

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT

RÉUNION DU 31 MAI 2021

Compte administratif 2020

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES**

Programme gestion budgétaire et
financière

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Les finalités et enjeux

Garantir les grands équilibres financiers (annuels et pluriannuels) de la collectivité dans le cadre d'une solidarité intergénérationnelle, limiter les frais financiers de la collectivité et prévenir les risques liés à un éventuel surendettement ou aux mises en jeu de garanties d'emprunts dans un souci d'épargner financièrement les générations futures.

Les chiffres clés de contexte

2020 est la dernière année de perception de la taxe départementale sur le foncier bâti.

Valeur du point de fiscalité en 2020 : 576 000 € (contre 567 000 € en 2019).

Maintien du taux d'imposition de la taxe sur le foncier bâti à 19,86 %.

Quasi stabilité des dotations de l'État en fonctionnement.

Montant record du produit des droits de mutation (34,54 M€) avec une progression de 11,43 %
(+ 3,54 M€)

1 Le rappel des objectifs 2020

- La préparation de la mise en place de la nouvelle instruction comptable M57 (pour l'exercice 2021) dans le cadre de l'expérimentation du compte financier unique à laquelle le Département s'est porté candidat.
- La mise en œuvre de l'attestation de fiabilité comptable.
- L'extension des conventions de contrôle allégé partenarial (CAP) permettant notamment de mieux fluidifier les circuits comptables ordonnateur-payeur.

2 Les principales réalisations de 2020

La nouvelle instruction comptable M57 a été mise en œuvre pour l'exercice 2021 avec trois projets menés en parallèle malgré le contexte sanitaire :

- La transposition du budget ;
- La transposition de l'inventaire ;
- L'adaptation du règlement budgétaire et financier qui a été voté par l'Assemblée départementale le 11 décembre 2020.

Dans le cadre de l'attestation de fiabilité comptable, il a été réalisé un audit partagé (Trésor public et Département) sur certaines procédures comptables ou budgétaires (fonction financière et comptable, régies et gestion de la dette et de la trésorerie).

Compte tenu du contexte sanitaire, il n'a pas pu être mis en œuvre en 2020 une extension des conventions de contrôle allégé partenarial (CAP) permettant notamment de mieux fluidifier les circuits comptables ordonnateur-payeur.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

À l'instar d'autres Départements, la collectivité a émis quelques inquiétudes, au printemps 2020, sur le niveau de ses recettes de fonctionnement d'où la sollicitation à l'automne, d'une avance remboursable de la part de l'État au titre du produit des droits de mutation (0,94 M€) prévue par l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020.

En définitive, il apparaît que la crise sanitaire n'aurait pas eu de véritable impact sur les recettes de fonctionnement du programme gestion budgétaire et financière.

4 Les chiffres clés de l'activité

Les chiffres clés de l'activité

Indice de qualité comptable : 20,3/20 en 2019 (17,9 au niveau national) contre 20,5 en 2018.

Il a été émis, en 2020, 40 782 mandats de paiement et 9 052 titres de recettes pour le budget principal.

Encours de dette pour emprunt : 80 M€ au 31 décembre 2020 contre 64 M€ en 2019.

Taux moyen de la dette départementale : 1,65 % en 2020 contre 1,75 % en 2019.

Classification de la dette départementale selon la matrice des risques GISSLER : 100 % de la dette en A1 (risque le moins élevé) comme en 2019.

Capacité de désendettement : 1,77 année en 2020 contre 1,44 année en 2019 du fait d'une augmentation de l'encours de dette et d'une légère progression de l'autofinancement brut hors provisions.

Encours de dette garantie engagé : 148 M€ au 31 décembre 2020 contre 154 M€ en 2019.

5 Les données budgétaires et comptables

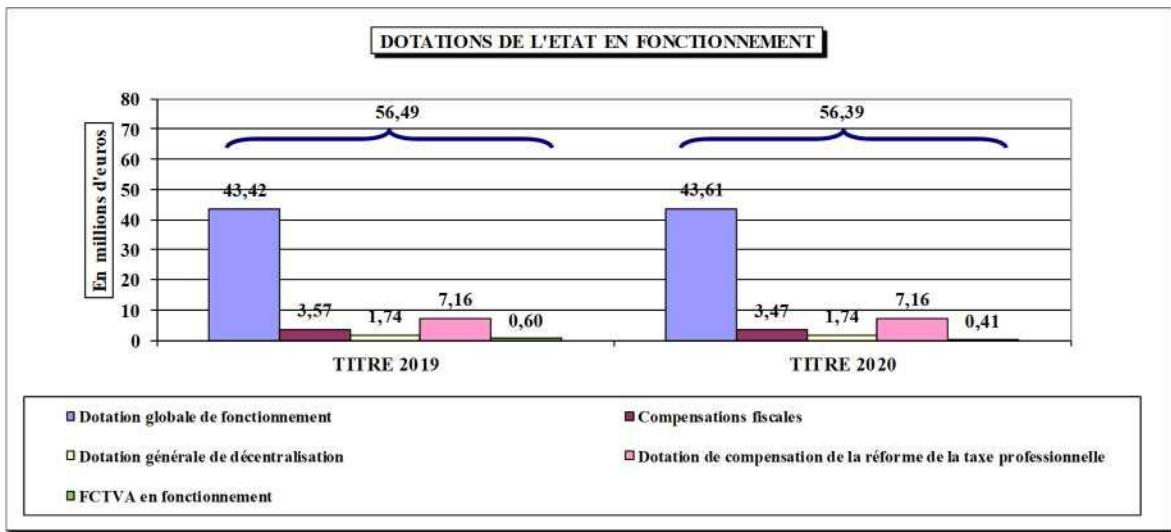
5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

Concernant les dépenses, outre les crédits liés à l'intégration des résultats de l'année 2019, il convient de souligner :

- Une forte diminution de l'annuité de la dette (9,03 M€ en 2020 contre 16,78 M€ en 2019) liée essentiellement à un remboursement anticipé d'un emprunt en 2019 :
 - Le remboursement en capital de la dette de 7,97 M€ est en diminution de 48,82 % par rapport à 2019 (15,56 M€ dont 9,16 M€ de remboursement de capital prévu au budget primitif et 6,4 M€ de remboursement exceptionnel).Rappelons que l'encours de dette au 31 décembre 2019 était de 64,30 M€. Dans la mesure où l'emprunt a été mobilisé à hauteur de 24 M€ en 2020 et qu'il a été réalisé un remboursement de dette de 7,97 M€, l'encours de dette départementale s'établit donc à 80,33 M€ au 31 décembre 2020.
 - Les charges d'intérêts (1,07 M€) sont en diminution de 11,94 % par rapport à celles de l'exercice 2019 (1,21 M€).
- Une baisse de 18,34 % des versements au titre des fonds de péréquation (2,18 M€ en 2020 contre 2,67 M€ en 2019).

S'agissant des recettes, outre les crédits concernant l'intégration des résultats de l'année 2019, il convient de constater une quasi stabilité des dotations de l'État, une progression de la fiscalité directe et indirecte et la présence en 2020 d'une avance remboursable de 0,94 M€ de la part de l'État au titre du produit des droits de mutation du fait de la crise sanitaire.

- La quasi stabilité des **dotations de l'État** (66,84 M€ en 2020 contre 66,86 M€ en 2019) mérite d'être explicitée :
 - Les dotations de l'État en investissement (10,45 M€ en 2020 contre 10,37 M€ en 2019) augmentent de 0,78 % en raison de la progression du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (8,18 M€ en 2020 contre 7,15 M€ en 2019) malgré la baisse globale de 29,47 % des autres dotations (la dotation globale d'équipement avec aucune recette 2020 contre 2,04 M€ en 2019 et la dotation de soutien à l'investissement des départements avec 2,27 M€ en 2020 contre 1,18 M€ en 2019).
 - Les dotations de l'État en fonctionnement (56,39 M€ en 2020 contre 56,49 M€ en 2019) sont globalement quasiment stables (- 0,17 %) en raison principalement :
 - ✓ D'une légère progression de 0,44 % de la dotation globale de fonctionnement (43,61 M€) ;
 - ✓ D'une diminution de 2,77 % des allocations compensatrices (3,47 M€) ;
 - ✓ D'une stabilité de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (7,16 M€).



La fiscalité directe (57,5 M€ en 2020 contre 56,5 M€ en 2019) progresse de 1,67 %.

Il convient de rappeler que 2020 est la dernière année de perception de la taxe départementale sur le foncier bâti.

- La base d'imposition de la taxe sur le foncier bâti évolue de + 1,68 % (dont + 0,48 % d'évolution physique) mais se situe toujours à un niveau très inférieur à la moyenne de la strate en 2019 (921 €/habitant pour la Mayenne contre 1 143 €/habitant pour la strate - source DGFIP).
- Le taux d'imposition de cette taxe n'a pas subi de majoration en 2020 et reste stable depuis 2011 à 19,86 %, à un niveau inférieur au taux moyen de la strate des départements de 250 000 à 500 000 habitants en 2019 (21,17 % - source DGFIP).
- Les rôles complémentaires et supplémentaires¹ s'élèvent à 0,24 M€.

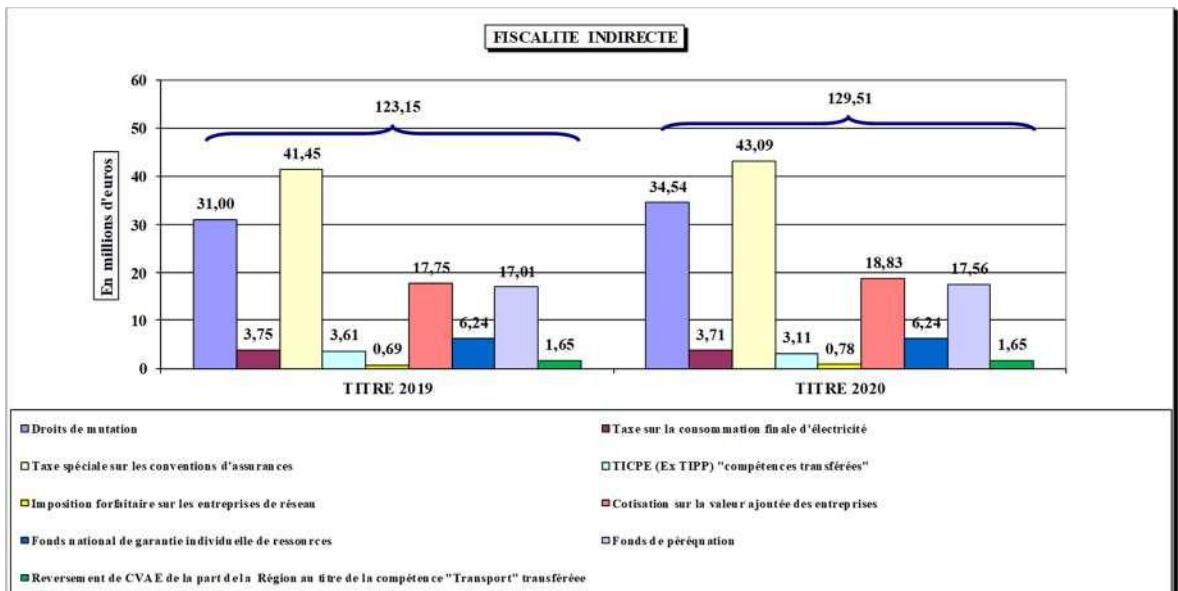
Le produit 2020 de la fiscalité directe s'analyse donc de la manière suivante :

LA FISCALITE DIRECTE					
LIBELLE	2019	2020	EVOLUTION		
			Evolution forfaitaire	Evolution physique	Evolution totale
Bases notifiées de la taxe sur le foncier bâti	282 811 000	287 865 000	1,20%	0,59%	1,79%
Taux d'imposition de la taxe sur le foncier bâti	19,86%	19,86%			0,00%
Total voté	56 166 265	57 169 989			1,79%
Bases imposées de la taxe sur le foncier bâti	283 465 639	288 240 587	1,20%	0,48%	1,68%
Produit d'imposition (Rôles généraux)	56 296 276	57 244 581			1,68%
Rôles complémentaires et supplémentaires de la taxe sur le foncier bâti (Par rapport aux rôles généraux)	240 627	238 862			-0,73%
TOTAL PERCU	56 536 903	57 483 443			1,67%

¹ Les rôles complémentaires sont des rôles émis en dehors des périodes d'émissions habituelles, le plus souvent à la suite de modifications de la base, et les rôles supplémentaires sont des rôles émis pour corriger des omissions ou erreurs individuelles dans les rôles généraux.

- La fiscalité indirecte (129,51 M€ en 2020 contre 123,15 M€ en 2019) progresse de 5,16 %.

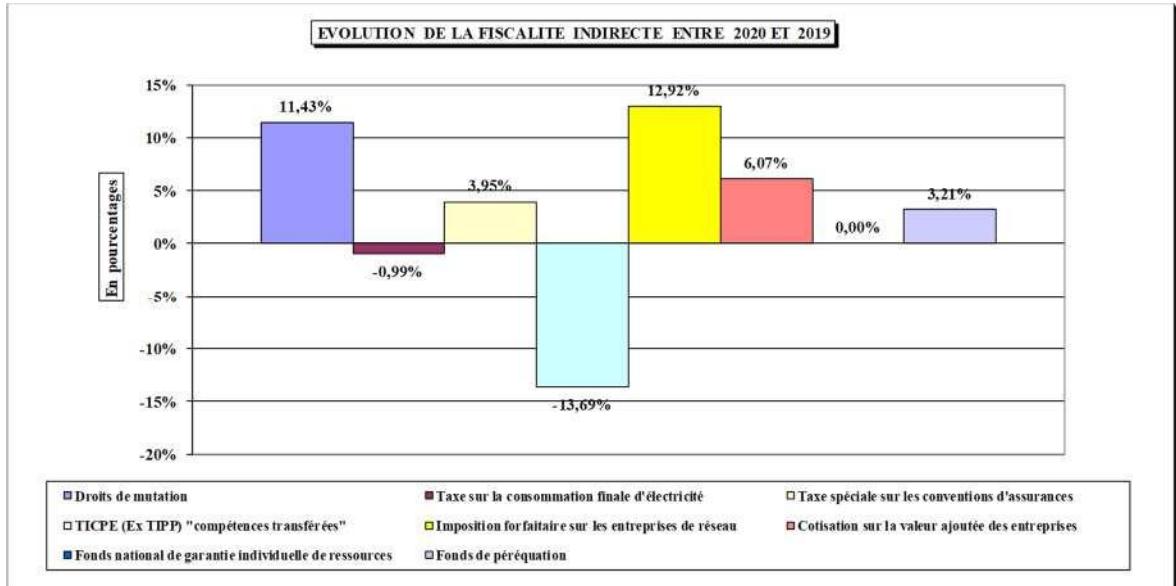
Comparativement à 2019, la fiscalité indirecte se décompose de la façon suivante :



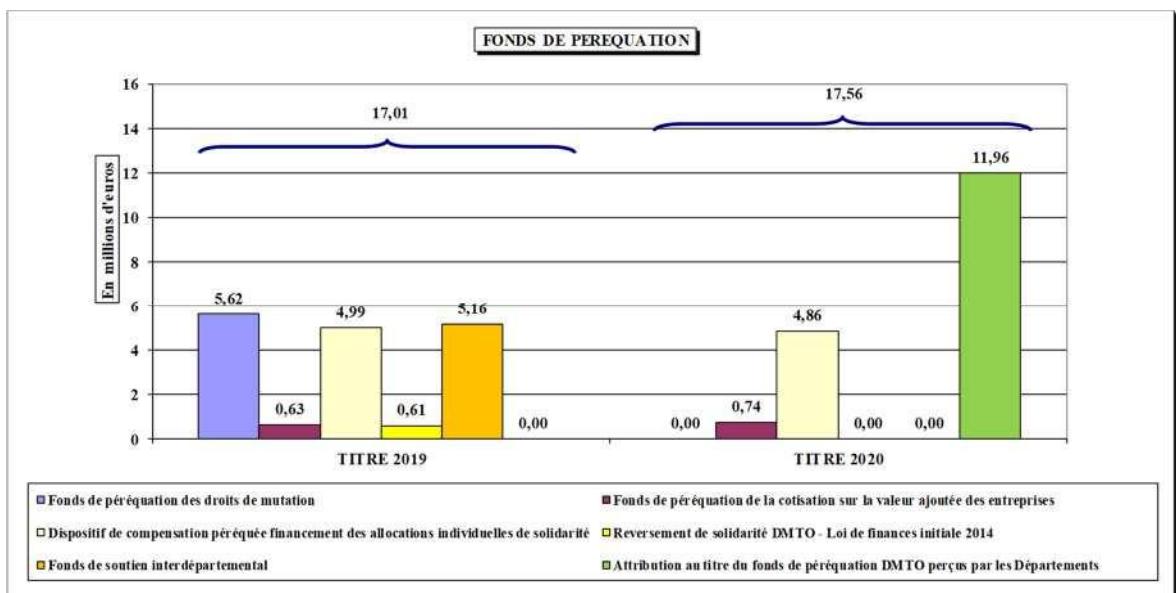
- Il convient notamment de signaler une progression de 11,43 % du produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) (34,54 M€) soit + 3,54 M€.
- Les recettes liées à la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) augmentent de 3,95 % (43,09 M€).
- Les recettes relatives à la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sont en augmentation de 6,07 % (18,83 M€).
- Le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité diminue de 0,99 % pour atteindre 3,71 M€ en 2020.
- La recette de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE : ex TIPP) baisse de 13,69 % (3,11 M€).

S’agissant des DMTO, la très forte évolution constatée en 2020 s’explique par des volumes de ventes qui ont augmenté de +1,7% à fin novembre 2020 sur 12 mois en Mayenne, contre - 4,9% en moyenne à l’échelle nationale (et une baisse plus marquée en Île-de-France) selon la Fédération nationale de l’immobilier (FNAIM). La Mayenne s’est à ce titre classée 4^{ème} département en termes de hausse du nombre de ventes, derrière la Lozère, l’Orne et l’Aude. Les prix ont été stables en Mayenne en 2020. Le marché a donc été dynamique comme le confirme la délégation départementale de l’ordre des notaires.

La Fédération nationale de l’immobilier atteste par ailleurs que le nombre de biens à vendre est très faible à peu près partout en France, après 5 années où le nombre de ventes a été important. Cette baisse de l’offre conjuguée à une possible baisse de la demande pourrait augurer une baisse des transactions en 2021 sur le territoire national, avec probablement des incidences également en Mayenne.



- Les recettes liées aux fonds de péréquation progressent globalement de 3,21 % (17,56 M€).



La péréquation horizontale au niveau départemental se caractérisait jusqu'en 2019 par la coexistence de trois fonds assis sur les droits de mutation à titre onéreux et les taxes de publicité foncière (*Fonds national de péréquation des DMTO* depuis 2011, *Fonds de solidarité des DMTO (FSD)* créé en 2014 et *Fonds de soutien interdépartemental (FSID)* créé en 2019), au côté d'un fonds assis sur la contribution à la valeur ajoutée des entreprises.

L'article 255 de la loi de finances pour 2020 a opéré la fusion des trois fonds de péréquation départementaux dont le financement repose sur les droits de mutation à titre onéreux et les taxes de publicité foncière.

Il convient également de rappeler que le Département a été bénéficiaire, en section d'investissement en 2020, d'une avance remboursable de 0,94 M€ de la part de l'État au titre du produit des droits de mutation prévue par l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 du fait de la crise sanitaire.

5.2

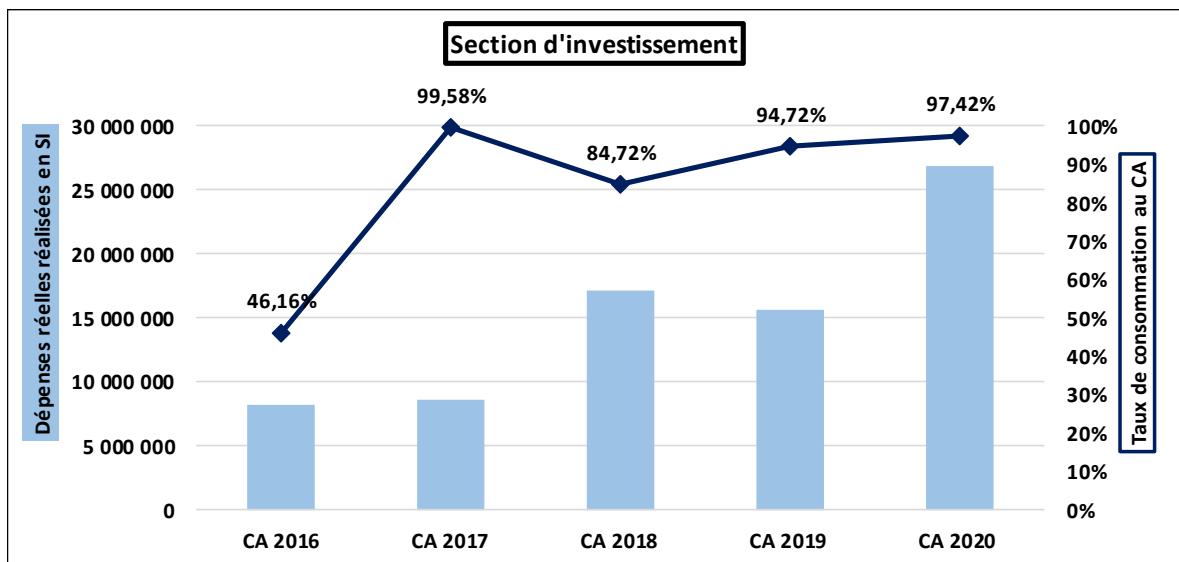
Les indicateurs de coûts du programme

Délai global de paiement (DGP) de la collectivité : 13 jours en 2020 contre 15,8 jours en 2019.

Coût de la dette départementale (intérêts) : 1,07 M€.

5.3

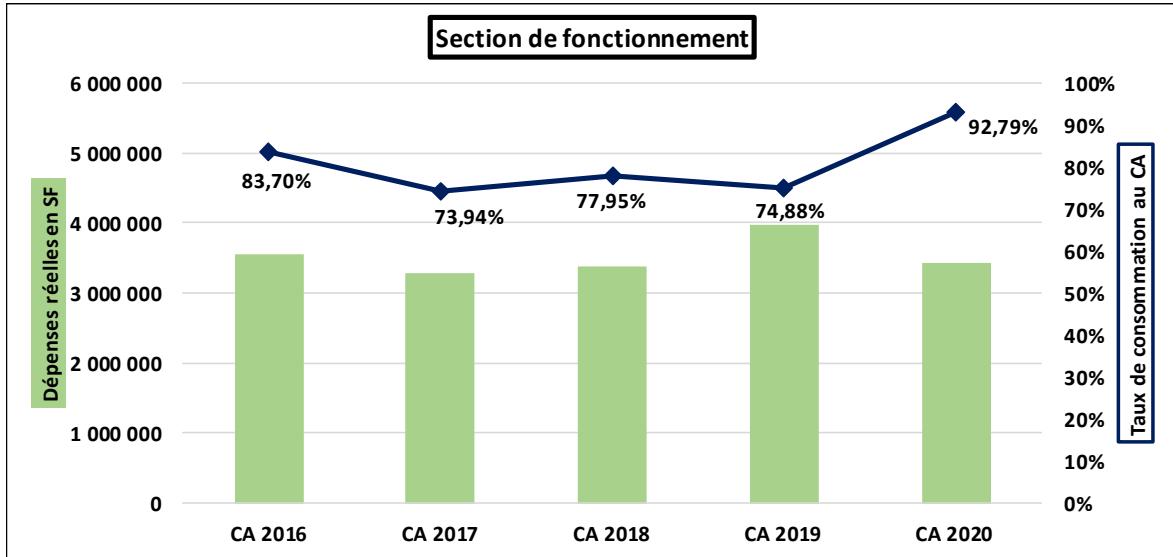
Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



L'évolution des dépenses d'investissement de ce programme suit essentiellement celle du montant du solde d'exécution de l'année précédente, les dépenses liées au remboursement de dette étant assez comparables d'une année à l'autre.

Les taux de consommation dépendent principalement du montant des dépenses imprévues d'investissement à l'issue du vote des budgets prévisionnels qui, par nature, ne font pas l'objet d'une exécution.

Concernant l'année 2016, le faible taux de consommation provient de la non-réalisation d'un remboursement exceptionnel de dette de 9,2 M€ prévu, en mouvements réels, à la décision modificative n° 2. Cette opération de désendettement a, en définitive, été opérée par le biais d'opérations d'ordre ayant eu cependant des conséquences sur les recettes réelles de notre collectivité.



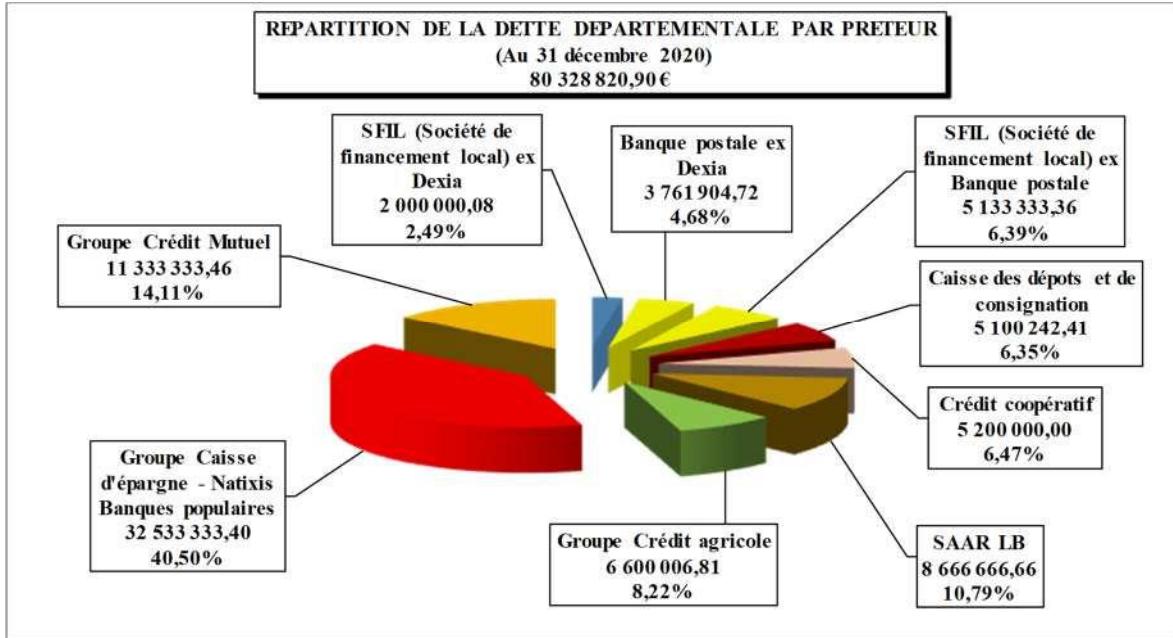
Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et elle s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation au sein de la section et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

L'évolution des dépenses de fonctionnement de ce programme est généralement liée à celle du montant des charges d'intérêts de la dette, relativement stable ces dernières années.

Les taux de consommation dépendent principalement du montant des dépenses imprévues de fonctionnement à l'issue du vote des budgets prévisionnels qui, par nature, ne font pas l'objet d'une exécution.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Pour conserver une politique d'indépendance vis à vis de ses partenaires bancaires, le Département cherche à respecter une répartition équilibrée de l'encours de dette pour emprunts entre ses prêteurs, au regard des meilleures conditions financières proposées lors de l'examen des offres.



Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Gestion budgétaire et financière

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Gestion active de la dette départementale	1 334 500,00	1 117 847,49	83,77 %	1 232 848,12	-9,33 %
	Gestion optimale de la trésorerie	0,00	0,00		0,00	
	Gestion prudente de la dette garantie	0,00	0,00		0,00	
	Prévisions et réalisations budgétaires	2 358 213,20	2 308 745,61	97,90 %	2 736 905,60	-15,64 %
Fonctionnement		3 692 713,20	3 426 593,10	92,79 %	3 969 753,72	-13,68 %
Investissement	Contrats de territoire	0,00	0,00		0,00	
	Gestion active de la dette départementale	7 966 684,00	7 966 680,21	100,00 %	15 564 894,22	-48,82 %
	Prévisions et réalisations budgétaires	19 572 713,11	18 862 213,11	96,37 %	0,00	
Investissement		27 539 397,11	26 828 893,32	97,42 %	15 564 894,22	72,37 %
Total		31 232 110,31	30 255 486,42	96,87 %	19 534 647,94	54,88 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Gestion budgétaire et financière

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Gestion active de la dette départementale	0,00	0,00		0,00	
	Gestion prudente de la dette garantie	0,00	0,00		0,00	
	Prévisions et réalisations budgétaires	246 296 429,86	253 812 994,63	103,05 %	253 754 748,32	0,02 %
Fonctionnement		246 296 429,86	253 812 994,63	103,05 %	253 754 748,32	0,02 %
Investissement	Gestion active de la dette départementale	46 270 000,00	24 000 000,00	51,87 %	10 000 000,00	140,00 %
	Prévisions et réalisations budgétaires	58 732 454,84	58 743 277,20	100,02 %	32 427 634,41	81,15 %
Investissement		105 002 454,84	82 743 277,20	78,80 %	42 427 634,41	95,02 %
Total		351 298 884,70	336 556 271,83	95,80 %	296 182 382,73	13,63 %

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES**

Programme gestion budgétaire et
financière

**COMpte DE GESTION DU
PAYEUR DÉPARTEMENTAL
POUR L'EXERCICE 2020
BUDGET PRINCIPAL**

En application de l'article 51 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifié par l'article 48 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992, je vous présente les éléments récapitulatifs du compte de gestion préparé par le Payeur départemental pour l'exercice 2020, pour le budget principal.

Les résultats de la gestion 2020 hors restes à réaliser s'établissent ainsi :

RESULTAT DU COMPTE DE GESTION 2020				
Libellé	Résultat à la clôture de l'exercice 2019 (1)	Part affectée à l'exercice 2020 (2)	Résultat 2020 (3)	Résultat de clôture de l'exercice 2020 (4) = (1) - (2) + (3)
Investissement Fonctionnement	-18 862 213,11 57 779 851,70	0,00 47 355 819,84	17 855 833,07 40 656 538,73	-1 006 380,04 51 080 570,59
TOTAL	38 917 638,59	47 355 819,84	58 512 371,80	50 074 190,55

Ces résultats sont identiques à ceux apparaissant au compte administratif 2020 qui intègre également le solde des restes à réaliser.

RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020	
LIBELLE	MONTANTS
Résultat hors restes à réaliser (Conforme au compte de gestion)	50 074 190,55
Les restes à réaliser	
Les restes à réaliser de l'exercice 2020 (en section d'investissement) doivent être pris en compte dans la détermination des résultats du compte administratif :	
Les restes à réaliser en dépenses : Les restes à recouvrer en recettes :	50 348 399,63 10 665 017,50
soit un solde de :	-39 683 382,13
Résultat de clôture de l'exercice 2020 :	10 390 808,42

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ce rapport et approuver le compte de gestion 2020 du Payeur départemental pour le budget principal dans son ensemble et dans toutes ses parties.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES**

Programme gestion budgétaire et
financière

**COMPTE ADMINISTRATIF DU
DÉPARTEMENT POUR L'EXERCICE 2020
SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE**

En application de l'article 51 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifié par l'article 48 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992, je soumets à votre examen, pour arrêté définitif, le compte administratif du Département pour l'exercice 2020 relatif au budget principal.

Afin de faciliter les comparaisons entre exercices budgétaires (pour les exercices 2016 à 2017), les données budgétaires exposées ci-après s'entendent hors compétence « transport » transférée à la Région des Pays de la Loire.

I. CARACTÉRISTIQUES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 est caractérisé par :

- Une augmentation de 0,9 M€ de l'autofinancement hors provisions en fonctionnement ;
- Une progression des dépenses réelles d'investissement de 12,8 M€, accompagnée d'une majoration de 20,7 M€ des restes à réaliser ;
- Un excédent global de clôture de 10,4 M€ (comme en 2019).

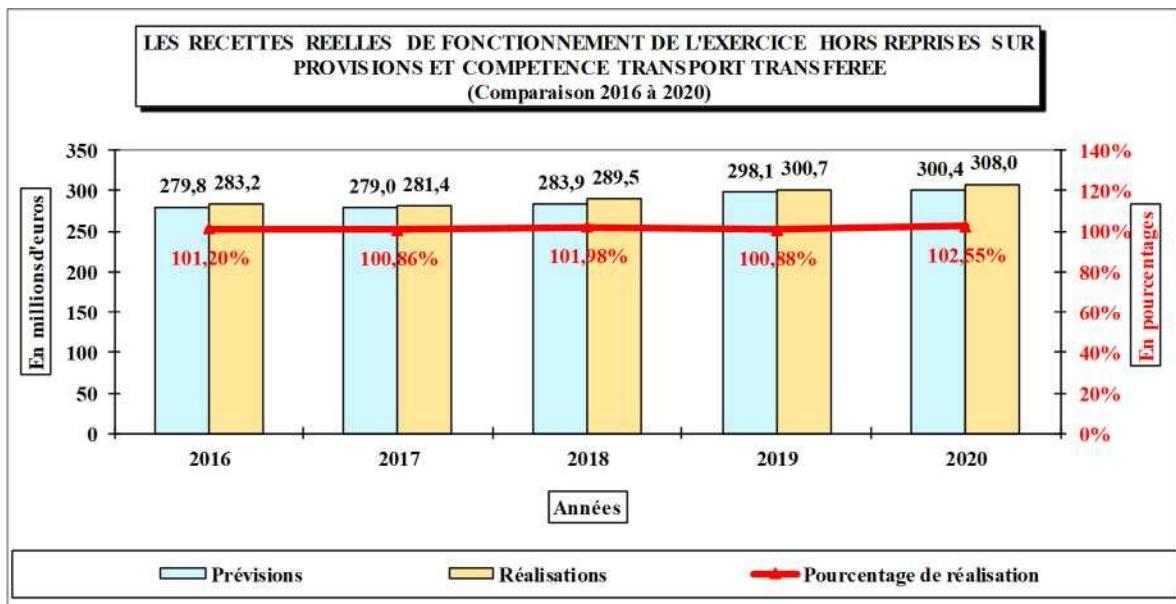
1. L'autofinancement hors provisions (45,5M€) augmente de 0,9 M€ entre 2020 et 2019

a) Les recettes de fonctionnement de l'exercice hors provisions (308,0 M€) progressent de 7,3 M€ (+ 2,44 %)

Cette majoration des recettes de fonctionnement est liée notamment à une progression de 6,4 M€ (+ 5,16 %) de la fiscalité indirecte (129,5 M€) par rapport à 2019 dont :

- Une augmentation de 3,5 M€ (+ 11,43 %) du produit des droits de mutation (montant record de 34,5 M€) par rapport à 2019 ;
- Une hausse de 1,6 M€ (+ 3,95 %) du produit de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA : 43 M€) par rapport à 2019 ;
- Une majoration de 1 M€ (+ 6,07 %) de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (18,8 M€) par rapport à 2019.

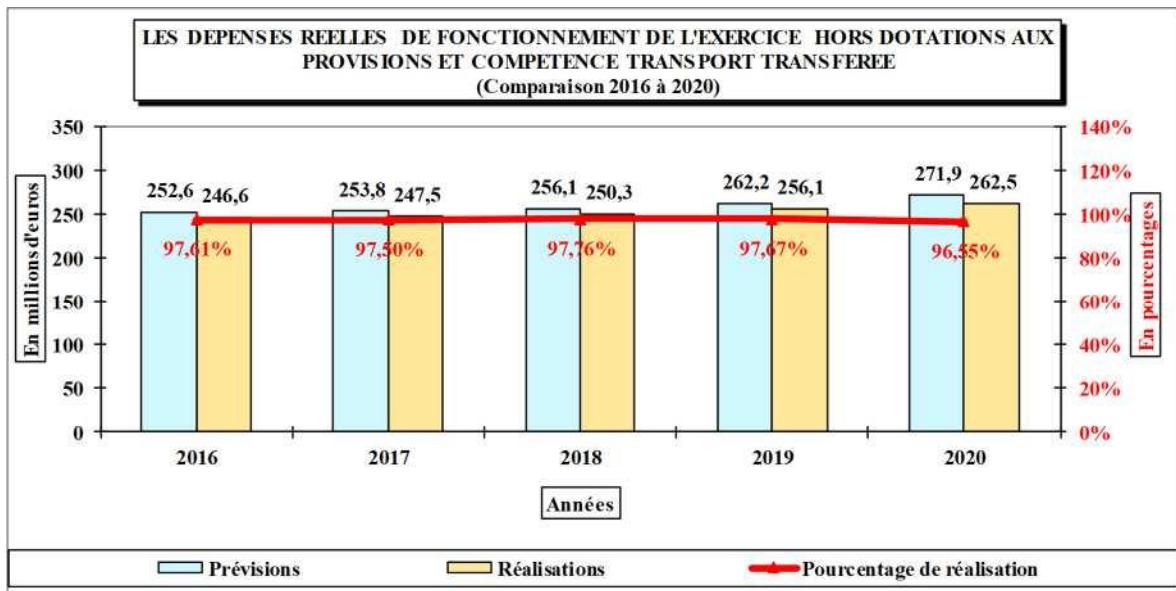
Le taux de réalisation de ces recettes, de 102,55 %, est supérieur à 2019 (100,88 %) et aux années précédentes (101,23 % de moyenne sur la période 2016-2019).



Pour mémoire, le montant des reprises sur provisions est de 5,3 M€ en 2020 contre 2,2 M€ en 2019.

b) **Les dépenses de fonctionnement de l'exercice hors provisions (262,5 M€) augmentent de 6,4 M€ (+ 2,52 %) mais ne progressent que de 2,1 M€ (+ 0,81 %), hors plan d'urgence (4,4 M€) mis en œuvre en 2020 du fait de la crise sanitaire**

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement, de 96,55 %, est inférieur à celui de l'exercice précédent (97,67 % en 2019) et au taux moyen de réalisation constaté entre 2016 et 2019 (97,64 %).



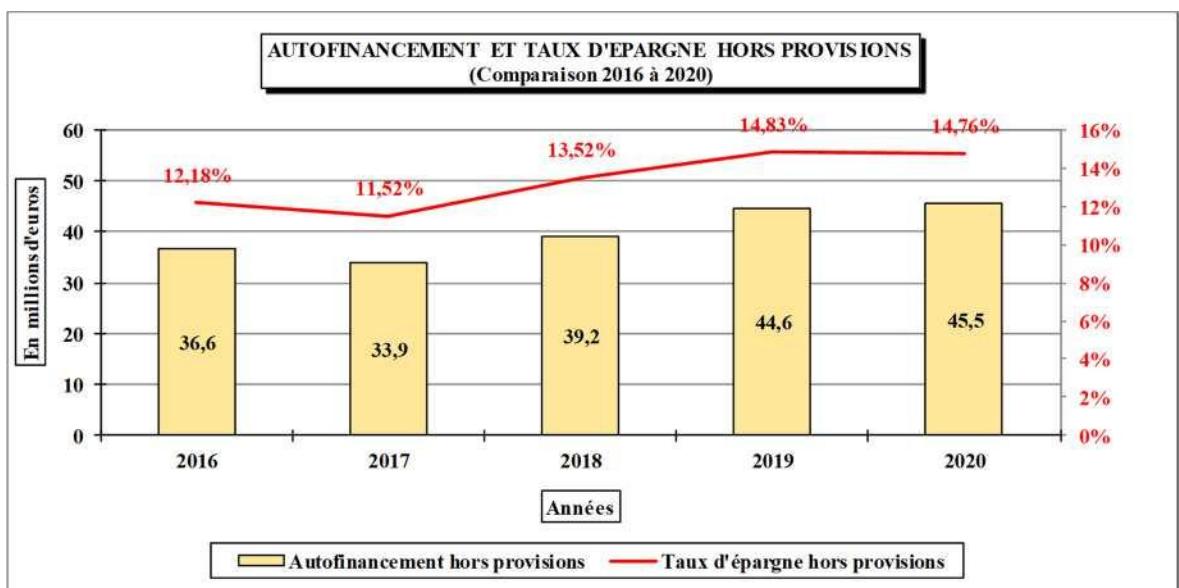
Pour mémoire, le montant des dotations aux provisions est de 4,10 M€ en 2020 contre 0,02 M€ en 2019.

Les dépenses de fonctionnement du plan d'urgence s'établissent à 4,4 M€ avec un taux de réalisation de 63,69 %.

COVID-19 : PLAN DÉPARTEMENTAL D'URGENCE			
N° ACTION	INTITULÉ DES ACTIONS	PLAN D'URGENCE VOTE (en euros)	REALISATION DU PLAN D'URGENCE AU 31 DECEMBRE 2020 (en euros)
1	Soutenir le secteur médico-social et le maintien à domicile (Fonctionnement)	3 971 631,00	2 155 170,26
2	Réaffirmer la solidarité du Département envers les publics fragilisés (Fonctionnement)	385 000,00	383 500,00
3	Préserver le tissu économique local	3 797 800,00	1 291 756,32
	Dont investissement	3 125 000,00	821 315,75
	Dont fonctionnement	672 800,00	470 440,57
4	Garantir le maintien du tissu associatif mayennais (Fonctionnement)	0,00	0,00
5	Agir pour la santé des mayennais (Fonctionnement)	1 123 369,00	1 123 369,00
6	Saluer l'engagement des assistants familiaux et des autres agents (Fonctionnement)	330 000,00	245 939,26
Divers	Affectation du reliquat sur les dotations pour dépenses imprévues	392 200,00	0,00
TOTAL		10 000 000,00	5 199 734,84
Dont investissement		3 125 000,00	821 315,75
Dont fonctionnement		6 875 000,00	4 378 419,09

c) **L'autofinancement hors provisions (45,5 M€) augmente de 0,9 M€ entre 2020 et 2019**

L'autofinancement hors provisions (45,5 M€) progresse de 0,9 M€ (+ 1,96 %) et le taux d'épargne diminue légèrement entre 2020 (14,76 %) et 2019 (14,83 %) mais reste très au-dessus du seuil d'alerte de 7 % pour les Départements.

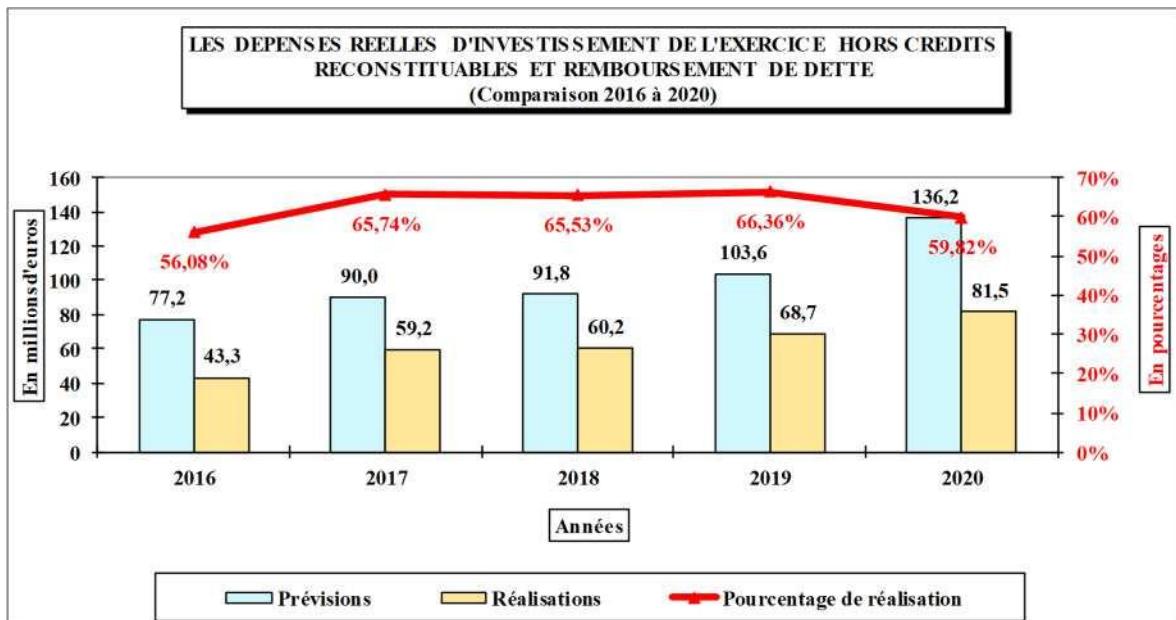


2. Les dépenses d'investissement de l'exercice hors remboursement de dette (81,5 M€) progressent de 12,8 M€ (+ 18,61 %) et le montant des restes à réaliser augmente de 20,7 M€ (+ 70,01 %)

a) Les dépenses d'investissement hors remboursement de dette (81,5 M€) progressent de 12,8 M€ (+ 18,61 %)

Le taux de réalisation de ces dépenses, de 59,82 %, est inférieur à celui de 2019 (66,36 %) et à celui de la moyenne 2016-2019 (63,43 %).

Globalement, il est constaté une bonne consommation (74,64 %) des crédits en maîtrise d'ouvrage, en progression de 11 M€, et un très faible taux de réalisation (36,18 %) des subventions d'investissement, en augmentation de 1 M€, lié notamment à la mise en œuvre effective très progressive des contrats de territoire.

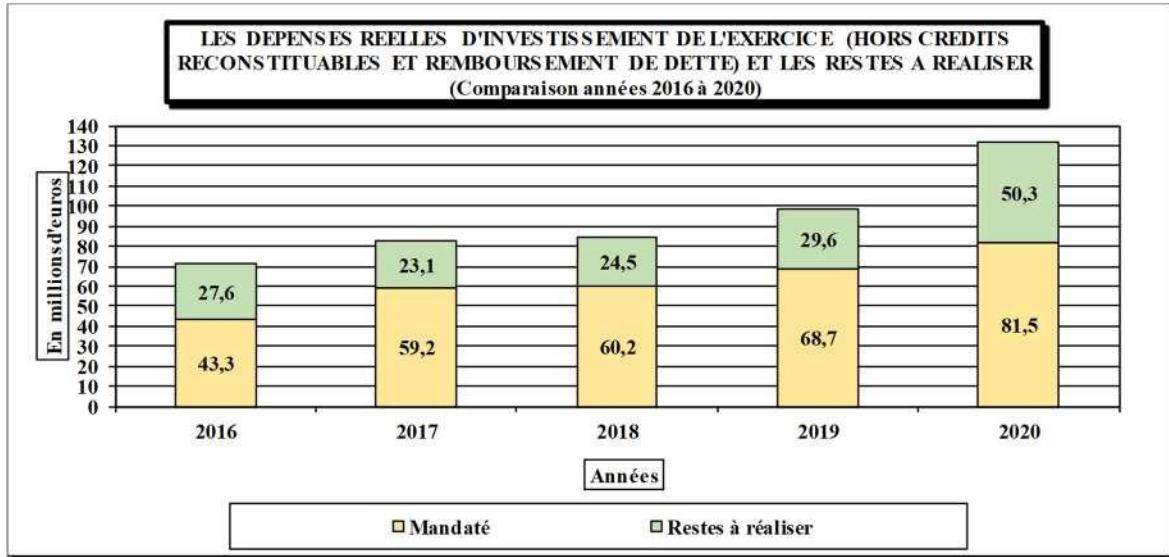


b) Les restes à réaliser (50,3 M€) augmentent de 20,7 M€ (+ 70,01 %)

Les restes à réaliser, constitués des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2020 (50,3 M€), ont augmenté de 20,7 M€ par rapport à ceux de 2019 (29,6 M€) et sont très au-dessus de la moyenne de la période 2016-2019 (26,20 M€).

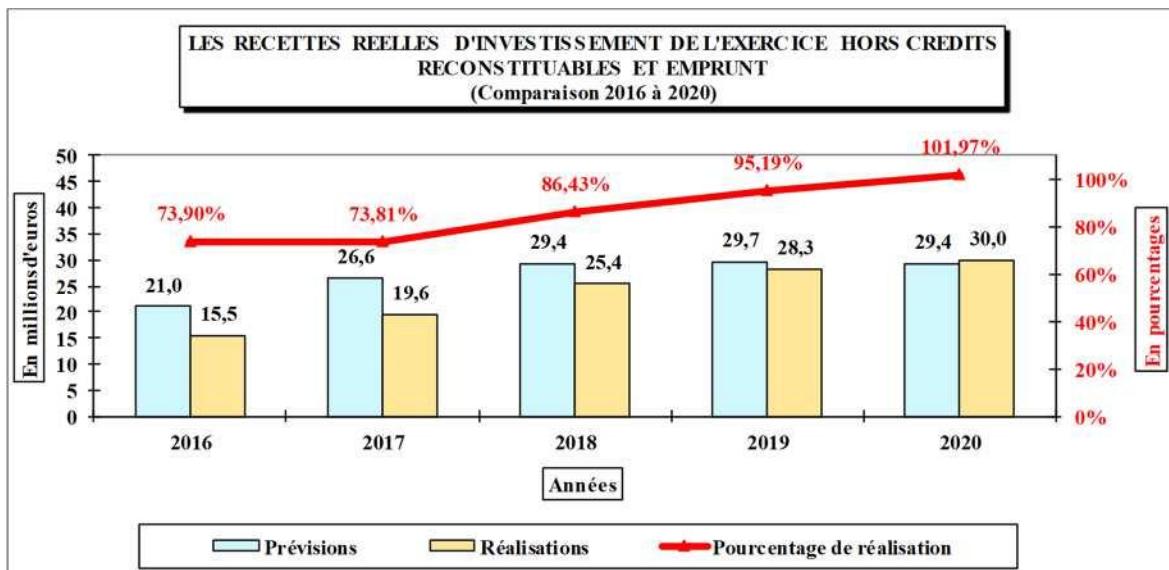
La très forte augmentation des restes à réaliser est liée essentiellement aux travaux d'Espace Mayenne (11 M€ soit + 10 M€) dont l'achèvement est prévu au printemps 2021 et aux contrats de territoire (13 M€ soit + 7 M€) qui devraient être mandatés d'ici la fin 2021.

Ces restes à réaliser feront l'objet de reports sur l'exercice 2021 à l'occasion du budget supplémentaire.

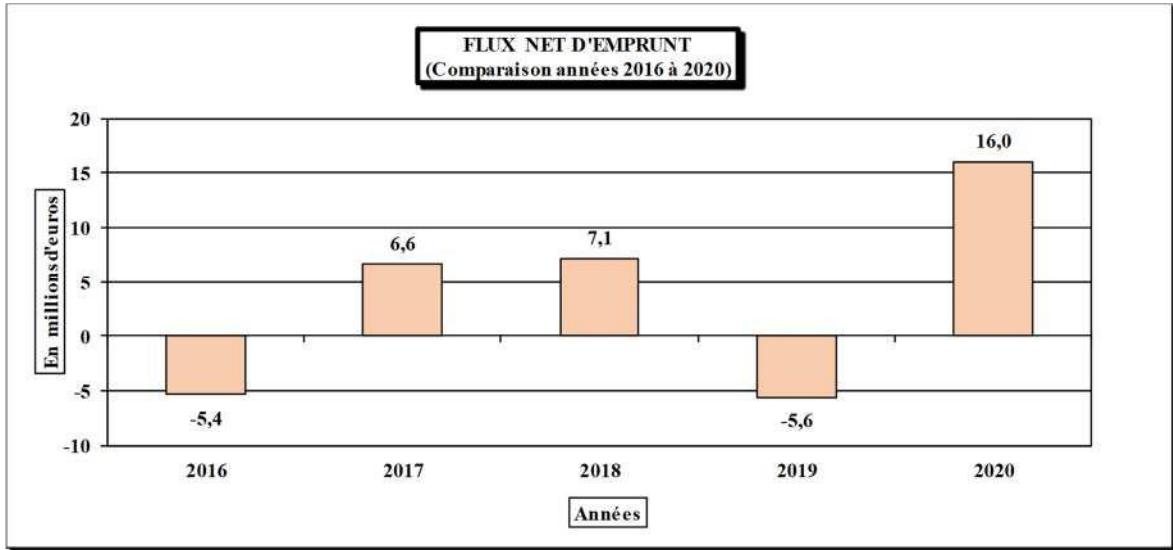


c) Les recettes d'investissement hors crédits reconstituables et emprunt (30 M€) progressent de 1,7 M€ (+ 6 %)

Le taux de réalisation de ces recettes, de 101,97 %, est supérieur à celui de 2019 (95,19 %) et à celui de la moyenne 2016-2019 (82,83 %).



L'encours de dette au 31 décembre 2019 était de 64,30 M€. Dans la mesure où l'emprunt a été mobilisé à hauteur de 24 M€ en 2020 et qu'il a été réalisé un remboursement de dette de 7,97 M€, l'encours de dette départementale s'établit donc à 80,33 M€ au 31 décembre 2020.

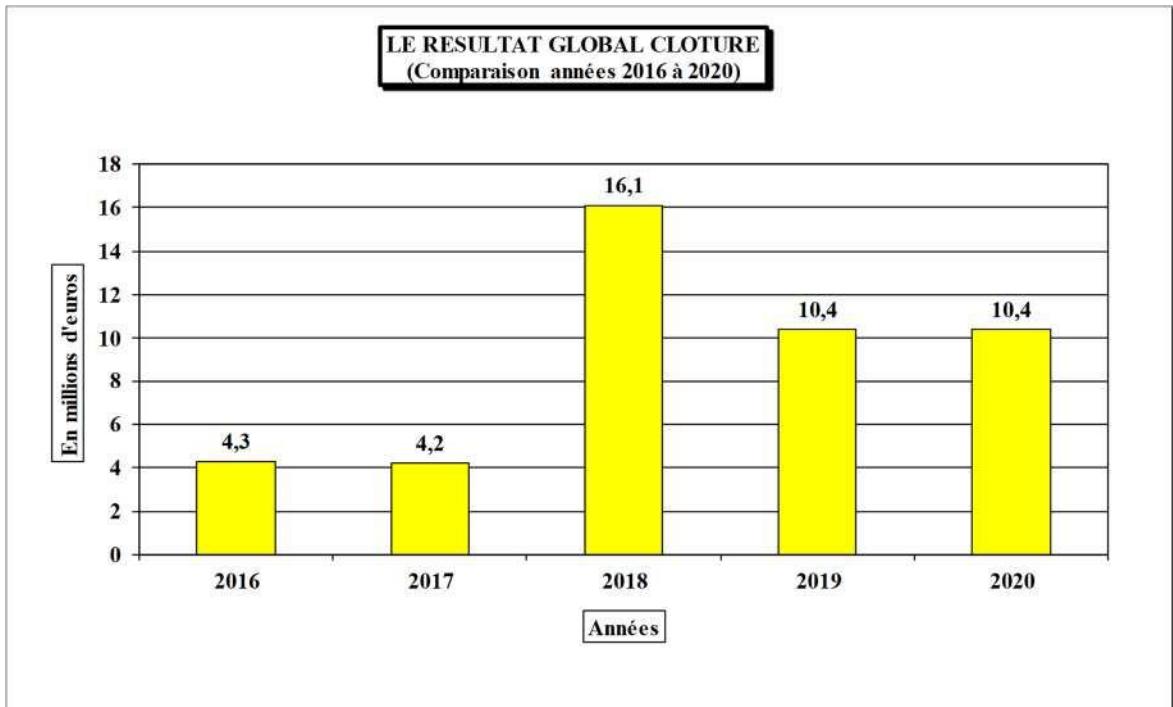


3. Le compte administratif 2020 dégage un excédent global de clôture de 10,4 M€ comme en 2019

À la clôture de l'exercice 2020, le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent cumulé de **51 080 570,59 €** (57 779 851,70 € en 2019).

Il vous est proposé d'affecter une part de ce résultat en section d'investissement, pour couvrir le **besoin de financement** de cette section intégrant les restes à réaliser, lequel ressort à **40 689 762,17 €** (47 355 819,84 € en 2019).

Il est proposé d'affecter la différence entre cet excédent de fonctionnement et le besoin de financement de la section d'investissement, soit **10 390 808,42 € d'excédent global de clôture en fonctionnement**, dans le cadre du budget supplémentaire 2021.



II. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 PAR MISSION

1. Les dépenses réelles totales du compte administratif 2020 par mission (hors crédits reconstituables, dette et dotations aux provisions) augmentent de 5,93% comparativement à 2019

a) Une progression de 12,8 M€ (+ 18,61 %) des dépenses d'investissement hors dette

L'augmentation de 12,8 M€ des dépenses d'investissement hors dette est due principalement à une progression des missions :

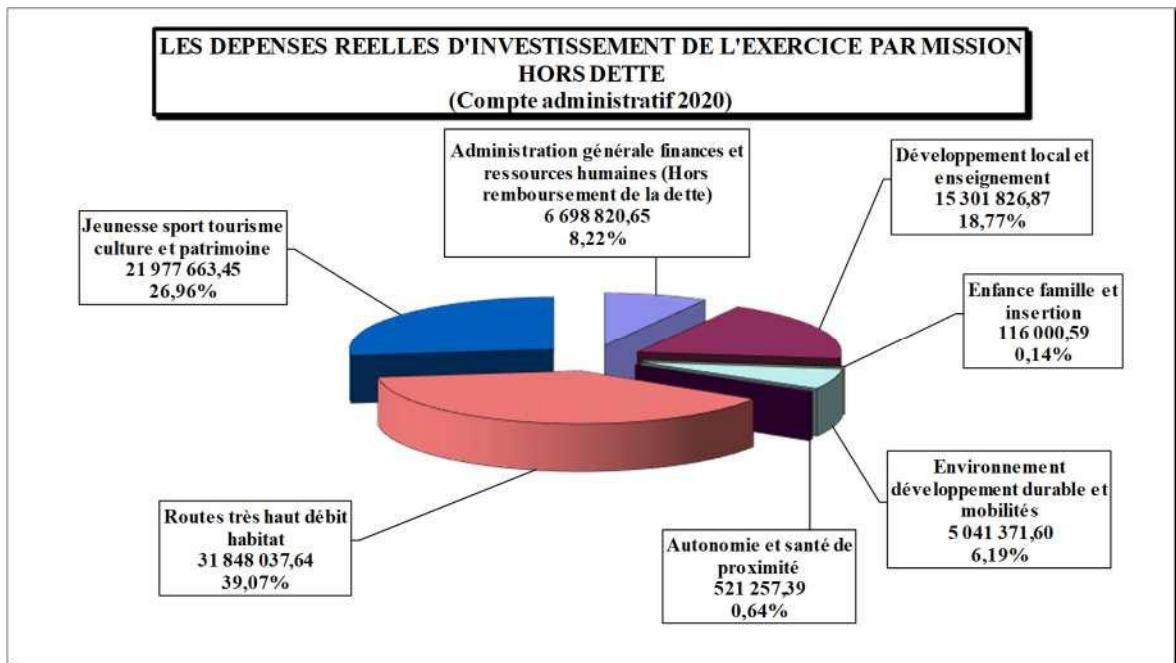
- *Développement local et enseignement* (+ 12,18 %) liée notamment à une augmentation des programmes *développement local* (+ 24 %) intégrant le plan d'urgence 2020 pour 0,8 M€ et *collèges* (+ 12,38 %) concernant essentiellement l'action *développement du numérique* (+ 1,1 M€), l'action *travaux dans les collèges publics* demeurant stable (6,4 M€) ;
- *Routes, très haut débit, habitat* (+ 36,67 %) liée essentiellement au programme *routes* (+ 37,35 %) ;
- *Jeunesse, sport, tourisme, culture et patrimoine* (+ 36,74 %) liée aux programmes *sport* (+ 12,48 %) concernant Espace Mayenne (+ 2,8 M€), *tourisme* (+ 2,9 M€) prenant notamment en compte les travaux de reconversion en voie verte de la ligne ferroviaire Alençon –Rives d'Andaine (anciennement Couterne) et *culture* (+ 1,7 M€) en lien avec les contrats de territoire.

La baisse de 29,15 % de la mission *administration générale, finances et ressources humaines* intègre une diminution de 42,41 % du programme gestion mobilière immobilière (l'année 2019 intégrait notamment l'acquisition de l'antenne solidarité des Pommeraies pour 2 M€).

La diminution de 16,18 % de la mission *environnement, développement durable et mobilités* est liée à la baisse du programme *eau* (- 32,47 %), le programme *milieux et paysages* progressant de 25,92 %.

LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE PAR MISSION (Hors crédits reconstituables)					
Missions	Inscrit 2020 en euros	Mandaté 2020 en euros	Taux de réalisation 2020	Mandaté 2019 en euros	Evolution mandaté 2020 par rapport à 2019
Administration générale finances et ressources humaines (Hors remboursement de la dette)	9 613 958,18	6 698 820,65	69,68%	9 454 810,04	-29,15%
Développement local et enseignement	30 210 283,74	15 301 826,87	50,65%	13 640 238,94	12,18%
Enfance famille et insertion	227 434,33	116 000,59	51,00%	152 012,23	-23,69%
Environnement développement durable et mobilités	8 070 847,14	5 041 371,60	62,46%	6 014 597,51	-16,18%
Autonomie et santé de proximité	8 744 522,70	521 257,39	5,96%	78 128,40	567,18%
Routes très haut débit habitat	41 084 736,13	31 848 037,64	77,52%	23 303 428,04	36,67%
Jeunesse sport tourisme culture et patrimoine	38 292 204,65	21 977 663,45	57,39%	16 072 737,61	36,74%
Total mouvements de l'exercice hors dette	136 243 986,87	81 504 978,19	59,82%	68 715 952,77	18,61%
Remboursement de la dette	7 966 684,00	7 966 680,21	100,00%	15 564 894,22	-48,82%
Total général	144 210 670,87	89 471 658,40	62,04%	84 280 846,99	6,16%

Les missions *développement local et enseignement, routes, très haut débit, habitat et jeunesse, sport, tourisme, culture et patrimoine* représentent près de 85 % des dépenses d'investissement hors dette.



b) Une augmentation de 6,4 M€ (+ 2,52 %) des dépenses de fonctionnement hors dotations aux provisions

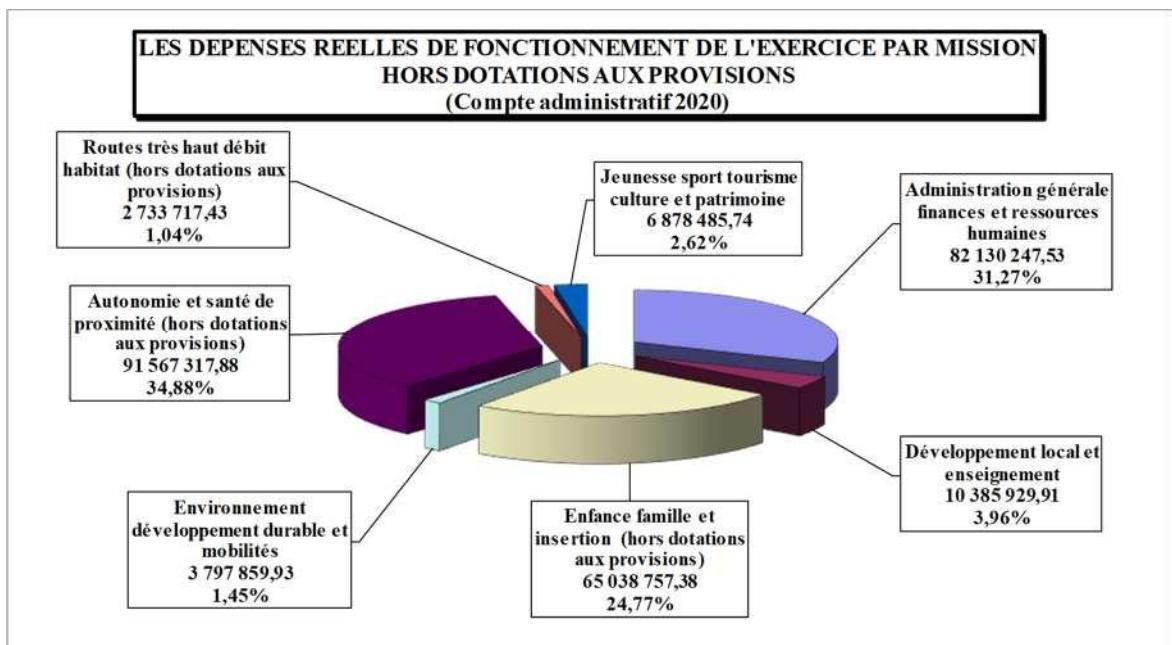
L'augmentation de 6,4 M€ des dépenses de fonctionnement hors dotations aux provisions est due principalement à une progression des missions :

- *Administration générale, finances et ressources humaines* (+ 1,31%) intégrant une augmentation des programmes *gestion mobilière et immobilière* (+ 4,94 %), *ressources humaines* (+ 2,11 %), *sécurité civile* (+ 1 %), *sécurité juridique* (+ 3,97 %) et *attractivité* (+ 22,60 %) ;
- *Enfance, famille et insertion* (+ 0,53 %) liée à l'augmentation des programmes *insertion sociale et professionnelle* (+ 0,89 %) et *prévention et protection des enfants et des familles* (+ 0,31%) ;
- *Environnement, développement durable et mobilités* (+ 70,39 %) intégrant essentiellement une augmentation de 1,6 M€ (crédits multipliés par 2,5) du programme *sécurité sanitaire* liée aux dépenses du plan d'urgence relatives à la crise sanitaire ;
- *Autonomie et santé de proximité* (+ 4,40 %) liée à une augmentation de 4,23 % du programme *autonomie* provenant notamment d'une majoration de 5,78 % de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) et de 7,49 % de la prestation de compensation du handicap (PCH) ;
- *Jeunesse, sport, tourisme, culture et patrimoine* (+ 1,03 %) liée à une augmentation de 20,44 % du programme *tourisme*.

Il convient de préciser que la diminution de 12,14 % de la mission *routes, très haut débit, habitat* est due à la baisse de l'ensemble des programmes de la mission : *routes* (- 6,67 %); *déploiement des équipements et usages numériques* (- 96,64 %) et *habitat* (- 2,03 %).

LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE PAR MISSION					
Missions	Inscrit 2020 en euros	Mandaté 2020 en euros	Taux de réalisation 2020	Mandaté 2019 en euros	Evolution mandaté 2020 par rapport à 2019
Administration générale finances et ressources humaines	84 278 749,20	82 130 247,53	97,45%	81 068 067,75	1,31%
Développement local et enseignement	10 871 813,00	10 385 929,91	95,53%	10 441 888,93	-0,54%
Enfance famille et insertion (hors dotations aux provisions)	67 053 415,50	65 038 757,38	97,00%	64 698 500,78	0,53%
Environnement développement durable et mobilités	4 742 260,38	3 797 859,93	80,09%	2 228 953,07	70,39%
Autonomie et santé de proximité (hors dotations aux provisions)	93 996 987,00	91 567 317,88	97,42%	87 710 661,98	4,40%
Routes très haut débit habitat (hors dotations aux provisions)	3 248 511,54	2 733 717,43	84,15%	3 111 409,79	-12,14%
Jeunesse sport tourisme culture et patrimoine	7 715 852,00	6 878 485,74	89,15%	6 808 163,26	1,03%
Total mouvements de l'exercice hors dotations aux provisions	271 907 588,62	262 532 315,80	96,55%	256 067 645,56	2,52%
Dotations aux provisions	4 071 104,00	4 071 102,10	100,00%	20 069,24	20185,28%
Total général	275 978 692,62	266 603 417,90	96,60%	256 087 714,80	4,11%

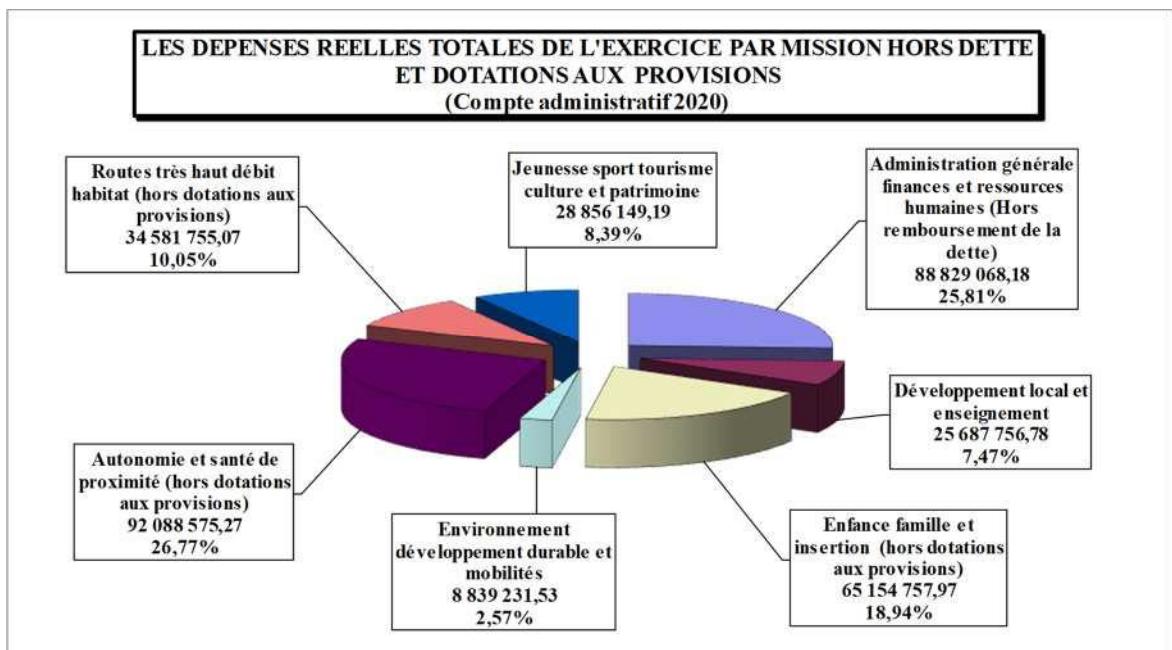
Les missions *enfance, famille et insertion* et *autonomie et santé de proximité* représentent près de 60 % des dépenses de fonctionnement hors dotations aux provisions.



c) **Une augmentation de 19,2 M€ (+ 5,93 %) des dépenses totales (hors crédits reconstituables, dette et dotations aux provisions)**

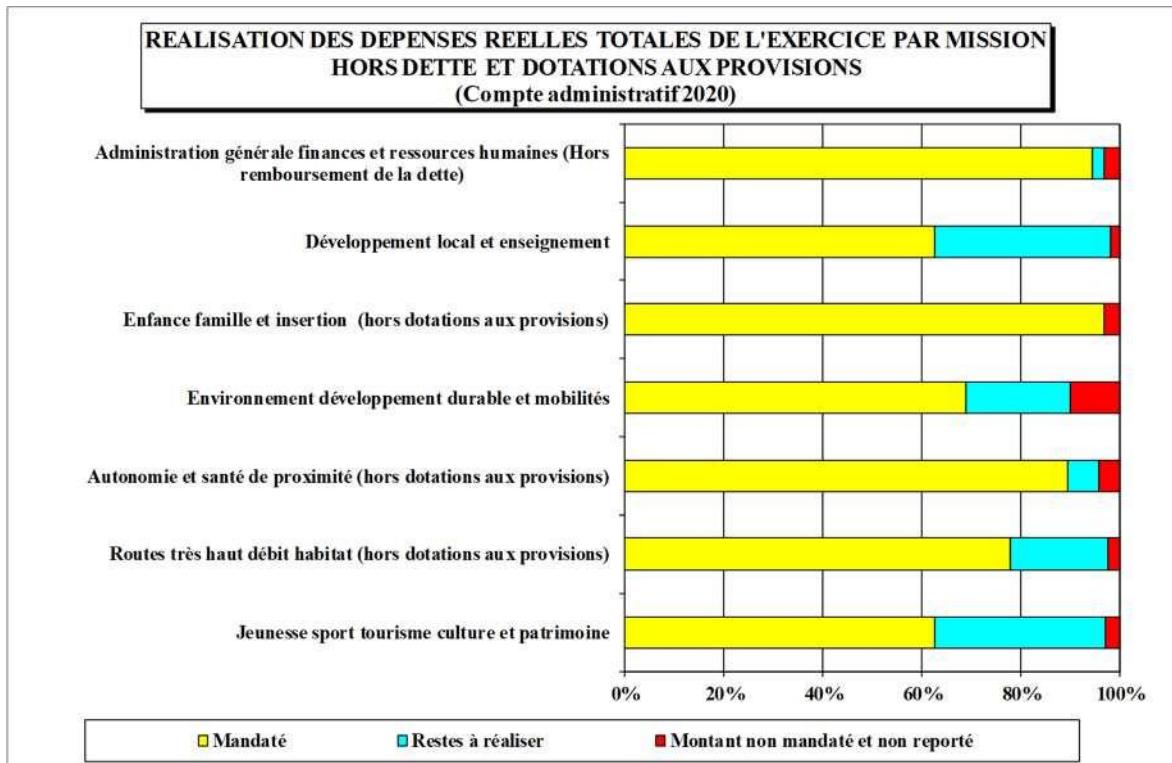
LES DEPENSES REELLES TOTALES DE L'EXERCICE PAR MISSION (Hors crédits reconstituables)					
Missions	Inscrit 2020 en euros	Mandaté 2020 en euros	Taux de réalisation 2020	Mandaté 2019 en euros	Evolution mandaté 2020 par rapport à 2019
Administration générale finances et ressources humaines (Hors remboursement de la dette)	93 892 707,38	88 829 068,18	94,61%	90 522 877,79	-1,87%
Développement local et enseignement	41 082 096,74	25 687 756,78	62,53%	24 082 127,87	6,67%
Enfance famille et insertion (hors dotations aux provisions)	67 280 849,83	65 154 757,97	96,84%	64 850 513,01	0,47%
Environnement développement durable et mobilités	12 813 107,52	8 839 231,53	68,99%	8 243 550,58	7,23%
Autonomie et santé de proximité (hors dotations aux provisions)	102 741 509,70	92 088 575,27	89,63%	87 788 790,38	4,90%
Routes très haut débit habitat (hors dotations aux provisions)	44 333 247,67	34 581 755,07	78,00%	26 414 837,83	30,92%
Jeunesse sport tourisme culture et patrimoine	46 008 056,65	28 856 149,19	62,72%	22 880 900,87	26,11%
Total mouvements de l'exercice hors dette, dotations aux provisions	408 151 575,49	344 037 293,99	84,29%	324 783 598,33	5,93%
Remboursement de la dette	7 966 684,00	7 966 680,21	100,00%	15 564 894,22	-48,82%
Dotations aux provisions	4 071 104,00	4 071 102,10	100,00%	20 069,24	20185,28%
Total général	420 189 363,49	356 075 076,30	84,74%	340 368 561,79	4,61%

Les missions *enfance, famille et insertion* et *autonomie et santé de proximité* représentent près de 46 % de ces dépenses totales.



La réalisation des dépenses réelles totales (hors crédits reconstituables, dette et dotations aux provisions) se décompose de la façon suivante en 2020 :

- Le mandaté ;
- Les restes à réaliser qui seront reportés sur l'exercice suivant ;
- Le non-mandaté et le non-reporté sur l'exercice suivant (le disponible).



2. Les recettes réelles totales du compte administratif 2020 par mission (hors crédits reconstituables, emprunt et reprises sur provisions) progressent de 2,75 % comparativement à 2019

a) Une progression de 1,7 M€ (+ 6 %) des recettes d'investissement hors emprunt

L'augmentation de 1,7 M€ des recettes d'investissement hors emprunt est due principalement à une hausse des missions :

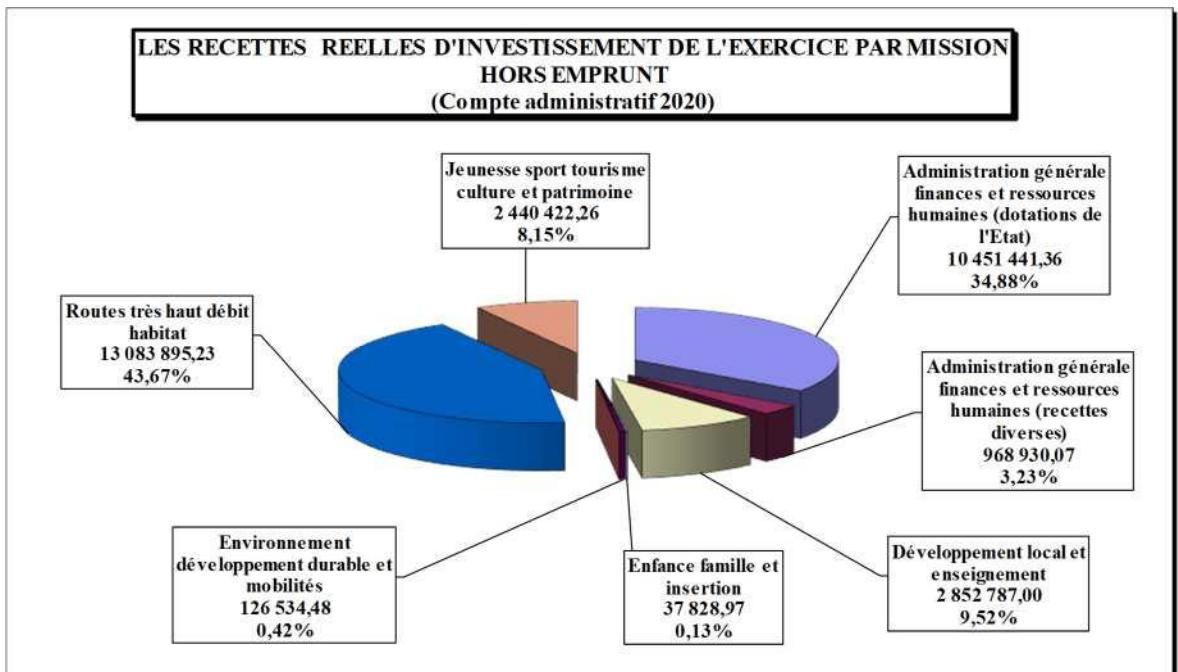
- *Administration générale, finances et ressources humaines* (+ 9,93 %) liée essentiellement à une avance remboursable de la part de l'Etat au titre du produit des droits de mutation (0,94 M€) prévue par l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 du fait de la crise sanitaire ;
- *Routes, très haut débit, habitat* (+ 15,95 %) liée aux subventions concernant les contournements routiers du programme *routes* (+ 23,10 %).

La diminution de la mission *développement local et enseignement* (- 20,25 %) provient notamment du fait que l'année 2019 enregistrait pour le programme *enseignement supérieur, recherche et innovation* une recette de 1,1 M€ représentant le solde des participations de Laval agglomération et du Conseil régional au titre de la construction du bâtiment Faculté de droit / Espe.

La baisse de la mission *jeunesse, sport, tourisme, culture et patrimoine* (- 15,08 %) concerne essentiellement les recettes relatives à Espace Mayenne (- 1,2 M€).

LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE PAR MISSION (Hors crédits reconstituables)					
Missions	Inscrit 2020 en euros	Titré 2020 en euros	Taux de réalisation 2020	Titré 2019 en euros	Evolution titré 2020 par rapport à 2019
Administration générale finances et ressources humaines (Hors emprunt)	11 376 635,00	11 420 371,43	100,38%	10 388 797,84	9,93%
<i>dont dotations de l'Etat</i>	11 176 635,00	10 451 441,36	93,51%	10 370 818,06	0,78%
<i>dont recettes diverses</i>	200 000,00	968 930,07	484,47%	17 979,78	5289,00%
Développement local et enseignement	2 420 086,00	2 852 787,00	117,88%	3 577 082,11	-20,25%
Enfance famille et insertion	87 500,00	37 828,97	43,23%	59 841,97	-36,79%
Environnement développement durable et mobilités	200 815,83	126 534,48	63,01%	83 823,27	50,95%
Autonomie et santé de proximité		0,00		0,00	
Routes très haut débit habitat	12 410 888,21	13 083 895,23	105,42%	11 283 673,12	15,95%
Jeunesse sport tourisme culture et patrimoine	2 888 120,14	2 440 422,26	84,50%	2 873 888,48	-15,08%
Total mouvements de l'exercice hors emprunt	29 384 045,18	29 961 839,37	101,97%	28 267 106,79	6,00%
Emprunt	46 270 000,00	24 000 000,00	51,87%	10 000 000,00	140,00%
Total général	75 654 045,18	53 961 839,37	71,33%	38 267 106,79	41,01%

La mission *routes, très haut débit, habitat* représente près de 44 % des recettes d'investissement hors emprunt.



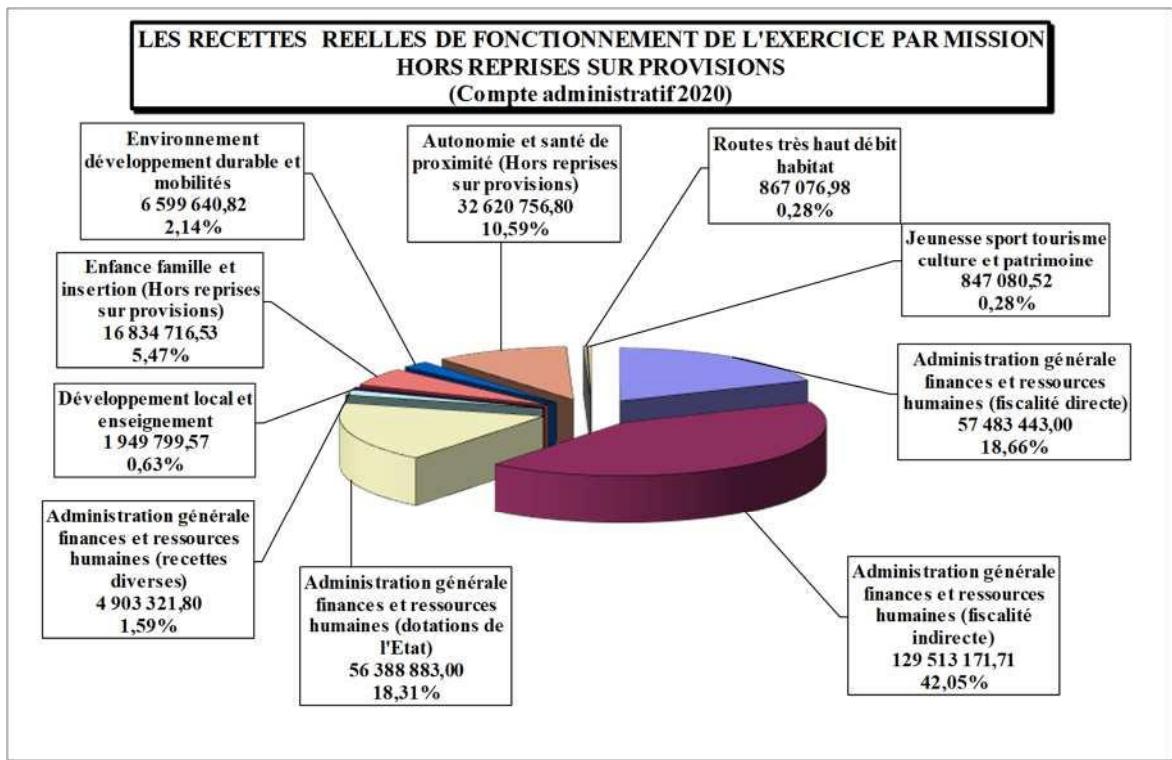
b) Une augmentation de 7,3 M€ (+ 2,44 %) des recettes de fonctionnement hors reprises sur provisions

Les recettes de fonctionnement hors reprises sur provisions intègrent :

- Une progression de la mission *administration générale, finances et ressources humaines* (+ 2,23 %), liée essentiellement à une augmentation :
 - ✓ De la fiscalité directe de 1,67 % (sans majoration des taux d'imposition) ;
 - ✓ De la fiscalité indirecte de 5,16 % [droits de mutation (+ 11,43 %) ; taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA : + 3,95%) et contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE : + 6,07 %)].
- Une diminution de la mission *développement local et enseignement* (- 35,94 %) liée essentiellement à une recette du programme *collège* concernant le versement par les collèges de la contribution à la rémunération du personnel (ex-Farpi) : - 400 000 € suite à la fermeture des collèges pendant 7 semaines pour cause de crise sanitaire.
- Une augmentation de la mission *enfance, famille et insertion* (+ 2,18 %) due à une hausse de 22,92 % de la participation financière de l'État à l'évaluation des mineurs non accompagnés (MNA) au titre du programme *prévention et protection des enfants et des familles*.
- Une augmentation de la mission *autonomie* (+ 7,11 %) liée à une hausse des recettes concernant l'action *allocations individuelles de solidarité* (+ 13,84 %).

LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE PAR MISSION (Hors crédits reconstituables)					
Missions	Inscrit 2020 en euros	Titré 2020 en euros	Taux de réalisation 2020	Titré 2019 en euros	Evolution titré 2020 par rapport à 2019
Administration générale finances et ressources humaines					
dont fiscalité directe	240 593 483,00	248 288 819,51	103,20%	242 880 405,08	2,23%
dont fiscalité indirecte	57 169 989,00	57 483 443,00	100,55%	56 536 903,00	1,67%
dont dotations de l'Etat	122 311 682,00	129 513 171,71	105,89%	123 153 209,52	5,16%
dont recettes diverses	56 370 727,00	56 388 883,00	100,03%	56 487 287,00	-0,17%
Développement local et enseignement	4 741 085,00	4 903 321,80	103,42%	6 703 005,56	-26,85%
Enfance famille et insertion (Hors reprises sur provisions)	2 085 118,00	1 949 799,57	93,51%	3 043 743,90	-35,94%
Environnement développement durable et mobilités					
Autonomie et santé de proximité (Hors reprises sur provisions)	16 467 049,00	16 834 716,53	102,23%	16 474 941,04	2,18%
Routes très haut débit habitat	6 749 200,00	6 599 640,82	97,78%	6 638 650,86	-0,59%
Jeunesse sport tourisme culture et patrimoine	32 778 049,07	32 620 756,80	99,52%	30 455 515,77	7,11%
Total mouvements de l'exercice hors reprises sur provisions	783 534,65	867 076,98	110,66%	806 327,60	7,53%
Reprises sur provisions	899 346,00	847 080,52	94,19%	370 019,85	128,93%
Total général	300 355 779,72	308 007 890,73	102,55%	300 669 604,10	2,44%
	5 261 900,00	5 261 898,16	100,00%	2 227 950,21	136,18%
	305 617 679,72	313 269 788,89	102,50%	302 897 554,31	3,42%

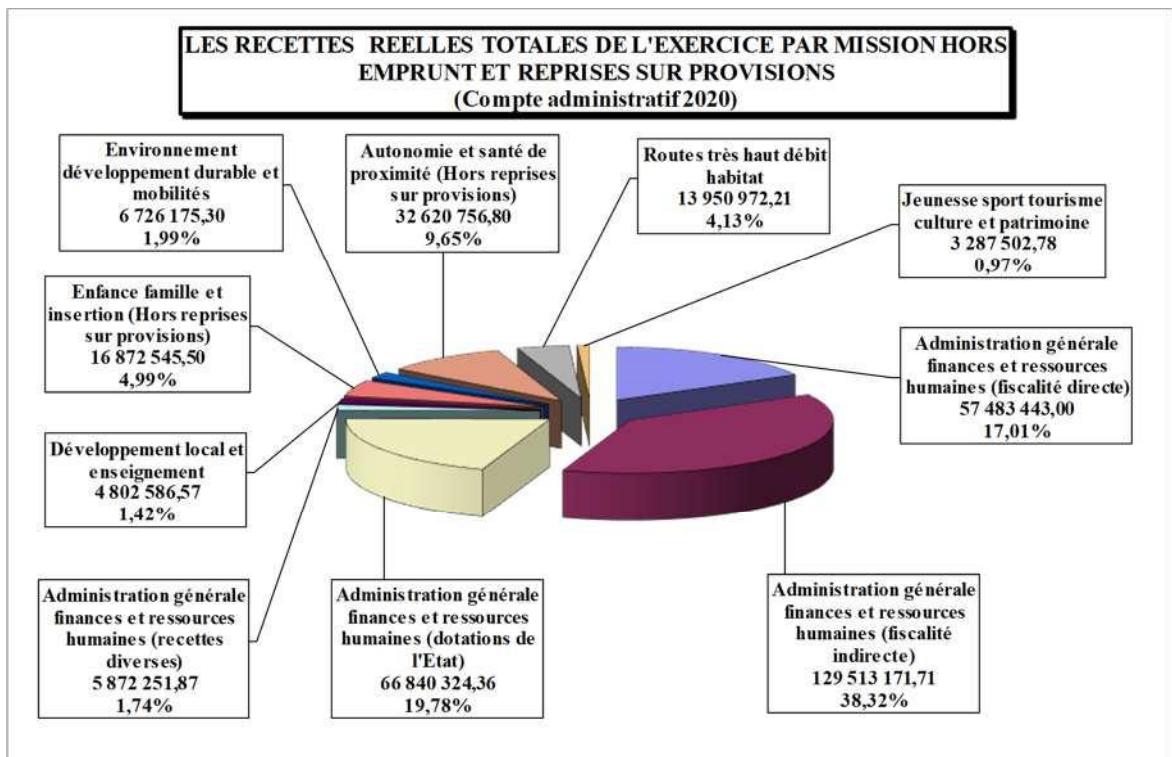
La mission *administration générale, finances et ressources humaines* représente plus de 80 % des recettes de fonctionnement hors reprises sur provisions.



c) Les recettes réelles totales du compte administratif 2020 par mission (hors crédits reconstituables, emprunt et reprises sur provisions) progressent de 9 M€ (+ 2,75 %) comparativement à 2019

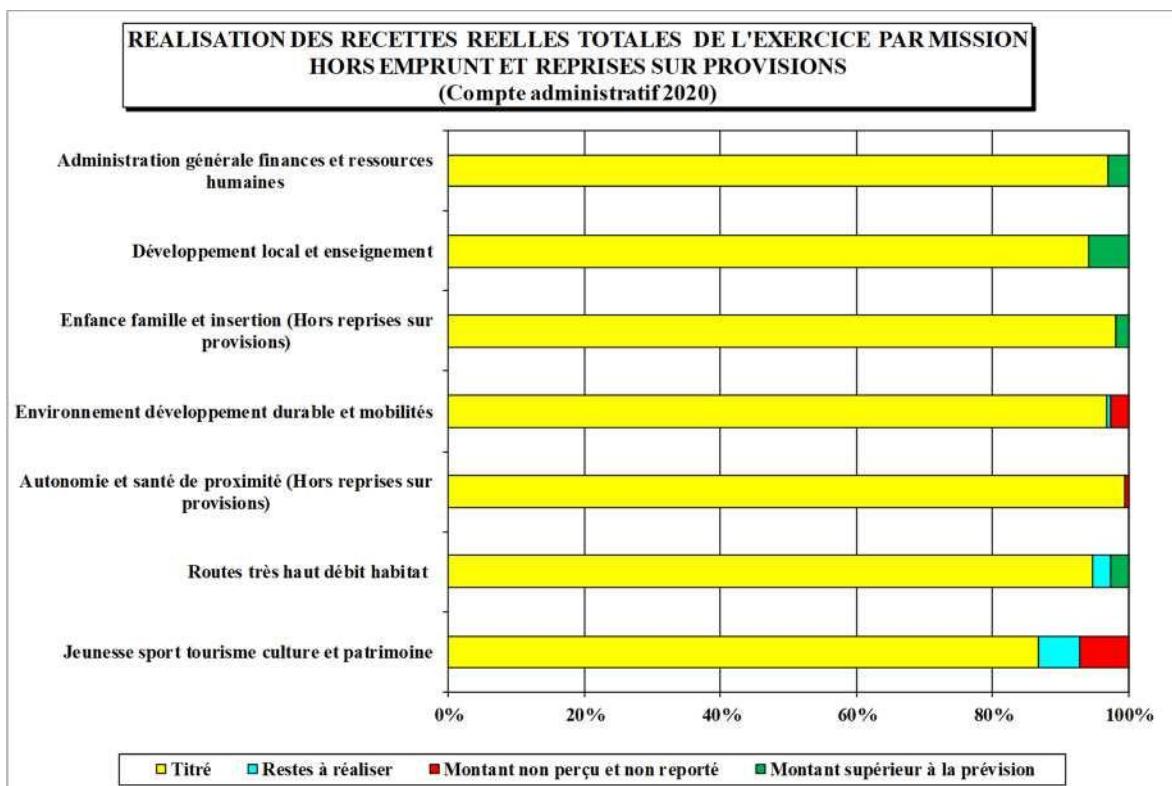
LES RECETTES REELLES TOTALES DE L'EXERCICE PAR MISSION (Hors crédits reconstituables)					
Missions	Inscrit 2020 en euros	Titré 2020 en euros	Taux de réalisation 2020	Titré 2019 en euros	Évolution titré 2020 par rapport à 2019
Administration générale finances et ressources humaines	251 970 118,00	259 709 190,94	103,07%	253 269 202,92	2,54%
<i>dont fiscalité directe</i>	57 169 989,00	57 483 443,00	100,55%	56 536 903,00	1,67%
<i>dont fiscalité indirecte</i>	122 311 682,00	129 513 171,71	105,89%	123 153 209,52	5,16%
<i>dont dotations de l'Etat</i>	67 547 362,00	66 840 324,36	98,95%	66 858 105,06	-0,03%
<i>dont recettes diverses</i>	4 941 085,00	5 872 251,87	118,85%	6 720 985,34	-12,63%
Développement local et enseignement	4 505 204,00	4 802 586,57	106,60%	6 620 826,01	-27,46%
Enfance famille et insertion (Hors reprises sur provisions)	16 554 549,00	16 872 545,50	101,92%	16 534 783,01	2,04%
Environnement développement durable et mobilités	6 950 015,83	6 726 175,30	96,78%	6 722 474,13	0,06%
Autonomie et santé de proximité (Hors reprises sur provisions)	32 778 049,07	32 620 756,80	99,52%	30 455 515,77	7,11%
Routes très haut débit habitat	13 194 422,86	13 950 972,21	105,73%	12 090 000,72	15,39%
Jeunesse sport tourisme culture et patrimoine	3 787 466,14	3 287 502,78	86,80%	3 243 908,33	1,34%
Total mouvements de l'exercice hors emprunts, reprises sur provisions	329 739 824,90	337 969 730,10	102,50%	328 936 710,89	2,75%
Emprunt	46 270 000,00	24 000 000,00	51,87%	10 000 000,00	140,00%
Reprises sur provisions	5 261 900,00	5 261 898,16	100,00%	2 227 950,21	136,18%
Total général	381 271 724,90	367 231 628,26	96,32%	341 164 661,10	7,64%

La mission *administration générale, finances et ressources humaines* représente près de 77 % des recettes totales hors emprunt et reprises sur provisions.



La réalisation des recettes réelles se décompose de la façon suivante en 2020 :

- Le titré ;
- Les restes à réaliser qui seront reportés sur l'exercice suivant ;
- Le montant supérieur à la prévision ;
- Le non-titré et le non-reporté sur l'exercice suivant (le disponible).



3. Les dépenses réelles nettes totales du compte administratif 2020 par mission (hors crédits reconstituables)

Le tableau ci-dessous met en évidence, pour chaque mission, la réalisation et l'évolution constatées.

LES DEPENSES REELLES NETTES TOTALES DE L'EXERCICE PAR MISSION (Hors crédits reconstituables)					
Missions	Inscrit 2020 en euros	Mandaté 2020 en euros	Taux de réalisation 2020	Mandaté 2019 en euros	Evolution mandaté 2020 par rapport à 2019
Administration générale finances et ressources humaines (Hors emprunt et dette)	-158 077 410,62	-170 880 122,76	108,10%	-162 746 325,13	5,00%
Développement local et enseignement	36 576 892,74	20 885 170,21	57,10%	17 461 301,86	19,61%
Enfance famille et insertion (Hors provisions)	50 726 300,83	48 282 212,47	95,18%	48 315 730,00	-0,07%
Environnement développement durable et mobilités	5 863 091,69	2 113 056,23	36,04%	1 521 076,45	38,92%
Autonomie et santé de proximité (hors provisions)	69 963 460,63	59 467 818,47	85,00%	57 333 274,61	3,72%
Routes très haut débit habitat (hors dotations aux provisions)	31 138 824,81	20 630 782,86	66,25%	14 324 837,11	44,02%
Jeunesse sport tourisme culture et patrimoine	42 220 590,51	25 568 646,41	60,56%	19 636 992,54	30,21%
Total mouvements de l'exercice hors dette, dotations aux provisions	78 411 750,59	6 067 563,89	7,74%	-4 153 112,56	-246,10%
Emprunt et dette	-38 303 316,00	-16 033 319,79	41,86%	5 564 894,22	-388,12%
Provisions	-1 190 796,00	-1 190 796,06	100,00%	-2 207 880,97	-46,07%
Total général	38 917 638,59	-11 156 551,96	-28,67%	-796 099,31	1301,40%

Il convient de signaler une progression des dépenses nettes totales des missions :

- *Administration générale, finances et ressources humaines (+ 5 %) ;*
- *Développement local et enseignement (+ 19,61 %) ;*
- *Environnement, développement durable et mobilités (+ 38,92 %) ;*
- *Autonomie et santé de proximité (+ 3,72 %) ;*
- *Routes, très haut débit, habitat (+ 44,02%) ;*
- *Jeunesse, sport, tourisme, culture et patrimoine (+ 30,21 %).*

Il faut souligner une très légère diminution des dépenses nettes totales de la mission *enfance, famille et insertion* (- 0,07 %).

*

*

En conclusion, il résulte un montant d'excédent global de clôture de 10,4 M€ qui constituera notre marge de manœuvre pour l'équilibre du budget supplémentaire pour 2021.

Je vous prie de bien vouloir voter le compte administratif 2020 du budget principal et les résultats y figurant, et affecter le résultat de fonctionnement comme proposé précédemment.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

LA MAYENNE
Le Département

MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES

Programme systèmes
d'information

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME SYSTÈMES D'INFORMATION

Les finalités et enjeux

Mettre à disposition des agents et des élus de l'institution un système d'information permettant la mise en œuvre des politiques du Conseil départemental, dans le souci d'une démarche écoresponsable et éco-citoyenne

Les chiffres clés de contexte

Les 3 systèmes d'information intègrent environ 1 700 utilisateurs pour le CD53, 10 000 utilisateurs pour les collèges publics mayennais et 1 300 pompiers (professionnels ou non).

Ces systèmes intègrent un peu plus de 125 sites, 5 000 PCs, 800 équipements réseaux, 700 téléphones portables, 800 vidéoprojecteurs.

Le parc applicatif est très hétérogène entre ces 3 systèmes d'information. Le Département dispose d'environ 150 applications métiers et les collèges disposent de 130 applications dans un catalogue en libre-service et utilisent environ 500 applications/utilitaires distincts.

Les données sont traitées par 75 serveurs physiques, 750 serveurs virtuels et représentent 85 To de données sauvegardées.

Le contexte sanitaire a démontré la solidité de l'infrastructure en place en permettant à la quasi-totalité des agents de télétravailler dès les 1ères annonces gouvernementales.

Les projets applicatifs ont été quelques peu ralentis du fait du contexte sanitaire et par conséquent beaucoup de projets ont débuté sur le second semestre sans avoir été finalisés sur cette même année.

1 Le rappel des objectifs 2020

- La modernisation des outils de communication et de collaboration
- Des actions importantes autour de la mise en œuvre opérationnelle de la Gestion Electronique des Documents (GED)
- Poursuivre le maintien en condition opérationnelle et effectuer les évolutions nécessaires pour intégrer les futurs usages liés à la transformation numérique

2 Les principales réalisations de 2020

Quelques chiffres :

Le maintien en condition opérationnelle a mobilisé en 2020, 3 411 582,23 € sur 4 035 959,29 € soit 85 % du budget. Le contexte sanitaire a été l'occasion pour la DSN de renouveler une partie de son infrastructure et d'investir dans des outils de sécurisation pour se prémunir des cyberattaques.

Les principales réalisations de la transformation numérique

La transformation numérique touche l'ensemble des directions. Le travail collaboratif, la digitalisation, la dématérialisation, autant de changements qui viennent impacter les organisations habituelles.

➤ Axe 1 : une gouvernance du système d'information partagée

Cet axe vise à mettre en place une véritable gouvernance du système d'information en vue de son pilotage, de l'amélioration de la qualité de service et l'accompagnement de la transformation numérique.

- ✓ La mission transformation numérique initiée par le Directeur général des services vise à organiser les acteurs de la transformation et rendre plus visible et lisible les actions de transformations numériques ou non de la collectivité. Un diagnostic de l'existant a été effectué en fin d'année 2020 et une nouvelle organisation sera mise en place au cours du 1^{er} semestre 2021.

Axe 2 : une collectivité numérique : 535 751,96 €

Cet axe vise à dématérialiser l'information circulante, rendre disponibles des outils collaboratifs modernes, enrichir et moderniser le système d'information en vue de favoriser la mobilité au sein de l'institution :

- ✓ Le renouvellement du stockage pour assurer les nouveaux usages de demain pour 310 654 €,
- ✓ La poursuite du déploiement de l'outil Webassma à destination des assistant(e)s maternel(le)s pour 51 000 €,
- ✓ Le déploiement et la mise en production des sites pilotes pour la GED, à savoir les agréments PMI et APA pour 114 641 €,
- ✓ La mise en production de la M57 pour 9 228 €.

De nombreuses actions ont été initiées en 2020 sans impact budgétaire, en prévision de déploiements au cours de l'année 2021 et notamment les lancements de procédures en vue de :

- ✓ L'acquisition d'un outil de gestion du recrutement,
- ✓ La réalisation d'une étude préalable à la ré-informatisation de la Bibliothèque départementale de la Mayenne (BDM),
- ✓ La mise en place d'un outil de billetterie en ligne pour les 3 sites patrimoniaux,
- ✓ La migration de l'outil de gestion des identités UserCube.

Mais aussi :

- ✓ La refonte du système informatique des archives – Mise en production PLEADE,
- ✓ Le lancement des travaux GED RH avec la Direction de la qualité et de la performance,
- ✓ Le coffre-fort électronique pour la dématérialisation des bulletins de paye des élus et des agents.

Axe 3 : un citoyen digital : 8 073,53 €

Cet axe vise à développer et améliorer la relation à l'usager du service public départemental et au citoyen mayennais, et favoriser l'e-numérique pour tous.

- ✓ La mise en œuvre du site internet Petite Enfance pour 8 073 €,
- ✓ La poursuite des migrations des collèges en Windows 10,
- ✓ Le déploiement du plan numérique dans l'ensemble des collèges.

Axe 4 : un territoire connecté et durable : 71 414,71 €

Cet axe vise à rendre accessible l'information et développer l'intelligence territoriale. Il s'agit de rendre accessible sur l'ensemble du territoire l'information et la data en général ou de développer l'intelligence territoriale.

- ✓ La participation à des projets de mutualisation (le cartable numérique pour les élus avec le Centre de Gestion, le déploiement du Plan de corps de rue simplifié (PCRS) avec le Territoire d'Energie Mayenne, le SAEir Système d'Archivage Electronique avec les 5 Départements et la Région) pour un total de 42 084 €,
- ✓ Les sites internet des musées à Sainte Suzanne et à Jublains, pour 25 975 €.

Axe 5 : un système d'information agile et de confiance : 3 420 719,09 €

Cet axe vise à garantir le maintien en condition opérationnel du système d'information tout en l'urbanisant et le sécurisant.

- ✓ Le Maintien en Condition Opérationnelle, pour 3 411 582,23 €,
- ✓ La migration progressive des postes en Windows 10/Office 365 et compatible avec le les solutions collaboratives O365,
- ✓ La mutualisation et simplification de l'architecture technique du Département (incluant les collèges),
- ✓ La poursuite de l'automatisation de la gestion des identités,
- ✓ La sensibilité à la sécurité.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

Le maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure dans le contexte sanitaire n'a pas eu d'impact financier significatif car le matériel des agents et l'infrastructure sont compatibles avec ce mode de fonctionnement.

Le contexte a cependant demandé un investissement supplémentaire pour les agents de la DSN pour accompagner les professionnels. On peut notamment dénombrer une augmentation du nombre d'incidents en 2020 par rapport à 2019.

Le mode de fonctionnement actuel d'usage du système d'information est particulier car la majorité des agents sont en situation de télétravail, ce qui oblige les équipes de la DSN à limiter toutes les actions de maintenance préventive au strict nécessaire.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

La crise sanitaire a permis de mettre en avant la solidité de l'infrastructure et a permis dès le 1^{er} jour du confinement, la mise en situation de télétravail de la quasi-totalité des agents à quelques exceptions.

Pendant le confinement, le nombre de visioconférence a explosé et a pu atteindre 350 par jour.

Le Département a mis à disposition du SDIS, 2 salles de visioconférence et une solution de télétravail pour l'ensemble de ses agents.

Il a été fourni à plus de 270 collégiens en situation de décrochage scolaire, des ordinateurs portables pour assurer une continuité pédagogique pendant le confinement.

Le déploiement de 1 600 Pc fixes ou portables dans les 27 collèges mayennais a été opéré dans le cadre du déploiement du plan numérique.

L'ensemble des courriers postaux a été numérisé pendant la période de confinement afin d'assurer la continuité de service au sein de la collectivité.

Le vote électronique a été démocratisé lors des sessions du Conseil départemental pour permettre aux élus à distance d'exprimer leur voix. Cette solution devra évoluer vers un dispositif qui répond aux exigences légales du vote électronique.

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Les dépenses :

Actions	Réalisé en 2019	Réalisé en 2020	Évolution
Un citoyen digital	390 293,63 €	8 073,53 €	-97,93 %
Une collectivité numérique	867 100,16 €	535 751,96 €	-38,21 %
Un système d'information agile et de confiance	2 743 570,80 €	3 420 719,09 €	+ 24,68 %
Un territoire connecté et durable	137 625,93 €	71 414,71 €	- 48,11 %
Total	4 138 590,52 €	4 035 959,29 €	- 2,48 %

Les dépenses sont désormais stables avec une légère diminution cette année. Le confinement a contraint la direction à reporter certains projets ou bien seulement initialiser les phases de préparation. L'impact budgétaire aura lieu sur l'année 2021 avec la mise en production de ces différents chantiers.

La DSN a profité de cette période particulière pour investir et consolider son système d'information. Elle a pu notamment se faire accompagner pour renforcer la sécurisation de son système d'information ou finaliser la migration Office 365.

Les recettes :

Une recette, sur l'action *un système d'information agile et de confiance*, de 102 599,11 € correspond au remboursement d'achat de matériel et des licences pour le SDIS.

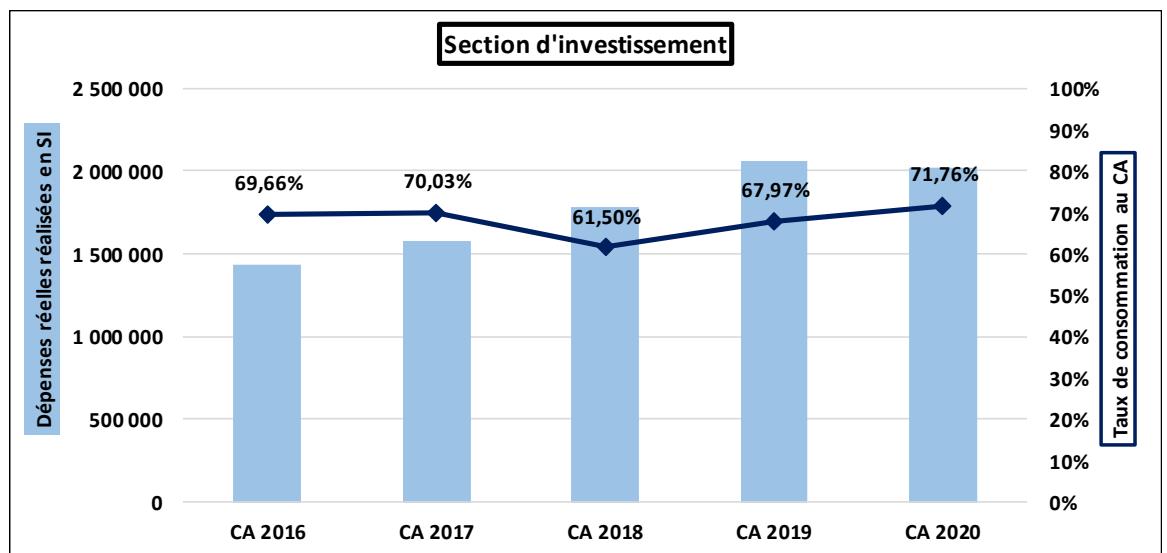
5.2 Les indicateurs de coûts du programme

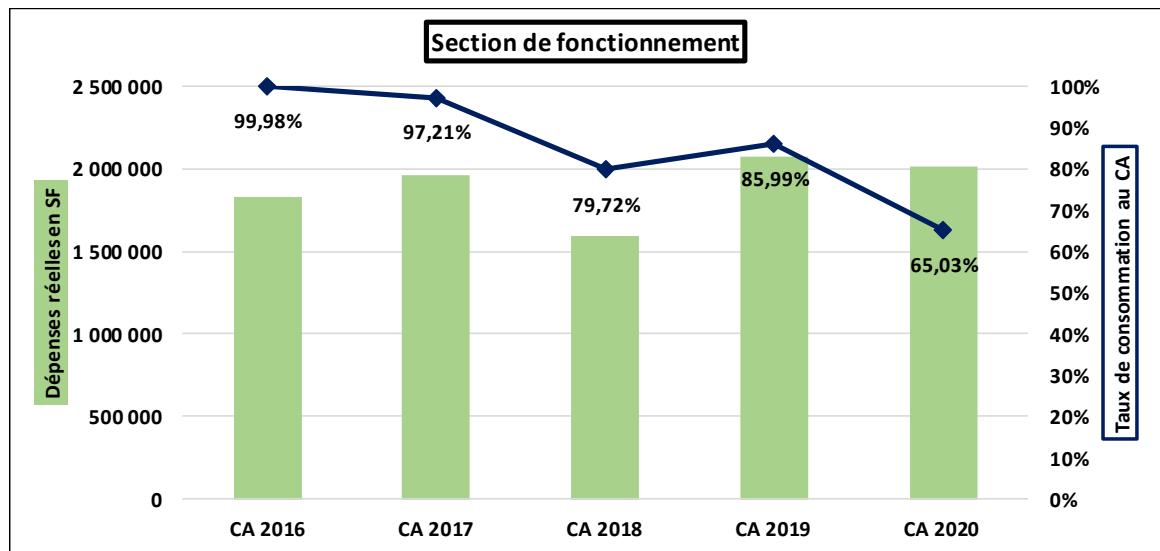
Indicateurs (Investissement + fonctionnement)	2019	2020	Évolution
	Coût agent	Coût agent *	
Un citoyen digital	291,05 €	6,00 €	-97,94 %
Une collectivité numérique	646,61 €	398,03 €	-38,44 %
Un système d'information agile et de confiance	2 045,91 €	2 541,40 €	+24,21 %
Un territoire connecté et durable	102,63 €	53,06 €	-48,30 %
Total	3 086,20 €	2 998,48 €	-2,84 %

*Sur les 1346 agents présents, hors assistants familiaux

Les coûts par agent sont relativement stables par rapport à l'an passé.

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices





Lecture : au sein de la section :

- à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée.
- à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

La section fonctionnement connaît une baisse du taux de consommation car une commande importante de prestations de services n'a pas été effectuée dans son intégralité en 2020. Le taux de consommation pour la section investissement, quant à lui, augmente légèrement même si comme pour le fonctionnement, une commande importante de matériel n'a pas pu être payée faute de livraison dans les délais sur l'année 2020.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Le système d'information a permis aux élus et agents de poursuivre leur activité dans des conditions similaires à une situation normale. Cette qualité de service rendue aux utilisateurs a permis une continuité de service et donc d'assurer les missions de service public de la collectivité dans un contexte de crise.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Systèmes d'information

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Un citoyen digital	67 595,00	0,00	0,00 %	122 755,36	-100,00 %
	Une collectivité numérique	206 191,00	96 497,51	46,80 %	279 905,48	-65,52 %
	Une gouvernance système d'information partagée	0,00	0,00			
	Un système d'information agile et de confiance	2 771 228,00	1 895 425,93	68,40 %	1 656 570,31	14,42 %
	Un territoire connecté et durable	56 586,00	24 960,00	44,11 %	14 540,24	71,66 %
Fonctionnement		3 101 600,00	2 016 883,44	65,03 %	2 073 771,39	-2,74 %
Investissement	Un citoyen digital	8 074,00	8 073,53	99,99 %	267 538,27	-96,98 %
	Une collectivité numérique	608 418,85	439 254,45	72,20 %	587 194,68	-25,19 %
	Un système d'information agile et de confiance	2 117 451,36	1 525 293,16	72,03 %	1 087 000,49	40,32 %
	Un territoire connecté et durable	79 547,03	46 454,71	58,40 %	123 085,69	-62,26 %
Investissement		2 813 491,24	2 019 075,85	71,76 %	2 064 819,13	-2,22 %
Total		5 915 091,24	4 035 959,29	68,23 %	4 138 590,52	-2,48 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Systèmes d'information

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Une collectivité numérique	0,00	0,00		30 000,00	-100,00 %
	Un système d'information agile et de con fiance	60 000,00	102 599,11	171,00 %	204 233,98	-49,76 %
Fonctionnement		60 000,00	102 599,11	171,00 %	234 233,98	-56,20 %
Total		60 000,00	102 599,11	171,00 %	234 233,98	-56,20 %



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES**

Programme gestion mobilière et
immobilière

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

GESTION MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Les finalités et enjeux

Contribuer au bon fonctionnement de l'administration départementale par des stratégies d'achat et de gestion patrimoniale innovantes, offrant dans des conditions éco-responsables, des locaux, des équipements, une flotte d'engins, des matériels techniques et des moyens logistiques mutualisés en adéquation avec les missions des directions.

Les chiffres clés de contexte

1 217 AGENTS exercent près de 170 métiers ;

227 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES :

- 88 propriétés du CD53 pour le CD53
- 26 propriétés du CD53 mises à disposition de tiers
- 33 propriétés autres (collèges, quais de transfert...)
- 1 propriété de l'Etat mise à disposition du CD53 (bibliothèque départementale)
- 79 propriétés louées pour les besoins des services

612 VÉHICULES et ENGINS motorisés (au 23/9/2020) :

- 334 véhicules légers et petits utilitaires (193 diesel, 91 électrique, 47 essence, 2 hybride, 1 sans permis)
- 69 fourgons
- 77 poids lourds
- 44 deux-roues (dont 4 scooters et 40 vélos à assistance électrique)
- 88 engins de travaux publics et pour espaces verts (dont 46 tracteurs)

1 Le rappel des objectifs 2020

Les actions du programme *gestion mobilière et immobilière* ont été amputées en 2020 en raison de l'arrêt de l'activité des agents en présentiel pendant le 1^{er} confinement notamment. A noter un surcroît de démarches, rendu nécessaire par la crise sanitaire mais financièrement imputé sur le programme *sécurité sanitaire*. Ainsi, les objectifs 2020 ci-dessous, ont quelque peu été bouleversés :

- Objectif A : La gestion du patrimoine immobilier [vente de biens immobiliers, optimisation dans l'existant : mises en sécurité et gestion des accès, poursuite de la mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP (jusqu'en 2024)] ;
- Objectif B : La mise en œuvre des axes stratégiques de l'agenda 21 en optimisant les moyens techniques et en diminuant la consommation énergétique ;
- Objectif C : La poursuite de la mise en œuvre des orientations du plan de déplacement de l'administration départementale (PDAD) ;
- Objectif D : La participation au projet de gestion électronique des documents (GED) et, en parallèle, la création d'une cellule de numérisation des flux papiers entrants et la préparation (nettoyage) du stock de dossiers des usagers à numériser par un prestataire extérieur.

2 Les principales réalisations de 2020

Se rapportant à :

- Objectifs A et B
- Des opérations de grosses réparations, aménagements et mises en sécurité :
 - Les études relatives au site départemental du 95 rue du Pressoir Salé à Laval ont débouché sur la réaffectation en bureaux du pavillon du gardien. Elles se poursuivront par la mise aux normes et la réhabilitation de l'atelier départemental ainsi que la rénovation de l'atelier routier départemental ;
- Une gestion immobilière optimisée

- Objectif C
 - Le lancement et l'attribution du marché cartes carburant ont été menés à leur terme : MOONCARD de MOON GROUP
 - Une nouvelle procédure d'achats GNR – ESSENCE et GAZOLE en vrac a été mise en œuvre via l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) ;
 - La participation aux démarches de promotion de véhicules électriques équipés pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sur les territoires des EPCI mayennais à destination de structures spécialisées dans le transport des personnes âgées/handicapées ont permis d'aboutir à l'acquisition de 4 NISSAN sur les 9 envisagés (impact sur le programme *autonomie*).
 - La remise en état de la flotte de 53 Bluecars, afin d'affecter 20 unités aux aides à domicile employées dans les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), dans le cadre de l'attractivité des métiers initiée dans le plan *May'âînés*.

- Objectif D
 - La direction des moyens généraux a repris la gestion comptable du marché de numérisation du stock de dossiers des usagers passé avec la Société JOUVE de Mayenne. La création d'une cellule de numérisation (recrutement de 3 personnes) a vu le jour en septembre. Elle est installée dans des espaces jouxtant l'atelier de reprographie au rez-de-chaussée de l'hôtel du département.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

Sur l'activité :

Pendant toute la période de pandémie, le programme gestion mobilière et immobilière a assuré pour une partie, ses missions en distanciel :

- Prospection sur des marchés très tendus et peu habituels (masques FFP2, masques chirurgicaux, puis en tissu mais normés, masques inclusifs, gants, blouses, visières, plexiglas...);
- Commandes en masse des équipements de protection, mandatement, rédactions notes diverses ;
- Lancement d'une procédure en vue de la passation d'un marché de fournitures d'équipements de protection individuelle, en lien avec la crise sanitaire.

Le programme a été fortement impacté et mobilisé sur la partie « opérationnelle » par le maintien au quotidien du lien entre les sites, avec :

- La numérisation des courriers entrants,
- La réception, le stockage et le suivi des stocks EPI au magasin départemental, à destination des PARTENAIRES (en lien étroit avec la direction de l'autonomie) et pour tous les besoins INTERNES,
- La récupération quotidienne, pendant plusieurs semaines, des 300 000 masques achetés par le Département auprès de TDV Industries à Laval, destinés à tous les Mayennais. Une prise en charge régulière était nécessaire sur les lieux de fabrication (Fémilux à Brûlon, Fonlupt à Ballots, ELC Fougères et Maille-création à Port-Brillet) vers le SDIS à St Berhevin pour permettre un stockage sécurisé avant la mise sous film réalisée chez BRIO Grafic à Laval puis la distribution,
- L'accomplissement de missions parfois hors de son périmètre habituel (distribution de repas, transfert de jeunes mineurs des hôtels lavallois vers d'autres lieux d'hébergement, livraisons d'équipements de protection sur le territoire mayennais -sites départementaux, collèges...)

Sur le budget :

Les niveaux de dépenses de nombreux postes sont inférieurs à ceux de 2019.

Comme indiqué précédemment, les charges liées aux achats en lien avec la pandémie sont inscrites dans le programme *sécurité sanitaire*.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

Les démarches menées par la direction des moyens généraux à partir de mars 2020, ont permis d'acquérir pour :

133 805,39 € d'équipements de sécurité pour les besoins des PARTENAIRES

180 062,74 € d'équipements de sécurité pour les besoins internes de la Collectivité

1 502 985,41 € de lots conséquents de masques tout type selon les publics ciblés

Soit la répartition, par catégories de biens :

Par grande catégorie	Qté	Partenaires	Interne	Mayennais et autres
Gel et solution Hydroalcoolique	litre	5 235	6 363	
Charlottes	unité	20 200	3 325	
Surchaussures	unité	33 800	420	
Gants	unité	289 200	57 481	
Visières - lunettes	unité	401	413	
Blouses, ponchos, combinaison, manches jetable	unité	71 565	11 591	
Tabliers	unité	63 100		
Masques chirurgicaux/ FFP2	unité		89 535	300 000
Masques tissu	unité		35 456	300 000
Lingettes désinfectantes	unité		55 020	
Lingettes lavables	unité		4 663	
Distributeurs de GHA	unité		25	
Protections plexi	unité		357	
Thermomètres	unité		27	
Désinfectant	flacon			1 607

Réduction du kilométrage effectué par les collaborateurs avec les véhicules de service au cours de l'année 2020 : - 584 837 km par rapport à 2019 (-18,47%)

5 Les données budgétaires et comptables

DEPENSES	Mandaté 2020	Mandaté 2019	Evol. en %
Fonctionnement	5 903 633,85 €	5 625 781,12 €	4,94%
Investissement	3 679 744,80 €	6 389 549,45 €	-42,41%
Total	9 583 378,65 €	12 015 330,57 €	-20,24%

RECETTES	Titré 2020	Titré 2019	Evol. en %
Fonctionnement	389 276,77 €	442 762,68 €	-12,08%
Investissement	32 914,07 €	17 979,78 €	83,06%
Total	422 190,84 €	460 742,46 €	-8,37%

A noter une diminution globale des dépenses réalisées au cours de cette année particulière de -20,24% et de -8,37% pour les recettes.

5.1 Commentaire des principales évolutions

Gestion mobilière

L'action **gestion des moyens mobiliers** présente un total en dépenses de 2 117 799,65 €, en diminution de -10,06 % par rapport au BP 2019. Un rattrapage partiel des dépenses s'est opéré à compter de la reprise d'activité des directions en mai 2020 :

- Le poste relatif au nettoyage des locaux, le plus important de l'action avec 587 938,49 €, est en baisse de - 6% par rapport à 2019. La prestation ménage a été stoppée sur tous les sites dès le début du confinement et ce pendant plusieurs mois, en revanche il a été nécessaire de renforcer la prestation lors de la reprise d'activité (désinfection des points de contacts communs, renforcement des fréquences de passages, utilisation de produits virucides, ...). Le renforcement des prestations est toujours d'actualité et impacte également le budget 2021.
- Le second poste notable de l'action se rapporte aux frais d'affranchissement avec un niveau de dépenses de 235 331,97 € en diminution de - 9,24 % par rapport à 2019 ; étant précisé que des envois en nombre de masques en tissu vers des publics ciblés ont été réalisés (assistants familiaux, assistantes maternelles, enfants confiés...)
- Le poste relatif à la maintenance avec un niveau de dépenses de 93 520,16 € est en forte baisse, - 43,58 %, se rapporte principalement aux coûts versés aux gestionnaires du parc des copieurs loués et des deux presses numériques de l'imprimerie intégrée.
- Les achats de petits équipements réalisés à hauteur de 81 218,57 €, sont très en deçà de 2019, -32,56 % car il y a eu moins de besoins exprimés par les services en raison du confinement.
- Nous trouvons ensuite les postes se rapportant aux frais de repas, foires, prestations de services, réceptions, en baisse par rapport au BP 2019.
- En revanche, le poste locations mobilières avec un niveau de dépenses de 192 575 € est en forte hausse, +46,04 % ; il comprend notamment la location du parc des photocopies, des presses numériques (nouvel équipement avec un loyer plus onéreux et un trimestre supplémentaire supporté par le budget 2020), des batteries de véhicules électriques (en fort développement, + 19 000€) ainsi que la mise à disposition de machines à affranchir déployées sur les différents sites, à l'exception des sites lavallois pour lesquels l'affranchissement est centralisé à l'hôtel du département.
- Puis les postes de fournitures administratives et consommables informatiques, via un marché public passé auprès de la société LYRECO, sont en légère augmentation par rapport à 2019, + 5,77% avec un niveau de dépenses de 175 774,21 €.
- Et enfin, il faut noter la prise en compte sur le programme d'une nouvelle dépense destinée à couvrir le coût de la numérisation du stock de dossiers des usagers réalisée par la Sté JOUVE à partir de juillet 2020, à hauteur de 63 658,28 €.

En parallèle, cette action comporte des recettes, en fonctionnement, d'un montant total de 159 800,90 € en légère hausse de 1,64 % par rapport à 2019. Elle a notamment bénéficié du versement annuel de 60 000 € au titre du remboursement des frais généraux de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ainsi que du budget annexe *déchets* et du produit des ventes réalisées par Webenchères (pour les biens mobiliers du Département inutilisés ou obsolètes, hors inventaire) et par France Domaines (pour les véhicules).

S'agissant des *fluides*, dépenses incontournables de cette action, ils atteignent globalement 829 736,30 €, en hausse de 8,44% par rapport au BP 2019.

Pour mémoire, la Collectivité souscrit au marché de gaz au tarif dérégulé via l'UGAP (Union des groupements d'achats publics), depuis le 1^{er} juin 2019. Pour la fourniture électrique, le Département est intégré dans le groupement de commandes via Territoire d'énergie Mayenne (consommation des sites jaunes et verts), depuis le 1^{er} janvier 2019.

Mobilités : Le niveau de réalisation global de cette action s'élève en dépenses à 3 059 302,08 €. Il est en régression de -2,34% par rapport au BP 2019.

Les postes sensibles de cette action ont connu des évolutions disparates en fonctionnement :

- Carburants +12,15%
- Carburant fuel en vrac -22,08%
- Entretien, fournitures pour atelier -14 ,34%
- Prestations externalisées d'entretien et réparation sont plus élevées +28,13% (hausse liée au coût des travaux sur les Bluecars)

En investissement, s'agissant des deux postes d'achat de matériel de transport :

- Pour les besoins en véhicules légers de l'institution, le niveau de dépenses est de -41,33% (auquel il faut ajouter les engagements reportés sur 2021 soit 135 492,18 €). A noter l'acquisition de 60 vélos à destination des collégiens mayennais (LC 6825) dans le cadre de la stratégie « bas carbone » du département qui entend mener une politique ambitieuse en matière de mobilités durables. A ce titre, le développement de l'usage du vélo auprès de tous les mayennais, en particulier auprès des jeunes publics, constitue une priorité. 36 vélos impactent le CA 2020, le solde sera mandaté sur 2021.
- Pour les besoins de l'exploitation routière dont la viabilité hivernale, le niveau de dépenses est +41,53% (importants reports de 2019 à hauteur de 920 208 €). Le niveau important de reports s'explique par des délais de livraison de plus en plus dégradés.

Les recettes à l'actif de cette action s'élèvent à 50 623 €, elles sont en baisse de -26,85%, en raison d'une faible demande d'interventions du SDIS sur la préparation des camions avant passage aux mines. Le niveau concernant le remboursement par le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses pour couvrir les frais d'entretien et de carburant de sa flotte ainsi que ses frais d'affranchissement, est légèrement inférieur -9,17%.

L'action **investissement moyens mobiliers** présente une baisse globale de près de -51 % par rapport à l'exercice 2019 avec un niveau de dépenses de 310 378 €. Des reports ont été inscrits sur l'exercice 2021 à hauteur de 26 723,79 € pour des engagements tardifs.

Gestion immobilière

L'action **investissement parc immobilier** présente en dépenses réalisées, un total de 1 869 275,09 €, soit -56,61% par rapport à 2019.

En recettes, le total encaissé s'élève à 40 823,39 €.

L'action **gestion du parc immobilier** présente un total des dépenses réalisées de **1 396 886 €**, soit +69,86 % par rapport à 2019.

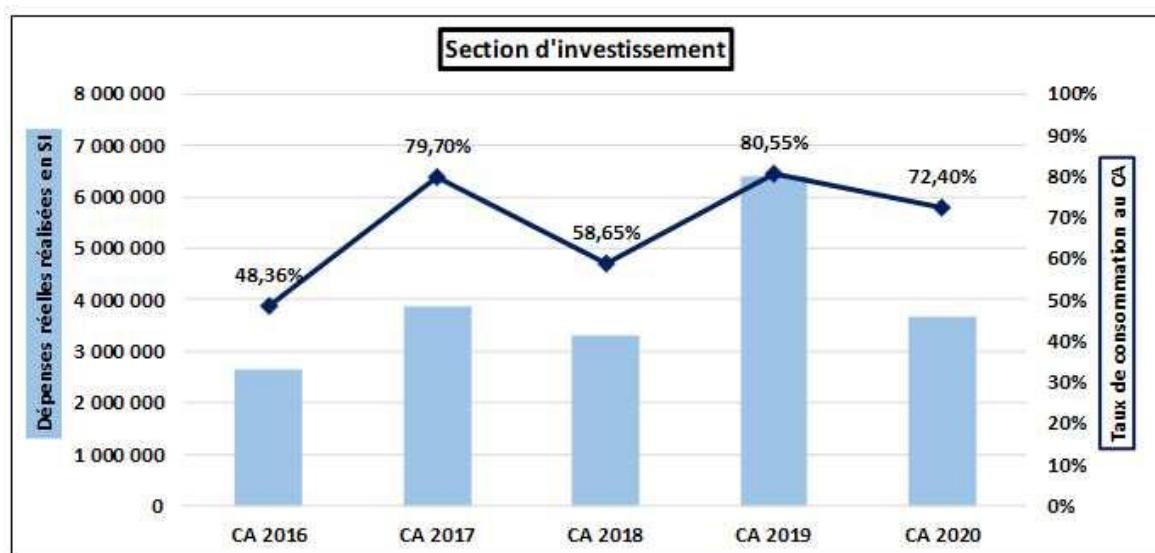
Au sein de cette action, figurent le suivi et les paiements 2020 assurés par le service immobilier concernant les postes de dépenses charges locatives et de copropriété + 214,02% par rapport à 2019 (Murat, Paradis, Boticelli principalement...), les loyers immobiliers +189,70%, les taxes foncières et ordures ménagères. A noter également la prise en charge sur le programme GMI, à compter de 2020, de la prestation de gestion « l'Espace M » à Paris.

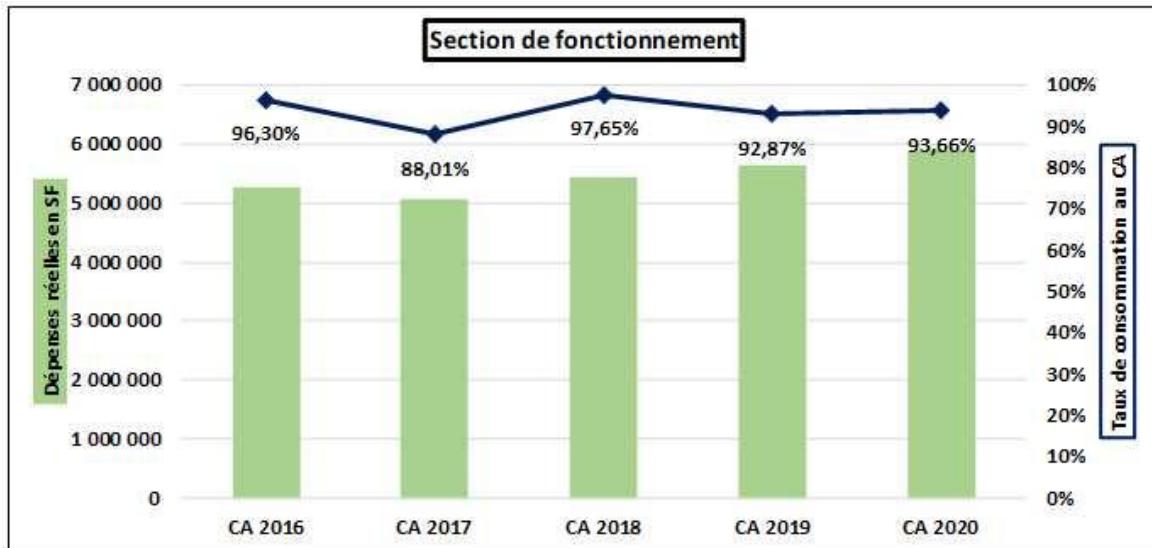
Les missions d'entretien immobilier et espaces verts, sous la responsabilité de l'agence bâtiments, sont réalisées en régie dès que cela est possible par des équipes techniques spécialisées (agencement intérieur, chaufferie/électricité, espaces verts et aménagements paysagers) ; elles nécessitent des achats de fournitures diverses.

L'agence assure également toutes les dépenses récurrentes et obligatoires (contrôles et vérifications périodiques) ainsi que les contrats de maintenance inhérents aux bâtiments départementaux.

En recettes, figurent sur cette action les recouvrements de produit des taxes foncières, ordures ménagères, dépôt et cautionnement, ventes immobilières le cas échéant et mises à disposition de locaux ou location de biens à des tiers (France 3, AMF53, Cnam, Réseau Canope, CIO, amphithéâtre et bureaux à Jean Monnet, maison à Fromentières...) pour un montant global de 176 278,92 € (-11,80%).

5.2 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices





Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentage

Ces deux graphiques appellent les commentaires suivants :

- L'exercice 2020 est caractérisé en investissement par un niveau de dépenses inférieur à celui de 2019 avec un taux de réalisation descendu à 72,40 %.
- La section de fonctionnement du programme présente une légère augmentation de son niveau de dépenses par rapport à 2019 (+277 852,73 €) avec un taux de réalisation qui demeure élevé (93,86 %).

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Tout est mis en œuvre au sein du programme pour proposer aux directions et services départementaux des conditions de fonctionnement et un environnement de travail optimisés.

Les prestataires et fournisseurs locaux sont traditionnellement sollicités lors des consultations ou prestations à réaliser sur devis.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Gestion mobilière et immobilière

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Fluides	840 897,00	829 736,30	98,67 %	765 153,17	8,44 %
	Gestion des moyens mobiliers	2 252 038,19	2 117 799,65	94,04 %	2 354 710,74	-10,06 %
	Gestion du parc immobilier	1 641 854,00	1 392 926,89	84,84 %	820 177,33	69,83 %
	Investissement parc immobilier	0,00	0,00		15,89	-100,00 %
	Mobilités	1 568 183,00	1 563 171,01	99,68 %	1 685 723,99	-7,27 %
Fonctionnement		6 302 972,19	5 903 633,85	93,66 %	5 625 781,12	4,94 %
Investissement	Gestion des moyens mobiliers	0,00	0,00		0,00	
	Gestion du parc immobilier	9 200,00	3 960,00	43,04 %	2 190,83	80,75 %
	Investissement moyens mobiliers	473 503,85	310 378,64	65,55 %	632 238,46	-50,91 %
	Investissement parc immobilier	2 098 263,23	1 869 275,09	89,09 %	4 308 221,13	-56,61 %
	Mobilités	2 501 641,86	1 496 131,07	59,81 %	1 446 899,03	3,40 %
Investissement		5 082 608,94	3 679 744,80	72,40 %	6 389 549,45	-42,41 %
Total		11 385 581,13	9 583 378,65	84,17 %	12 015 330,57	-20,24 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Gestion mobilière et immobilière

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Gestion des moyens mobiliers	125 825,00	159 800,90	127,00 %	157 217,98	1,64 %
	Gestion du parc immobilier	180 835,00	176 278,92	97,48 %	199 855,49	-11,80 %
	Investissement moyens mobiliers	0,00	750,00		2 265,87	-66,90 %
	Investissement parc immobilier	0,00	1 500,00		14 222,48	-89,45 %
	Mobilités	64 731,00	50 623,18	78,21 %	69 200,86	-26,85 %
		0,00	323,77			
Fonctionnement		371 391,00	389 276,77	104,82 %	442 762,68	-12,08 %
Investissement	Gestion des moyens mobiliers	0,00	75,00		10 598,00	-99,29 %
	Gestion du parc immobilier	0,00	1 887,57		984,23	91,78 %
	Investissement parc immobilier	0,00	29 323,39		6 397,55	358,35 %
	Mobilités	0,00	0,00		0,00	
		0,00	1 628,11		0,00	
Investissement		0,00	32 914,07		17 979,78	83,06 %
Total		371 391,00	422 190,84	113,68 %	460 742,46	-8,37 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Gestion mobilière et immobilière	Investissement	Investissement parc immobilier	56 528 792,50	43 258 792,50	76,53 %	37 762 768,18	66,80 %	87,30 %	37 483 501,93	66,31 %	86,65 %
	Investissement		56 528 792,50	43 258 792,50	76,53 %	37 762 768,18	66,80 %	87,30 %	37 483 501,93	66,31 %	86,65 %
Gestion mobilière et immobilière			56 528 792,50	43 258 792,50	76,53 %	37 762 768,18	66,80 %	87,30 %	37 483 501,93	66,31 %	86,65 %

LA MAYENNE
Le Département

MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES

Programme ressources humaines

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les finalités et enjeux

Contribuer à la performance du Conseil départemental par le développement des compétences et de la motivation dans le cadre des principes régissant le service public.

Les chiffres clés au 31 décembre 2020

Le Département compte 1 229 agents permanents (479 hommes et 750 femmes) ainsi que 262 assistants familiaux (18 hommes et 244 femmes).

Les agents permanents relèvent pour 34,66 % d'entre eux de la catégorie A, 19,20 % de la catégorie B et 46,14% de la catégorie C. La filière technique est la plus représentée avec 44,58 % des effectifs, suivie par la filière administrative et la filière médico-sociale avec respectivement 27,58 % et 23,51 % des effectifs.

On compte également 10 apprentis, 7 contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE-CUI) et 131 stagiaires.

1 Le rappel des objectifs 2020

Le Conseil départemental a fixé cinq grandes orientations en matière de ressources humaines :

- Renforcer le **pilotage** de la politique RH en vue d'optimiser les effectifs et les compétences mobilisées pour la mise en œuvre des politiques départementales ;
- Développer une **culture managériale** partagée et responsabiliser les managers autour d'objectifs RH communs ;
- Développer une **politique RH respectueuse** de chacun, favorisant les évolutions de carrière et l'enrichissement des parcours professionnels ;
- Garantir des **conditions de travail** de qualité pour l'ensemble des agents, préservant leur santé et leur sécurité et prenant en compte leurs aspirations en tant que personnes ;
- Favoriser l'échange, le **dialogue** et des relations professionnelles de qualité au sein du Département.

Chacun de ces axes est décliné en projets et dossiers, qui viennent l'incarner et permettre sa mise en œuvre effective.

2 Les principales réalisations de 2020

L'année 2020 a été marquée par plusieurs avancées importantes dans le domaine des ressources humaines :

a) S'agissant de l'action *formation, accompagnement et prospective RH*

➤ ***L'adoption de la première partie du référentiel métiers***

L'année 2020 a été marquée par la finalisation de la première partie du référentiel métiers et compétences de la collectivité.

Ce travail est l'aboutissement d'une démarche structurante démarrée en 2016 et qui a visé à repositionner la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au cœur des politiques RH, c'est-à-dire à dépasser l'approche statutaire de la gestion RH pour l'enrichir d'une approche plus qualitative fondée sur l'analyse des missions, des activités ainsi que des compétences nécessaires pour les exercer.

Dans cette nouvelle approche, les agents ne sont plus considérés seulement à travers le grade dont ils sont titulaires mais également, et d'abord, à travers leurs compétences, c'est à dire les savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'ils détiennent et qu'ils mettent en pratique. Cette approche a ainsi des impacts directs et fondamentaux sur l'ensemble des politiques RH, et notamment les politiques de recrutement, d'accompagnement, de mobilité, de formation ou encore d'évaluation.

Cette démarche dite « métiers » s'est structurée en plusieurs étapes, parmi lesquelles il convient notamment de citer le recensement des métiers de l'institution, leur structuration en familles professionnelles et sous-familles professionnelles, et la détermination des espaces de carrière associés (cotations par fourchettes de grade). Un travail spécifique de cotation des métiers a également été mené en lien avec l'élaboration du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP).

Tout au long de cette démarche, les équipes de la direction des ressources humaines ont veillé à associer étroitement à la fois les agents et les managers. Le service formation, évaluation et GPEC a ainsi organisé près de 170 groupes métiers pour identifier précisément les missions et les activités associées à chacun de ces métiers, ainsi que les principales compétences mobilisées pour leur exercice. Les partenaires sociaux ont également été régulièrement informés et consultés dans le cadre des réunions de dialogue social ou des réunions du comité technique.

Sept grandes familles professionnelles sont identifiées : Métiers de la relation à l'élu ; Administration générale ; Management ; Ressources ; Interventions sociales ; Interventions techniques ; Culture et patrimoine.

Chaque métier est ainsi présenté sous forme de fiches-métiers et compétences. On y recense pour chaque métier les missions, les activités afférentes, on y détaille l'espace de carrière et cotation RIFSEEP, les conditions d'exercice, les habilitations, les tendances d'évolution, et enfin, on y précise les compétences nécessaires à son exercice.

➤ *L'élaboration du dictionnaire des compétences*

Il a été choisi de regrouper les compétences habituellement déclinées en savoir, savoir-faire et savoir-être en six grandes thématiques, pour permettre aux agents du Conseil Départemental de mieux se les approprier : compétences techniques ; compétences organisationnelles ; compétences relationnelles ; compétences managériales ; compétences d'adaptation ; compétences numériques.

b) S'agissant de l'action *conditions de travail*

➤ *L'adoption d'une nouvelle convention partenariale relative au service de médecine professionnelle des agents territoriaux*

Dans un contexte de pénurie médicale, en 2010, le Département, le Centre de gestion de la Mayenne, la Ville de Laval et le Centre communal d'action sociale de Laval ont décidé de créer un service de médecine professionnelle commun : le SPAT, le service de santé professionnelle des agents territoriaux.

Ce pôle médico-social pluridisciplinaire comprend des professionnels de la prévention et de la santé au travail : trois postes de médecins de prévention (2,9 ETP), trois infirmières (1,8 ETP), deux secrétaires médico-sociales à temps plein, une assistante médicale, ainsi qu'un assistant social et une psychologue qui interviennent dans le cadre de vacations. Par ailleurs, le Département met à disposition, pour quelques heures par mois, l'assistant social du personnel et une gestionnaire administrative de la DRH, et la Ville de Laval, une assistante de direction à temps plein.

La convention initiale, d'une durée de 5 ans, a été reconduite pour 3 ans en 2016 et est donc arrivée à son terme à la fin de l'année 2018. Un avenant à cette convention a été établi entre les partenaires du SPAT pour prolonger le partenariat au-delà de 2019 et intégrer la fin du recrutement et de la mise à disposition auprès du SPAT d'un médecin de prévention par le Département (le médecin est désormais directement recruté par le CDG). Par ailleurs, la coordination du SPAT relève désormais du médecin initialement mis à disposition par la Ville de Laval mais qui désormais relève du centre de gestion.

Ce partenariat a été réaffirmé pour la période 2020-2022 en intégrant Laval agglomération, qui, depuis le 1^{er} janvier 2020, n'est plus affiliée au Centre de gestion de la Mayenne.

A l'occasion de ce nouveau partenariat, le Département bénéficie d'une demi-journée de temps médecins et d'une journée de temps infirmière supplémentaires.

➤ ***La dématérialisation des demandes de télétravail***

La campagne 2020 de télétravail a pu être menée de manière entièrement dématérialisée grâce à un workflow mis en place sur l'intranet et intégrant la demande de l'agent, la validation du n+1, la validation technique de la direction des services numériques et une validation finale de la direction des ressources humaines.

c) S'agissant de l'action *masse salariale*

➤ ***L'expérimentation de la rupture conventionnelle***

L'article 72 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 crée, pour la période 2020-2025, une procédure expérimentale de rupture conventionnelle pour les fonctionnaires et les agents en contrats à durée indéterminée.

Cette nouvelle disposition permet à l'autorité territoriale et à un agent de convenir en commun d'une cessation définitive des fonctions. Pour les fonctionnaires, cette cessation définitive de fonctions entraîne radiation des cadres et perte de la qualité de fonctionnaire.

Au sein du Département de la Mayenne, la rupture conventionnelle peut désormais être mobilisée pour les agents dont la situation répondrait à l'un des critères suivants : le poste de l'agent bénéficiaire est supprimé ; le poste de l'agent bénéficiaire est transformé en un poste d'une catégorie inférieure ou en un poste adossé à un métier significativement différent ; le poste de l'agent bénéficiaire est maintenu à l'organigramme mais l'exercice effectif des missions est significativement et positivement impacté par le départ dudit agent.

Le montant de l'indemnité ne peut excéder une somme équivalente à un douzième de la rémunération brute annuelle perçue par l'agent par année d'ancienneté, dans la limite de vingt-quatre ans d'ancienneté (ancienneté toutes fonctions publiques confondues).

A ce jour, une rupture conventionnelle a été mise en place.

➤ ***L'instauration d'un coffre-fort numérique permettant de réceptionner les fiches de paie et les bulletins d'indemnité en format électronique***

Le décret n° 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires prévoit la dématérialisation progressive des bulletins de paye des fonctionnaires de l'État.

Ces documents ainsi que les bulletins de pension doivent ainsi être mis à disposition sur un espace numérique sécurisé, avec une conservation des documents par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), pendant toute la carrière de l'agent et jusqu'à cinq années au-delà du départ en retraite.

Si aucun texte ne vient poser une telle obligation pour les collectivités territoriales, la direction des ressources humaines a souhaité progresser sur la voie de la full dématérialisation et proposer une dématérialisation complète du bulletin de paye à ses 1 570 agents (dont 262 assistants familiaux) et du bulletin d'indemnité de ses 34 élus, tout en respectant le choix, le cas échéant, des agents et élus qui préfèreraient continuer à recevoir le bulletin papier, conformément à la réglementation.

Il s'est ainsi agi de développer au profit de ses agents, en anticipation d'obligations réglementaires à venir, une offre de coffre-fort permettant de stocker durablement les bulletins de paye et d'indemnité, d'en sécuriser l'accès et de permettre leur transmission à valeur probante.

Ce nouvel outil a été déployé en octobre 2020 après une importante campagne de communication.

Jusqu'à cette date, le bulletin de salaire ou le bulletin d'indemnité étaient communiqués aux agents et élus selon deux modalités parallèles : par courrier interne pour le bulletin papier d'une part, et via une bibliothèque personnelle sur l'intranet de la collectivité pour le bulletin dématérialisé d'autre part.

1 307 agents ont activé leur coffre-fort (77% des agents). 95% d'entre eux, soit 1 245 agents, ont opté pour la transmission dématérialisée de la fiche de paie.

➤ ***La préparation du transfert de la gestion des agents du GIP MDPH de la direction de l'autonomie vers la direction des ressources humaines***

La Maison départementale de l'autonomie compte 109 agents, dont 30 agents salariés du GIP MDPH. Ces agents relevaient jusqu'au 31 décembre 2020 du droit privé et étaient gérés par le service Ressources et coordination de la Direction de l'autonomie. Celui-ci organisait le pourvoi des postes permanents, assurait les remplacements et les renforts, gérait la carrière des agents, préparait les éléments nécessaires à l'élaboration des bulletins de salaires (ceux-ci étant élaborés par un cabinet d'experts comptables) puis procédait au mandement. Enfin, il pilotait le dialogue social spécifique du GIP.

Afin d'harmoniser la gestion des agents GIP avec celle des agents départementaux, de renforcer la mutualisation des fonctions supports entre le GIP MDPH et le Conseil départemental, et de confirmer le sentiment d'appartenance au Département de ces agents, une réflexion a été engagée tendant à organiser un rapprochement de la gestion des agents GIP avec celle des agents du Département. Dès lors, il a été proposé d'organiser un transfert de la gestion des agents permanents et non permanents (remplacements et renforts) du GIP de la Direction de l'autonomie vers la Direction des ressources humaines.

Ce transfert de gestion a impliqué au préalable une transformation du contrat de ces agents en contrats de droit public. La Direction des ressources humaines ne gère en effet aujourd'hui qu'un nombre très limité d'agents de droit privé, dans le cadre de dispositifs très spécifiques (apprentis, agents en contrat CAE-CUI) et dispose d'une expertise forte en droit de la fonction publique. Cette transformation, juridiquement possible, n'a pas remis en cause le caractère indéterminé du contrat des agents. Les agents qui bénéficiaient d'un CDI de droit privé ont ainsi pu voir leur contrat transformé en CDI de droit public.

Par ailleurs, à chaque vacance d'emploi, ou lors de la réussite d'un concours de la fonction publique territoriale par un agent du GIP, il a été décidé par le Conseil départemental que les postes GIP seraient systématiquement transformés en postes départementaux. Ces transformations seront naturellement présentées aux instances compétentes des deux institutions.

Cette volonté de transférer la gestion des agents du GIP MDPH vers la direction des ressources humaines s'est accompagnée d'une réflexion sur une harmonisation du régime indemnitaire dont bénéficient les agents et en particulier d'un élargissement du bénéfice du RIFSEEP aux agents du GIP MDPH.

Au terme de la démarche d'accompagnement, les 28 agents du GIP MDPH ont accepté la démarche qui leur était proposée et ont accepté la transformation de leur contrat en contrat de droit public.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

L'année 2020 a naturellement été marquée par la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid.

Comme toutes les directions, la direction des ressources humaines a dû déterminer et mettre en œuvre son **plan de continuité d'activité**, qui comprend trois volets : un volet relatif à la paie, un volet relatif à la communication interne, et un volet relatif à la santé et sécurité au travail.

Les équipes de la direction des ressources humaines, et notamment celles du service Conditions de travail et relations sociales (SCTRS), ont par ailleurs été mobilisées, sur leurs missions propres, à chaque étape de cette crise sanitaire :

- Pendant les deux confinements :
 - Accompagnement au **déploiement du télétravail** pour l'ensemble des agents dont les missions le permettaient ;
 - **Déclinaison des différentes positions administratives possibles et suivi des effectifs de chacune de ces catégories par direction et pour l'ensemble de l'institution** : travail en présentiel, télétravail, télétravail avec enfants, autorisation spéciale d'absence pour garde d'enfants, autorisation spéciale d'absence pour situation à risques, maladie, congés ;
 - **Détermination de règles exceptionnelles de pose de congés**. Sur ce point, la direction des ressources humaines a anticipé la publication de *l'ordonnance du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire*. Il a ainsi été demandé à tous les agents, quels que soient leurs directions ou leurs métiers de poser 5 jours de congés (CA ou RTT) au cours de la période du 11 mars au 24 avril, à l'exception des agents dont les missions relevaient des plans de continuité d'activité ;
 - Modalités de **gestion des contractuels** pendant la période de confinement ;
 - **Gestion des autorisations exceptionnelles de déplacement** liés aux « trajets entre le domicile et le ou les lieux d'exercice de l'activité professionnelle et déplacements professionnels insusceptibles d'être différés », conformément aux dispositions du décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
 - **Mobilisation d'agents volontaires pour intervenir en renfort auprès de la direction de l'aide sociale à l'enfance ou auprès de structures partenaires du Département**. Ainsi, 3 agents ont été mis à disposition, ou missionnés, auprès du Centre hospitalier de Laval, sur des missions de puéricultrices ou d'aide-soignante, et 5 agents auprès de la maison médicale covid-19 de Laval, sur des missions d'agent d'accueil spécialisé ou d'agent d'entretien ;
 - **Préservation d'un dialogue social étroit avec les représentants du personnel**, à travers des rencontres directes avec le Président, l'organisation de nombreuses réunions d'échanges avec la DRH et l'organisation de 2 CHSCT complètement dématérialisés ;
- En préparation et après le déconfinement :
 - **Contribution à la réflexion sur les équipements mis à disposition des directions** (spray désinfectants, vitres plexiglas...) **et des agents** dans le cadre de la reprise de l'activité (besoins en masques au regard du métier exercé, flacons de gel hydroalcoolique...) ;

- **Coordination et suivi des protocoles de déconfinement des directions** : chaque direction a été invitée à réfléchir aux modalités de ce déconfinement et a bénéficié dans ce cadre d'un appui du service Conditions de travail et relations sociales. Ces protocoles devaient à la fois préciser les modalités organisationnelles de reprise de l'activité et les nouvelles modalités de mise en œuvre des missions dans le respect de la santé des agents (protocoles présentés en CHSCT) ;
- **Elaboration de documents de référence dans le cadre du déconfinement** : pour alimenter les réflexions des directions et garantir une mise en œuvre uniforme des règles sur l'ensemble de l'institution, le service Conditions de travail et relations sociales a rédigé des préconisations transversales concernant : les accueils, physiques ou téléphoniques, les espaces de travail et outils de travail en commun (les bureaux partagés, les salles de réunion, la gestion des dossiers papier, les véhicules de service...) et la convivialité (les salles de restauration, les salles de convivialité, ... et l'identification de nouvelles formes de convivialité respectueuses des gestes barrières) ;
- **Elaboration de Foire aux questions RH et organisation de nombreuses campagnes d'information et de communication** pour permettre à tous les managers et agents de disposer en temps réel d'une information RH fiable et actualisée. Les partenaires sociaux ont également bénéficié d'une information à toutes les étapes ;
- **Suivi médical renforcé des agents identifiés à risques au regard de la covid-19** : un important travail d'accompagnement a été mené entre le service de médecine professionnelle des agents territoriaux (SPAT) et le service conditions de travail et relations sociales (SCTRS) pour permettre le retour en présentiel des agents identifiés comme « à risques » au regard des critères posés par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP). Différentes phases de reprise en présentiel, prenant en compte la situation médicale de l'agent, sa situation psychologique au regard de cette reprise et l'organisation concrète de ses missions ont été déterminées. Un énorme travail de conviction a dû être réalisé pour que ces agents reprennent le travail en présentiel le plus rapidement possible au regard de leur pathologie ;
- **Détermination des règles à adopter en fonction de la situation médicale des agents au regard de la covid-19** : suivi du nombre de contaminations supposées et confirmées, suivi de l'identification des cas contacts, échange avec les directions pour identifier la marche à suivre (télétravail ou présentiel, orientation vers le médecin traitant...) ;
- **Détermination des critères d'attribution de la prime exceptionnelle liée à l'urgence sanitaire**, prévue par le décret n°2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale. Cette prime est venue saluer : un surcroît de travail lié à une affectation sur d'autres missions, au sein d'une structure tierce ou d'une autre direction que la direction d'affectation de l'agent d'une part, ou un surcroît de travail lié aux missions traditionnelles de l'agent d'autre part. Pour les agents départementaux (hors assistants familiaux), la prime s'est établie à 20 €/jour pour la première catégorie et 15 €/jour pour la seconde catégorie (montant proratisé au nombre de jours pour lesquels une surcharge de travail a été constatée et au temps de travail de l'agent). 135 agents en ont bénéficié pour un montant de 36 922 €. Au sein de la seconde catégorie, les assistants familiaux ont bénéficié d'une prime spécifique, dont le montant est allé croissant avec le nombre d'enfants confiés (montant forfaitaire de 500 € auquel s'est ajoutée une valorisation de 150 € par enfant confié, dans la limite de 1 000 €) ;
- **Gestion des autorisations exceptionnelles de déplacement en dehors de son département et à plus de 100 km de son domicile** délivrées au moment du déconfinement, conformément aux dispositions du décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Les chiffres de l'activité 2020

Nombre de candidatures reçues : **3 148** (dont 1 505 candidatures sur postes permanents, 301 candidatures spontanées, 498 candidatures pour des CDD, 57 candidatures pour les emplois d'été, 166 candidatures pour les apprentissages, 621 candidatures pour les stages écoles) contre 3 049 en 2019 (hors stages).

Nombre de recrutements (tous recrutements confondus) : **503** (dont 154 sur postes permanents, 98 pour des remplacements, 68 en attente de recrutement de fonctionnaires, 76 au titre de renfort, 59 pour des renforts estivaux éclusiers, 13 pour des vacations à Jublains, Sainte-Suzanne et Robert Tatin et 22 temporaires été, 6 pour des apprentis et 7 pour des contrats aidés) contre 487 en 2019.

Nombre de mobilités internes (dont changements de résidence administrative) : **169** contre 104 en 2019.

Nombre d'arrêtés produits : 2 809 arrêtés, tous services confondus (auxquels il convient d'ajouter 75 contrats sur postes permanents et 349 contrats sur postes non permanents, sans compter les renouvellements).

255 actions de formation représentant 2 417 sessions de formations organisées (plusieurs sessions peuvent être rattachées à une même action) : 187 actions en inter (concernent majoritairement des départs individuels en formation), 20 actions organisées et animées en interne, 48 actions mises en place en intra.

Les formations en intra représentent 2 605 jours de formation pour un total annuel de 4 459,5 jours.

1 135 agents ont réalisé au moins une action de formation sur 1 561 agents (hors non-permanents)

Nombre de réunions des instances représentatives du personnel : 18 contre 12 en 2019 (soit 9 CT, 3 CAP, dont 1 d'avancements de grade et de promotion interne, 1 CCP et 5 CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)).

Nombre de groupes de travail avec les organisations syndicales : 25 en 2020 contre 21 en 2019

Nombre de prestations sollicitées par les agents auprès du Comité national d'action sociale (CNAS) : 5 226 en 2020 contre 8 165 en 2019.

Taux d'absentéisme : 5,85 % (hors congés maternité, paternité et accueil de l'enfant) contre 6,32 % en 2019.

4 Les données budgétaires et comptables

4.1 Commentaires des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

a) En dépenses

Les crédits de fonctionnement inscrits au budget départemental au titre du programme *ressources humaines* s'élevaient, pour l'année 2020, à 57 656 703 €. Les dépenses se sont finalement élevées à **57 413 682,4 €**, soit un taux de consommation de 99,58 %.

1) **526 390 € ont été ouverts au titre de l'*action et protection sociales***, recouvrant la cotisation au Comité national d'action sociale (CNAS), la participation employeur à la prévoyance, les participations aux différents restaurants administratifs [restaurant inter-administratif (RIA) et foyers de jeunes travailleurs (FJT) notamment] ainsi que les subventions à l'Association sportive « La Mayenne » et à l'Amicale du personnel du Conseil départemental (APCD). **98,58 % des crédits** affectés de cette enveloppe **ont été consommés, soit 518 939 €**, ce qui représente une augmentation de 5,29 % par rapport à 2019.

Le principal poste budgétaire de cette action est la cotisation annuelle au CNAS, qui s'est élevée en 2020 à 370 074,35 €, en hausse de 10,62 % par rapport à 2019 (+7 450,16 €).

L'objet de l'association est d'améliorer les conditions de vie des membres adhérents, en assurant la mise en œuvre de services et de prestations de nature à faciliter l'harmonisation entre vie professionnelle et vie familiale : des aides ou des secours à l'occasion d'évènements familiaux, des participations aux frais de vacances, aux loisirs et à la culture ou encore le recours à des crédits.

Au sein du Département, les principales aides sollicitées en 2020 concernaient la rentrée scolaire, les séjours de vacances des enfants ou encore le noël des enfants, comme en 2019.

Le taux de retour sur cotisation s'établit à 100,32%. Chacun des 1 820 agents adhérents (assistants familiaux inclus) a bénéficié en moyenne de prestations d'un montant de 204 €, contre 239,77 € en 2019.

S'agissant de la protection sociale complémentaire, 96 139,67 € ont été mandatés en 2020 au titre de la participation employeur, soit une baisse de 6,12% par rapport à 2019 (102 406,58€). 1 086 agents ont adhéré au contrat de participation en prévoyance en 2020, contre 969 en 2019.

2) L'action **accompagnement et prospective RH** intègre désormais deux postes de dépenses : les dépenses liées aux formations, d'une part, et celles liées aux missions de consultance, d'autre part. Au total, **456 977,73 € ont été dépensés en 2020** : 376 020,73 € au titre de la formation (dont 351 384,27 € pour les actions de formation inter, intra, internes et 24 636,46 € au titre de la prise en charge des frais de repas à l'occasion des formations) et 80 957 € au titre des frais d'honoraires et de consultance.

Cette action intègre les dépenses de consultance et les dépenses assimilées. Sont ainsi imputées sur cette ligne de crédits les dépenses liées aux cabinets de recrutement (recrutement de la nouvelle directrice de la communication) ou à des publications dans des revues spécialisées. Cette ligne intègre également les dépenses engagées dans le cadre des accompagnements RH : bilans de compétence, coachings individuels et coachings collectifs.

S'agissant de la formation, on constate une baisse de 27,46% des dépenses liées aux actions de formation. En effet, 1 723 jours de formation n'ont pu être réalisés.

Le Département a par ailleurs continué à bénéficier, bien que dans une moindre mesure, des actions de formation inter proposées par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Le coût de ces actions de formation est valorisé via la cotisation obligatoire dont s'acquitte la collectivité (257 754,78 € en 2020). Le taux de cotisation est de 0,9 % de la masse salariale. Toutefois, de manière exceptionnelle et eu égard au nombre de formations annulées, le conseil d'administration du CNFPT a décidé, exceptionnellement, de porter ce taux à 0% pour les mois de novembre et décembre 2020, ce qui explique la baisse de la cotisation par rapport à 2020. Cette dépense est imputée au sein de l'action *masse salariale* (cf. infra).

3) L'action **conditions de travail** regroupe désormais deux grands types de dépenses : les dépenses relatives à des frais médicaux, paramédicaux ou au maintien dans l'emploi [concernant notamment le remboursement d'une partie des frais de fonctionnement du service de Santé professionnelle des agents territoriaux (SPAT) ou encore les frais relatifs aux expertises médicales sollicitées par le Département, aux visites médicales d'embauche ou aux frais de soins des pompiers volontaires] et les frais de mission.

D'une manière globale, **704 908,63 € ont été ouverts en 2020** au titre de cette action, pour un **niveau de consommation de 91,15 %**, soit **642 544,14 € dépensés**.

On notera d'abord l'absence, pour la première fois, et eu égard au respect par la collectivité de ses obligations en matière de taux d'emploi, de la **contribution obligatoire au profit du FIPHFP** (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique).

On relèvera par ailleurs une augmentation de 56,28% des remboursements de frais au Centre de gestion. Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle convention de partenariat avec le SPAT, ont en effet été payés en 2020, outre la contribution 2020 du Département au fonctionnement du SPAT, 50% de sa contribution due au titre de l'année 2019.

On notera enfin une **baisse de la consommation des crédits liés au remboursement des frais de mission** (-17,37%), qui est une conséquence directe de la crise sanitaire et de l'arrêt des travaux routiers et batimentaires pendant le premier confinement.

4) L'action ***masse salariale*** représente très logiquement le plus gros poste de dépenses avec **55 795 220,69 € consommés**, pour **55 831 786,37 € de crédits inscrits**, ce qui représente un **taux de consommation de 99,93 %** et une augmentation de 2,57 % par rapport à l'année précédente.

Cette hausse est liée à plusieurs facteurs :

- Une nouvelle année de mise en œuvre du protocole PPCR (parcours professionnels, des carrières et des rémunérations) ;
- La mise en œuvre du 3^e volet de la réforme du régime indemnitaire ;
- Des créations de postes, permanents et non permanents, par exemple à la direction de la protection de l'enfance ;
- La mise en œuvre des CAP 2020.

Les principaux postes de dépenses demeurent la rémunération principale du personnel titulaire (26 177 706,7 €) et les autres indemnités versées au personnel titulaire (5 926 847,94 €), la rémunération du personnel contractuel (6 797 135,97 €), les cotisations aux caisses de retraite (8 735 698,51 €) et les cotisations URSSAF (5 943 750 €).

On notera le développement du recours à l'intérim, pour répondre aux besoins des directions, notamment au sein de l'atelier départemental pour le recrutement de mécaniciens.

b) En recettes

4 240 493€ ont été inscrits en recettes au titre de l'année 2020 pour le programme *ressources humaines*. **4 322 864,25 €** ont finalement été titrés, soit un taux de réalisation de 101,94 %.

Ce chiffre apparaît **en baisse de 2,75 % (soit - 122 178,44 €) par rapport à 2019** (4 445 042,69 € de recettes titrées en 2019).

Cette baisse est liée notamment, en dépit d'augmentation de recettes par ailleurs (recettes liées à l'activité de Mayenne ingénierie + 30 313,31€ ou recettes liées à la valorisation de rémunération au titre du budget annexe déchets : + 39 730€) :

- A la fin de remboursement de la rémunération du médecin de prévention du SPAT par le centre de gestion (ce médecin étant désormais rémunéré directement par le centre de gestion - 105 557,678€) ;
- A une baisse des participations de l'Etat (-11,96%, soit -67 834,77€)
- A une baisse de la participation de la DRAC à la rémunération du personnel affectés aux projets d'archéologie préventive (-35,97%, soit -21 580,29€).

Les recettes les plus importantes sont liées :

- au **remboursement des frais de personnel par les budgets annexes** (budget annexe du laboratoire départemental d'analyses et budget annexe « déchets »), qui ont représenté au titre de l'année 2020 respectivement 2,287 M € et 111 207 € de recettes ;
- à des **participations de l'État et de ses agences concernant la prise en charge partielle ou totale de la rémunération d'agents départementaux** pour un total de **1,051M€** [participations de l'Agence de l'eau au titre du schéma d'aménagement et gestion de l'eau (SAGE) ou du service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration (SATESE) pour un montant de 534 523,77 € ; participations de l'Agence régionale de santé pour le financement des personnels des MAIA par exemple¹, soit 418 075€ en 2020 ; aux recettes liées au plan de lutte contre la pauvreté, soit 30 000€] ;
- au **remboursement de la rémunération des agents mis à disposition par le Département auprès de l'agence technique départementale de l'eau** (250 450 € en 2020).

¹ Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie.

1.1 Les indicateurs de coût du programme

Évolution des effectifs payés par le Département^(*)	2017	2018	2019	2020	Évolution 2017-2020
Catégorie A	201	216	416	426	+111,94 %
Catégorie B	423	422	236	236	-44,21 %
Catégorie C	573	563	565	567	-1,05 %
Global	1197	1201	1217	1229	+2,67 %

^(*)Effectifs permanents titulaires et contractuels en unité physique (hors OPA)

L'évolution des effectifs entre catégories entre 2018 et 2019 est liée au passage de assistants territoriaux socio-éducatifs (188) et éducateurs territoriaux de jeunes enfants, de la catégorie B vers la catégorie A.

Coût moyen chargé d'un agent/catégorie^(*)	2017	2018	2019	2020	Évolution 2017-2020
Catégorie A	62 046 €	60 951 €	53 491 €	52 961 €	-14,64 %
Catégorie B	43 905 €	43 613 €	44 640 €	43 984 €	+0,18 %
Catégorie C	34 218 €	34 362 €	34 459 €	34 857 €	+1,87%
Global	42 314 €	42 394 €	42 946 €	42 885 €	+1,35%

^(*)Coût moyen réel par agent de l'effectif permanent : tout élément de rémunération (avec retenues - demi-traitement pour maladie par exemple - prises en compte) et toutes charges patronales incluses.

L'augmentation du coût global moyen d'un agent et du coût moyen d'un agent de catégories B et C est liée à la mise en œuvre du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2019 et à la mise en œuvre d'une nouvelle année de protocole PPCR (après une année de pause décidée par le Gouvernement en 2018).

La baisse significative du coût moyen d'un agent de catégorie A est liée à l'intégration en catégorie A des assistants territoriaux socio-éducatifs et des éducateurs territoriaux de jeunes enfants, qui exercent des missions d'expertise sans encadrement hiérarchique. Il est à relever que leur poids relatif dans la catégorie conduit à une baisse du coût moyen d'un agent de catégorie A en dépit d'une augmentation du régime indemnitaire mensuel de nombreux agents de catégorie A, notamment en filières administrative et culturelle.

Coût moyen chargé d'un agent/statut^(*)	2017	2018	2019	2020	Évolution 2017-2020
Agent titulaire	42 068 €	42 435 €	42 882 €	42 931 €	+2,05 %
Agent contractuel	45 557 €	42 037 €	43 453 €	42 529 €	-6,65 %
Global	42 314 €	42 394 €	42 946 €	42 885 €	+1,35 %

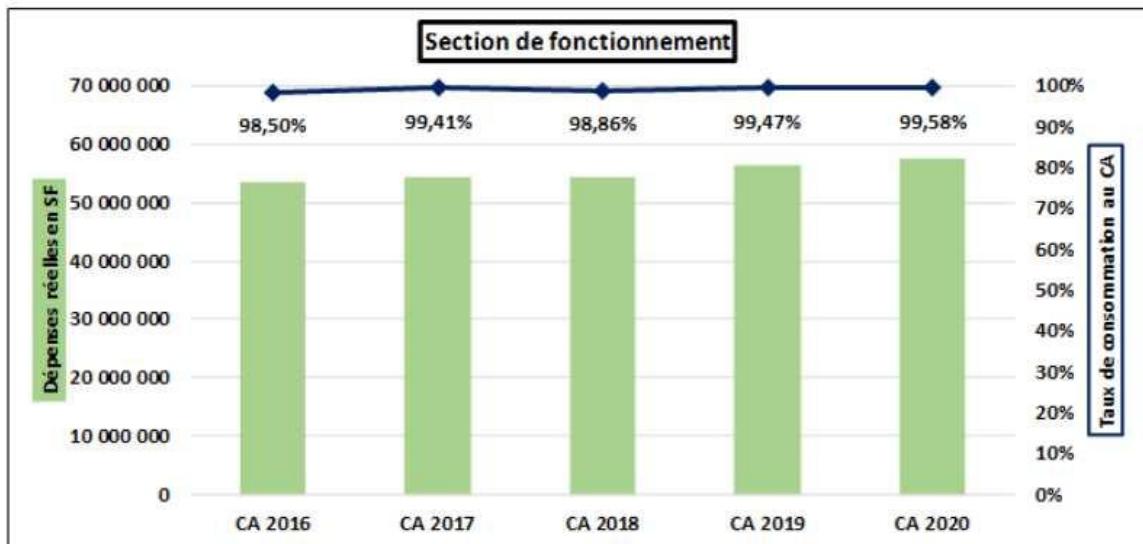
^(*)Coût moyen réel par agent de l'effectif permanent : tout élément de rémunération (avec retenues - demi-traitement pour maladie par exemple - prises en compte) et toute charge patronale inclus.

Part des primes par rapport au traitement base (personnel titulaire et contractuel)	2017	2018	2019	2020	Évolution 2017-2020
Catégorie A	20,59 %	20,42 %	18,11 %	18,68 %	+1,91
Catégorie B	16,25 %	16,23 %	17,95 %	18,28 %	-2,03
Catégorie C	11,98 %	12,02 %	12,75 %	13,17 %	-1,19
Global	14,93 %	15,01 %	15,59 %	16,06 %	-1,13

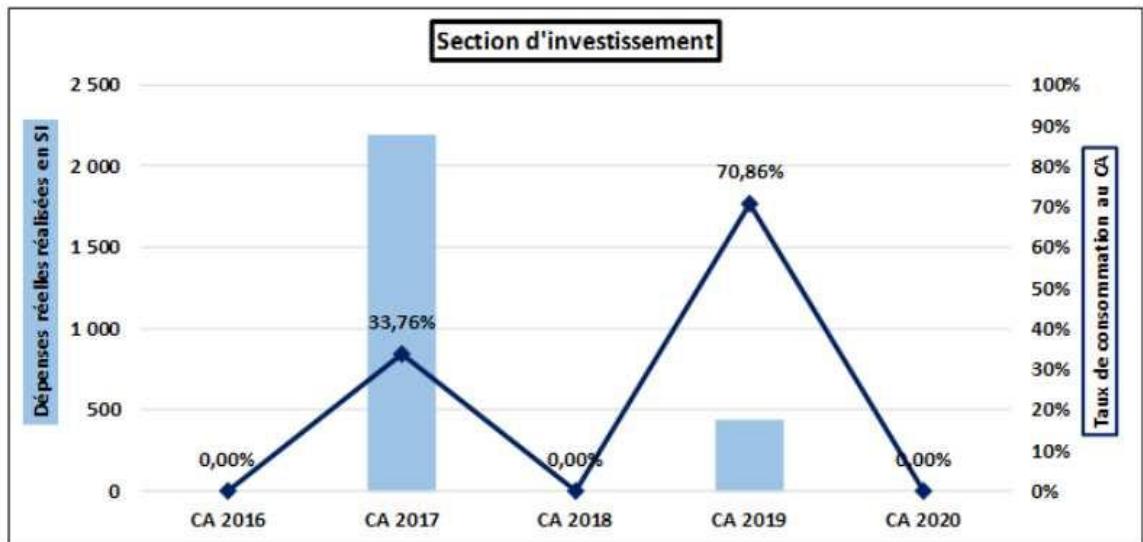
^(*)Part des primes « statutaires » (primes de grades, de fonction et de performance) dans la rémunération de base des agents de l'effectif permanent. La rémunération de base comprend le traitement indiciaire (sans la NBI) et les primes « statutaires ». La prime exceptionnelle COVID n'est pas prise en compte.

La part des primes par rapport au traitement de base avait baissé entre 2015 et 2017 sous l'effet de deux facteurs : la réévaluation du point d'indice de 1,2 % (réévaluation de la rémunération indiciaire) et le transfert primes/points avant une stabilisation en 2018. Elle a augmenté entre 2018 et 2020 sous l'effet de la mise en œuvre du RIFSEEP (réévaluation du régime indemnitaire d'une majorité d'agents) mais cet impact a été atténué par la reprise de la mise en œuvre du protocole PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) [reprise du dispositif de transfert primes/points].

1.2 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

Le programme *ressources humaines* est un programme de fonctionnement. Toutefois, de manière très ponctuelle, des dépenses d'investissement peuvent y être inscrites pour répondre aux besoins d'investissement du restaurant inter-administratif.

2. L'impact du programme sur les bénéficiaires et nos principaux partenaires

La politique RH du Département bénéficie d'abord aux agents de la collectivité, quel que soit leur statut, mais également aux personnes extérieures au Département, qui sollicitent la direction des ressources humaines dans le cadre notamment de recrutements.

	2017	2018	2019	2020
Nombre d'agents ayant effectué une mobilité interne	80	57	104	169
Nombre de recrutements externes	501	632	383	334
Nombre de stagiaires accueillis	141	161	145	131
Nombre d'emplois d'avenir en poste	0	0	0	0
Nombre d'apprentis en poste	10	17	19	10

La DRH met en œuvre une politique tournée essentiellement vers l'interne de la collectivité et recourant à des partenariats internes (directions fonctionnelles, directions opérationnelles).

Toutefois, plusieurs politiques RH comportent une dimension partenariale externe. C'est le cas notamment :

- de la politique de formation, dont la mise en œuvre implique un partenariat naturel avec le CNFPT, ses délégations régionales, et notamment la délégation régionale des Pays de la Loire, ses Instituts nationaux spécialisés d'études territoriales (INSET) et l'Institut national des études territoriales (INET) ;
- de la politique « handicap » avec le FIPHFP et les structures intervenant dans le champ du handicap (Cap emploi) ;
- de la politique « santé au travail » (au sens large) avec le Centre de gestion de la Mayenne, et plus spécifiquement le SPAT ;
- de la politique « apprentissage » avec les centres de formation des apprentis ;
- de la politique « stages » avec les écoles et les universités.

	2017	2018	2019	2020
Nombre de structures partenaires dans le domaine de l'apprentissage	6	8	11	11
Nombre de Cap emploi et structures « handicap » partenaires (ESAT et entreprises adaptées)	4	9	13	8
Nombre de structures partenaires au titre de la politique « stages »	74	71	75	70

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Ressources humaines

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Action et protection sociales	526 390,00	518 939,84	98,58 %	492 881,51	5,29 %
	Conditions de travail	704 908,63	642 544,14	91,15 %	720 669,85	-10,84 %
	Formation, accompagnement et prospective RH	594 618,00	456 977,73	76,85 %	621 146,47	-26,43 %
	Masse salariale	55 831 786,37	55 795 220,69	99,93 %	54 394 852,33	2,57 %
Fonctionnement		57 657 703,00	57 413 682,40	99,58 %	56 229 550,16	2,11 %
Investissement	Action et protection sociales	7 358,00	0,00	0,00 %	441,46	-100,00 %
Investissement		7 358,00	0,00	0,00 %	441,46	-100,00 %
Total		57 665 061,00	57 413 682,40	99,56 %	56 229 991,62	2,11 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Ressources humaines

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Formation, accompagnement et prospective RH	1 500,00	0,00	0,00 %	3 689,76	-100,00 %
	Masse salariale	4 240 493,00	4 322 864,25	101,94 %	4 441 352,93	-2,67 %
Fonctionnement		4 241 993,00	4 322 864,25	101,91 %	4 445 042,69	-2,75 %
Total		4 241 993,00	4 322 864,25	101,91 %	4 445 042,69	-2,75 %

LA MAYENNE
Le Département

MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES

Programme élus départementaux

COMpte ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME ÉLUS DÉPARTEMENTAUX

Les finalités et enjeux

Donner aux élus les moyens d'exercer leur mandat départemental et tendre vers une dématérialisation de l'ensemble des documents transmis.

1. Le rappel des objectifs et du contexte 2020

Pour l'année 2020, plusieurs objectifs avaient été identifiés pour le programme, parmi lesquels :

- Permettre aux élus d'exercer pleinement leur mandat par l'accompagnement étroit des équipes administratives et techniques ;
- Proposer des temps d'information et de formation aux élus en fonction de leurs besoins et attentes ;
- Sécuriser les pratiques et circuits de décision par une connaissance approfondie de l'environnement réglementaire et institutionnel de notre collectivité ;
- Accroître et accompagner les connaissances dans le cadre de l'adaptation des compétences édictées par les textes législatifs et réglementaires à venir ;
- Offrir les outils principalement par voie dématérialisée, facilitant l'information et la prise de décision des élus ;
- Faciliter la bonne expression des sensibilités politiques par la dotation de moyens spécifiques, tels que définis réglementairement.

Les chiffres clés du programme

34 conseillers départementaux

16 conseillers départementaux membres de la Commission permanente

7 Vice-Présidents

7 commissions d'étude

3 groupes politiques : « La Mayenne ensemble – groupe des non-inscrits, UDI et sans étiquette », « La Mayenne dynamique et solidaire » et « La Mayenne ensemble - les Républicains et apparentés »

3 collaborateurs de groupe

L'année 2020 ne peut être considérée sans prendre en compte les évolutions successives du contexte sanitaire liées à la pandémie mondiale de la covid-19. L'activité du Conseil départemental et les pratiques des conseillers départementaux ont été profondément modifiées par les deux confinements successifs et l'application d'un protocole sanitaire national évolutif.

Les événements liés à la communication (déplacements, manifestations, réceptions) ont été réduits, alors que les usages numériques (télétravail, dématérialisation) se sont fortement accrus.

2. Les principales réalisations de 2020

L'activité du programme *élus départementaux* peut être appréhendée au travers de la volumétrie des réunions auxquelles participent les membres de l'Assemblée départementale dans le cadre de leur mandat.

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de séances plénières de l'Assemblée départementale	7	6	6	7	7
Nombre de réunions de la Commission permanente	16	16	17	13	15
Nombre de réunions des commissions d'étude	76	79	83	79	78

Monsieur le Préfet de la Mayenne est intervenu le 9 juillet 2020 devant le Conseil départemental pour présenter le rapport d'activité des services de l'État.

Les nouveaux Maires de la Mayenne ont été reçus au Conseil départemental pour des séances de travail les mercredi 29 janvier, 5 et 7 février.

Par ailleurs, l'activité du programme *élus départementaux* peut également être mesurée, s'agissant de l'action *formation*, au regard du nombre de jours de formation suivis par les élus. D'une manière générale, celui-ci, bien qu'en augmentation, reste assez faible (*cf. infra*).

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de jours de formation suivis par les élus	6,5	27	29	14	27

Dans la continuité de 2019 a été maintenu le dispositif « vis-ma-vie » pour les conseillers départementaux.

Les élus ont été conviés à indiquer la ou les directions dans laquelle/lesquelles ils ou elles souhaitaient bénéficier d'une immersion. Les directions ont été sollicitées dans un second temps pour connaître leurs disponibilités et organiser des temps d'échanges.

Neuf élus, dont le Président du Conseil départemental, ont été accueillis, durant les mois de juin, juillet et septembre dans les services du Département, pour découvrir le quotidien des agents.

Le tableau présenté ci-après reprend les différentes immersions organisées :

DIRECTION DES INFRASTRUCTURES	Valérie Hayer, à l'Agence Technique Départementale Sud et notamment à l'Unité ouvrages d'art, le 26 juin
DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ	Olivier Richefou – Direction de la protection de l'enfance – Demi-journée d'échanges avec Nathalie Renard, assistante familiale à Saint-Baudelle et avec des référents éducatifs, le 23 septembre Julie Ducoin et Corinne Segretain – Direction de la protection de l'enfance – Rencontre avec des professionnels du Service accueils et accompagnements spécifiques, le 16 juin Guillaume Garot – Direction de la protection de l'enfance – Rencontre avec une référente éducative de la ZAMS Sud-Mayenne, le 10 juillet
DIRECTION DE L'AUTONOMIE	Christian Briand – Rencontre avec les services enfants en situation de handicap, le 18 juin Christine Dubois – Rencontre avec le service adultes en situation de handicap, le 1 ^{er} juillet
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MOBILITÉ DIRECTION DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE	Chantal Grandière - Laboratoire départemental d'analyses – Demi-journée d'immersion au service bactériologie, le 17 juin Christelle Aurégan – Direction du patrimoine – Demi-journée d'immersion aux services des musées et recherche et monuments historiques, musée départemental de Jublains, le 24 juin

3. Impact de la crise sanitaire sur le programme.

Le principal impact de la crise sanitaire sur le programme a concerné les modalités de mise en œuvre des réunions de la Commission permanente et de l'Assemblée plénière du Conseil départemental. En effet, pour limiter le nombre de personnes présentes dans les salles où se tenaient ces instances, une partie des élus a suivi les débats en distanciel.

Par ailleurs, le calendrier des instances a dû être ajusté pour tenir compte des contraintes sanitaires. La réunion du 30 mars du Conseil départemental a dû être annulée, de même que les sessions dédiées au compte administratif et au budget supplémentaire, traditionnellement organisées en mai et juin.

4. Les données budgétaires et comptables

3.1 Commentaires des principales évolutions (cf. tableau en annexe)

Les crédits inscrits au budget départemental pour l'année 2020 au titre du programme *élus départementaux* s'élevaient à 1 547 350 €. **1 456 086,9 € ont été réalisés**, ce qui représente un taux de consommation de 94,10 %, en baisse de 5,62% par rapport à 2019.

87,7 % des crédits consommés concernent l'action *gestion des indemnités et du statut*.

a) S'agissant de l'action *adhésion et cotisations*

Les crédits, inscrits à hauteur de 83 750 €, présentent un taux de consommation de 99,8 %, soit **83 580,71 €** dépensés.

Cette action est dédiée au financement des adhésions et cotisations du Département à diverses associations professionnelles ou d'élus : l'Assemblée des Départements de France, l'amicale des conseillers départementaux de la Mayenne, l'association des maires, adjoints et présidents de communautés de la Mayenne (AMF53) et l'association de soutien pour l'exercice des responsabilités départementales et locales (ASERDEL).

b) S'agissant de l'action *formation*

15 000 € étaient inscrits au budget. **11 593,45 €** ont été consommés, soit un taux de réalisation de 77,29 %, en augmentation de 11,6 % par rapport à 2019.

Au cours de l'année 2020, 6 élus ont bénéficié de formations, pour un total de 27 jours (formations individuelles, colloques, webinaires, formation en distanciel...).

On rappellera que les élus bénéficient d'un droit individuel à la formation et qu'ils sont assujettis depuis 2016 à une cotisation qui s'élève désormais à 1 % de leur montant brut annuel, majorations comprises.

c) S'agissant de l'action *gestion des indemnités et du statut*

Cette action est dédiée au paiement d'une part des indemnités des élus départementaux (rémunération et cotisations afférentes) et d'autre part des frais de déplacement des élus.

S'agissant du premier point, l'article L.3123-15 du Code général des collectivités territoriales dispose en effet que « les membres du Conseil départemental reçoivent pour l'exercice effectif de leurs fonctions une indemnité fixée par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ».

Ces indemnités sont modulées selon les fonctions exercées par les élus : Président du Conseil départemental, Vice-Présidents ou membres de la Commission permanente.

1 360 490,37 € ont été inscrits au budget pour le paiement des indemnités et des frais de mission. **1 277 574,34 €** ont finalement été consommés, soit un taux de réalisation de **93,91 %**.

Le volet indemnités de l'action *gestion des indemnités et du statut* en est baisse de 5,31% par rapport à 2019, en lien notamment avec la baisse du remboursement des frais de déplacement des élus.

d) S'agissant de l'action *mises à disposition de personnel et de matériel*

Pour cette action, qui permet aux élus de disposer des moyens nécessaires à l'exercice de leur mandat au sein de l'Assemblée départementale, 88 109,63 € étaient inscrits au budget et 83 338,4 € ont été consommés, soit 94,58 % de l'enveloppe. Cette action est en baisse de 16,39 % par rapport à 2019 en lien avec le passage de 3 à 2 collaborateurs de groupes politiques pendant plusieurs mois en 2020.

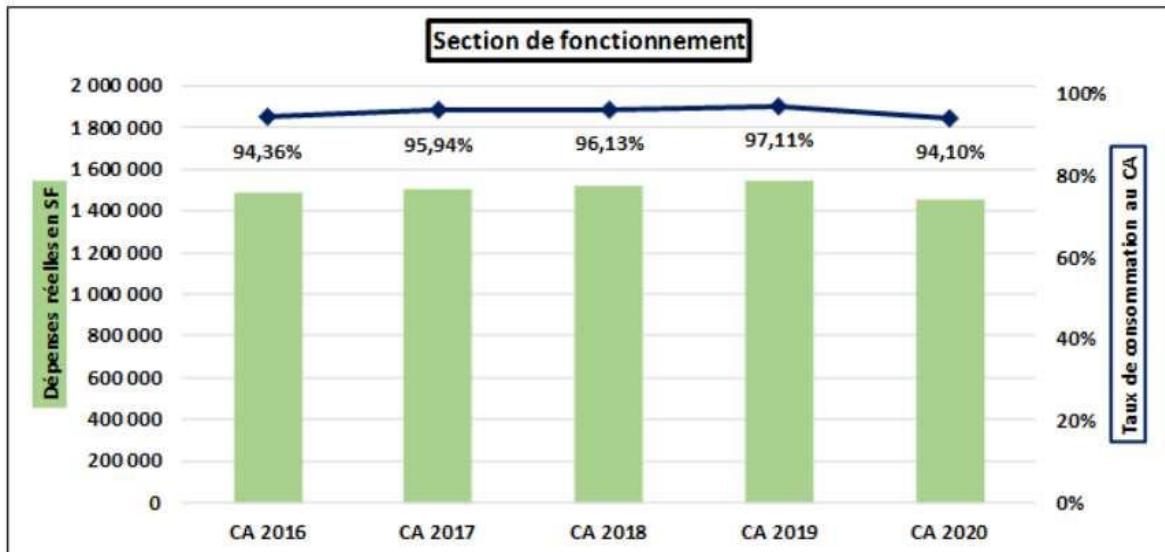
On rappellera que ces moyens sont répartis par groupes d'élus.

3.2 Les indicateurs de coût du programme

	2016	2017	2018	2019	2020
Coût moyen des moyens humains et matériels mis à disposition par élu (en €)	2 653,35	2 679,31	2667,87	2931,78	2451,1
Coût moyen d'une journée de formation (en €)	766,25	323,04	567,24	742	429,38

Le coût moyen d'une journée de formation en 2020 s'établit à 429,38 €.

3.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

5. L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de visiteurs dans le cadre de délégations au sein de l'institution (salle des délibérations)	425 (16 délégations)	171 (6 délégations)	172 (6 délégations)	412 (13 délégations)	60 (3 délégations)

Le Conseil départemental accueille chaque année quelques centaines de personnes dans le cadre de délégations. L'organisation de ces délégations permet à chacun des visiteurs de mieux appréhender l'action du Département menée au quotidien auprès des Mayennais et de bénéficier d'une présentation du fonctionnement de l'institution.

60 personnes, soit 3 délégations, ont été accueillies en 2020 (groupes scolaires, groupes de collégiens et lycéens, partenaires...), des accueils réduits en lien avec le contexte sanitaire.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Elus départementaux

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Adhésions et cotisations	83 750,00	83 580,71	99,80 %	83 649,66	-0,08 %
	Formation	15 000,00	11 593,45	77,29 %	10 388,00	11,60 %
	Gestion des indemnités et du statut	1 360 490,37	1 277 574,34	93,91 %	1 349 151,99	-5,31 %
	Mises à disposition de personnel et de matériel	88 109,63	83 338,40	94,58 %	99 680,68	-16,39 %
Fonctionnement		1 547 350,00	1 456 086,90	94,10 %	1 542 870,33	-5,62 %
Investissement	Mises à disposition de personnel et de matériel	0,00	0,00		0,00	
Investissement		0,00	0,00		0,00	
Total		1 547 350,00	1 456 086,90	94,10 %	1 542 870,33	-5,62 %

LA MAYENNE
Le Département

MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES

Programme sécurité civile

COMpte ADMINISTRATIF 2020
PROGRAMME SÉCURITÉ CIVILE

Les finalités et enjeux

Renforcer la capacité opérationnelle du service départemental d'incendie et de secours.

Les chiffres clés de contexte (valeurs 2020)

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) au 31 décembre 2020 :

- 1 416 sapeurs-pompiers volontaires
- 114 sapeurs-pompiers professionnels
- 46 personnels administratifs et techniques
- 2 apprentis
- 46 centres d'incendie et de secours (CIS)
- 302 engins roulants dont 51 engins non motorisés remorquables

Âge moyen du parc : 10,72 ans

1. Le rappel des objectifs 2020

- Contribuer au budget de fonctionnement du SDIS
- Veiller à ce que la trajectoire financière du SDIS ne se dégrade pas par la mise en œuvre d'une prospective actualisée et en faisant converger les ratios de désendettement du SDIS et du Département
- Conforter les mutualisations entre le SDIS et le Département

2. Les principales réalisations de 2020

La convention de partenariat pour la période 2018-2021, signée le 19 décembre 2017, prévoit :

- la poursuite de l'engagement du Département auprès du SDIS dans le financement de ses dépenses de fonctionnement ;
- l'accompagnement du programme d'investissement du SDIS permettant la consolidation des moyens opérationnels (véhicules et équipements) définis par le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) validé au printemps 2017 ;
- la mutualisation de moyens entre le Département et l'établissement public au-delà des actions conduites depuis de nombreuses années (entretien des engins, achats groupés, marchés communs...).

Mutualisations

L'exercice 2020 a vu, du point de vue de ces mutualisations, la poursuite de la mise en œuvre des mutualisations de ressources en matière de gestion des bâtiments, des navettes logistiques communes sur l'ensemble du territoire mayennais et des systèmes d'information permettant de rapprocher et sécuriser les services en matière d'équipements numériques.

Modernisation du parc de véhicules

L'accent est mis dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement en matière d'engins lourds 2018-2021 sur la polyvalence des engins permettant de rationaliser les coûts de fonctionnement tout en apportant une réponse opérationnelle optimale. De plus, la réflexion commune des SDIS du Grand Ouest permet de rationaliser les acquisitions des engins courants via la mise en œuvre de groupements de commandes. En outre, le SDIS privilégie l'acquisition de véhicules d'occasion lorsque cela est possible (exemple : achat d'une échelle de 18 mètres).

Parc immobilier

La nouvelle direction départementale a été inaugurée en présence du ministre de l'Intérieur le 10 janvier 2020. La « maison des situations » située sur le plateau technique de Saint-Berthevin pour la formation des sapeurs-pompiers est en cours de finalisation. Cet équipement va permettre de

réaliser des mises en situation et d'améliorer le format de nos formations internes. Elle pourra également être mise à disposition d'autres SDIS et même de l'Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC).

Enfin, l'année 2020 a été l'occasion de réaliser un état des lieux des casernes dans le cadre de la gestion mutualisée des bâtiments afin de préparer le prochain plan pluriannuel immobilier pour la période 2022-2027.

Plan pluriannuel immobilier

Le plan pluriannuel immobilier 2019-2021, prévoit la construction de trois centres d'incendie et de secours sur la période :

- la création d'un centre d'incendie et de secours à Loiron-Ruillé,
- le regroupement des centres d'incendie et de secours de Ballots, Cuillé et Fontaine-Couverte sur la commune de Laubrières (études démarquées)
- le regroupement des centres d'incendie de Chailland et La Baconnière.

Le plan pluriannuel immobilier 2022-2027 a été approuvé par le Conseil d'administration du 21 octobre 2020. Y sont prévus pour 11,365 M€ : 6 constructions de casernes, 4 extensions ou restructurations, 11 grosses réparations ou rénovations intérieures, 5 programmes de féminisation des casernements, ainsi que des opérations de mise en sécurité et d'amélioration énergétiques ou des réseaux informatiques.

Le SDIS s'est également engagé dans le soutien de l'économie en adoptant un plan de relance de 500 000 € pour réaliser des travaux visant à favoriser la féminisation et le développement durable.

Encouragement du volontariat

Il s'agit de conforter l'application en Mayenne du système français de sécurité civile, caractérisé par le volontariat et par une proximité des CIS sur l'ensemble du territoire. Les actions les plus significatives en 2020 sont à ce titre :

- la consolidation du mode de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires dit « au fil de l'eau » lancé en 2019 ;
- la mise en œuvre du recrutement de sapeurs-pompiers volontaires dans les entreprises ou collectivités, dits SPV2T avec la validation au préalable de l'employeur pour l'octroi de disponibilités sur le temps de travail entre 7 h 00 à 19 h 00 en semaine. Ces SPV2T, non domiciliés à proximité d'une caserne, sont intégrés au centre le plus proche de leur emploi professionnel.

SDACR « risques particuliers »

Le volet « risques particuliers » du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) a été élaboré et approuvé en 2020. Ce document a permis d'actualiser l'inventaire des risques particuliers, pour certains nouveaux (exemple : l'émergence du risque feu de forêt) que doit couvrir le SDIS pour assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement et préconise les objectifs de couverture de ces risques. L'organisation, les moyens et leur répartition sur le territoire pour répondre à ces risques sont impactés dans une logique de rationalisation et d'efficience.

3. Impact de la crise sanitaire sur le programme

Gestion de la pandémie de covid-19

La pandémie de covid-19 a impacté le SDIS tant sur le volet opérationnel que sur le volet fonctionnel. Le déploiement rapide du télétravail a permis d'assurer la continuité de service. Sur le plan opérationnel, des protocoles spéciaux ont été rédigés et amendés au fur et à mesure de l'évolution des connaissances sur le virus. Un suivi quotidien des stocks de protections individuelles a été mis en place ainsi qu'un circuit de distribution pour l'ensemble des centres.

Au-delà de la gestion de l'établissement et de son activité, le SDIS s'est investi au service de la population mayennaise en organisant et gérant la logistique de distributions des masques acquis par le Département, ainsi que la distribution aux EHPAD et établissements médico-sociaux du département, d'équipements de protection.

4. Les données budgétaires et comptables

4.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableau en annexe)

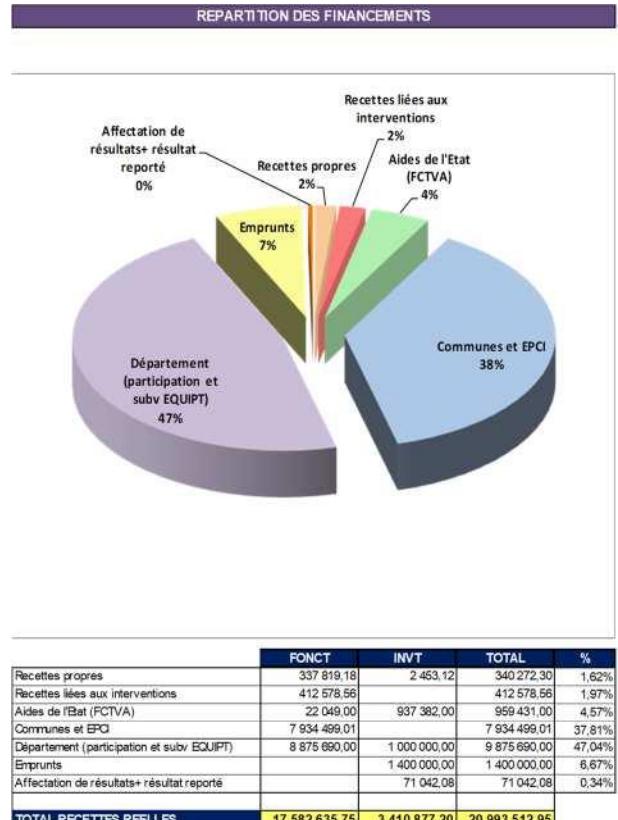
Le budget global 2020 du programme sécurité civile s'est élevé à 9 875 690 € contre 9 787 812 € en 2019, soit près de + 0.9 %.

La contribution au SDIS représente la totalité du budget du programme. Elle concerne pour l'essentiel la section de fonctionnement.

La participation du Département aux dépenses de fonctionnement du SDIS (8 875 690 €) connaît une progression de 1 %.

Cette participation représente 50.48 % des recettes réelles de fonctionnement du SDIS, celle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) [7.93 M€] représentant 45.13 %. (source CA 2020 SDIS)

Depuis 2011, et excepté en 2018, le Département contribue au besoin de financement de la section d'investissement du SDIS, limitant ainsi le recours à l'emprunt. Cette contribution s'est élevée à 1 000 000 € en 2020.



4.2 Les indicateurs de coûts du programme

- Dépenses réelles totales du SDIS (source : compte administratif SDIS 2020) : 20 025 896 €

- dépenses réelles de fonctionnement : 16 139 345.02 € (15 963 291.41 € en 2019)
- dépenses réelles d'investissement : 3 886 551.12 € (6 073 392.78 € en 2019)

- Contribution globale du Département : 9 875 690 €

- en section de fonctionnement : 8 875 690 €
- en section d'investissement : 1 000 000 €

Ratios financiers par habitant (population DGF 2020 : 315 716 habitants) :

- Coût global du service (dépenses réelles) : **63.43 €/habitant** (69.76 € en 2019)

- Contribution globale du Département : **31.28 €/habitant** (45.78 % des recettes du SDIS) (30.98 € en 2019)

- Contribution du Département au fonctionnement : **28.11 €/habitant** (27.82 € en 2019)

- Contribution du Département à l'investissement : **3.17 €/habitant** (3.17 €/ habitant en 2019)

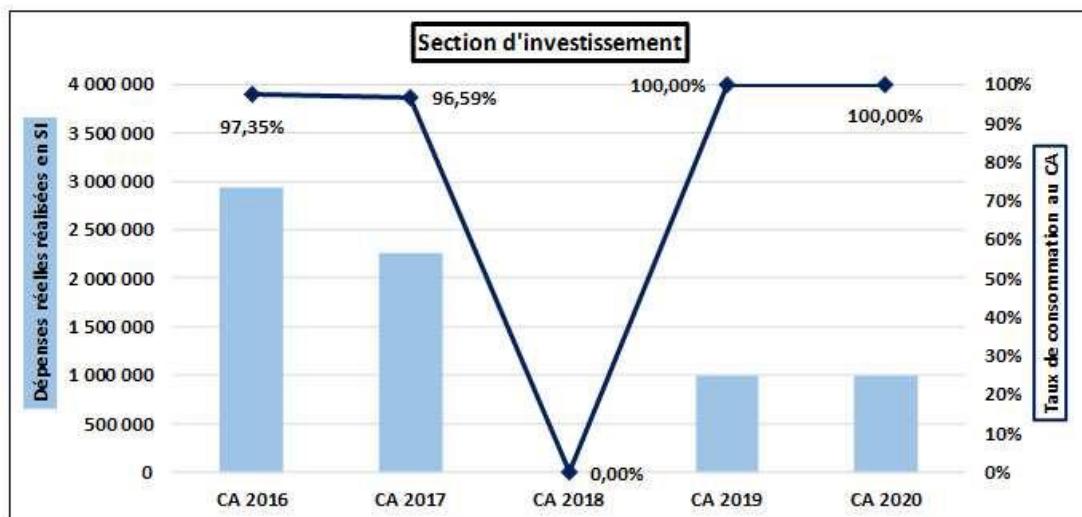
- Contribution des communes et EPCI : **25.13 €/habitant** (36.78 % des recettes du SDIS) (24.87 € en 2019)

Ratio de solvabilité financière du SDIS :

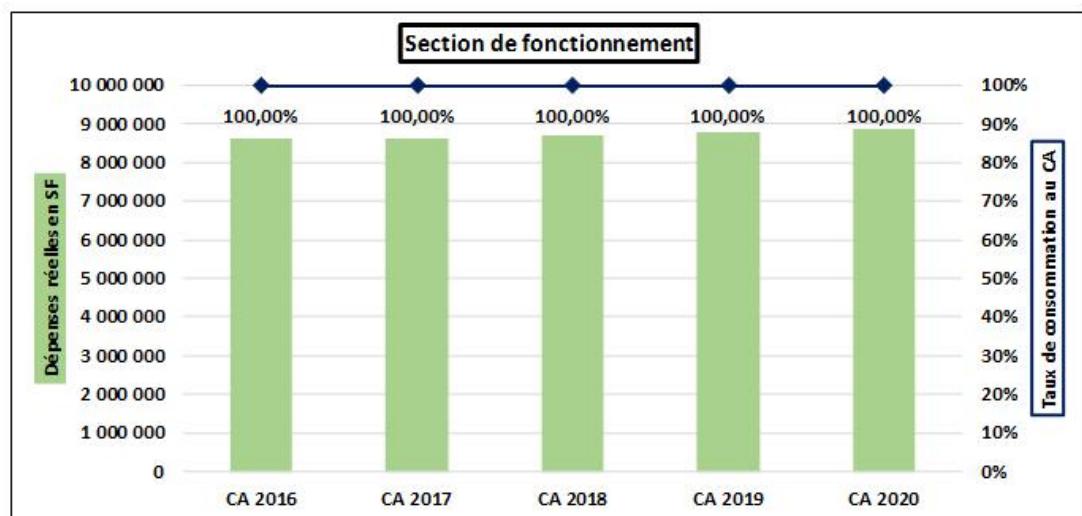
	2009	...	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) en années	9	...	2.81	2.24	1.49	1.37	1.19	1.27	1.85

Afin de financer le déficit de 2019 et une partie des investissements de 2020, l'établissement a mobilisé en juin 2020 l'emprunt de 1 400 K€ contracté en 2019. Pour la première fois depuis 2012, le stock de dette augmente de 930 K€ pour atteindre 2 640 K€ au 31/12/2020. Le taux d'endettement progresse de 10 à 15% mais la capacité de désendettement augmente légèrement de 1.27 à 1.85 ans.

4.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

5. L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Le compte-rendu d'activité des principaux opérateurs du programme : le SDIS

11 026 interventions pour secours à personne ont été réalisées par les sapeurs-pompiers mayennais au cours de l'année 2020, soit 20% de moins qu'en 2019.

Les indicateurs d'impact du programme :

Nombre d'interventions pour 100 000 habitants : (données DGSCGC, édition 2020)

SDIS de la Mayenne : **4 700 interventions pour 100 000 habitants** (donnée INSEE population 2021 : 307 445)

- Moyenne nationale : 6 889 interventions pour 100 000 habitants

- Moyenne des SDIS de catégorie C : 6 583 interventions pour 100 000 habitants

Les Mayennais sollicitent moins les sapeurs-pompiers que les habitants des SDIS de même catégorie.

Nombre d'interventions par jour : (données DGSCGC, édition 2020)

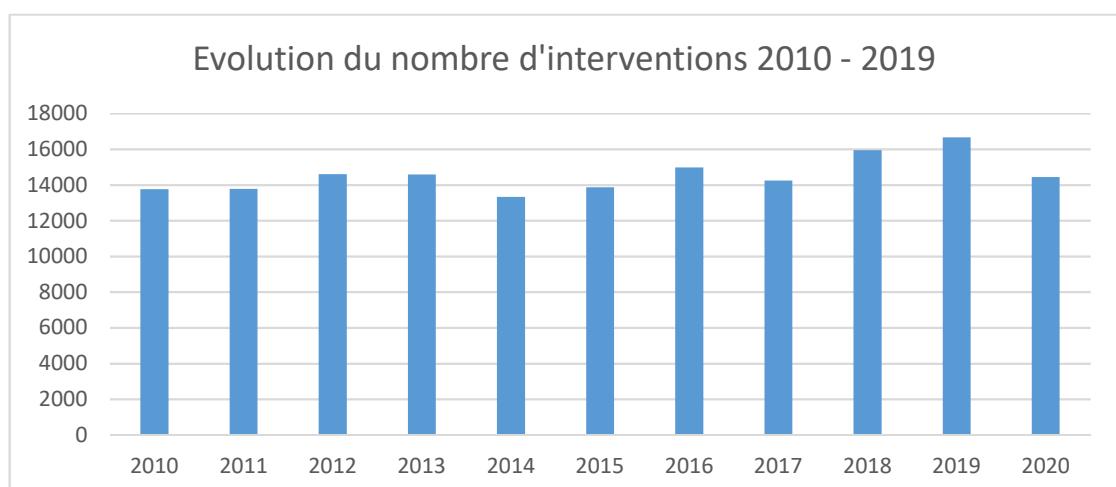
SDIS de la Mayenne : **39 interventions par jour** ; 14 450 interventions

- Moyenne nationale : 131 interventions par jour

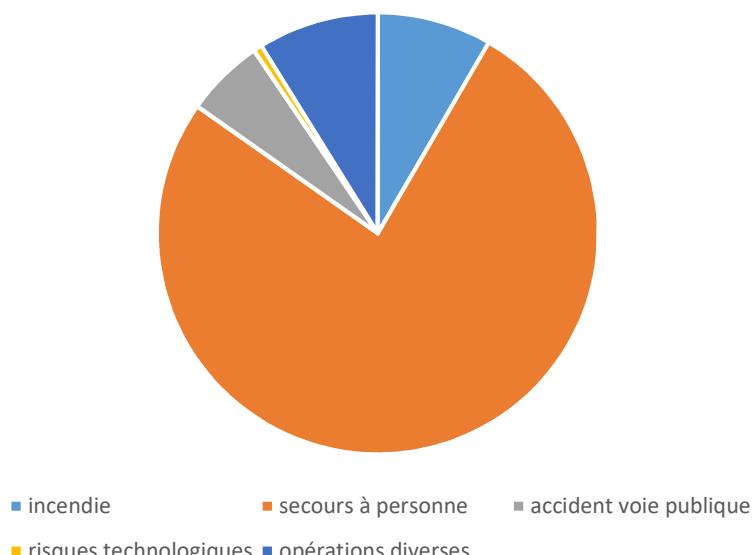
- Moyenne des SDIS de catégorie C : 48 interventions par jour

Les chiffres clé de l'activité :

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre annuel d'interventions du SDIS sur les 10 dernières années.



répartition des interventions



Par rapport à 2019, le nombre d'interventions réalisées en 2020 est en baisse de 13%, du fait des périodes de confinement. Globalement, l'activité en 2020 a été fortement marquée par la pandémie de covid-19.

• L'activité opérationnelle

Le nombre d'appels d'urgence reçus au centre de traitement de l'alerte, depuis le 1^{er} janvier 2020, s'élève à 90 349 soit en moyenne 250 appels par jour qui ont déclenché 14 450 interventions armées par 22 148 sorties d'engins.

La pandémie liée à la covid-19 a marqué et modifié l'activité opérationnelle qui a enregistré une baisse de 13 %. Si celle-ci est très marquée dans les domaines du secours à personnes et dans les accidents de la route (- 13% et - 12%), on constate une augmentation significative des interventions liées aux incendies (+12%).

Les incendies

Bien qu'ils ne représentent que 8,5% des interventions, les incendies monopolisent 25% des heures passées en opération. L'année a été marquée par un nombre plus important de feux de structures, notamment d'habitations, et des feux d'espaces naturels plus nombreux et plus importants en surfaces brûlées et en temps passé.

Feux d'espaces naturels

- 19 juillet, commune de Chevaigné-du-Maine, 10 hectares de cultures et d'espaces naturels, 3 heures d'interventions et 35 sapeurs-pompiers engagés ;
- 31 juillet, commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes, feu de 10 hectares de forêts, sauvegarde de 50 hectares directement menacés, renfort des SDIS 72 et 29 et d'un hélicoptère de la gendarmerie d'Indre et Loire. 10 heures d'interventions et 186 sapeurs-pompiers engagés.

Feux de bâtiments

- 30 mars, commune de Bierné-les-Villages, feu de 3 bâtiments de ferme, sauvegarde de l'habitation, 12 heures d'interventions et 42 sapeurs-pompiers engagés ;
- 5 avril, commune de Pontmain, feu de garage et de pavillon, une victime décédée, 12 heures d'interventions et 47 sapeurs-pompiers engagés ;
- 19 avril, commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes, feu de pavillon, une victime décédée et une victime intoxiquée, 13 heures d'interventions et 44 sapeurs-pompiers engagés ;
- 23 mai, commune d'Argentré, feu d'appartement, sauvegarde des appartements voisins, une victime en état grave héliportée et 2 intoxiquées transportées au centre hospitalier, 6 heures d'interventions et 51 sapeurs-pompiers engagés ;
- 1^{er} juin, commune de La Gravelle, feu de bâtiment industriel, 5000 m² détruits, 2 intoxiqués, 37 heures d'interventions et 202 sapeurs-pompiers engagés ;
- 1^{er} juin, commune de Pommerieux, feu de 2 habitations, sauvegarde d'une 3^{ème}, 21 heures d'interventions et 102 sapeurs-pompiers engagés ;
- 19 juin, commune de Neau, feu de bâtiment de mécanique générale de 260 m², sauvegarde de la partie administrative et des bâtiments voisins, 8 heures d'interventions et 55 sapeurs-pompiers engagés ;
- 1^{er} juillet, commune de Torcé-Viviers-en-Charnie, feu d'ateliers, 1500 m² concernés, sauvegarde d'une habitation et des bureaux, 13 heures d'interventions et 75 sapeurs-pompiers engagés.

Les accidents de circulation

La baisse de la sollicitation est étroitement liée aux confinements. Lors des premières semaines au mois de mars, le département a connu une situation inédite : 13 jours consécutifs sans accident de la route nécessitant l'engagement des secours. Sur les 6 semaines suivantes, l'activité était inférieure

de 80% à la moyenne normale sur la période. Toutefois, la gravité de certains accidents a monopolisé le SDIS en nombre et en technicité.

Accident de circulation

- 7 janvier, commune de Mayenne : collision de 2 voitures et un minibus, 7 victimes transportées vers les centres hospitaliers ;
- 15 avril, commune de Meslay-du-Maine, collision entre une voiture et un poids-lourd, un décédé et un blessé grave incarcéré héliporté sur le centre hospitalier ;
- 3 juillet, A 81, voiture ayant fait des tonneaux, un décédé et 5 blessés transportés au centre hospitalier ;
- 5 décembre, commune de Châtillon-sur-Colmont, collision entre une voiture et un engin agricole, 4 blessés dont 3 incarcérés, un enfant blessé grave héliporté sur le centre hospitalier.

Le secours à personnes

L'apparition de la covid-19 a nécessité une adaptation ainsi que la mise en place de nouvelles procédures. Ceci afin de prendre en charge des victimes de détresse tout en protégeant efficacement les personnels. Ceci a également occasionné une augmentation générale du temps passé en intervention (4 % en moyenne) pour permettre la désinfection des matériels, du véhicule, ainsi que l'habillage et le déshabillage protocolisés du personnel.

La mise en place du suivi régulier et de réunions de concertation avec le SAMU a permis de requalifier en carence un nombre plus important de déclenchement de VSAV. Ceci a surtout permis d'engager un dialogue constructif pour éviter ces engagements sur des missions qui ne relèvent pas du secours d'urgence vitale et aussi permettre l'arrivée du coordinateur ambulancier dans un cadre mieux établi. Par contre la période pandémique a retardé la prise de fonction de ce dernier et différé la visibilité de son travail sur l'impact opérationnel.

Les opérations diverses

2020 est une année qui est restée clémente sur le front des perturbations météorologiques, que ce soit en épisode de neige, de verglas, de tempêtes, d'inondations ou d'orages violents. Seul un coup de vent le 17 février a nécessité l'activation de la salle d'évènements multiples pour recevoir 590 appels provoquant 94 interventions sur l'ensemble du département et l'engagement de 117 sapeurs-pompiers.

D'autres menaces ont déclenché l'activation de cette salle sans produire d'interventions nombreuses et significatives dans ce domaine.

Le Président,



Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Sécurité civile

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	SDIS	8 875 690,00	8 875 690,00	100,00 %	8 787 812,00	1,00 %
Fonctionnement		8 875 690,00	8 875 690,00	100,00 %	8 787 812,00	1,00 %
Investissement	SDIS	1 000 000,00	1 000 000,00	100,00 %	1 000 000,00	0,00 %
Investissement		1 000 000,00	1 000 000,00	100,00 %	1 000 000,00	0,00 %
Total		9 875 690,00	9 875 690,00	100,00 %	9 787 812,00	0,90 %

LA MAYENNE
Le Département

MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES

Programme qualité et performance

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME QUALITÉ ET PERFORMANCE

Les finalités et enjeux

Développer l'approche transversale des activités du Conseil départemental, valoriser les bonnes pratiques, contribuer au pilotage et à l'évaluation pragmatique de ses politiques publiques et être vecteur d'innovation dans une logique de développement durable.

Les chiffres clés de contexte

Montant des contrats de territoire sur la période 2016-2021 :

- 6 millions d'euros vers les communes de moins de 10 000 habitants,
- 18 millions d'euros vers les EPCI.

1 Le rappel des objectifs 2020

- Poursuivre l'ouverture des services dématérialisés afin de faciliter le dépôt et le suivi des demandes de subvention,
- Déployer la gestion électronique documentaire (GED) et transformer les 2 processus pilotes (APA, agréments PMI) afin qu'ils soient entièrement dématérialisés en 2020,
- Poursuivre et renforcer les démarches d'évaluation dans une perspective d'amélioration de l'action publique,
- Expérimenter de nouvelles pratiques innovantes,
- Diffuser une culture d'audit et de contrôle internes visant la sécurisation des procédures et poursuivre la démarche de contrôle allégé partenarial.

2 Les principales réalisations de 2020

Concernant les contrats de territoire, la dynamique s'est poursuivie en 2020 avec, pour les communes de moins de 10 000 habitants, 59 nouveaux projets déposés pour une aide départementale globale engagée de 1 154 650 € ce qui porte le nombre total de dossiers déposés à 320 pour un montant de 5 444 320 €.

73 % des crédits alloués depuis le démarrage des contrats relèvent du programme *développement local* (82 % du nombre de projets).

Sur le volet intercommunal, 17 projets ont été engagés en 2020 pour un montant de 4 377 073 €, soit une aide départementale moyenne par projet de 257 474 €.

Parmi les projets soutenus figurent :

- La couverture du bassin extérieur du jardin aquatique de la commune d'Evron,
- La mise aux normes des déchetteries des communes d'Ambrières-les-Vallées et de Saint-Mars-la-Futaie,
- Les travaux de reconstruction de l'école publique de la commune du Genest-St-Isle,
- Les travaux de construction de la gendarmerie de Pré-en-Pail-Saint Samson,
- Les travaux de réhabilitation du bâtiment 52 de l'hôtel communautaire de Laval agglomération.

Concernant la gestion électronique documentaire (GED) portant sur les dossiers individuels de la solidarité, de l'autonomie et des ressources humaines, l'année 2020 a permis le démarrage opérationnel des 2 processus pilotes (APA à domicile et agréments PMI). Les dossiers (stock) concernant ces 2 processus ont été numérisés entre juillet et septembre. La cellule de numérisation mise en place à l'automne a permis de numériser 3 099 courriers (flux) entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2020.

Trois nouveaux services en ligne ont été ouverts sur l'année 2020 au travers de la plateforme « démarches simplifiées » portant ainsi à 17, le nombre de services proposés : Génération Mayenne 2024 pour les collégiens de 6^{ème}, la demande de signalisation d'information locale, l'aide aux études préalables à la mise en place de tiers-lieux.

L'évaluation des politiques et actions conduites interroge l'efficacité, la pertinence et la cohérence de celles-ci. C'est un outil d'aide à la décision d'amélioration continue des actions conduites. Pour 2020 les principales actions ont consisté en la poursuite des ateliers de sensibilisation, l'accompagnement des directions ou services et la préparation d'un cadre pour développer les évaluations (guide et comité d'évaluation).

En 2020, une première évaluation environnementale du budget primitif 2021 a été réalisée. Cette évaluation a été conduite selon la méthodologie développée par l'inspection générale des Finances (IGF) et le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) pour le projet de loi de finances. La qualification des dépenses du budget s'inscrit dans 3 niveaux. Pour cette 1^{ère} évaluation environnementale, le budget 2021 se compose de 82 % de dépenses neutres ou dépenses non qualifiées faute de données suffisantes, 13 % de dépenses favorables à l'environnement et 5 % de dépenses impactantes.

Les audits ont été conduits dans le cadre du plan pluriannuel d'audit 2018-2021, identifiant les activités les plus à risques. Le comité d'audit a été mis en place en 2020 pour une première réunion en février 2021. L'audit du processus de la commande publique a été finalisé en 2020 et validé par le comité d'audit. En lien avec la certification des comptes, les audits des processus de trésorerie et des régies ont été conduits et finalisés en 2020. Le rapport de ces audits est en cours de validation par la DDFIP.

Pour le projet de mise en place d'un contrôle allégé en partenariat (CAP) sur la paie, un audit en partenariat avec la DDFIP a été également mené en 2020 sur le processus de la paie. Compte tenu de crise sanitaire, le calendrier a été repoussé et le rapport de l'audit sera finalisé en 2021.

Dans le cadre de la subvention globale du Fonds social européen (FSE), dont la gestion déléguée est confiée au service *Europe et territoires*, la mission *contrôle de gestion* a poursuivi son action en 2020 au titre du principe de séparation fonctionnelle, en s'appuyant sur la cartographie des risques liés à la gestion du FSE.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

Le plan de continuité d'activité a été actualisé pour tenir compte du contexte spécifique de crise Covid. Une synthèse hebdomadaire des activités a été réalisée sur la période du 1^{er} confinement.

Les chiffres clés de l'activité 2020

Contrats de territoire :

Volet communal : 59 projets déposés pour un engagement de 1 154 650 €.

Volet intercommunal : 17 projets intercommunaux engagés pour un montant de 4 377 073 €.

Digitalisation de la relation aux usagers :

3 nouveaux services ouverts en 2020 soit au total 17 services ouverts sur le portail « démarches simplifiées »

Gestion électronique documentaire :

5 567 dossiers numérisés (AP et agréments PMI) avec une moyenne de 73 feilles par dossier

Continuité d'activité pendant la période de confinement (du 16 mars au 7 mai 2020) :

9 578 conférences en ligne (Skype) recensées sur la période soit, en moyenne, 259 conférences par jour. Une durée moyenne de 45 minutes et 4,2 participants par conférence.

20 390 appels extérieurs reçus (décrochés) sur l'ensemble des sites d'accueil soit 2 549 par semaine, 77 % concernant la direction de la solidarité.

6 700 courriers numérisés : 51 % à Murat, 34 % pour la MDA

4 Les données budgétaires et comptables

4.1 Commentaires des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

Les crédits d'intervention restent minoritaires au sein de ce programme. Ils sont essentiellement affectés à des prestations d'audit et de conseil sur des réflexions transversales ou pour le développement de nouvelles pratiques.

4.2 Les indicateurs de coûts du programme

Engagement 2020 des contrats de territoire : 18 € / habitant

Volet communal :

Montant moyen par dossier engagé en 2020 : 19 570 €

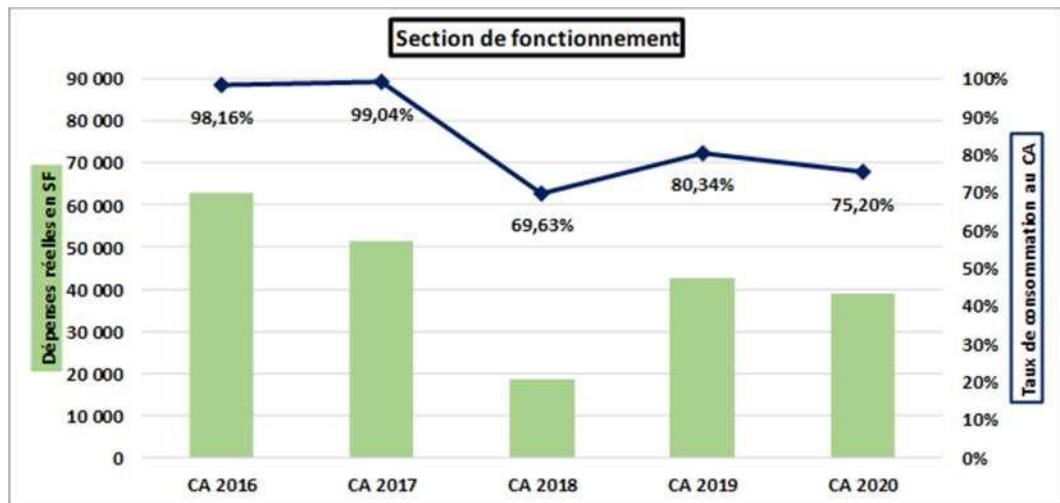
Montant engagé : 3,75 € / habitant

Volet intercommunal :

Montant moyen par dossier engagé en 2020 : 257 474 €

Montant engagé : 14,25 € / habitant

4.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Qualité et performance

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Performance et stratégie	12 900,00	10 944,67	84,84 %	13 708,80	-20,16 %
	Pilotage et dynamique interne	39 000,00	28 082,00	72,01 %	28 901,79	-2,84 %
Fonctionnement		51 900,00	39 026,67	75,20 %	42 610,59	-8,41 %
Total		51 900,00	39 026,67	75,20 %	42 610,59	-8,41 %

LA MAYENNE
Le Département

MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES

Programme sécurité juridique

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME SÉCURITÉ JURIDIQUE

Les finalités et enjeux

Réduire, pour la collectivité, ses élus et ses agents, les risques de mise en cause (sur le plan de la responsabilité administrative, civile et pénale) ou d'invalidation (sur le plan de la légalité), liés à la mise en œuvre des compétences obligatoires ou facultatives du Département

1 Le rappel des objectifs 2020

- ✓ Garantir une transition numérique conforme à la nouvelle réglementation sur la protection des données à caractère personnel, en accompagnant les projets en amont (conformité dès la conception ou « privacy by design ») comme en aval. Il s'agit notamment de veiller à la mise à niveau des contrats et conventions impliquant des traitements de données par un tiers (télé-services, numérisation, gestion électronique des documents (GED), maintenance du système d'information et des applications métier). De manière plus globale, le délégué à la protection des données devra consolider le registre de l'ensemble des traitements de données à caractère personnel exploitées au Département et déployer des outils de sensibilisation, de contrôle et d'audit, en lien avec le responsable de la sécurité du système d'information de la Direction des services numériques (DSN).
- ✓ Garantir juridiquement la bonne mise en œuvre des outils de visio-conférence, au bénéfice des élus de la commission d'appel d'offres (article L.1414-2 du code général des collectivités territoriales) et des commissions de travail (l'ordonnance n°2014-1329 du 6/11/2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ne le permet pas pour les organes délibérants des collectivités territoriales).

2 Les principales réalisations de 2020

- ✓ Sur la protection des données : malgré les contraintes liées à la crise sanitaire dès le mois de mars 2020, de nombreuses analyses de risques ont été effectuées à l'occasion de la mise en place de nouveaux outils, marchés ou conventions impliquant des traitements de données à caractère personnel ou à l'occasion du renouvellement des contrats de maintenance informatique. Ces analyses se sont notamment traduites par des jeux de clauses contractuelles garantissant, sur le plan technique et organisationnel, le respect des principes de protection et d'information posés par le règlement général sur la protection des données (RGPD).
- ✓ Sur la gestion en distanciel des réunions : la direction des affaires juridiques en lien avec la direction des services numériques a pu assurer, dans des conditions de sécurité juridique satisfaisantes, la tenue de réunions à distance permettant de garantir la continuité des délibérations et des décisions au niveau de la commission d'appel d'offre (CAO) comme des organes délibérants, à la faveur de la réglementation spéciale régissant l'état d'urgence sanitaire.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact financier direct sur le programme. Elle a en revanche accéléré le déploiement et l'expérimentation de solutions de gestion des réunions d'élus à distance.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

Total des marchés* notifiés ($> 4\ 000 \text{ € HT}$) : 835 (786 en 2019) + 6.23 % dont marchés notifiés par le service juridique, marchés publics et assurances (SJMPA) : 213 (180 en 2019) + 18.33 %

Avenants* (marchés $> 25\ 000 \text{ € HT}$) : 142 (110 en 2019) + 29.09%

Dossiers contentieux* ouverts devant les juridictions administratives : (12 en 2019) - 40 % (hors contentieux carte mobilité, traité par la direction de l'autonomie)

Nombre de consultations juridiques (hors champs commande publique) : 168

Nombre de dossiers de sinistres ouverts : 196 (230 en 2019) - 14.78 %

Nombre d'abonnements gérés : 224 (244 en 2019) + 10,24 %

Nombre de réunions des assemblées délibérantes et commissions d'étude préparées par le Secrétariat général de l'assemblée : 100 (99 en 2019), ayant donné lieu à 334 délibérations (481 en 2019) soit - 30,56 %

Nombre d'arrêtés publiés : 1264 (1075 en 2019) soit + 17,58 %

* Voir annexes établies en application des dispositions des articles L.3221-10-1 et L.3221-11 du code général des collectivités territoriales.

L.3221-10-1 : Le président du Conseil départemental [...] peut, par délégation du Conseil départemental, être chargé pour la durée de son mandat d'intenter au nom du Département les actions en justice ou de défendre le Département dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le Conseil départemental. Il rend compte à la plus proche réunion du Conseil départemental de l'exercice de cette compétence.

L.3221-11 : Le président, par délégation du Conseil départemental, peut être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Le Président du Conseil départemental rend compte à la plus proche réunion utile du Conseil départemental de l'exercice de cette compétence et en informe la Commission permanente.

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

L'augmentation du réalisé en 2020 par rapport à 2019 (+ 4,65 %) est liée pour l'essentiel à l'augmentation des primes sur les contrats d'assurance flotte automobile (intégration des Bluecars) et risques statutaires du personnel.

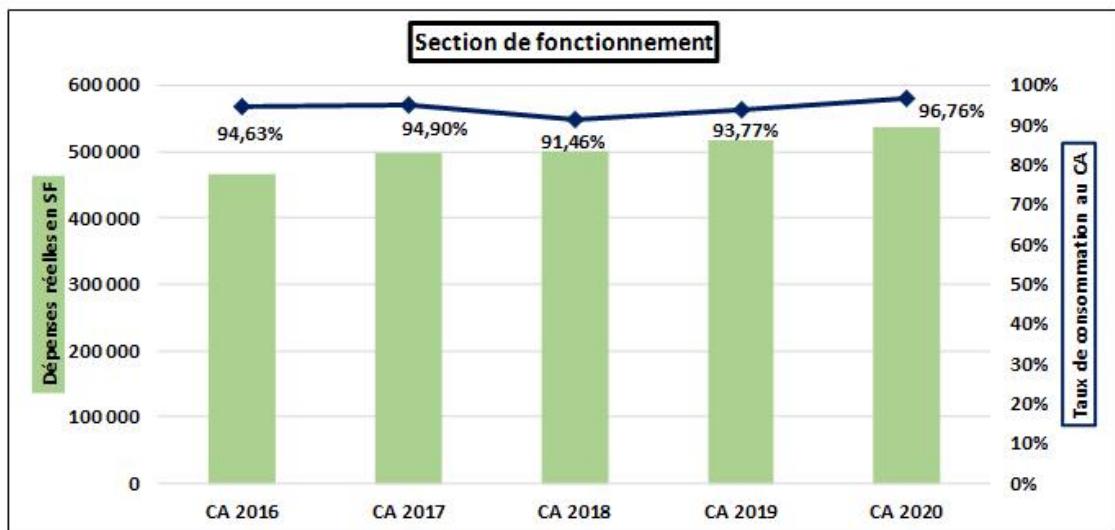
L'évolution du réalisé en recette (+ 19,63 %) correspond aux indemnisations perçues suite à sinistre ou dans le cadre de contentieux gagnés par le Département.

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

Principaux postes budgétaires	Valeur 2019 Base : 1 609 agents (nombre d'agents au 31/12/2019)	Valeur 2020 Base : 1 608 agents (nombre d'agents au 31/12/2020)	Évolution
Indicateur assurance dommages aux biens	Prime mandatée : 56 861,08 € 223 166 m ² Soit 0,25 € / m²	Prime mandatée : 43 765,70 € 223 346 m ² Soit 0,19 € / m²	-23,03 % -24 %
Indicateur assurance flotte automobile (hors garanties annexes)	Prime mandatée : 164 450,27 € 545 véhicules (y compris remorques, engins) 301,74 € / véhicule	Prime mandatée : 186 129,85 € 618 véhicules (y compris remorques, engins) 301,18 € / véhicule	+ 13,18 % -0,18%

Indicateur assurance responsabilité civile (hors atteinte environnement)	Prime mandatée : 88 524,17 € 55,02 € / agent	Prime mandatée : 85 947,28€ 53,45 € / agent	-2,91% -2,85%
Indicateur assurance risques statutaires	Prime mandatée : 56 464,31 € 35,09 € / agent	Prime mandatée : 90 637,33 € 56,37 € / agent	+60,52% +60,64%
Indicateur assurance protection juridique agents et élus	Prime mandatée: 2 344,81 € 1,46 € / agent	Prime mandatée: 1 386,52 € 0,86 € / agent	-40,87% -40,41%
Indicateur gestion documentaire	Mandaté : 53 478,16 € 33,23 € / agent	Mandaté : 53 156,62 € 33,06 € / agent	% - 0,60 % % - 0,51 %

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Sécurité juridique

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Assurances	451 600,00	451 570,35	99,99 %	431 502,05	4,65 %
	Conseil juridique	40 500,00	32 107,50	79,28 %	31 345,62	2,43 %
	Veille juridique et documentaire	62 730,00	53 156,62	84,74 %	53 478,16	-0,60 %
Fonctionnement		554 830,00	536 834,47	96,76 %	516 325,83	3,97 %
Total		554 830,00	536 834,47	96,76 %	516 325,83	3,97 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Sécurité juridique

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Assurances	47 201,00	78 201,04	165,68 %	67 626,61	15,64 %
	Conseil juridique	0,00	2 700,00			
Fonctionnement		47 201,00	80 901,04	171,40 %	67 626,61	19,63 %
Total		47 201,00	80 901,04	171,40 %	67 626,61	19,63 %

Etat des contentieux ouverts en 2020 et gérés par la Direction des affaires juridiques (article L.3221-10-1 du code général des collectivités territoriales)

Devant le juge administratif

Contentieux relatif au RSA (radiations, indus, titres exécutoires) : 4

Contentieux RH (disponibilité d'office, non renouvellement de contrat) : 2

Contentieux commande publique : 1 (référé pré-contractuel marché public de travaux)

Contentieux mineurs non accompagnés : 1

LISTE DES ACHATS PUBLICS CONCLUS EN 2020 (> à 4 000 H.T.)

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Fourniture	20A037	Acquisition d'écrans protection	SELF SIGNAL	35577	CESSON SEVIGNE	4 015,00	11/05/2020
Fourniture	FAC. 0056040301	Acquisition accesoires AVAYA	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE CEDEX 2	4 057,20	13/02/2020
Fourniture	09/06/2020	Abonnement 2020 SKILLEOS	P AND S INTERNATIONAL	75017	PARIS	4 156,50	16/06/2020
Fourniture	FAC. F2010188189	Bouées Balisage	CABESTO	13400	AUBAGNE	4 249,67	20/11/2020
Fourniture	20A063	Acquisition de ponceuse meuleuse	COURCIER SAS	53000	LAVAL	4 261,25	05/08/2020
Fourniture	FA00007270	Ordinateur reconditionné	MAINE ATELIERS	53120	GORRON	4 281,28	21/11/2020
Fourniture	1499 + 1609 + 1654 + 1792 + 1868 + 1881	Livres	DORGERE OLIVIER	53100	MAYENNE	4 320,15	17/11/2020
Fourniture	20A013	Acquisition d'un traceur easyloc	MEGGER SA	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX	4 367,00	07/02/2020
Fourniture	8113	Abonnements 2020	INDEXPRESSE	38000	GRENOBLE	4 370,00	28/01/2020
Fourniture	20A080	Acquisition de gels hydroalcoolique	FARAGO	53061	LAVAL	4 400,00	18/11/2020
Fourniture	20A026	Acquisition de gel hydroalcoolique	ROUEIL SARL	53170	ARQUENAY	4 440,00	09/04/2020
Fourniture	20A028	Acquisition de spray desinfectant	FARAGO	53061	LAVAL	4 450,00	10/04/2020
Fourniture	FAC. 109065 DU 15/01/2020	JUBLAINS Fourniture arene granitique	PIGEON CHAFFENAY GROUPEMENT D ENTREPRISES	35370	ARGENTRE DU PLESSIS	4 476,28	12/02/2020
Fourniture	20A067	Acquisition de pieces mecaniques	ACOMETIS PRODUCTION	68360	SOULT HAUT RHIN	4 485,02	04/09/2020
Fourniture	DCA38	Achats de journaux	Ouest France	35051	RENNES	4 510,48	12/12/2020
Fourniture	20A087	Propane ciap de ste suzanne	COMPAGNIE DES GAZ DE PETROLE PRIMAGAZ	92914	PARIS LA DEFENSE	4 515,42	10/12/2020
Fourniture	20A022	Acquisition de tabliers jetables	France SECURITE	29218	BREST	4 527,00	02/04/2020
Fourniture	20A069	Acquisition de 15 velos vtt	EURL ARMACEDEAU	53400	CRAON	4 542,15	10/09/2020
Fourniture	20A036	Acquisition materiel covid lavettes gants bactopin	GROUPE PIERRE LE GOFF GRAND OUEST	44860	ST AIGNAN GRANDLIEU	4 650,00	04/05/2020
Fourniture	20A008	Acquisition de signalisations vehicules	MERCURA SAS	41260	CHAUSSE SAINT VICTOR	4 770,66	15/01/2020
Fourniture	20A009	Fourniture de carburant	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	4 798,48	15/01/2020
Fourniture	20A049	Propane ciap de ste suzanne	COMPAGNIE DES GAZ DE PETROLE PRIMAGAZ	92914	PARIS LA DEFENSE	4 822,01	11/06/2020
Fourniture	FAC. 170308	Absorbants	DELAHAYE INDUSTRIE	44860	ST AIGNAN GRANDLIEU	4 860,00	27/11/2020
Fourniture	CYBER20204129	Abonnement 2020	CYBERLIBRIS	75008	PARIS	4 950,00	19/05/2020
Fourniture	20A035	Acquisition de 25 stations de desinfection des mains	SARL A PRO HYGIENE	53940	SAINT BERTHEVIN	4 950,00	30/04/2020
Fourniture	20A047	Acquisition ott orpheus mini	OTT France SARL	13799	AIX EN PROVENCE	4 971,00	09/06/2020
Fourniture	FAC. FV098573-1	Panneaux	SELF SIGNAL	35577	CESSON SEVIGNE	4 983,00	06/10/2020
Fourniture	20A077	Acquisition de rotor tactil	NOREMAT	54714	LUDRES	4 985,57	04/11/2020
Fourniture	FAC. FAC00697 DU 29/08/2020	LAVAL DUBOIS Mobilier cassier	MBA LOCATION	72190	NEUVILLE SUR SARTHE	4 998,33	11/09/2020
Fourniture	20A019	Fourniture de carburant	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	5 015,75	16/03/2020
Fourniture	FAC 04122020 DU 4/12	Achat Cartes Cadeaux	LIBRAIRIE CORNEILLE	53000	LAVAL	5 030,00	15/12/2020
Fourniture	FAC. 013721781	Beton Pour Poutres De Rives Rd 125 Et Rd 9	EDYCEM	85260	L HERBERGEMENT	5 030,70	15/12/2020
Fourniture	20A060	Acquisition de pieces mecaniques	SM3 LEROY	50800	FLEURY	5 040,23	01/08/2020
Fourniture	FAC. 237916 DU 15/10/2020	JUBLINS Fourniture gazon	VERALIA	35000	RENNES	5 273,40	23/10/2020
Fourniture	20A062	Acquisition une meuleuse perforateur	LEGALLAIS BOUCHARD	14200	HEROUVILLE ST CLAIR	5 283,21	05/08/2020
Fourniture	20A027	Propane ciap de ste suzanne	COMPAGNIE DES GAZ DE PETROLE PRIMAGAZ	92914	PARIS LA DEFENSE	5 424,68	10/04/2020
Fourniture	FAC. FA160254	Acquisition scanners	EFALIA	69200	VENISSIEUX	5 448,80	30/06/2020
Fourniture	20A071	Acquisition de 15 velos	AU GRAND BI	53100	MAYENNE	5 455,25	24/09/2020
Fourniture	FAC. F2008082 DU 31/08/2020	Collège Jacques Monod à Laval mobilier	BUREAU CONCEPT	53000	LAVAL	5 508,90	12/09/2020
Fourniture	FAC FC20093891 DU 30/11	Abonnement	EDITIONS LEGISLATIVES	92546	MONTROUGE CEDEX	5 714,79	12/12/2020
Fourniture	FAC. FV097499-1	Panneaux signalisations	SELF SIGNAL	35577	CESSON SEVIGNE	5 735,83	05/08/2020
Fourniture	1110056772	Corniche de Pail LIFE AVALOIRS Déchaumeur	SALIN AGRICULTURE 53	53250	LE HAM	5 800,00	06/03/2020
Fourniture	20A007	Acquisition de 4 000 carnets de sante personnalisées	BERGER LEVRault	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	5 800,00	07/01/2020
Fourniture	B02-201130	Etude dendrochronologique	DENDROTECH	35830	BETTON	5 894,70	02/12/2020
Fourniture	95670058	GAZ	AIR LIQUIDE	75007	PARIS	5 917,11	11/12/2020
Fourniture	20A056	Acquisition de gel hydroalcoolique	NUTREVEN	75116	PARIS 16IEME ARRONDISSEMENT	5 940,00	24/07/2020
Fourniture	DCA59	Achats objets promotionnels	SODISTRA	53200	CHÂTEAU-GONTIER	6 000,00	16/06/2020
Fourniture	FAC. 21834	Remplacement Oh Rd 201	DISTRIROUTE	57200	SARREGUEMINES	6 029,96	21/08/2020
Fourniture	FAC. 20-499348	Drains Rd 281 Bazougers	FRANSBONHOMME	37302	JOUE LES TOURS	6 046,92	12/09/2020
Fourniture	FAC. FA-0049379	Fournitures AQUATUB	HEGLER	53400	CRAON	6 126,57	06/11/2020
Fourniture	20200115	Acquisition d'ouvrages destinés au fonctionnement de la Bibliothèque départementale de la Mayenne - lot 7	M'LIRE	53000	LAVAL	6 131,00	07/07/2020
Fourniture	DCA64	Fabrication signalétique	Cairn air med	44119	TREILLIERES	6 137,00	30/11/2020
Fourniture	FAC. 20-023476	Fournitures Curages Fosses	FRANSBONHOMME	37302	JOUE LES TOURS	6 227,00	05/02/2020
Fourniture	FAC. F2005177	Peinture	AXIMUM	76100	ROUEN	6 236,10	13/10/2020
Fourniture	20A042	Acquisition d'une tondeuse	ROMET MOTOCULTURE	53200	GENNES LONGUEFUYE	6 250,00	15/05/2020
Fourniture	20A064	Fourniture de carburant	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	6 268,88	20/08/2020
Fourniture	FAC. F112-349516	Tete Securite Rd 20 Evron Ste Gemmes	PENET	14650	CARPIQUET	6 300,00	19/11/2020
Fourniture	20A076	Acquisition de masques tissus	MAINE ATELIERS	53120	GORRON	6 300,00	03/11/2020
Fourniture	20A085	Acquisition d'une lame de deniegeement	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	6 313,09	03/12/2020
Fourniture	20A006	Acquisition de pieces mecaniques	ETABLISSEMENTS DOUILLET SAS	53640	LE HORPS	6 382,40	06/01/2020
Fourniture	FAC. F2011090 DU 18/11/2020	Collège Alain Gerbault à Laval Salles de technologie mobilier	BUREAU CONCEPT	53000	LAVAL	6 451,76	21/11/2020
Fourniture	20A031	Acquisition de masques tissus	GLM FASHION	539701	L HUISSERIE	6 500,00	20/04/2020
Fourniture	FAC. F2008046 DU 28/08/2020	Collège Sévigné à Mayenne Salles de technologie mobilier	BUREAU CONCEPT	53000	LAVAL	6 664,42	11/09/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Fourniture	20A050	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	6 872,04	15/06/2020
Fourniture	20A079	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	6 930,42	16/11/2020
Fourniture	20A048	Propane ciap de ste suzanne	COMPAGNIE DES GAZ DE PETROLE PRIMAGAZ	92914	PARIS LA DEFENSE	6 937,30	11/06/2020
Fourniture	FAC. 8103412 DU 31/01/2020	LA GUINGUETTE Fourniture de peinture	GRASSIN	86130	DISSAY	6 984,77	20/02/2020
Fourniture	132020	Lac de Haute Mayenne travaux sur un point d'accueil	Eric MEDARD	53410	LE BOURGNEUF LA FORET	7 000,00	05/12/2020
Fourniture	20A065	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	7 019,32	02/09/2020
Fourniture	200371 + 200694	Etude archeo et mobilier métallique Jublains	EVEHA ETUDES ET VALORISATION ARCHEOLOGIQUE	87280	LIMOGES	7 126,50	02/12/2020
Fourniture	FAC. F2004007	Glissières Rd 101 Montflours	TERTU	61160	VILLEDIEU LES BAILLEUL	7 205,38	15/04/2020
Fourniture	202005330454	Corniche de Pail LIFE AVALOIRS Aspirateur de feuilles	POIRIER LETEMPLIER	53100	MAYENNE	7 376,25	29/05/2020
Fourniture	FAC. 20012869	Fournitures éléments glissières UVVTS	ROADIS LPC	3500	ST POURCAIN SUR SIOULE	7 383,72	20/03/2020
Fourniture	20A043	Acquisition d'écrans de protection	VEILLE SARL	53000	LAVAL	7 400,00	18/05/2020
Fourniture	DCA49	Achats objets promotionnels	SARL Pyramidor	49320	BRISSAC LOIRE AUBANCE	7 443,58	17/01/2020
Fourniture	2764 0 0068000290 DU 20/01/2020	Tables Et Bancs	SODILOR	57207	SARREGUEMINES	7 535,20	08/02/2020
Fourniture	3000783242	SPECTROMETRE UV VISIBLE	PERKIN ELMER	91945	COURTABOEUF	7 595,00	06/01/2021
Fourniture	FAC. F2008052 DU 31/08/2020	Collège Alfred Jarry à Renazé mobilier	BUREAU CONCEPT	53000	LAVAL	7 604,84	11/09/2020
Fourniture	20A015	Fourniture de carburant	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	7 752,15	02/03/2020
Fourniture	FE2020-273	Exposition	LA BULLE EXPOSITION	80000	AMIENS	7 818,16	05/12/2020
Fourniture	20A068	Acquisition de masques inclusifs	APF France HANDICAP	27000	EVREUX	8 000,00	07/09/2020
Fourniture	FAC. 2624 0 0068001973	Panneaux de signalisations	SIGNATURE	35510	CESSON SEVIGNE	8 163,77	04/12/2020
Fourniture	FAC. 2020031386	Acquisition lecteur ingénico viait acte	AATLANTIDE	38240	MEYLAN	8 281,60	19/03/2020
Fourniture	FAC. 013718264	Beton Pour Poutres De Rives Rd 125 Et Rd 9	EDYCEM	85260	L HERBERGEMENT	8 626,80	10/11/2020
Fourniture	F-202000768	Abonnement 2020 CAFEYN - LEKIOSK	LE KIOSQUE FR	75008	PARIS	8 695,04	08/05/2020
Fourniture	20A070	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	8 710,65	16/09/2020
Fourniture	20A020	Acquisition de masques jetables	PROTECT HOMS SARL	53203	CHATEAU GONTIER	8 718,80	21/03/2020
Fourniture	DS4	Petit équipement et matériel	NICODIS	53061	LAVAL	8 738,00	12/12/2020
Fourniture	FAC. 601C0006262555	Bétons Rd 21 St Loup Du Dorat	POINT P	44000	NANTES	8 907,84	29/09/2020
Fourniture	FAC. 19343 DU 20/12/2019	Mesures avant travaux comptages routiers Cont Cosse	ACOUSTEX	79000	NIORT	8 994,00	17/01/2020
Fourniture	20A014	Fourniture de carburant et gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	9 011,27	17/02/2020
Fourniture	20A061	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	9 200,88	03/08/2020
Fourniture	20A011	Fourniture de carburant	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	9 232,72	03/02/2020
Fourniture	CAB8	Achats médailles	Drago	91120	PALAISEAU	9 243,14	21/05/2020
Fourniture	20A054	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	9 285,68	16/07/2020
Fourniture	FAC 83440015 DU 19/06	Abonnement	SOCIETE OUEST FRANCE	35051	RENNES CEDEX 9	9 553,37	27/06/2020
Fourniture	20A075	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	9 645,00	02/11/2020
Fourniture	DCA19	Achats objets promotionnels	KD OFFICE	53810	CHANGE	9 653,20	08/09/2020
Fourniture	20A044	Acquisition de masques tissus	TDV INDUSTRIES	53002	LAVAL	9 660,00	29/05/2020
Fourniture	20A059	Acquisition de masques chirurgicaux 3 plis	France SECURITE	29218	BREST	9 900,00	31/07/2020
Fourniture	20A055	Acquisition d'écrans de protection	VEILLE SARL	53000	LAVAL	9 960,00	21/07/2020
Fourniture	20A052	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	10 171,70	03/07/2020
Fourniture	FAC. FAC200178	Acquisition matériel et licence p/malvoyant	UNITED VISION BELVUE	94700	MAISONS ALFORT	10 243,23	29/07/2020
Fourniture	FAC. 889C6001823161 DU 29/02/2020	SEVIGNE Fourniture pour chaudière	DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUF CEDEO	60104	CREIL CEDEX	10 267,93	19/03/2020
Fourniture	20A058	Acquisition de masques tissus	FEMILUX	72350	BRULON	10 792,80	31/07/2020
Fourniture	20A025	Acquisition de gel hydroalcoolique	ROUEIL SARL	53170	ARQUENAY	10 800,00	09/04/2020
Fourniture	20A074	Acquisition de signalisation	MECURA SAS	41260	CHAUSSE SAINT VICTOR	10 853,19	21/10/2020
Fourniture	FAC. FV091797-1	Signalisation Cont Cosse	SELF SIGNAL	35577	CESSON SEVIGNE	11 053,99	17/01/2020
Fourniture	20A046	Acquisition d'un peugeot partner	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	11 154,17	03/06/2020
Fourniture	20A082	Acquisition d'une balayeuse ramasseuse	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	11 175,76	27/11/2020
Fourniture	20A023	Acquisition de gants	FARAGO	53061	LAVAL	11 200,00	06/04/2020
Fourniture	20A040	Fourniture de carburant	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	11 410,96	13/05/2020
Fourniture	20A084	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	11 418,07	01/12/2020
Fourniture	FAC. FV01384	Bouées UVVTS	SODISTRA	53200	CHATEAU-GONTIER	11 520,00	11/02/2020
Fourniture	20A092	Acquisition d'un peugeot rifter	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	11 726,26	23/12/2020
Fourniture	20200109	Acquisition d'ouvrages destinés au fonctionnement de la Bibliothèque départementale de la Mayenne - lot 1	Librairie LE FAILLER	35000	RENNES	11 981,00	07/07/2020
Fourniture	20A018	Acquisition d'un peugeot rifter	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	12 136,85	06/03/2020
Fourniture	20A093	Acquisition d'un peugeot rifter	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	12 148,05	23/12/2020
Fourniture	20A005	Fourniture de carburant	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	12 171,32	06/01/2020
Fourniture	FAC. 2020 / 5420027905	Acquisition licence LIFSIZE ICON 800	NXO FRANCE	92563	RUEIL MALMAISON CEDEX	12 194,30	15/09/2020
Fourniture	20A045	Acquisition d'un peugeot kangoo	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	12 335,89	03/06/2020
Fourniture	FA19066	Bungalow quai de Javron	LA FOUINE	53940	SAINT-BERTHEVIN	12 350,00	29/05/2020
Fourniture	20A083	Acquisition d'un peugeot rifter	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	12 368,40	27/11/2020
Fourniture	FAC. FAC173312	Acquisition upgrade mémoire	TOUILLER ORGANISATION	53000	LAVAL	12 408,00	30/01/2020
Fourniture	20A017	Acquisition d'un peugeot rifter	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	12 409,84	06/03/2020
Fourniture	20A039	Acquisition de bidons hydroalcoolique	LYRECO	59318	VALENCIENNES	13 410,00	13/05/2020
Fourniture	20A030	Acquisition de kit protection surblouse	A PRO HYGIENE	53940	SAINT-BERTHEVIN	13 900,00	20/04/2020
Fourniture	20A091	Acquisition d'une renault zoe	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	14 273,64	22/12/2020
Fourniture	20A088	Acquisition d'une renault zoe	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	14 273,64	17/12/2020
Fourniture	20A089	Acquisition d'une renault zoe	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	14 273,64	17/12/2020
Fourniture	FAC. F2011049	Glissières	TERTU	61160	VILLEDIEU LES BAILLEUL	14 507,21	20/11/2020
Fourniture	20200114	Acquisition d'ouvrages destinés au fonctionnement de la Bibliothèque départementale de la Mayenne - lot 6	Librairie BULLE	72000	LE MANS	14 512,00	11/07/2020
Fourniture	20A090	Acquisition d'une nacelle	EVEREST	38370	SAINT CLAIR DU RHONE	14 565,00	18/12/2020
Fourniture	FAC. 22815	Glissières Rd 24 St Loup - Rd 234 Voutre	DISTRIROUTE	57200	SARREGUEMINES	14 877,14	05/12/2020
Fourniture	FAC. 22869	Glissières Rd 152 Meslay Du Maine	DISTRIROUTE	57200	SARREGUEMINES	15 039,32	15/12/2020
Fourniture	20A073	Fourniture de gnr	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	15 042,02	15/10/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Fourniture	20A072	Redevance dechets	LAVAL AGGLO	53008	LAVAL	15 325,99	10/10/2020
Fourniture	20A012	Acquisition un moteur pour d'une chargeuse pelleuse	ETABLISSEMENTS DOUILLET SAS	53640	LE HORPS	15 813,15	06/02/2020
Fourniture	20A016	Acquisition d'une renault zoe	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	15 823,17	04/03/2020
Fourniture	F201203 + F201006	Matériel de conditionnement	RELICOM	14330	SAON	16 823,45	09/12/2020
Fourniture	FAC_22868	Glissieres Rd 20 Fontaine Au Bac	DISTRIROUTE	57200	SARREGUEMINES	17 283,60	15/12/2020
Fourniture	DCA60	Achats objets promotionnels	FOREVENTS	33185	LE HAILLAN	18 450,18	10/12/2020
Fourniture	20A041	Acquisition de masques tissus	MAINE ATELIERS	53120	GORRON	18 900,00	15/05/2020
Fourniture	20A051	Acquisition d'un trafic 9 places d'occasion	SN LAVAL AUTOMOBILES SAS	53941	SAINT BERTHEVIN	18 934,43	25/06/2020
Fourniture	FAC_F2002494	Peinture	AXIMUM	76100	ROUEN	19 577,25	05/08/2020
Fourniture	20000448	Abonnement 2020 ELECTRE	ELECTRE	75279	PARIS	19 735,55	22/01/2020
Fourniture	20A010	Achat 1 forfait europeen de 270 up	DILA	75727	PARIS	21 600,00	23/01/2020
Fourniture	20A029	Acquisition de surblouses	INDUSTRIAL PACKAGING SOLUTIONS	43210	BAS EN BASSET	22 260,00	17/04/2020
Fourniture	20200113	Acquisition d'ouvrages destinés au fonctionnement de la Bibliothèque départementale de la Mayenne - lot 5	JEUX BOUQUINE	53000	LAVAL	23 499,00	07/07/2020
Fourniture	83126801	Achats livres numériques	LIBRAIRIE CORNEILLE SAS	53000	LAVAL	23 518,96	31/01/2020
	83126802						
	20200808						
	20200907						
	20201101						
Fourniture	20201201						
	20A086	Acquisition d'une saleuse	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE	23 999,31	03/12/2020
Fourniture	20A066	Acquisition de masques tissu	MAINE ATELIERS	53120	GORRON	24 885,00	04/09/2020
Fourniture	DS5	Fournitures d'entretien	ARGOS ORAPI HYGIENE	35520	MELESSE	25 067,19	09/12/2020
Fourniture	DCA21	Achats objets promotionnels	Prestige communications	53000	LAVAL	26 420,00	10/10/2020
Fourniture	FAC_FC200075	Acquisition vidéoprojecteur, caméra tourelle	PRISMA PRODUCTIONS	53260	ENTRAMMES	27 017,00	11/12/2020
Fourniture	20A021	Acquisition de solution hydroalcoolique	LYRECO	59318	VALENCIENNES	30 750,00	31/03/2020
Fourniture	20A034	Acquisition de masques chirurgicaux 3 plis	TAKE EASY	53000	CHANGE	31 635,00	25/04/2020
Fourniture	FAC_FC-55633	Acquisition divers matériels informatiques	ABI France	35740	PACE	32 045,68	15/10/2020
Fourniture	DCA20	Achats objets promotionnels	Mme Anne de Veyrac ABC	49650	BRAIN SUR ALLONNES	43 710,85	06/11/2020
Fourniture	20200111	Acquisition d'ouvrages destinés au fonctionnement de la Bibliothèque départementale de la Mayenne - lot 3	M'LIRE	53000	LAVAL	45 898,00	07/07/2020
Fourniture	20200157	Acquisition d'un poids lourd 6,5T à 7,5 T tri-benne double cabine 6 places. (marché subséquent n° 3 lot 1 de l'accord-cadre poids-lourds)	Garage CRETOT	72000	LE MANS	52 600,00	29/10/2020
Fourniture	20200110	Acquisition d'ouvrages destinés au fonctionnement de la Bibliothèque départementale de la Mayenne - lot 2	Librairie LE FAILLER	35000	RENNES	63 029,00	07/07/2020
Fourniture	20200139	Acquisition d'un automate d'analyse de la demande biochimique en oxygène pour le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne (LDA53) et maintenance préventive associée	SERLABO TECHNOLOGIES	84275	VEDENE	65 000,00	16/07/2020
Fourniture	20200112	Acquisition d'ouvrages destinés au fonctionnement de la Bibliothèque départementale de la Mayenne - lot 4	M'LIRE	53000	LAVAL	68 146,00	07/07/2020
Fourniture	20A024	Acquisition de masques chirurgicaux 3 plis	TAKE EASY	53000	LAVAL	88 920,00	07/04/2020
Fourniture	20A004	Fourniture et acheminement d'électricité	EDF	75382	PARIS	90 000,00	30/11/2020
Fourniture	20200017	Acquisition de fournitures et de petits matériels pour l'entretien des bâtiments - lot 2 Plomberie - Sanitaire	CEDEO	53000	LAVAL	96 000,00	12/02/2020
Fourniture	20200150	Fourniture et livraison d'une tractopelle neuve	DOUILLET	53640	LE HORPS	99 500,00	26/10/2020
Fourniture	20200158	Acquisition d'un poids lourd 15T à 16T simple cabine tri-benne (marché subséquent n° 4 lot 2 de l'accord-cadre poids-lourds)	BAYI TRUCKS	53000	LAVAL	113 680,20	02/11/2020
Fourniture	20200136	Acquisition de jeux vidéo pour les besoins de la Bibliothèque départementale de la Mayenne	Librairie CORNEILLE	53000	LAVAL	123 200,00	21/08/2020
Fourniture	20200020	Acquisition de fournitures et de petits matériels pour l'entretien des bâtiments - lot 5 Quincaillerie et outillage technique	LEGALLAIS	14200	HEROUVILLE SAINT CLAIR	160 000,00	12/02/2020
Fourniture	20200147	Acquisition de dispositifs de prélèvements vétérinaires à usage unique et de petits matériels de transport des échantillons pour LDA (53) et le LEAV (85)	LABELIANS	77140	NEMOURS	320 000,00	22/09/2020
Fourniture	20200095	Fourniture, transport et livraison d'émulsion de bitume pour l'entretien des chaussées des routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne	COLAS CENTRE OUEST	44307	NANTES	350 342,00	12/06/2020
Fourniture	20200116	Mise en oeuvre de boucles et de stations de comptages routiers sur la période 2020-2024	STERELA	31860	PINS JUSTARET	500 000,00	01/07/2020
Fourniture	20200019	Acquisition de fournitures et de petits matériels pour l'entretien des bâtiments - lot 4 Bois et dérivés - Plaques de plâtre et plafonds suspendus	DMBP (agence de Changé)	73024	CHAMBERY	640 000,00	12/02/2020
Fourniture	20200016	Acquisition de fournitures et de petits matériels pour l'entretien des bâtiments - lot 1 Electricité	CGE Distribution (agence de Laval)	92120	MONTROUGE	640 000,00	11/02/2020
Fourniture	20200018	Acquisition de fournitures et de petits matériels pour l'entretien des bâtiments - lot 3 Peinture – Papier peint – Revêtement de sol	GRASSIN DECORS	53810	CHANGE	640 000,00	11/02/2020
Fourniture	20200066	Acquisition de 300 000 masques lavables et réutilisables	TDV	53000	LAVAL	1 035 000,00	20/04/2020
Fourniture	20200153	Acquisition de mobiliers et prestations associées au profit des services du Département de la Mayenne	BUREAU CONCEPT	53000	LAVAL	1 200 000,00	14/10/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Fourniture	20200033	Fourniture, transport et livraison de granulats pour les travaux sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du Département de la Mayenne - lot 3 Agence technique départementale Sud	Groupement HERVE -- PIGEON Carrière - CHAFFENAY - Carrière de Saint Denis	44670	JUIGNE LES MOUTIERS	1 200 000,00	17/03/2020
Fourniture	20200032	Fourniture, transport et livraison de granulats pour les travaux sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du Département de la Mayenne - lot 2 Agence technique départementale Centre	Groupement CHAFFENAY - HERVE - PIGEON Carrière - Carrière de Saint Denis - Carrière de Voutré	53000	LAVAL	1 200 000,00	16/03/2020
Fourniture	20200031	Fourniture, transport et livraison de granulats pour les travaux sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du Département de la Mayenne - lot 1 Agence technique départementale Nord	Groupement PIGEON Carrière - CHAFFENAY - Carrière de Voutré	35370	ARGENTRE DU PLESSIS	1 600 000,00	17/03/2020
Fourniture	20200203	Fourniture de carburants et de services associés avec cartes accréditives pour les services du Département de la Mayenne et du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Mayenne	MOONGROUP	75008	PARIS	2 400 000,00	15/12/2020
Fourniture	20200175	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale, en grandes séries, pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 1 Brucellose : réactif pour recherche d'anticorps sur sérum bovin, ovin, caprin, porcin ou canin par Epreuve à l'Antigène Tamponné	IDEXX	93284	SAINT DENIS	sans mini ni maxi	03/12/2020
Fourniture	20200178	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale, en grandes séries, pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 4 BVD (maladie des muqueuses) : Kit ELISA pour recherche de l'antigène E0 sur prélèvements de sérums, de plasma, ou de cartilages auriculaire d'origine bovine	IDEXX	93284	SAINT DENIS	sans mini ni maxi	03/12/2020
Fourniture	20200179	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale, en grandes séries, pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 5 BVD (maladie des muqueuses) : Kit ELISA pour recherche d'anticorps sur sérum bovin individuel ou de mélange (10 sérums maximum) et lait	IDEXX	93284	SAINT DENIS	sans mini ni maxi	03/12/2020
Fourniture	20200180	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale, en grandes séries, pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 6 Paratuberculose : Kit ELISA pour recherche des anticorps spécifiques sur sérums de bovins traités en individuel	IDEXX	93284	SAINT DENIS	sans mini ni maxi	03/12/2020
Fourniture	20200187	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 1	IDEXX	93284	SAINT DENIS	sans mini ni maxi	03/12/2020
Fourniture	20200191	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 10	IDEXX	93284	SAINT DENIS	sans mini ni maxi	03/12/2020
Fourniture	20200196	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 15	IDEXX	93284	SAINT DENIS	sans mini ni maxi	03/12/2020
Fourniture	20200176	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale, en grandes séries, pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 2 IBR : Kit ELISA pour la recherche des anticorps spécifiques du virus sur mélanges de sérums de bovins et/ou sur sérums individuels	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200177	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale, en grandes séries, pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 3 IBR : Réactif pour la recherche des anticorps spécifiques du virus sur sérums de bovins traités en individuel, par méthode ELISA compétition	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200181	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale, en grandes séries, pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 7 Néosporose : Kit ELISA pour recherche d'anticorps sur sérums individuels de ruminants ou canidés	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200182	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale, en grandes séries, pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 8 Fièvre Q : Kit ELISA pour recherche d'anticorps sur sérums issus de ruminants et traités en individuel	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Fourniture	20200188	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 2	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200189	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 3	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200190	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 9	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200192	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 11	Life Technologies	91941	VILLEBON SUR YVETTE	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200193	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 12	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200194	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 13	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200195	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 14	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200197	Acquisition de réactifs et consommables immuno-sérologiques et/ou virologiques en santé animale pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - PETITES SERIES - lot 16	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200200	Acquisition de consommables en vue de la réalisation de tests de dépistage COVID 19 - lot 1 Kits d'extraction COVID	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200201	Acquisition de consommables en vue de la réalisation de tests de dépistage COVID 19 - lot 2 Kits d'amplification COVID	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	30/11/2020
Fourniture	20200069	Acquisition de consommables en vue de la réalisation de tests de dépistage COVID 19 - Kits d'amplification PCR pour le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne (LDA53)	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	24/04/2020
Fourniture	20200070	Acquisition de consommables en vue de la réalisation de tests de dépistage COVID 19 - Kits d'extraction PCR pour le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne (LDA53)	IDVET	34790	GRABELS	sans mini ni maxi	24/04/2020
Fourniture	20200034	Acquisition de réactifs de microbiologie, culture cellulaire et réactifs d'immunologie infectieuse pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lots 7, 8, 9, 43, 45, 49, 60, 63 (C12DV), 63 (C13DV), 65 (C03DV), 65 (C04DV), 71, 77, 79, 80, 81, 84, 85, 90, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 138, 139, 145, 147, 159, 242, 249, 253, 258	BIOMERIEUX	69280	MARCY L ETOILE	sans mini ni maxi	20/03/2020
Fourniture	20200035	Acquisition de réactifs de microbiologie, culture cellulaire et réactifs d'immunologie infectieuse pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lots 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 95, 96, 97, 199, 206, 207, 222	MAST DIAGNOSTIC	80011	AMIENS	sans mini ni maxi	19/03/2020
Fourniture	20200037	Acquisition de réactifs de microbiologie, culture cellulaire et réactifs d'immunologie infectieuse pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lots 41, 48, 54, 56, 59, 61, 62 (C19DV), 62 (C20DV), 72, 74, 82, 83, 93, 144, 148, 156, 162, 168, 233, 239, 240, 243, 244, 246, 248, 250, 255, 256	BIOKAR	60000	BEAUVAIS	sans mini ni maxi	19/03/2020
Fourniture	20200036	Acquisition de réactifs de microbiologie, culture cellulaire et réactifs d'immunologie infectieuse pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lots 26, 31, 42, 44, 66, 67, 68, 70, 88, 91, 94, 127, 128, 129, 134, 135, 142, 149, 150, 153, 163, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 209, 210, 212, 213, 214, 217, 218, 219, 220, 221, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 236, 238, 252	BIO-RAD	92430	MARNES LA COQUETTE	sans mini ni maxi	18/03/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Fourniture	20200038	Acquisition de réactifs de microbiologie, culture cellulaire et réactifs d'immunologie infectieuse pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lots 46, 47, 50, 52, 53, 55, 58, 69, 75, 76, 78, 92, 117, 120, 121, 122, 123, 124, 133, 136, 137, 140, 141, 146, 151, 154, 155, 157, 158, 160, 167, 169, 230, 231, 245, 247, 251, 254, 257	THERMOFISHER	69571	DARDILLY	sans mini ni maxi	18/03/2020
Fourniture	20200039	Acquisition de réactifs de microbiologie, culture cellulaire et réactifs d'immunologie infectieuse pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lots 86-87	LABO MODERNE	92230	GENEVILLIERS	sans mini ni maxi	18/03/2020
Fourniture	20200040	Acquisition de réactifs de microbiologie, culture cellulaire et réactifs d'immunologie infectieuse pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lots 98-143-232-241	EUBIO	91953	COURTABOEUF	sans mini ni maxi	18/03/2020
Fourniture	20200041	Acquisition de réactifs de microbiologie, culture cellulaire et réactifs d'immunologie infectieuse pour le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 126	IDEXX	93284	SAINT DENIS	sans mini ni maxi	18/03/2020
Fourniture	20200029	Fourniture de réactifs et consommables immuno-sérologiques en santé animale pour le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 4 BVD (maladie des muqueuses) : kit Elisa pour recherche d'anticorps sur sérum bovin individuel ou de mélange (10 sérum maximum) et sur lait	IDEXX	93284	SAINT DENIS	sans mini ni maxi	03/03/2020
Service	FAC_FAC00000468	Elagage Lamier Cnes Montsurs	LANCELOT	35370	ARGENTRE	4 000,00	15/12/2020
Service	FAC ASP_T121-F19OA0281-1	Inspections détaillées du mur de St Loup du Dorat	CEREMA	44262	NANTES	4 023,50	25/03/2020
Service	FAC_F20101301 DU 05/03/2020 160130 AC87	SALLE INFORMATIQUE Contrat de maintenance SSI	CHUBB FFRANCE SICLI COFISEC	44470	CARQUEFOU	4 065,56	17/03/2020
Service	CONTRAT_19DA03	Etudes Ouvrage RD 112	SCE	44000	NANTES	4 140,00	28/10/2020
Service	DCA58	Campagne de communication	Gie media transports	92137	ISSY LES MOULINEAUX	4 155,00	07/07/2020
Service	FA00000588	Etude bathymétrique du plan d'eau de Fontaine Daniel	HYDRO CONCEPT	85180	LES SABLES D'OLONNE	4 180,00	04/12/2020
Service	FAC2020006274	Numérisation	ARCHIMAIN	53000	LAVAL	4 181,57	09/12/2020
Service	DCA34	Achats espaces publicitaires	Pressavenir	53810	CHANGE	4 259,36	30/10/2020
Service	FAC_720/877791 DU 01/10/2020	SALLE INFORMATIQUE Contrat de maintenance alimentation statique sans coupure	SOCOME	67235	BENFELD CEDEX	4 260,07	24/10/2020
Service	DCA29	Achats espaces publicitaires	Haut Anjou	53202	CHATEAU-GONTIER	4 319,38	09/12/2020
Service	FAC_CB112020 DU 20/11/20	Honoraires consultants	NOURI MARYSE	49000	ANGERS	4 350,00	26/11/2020
Service	DCA31	Achats espaces publicitaires	Radio France	75220	PARIS	4 354,88	04/09/2020
Service	FAC_20_0904 du 15/09/20	Repas Formation	SAULNIER FRANCK L AROMANCE	53000	LAVAL	4 406,90	29/09/2020
Service	241-5041984	Maintenance passeur contrat confiance 2020	METROHM	91978	COURTABOEUF	4 408,30	30/07/2020
Service	FC190145+FC190200+FC200074	Captation spectacle	PRISMA PRODUCTION	53260	ENTRAMMES	4 424,00	11/12/2020
Service	20A081	Collecte huile chimirec	CHIMIREC	35133	JAVENE	4 446,53	19/11/2020
Service	DCA10	Impression	SICOMEN atelier protégé	53000	LAVAL	4 446,60	30/11/2020
Service	FAC_20200731 DU 26/07/2020	CRTEL Diagonistique amiante plomb	AC2S CABINET LEPAGE NAUDIN	53000	LAVAL	4 478,00	09/09/2020
Service	191215	Animation visites ENS 2019	CPIE	53100	MAYENNE	4 490,00	24/01/2020
Service	DCA62	Honoraires agence	SZAMES Michael	75016	PARIS	4 500,00	04/12/2020
Service	FAC_FA000016 DU 6/03	Honoraires Consultants	JOBZ	53000	LAVAL	4 500,00	18/03/2020
Service	FAC_1745	Elagage Meslay	L'OURY	53230	COSSE LE VIVIEN	4 504,00	04/12/2020
Service	DCA39	Achats licences Internet	Millibris	75009	PARIS	4 517,48	06/08/2020
Service	39 - 42 - 45 - 2	Prestation d'animation CIAP	ANIMHISTO	72140	ROUESSE-VASSE	4 525,00	13/01/2021
Service	DCA45	Frais d'agence	Easy com	53022	LAVAL	4 540,00	01/04/2020
Service	FAC_FC14880	Elagage Lamier Marcille La Ville	FORET GEORGES	53440	ARON	4 584,00	08/07/2020
Service	FAC_172069 DU 1/10/20	Formation	CNAM PAYS DE LA LOIRE	44311	NANTES	4 600,00	13/10/2020
Service	DCA32	Achats espaces publicitaires	Les boucles de la Mayenne	53000	LAVAL	4 600,00	21/07/2020
Service	FAC_20200500325 DU 30/04/2020	ENTREPOT ZONE TOUCHE Prestation de jardinage	CGS INTERVENTION	53810	CHANGE	4 607,13	26/06/2020
Service	FAC_F 20/00698 DU 8/01/20	Formation	ASSOCIATION PROGRES MANAGEME ASSOCIATION PROGRES DU	75002	PARIS	4 620,00	18/01/2020
Service	FAC_013452 DU 13/01/20	Prestation Traiteur	LE RELAIS	53400	SAINT QUENTIN LES ANGES	4 639,77	25/01/2020
Service	FAC_93009893 DU 28/10/20	Formation	ARIFTS PAYS DE LA LOIRE ASSOCIATION REGIONALE	49045	ANGERS CEDEX 01	4 644,88	18/11/2020
Service	FAC_FAC00000223	Elagage lamier Laval	LANCELOT	35370	ARGENTRE	4 675,00	16/07/2020
Service	FAC_2008_0439FC_SE1	Traitemet Detchets Hap Sect Gorron	SECHE	53810	CHANGE	4 685,18	25/09/2020
Service	DCA36	Achats espaces publicitaires	Réussir Grand Ouest	14460	COLOMBELLES	4 790,00	25/09/2020
Service	FAC_FAC00000036	Elagage Lamier D/200 Rd 106 Bourgon	LANCELOT	35370	ARGENTRE	4 800,00	10/03/2020
Service	FAC_6672 DU 15/01/20	Formation	ASCOR CONSULTANTS	75016	PARIS	4 800,00	28/01/2020
Service	DCA53	Frais d'agence	Logicia informatique	53061	LAVAL	4 810,00	01/04/2020
Service	FAC_2-20/0061 DU 13/02/2020	Etude préparatoire CPER	A2MO	35510	CESSON SEVIGNE	4 812,50	19/02/2020
Service	DCA56	Achat espaces publicitaires	Les Editions CSS	94700	MAISONS ALFORT	4 833,34	12/02/2020
Service	FAC_2020/054 DU 30/06/20	Formation	ASS GESTIONNAIRE CFA	45100	ORLEANS	4 878,00	28/07/2020
Service	ADH2020005668	Adhesion annuelle	FNCCR	75007	PARIS	4 900,00	04/11/2020
Service	FAC_18040	Etudes La Marijolaine	GEOLITHE	38920	CROLLES	4 948,33	08/05/2020
Service	FAC_PDL-F202003-137	Débroussaillage Voies Vertes Pré-en-Pail	ETUDES ET CHANTIERS	72000	LE MANS	4 950,00	07/04/2020
Service	DCA37	Achats espaces publicitaires	Uni presse	75080	PARIS	4 990,00	04/12/2020
Service	FAC_F2011103 DU 26/11/20	Formation	PEGASE PROCESSUS	22000	SAINT BRIEUC	5 000,00	11/12/2020
Service	Acompte + 200306 + 200305	Cession droit d'auteur graphismes expo Veni, Vedi, Ludi	TILDE MATHILDE	75020	PARIS	5 000,00	25/03/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Service	FAC_FC14631	Elagage Secteur Mayenne	TATB CHEVAIGNE	53260	CHEVAIGNE DU MAINE	5 042,00	28/11/2020
Service	FAC_ASPI_045-F19OI0089-1	Etudes remplacement appareils d'appuis Pont De Daon	CEREMA	44262	NANTES	5 160,00	13/03/2020
Service	FAC_1767	Elagage Meslay	L'OURY	53230	COSSE LE VIVIEN	5 261,00	05/12/2020
Service	DCA67	Traiteur	MELIBEE	53960	BONCHAMP	5 280,31	17/02/2020
Service	AB/19626	Maintenance ascenseurs	ABH	35740	PACE	5 440,96	05/08/2020
Service	DCA11	Organisation stand	AGELIA	35515	CESSON SEVIGNE	5 486,60	13/02/2020
Service	FAC_FAC00000463	Elagage Lamier Rd Diverses Sect Laval	LANCELOT	35370	ARGENTRE	5 600,00	04/12/2020
Service	FAC_FAC00000445	Elagage Lamier Rd 57 St Berthevin	LANCELOT	35370	ARGENTRE	5 600,00	28/11/2020
Service	FAC_20218105 DU 23/03/2020	Collèges et maisons d'accueil Multi sites département 53 Mesure d'activité du radon dans les lieu ouverts au public niveau 1A	BUREAU VERITAS EXPLOITATION	92800	PUTEAUX	5 605,00	31/03/2020
Service	DS3	Frais de transport	REGION PAYS DE LA LOIRE	44966	NANTES	5 618,00	04/11/2020
Service	906020100218	DISTRIBUTION D'EAU	Ville de laval	53000	LAVAL	5 815,81	22/10/2020
Service	20201058 + 20201432	Transport d'œuvres	HIZKIA VAN KRALINGEN	2491	BJ DEN HAAG	5 829,00	02/12/2020
Service	2020-04	Modélisation 3 D temple	BARTETTE TITIEN	75018	PARIS	5 850,00	17/10/2020
Service	20A033	Contribution tonnages papiers 2019	SREP SA	75009	PARIS 9IEME ARRONDISSEMENT	6 129,97	22/04/2020
Service	2020KA01	Conception scenographique et graphique	COSTES Ariane - Les scénographistes	44200	NANTES	6 187,50	31/07/2020
Service	20210094	EILA 2020	BIPEA	92230	GENNEVILLIERS	6 197,48	30/07/2020
Service	FAC_FA200271 DU 15/11	Formation	UNITED VISION BELVUE	94700	MAISONS ALFORT	6 205,00	06/11/2020
Service	CAB1	Hôtel	MINHAL France SA hôtel Scribe	75009	PARIS	6 315,59	05/11/2020
Service	G2020-01 BIS	Diagnostic des sources de phosphore en amont de Saint Fraimbault	INTERFACES ET GRADIENTS	35150	JANZE	6 393,13	06/05/2020
Service	DCA44	Frais d'agence	Lebreton Juliette	53260	PARNE SUR ROC	6 420,00	06/11/2020
Service	CAB9	Location de salle et traiteur	Automobile club de l'Ouest	72100	LE MANS	6 425,76	15/01/2020
Service	FAC_F28308	Balayage Rd Sect Laval Port Brillet	LPS	53230	ARGENTRE	6 430,00	05/12/2020
Service	DCA7	Petite signalétique	Imprim services	53960	BONCHAMP	6 438,00	04/12/2020
Service	DCA14	Organisation stand	Kreason evenement	53170	LE BURET	6 464,00	18/02/2020
Service	CAB3	Organisation séminaire	ESCAPADES	45000	ORLEANS	6 478,00	11/05/2020
Service	2014129386	Maintenance BEP III 2020	DIASORIN	92160	ANTONY	6 500,00	26/11/2020
Service	753-129/202	Réseau qualité - Evaluation des effets perturbateurs endocriniens	WATCHFROG	91000	EVRY	6 583,95	20/11/2020
Service	FAC_F2002226 DU 24/04/20	Formation	VIVATICET	86360	CHASSENEUIL	6 700,00	30/04/2020
Service	DAT_SP1_2020	Ateliers spectacles JUBLAINS	COMPAGNIE TERRE DE LYS	44110	SOUDAN	6 701,00	12/09/2020
Service	DCA46	Frais d'agence	Slap Digital	75002	PARIS	6 800,00	19/03/2020
Service	20A078	Abonnements pour 14 emplacements parking paradis	LAVAL URBIS PARK	53000	LAVAL	6 804,00	10/11/2020
Service	2020KA02	Conception d'exposition	BORN SCENOGRAPHIE SIGNALETIC	44470	CARQUEFOU	7 008,40	10/10/2020
Service	20A057	Service d'un agent securite pour l'internat jules renard 28/07-16/08	CONTROLE GARDIENNAGE SECURITE SARL	53810	CHANGE	7 064,30	29/07/2020
Service	DCA42	Frais d'agence	Des cheval	37000	TOURS	7 080,00	25/08/2020
Service	FAC2022	Observatoire Lac de Hte Mayenne 2019	BI EAU	49000	ANGERS	7 175,00	24/10/2020
Service	FAC_20200242	Prestations Meteo	CERIB	28231	EPERNON CEDEX	7 226,00	18/02/2020
Service	CAB2	Location voiture avec chauffeur	Grande remise location Avis chauffeur	75015	PARIS	7 330,00	11/12/2020
Service	FAC_120200363 DU 4/11	Formation	ASS FOATION INDUSTRIE	92400	COURBEVOIE	7 452,00	18/11/2020
Service	2020-11	Diagnostic des sources de phosphore en amont de Saint Fraimbault	INTERFACES ET GRADIENTS	35150	JANZE	7 725,42	11/12/2020
Service	DCA24	Prestations photos, vidéos	PRISMA productions	53260	ENTRAMMES	7 841,00	14/02/2020
Service	FAC_ICL1220012 DU 10/12/20	Formation	ASS IMMACULEE CONCEPTION	53000	LAVAL	7 965,00	12/12/2020
Service	20/12/2001	Lac de Hte Mayenne action suivis et travaux écologiques	CPIE	53100	MAYENNE	8 000,00	05/12/2020
Service	FAC_INMA00001525	Honoraires consultants	MICHAEL PAGE INTERNATIONAL	92200	NEUILLY SUR SEINE	8 000,00	12/03/2020
Service	1930097403	Maintenance ICP 2020 formule SILVER	AGILENT TECHNOLOGIES	91978	LES ULIS	8 205,12	13/05/2020
Service	FAC_FC190152 DU 24/01/20	Prestation Video	PRISMA PRODUCTIONS	53260	ENTRAMMES	8 438,00	13/02/2020
Service	DCA9	Campagne d'affichage	JC Decaux	92200	NEUILLY SUR SEINE	8 579,85	27/11/2020
Service	2019-14	Diagnostic des sources de phosphore en amont de Saint Fraimbault	INTERFACES ET GRADIENTS	35150	JANZE	8 808,58	14/02/2020
Service	CAB7	Traiteur	MELIBEE	53960	BONCHAMP	9 470,94	04/07/2020
Service	DCA2	Location espace	Virtuel Laval	53810	CHANGE	9 471,62	20/06/2020
Service	FA1737	Maintenance des hottes de cuisine	AIR PLUS NET OUEST	35500	VITRE	9 482,00	03/11/2020
Service	CAB5	Traiteur	SARL Régnier La Corévatine	53940	ST BERTHEVIN	9 542,59	05/11/2020
Service	DCA5	Campagne d'affichage	Loire vision	49400	SAUMUR	9 775,00	04/09/2020
Service	DCA22	Frais d'agence	Leb communication	53100	MAYENNE	9 910,00	19/11/2020
Service	20200213	Maintenance, contrôle et dépannage des appareils utilisés par le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 4 Vérification et maintenance d'incubateurs à C02	THERMO ELECTRON	91140	VILLEBON SUR YVETTE	10 000,00	04/01/2021
Service	DCA33	Achats espaces publicitaires	Radio fidélité ACDCPM	53000	LAVAL	10 000,00	15/12/2020
Service	DCA25	Prestation musique attente tel	Little big music	25000	BESANCON	10 000,00	10/06/2020
Service	DCA28	Prestations photos, vidéos	Planchenault lyse Anne	53200	CHÂTEAU-GONTIER	10 158,74	06/08/2020
Service	CAB6	Traiteur	Poivre et Sel	53000	LAVAL	10 399,27	19/11/2020
Service	FAC_2020/05/10 DU 15/11/20	Formation	LIBEAU LAURENCE	44000	NANTES	10 629,00	18/11/2020
Service	DCA47	Frais d'agence	Open source politics	75020	PARIS	11 000,00	17/03/2020
Service	CAB4	Traiteur	Le Relais	53400	ST QUENTIN LES ANGES	11 354,24	03/10/2020
Service	DCA6	Impression	Imprim services	53960	BONCHAMP	11 465,00	30/11/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Service	DCA54	Achats licences Internet	Virtal regatta	92130	ISSY LES MOULINEAUX	11 500,00	22/10/2020
Service	DCA1	Campagne d'affichage	SV communication	53210	SOULGE SUR OUETTE	11 890,00	15/12/2020
Service	DCA48	Frais d'agence	SARL Pyramidor	49320	BRISSAC LOIRE AUBANCE	11 907,00	06/08/2020
Service	FAC 2020/1452 DU 10/12/20	Formation	IESCO INSTITUT D ETUDES EN SYSTEME	44200	NANTES	11 918,00	15/12/2020
Service	20200212	Maintenance, contrôle et dépannage des appareils utilisés par le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 3 Vérification et maintenance des centrifugeuses	THERMO ELECTRON	91140	VILLEBON SUR YVETTE	12 000,00	04/01/2021
Service	FAC 202011/00455	Formation	CER FORMATIONS CER ENTREPRISES CER FORMATIONS	75009	PARIS	12 000,00	18/11/2020
Service	FLAB2003023	AUDIT 2020	COFRAC	75012	PARIS	12 058,92	15/11/2020
Service	DCA12	Organisation stand	Laval Mayenne technopole	53000	LAVAL	12 250,00	20/04/2020
Service	20200117	Assistance à la mission VISA des travaux de génie civil des Ouvrages d'Art - Contournement de Cossé-le-Vivien	ARTELIA SAS	44815	NANTES	12 452,50	23/06/2020
Service	2020VSP001676 + 2020VSP001671 + 2020VS000616 + 2020VSP002042	Cession droit exploitation de spectacles	LA NOUVELLE AVENTURE SMART FR	59000	LILLE	12 721,80	04/11/2020
Service	DCA8	Impression	SARL Nuances imprimerie	53200	CHÂTEAU-GONTIER	13 097,00	12/09/2020
Service	FAC. 1488	Elagage Halage	L'OURY	53230	COSSE LE VIVIEN	13 187,00	14/04/2020
Service	FAC. JC2397	Elagage Voies Vertes	NATURE ELAGAGE	53300	AMBRIERES LES VALLEES	13 275,00	04/12/2020
Service	DAT SP2 2020	Muséographie	LAVAL VIRTUAL	53810	CHANGE	13 300,00	15/12/2020
Service	DCA26	Prestations photos, vidéos	TIMELAPSE	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	13 516,76	12/12/2020
Service	DCA35	Achats espaces publicitaires	Le Courrier de la Mayenne	53000	LAVAL	13 572,68	09/12/2020
Service	DCA63	Organisation stand	Vendée SAEM	85000	LA ROCHE SUR YON	13 950,00	12/10/2020
Service	FAC CS60189137/19	Linkedin Recherche candidats	LINKEDIN	99999	DUBLIN	14 025,00	12/03/2020
Service	20123017248	ELIMINATION DES DECHETS	PROSERVE DASRI	75012	PARIS	14 288,31	15/12/2020
Service	FAC. 2020-054	Etudes Rocades Laval	AUTOROUTES TRAFIC	75016	PARIS 16EME ARRONDISSEMENT	15 000,00	24/04/2020
Service	57310	Etude sur les capacités aquifères des formations alluviales en Mayenne	BRGM	45060	ORLEANS	15 258,40	26/06/2020
Service	DCA43	Frais d'agence	Studio V3 version 2	53000	LAVAL	15 975,00	04/09/2020
Service	FAC FA200494 DU 25/11	Formation	ARFASS BRETAGNE CFA	22190	PLERIN	16 134,42	28/11/2020
Service	DCA41	Frais d'agence	Aurélie Jeannin	45170	CHILLEURS AUX BOIS	16 360,00	27/11/2020
Service	DCA18	Frais d'agence	ALBA 2 C	53000	LAVAL	16 523,33	04/12/2020
Service	DCA16	Achats espaces publicitaires	COODEMARRAGE	53810	CHANGE	16 742,50	06/11/2020
Service	FAC F1/9349-11745	Formation	CNE CONSEIL DE FORMATION EN ENTREPRISE	75008	PARIS	16 910,00	06/03/2020
Service	20200154	Accompagnement de la mission innovation dans la préparation de deux Hackathons	LE FACTEUR URBAIN			17 000,00	09/10/2020
Service	8156	Travaux ascenseurs	ABH	35740	PACE	17 636,00	11/12/2020
Service	DCA50	Frais d'agence	Les Partisans	53100	MAYENNE	17 985,00	19/03/2020
Service	20200206	Elaboration du rapport de base prévu au titre de la réglementation IED – Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets à PONTMAIN	SOCOTEC ENVIRONNEMENT	44819	SAINT HERBLAIN	18 000,00	29/12/2020
Service	DCA52	Frais d'agence	Hodebe	71250	SALORNAY SUR GUYE	18 000,00	13/02/2020
Service	FAC 2010598 DU 27/07/20	Formation	ORSYS	92044	PARIS LA DEFENSE	18 130,00	06/08/2020
Service	DCA66	Prestations photos, vidéos	INOD	53001	LAVAL	18 275,00	12/10/2020
Service	F006629 / 180107	ENT E LYCO fonctionnement	ITSLEARNING France	75010	PARIS 10e	18 798,97	23/09/2020
Service	20200174	Marché pour la réalisation de caractérisations de bennes «encombrants» des déchèteries implantées sur le département de la Mayenne	ATLANCE Ingénierie et Environnement	49000	ANGERS	18 812,50	23/10/2020
Service	DCA65	Abonnement veille presse	Extended data delivery	75005	PARIS	19 058,00	26/02/2020
Service	20200123	Marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de sécurité et d'accèsibilité dans le cadre de l'Ad'Ap au collège Victor Hugo à LASSAY LES CHATEAUX	Groupement Jacques BOULAND - Patrick JOUAUT - MAGENTA INGENIERIE	61115	FLERS	19 090,00	02/07/2020
Service	DCA13	Organisation stand	Chambre Rég agriculture	49105	ANGERS	19 672,79	06/08/2020
Service	DCA4	Honoraires agence	Le Mur du Songe	44200	NANTES	20 000,00	08/04/2020
Service	20200009	Animation d'ateliers d'analyse de la pratique professionnelle à destination des professionnels de la direction de la solidarité et de la direction de l'autonomie - lot 3 Animation d'ateliers d'analyse de la pratique professionnelle destinés aux assistantes d'accueil socio-administratives direction de l'action sociale de proximité et aux agents d'accueil de la direction de l'autonomie	ARIFFTS	49045	ANGERS	20 000,00	09/01/2020
Service	20A053	Achat 1 forfait européen de 270 up	DILA	75727	PARIS	21 600,00	06/07/2020
Service	20200122	Marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de sécurité et d'accèsibilité dans le cadre de l'Ad'Ap au collège Les Avaloirs à Pré-en-Pail-Saint-Samson	Groupement Jacques BOULAND - Patrick JOUAUT - MAGENTA INGENIERIE	61115	FLERS	23 220,00	02/07/2020
Service	213639+216292	Transport d'œuvres	LP ART SAS	93100	MONTREUIL	23 705,40	15/12/2020
Service	20A038	Mise sous pli masques	BRIOS	53810	CHANGE	23 855,83	13/05/2020
Service	DCA61	Honoraires agence	Cabinet VIDON	35703	RENNES	25 680,00	16/12/2020
Service	DCA55	Achat espaces publicitaires	Act Office	53000	LAVAL	27 000,00	30/11/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Service	20200210	Maintenance, contrôle et dépannage des appareils utilisés par le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 1 Vérification et maintenance des hottes chimiques, sorbonnes et hottes à filtration	OXYGEN	91969	COURTABOEUF	28 000,00	29/12/2020
Service	20200211	Maintenance, contrôle et dépannage des appareils utilisés par le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne (LDA53) - lot 2 Vérification et maintenance des postes de sécurité microbiologique (PSM) et des hottes à flux laminaire	OXYGEN	91969	COURTABOEUF	28 000,00	29/12/2020
Service	DCA51	Frais d'agence	Foxy	75002	PARIS	28 700,00	06/03/2020
Service	DCA23	Prestations photos, vidéos	PRISMA productions	53260	ENTRAMMES	28 740,00	06/11/2020
Service	20337	Maintenance logiciel informatique 2020	DIPOLE	69670	VAUGNERAY	29 025,00	15/10/2020
Service	DCA17	Frais d'agence	Yann Legendre	75005	PARIS	29 700,00	10/10/2020
Service	20200145	Maintenance Gestimarchés	PRINT CHAIN	92600	ASNIERES	30 140,00	07/09/2020
Service	20200155	Elaboration du nouveau plan de gestion pour l'ENS de la Vallée de Saint-Calais-du-Désert pour la période 2021/2031	Groupement THEMA Environnement / Atelier PAUL ARENE SARL	49330	ETRICHÉ	32 150,00	21/10/2020
Service	20200120	Élaboration du schéma directeur de signalisation touristique de la Mayenne	AMOS	44260	SAVENAY	32 924,00	29/06/2020
Service	DCA40	Frais d'agence	Médiapilote	53810	CHANGE	33 964,11	12/09/2020
Service	DCA57	Achat espaces publicitaires	Gie media transports	92137	ISSY LES MOULINEAUX	34 125,00	23/11/2020
Service	20200198	Construction d'un collège sur le site Jean Monnet à Laval - Etudes de programmation et assistance en phase avant-projet	Groupement ASCISTE INGÉNIERIE GRAND OUEST – EFFILIOS	37000	TOURS	34 150,00	20/11/2020
Service	FAC20201175	Honoraires Consultants	QUADRA CONSULTANTS QUADRA CONSULTANTS	75002	PARIS	36 100,00	11/12/2020
Service	20200208	prestations de maintenance et d'assistance du logiciel Scribe Patrimoine Immobilier	SCRIBE I.S.	35000	RENNES	39 000,00	22/12/2020
Service	20200207	Prestations de maintenance et d'assistance du progiciel de gestion de services d'archives ARKHÉIA	ANAPHORE	13570	BARBENTANE	39 500,00	22/12/2020
Service	20200022	Déplacement à Tokyo : prestations de transport et d'hébergement	TUI	53000	LAVAL	39 677,43	06/02/2020
Service	20200204	GED dossiers individualisés - Marché subséquent n° 3 : acquisition de 500 licences et maintenance associée	EFALIA	69200	VENISSIEUX	39 762,00	21/12/2020
Service	20200008	Animation d'ateliers d'analyse de la pratique professionnelle à destination des professionnels de la direction de la solidarité et de la direction de l'autonomie - lot 2 Animation d'ateliers d'analyse de pratique professionnelle destinés aux cadres des directions de la Protection Maternelle et Infantile, de l'action sociale de proximité et de l'aide sociale à l'enfance	MELTHEMS	93500	PANTIN	40 000,00	09/01/2020
Service	DCA3	Enquêtes	Harris Interactive SAS	94300	VINCENNES	41 570,00	06/11/2020
Service	DS2	Frais de transport	SNCF	44041	NANTES	42 315,90	15/12/2020
Service	20200138	Location-entretien de vêtements de travail pour le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Mayenne (LDA53)	Blanchisserie du Maine	53000	LAVAL	45 000,00	16/07/2020
Service	Factures (113) / 160201	Maintenance équipements de cuisine	FCPL	53810	CHANGÉ	50 002,56	15/12/2020
Service	FAC. 200524170 DU 31/05/2020	ESPACE MAYENNE Contrat de gardiennage	CARDINAL EDIFICE	35330	MERNEL	51 060,00	26/06/2020
Service	20200028	Marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de restauration de la forteresse antique de Jublains	Groupement ARCHITRAV et HUET	49000	ANGERS	53 380,00	18/02/2020
Service	DCA27	Prestations photos, vidéos	ISEGORIA	94250	GENTILLY	59 819,93	12/09/2020
Service	20200144	Fourniture de prévisions et d'observations de données météorologiques	METEO France	35091	RENNES	60 000,00	25/09/2020
Service	20200010	Animation d'ateliers d'analyse de la pratique professionnelle à destination des professionnels de la direction de la solidarité et de la direction de l'autonomie - lot 4 Animation d'ateliers d'analyse de pratique professionnelle destinés aux professionnels de la direction de l'autonomie, gestionnaires de situations complexes MAIA, chargés d'accompagnement et évaluateurs des besoins médico-sociaux	ARIISTS	49045	ANGERS	60 000,00	09/01/2020
Service	20200151	Prestations de maintenance et d'assistance du logiciel GTS et mise en oeuvre du module "Billetterie en ligne"	VIVATICKET	86360	CHASSENEUIL-DU-POITOU	66 000,00	30/09/2020
Service	20200185	marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de réhabilitation des façades et d'améliorations énergétiques au collège Alain Gerbault à Laval	Groupement BOUILLY-NICOUX - P Jouault - BET LCA	53000	LAVAL	67 500,00	23/11/2020
Service	20200202	Location d'engins de terrassement avec chauffeur pour la réalisation d'opérations archéologiques - Années 2021 à 2023	CHRISTOPHE BEAUSSIRE	50500	CATZ	70 000,00	01/12/2020
Service	20200011	Animation d'ateliers d'analyse de la pratique professionnelle à destination des professionnels de la direction de la solidarité et de la direction de l'autonomie - lot 5 Animation d'ateliers d'analyse de pratique professionnelle destinés aux assistants familiaux accueillant des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans	EMANENCE	49100	ANGERS	72 000,00	09/01/2020
Service	DCA30	Achats espaces publicitaires	PRECOM	35081	RENNES	73 932,79	20/10/2020
Service	20A032	Mise sous film masques	BRIOT	53810	CHANGE	79 020,85	21/04/2020
Service	20200137	Mise en œuvre d'un coffre-fort électronique et prestations associées	eDocGroup	29490	GUIPAVAS	80 000,00	23/07/2020
Service	DS1	Frais de transport	KEOLIS	53009	LAVAL	81 227,28	12/12/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Service	20200121	Élaboration d'un plan départemental de l'habitat et de l'hébergement 2022-2027	LE MANAGEMENT DES LIENS	130006	MARSEILLE	82 525,00	22/06/2020
Service	20200042	Hébergement, maintenance et prestations associées pour le logiciel "IGNIMOTION CUSTOM"	PROJID	49000	ANGERS	85 900,00	24/03/2020
Service	20200068	Etude sur les conditions d'optimisations techniques, énergétiques, environnementales et économiques de l'Usine de Valorisation Energétique de PONTMAIN	Groupement Cabinet BOURGOIS - LOIRE-HNOCHSBERG	35830	BETTON	92 150,00	11/05/2020
Service	20200205	Etude prospective départementale sur la gestion des boues d'épuration et autres sous-produits	SCE	44262	NANTES	97 098,44	22/12/2020
Service	Factures (100)	Frais de nettoyage des locaux	SICOMEN	53000	LAVAL	97 920,83	15/12/2020
Service	20200156	Mise en oeuvre d'un outil de gestion du recrutement et prestations associées	KIOSKEMPLOI	69140	RILLIEUX LA PAPE	100 000,00	29/10/2020
Service	20200025	Prestations de relations presse nationale pour le Département de la Mayenne	WELLCOM	75017	PARIS	120 000,00	21/02/2020
Service	DCA15	Frais d'agence	Julian Legende	45800	St JEAN DE BRAYE	127 490,00	06/11/2020
Service	20200013	Logiciel de gestion des marchés publics MARCOWEB : maintenance, formation et prestations associées (Droit d'exclusivité)	AGYSOFT	34790	GRABELS	140 000,00	01/01/2020
Service	20200184	marché de maîtrise d'oeuvre relatif aux travaux de réhabilitation des façades et améliorations énergétiques et de restructuration du rez-de-chaussée du bâtiment A au collège De Misedon à Port Brillet	Groupement CF Architecture - BET Chaumont - BET ECIE	53410	PORT-BRILLET	159 000,00	20/11/2020
Service	20200209	Mise en œuvre d'une application de gestion des stocks et de l'approvisionnement	IANORD	59650	VILLENEUVE D'ASCQ	160 000,00	28/12/2020
Service	20200030	Hébergement, maintenance et prestations associées pour le logiciel "EKIALIS PILOT"	EKIALIS	44481	CARQUEFOU	160 000,00	19/02/2020
Service	20200152	Migration applicative de l'outil de gestion des identités USERCUBE (Version 3 OnPromise vers version 5 mode SaaS) et prestations associées	USERCUBE	13002	MARSEILLE	180 000,00	19/10/2020
Service	20200119	Ramassage des poubelles sur les routes départementales du département de la Mayenne	VEOLIA - GRANDJOUAN SACO	44200	NANTES	180 000,00	11/06/2020
Service	20200007	Animation d'ateliers d'analyse de la pratique professionnelle à destination des professionnels de la direction de la solidarité et de la direction de l'autonomie - lot 1 Animation d'ateliers d'analyse de pratique professionnelle destinés aux professionnels de terrain des directions de la Protection Maternelle et Infantile, de l'action sociale de proximité et de l'aide sociale à l'enfance	EMANENCE	49100	ANGERS	200 000,00	10/01/2020
Service	20200146	Achat d'espaces publicitaires auprès de la Société Anonyme Sportive Professionnelle Stade Lavallois Mayenne Football Club et opération de relations publiques saison 2020-2021	SASP STADE Lavallois Mayenne FC	53000	LAVAL	212 376,00	10/09/2020
Service	20200023	Recours à une entreprise de travail temporaire pour pourvoir à des besoins en recrutements spécifiques au sein du Département de la Mayenne (multi-attributaires)	1) Groupement ADECCO France et ADECCO Medical 2) Manpower 3) Groupement APPEL Medical et Randstad	1) 69626 2) 92723 3) 35000	1) VILLEURBANNE 2) NANTERRE 3) RENNES	220 000,00	04/03/2020
Service	20200118	Maintenance des systèmes de sécurité incendie et des systèmes de détection incendie des collèges publics de la Mayenne, des bâtiments administratifs du Conseil départemental et du SDIS de la Mayenne	CHUBB France	44470	CARQUEFOU	240 000,00	23/06/2020
Service	20200163	Marché de maîtrise d'oeuvre relatif aux travaux de remplacement des menuiseries extérieures et travaux d'amélioration énergétique à l'Hôtel du Département à LAVAL	Groupement MORIN Architecte - BECB - Ouest Acoustique	53260	PARNE SUR ROC	259 080,00	03/11/2020
Service	20200048	Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de 2 ponts routes dans le cadre du projet de suppression des passages à niveau de Neau et Brée et contournement nord de Montsûrs	Groupement SCE - APC Ingénierie	44000	NANTES	299 864,38	20/04/2020
Service	20200186	Marché de maîtrise d'oeuvre relatif aux travaux de restructuration du site du 95, rue du Pressoir Salé à LAVAL	Groupement Romain LEBLANC Architecte - ACORE Ingénierie	53000	LAVAL	320 450,00	23/12/2020
Service	20200012	Prestations de maintenance et d'assistance pour le logiciel ASTRE-GF (Droit d'exclusivité)	GFI Progiciels	93400	SAINT OUEN	340 000,00	27/01/2020
Service	20200049	Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation du viaduc sur la « Deux Évailles » dans le cadre du projet de suppression des passages à niveau de Neau et Brée et contournement nord de Montsûrs	Groupement SCE - APC Ingénierie	44000	NANTES	365 396,00	20/04/2020
Service	20200067	Prestations de formation obligatoire des assistant(e)s maternel(les) agréé(e)s de la Mayenne	ARIFTS	49045	ANGERS	440 000,00	14/05/2020
Service	20200021	Prestations de numérisation des dossiers individuels «actifs» en stock dans le domaine de l'action sociale et des ressources humaines	JOUVE	53100	MAYENNE	500 000,00	03/03/2020
Service	20200047	Distribution des imprimés non adressés sur l'intégralité du territoire du département de la Mayenne	Groupement solidaire La Poste / Mediapost	75757	PARIS	1 200 000,00	16/04/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Service	20200001	Réalisation de prestations foncières et topographiques sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - lot 1 Agence technique départementale Nord - Prestations foncières	KALIGEO	53810	CHANGÉ	sans mini ni maxi	16/01/2020
Service	20200002	Réalisation de prestations foncières et topographiques sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - lot 2 Agence technique départementale Nord - Prestations topographiques	KALIGEO	53810	CHANGÉ	sans mini ni maxi	16/01/2020
Service	20200003	Réalisation de prestations foncières et topographiques sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - lot 3 Agence technique départementale Centre - Prestations foncières	KALIGEO	53810	CHANGÉ	sans mini ni maxi	16/01/2020
Service	20200004	Réalisation de prestations foncières et topographiques sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - lot 4 Agence technique départementale Centre - Prestations topographiques	KALIGEO	53810	CHANGÉ	sans mini ni maxi	16/01/2020
Service	20200005	Réalisation de prestations foncières et topographiques sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - lot 5 Agence technique départementale Sud - Prestations foncières	KALIGEO	53810	CHANGÉ	sans mini ni maxi	16/01/2020
Service	20200006	Réalisation de prestations foncières et topographiques sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - lot 6 Agence technique départementale Sud - Prestations topographiques	KALIGEO	53810	CHANGÉ	sans mini ni maxi	16/01/2020
Service	FAC ASP_T045-F19OI0089-1	Etudes remplacement appareils d'appuis Pont De Daon	CEREMA	44262	NANTES		
Service	FAC_2020101387	Maintenance lecteur de carte	AATLANTIDE	38240	MEYLAN	4 030,65	29/10/2020
Service	FAC.FAC0184696	Abonnement microsoft Mayenne Culture	TOUILLER ORGANISATION	53000	LAVAL	4 127,56	21/10/2020
Service	0620009	Prestations transport Lafarge usine traitement	RECYCLAMAT	53150	BREE	4 165,20	18/06/2020
Service	FAC.FAC-082020-04162	Evolution solution actimuséo	A ET A PARTNERS	59290	WASQUEHAL	4 246,00	21/08/2020
Service	FAC.FB20112309	Accompagement vciso	BSSI CONSEIL ET AUDIT	92400	COURBEVOIE	4 375,00	14/12/2020
Service	DAJ3	Autres honoraires	AVOXA NANTES	44200	NANTES	4 515,00	05/10/2020
Service	FAC.4073812	Abonnement signature électronique RGS	SSL247	59100	ROUBAIX	4 540,00	29/02/2020
Service	FAC.23416	Maintenance	SALVIA DEVELOPPEMENT	93534	AUBERVILLIERS CEDEX	4 602,00	03/03/2020
Service	FAC.FA200403	Maintenance rôles fiscaux	MGDIS	56010	VANNES CEDEX	4 653,11	13/03/2020
Service	FAC.FC2006-NTE0085	Maintenance environnement UCOPIA	CHEOPS TECHNOLOGY FRANCE	44240	LA CHAPELLE SUR ERDRE	4 726,18	19/06/2020
Service	FAC.20200727	Maintenance net support school	QUERY INFORMATIQUE	92700	COLOMBES	4 800,00	30/09/2020
Service	FAC.2020-0724/WB	Réactualisation du site WEB	INOVAGORA	60200	COMPIEGNE	4 991,63	30/07/2020
Service	FCA2200106	Adhésion à l'association	VELO ET TERRITOIRES	69006	LYON	5 000,00	08/04/2020
Service	FAC.152550	Maintenance instio droit accès	FINANCE ACTIVE FINANCE ACTIVE	75002	PARIS 2EME ARRONDISSEMENT	5 033,43	07/09/2020
Service	FAC.FA2001-1087	Maintenance SOLU-QIQ	ABPLUS SOFTWARE	34000	MONTPELLIER	5 040,00	31/01/2020
Service	FAC.FRINV20200100022	Maintenance CENTREON BAM	CENTREON SOFTWARE SYSTEMS	75013	PARIS 13EME ARRONDISSEMENT	5 400,00	31/01/2020
Service	FAC.SCFP00242841	Maintenance téléphonie	SPIE ICS	92247	MALAKOFF CEDEX	5 722,38	29/06/2020
Service	FAC.FA3212	Maintenance	ANAPHORE	13570	BARBENTANE	5 725,48	14/12/2020
Service	DAJ1	Honoraires audience mineurs isolés	ANITA LECOMTE	53000	LAVAL	5 800,00	16/12/2020
Service	FAC.4102056200110	Maintenance gestion financière ASTRE	GFI PROGICIELS	93400	ST OUEN	5 814,33	17/02/2020
Service	FAC.FAC-2020-02-0018	Maintenance E DC SCOPE	EASYVIRT	44300	NANTES	5 824,00	24/02/2020
Service	FAC.DIG.FAC.200829	Maintenance TELIOS	STUDIA DIGITAL	13790	ROUSSET	5 838,28	13/08/2020
Service	FAC.245400226	Maintenance CINDOC	CHEMDATA SA CINCOM	69100	VILLEURBANNE	5 857,00	06/05/2020
Service	FAC.E20-00971	Maintenance abonnement saas	ESPELIA	75009	PARIS 9EME ARRONDISSEMENT	6 000,00	14/12/2020
Service	202037	Réflexion territoire bas carbone du Département	TEHOP	49000	ANGERS	6 000,00	10/12/2020
Service	FAC.201203	Maintenace logiciel MICROSAT	IGA INFORMATIQUE GEOPHYSIQUE APP	37000	TOURS	6 078,10	08/12/2020
Service	FA00000505	Budget colloque captation et diffusion webcast	VO LIVE	49000	ANGERS	6 505,00	27/10/2020
Service	251	Accompagnement et sensibilisation	SMCT MEGALIS BRETAGNE	35510	CESSON SEVIGNE	6 666,67	07/08/2020
Service	FAC.AN20009019	Maintenance LYXEA	GROUP ANTEA FRANCE	45160	OLIVET	7 025,00	25/11/2020
Service	FAC.F2001400	Maintenance caisse enregistreuse	VIVATICket	86360	CHASSENEUIL DU POITOU	7 984,54	24/04/2020
Service	DAJ2	Honoraires actes et contentieux	AVOXA NANTES	44200	NANTES	8 425,00	24/06/2020
Service	FAC.2003-vpi-000818	Droit d'utilisation unvers BO GRH	CIRIL GROUP	69603	VILLEURBANNE CEDEX	8 470,00	02/04/2020
Service	FAC.200916250	Maintenance AIRDELIB	DIGITECH	13322	MARSEILLE	8 599,29	05/10/2020
Service	FAC.1918772	Maintenance serveurs	ECONOCOM BUSINESS CONTINUITY	92350	LE PLESSIS ROBINSON	8 765,52	23/03/2020
Service	FAC.FAC-1920-00378	Maintenance scribe	SCRIBE IS	35000	RENNES	9 235,34	01/10/2020
Service	FAC.1004790	Migration office 365	TRYADE	44700	ORVAULT	9 375,00	19/02/2020
Service	FAC.0056362600	Abonnement licence téléphonie collèges	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE CEDEX 2	10 381,35	24/04/2020
Service	FAC.EUD20061586	Abonnement logiciel gestion de courrier	EUDONET	92400	COURBEVOIE CEDEX	10 626,00	16/06/2020
Service	FAC.0813	Acquisition licence atempo navigator	CHEOPS TECHNOLOGY France	44240	LA CHAPELLE SUR ERDRE	10 956,00	20/02/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Service	FAC_SWORK2008009	Accompagnement O365	EXPERTIME	78220	VIROFLAY	11 250,00	07/09/2020
Service	FAC_SCFC00380431	Maintenance matériels téléphonies	SPIE ICS	92247	MALAKOFF CEDEX	11 435,83	08/12/2020
Service	FAC_160154	Maintenance AGT (régul 2019)	PERINFO	67100	STRASBOURG	11 675,96	14/12/2020
Service	FAC_273516057	Abonnement fixe	ORANGE FRANCE TELECOM ORANGE	35700	RENNES	11 733,10	18/11/2020
	FC0404	Suivi de la performance énergétique pour les collèges	SARL SENS 4	35300	FOUGERES	12 450,00	29/08/2020 03/11/2020 03/11/2020
Service	FC0412						
Service	FC0413						
Service	FAC_1004692	Expertise technique externalisé	TRYADE	44700	ORVAULT	12 500,00	22/01/2020
Service	FAC_20200802	Maintenance logiciel	ARCHIMED	59000	LILLE	12 965,82	18/09/2020
Service	FAC_20200704310	Souscription LETSIGNIT SIGNATURE	LETSIGNIT	13006	MARSEILLE 6EME ARRONDISSE	13 056,00	30/07/2020
Service	FAC_AM202003430	Maintenance log accès bâtiments	HOROQUARTZ	91300	MASSY	13 552,68	14/12/2020
Service	FAC_2020/5420021925	Abonnement logiciel incapsula	NXO France	92563	RUEIL MALMAISON CEDEX	14 882,60	30/07/2020
Service	FAC_8480012765	Maintenance FORTINET	L'ÉTÉ	22950	TREGUEUX	14 922,50	27/05/2020
Service	FAC_0057119645	Abonnement trend micro smart protect	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE CEDEX 2	17 345,54	31/10/2020
Service	FAC_SCFP00240036	Abonnement licence pulse sûre	SPIE ICS	92247	MALAKOFF CEDEX	18 040,00	31/03/2020
Service	FAC_406-5049560	Maintenance logiciel CO	SPIGRAPH	38297	ST QUENTIN FALLAVIER CEDEX	18 051,10	07/10/2020
Service	FAC_274013137	Abonnement logiciel viabilité hivernale	ORANGE	94110	ARCUEIL	18 216,00	11/12/2020
Service	FAC_915200226	Maintenance INTERDA	INTERDATA	91940	LES ULIS	19 127,42	07/08/2020
Service	FAC_20L08696	Abonnement adobe créative cloud	SCC SA	92744	NANTERRE CEDEX	19 218,00	15/12/2020
Service	FAC_0056061137	Abonnement adobe créative cloud	UGAP ACHA	77444	MARNE LA VALLEE CEDEX 2	19 999,35	13/02/2020
Service	FAC_1697182	Maintenance support ORACLE	ORACLE France	92715	COLOMBES CEDEX	20 111,97	04/11/2020
Service	FAC_0057030647	Déploiement GED	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE CEDEX 2	22 090,39	21/10/2020
Service	FAC_FR-PSI-218465	Maintenance office 365	SOFTWAREONE FRANCE SAS	92300	LEVALLOIS PERRET	24 043,32	23/06/2020
Service	FAC_202001164	Accompagnement architecture	ORESYS	75008	PARIS 8EME ARRONDISSEMENT	24 960,00	24/09/2020
Service	FAC_0056589399	Extension de parc mitel	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE CEDEX 2	25 495,47	30/06/2020
Service	FAC_146375	Abonnement domaine	OCEANET TECHNOLOGY	44800	ST HERBLAIN	25 498,80	17/06/2020
Service	FAC_FA00005489	Ticket support	DECIVISION	31000	TOULOUSE	32 990,50	29/06/2020
Service	FAC_CFv035822	Souscription autocad et géomédia	GEOMEDIA	29229	BREST CEDEX 2	33 902,00	20/02/2020
Service	FAC_0057068810	Abonnement forcepoint email et web sécurité	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE CEDEX 2	38 244,16	24/10/2020
Service	FAC_0056626162	Maintenance sonde	UGAP	77444	MARNE LA VALLEE CEDEX 2	52 823,12	30/07/2020
Travaux	FAC_2021/626	Cont Cosse Abattages	BEMA	44170	NOZAY	4 000,00	12/12/2020
Travaux	FAC_2021302 DU 31/07/2020	Collège les 7 Fontaines à Andouillé Electricité	ATOUT ENERGIE SARL	35140	LA CHAPELLE ST AUBERT	4 000,00	12/08/2020
Travaux	FAC_359 DU 06/06/2020	ATDB Installation voile d'ombrage	SOLAMENA	53260	ENTRAMMES	4 008,36	10/06/2020
Travaux	FAC_2390039462 DU 19/02/2020	CRTL Alimentation tarif jaune TGBT	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	4 020,00	21/02/2020
Travaux	FAC_2020121384 DU 07/12/2020	UER PORT BRILLET Installation gouttière zinc	SUHARD	53320	LOIRON RUIILLE	4 022,30	08/12/2020
Travaux	FAC_7462 DU 16/11/2020	BELLE POULE Travaux aménagement espaces verts	JARDI CONCEPT LOCATION	53940	ST BERTHEVIN	4 030,00	19/11/2020
Travaux	FAC_F20200319 DU 09/03/2020	Collège Jacques Monod à Laval Déplacement du TGBT et de l'adduction d'eau	PROJ'ELECT CONCEPT	53000	LAVAL	4 095,00	21/03/2020
Travaux	FAC_FA0727BELLEPOULE DU 24/08/2020	BELLE POULE Travaux de pavage et réseau	PREVOSTO SARL	53007	LAVAL CEDEX	4 104,55	29/08/2020
Travaux	FAC_17043 DU 30/04/2020	Collège les Garettes à Villaines-la-Juhel Pompe à eau	ENTREPRISE CORTES SAS	53140	PRE EN PAIL	4 142,00	05/05/2020
Travaux	FAC_201375	Maçonnerie Rd 35 Pont Moulin Neuf	BLANC	53160	TRANS	4 159,00	16/10/2020
Travaux	FAC_2001-231 DU 30/11/2020	GUINGUETTE Refection dallage terrasse	SABIN BATIMENT	53810	CHANGE	4 165,92	05/12/2020
Travaux	FAC_F03477 DU 31/12/2019	MA ARGENTRE Travaux entretien couverture	AML2	53210	SOULGE SUR OUETTE	4 195,87	16/01/2020
Travaux	202000063	Réfection des sanitaires et des cages d'escalier au collège Emmanuel de Martonne à Laval - lot 6 Peinture	LUCAS LAVAL	53000	LAVAL	4 224,80	20/04/2020
Travaux	FAC_465 DU 16/11/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salle Arts Plastiques	ETABLISSEMENTS POSSEME	56200	LA GACILLY	4 225,55	21/11/2020
Travaux	FC 7311 DU 07/02/2020	AS PARE Installation interphone	MOULAY AUTOMATISME	53100	MOULAY	4 255,69	28/03/2020
Travaux	FAC_F03814 DU 28/10/2020	B DE GAVRE Travaux entretien couverture	AML2	53210	SOULGE SUR OUETTE	4 263,88	29/10/2020
Travaux	FAC_0001LCTYU45 DU 11/03/2020	ESIEA Piquetage dese	DALKIA	59350	ST ANDRE LEZ LILLE	4 284,48	09/04/2020
Travaux	FAC_2008948 DU 31/08/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salles de technologie	DURAND SAS	53100	MAYENNE	4 289,40	11/09/2020
Travaux	FAC_20200011 DU 16/04/2020	GUINGUETTE Travaux façade ventilé	SARL GUYON GUSTAVE ET FILS	53960	BONCHAMP LES LAVAL	4 290,00	22/04/2020
Travaux	FAC_F19674 DU 28/07/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salles de technologie	GOUGEON SARL	53000	LAVAL	4 306,49	13/08/2020
Travaux	FAC_21B11099 DU 27/11/2020	Maison du Gardien Travaux modifications intérieurs- cloisons et plafonds	FRETIGNE SARL	53000	LAVAL	4 307,09	11/12/2020
Travaux	FAC_0046 DU 27/11/2020	Collège Alfred Jarry à Renazé - Etanchéité	SBER	35133	ST SAUVEUR DES LANDES	4 315,00	03/12/2020
Travaux	FAC_FC 99016879 DU 26/08/2020	Collège Victor Hugo à Lassay-les-Châteaux Chambre froide	ETS YVES SORIEUL	53100	MAYENNE	4 345,00	11/09/2020
Travaux	FAC_F00140200700119 DU 23/07/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salles de technologie	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	4 358,00	06/08/2020
Travaux	FAC_20100400 DU 30/10/2020	Collège Pierre Dubois à Laval Travaux de menuiserie	BARON SAS	53810	CHANGE	4 372,00	18/11/2020
Travaux	FAC_VE 20-11-15 DU 26/11/2020	Maison du tourisme Travaux de ventilation	ENERGIE PLUS 53	53020	LAVAL	4 384,36	02/12/2020
Travaux	FAC_FA00995 DU 06/10/2020	AS MURAT Fourniture et pose menuiserie	G2N	53100	MAYENNE	4 417,00	10/10/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Travaux	FAC. F6690 DU 30/11/2020	Collège Sévigné à Mayenne - Rideaux occultants	LVR	53000	LAVAL	4 431,00	04/12/2020
Travaux	FAC. 20200730 DU 17/07/2020	Collège Béatrix de Gavre à Montsûrs Cloisons - Faux-plafonds	RMSCIAGE SARL	53600	EVRON	4 451,15	27/08/2020
Travaux	FAC. 200800095 DU 27/08/2020	ESIEA abri	ABRI PLUS EQUIPEMENTS	44310	ST PHILBERT DE GRAND LIEU	4 471,67	03/11/2020
Travaux	FAC. FA009460 DU 02/12/2020	GUINGUETTE Fourniture et pose enseigne lumineuse	ALPHA SIGNALETIC SARL	53000	LAVAL	4 485,00	04/12/2020
Travaux	FAC. 7465 DU 16/11/2020	LA RICHARDIERE Travaux aménagement espaces verts	JARDI CONCEPT LOCATION	53940	ST BERTHEVIN	4 497,00	19/11/2020
Travaux	FAC. 20/10134 DU 29/10/2020	Collège les 7 Fontaines à Andouillé - Réfection des sanitaires	SARL PERAIS	53940	ST BERTHEVIN	4 533,46	18/11/2020
Travaux	FAC. CGC01/20005253	Travaux électriques Cont Cosse	SPIE	53000	LAVAL	4 534,00	11/03/2020
Travaux	FAC. FA0802NEUVILLETSUL DU 26/08/2020	NEUVILLE Travaux de maçonnerie	PREVOSTO SARL	53007	LAVAL CEDEX	4 547,00	28/08/2020
Travaux	FAC. FAC00000373 DU 30/11/2020	Jean Monnet Installation panier de Basket salle de sport	SCLA COTE OUEST	35370	ETRELLES	4 549,09	03/12/2020
Travaux	FAC. F20/01/04 Prog Jubla DU 07/01/2020	JUBLAINS Rénovation espaces exposition	SCOP AVEC MONSIEUR BRUNO GILLE	33000	BORDEAUX	4 550,00	17/01/2020
Travaux	FAC. FC3081 DU 20/02/2020	Collège les 7 Fontaines à Andouillé Nettoyage façade	CHESNEAU ENVIRONNEMENT SARL	53240	ALEXAIN	4 595,00	07/03/2020
Travaux	FAC. 2390039956 DU 17/03/2020	Collège Jean Rostand à Château-Gontier Bazouges AD/AP - Désamiantage	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	4 611,00	21/03/2020
Travaux	FAC. 7463 DU 16/11/2020	LA FOURMONDIERE Travaux aménagement espaces verts	JARDI CONCEPT LOCATION	53940	ST BERTHEVIN	4 630,00	19/11/2020
Travaux	FAC. 00620 DU 29/10/2020	Collège Emmanuel de Martonne à Laval Etanchéité ascenseur	SABIN BATIMENT	53810	CHANGE	4 630,06	06/11/2020
Travaux	FAC. 202218 DU 16/12/2019	ARCHIVES Refection local 017	ENTREPRISE CHEVREUIL	53940	ST BERTHEVIN	4 636,16	16/01/2020
Travaux	FA030454	Travaux Dévegetalisation La Marjolaine	OUEST ACCRO	53950	LOUVERNE	4 650,00	29/05/2020
Travaux	FAC. 2020564 DU 31/10/2020	ECLUSE VERRERIE Travaux charpente toiture	TOITURE MEIGNAN MICHEL	53940	AHUILLE	4 657,35	19/11/2020
Travaux	FAC. 1 MOE BOUILLY DU 12/12/2020	MAISON HABITAT Mise aux normes d'accessibilité	BOUILLY NICOUX AGENCE D ARCHITECTURE	53000	LAVAL	4 666,80	15/12/2020
Travaux	FAC. F6013 DU 13/05/2020	ESIEA vitres	LVR	53000	LAVAL	4 680,83	15/05/2020
Travaux	FAC. 2009/94 DU 02/09/2020	LES GARETTES Réparation stores	BARBIER SARL	72110	BONNETABLE	4 685,00	11/09/2020
Travaux	FAC. 20120479 DU 04/12/2020	RICHARDIERE Travaux fermeture d'un bassin	BARON SAS	53810	CHANGE	4 770,00	08/12/2020
Travaux	FAC. 2007034 DU 16/07/2020	Collège Jean Rostand à Château-Gontier-Bazouges Réaménagement de la salle de bains	SOCIETE NOUVELLE DORMET SND	53200	CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE	4 785,00	06/08/2020
Travaux	FAC. 2114 0 0068000249	Réfection voies vertes La Chapelle Au Riboul	STPO	53000	LAVAL	4 785,00	21/07/2020
Travaux	FAC. F03576 DU 02/03/2020	GUINGUETTE Réalisation charpente couverture local technique	AML 2	53210	SOULGE SUR OUETTE	4 796,18	05/03/2020
Travaux	FAC. 202518 DU 30/05/2020	Collège les 7 Fontaines à Andouillé Rampe PMR	ATPM	53500	VAUTORTE	4 814,75	05/06/2020
Travaux	FAC. 2011298 DU 23/11/2020	Collège Jean-Louis Bernard à Bais Travaux cuisine	FCPL	53810	CHANGE	4 844,00	08/12/2020
Travaux	FAC. 2010286 DU 30/10/2020	Collège Louis Launay à Landivy Travaux cuisine	FCPL	53810	CHANGE	4 844,00	18/11/2020
Travaux	FAC. F00140201200058 DU 04/12/2020	AS MAYENNE Installation borne électrique véhicule	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	4 845,69	08/12/2020
Travaux	FAC. FA02363 DU 20/12/2019	PRÉ ARCHIVES Travaux chaudière	SEBASTIEN VILLALARD	53700	VILLAINES LA JUHEL	4 870,87	10/01/2020
Travaux	FAC. TMP202000000000000001 DU 31/08/2020	UE ERNEE Fourniture et pose menuiserie	G2N	53100	MAYENNE	4 887,00	06/10/2020
Travaux	FAC. FC7607 DU 26/11/2020	Collège d'Andouillé - Sécurisation Interphone	MOULAY AUTOMATISME	53100	MOULAY	4 945,90	28/11/2020
Travaux	FAC. 20201152 DU 26/11/2020	V HUGO Isolation cuisine	PLAFITECH SARL	53950	LOUVERNE	4 954,00	28/11/2020
Travaux	FAC. 22012009 DU 07/12/2020	Maison du Tourisme Travaux de peinture	GERAULT SA	53940	ST BERTHEVIN	4 962,06	10/12/2020
Travaux	FAC. 202007080	Travaux supplémentaires Pontons liés au Covid	LEDU INDUSTRIE	22170	CHATELAUDREN	4 975,00	01/08/2020
Travaux	FAC. FA2003053 DU 05/03/2020	GUINGUETTE Remplacement chaudière chauffage	SARL HOUSSIN SAMUEL	53970	L HUISSERIE	4 990,02	07/03/2020
Travaux	FAC. 55650 DU 27/08/2020	Collège Alain Gerbault à Laval - Pole technologie modulaires salle de classe	PETIT LOCATION	49171	SAINT LEGER DE LINIERES	4 995,83	11/09/2020
Travaux	FAC. F6547 DU 20/10/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne - Stores	LVR	53000	LAVAL	5 011,00	06/11/2020
Travaux	FAC. 20-12-376 DU 12/12/2020	Collège Paul Langevin à Évron - AD/AP Menuiserie	PRVI SURET VANNIER PEINTURE	53600	EVRON	5 083,80	15/12/2020
Travaux	FAC. FC7431 DU 25/06/2020	Collège Jean Rostand à Château-Gontier Portail coulissant cuisine	MOULAY AUTOMATISME	53100	MOULAY	5 102,67	03/07/2020
Travaux	FAC. FC7432 DU 25/06/2020	Collège P.E. Victor à Château-Gontier Mise en place d'un interphone	MOULAY AUTOMATISME	53100	MOULAY	5 102,67	03/07/2020
Travaux	FAC. 2390042330 DU 28/08/2020	Collège Jules Renard à Laval Alimentation porte EAS	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	5 104,00	21/11/2020
Travaux	FAC. 2004-220 DU 30/11/2020	GUINGUETTE Refection 2 pignons en joint pierre	SABIN BATIMENT	53810	CHANGE	5 115,00	05/12/2020
Travaux	FAC. 68000681 DU 30/06/2020	Collège Jean Rostand Fourniture et pose d'un portail coulissant	EUROVIA ATLANTIQUE	53063	LAVAL CEDEX 9	5 154,90	21/08/2020
Travaux	FAC. F200317 DU 29/02/2020	Collège Alain Gerbault à Laval Terrasse	EURL FOURRIER DENIS	53960	BONCHAMP LES LAVAL	5 178,24	31/03/2020
Travaux	FAC. 042011041 DU 24/11/2020	Murat Rehausse 2 groupes clim en terrasse	DESSAIGNE SCF	53810	CHANGE	5 195,40	04/12/2020
Travaux	FAC. 202236 DU 11/05/2020	JEAN MONNET Travaux peinture suite sinistre	ENTREPRISE CHEVREUIL	53940	ST BERTHEVIN	5 268,30	14/05/2020
Travaux	FAC. 200728 DU 31/07/2020	Collège Béatrix de Gavre à Montsûrs Cloisons - Faux-plafonds	MAILLARD FRANCK ENTREPRISE JARRY	53100	MAYENNE	5 313,12	12/08/2020
Travaux	FAC. F18114334 DU 17/06/2020	Collège Pierre Dubois Aménagement de la cour de récréation-Bulles végétales	LEROI PAYSGAGES	53810	CHANGE	5 435,00	04/07/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Travaux	FAC. 2031	Refection Pont Landry	FOUILLEUL	53300	AMBRIERES LES VALLEES	5 458,32	12/03/2020
Travaux	FAC. 21B12034 DU 07/12/2020	Maison du Gardien Travaux modifications intérieurs - cloisons et plafonds	FRETIGNE SARL	53000	LAVAL	5 534,29	09/12/2020
Travaux	FAC. FC3131 DU 14/05/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Façade	CHESNEAU ENVIRONNEMENT SARL	53240	ALEXAIN	5 568,50	26/05/2020
Travaux	FAC. FA20200006 DU 19/03/2020	Collège Pierre Dubois à Laval Logement - Rénovation	THIELIN ETIENNE THIELIN SERVICES	53360	QUELAINES ST GAULT	5 573,57	26/03/2020
Travaux	FAC. F03815 DU 28/10/2020	BASE DE VOILE Remplacement fenêtre de toit	AML2	53210	SOULGE SUR OUETTE	5 631,16	03/11/2020
Travaux	FAC. 2010130 DU 28/10/2020	Collège Sévigné à Mayenne - Garde corps	PHILIPPE CHURIN SARL	53700	VILLAINES LA JUHEL	5 640,00	06/11/2020
Travaux	FAC. 12114379 DU 03/12/2020	Maison du Gardien Escalier 2/4 tournant	VEILLE SARL	53000	LAVAL	5 657,75	05/12/2020
Travaux	FAC. FA19675 DU 28/07/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Aménagement de salles de technologie	GOUGEON SARL	53000	LAVAL	5 681,02	13/08/2020
Travaux	FAC. FC7633 DU 10/12/2020	CRTL - Portier vidéo	MOULAY AUTOMATISME	53100	MOULAY	5 722,53	12/12/2020
Travaux	FAC. 20070226 DU 13/07/2020	Collège les 7 Fontaines à Andouillé Fourniture et installation de pare-vue	BARON SAS	53810	CHANGE	5 734,00	06/08/2020
Travaux	FAC. F18114335 DU 17/06/2020	Collège Pierre Dubois Aménagement de la cour de récréation- Gradins végétalisés	LEROY PAYSAGES	53810	CHANGE	5 738,00	04/07/2020
Travaux	FAC. FA01045 DU 27/11/2020	UE ERNEE Fourniture et pose menuiserie	G2N	53100	MAYENNE	5 784,00	01/12/2020
Travaux	FAC. 12113914 DU 16/03/2020	Collège Les 7 Fontaines à Andouillé Bureau Mme TREVISAN	VEILLE SARL	53000	LAVAL	5 788,21	21/03/2020
Travaux	FAC. 200102476 DU 16/01/2020	J MONOD Installation de manchette résine	MAYENNE ASSAINISSEMENT SOA	53940	ST BERTHEVIN	5 812,00	12/02/2020
Travaux	FAC. F03478 DU 31/12/2019	P LANGEVIN Travaux entretien couverture	AML2	53210	SOULGE SUR OUETTE	5 821,28	16/01/2020
Travaux	FAC. F202010030 DU 30/10/2020	ECLUSE VERRERIE Fabrication et pose porte en bois massif chêne	SN BABIN	53940	ST BERTHEVIN	5 831,21	03/11/2020
Travaux	FAC. FA01046 DU 27/11/2020	UE ERNEE Fourniture et pose menuiserie	G2N	53100	MAYENNE	5 853,00	01/12/2020
Travaux	FAC. FA20081 DU 30/11/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salle de musique	GOUGEON SARL	53000	LAVAL	5 995,88	10/12/2020
Travaux	FAC. FC7599 DU 18/11/2020	Collège Les Avaloires à Pré-en-Pail Motorisation portail cuisine	MOULAY AUTOMATISME	53100	MOULAY	6 057,03	24/11/2020
Travaux	FAC. 04 2011010 DU 18/11/2020	Collège les 7 Fontaines à Andouillé Sanitaires 1er étage et local ménage	DESSAIGNE SCF	53810	CHANGE	6 091,06	21/11/2020
Travaux	FAC. F00140200900148 DU 18/09/2020	Hotel du Département Remplacement armoire électrique principale	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	6 093,33	01/10/2020
Travaux	FAC. 68000682 DU 30/06/2020	Collège Jean Rostand Fourniture et pose d'un portail coulissant	EUROVIA ATLANTIQUE	53063	LAVAL CEDEX 9	6 115,90	21/08/2020
Travaux	FAC. 0630926543 DU 17/01/2020	CRTL Terrassements pour TGBT	ENEDIS	49100	ANGERS	6 155,77	30/01/2020
Travaux	FAC. 20060195 DU 19/06/2020	AS PARE Remplacement fenêtre	BARON SAS	53810	CHANGE	6 176,00	24/06/2020
Travaux	FAC. PB 20-12-07 DU 10/12/2020	Collège Jean Rostand à Château-Gontier AD/AP - Travaux de plomberie	ENERGIE PLUS 53	53020	LAVAL	6 242,30	12/12/2020
Travaux	FAC. FA01025 DU 30/10/2020	BASE DE VOILE Installation menuiserie	G2N	53100	MAYENNE	6 268,00	03/11/2020
Travaux	FAC. 1525 DU 25/05/2020	MUSÉE ROBERT TATIN Taille bois morts	FRANCK L OURY	53230	COSSE LE VIVIEN	6 270,00	04/06/2020
Travaux	FAC. 2008098 DU 31/08/2020	Collège Les Garettes à Villaines-la-Juhel Clôture	PHILIPPE CHURIN SARL	53700	VILLAINES LA JUHEL	6 272,04	11/09/2020
Travaux	FAC. FC 11919 DU 25/11/2020	Collège René Cassin à Ernée Chaudière	PILON	53100	MAYENNE	6 293,00	27/11/2020
Travaux	FAC. 2012154 DU 03/12/2020	Collège Sévigné à Mayenne - Garde corps	PHILIPPE CHURIN SARL	53700	VILLAINES LA JUHEL	6 345,00	08/12/2020
Travaux	FAC. 20110439 DU 24/11/2020	Maison du Gardien Fermeture du passage couvert	BARON SAS	53810	CHANGE	6 393,00	27/11/2020
Travaux	FAC. 202009/012 DU 15/09/2020	Maison du Gardien Création d'une fenêtre de toit	ENTREPRISE COURCELLE	53960	BONCHAMP LES LAVAL	6 410,00	17/09/2020
Travaux	FAC. 20120495 DU 08/12/2020	CANOPE Révision étanchéité	BARON SAS	53810	CHANGE	6 425,00	10/12/2020
Travaux	VA/20/03	Lac de Hte Mayenne entretien frayères à brochets	ASSOCIATION VALOREN	53120	GORRON	6 450,00	05/12/2020
Travaux	FAC. 20/0914 DU 03/06/2020	MA MAYENNE Remplacement chaudière	SARL ARTHUIS POIRIER	53960	BONCHAMP LES LAVAL	6 500,00	13/06/2020
Travaux	FAC. 20190575B DU 25/02/2020	Murat projet Accueil-Rideau métallique	SARL GUYON GUSTAVE ET FILS	53960	BONCHAMP LES LAVAL	6 550,00	06/03/2020
Travaux	FAC. 5602	Travaux maçonnerie Rd 286 Pont Livre	ACMG	53400	POMMERIEUX	6 551,25	16/10/2020
Travaux	FAC. 2007004 DU 22/07/2020	ATDS Réaménagement de bureaux	MEIGA	53205	CHATEAU GONTIER	6 569,60	13/08/2020
Travaux	FAC. 2002014 DU 12/02/2020	Collège Les Garettes à Villaines-la-Juhel Portail aut波特ant	PHILIPPE CHURIN SARL	53700	VILLAINES LA JUHEL	6 595,00	20/02/2020
Travaux	FAC. 12114162 DU 03/08/2020	Collège Jules Renard à Laval Espace EAS	VEILLE SARL	53000	LAVAL	6 633,45	15/08/2020
Travaux	FAC. 202282 DU 12/08/2020	Hôtel du Département Réfection bureau direction de la communication	ENTREPRISE CHEVREUIL	53940	ST BERTHEVIN	6 679,81	14/08/2020
Travaux	FAC. 2390044440 DU 03/12/2020	CRTL Aménagement bureau mécanicien	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	6 700,00	05/12/2020
Travaux	FAC. 12114147 DU 29/07/2020	Maison du Tourisme Travaux de mise en accessibilité	VEILLE SARL	53000	LAVAL	6 723,68	13/08/2020
Travaux	FAC. 12114358 DU 25/11/2020	Collège P.E. Victor à Château-Gontier Menuiserie intérieure - Bureau EPS	VEILLE SARL	53000	LAVAL	6 753,10	28/11/2020
Travaux	FAC. 11338 DU 29/06/2020	UE GORRON Installation éclairage LED	PILON	53100	MAYENNE	6 756,00	09/07/2020
Travaux	FACT 00000235-2020	Travaux Télécom Cont Cosse	ASR TP ELEC	53200	CHÂTEAU-GONTIER	6 800,00	24/11/2020
Travaux	FAC. 2390040328 DU 17/04/2020	Collège le Grand Champ à Grez-en-Bouère WIFI	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	6 800,00	05/05/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Travaux	FAC. 2390041734 DU 17/07/2020	Maison du Tourisme Travaux de mise en accessibilité	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	6 807,00	13/08/2020
Travaux	FAC. F01360200900016 DU 21/09/2020	Maison du Gardien Travaux de maçonnerie	EIFFAGE CONSTRUCTION MAYENNE	53005	LAVAL CEDEX	6 883,53	02/10/2020
Travaux	FAC. FA02162 DU 11/12/2020	Collège Francis Lallart à Gorron Monte escalier	AUTOMATISME DESMOT SERVICES	53240	LA BACONNIERE	6 922,21	15/12/2020
Travaux	FAC. FA00000386 DU 03/11/2020	LA TONNELLE JUBLAINS Installation volet battant	LAPIERRE MENUISERIE	53160	JUBLAINS	6 980,00	18/11/2020
Travaux	FAC. FA201000251 DU 30/10/2020	Collège Paul Emile Victor à Château-Gontier Menuiseries	BARON SAS	53810	CHANGE	7 021,46	06/11/2020
Travaux	FAC. PB 20-11-23 DU 27/11/2020	B DE GAVRE Travaux de plomberie	ENERGIE PLUS 53	53020	LAVAL	7 073,88	28/11/2020
Travaux	FAC. 20100401 DU 30/10/2020	P DUBOIS Remplacement cordons stores	BARON SAS	53810	CHANGE	7 110,00	04/11/2020
Travaux	FAC. 205681 DU 13/03/2020	Murat Travaux peinture sol souple	MURY SARL	53500	ERNEE	7 125,57	24/03/2020
Travaux	FAC. PB 20-09-33 DU 28/09/2020	Collège Les Garettes à Villaines-la-Juhel Collecteur EP en vide sanitaire	ENERGIE PLUS 53	53020	LAVAL	7 138,67	08/10/2020
Travaux	FAC. 11514 DU 26/08/2020	AS ERNEE Installation radiateur électrique	PILON	53100	MAYENNE	7 311,00	02/09/2020
Travaux	FAC. F00140200100275 DU 30/01/2020	Murat Travaux aménagement accueil	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	7 334,65	06/02/2020
Travaux	FAC. 12114122 DU 10/07/2020	Collège Alfred Jarry à Renazé - Classothèque	VEILLE SARL	53000	LAVAL	7 434,19	06/08/2020
Travaux	FAC. 030182925 DU 21/09/2020	Collège Paul Emile Victor à Château-Gontier/Azé Désenfumage	ESSEMES SERVICES	35600	REDON	7 458,33	08/10/2020
Travaux	20200133	Réfection des sanitaires au collège Paul Emile Victor à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lot 4 Électricité	ELEC EAU	72300	SABLE SUR SARTHE	7 467,50	24/07/2020
Travaux	FAC. 20/11144 DU 26/11/2020	Maison du Gardien Carrelage	SARL PERAIS	53940	ST BERTHEVIN	7 536,63	01/12/2020
Travaux	FAC. 55651 DU 27/08/2020	Collège Alain Gerbault à Laval - Pole technologie modulaires salle de classe	PETIT LOCATION	49171	SAINT LEGER DE LINIERES	7 663,43	11/09/2020
Travaux	FAC. 20-09-2031	Pose Fourreaux Cont Cosse	PIGEON TPLA	53800	RENAZE	7 800,00	16/10/2020
Travaux	FAC. 2006079-1 DU 30/06/2020	Collège Paul Emile Victor à Château-Gontier Portail coulissant	PHILIPPE CHURIN SARL	53700	VILLAINES LA JUHEL	7 847,40	10/07/2020
Travaux	FAC. 201382	Maçonnerie Rd 13 Pont D'Orthe	BLANC	53160	TRANS	7 847,90	06/11/2020
Travaux	FAC. 20200504 DU 07/12/2020	Maison du Tourisme Installation abris à vélo	SARL GUYON GUSTAVE ET FILS	53960	BONCHAMP LES LAVAL	7 850,00	09/12/2020
Travaux	ACU703EDC	Mise en sécurité électronique au barrage de Saint Fraimbault	GROUPE SCUTUM SAS	94536	RUNGIS	7 939,15	21/02/2020
Travaux	FAC. F00140201100203 DU 24/11/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salle de musique et arts plastiques	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	7 941,17	28/11/2020
Travaux	FAC. 2006079 DU 30/06/2020	Collège Jean Rostand à Château-Gontier Portail coulissant et clôture retour portail	PHILIPPE CHURIN SARL	53700	VILLAINES LA JUHEL	8 038,60	10/07/2020
Travaux	FAC. 2114 9 0068000742	Réfections Voies Vertes	STPO	53000	LAVAL	8 059,34	17/01/2020
Travaux	FAC. VE 20-11-09 DU 13/11/2020	Collège Pierre Dubois à Laval Travaux de ventilation	ENERGIE PLUS 53	53020	LAVAL	8 065,23	24/11/2020
Travaux	FAC. FA00001669 DU 24/11/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salle de musique	JESSY CARRELAGE	53960	BONCHAMP LES LAVAL	8 077,00	28/11/2020
Travaux	FAC. 2390041735 DU 17/07/2020	Musée TATIN Installation baie informatique	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	8 151,00	13/08/2020
Travaux	FAC. F03841 DU 03/11/2020	Hotel du Département Travaux d'entretien couvertures	AML2	53210	SOULGE SUR OUETTE	8 197,95	06/11/2020
Travaux	FAC. 7464 DU 16/11/2020	NEUVILLE Travaux aménagement espaces verts	JARDI CONCEPT LOCATION	53940	ST BERTHEVIN	8 280,85	19/11/2020
Travaux	FAC. 17189 DU 03/09/2020	Collège les Avaloirs à Pré-en-Pail Logement 1er étage salle de bain et cuisine	ENTREPRISE CORTES SAS	53140	PRE EN PAIL	8 334,96	11/09/2020
Travaux	FAC. 17190 DU 03/09/2020	Collège les Avaloirs à Pré-en-Pail Logement 2ème étage	ENTREPRISE CORTES SAS	53140	PRE EN PAIL	8 334,96	11/09/2020
Travaux	FAC. 200518 DU 29/05/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salles de technologie	MAILLARD FRANCK ENTREPRISE JARRY	53100	MAYENNE	8 364,98	05/06/2020
Travaux	FAC. 20201027 DU 20/10/2020	CRTL Aménagement bureaux	PLAFITECH SARL	53950	LOUVERNE	8 410,25	03/11/2020
Travaux	FAC. FV200309 DU 24/03/2020	LA BENATRE Fourniture et installation four et lave vaisselle	SARL HERVE GIRAUT	53410	LA BRULATTE	8 415,00	26/03/2020
Travaux	FAC. F01360200900010 DU 11/09/2020	Collège Emmanuel de Martonne à Laval Logements	EIFFAGE CONSTRUCTION MAYENNE	53005	LAVAL CEDEX	8 466,98	17/09/2020
Travaux	FAC. 202011095	Remplacement crics de Briassé	LEDU INDUSTRIE	22170	CHATEAUDREN	8 640,00	27/11/2020
Travaux	FAC. FA02011 DU 08/12/2020	UER EVRON Travaux aménagements intérieurs	LELASSEUX DOMINIQUE	53600	EVRON	8 722,00	10/12/2020
Travaux	FAC. 202303 DU 09/09/2020	Hotel du Département Réfection bureau 107	ENTREPRISE CHEVREUIL	53940	ST BERTHEVIN	8 774,18	16/10/2020
Travaux	FAC. 22012008 DU 07/12/2020	Maison du Tourisme Travaux de peinture	GERAULT SA	53940	ST BERTHEVIN	8 817,01	10/12/2020
Travaux	FAC. 2390041733 DU 17/07/2020	Collège Les Avaloirs à Pré-en-Pail Centrale incendie	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	8 820,00	12/08/2020
Travaux	FAC. 2147	Refection Pont De La Jarrais Ambrieres	FOUILLEUL	53300	AMBRIERES LES VALLEES	8 875,21	25/09/2020
Travaux	FAC. 202006104	Travaux écluse Neuville	LEDU INDUSTRIE	22170	CHATEAUDREN	9 000,00	04/07/2020
Travaux	FAC. 2390040329 DU 17/04/2020	Collège les Garettes à Villaines-la-Juhel WIFI	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	9 000,00	05/05/2020
Travaux	FAC. 2006206 DU 01/07/2020	AS CRAON Remplacement chaudière	SOCIETE NOUVELLE LENOIR	53800	RENAZE	9 201,00	15/08/2020
Travaux	FAC. 2010133 DU 31/10/2020	Collège d'Andouillé - Sécurisation Travaux de clôture/portail	PHILIPPE CHURIN SARL	53700	VILLAINES LA JUHEL	9 306,00	02/12/2020
Travaux	FAC. F00140200900134 DU 17/09/2020	Hotel du Département Travaux aménagements intérieurs bureau direction communication	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	9 364,63	01/10/2020
Travaux	FAC. FC7495 DU 09/09/2020	Collège l'Oriette à Cossé-le-Vivien Portail coulissant	MOULAY AUTOMATISME	53100	MOULAY	9 409,86	25/09/2020
Travaux	FAC. 12114359 DU 25/11/2020	Maison du Gardien Escalier 2/4 tournant	VEILLE SARL	53000	LAVAL	9 476,99	10/12/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Travaux	FAC. 202006112	Mises aux normes Pontons Flottants	LEDU INDUSTRIE	22170	CHATELAUDREN	9 540,00	01/08/2020
Travaux	FAC. 2004004 DU 25/04/2020	Murat Travaux -chauffage-ventilation-plomberie	DESSAIGNE SCF	53810	CHANGE	9 665,11	12/05/2020
Travaux	FAC. F01360201200006 DU 08/12/2020	Maison du Gardien Travaux de maçonnerie	EIFFAGE CONSTRUCTION MAYENNE	53005	LAVAL CEDEX	9 728,69	10/12/2020
Travaux	LHU 2020 097	Barrage de Saint Fraimbault renouvellement de l'armoire électrique	SAUR	49400	SAUMUR	9 740,00	15/12/2020
Travaux	20200106	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 8 Peinture	MPB	53200	CHÂTEAU-GONTIER	9 951,94	25/06/2020
Travaux	FAC. 20201150 DU 26/11/2020	BDP cloisons	PLAFITECH SARL	53950	LOUVERNE	9 989,60	27/11/2020
Travaux	FAC. 20200719 DU 22/07/2020	AS ERNEE Modification cloisonet pose de chassis double vitrage	PLAFITECH SARL	53950	LOUVERNE	9 998,30	13/08/2020
Travaux	FAC. F18114336 DU 17/06/2020	Collège Pierre Dubois Aménagement de la cour de récréation-Espace convivial	LEROY PAYSAGES	53810	CHANGE	10 008,00	04/07/2020
Travaux	FAC. 2008F165 DU 17/08/2020	Collège les 7 Fontaine à Andouillé Désamiantage	EMERAUDE DEPOLLIION	53000	LAVAL	10 252,48	11/09/2020
Travaux	FAC. F200406-1 DU 30/04/2020	Collège Alfred Jarry à Renazé - Désamiantage	TP PINEAU SARL	49160	LONGUE JUMELLES	10 475,00	07/05/2020
Travaux	FAC. 2390042761 DU 25/09/2020	AS ST BERTHEVIN Installation VMC	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	10 500,00	29/09/2020
Travaux	FAC. 202253 DU 16/06/2020	ECLUSE BOISSEAU Travaux de peinture	ENTREPRISE CHEVREUIL	53940	ST BERTHEVIN	10 512,79	18/06/2020
Travaux	FAC. FV200837 DU 31/08/2020	GUIGUETTE Installation chambre froide positive et armoire congélateur	SARL HERVE GIRAUT	53410	LA BRULATTE	10 610,00	18/11/2020
Travaux	FAC. 39240 DU 27/02/2020	Collège de Meslay-du-Maine Remplacement chauffe eau	CHAUFFAGE SANITAIRE MAYENNAIS	53000	LAVAL	10 638,00	07/03/2020
Travaux	20200173	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 11 Cloisons, faux-plafond	MEIGNAN	53200	CHÂTEAU-GONTIER	10 640,52	04/11/2020
Travaux	FAC. 2390043049 DU 13/10/2020	Collège Alain Gerbault à Laval Alimentation bungalows	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	10 700,00	23/10/2020
Travaux	FAC. CEH8251075831 DU 26/03/2020	Murat Remplace cabien d'assenceur	THYSSEN ASCENSEURS	49001	ANGERS CEDEX 01	10 721,17	15/04/2020
Travaux	FAC. 20200513 DU 07/12/2020	Jean Monnet Installation d'un escalier extérieur	SARL GUYON GUSTAVE ET FILS	53960	BONCHAMP LES LAVAL	10 830,00	08/12/2020
Travaux	20200064	Réfection des sanitaires et des cages d'escalier au collège Emmanuel de Martonne à Laval - lot 7 Electricité	CEGELEC	53960	BONCHAMP LES LAVAL	10 899,00	21/04/2020
Travaux	FAC. 034-20 DU 31/10/2020	ECLUSE LA VERRERIE Refection tête de mur moellon	SABIN BATIMENT	53810	CHANGE	11 000,00	03/11/2020
Travaux	FAC. 18255	Travaux Eboulement La Marjolaine	GEOLITHE	38920	CROLLES	11 035,00	26/06/2020
Travaux	20200060	Réfection des sanitaires et des cages d'escalier au collège Emmanuel de Martonne à Laval - lot 3 Menuiseries intérieures	VEILLE	53000	LAVAL	11 165,76	20/04/2020
Travaux	FAC. 20201006 DU 09/10/2020	Hotel du Département Travaux aménagements intérieurs bureau 107 Bis	PLAFITECH SARL	53950	LOUVERNE	11 633,40	13/10/2020
Travaux	FAC. F202012001 DU 02/12/2020	GUINGUETTE Fourniture et pose garde-corps	SN BABIN	53940	ST BERTHEVIN	11 679,78	09/12/2020
Travaux	20200160	Restructuration des ateliers de la SEGPA (Champ professionnel Habitat) au collège Emmanuel de Martonne à Laval - Lot n° 8 « Peinture »	GERAULT	53940	SAINT BERTHEVIN	11 755,32	21/10/2020
Travaux	FAC. 2114 9 0068000741	Amenagement Parking Marcille	STPO	53000	LAVAL	11 851,00	17/01/2020
Travaux	FAC. 18630	Eboulement Roches Marjolaine	GEOLITHE	38920	CROLLES	12 065,00	15/12/2020
Travaux	20200058	Réfection des sanitaires et des cages d'escalier au collège Emmanuel de Martonne à Laval - lot 1 Maçonnerie	EIFFAGE Construction	53000	LAVAL	12 152,53	20/04/2020
Travaux	FAC. VE 20-11-28 DU 27/11/2020	Collège Jean-Louis Bernard à Bais Travaux de ventilation	ENERGIE PLUS 53	53020	LAVAL	12 255,98	03/12/2020
Travaux	FAC. F3636 DU 11/06/2020	UER ERNEE Réfection couverture	DEROUET	53100	MAYENNE	12 308,60	13/06/2020
Travaux	FAC. FA20200303 DU 10/03/2020	Collège les Avaloirs à Pré-en-Pail Logement	PMAE 2	53140	PRE EN PAIL SAINT SAMSON	12 460,07	19/03/2020
Travaux	FAC. F2000444 DU 31/10/2020	Collège Maurice Genevoix à Meslay-du-Maine Réfection toiture chaufferie	DUVAL ETANCHEITE	35370	TORCE	12 555,00	06/11/2020
Travaux	20200061	Réfection des sanitaires et des cages d'escalier au collège Emmanuel de Martonne à Laval - lot 4 Cloisons sèches - Plafonds suspendus	PLAFITECH	53950	LOUVERNE	12 593,74	22/04/2020
Travaux	F01360200800014	Travaux quai de Laval	EIFFAGE CONSTRUCTION MAYENNE	53005	LAVAL	12 989,92	24/09/2020
Travaux	FAC. FC 11939 DU 27/11/2020	ATDN Installation borne charge véhicules électriques	PILON	53100	MAYENNE	13 146,00	01/12/2020
Travaux	FAC. F00140200500136 DU 28/05/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salles de technologie	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	13 236,99	05/06/2020
Travaux	FAC. FAC00000375 DU 02/12/2020	Collège Les Avaloirs à Pré-en-Pail Plateau sportif	SCLA COTE OUEST	35370	ETRELLES	13 546,78	09/12/2020
Travaux	FAC. FV201038 DU 30/10/2020	Collège de Misedon à Port-Brillet Chambre froide	SARL HERVE GIRAUT	53410	LA BRULATTE	13 733,00	18/11/2020
Travaux	FAC. 2005F080 DU 19/05/2020	Collège Volney à CRAON - Désamiantage	EMERAUDE DEPOLLIION	53000	LAVAL	14 189,00	29/05/2020
Travaux	FAC. 202322 DU 04/12/2020	Hotel du Département Réfection circulation sous sol	ENTREPRISE CHEVREUIL	53940	ST BERTHEVIN	14 696,93	08/12/2020
Travaux	FAC. 188 DU 24/07/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salle de technologie	ETABLISSEMENTS POSSEME	56200	LA GACILLY	14 707,03	06/08/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Travaux	FAC. 20190575C DU 24/03/2020	Murat projet Accueil-Portes automatiques	SARL GUYON GUSTAVE ET FILS	53960	BONCHAMP LES LAVAL	14 800,00	26/03/2020
Travaux	FAC. FA20200023 DU 30/11/2020	Collège Emmanuel de Martonne à Laval Logement rénovation intérieure	ETIENNE THIELIN SERVICES	53360	QUELAINES ST GAULT	14 914,98	04/12/2020
Travaux	FAC. 40155 DU 30/10/2020	UER CRAON Remplacement groupe clim	CHAUFFAGE SANITAIRE MAYENNNAI	53000	LAVAL	14 956,49	20/11/2020
Travaux	20200131	Réfection des sanitaires au collège Paul Emile Victor à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lot 2 Menuiseries intérieures	MENUISERIE VEILLE	53000	LAVAL	15 000,00	24/07/2020
Travaux	FAC. FA4694 DU 07/12/2020	UER MESLAY Fourniture et pose d'un portail coulissant	GAUFFRE PATRICE	53410	ST OUEN DES TOITS	15 021,00	09/12/2020
Travaux	FAC. FA00888 DU 11/05/2020	Collège Léon Ferré à Ambrères Menuiseries	G2N	53100	MAYENNE	15 163,00	12/08/2020
Travaux	FAC. 2390043550 DU 30/10/2020	JUBLAINS Installation des programmeurs	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	35042	RENNES CEDEX	15 500,00	03/11/2020
Travaux	FAC. 20190575A DU 28/01/2020	Murat projet Accueil-Menuiserie	SARL GUYON GUSTAVE ET FILS	53960	BONCHAMP LES LAVAL	15 750,00	31/01/2020
Travaux	FAC. 1250/0230 DU 28/02/2020	MA LOUVIGNE Travaux de peinture	MARCHAND GERARD SA	53003	LAVAL CEDEX	15 828,32	07/03/2020
Travaux	FAC. FA00001563 DU 04/07/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Salles de technologie	JESSY CARRELAGE	53960	BONCHAMP LES LAVAL	15 968,80	08/08/2020
Travaux	20200170	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 7 Plomberie - Chauffage	STE NOUVELLE DORMET "SND"	53200	CHÂTEAU-GONTIER	16 320,00	04/11/2020
Travaux	FAC. F00140201200026 DU 03/12/2020	Hotel du Département Réfection armoires niveau R+3	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	16 588,42	08/12/2020
Travaux	FAC. 7706bis	Travaux telecom ORANGE Cont Cossé	SAS LTP	72220	ST GERVAIS EN BELIN	17 000,00	11/12/2020
Travaux	FAC. 202296 DU 28/09/2020	AS ST BERTHEVIN Travaux de peinture et revetement de sol	ENTREPRISE CHEVREUIL	53940	ST BERTHEVIN	17 158,71	08/10/2020
Travaux	20200169	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 6 Carrelage - Faïence	EIFFAGE CONSTRUCTION MAYENNE	53000	LAVAL	17 213,15	04/11/2020
Travaux	20200130	Réfection des sanitaires au collège Paul Emile Victor à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lot 1 Démolition - Maçonnerie	EIFFAGE CONSTRUCTION MAYENNE	53000	LAVAL	17 375,08	24/07/2020
Travaux	FAC. 20200538 DU 28/05/2020	Collège Pierre Dubois à Laval Plafond préau coté sanitaires préau	PLAFITECH SARL	53950	LOUVERNE	17 774,46	05/06/2020
Travaux	FAC. F00140201200061 DU 04/12/2020	Hotel du Département Réfection armoires niveau R+1	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	18 502,85	08/12/2020
Travaux	20200171	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 8 Électricité	CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	53960	BONCHAMP LES LAVAL	18 700,00	04/11/2020
Travaux	FAC. 12113915 DU 16/03/2020	Murat Fabrication et pose chassis fixe	VEILLE SARL	53000	LAVAL	18 845,37	18/03/2020
Travaux	20200132	Réfection des sanitaires au collège Paul Emile Victor à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lot 3 Cloisons - Doublage - Plafonds suspendus	PLAFITECH	53950	LOUVERNE	18 964,38	24/07/2020
Travaux	FA20190538	Demolitions Maisons	HEUVELINNE	53120	BRECE	18 971,78	19/02/2020
Travaux	FAC. FC2006373 DU 24/06/2020	BELLE BOULE Réalisation assainissement	LEFRANC PATRICK	53380	LA CROIXILLE	19 041,85	01/07/2020
Travaux	FAC. 202007079	Modification passerelle de Neuville	LEDU INDUSTRIE	22170	CHATELAUDREN	19 050,00	01/08/2020
Travaux	FAC. FC7487 DU 03/09/2020	Collège Jean-Louis Bernard à Bais Sécurisation	MOULAY AUTOMATISME	53100	MOULAY	19 165,07	11/09/2020
Travaux	FAC. F01360200800018 DU 27/08/2020	Maison du Gardien Travaux de maçonnerie	EIFFAGE CONSTRUCTION MAYENNE	53005	LAVAL CEDEX	19 165,82	04/09/2020
Travaux	FAC. F200813 DU 28/08/2020	Collège de Martonne à Laval Sanitaires	TP PINEAU SARL	49160	LONGUE JUMELLES	19 271,60	11/09/2020
Travaux	FAC. F00140201200060 DU 04/12/2020	Maison du Gardien Aménagement bureau DAFHOT	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE	53022	LAVAL CEDEX 9	19 295,89	08/12/2020
Travaux	20200168	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 5 Menuiserie intérieure	VEILLÉ MENUISERIE	53000	LAVAL	20 200,00	04/11/2020
Travaux	20200062	Réfection des sanitaires et des cages d'escalier au collège Emmanuel de Martonne à Laval - lot 5 Carrelages - Faïence	GUERIN Carrelages	53400	ATHEE	20 536,27	20/04/2020
Travaux	20200164	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 1 Voirie - Réseaux Divers	Luc DURAND	53800	RENAZE	20 688,39	04/11/2020
Travaux	FAC. 2008099 DU 31/08/2020	Collège de Bais - Sécurisation Travaux de clôture/portail	PHILIPPE CHURIN SARL	53700	VILLAINES LA JUHEL	21 164,60	12/09/2020
Travaux	FAC. 0630942370	Travaux électriques Prestations Rd20	ENEDIS	49100	ANGERS	22 258,28	03/06/2020
Travaux	20200107	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 9 Électricité	ISOLEC	53000	LAVAL	22 350,00	25/06/2020
Travaux	FAC. 20F0213 DU 24/02/2020	Collège Paul Langevin à Evron - AD'AP AD'AP - Désamiantage	DEMCOH	53960	BONCHAMP LES LAVAL	22 672,25	07/03/2020
Travaux	20200105	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 7 Carrelage - Faïence	JANVIER	35133	LECOUSSE	22 694,79	25/06/2020
Travaux	20200135	Réfection des sanitaires au collège Paul Emile Victor à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lot 6 Carrelage - Faïence	CF CARRELAGE	53200	CHÂTEAU-GONTIER	24 211,31	24/07/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Travaux	20200059	Réfection des sanitaires et des cages d'escalier au collège Emmanuel de Martonne à Laval - lot 2 Menuiseries extérieures - Serrurerie	BARON	53810	CHANGE	24 515,20	20/04/2020
Travaux	FAC. 2002F026 DU 19/02/2020	Collège Jean Rostand à Château-Gontier/Bazouges Désamiantage	EMERAUDE DEPOLLUTION	53000	LAVAL	24 598,00	06/03/2020
Travaux	FAC. 2002F028 DU 19/02/2020	Collège Sévigné à Mayenne - Désamiantage	EMERAUDE DEPOLLUTION	53000	LAVAL	24 703,13	06/03/2020
Travaux	LHU2019142	Barrage de Saint Fraimbault renouvellement de l'automate	SAUR	49400	SAUMUR	24 900,00	09/01/2020
Travaux	FAC. 202006110	Travaux Pontons Flottants	LEDU INDUSTRIE	22170	CHATELAUDREN	24 935,00	04/07/2020
Travaux	FAC. 20200479 DU 07/12/2020	Collège Francis Lallart à Gorron Travaux de menuiserie	SARL GUYON GUSTAVE ET FILS	53960	BONCHAMP LES LAVAL	25 374,00	11/12/2020
Travaux	20200104	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 6 Cloisons de doublage - Plafonds suspendus	PLAFITECH	53950	LOUVERNE	26 579,19	25/06/2020
Travaux	20200090	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 10 Revêtement de sols durs - Faïence	LUCAS LAVAL	53000	LAVAL	26 965,65	08/06/2020
Travaux	FAC. F202012008 DU 11/12/2020	Collège Jules Ferry à Mayenne Menuiserie 2ème étage	SN BABIN	53940	ST BERTHEVIN	28 362,06	15/12/2020
Travaux	20200065	Réfection des sanitaires et des cages d'escalier au collège Emmanuel de Martonne à Laval - lot 8 Plomberie - Sanitaires - Ventilation - Chauffage	ENERGIE + 53	53000	LAVAL	28 463,02	20/04/2020
Travaux	LHU 2020 097	Barrage de Saint Fraimbault renouvellement de l'armoire électrique	ACTEMIUM INDUSTEO	22106	QUEVERT	30 000,00	15/12/2020
Travaux	20200100	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 2 Charpente métallique	ABIL	53960	BONCHAMP LES LAVAL	30 375,00	25/06/2020
Travaux	20200054	Restructuration du pôle de technologie et des classes scientifiques au collège Sévigné à Mayenne - Lot 5 Peinture - Revêtements de sols souples	DURAND	53100	MAYENNE	31 347,90	17/04/2020
Travaux	20200051	Restructuration du pôle de technologie et des classes scientifiques au collège Sévigné à Mayenne - Lot 2 Cloisonnements - Faux-plafonds	JARRY	53100	MAYENNE	32 390,00	17/04/2020
Travaux	20200134	Réfection des sanitaires au collège Paul Emile Victor à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lot 5 Plomberie - Sanitaires	DESSAIGNE SCF	53810	CHANGE	33 284,20	24/07/2020
Travaux	20200103	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 5 Menuiseries intérieures	VEILLÉ	53000	LAVAL	33 347,26	25/06/2020
Travaux	20200088	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 8 Menuiseries intérieures bois	VEILLÉ	53000	LAVAL	33 965,68	08/06/2020
Travaux	20200108	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 10 Ventilation - Plomberie - Chauffage	CSM	53000	LAVAL	34 327,70	29/06/2020
Travaux	20200083	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 3 Charpente bois	LUTELLIER CHARPENTE	53230	COSSE LE VIVIEN	35 749,38	09/06/2020
Travaux	20200052	Restructuration du pôle de technologie et des classes scientifiques au collège Sévigné à	SN BABIN	53940	SAINT BERTHEVIN	36 304,55	17/04/2020
Travaux	20200102	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 4 Menuiseries extérieures aluminium	BARON	53810	CHANGE	36 652,00	25/06/2020
Travaux	211300068001429	Frayère sur La Mayenne à CHANGE	EUROVIA	53063	LAVAL	36 967,30	12/12/2020
Travaux	20200143	Bibliothèque départementale de la Mayenne (BDM) - Réfection partielle de la couverture ardoises	COURCELLE	53960	BONCHAMP LES LAVAL	39 174,00	03/09/2020
Travaux	20200140	Renouvellement de l'armoire électrique principale du barrage de Saint Fraimbault	SAUR	49412	SAUMUR	39 740,00	16/07/2020
Travaux	20200079	Restructuration du pôle de technologie et des salles scientifiques au Collège Alain Gerbault à Laval - lot 8 Plomberie - Sanitaires - Ventilation - Chauffage	DESSAIGNE SCF	53810	CHANGE	39 839,99	08/06/2020
Travaux	20200015	Travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège De Misedon à Port-Brillet - Lot n° 10 « Mur rideau »	BARON	53810	CHANGÉ	40 420,00	30/01/2020
Travaux	20200128	Réfection des toitures terrasses au collège Alain Gerbault à Laval - lot 2 Menuiseries extérieures	GUYON	53960	BONCHAMP LES LAVAL	41 143,00	22/07/2020
Travaux	20200057	Restructuration du pôle de technologie et des classes scientifiques au collège Sévigné à Mayenne - Lot 8 Paillasses	CREALABO	72220	LAIGNE EN BELIN	41 805,93	17/04/2020
Travaux	20200072	Restructuration du pôle de technologie et des salles scientifiques au Collège Alain Gerbault à Laval - lot 1 Désamiantage	Démolition Technologie	13821	LA PENNE SUR HUVEAUNE	41 935,05	08/06/2020
Travaux	20200129	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - lot 10 Ascenseur	ORONA OUEST NORD	35520	LA MEZIERE	42 500,00	16/07/2020
Travaux	20200172	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 9 Peinture - Nettoyage	GÉRAULT	53940	SAINT BERTHEVIN	42 860,43	04/11/2020
Travaux	20200077	Restructuration du pôle de technologie et des salles scientifiques au Collège Alain Gerbault à Laval - lot 6 Peinture	LUCAS LAVAL	53000	LAVAL	45 100,81	09/06/2020
Travaux	20200087	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 7 Menuiseries extérieures - Serrurerie	JOEL LOURDAIS	53400	MEE	45 705,45	08/06/2020
Travaux	20200074	Restructuration du pôle de technologie et des salles scientifiques au Collège Alain Gerbault à Laval - lot 3 Menuiseries intérieures	Menuiserie COUTARD	53000	LAVAL	46 049,30	05/06/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Travaux	20200080	Restructuration du pôle de technologie et des salles scientifiques au Collège Alain Gerbault à Laval - lot 9 Paillasses	POSSEMÉ	56200	LA GACILLY	49 855,41	08/06/2020
Travaux	20200078	Restructuration du pôle de technologie et des salles scientifiques au Collège Alain Gerbault à Laval - lot 7 Électricité - Courants forts - Courants faibles	CEGELEC	53960	BONCHAMP LES LAVAL	49 990,00	08/06/2020
Travaux	20200053	Restructuration du pôle de technologie et des classes scientifiques au collège Sévigné à Mayenne - Lot 4 Carrelage - Faïence	FOUILLEUL	53300	AMBRIERES LES VALLEES	51 182,00	17/04/2020
Travaux	20200089	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 9 Plafonds - Cloisons - Isolation	MF2P	53200	SAINT FORT	52 744,87	08/06/2020
Travaux	20200050	Restructuration du pôle de technologie et des classes scientifiques au collège Sévigné à Mayenne - Lot 1 Curage - Scieries	Maçonnerie HUAULT	53100	MAYENNE	52 872,31	17/04/2020
Travaux	20200084	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 4 Couverture	TRAVERS LUTELLIER COUVERTURE	53230	COSSE LE VIVIEN	54 277,73	09/06/2020
Travaux	20200167	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 4 Menuiseries extérieures - Serrurerie	BARON	53810	CHANGE	57 000,00	04/11/2020
Travaux	20200073	Restructuration du pôle de technologie et des salles scientifiques au Collège Alain Gerbault à Laval - lot 2 Démolition - Gros-œuvre	PRÉVOSTO	53000	LAVAL	57 495,50	05/06/2020
Travaux	20200085	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 5 Bardage métallique	PAUMARD	53000	LAVAL	57 500,00	08/06/2020
Travaux	20200026	Maîtrise d'œuvre pour la réparation de l'ouvrage d'art "Pont de Daon"	SCE	44200	NANTES	57 667,50	21/02/2020
Travaux	20200093	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 13 Électricité - Courants forts - Courants faibles	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES	53000	LAVAL	59 420,96	08/06/2020
Travaux	20200098	Remplacement des panoplies de chauffage au collège Les Garettes à Villaines-la-Juhel	ENERGIE + 53	53000	LAVAL	59 832,08	18/06/2020
Travaux	20200075	Restructuration du pôle de technologie et des salles scientifiques au Collège Alain Gerbault à Laval - lot 4 Cloisons - Doublage - Faux-Plafonds	PLAFITECH	53950	LOUVERNE	63 246,42	05/06/2020
Travaux	20200076	Restructuration du pôle de technologie et des salles scientifiques au Collège Alain Gerbault à Laval - lot 5 Carrelage	LUCAS LAVAL	53000	LAVAL	68 825,15	05/06/2020
Travaux	20200056	Restructuration du pôle de technologie et des classes scientifiques au collège Sévigné à Mayenne - Lot 7 Electricité - Courants forts - Courants faibles	DESSAIGNE	53640	LE HORPS	69 183,24	20/04/2020
Travaux	20200055	Restructuration du pôle de technologie et des classes scientifiques au collège Sévigné à Mayenne - Lot 6 Chauffage - Ventilation - Plomberie	DESSAIGNE SCF	53810	CHANGE	69 802,51	17/04/2020
Travaux	20200094	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 14 Photovoltaïque	ISOLEC	53000	LAVAL	71 200,00	11/06/2020
Travaux	20200081	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 1 Terrassements - VRD - Aménagements extérieurs	PIGEON TPLA	53800	RENAZE	71 682,21	08/06/2020
Travaux	20200183	Fourniture et travaux d'installation d'équipements de cuisine et de bars à l'Espace Mayenne à Layé	FCPL	53810	CHANGE	75 654,00	23/11/2020
Travaux	20200166	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 3 Charpente - Couverture - Bardage	CRUARD COUVERTURE	53360	SIMPLE	76 000,00	04/11/2020
Travaux	20200043	Travaux de remplacement des installations de production et de distribution de chaleur au collège Béatrix de Gâvre à Montsûrs-Saint Céneré	ENERGIE + 53	53000	LAVAL	81 839,14	19/03/2020
Travaux	20200126	Aménagement d'une voirie d'accès et d'une aire de transports scolaires - Collège Alfred Jarry - RENAZE - lot 2 Chaussées	Luc DURAND	49220	LONGUENEE EN ANJOU	83 934,00	20/07/2020
Travaux	20200125	Remplacement des chaudières à l'ESIEA (École Supérieure d'Informatique Electronique Automatique) à Laval	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES	53000	LAVAL	89 904,09	14/09/2020
Travaux	20200082	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 2 Gros-œuvre - Maçonnerie - Démolition	JOUSSELIN CONSTRUCTION	49420	OMNREE D'ANJOU	104 612,40	08/06/2020
Travaux	20200159	Travaux de remplacement d'équipements de cuisine et de laverie dans divers collèges départementaux	FCPL	53810	CHANGE	108 875,00	05/11/2020
Travaux	20200127	Réfection des toitures terrasses au collège Alain Gerbault à Laval - lot 1 Etanchéité	SBEM	53940	SAINT BERTHEVIN	113 340,14	20/07/2020
Travaux	20200149	Aménagement d'une voirie d'accès et d'une aire de transports scolaires - Collège Alfred JARRY - RENAZE - lots 1 et 1bis - lot 1bis Démolition, désamiantage	Démolition Technologie	13821	LA PENNE SUR HUVEAUNE	122 900,00	27/10/2020
Travaux	20200097	Travaux de remplacement des systèmes de sécurité incendie dans 6 collèges	CEGELEC	53960	BONCHAMP LES LAVAL	127 900,00	18/06/2020
Travaux	20200099	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 1Gros-œuvre	DURET SABIN	53260	ENTRAMMES	136 978,82	25/06/2020
Travaux	20200101	Restructuration des ateliers SEGPA au collège Emmanuel de Martonne à LAVAL - lot 3 Couverture - Étanchéité - Bardage	TRAVERS LUTELLIER COUVERTURE	53230	COSSE LE VIVIEN	143 925,63	26/06/2020
Travaux	20200091	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 11 Peinture - Revêtements de sols souples - Isolation par l'extérieur	LUCAS LAVAL	53000	LAVAL	179 964,79	08/06/2020

Type d'opération :	Achats ou Marchés publics		Entreprise / Titulaire			Montant € HT facturé/notifié	Date de paiement/ notification
	N° facture / N° marché	Prestations / Intitulé	NOM de l'entreprise	Code postal	VILLE		
Travaux	20200165	Mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP au collège Jean Rostand à Château-Gontier-Sur-Mayenne - Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09 et 11 - lot 2 Gros œuvre	MACONNERRIE HUAULT	53100	MAYENNE	180 000,00	04/11/2020
Travaux	20200148	Aménagement d'une voirie d'accès et d'une aire de transports scolaires - Collège Alfred JARRY - RENAZE - lots 1 et 1bis - lot 1 Terrassements	PIGEON TP Loire Anjou	53800	RENAZE	205 720,87	05/10/2020
Travaux	20200071	Rivière La Mayenne - Protection contre les éboulements rocheux d'une falaise au lieu-dit La Marjolaine sur la commune de Moulay	OUEST ACRO	53950	LOUVERNE	210 000,00	12/05/2020
Travaux	20200161	Rénovation du pont de DAON - Phase A - Remplacement des appareils d'appui	AEVIA	57450	HENRIVILLE	227 377,00	03/11/2020
Travaux	20200086	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 6 Étanchéité	SBER	35133	SAINT SAUVEUR DES LANDES	229 964,66	09/06/2020
Travaux	20200092	Restructuration du collège Alfred Jarry à Renazé - lot 12 Chauffage - Ventilation - Plomberie	CSM	53000	LAVAL	233 405,83	08/06/2020
Travaux	20200141	Contournement de Cossé-le-Vivien - Travaux d'aménagements paysagers	LEROY PAYSAGES	53810	CHANGE	275 334,30	22/09/2020
Travaux	20200142	Contournement nord de Château-Gontier - Travaux d'aménagement paysagers	LEROY PAYSAGES	53810	CHANGE	292 562,83	22/09/2020
Travaux	20200014	Aménagement d'une ancienne voie ferrée en voie verte entre Pré en Pail et Neuilly le Vendin	PIGEON TP Loire Anjou	53800	RENAZE	527 558,62	06/01/2020
Travaux	20200027	Rivière "La Mayenne" - Réhabilitation des portes d'écluses de "Mirwault" et "Pendu" à Château-Gontier-sur-Mayenne, de "Saint-Baudelle" à Moulay et du pertuis de "La Fosse" à Origné	LE DU INDUSTRIE	22170	CHATELAUDREN	565 200,00	19/02/2020
Travaux	20200096	Contournement nord de Château-Gontier - Réalisation de la RD112 et de la VC de Sainte Catherine	Luc DURAND	49220	LONGUENEE EN ANJOU	674 751,20	25/06/2020
Travaux	20200162	Travaux de réhabilitation et d'automatisation sur 6 ouvrages de navigation sur la rivière « La Mayenne »	LE DU INDUSTRIE	22170	CHATELAUDREN	1 015 900,00	23/10/2020
Travaux	20200124	Construction des Ouvrages d'Art du contournement de Cossé-le-Vivien	LEPINE TP	44640	LE PELLERIN	1 744 739,50	27/07/2020
Travaux	20200045	Fourniture, transport et mise en oeuvre d'enduits superficiels d'usure sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - lot 2 ATD Centre	COLAS Centre Ouest	72470	LE MANS	4 800 000,00	24/03/2020
Travaux	20200046	Fourniture, transport et mise en oeuvre d'enduits superficiels d'usure sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - lot 3 ATD Sud	COLAS Centre Ouest	72470	LE MANS	4 800 000,00	24/03/2020
Travaux	20200044	Fourniture, transport et mise en oeuvre d'enduits superficiels d'usure sur routes départementales et autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - lot 1 ATD Nord	COLAS Centre Ouest	72470	LE MANS	6 400 000,00	24/03/2020
Travaux	20200024	Contournement de Cossé-le-Vivien - Réalisation des terrassements, assainissement et couche de forme	Groupement GUINTOLI - CHARIER TP - EUROVIA	49070	SAINT JEAN DE LINIERES	7 494 591,20	08/06/2020

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES**

Programme communication interne
et managériale

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
**PROGRAMME COMMUNICATION
INTERNE ET MANAGÉRIALE**

Les finalités et enjeux

Mettre tous les agents en relation les uns avec les autres autour du projet commun de la collectivité en animant des temps forts et réguliers, en développant des outils accessibles et coopératifs contribuant à une culture de la performance.

1. Le rappel des principaux objectifs 2020

- Créer et entretenir un sentiment d'appartenance entre les agents par des actions de cohésion collective suscitant leur participation.
- Adapter les outils et les prestations de la communication interne et managériale pour contribuer à un partage de l'information.

2. Les principales réalisations de 2020

Le programme *communication interne et managériale* vise à favoriser le développement d'une culture institutionnelle et du sentiment d'appartenance au Conseil départemental par l'organisation d'événements internes récurrents ou ponctuels.

En dépit de la crise sanitaire (*cf. infra*), la mission Communication interne et managériale a veillé à développer de nouveaux projets :

➤ **La migration du portail intranet en version M 365 (Microsoft 365)**

Cette migration a été opérée le 29 juin, avec l'appui de la direction des services numériques. L'ergonomie du site n'a pas connu d'évolution majeure. En revanche, le webdesign a été entièrement revu pour intégrer la nouvelle identité graphique de la collectivité. Par ailleurs, l'architecture a été légèrement simplifiée pour faciliter la navigation. Certains contenus, comme ceux de la direction des ressources humaines, ont été repensés et enrichis. Cette migration a nécessité une reprise, s'accompagnant d'une révision des contenus et d'un enrichissement des visuels, ainsi que de l'alimentation des portails intranet « ancienne et nouvelle version » d'octobre à juin.

➤ **La contribution au groupe de travail sur les valeurs de l'institution**

Suite à la grande enquête sociale de 2017, il était apparu que les valeurs de la collectivité (respect, équité, solidarité, responsabilité) étaient méconnues. Un groupe de travail, piloté par la DRH et auquel la MCIM a activement contribué, a donc réinterrogé ces valeurs pour savoir si elles devaient être réaffirmées, complétées ou réajustées.

Après avoir conclu sur la pertinence et l'actualité de ces 4 valeurs, le groupe de travail a souhaité adopter un plan de communication dédié, proposé et élaboré par la MCIM : Les calendriers internes 2021 distribués aux agents arborent les idées force des quatre valeurs départementales, qui s'illustrent aussi par une campagne d'affichage publiée en décembre dans la lettre RH *Confinés... mais connectés !* avant d'être diffusée dans tous les services.

La mission *Communication interne et managériale* a par ailleurs veillé à assurer l'organisation de certains temps forts de l'année :

- **Les vœux du Président au personnel** ont été organisés le 13 janvier 2020 dans la salle polyvalente de Laval. Le film institutionnel, présenté lors de la cérémonie a retracé la journée de 4 élus qui ont participé à l'expérience « Vis ma vie d'agent départemental » durant le printemps 2019. Lors du cocktail, les collègues investis dans l'action du MayLab et qui ont participé à l'installation de ruches sur les sites départementaux ont proposé des animations : explications du fonctionnement d'une ruche, création d'abeilles en origami, sensibilisation au danger que constitue le frelon asiatique, distribution des graines de plantes mellifères...
- Le 7 septembre, 70 agents ont été distingués à l'occasion de la **remise de la médaille d'honneur du travail**. La cérémonie, traditionnellement organisée dans l'hémicycle du Conseil départemental, en présence des familles des récipiendaires, a dû être repensée et a pu être organisée au gymnase Jean Monnet, situé dans l'enceinte du site, une salle vaste qui permettait le respect des gestes barrières.

- La MCIM a par ailleurs continué à animer des évènements organisés par d'autres directions, comme la réunion de promotion du métier d'assistant familial à destination des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, organisée au Laval Virtual Center par la direction de la protection de l'enfance dans le cadre de la semaine Laval Emploi ou encore un rendez-vous de l'autonomie dédié à l'attractivité des métiers du grand âge et organisé par la direction de l'autonomie.

Enfin, s'agissant des **publications internes et de la production infographique** :

➤ **Production Print :**

Trois numéros du magazine interne *may&VOUS*, entièrement réalisé par les agents de la collectivité (rédaction, mise en page et impression), ont été consacrés à l'activité du Département. Douze lettres RH ont été rédigées et publiées sur l'intranet, simultanément à la diffusion des bulletins de paie.

La MCIM assure la mise en page et le suivi d'impression de nombreux documents internes émanant de la DRH ou d'autres directions : bilan social, rapport de situation comparée, plan d'actions égalité femmes-hommes, rapport annuel du comité de progrès, flyer de présentation du pôle d'appui aux assistants familiaux...

La MCIM met également en forme la lettre d'information des assistants familiaux, le *may&VOUS ASSFA*, qui existe déjà depuis plusieurs années, le *may&VOUS DA*, newsletter de la direction de l'autonomie dédiée au processus de transformation numérique, le *May&VOUS solidaires* lettre d'information de la direction de la solidarité, et le *May&VOUS Enseignement*, lettre d'information de la direction de l'enseignement.

Enfin la MCIM assure la réalisation des demandes de création ou d'actualisation de la signalétique interne, soit en réalisant des supports complexes, soit en proposant des gabarits types à télécharger.

➤ **Production WEB :**

La MCIM assure l'administration et l'animation éditoriale de l'intranet en publiant cinq actualités hebdomadaires sur le carrousel de l'intranet, alimentées par les besoins de communication des directions. Elle met en ligne les demandes d'actualisation des données et des outils métiers des directions contributrices (Finances, assemblée, marchés publics, assurances, DRH, services numériques, moyens généraux) et assure la création de pages et de nouveaux espaces sur le portail.

Enfin, la mission Communication interne et managériale rédige et met en ligne également sur l'intranet, une synthèse des avis et questions étudiées lors des instances paritaires - comité technique (CT) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

3. Impact de la crise sanitaire sur le programme.

➤ **Annulation des grands évènements institutionnels**

L'activité de l'année 2020 a naturellement été fortement impactée par la crise sanitaire. Celle-ci n'a pas permis l'organisation de la plupart des grands évènements annuels, comme le séminaire des managers ou l'arbre de noël à l'hippodrome de Laval, ou encore les moments de cohésion et de rencontres proposés tout au long de l'année, à l'image des « services compris » ou des réunions trimestrielles d'accueil des nouveaux agents.

À chaque fois, des alternatives ont toutefois été recherchées, comme pour **l'arbre de Noël des enfants du personnel**, remplacé par un événement virtuel. Les enfants ont ainsi eu la possibilité d'assister au concert « Zic à malices », diffusé en simultané, dimanche 20 décembre. Pour ceux n'ayant pu se connecter, un lien a ensuite été diffusé pour permettre de le visionner en streaming.

➤ **La diffusion d'une lettre d'information journalière « Confinés... mais connectés ! ».**

Surtout, à partir du 23 mars, et pendant tout le premier confinement, la MCIM a développé **une lettre d'information journalière** permettant aux agents de témoigner de leur quotidien de (nouveau) télétravailleur, et plus globalement d'agent confiné. **« Confinés... mais connectés...la pastille de bonne humeur »** (c'est le nom de cette lettre), a rencontré un très grand succès.

Le contenu éditorial était basé sur l’illustration de la poursuite d’activité de la collectivité : chaque jour était proposé un portrait d’agent mobilisé dans le cadre du plan de continuité d’activité des services, de télétravailleur ou encore d’agent prenant un engagement de volontaire dans l’une des réserves (sanitaire ou civique). Une à deux infos du jour sur l’actualité du Département, des conseils pour occuper les enfants loin de l’école (le babysitting du jour), des conseils pour se maintenir en forme (le conseil sportif ou les vidéos de la team Mayenne), des témoignages et des clins d’œil sous forme de photos ou de vidéos, ont permis aux agents de rester en contact, de s’informer des actualités du Département et de prendre des nouvelles de leurs collègues pendant les périodes de confinement et déconfinement.

La lettre « confinés mais connectés », quotidienne pendant les deux périodes de confinement (23 mars – 15 mai ; 2 novembre – 14 décembre), reste publiée chaque fin de semaine en permanence sous la forme de la newsletter hebdomadaire « *May&VOUS Connectés* ». La MCIM s’est en effet adaptée aux besoins de lien et d’information des agents selon les différentes situations de travail qu’ils peuvent connaître.

➤ **L’organisation d’un concours interne pour contribuer à « La fabrique de l’histoire des Mayennais »**

La Direction des archives départementales a lancé auprès des Mayennais un appel à contribution visant à recueillir des témoignages sur la période inédite du confinement afin d’en garder une trace pour les générations futures. Ces témoignages pouvaient être présentés sous différentes formes : un document écrit, une photo, une vidéo ou un enregistrement audio.

Afin de contribuer à ce collectage historique, il a été proposé aux agents titulaires, stagiaires et contractuels du Département d’y participer sous la forme d’un concours interne ouvert du 11 mai au 10 juillet : « Participez à la Fabrique de l’Histoire des Mayennais ». 18 agents de toutes les directions y ont participé.

Les témoignages transmis ont été versés aux Archives départementales. Un jury, composé de représentants de la direction des archives, de représentants de la DRH et d’agents volontaires, et placé sous la présidence de Nicole Bouillon, première Vice-présidente, a départagé les trois meilleurs témoignages qui ont reçu un prix spécial : 200 € en chèques cadeau pour le 1er prix, 150 € pour le second et 50 € pour le troisième prix (Les chèques cadeaux ont été offerts au Département de la Mayenne par le jury du festival « Regards croisés » à l’occasion du prix de la communication d’entreprise remporté en novembre 2019 pour la série « #handicap »).

➤ **Déploiement d’alternatives aux évènements de cohésion traditionnels**

A partir du 16 mars, les pots de départ ont malheureusement dû être suspendus. Les agents concernés se sont vus proposés, soit de reporter l’organisation de cette manifestation conviviale lorsque les conditions sanitaires le permettraient, soit de bénéficier de chèques cadeaux d’un montant équivalent à celui qui aurait été pris en charge par le Département pour l’organisation d’une réception, 19 chèques cadeaux ont ainsi été remis à l’occasion d’un départ en retraite d’un collaborateur.

3. Les données budgétaires et comptables

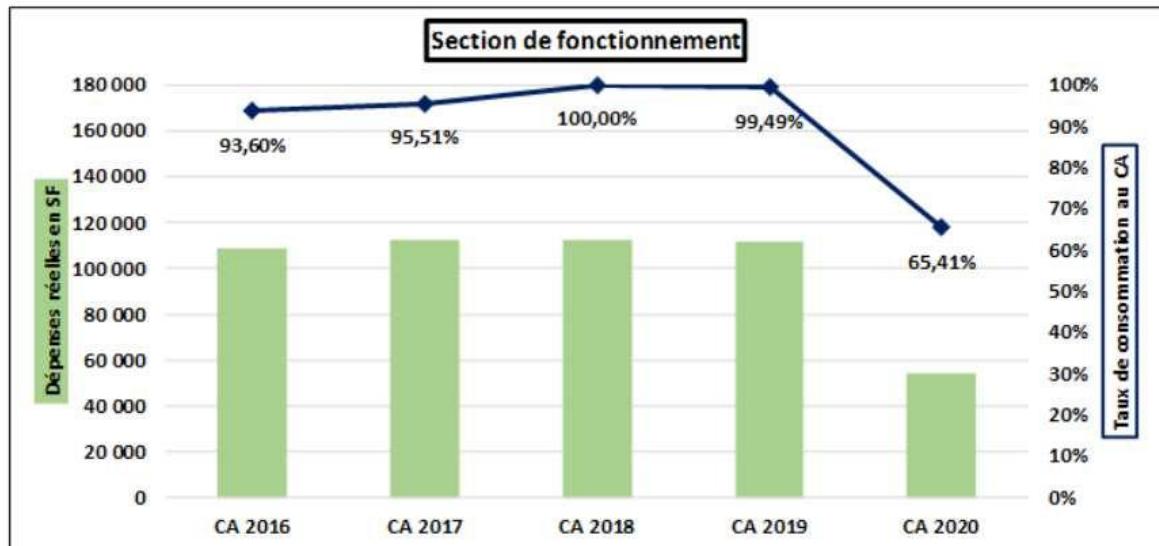
3.1 Commentaires des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

65,41 % des crédits inscrits au titre du programme *communication interne et managériale*, soit 54 291,89 €, ont été consommés en 2020.

D’une manière générale, les dépenses du programme ont fortement baissé par rapport à l’année 2019 (-51,50%), en lien naturellement avec la crise sanitaire et la suppression des grands moments de cohésion (*cf. supra*). On relèvera en particulier une diminution de 50% de la subvention versée à l’Amicale du personnel départemental (APCD) pour l’organisation de l’arbre de Noël des enfants du personnel ou encore une diminution de 83,13% des prestations de communications, qui intègrent notamment les frais liés à l’organisation du séminaire des managers.

Les recettes ont augmenté de 220% pour passer de 500 € en 2019 à 1 100 € en 2020 en lien avec la réévaluation de la contribution du Centre de gestion de la Mayenne au financement de la prestation évènementielle organisée par le Département à l'occasion des fêtes de fin d'année (prestation « arbre de Noël » : journée d'évènementiel et bon cadeau pour les enfants de moins de 13 ans). Une nouvelle convention relative à l'arbre de Noël a en effet été signée entre le CDG53 et le Conseil départemental en novembre 2019. Cette convention a réévalué la participation du CDG à 50 € par enfant bénéficiaire.

3.2 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

4. L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Les actions du programme *communication interne et managériale* bénéficient en premier lieu aux agents départementaux.

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'enfants du personnel bénéficiant de chèques cadeaux pour l'arbre de noël	986	970	994	986	980
Nombre d'enfants présents à l'arbre de noël	750	780	796	778	0
Nombre d'agents départementaux médaillés	72	62	60	64	70
Nombre de managers présents au séminaire de l'encadrement	140	110	128	135	0

Sont comptabilisés pour les chèques cadeaux : tous les agents du Conseil départemental, les assistants familiaux, les agents du CDG 53, les élus, les agents de Mayenne tourisme et de Mayenne culture.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Communication interne et managériale

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Développement de la culture institutionnelle	8 406,00	3 192,50	37,98 %	29 687,58	-89,25 %
	Développement de l'appartenance et de la cohésion	74 594,00	51 099,39	68,50 %	82 250,19	-37,87 %
Fonctionnement		83 000,00	54 291,89	65,41 %	111 937,77	-51,50 %
Total		83 000,00	54 291,89	65,41 %	111 937,77	-51,50 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Communication interne et managériale

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Développement de l'appartenance et de la cohésion	500,00	1 100,00	220,00 %	500,00	120,00 %
Fonctionnement		500,00	1 100,00	220,00 %	500,00	120,00 %
Total		500,00	1 100,00	220,00 %	500,00	120,00 %

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES**

Programme communication

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME COMMUNICATION

Les finalités et enjeux

Rendre compte de l'action du Conseil départemental, faire connaître ses missions, ses actions, son organisation auprès des Mayennais

Les éléments de contexte

Une communication orientée usages et services dans une logique de « bénéfice client » structurée autour :

- Des dispositifs de communication omnicanal (Maymag - site internet – réseaux sociaux) appuyés sur une plateforme éditoriale ;
- Des dispositifs de marketing relationnel pour entrer dans une relation profilée et géolocalisée ;
- Une nouvelle relation de communication de la collectivité avec ses partenaires dans une logique partenariale ;
- Une identité affirmée de la collectivité dans le cadre des partenariats qu'elle entretient.

1 Le rappel des objectifs 2020

Le Conseil départemental, collectivité de proximité, mène une politique active de communication visant à rendre compte de ses actions et à faire connaître ses missions, son organisation et l'accès à ses services auprès de différents publics (citoyens, partenaires, institutionnels, acteurs socio-économiques, associations...). Ce programme s'articule autour des objectifs suivants :

- **Affirmer.** Rapprocher les habitants de leur institution départementale en valorisant l'implication de la collectivité à leurs côtés et en rappelant systématiquement la place occupée par la collectivité par une identification et un positionnement clairs.
- **Servir.** Répondre à ces questions simples mais centrales : « *Que fait le Conseil départemental pour moi ? Quels sont les services que la collectivité met à ma disposition, en quoi répondent-ils à mes attentes et comment puis-je y accéder ?* »
- **Associer.** Informer en associant la population aux réflexions et projets qui façonnent la Mayenne.

2 Les principales réalisations de 2020

➤ Action 1 : Pôle éditorial

- Edition de *Maymag*, le magazine du Département,
Ce magazine a été complété par la publication d'un hors-série consacré à la crise sanitaire liée à la COVID19
- Poursuite des actions de communication autour des principaux projets portés par le Conseil départemental : la démarche « territoire 100% inclusif », le plan May'aînés...
- Lancement d'une nouvelle identité visuelle du Musée archéologique départemental de Jublains et du Château de Sainte-Suzanne, déclinée sur les différents supports de communication (programmes, réseaux sociaux...).

➤ Action 2 : Pôle digital

- Edition d'une newsletter spécial confinement
- Refonte des sites internet du Musée archéologique départemental de Jublains et du Château de Sainte-Suzanne
- Mise en ligne d'une plateforme de concertation, « May'Dialogue », pour la démarche «100% inclusif», portée par la Maison de l'Autonomie
- Mise en ligne de la plateforme, « Maymobilite » destinée à informer sur l'état d'avancement des chantiers menés par le Département (contournements routiers de Château-Gontier-sur-Mayenne et de Cossé-le-Vivien, Espace Mayenne)

➤ Action 3 : Pôle relations presse et relations publiques

- Veille presse et réseaux sociaux :
Mise en place d'une veille presse et livraison d'une revue de presse quotidienne presse nationale quotidienne – presse régionale quotidienne et presse spécialisée
- Mise en place d'un marché avec une agence de presse
- Elaboration de plan média par projet dans la presse quotidienne régionale et nationale ainsi que dans la presse spécialisée
- Envoi de tribunes ciblées, dans la presse quotidienne nationale et spécialisée

➤ Action 4 : Pôle événementiel

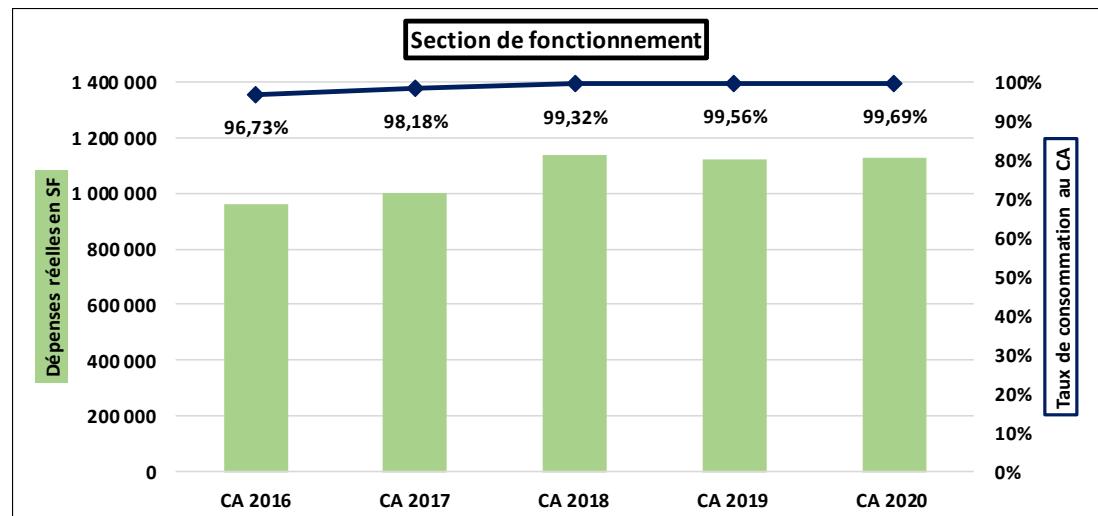
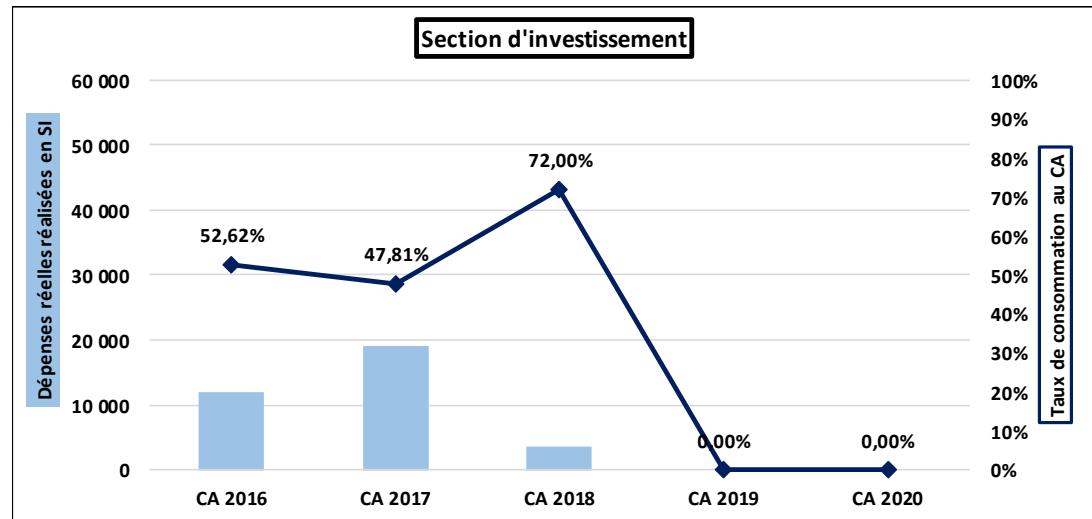
- Opérations de communication dans le cadre du Plan d'Urgence :
Un certain nombre de mesures en faveur des acteurs du territoire ont fait l'objet d'un soutien actif en communication pour en assurer le déploiement et la réussite.
Ces actions de communication concernent les opérations « Nos commerçants et artisans sont remarquables » le soutien à la plateforme Mavillemonshopping en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), les campagnes de communication des opérations « *Miam ! La Mayenne à croquer* », « *Le repos des héros* », « *Hôtel comme on M* », « *Génération 2024* » et « *j'M mon biclou !* ».
- Soutien aux événements :
Présence au Salon international de l'agriculture, aux côtés des producteurs du réseau « Bienvenue à la Ferme », lancement de *la Mayennette* aux côtés des agriculteurs, des boulanger et des meuniers, lancement d'ateliers dans le cadre de la démarche « La Mayenne, territoire 100% inclusif », expositions « Un autre regard qu'on M » d'artistes mayennais à l'Espace M...
- Sponsoring sportif :
Soucieux de soutenir les sportifs de la Mayenne, dont les résultats au plus haut niveau contribuent à la promotion de l'image du territoire et au renforcement de sa notoriété, le Conseil départemental a poursuivi sa politique de sponsoring sportif en s'engageant auprès de sportifs : François Pervis (cyclisme sur piste), Stéphane Bahier (paratriathlon), Vladimir Vinchon (para-dressage), Charles Renard (athlétisme), Clément Bourgeois (planche à voile), Gabriel Bordier (marche athlétique), Simon Boissé (padel), Pierre Ballon (ski nautique), Valentin Grimoux (motocyclisme), Jordi Weiss (boxe), Matthias Orban (athlétisme), Jessica Tarriere-Anne (rallycross), David Meslier (rallycross), Natan Bihel (automobile), Yvan Muller (automobile), Wayne Bourgeais (motocyclisme sur route), Arthur Rogeon (karting), Laurent Perrier (motocyclisme) et Mathis Bezier - Mercier (hockey en salle).

3 Les données budgétaires et comptables

3-1 Commentaires des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Les crédits du programme restent stables et leur réalisation s'établit à 99,69 %.

3-2 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : au sein de la section

- à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée.
- à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentage

Le Président

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Communication

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Pôle digital	79 620,00	79 619,00	100,00 %	98 278,89	-18,99 %
	Pôle éditorial	389 196,85	388 591,85	99,84 %	351 524,87	10,54 %
	Pôle évènementiel	221 049,17	219 549,17	99,32 %	310 200,71	-29,22 %
	Pôle relations presse	390 254,99	389 394,99	99,78 %	313 181,43	24,34 %
	Sponsoring sportif	50 000,00	49 500,00	99,00 %	49 000,00	1,02 %
		0,00	0,00		734,50	-100,00 %
Fonctionnement		1 130 121,01	1 126 655,01	99,69 %	1 122 920,40	0,33 %
Investissement	Pôle digital	0,00	0,00		0,00	
Investissement		0,00	0,00		0,00	
Total		1 130 121,01	1 126 655,01	99,69 %	1 122 920,40	0,33 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Communication

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Pôle éditorial	0,00	3 115,57		213,73	1357,71 %
	Pôle événementiel				0,00	
					0,00	
Fonctionnement		0,00	3 115,57		213,73	1357,71 %
Total		0,00	3 115,57		213,73	1357,71 %

LA MAYENNE
Le Département

MISSION ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, FINANCES ET
RESSOURCES HUMAINES

Programme attractivité

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME ATTRACTIVITÉ

Les finalités et enjeux

Mener une politique active en faveur de l'attractivité du territoire pour permettre à la Mayenne de trouver les opportunités de son développement et de rester dans la compétition des territoires attractifs.

1 Le rappel des objectifs du programme

- Territoire de marque : faire de l'ancrage territorial un avantage compétitif, une source de création de valeur : construire une image univoque dans l'esprit de ses différents publics, se distinguer des autres produits ou services de sa catégorie et apporter à ses clients cibles une valeur ajoutée (réelle ou perçue) supérieure à celle de ses concurrents.
- Mobiliser les acteurs : développer un marketing territorial partagé avec tous les acteurs du territoire autour de valeurs qui doivent être crédibles, légitimes, claires (faciles à comprendre), évocatrices et surtout inspirées. Diffuser un discours concordant et une image cohérente.
- Visibilité du territoire : mobiliser des compétences et des moyens et coordonner des actions de prospection et de promotion.

2 Les principales réalisations de 2020

➤ *Espace M (continuité)*

Le Conseil départemental de la Mayenne continue à proposer aux acteurs du territoire (associations, collectivités, entreprises) au 13^{ème} étage de la tour Montparnasse, ESPACE M, un espace d'une surface de 521m², au cœur de Paris et à proximité immédiate de la gare TGV qui relie Laval à Paris en 1h10.

Celui-ci donne accès à des espaces de co-working, des bureaux et salles de réunion temporaires. Il traduit notre ambition collective : accélérer le rayonnement et la compétitivité de la Mayenne. Une année 2020 qui continue à prouver le besoin et la satisfaction des utilisateurs concernant l'Espace M.

➤ *Grand Prix TopCom*

Le Département a remporté le Grand Prix « TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business » dans la section digitale, à l'occasion du 22 ème palmarès TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business, qui s'est déroulé le 27 février 2020, dont l'objectif est de mettre en avant les tendances de la communication destinées à promouvoir l'image d'une collectivité, entreprise et/ou marque auprès du grand public. Le Département s'est vu récompensé du Grand Prix dans la section digitale pour son film de marque « Chez nous, on dit aime M comme Mayenne ».

➤ *Vendée Globe - bateau V and B – Mayenne (continuité)*

Cette année 2020 a vu l'aboutissement du projet de partenariat du Conseil départemental avec le skipper Maxime Sorel. Celui-ci a brillamment réalisé le *Vendée Globe* en se hissant à la 10^{ème} place après une aventure de 82 jours. Un événement incroyable qui aura permis de développer la notoriété de notre territoire, de nous rendre visible dans un événement sportif majeur, autour de valeurs partagées. L'engagement et l'adhésion des mayennais a été au-delà de toute attente, preuve en est les résultats du sondage mené par Harris Interactive, démontant le soutien des mayennais sur ce projet et l'envie de prolonger cette belle aventure.

➤ *Mayenne Je T'M*

A l'occasion de la Saint-Valentin, la marque Mayenne a lancé un grand jeu-concours. L'objectif était de composer son escapade romantique sur le site mayennejetm.com et de tenter de la gagner. Des cartes postales ont été distribuées sur les quais de la gare Montparnasse (en direction de Rennes, de Brest, de Nantes et de Bordeaux) pour déclarer sa flamme à la Mayenne.

➤ **May'Masques**

300 000 May'masques, commandés auprès d'une entreprise mayennaise par le Conseil départemental, ont été distribués aux Mayennais le 8 mai. La distribution s'est faite via un réseau de 6 000 mayennais qui se sont portés bénévoles pour cette journée.

➤ **Mayenne World**

Suite à la crise du Covid-19, le Laval Virtual World, s'est tenu pour la première fois, virtuellement du 22 au 24 avril 2020. A cette occasion, le Conseil départemental de la Mayenne proposait une version 100 % virtuelle de l'Espace M, l'espace de co-working dédié aux entrepreneurs mayennais habituellement situé au 13ème étage de la Tour Montparnasse, à Paris. La virtualisation de l'Espace M a été un grand succès à l'occasion du Laval Virtual World avec plus de 10 000 présents pendant les 4 jours de salon. Pour accorder une suite cohérente à cette belle aventure, le Conseil départemental a décidé de prolonger l'expérience et de créer un espace virtuel 100 % dédié à la Mayenne, une première pour un territoire.

➤ **Team Mayenne**

Le Département de la Mayenne a rejoint officiellement, en novembre dernier, la communauté "Terre de Jeux 2024" et devient ainsi acteur des Jeux Olympiques 2024. Il s'engage, dès aujourd'hui, aux côtés du mouvement sportif, des collectivités locales et des acteurs économiques, à promouvoir le sport et faire de la Mayenne un centre de préparation en marge des JO 2024. À travers cette démarche, le Département souhaite également accompagner "la génération 2024" de sportifs mayennais aux Jeux Olympiques en créant « Team Mayenne ». 16 sportifs portent fièrement les couleurs de la Mayenne devenant ambassadeurs de la Team Mayenne. Pour cela, une insigne TEAM leur a été remise lors de la soirée des sportifs.

➤ **Mayennette – plan communication 2020 et 2021**

Déploiement de la baguette 100% mayennaise au niveau du département à l'aide de projets ponctuels débutés lors du troisième trimestre de 2020, tels que la Millionième *Mayennette*, une recette spéciale fête de fin d'année, avec Cheffe Loulou.

➤ **Mayennais en vacances – été 2020**

En réponse à la médiatisation forte de la Mayenne liée à la COVID-19 au cœur de l'été 2020, le Département de la Mayenne a souhaité rendre visible les Mayennais qui affichaient fièrement leur appartenance à notre territoire. Ainsi, un concours #MayennaisEnVacances a été lancé, invitant les Mayennais à publier une photo sur les réseaux sociaux, accompagnée du hashtag mentionné dans le nom du concours, sur laquelle ils arborent un élément distinctif de la Mayenne. La gagnante tirée au sort a reçu 500 €.

➤ **MIAM – de juillet à septembre 2020**

Opération de soutien aux acteurs du tourisme et aux restaurants, en partenariat avec Mayenne Tourisme et l'ensemble des sites touristiques du département. Tous ont été sollicités pour participer au dispositif « MIAM, la Mayenne à croquer » avec un engagement fort des restaurateurs : pour participer au dispositif, ils devaient s'approvisionner en produits Mayennais à hauteur de 30 % minimum. Cette formule visait à offrir un bon d'achat valable dans un grand nombre de restaurants mayennais (répondant au critère d'approvisionnement local) dès lors que ces personnes visitaient un site touristique mayennais.

➤ **L'Hôtel comme on M – du 04 décembre 2020 au 04 janvier 2021**

Soutien aux artisans et commerçants ainsi qu'aux hôteliers mayennais durant la période des fêtes de fin d'année. Tout achat égal ou supérieur à 53€ réalisé durant la période sur la plateforme Ma Ville Mon Shopping auprès de commerçants mayennais s'est vu obtenir une nuit d'hôtel offerte, à hauteur de 53 € dans les hôtels mayennais partenaires au dispositif.

➤ ***MaVilleMonShopping - Code promotionnel 2020 :***

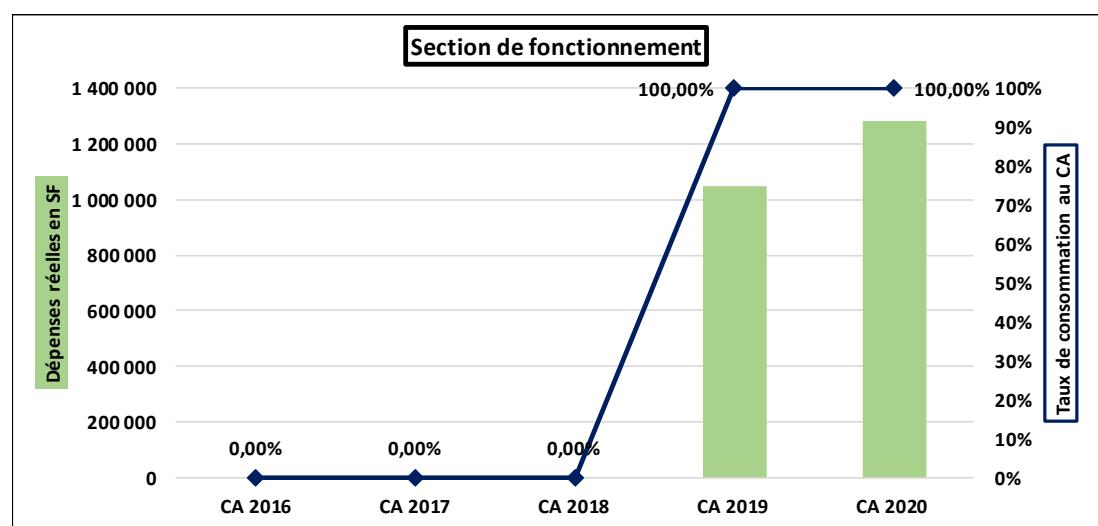
Soutien financier et communicationnel à la plateforme et aux commerçants mayennais inscrits sur cette dernière. Mise en place d'un code annuel depuis juin 2020 « MCOMMEMAYENNE » d'une valeur de 5 € dès 30 € d'achat sur la plateforme.

3 Les données budgétaires et comptables

3.1 Principaux commentaires

Les crédits du programme restent stables et leur réalisation s'établit à 100 %.

3.2 Synthèse consolidée du programme



Lecture : au sein de la section

- à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée.
- à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentage

Le Président

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Attractivité

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Attractivité	1 280 869,80	1 280 869,80	100,00 %	1 044 734,44	22,60 %
Fonctionnement		1 280 869,80	1 280 869,80	100,00 %	1 044 734,44	22,60 %
Investissement	Attractivité	0,00	0,00		0,00	
Investissement		0,00	0,00		0,00	
Total		1 280 869,80	1 280 869,80	100,00 %	1 044 734,44	22,60 %



LA MAYENNE
Le Département

MISSION DÉVELOPPEMENT
LOCAL ET ENSEIGNEMENT

Programme agriculture

201

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
PROGRAMME AGRICULTURE

Les finalités et enjeux

Promouvoir une agriculture diversifiée et de qualité et organiser durablement l'espace agricole

Les chiffres clés de contexte

Actifs et principales productions (données 2018 et 2019 essentiellement) :

- 9 500 actifs agricoles (7,6 % de la population active du département), soit 3 fois plus que la moyenne française et 7 100 exploitations
- 6,6 % de la surface agricole utilisée en bio (y compris conversions en cours) avec 481 exploitations agricoles
- La Mayenne, territoire d'élevage, compte parmi les départements français leaders en productions animales : 2nd en viande bovine, 4^e en lait, 5^e en porc, 13^e en volaille
- 1^{er} département français pour la densité du cheptel bovin avec une orientation laitière prédominante (lait et viande représentant 65 % de la production agricole en valeur)
- 102 installations aidées par an en moyenne sur les 5 dernières années ; 25% des jeunes qui s'installent avec des aides ne sont pas issus du milieu agricole

Opérations d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) :

- contournement de Cossé-le-Vivien : périmètre d'AFAFE de 2 310 hectares concernant 310 propriétaires et 63 exploitations, dont 20 propriétaires et 16 exploitations directement concernés par les emprises de l'ouvrage
- suppression des passages à niveau n°145 à 149 entre Neau et Brée : 6,8 km de voie nouvelle, 1,7 km de voie de rétablissement, 4 ouvrages d'art, 1 ouvrage hydraulique et 12 carrefours
- contournement routier nord de la commune de Montsûrs-Notre-Territoire : 970 m de voie nouvelle, 1,5 km de voie aménagée et 4 carrefours
- contournement sud d'Ernée par la RN12 : état des lieux et évaluation des dommages causés par le projet routier portant sur une route bidirectionnelle de 5 km (3,7 km en tracé neuf et 1,3 km existant) pour une emprise de 35 ha environ (intégrant les mesures compensatoires environnementales). La préétude d'AFAFE portait sur 1 800 ha environ pour le foncier et 1 000 ha environ pour la partie environnementale.

1 Le rappel des objectifs 2020

1.1 Piloter la mise en œuvre d'une politique départementale d'aménagement foncier :

- aider les Commissions Intercommunales d'Aménagement Foncier dans leurs décisions de conduire une opération d'aménagement foncier ;
- poursuivre les procédures d'aménagement foncier en cours avec, d'une part, l'élaboration du projet parcellaire et la définition du programme de travaux connexes sur le secteur de Cossé-le-Vivien, d'autre part, la définition du périmètre d'aménagement foncier en lien avec la suppression des passages à niveau entre Neau et Brée et le contournement nord de Montsûrs-Notre-Territoire ;
- rappeler les dispositions de la loi de modernisation agricole sur la réduction de la consommation des espaces agricoles lors de projets de grands ouvrages linéaires.

1.2 Soutenir l'agriculture dans un environnement concurrentiel :

- poursuivre le travail collaboratif avec nos partenaires agricoles pour une meilleure efficience et évaluation des actions conduites par ceux-ci ;
- continuer nos échanges avec la Région des Pays de la Loire afin d'encadrer et coordonner nos aides relatives aux différentes actions dans le domaine agricole ;
- promouvoir le dispositif d'aide à la transformation et la commercialisation de produits agricoles à la ferme et accompagner les porteurs de projets afin de promouvoir les produits locaux de qualité.

2 Les principales réalisations de 2020

2.1 Agriculture

➤ Compétence du Département et aides à l'investissement dans le cadre de circuits courts

En juillet 2017, le Conseil départemental a signé une convention relative aux aides agricoles avec la Région afin de définir les modalités d'intervention de notre collectivité au bénéfice d'entreprises agricoles (Loi NOTRe). Un 1^{er} avenant intervenu en septembre 2018 cadre l'intervention du Département au bénéfice d'organismes et d'associations concourant à la valorisation et à la promotion de l'agriculture mayennaise (Chambre d'agriculture, CIVAM, Fédération départementale des CUMA...). Un 2nd avenant est intervenu fin 2020 pour :

- prolonger la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2023,
- préciser que la collectivité est compétente pour accompagner les actions en faveur des circuits courts et ce, au-delà du seul règlement d'aide « Transformation et commercialisation de produits agricoles à la ferme ».

Concernant ce dispositif, deux faits majeurs sont intervenus sur 2020 :

- un accompagnement financier accru sur tous les dossiers avec notamment un cofinancement systématique de la Région sur tous ceux supérieurs à 100 000 € ;
- une révision du règlement d'aide de façon à garantir à tous les agriculteurs les mêmes modalités d'accès au dispositif, quel que soit le département d'origine.

➤ Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Mayenne

Suite à la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), la convention de partenariat entre le Département et la Chambre d'agriculture a été réorientée vers deux axes stratégiques « la pérennité des exploitations agricoles » et « la pérennité de l'environnement », tout en augmentant le taux d'intervention départementale sur chaque action, rendant ainsi plus lisible la participation financière du Département (taux moyen de 49 % d'intervention).

Ce contrat d'objectifs est organisé en 18 fiches actions dont certaines sont confiées à des partenaires extérieurs : une au Civam bio (centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), 2 à la Fédération départementale des Cuma (coopératives d'utilisation de matériel agricole) sur les thématiques de consommation d'énergie, d'agro-carburants et d'usages du bois et 2 au Civam-AD (agriculture durable) sur la problématique énergétique et l'adaptation au changement climatique.

La participation départementale de 362 450 € en faveur de la Chambre d'agriculture intègre la subvention au titre de la convention générale (344 450 €) et celle au titre du programme « Phyt'eau » propre (18 000 €) ; les dotations versées aux 3 partenaires extérieurs s'élèvent à 36 000 €. Le détail des réalisations est présenté en fin de rapport.

Enfin en juin 2020, les élus de la Chambre d'agriculture de la Mayenne ont voté favorablement pour rejoindre la Chambre régionale à compter du 1^{er} janvier 2021 ; à l'automne dernier une rencontre avec les représentants des Chambres a permis de préciser le rôle respectif des niveaux départemental (interlocuteur de proximité pour finaliser les fiches-action) et régional (interlocuteur administratif et financier).

2.2 Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) : état d'avancement des procédures pour accompagner les projets routiers

➤ Cossé-le-Vivien

Le projet de parcellaire définitif, le programme de travaux connexes et l'étude d'impact environnementale ont été finalisés lors du 1^{er} semestre de l'année 2020. La 6^{ème} CIAF, qui s'est tenue le 18 novembre 2020, a approuvé ces documents qui ont été mis à l'enquête publique du 1^{er} février au 5 mars 2021. La clôture de l'opération est envisagée en octobre prochain. Les 1^{ers} travaux connexes débuteront à l'automne 2021.

➤ Ernée

Aucun avancement avant l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2020 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique du projet de déviation de la RN 12 sur Ernée n'a été possible. Cet arrêté a déclenché la constitution de la CIAF (arrêté du 15 février 2021) et la décision de mettre en œuvre (ou non) un AFAFE par une CIAF programmée le 4 mars 2021.

➤ *Suppression des passages à niveau de Neau-Brée et contournement de Montsûrs-Notre-Territoire*

En 2020, le géomètre et le bureau d'études en environnement ont poursuivi les études préalables d'aménagement (décalage de l'étude causé par la crise sanitaire). Celles-ci permettront de définir le périmètre perturbé par l'ouvrage et les prescriptions environnementales à respecter. Une CIAF se tiendra au 2^e semestre 2021 afin de valider les points évoqués ci-avant.

3 L'impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire a eu pour conséquences :

- un ajustement des calendriers de mise en œuvre de certaines actions (étude dans le cadre de l'AFAFE) ;
- une annulation de la plupart des animations et manifestations (CIMA, comices agricoles, Planète en fête) induisant une réduction des subventions versées à hauteur de 78 600 € environ.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

Dispositif « Transformation à la ferme » : 9 nouveaux dossiers aidés pour un cofinancement départemental total de 89 142 € et des aides payées à hauteur de 56 634,14 €.

Salon international de l'Agriculture : 23 éleveurs aidés pour leurs déplacements à Paris (3 450 €) et versement de 565 € au Lycée agricole de Laval pour la participation au trophée national des lycées agricoles d'étudiants en BTS agricole option productions animales.

Soutien aux filières animales et végétales : 21 213 € de subventions versées à 16 associations.

Mayenne Food Dating (30 mars 2020 à Louverné) : 30 producteurs, 150 visiteurs, 2 écoles hôtelières présentes.

Accompagnement à la transformation à la ferme par la Chambre d'agriculture : 23 agriculteurs concernés

Tonnages collectés auprès des agriculteurs : 338 t d'emballages vides, 1 213 t de films agricoles et 225 t de ficelles/filets

5 Les données budgétaires et comptables de 2020

5.1 Commentaires des principales évolutions (cf. tableaux 1 à 3 en annexes)

Le total des dépenses réalisées sur le programme *agriculture* s'élève à **865 206,13 €** contre 941 593,14 € en 2019, soit une baisse de 8,11 %. Le taux de réalisation des dépenses est de 78,46 %.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 423 051,33 € soit, par rapport à 2019, une baisse de 20,36 %. La crise sanitaire a impacté fortement l'organisation des manifestations agricoles avec une moindre dépense réalisée.

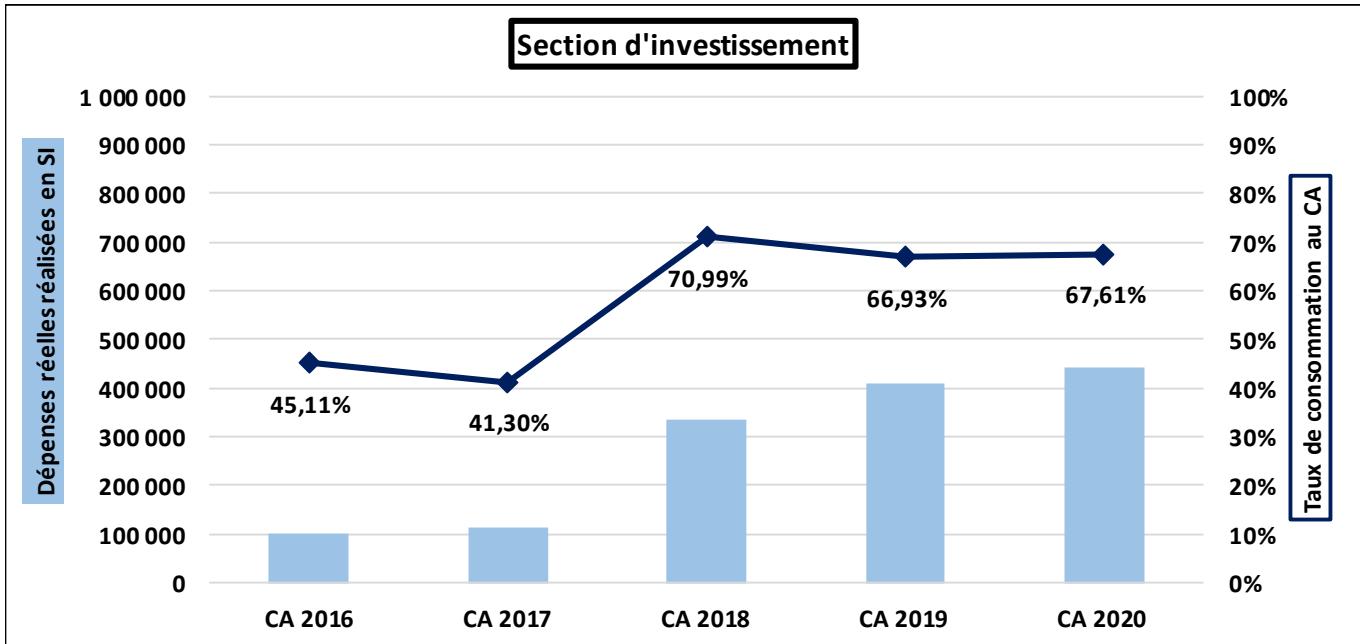
La baisse des dépenses de fonctionnement en AFAFE s'explique essentiellement par l'absence d'enquête publique liée à la procédure AFAFE en 2020 ainsi que par une baisse des demandes de renseignement au cadastre. Cette section de fonctionnement fluctue suivant l'état d'avancement des procédures.

Les dépenses d'investissement s'établissent à 442 154,80 €, soit une augmentation de 7,73 % par rapport à l'année précédente. Celle-ci s'explique essentiellement par le budget consacré au dispositif d'aide « Transformation et commercialisation des produits agricoles à la ferme » qui a augmenté de 57%.

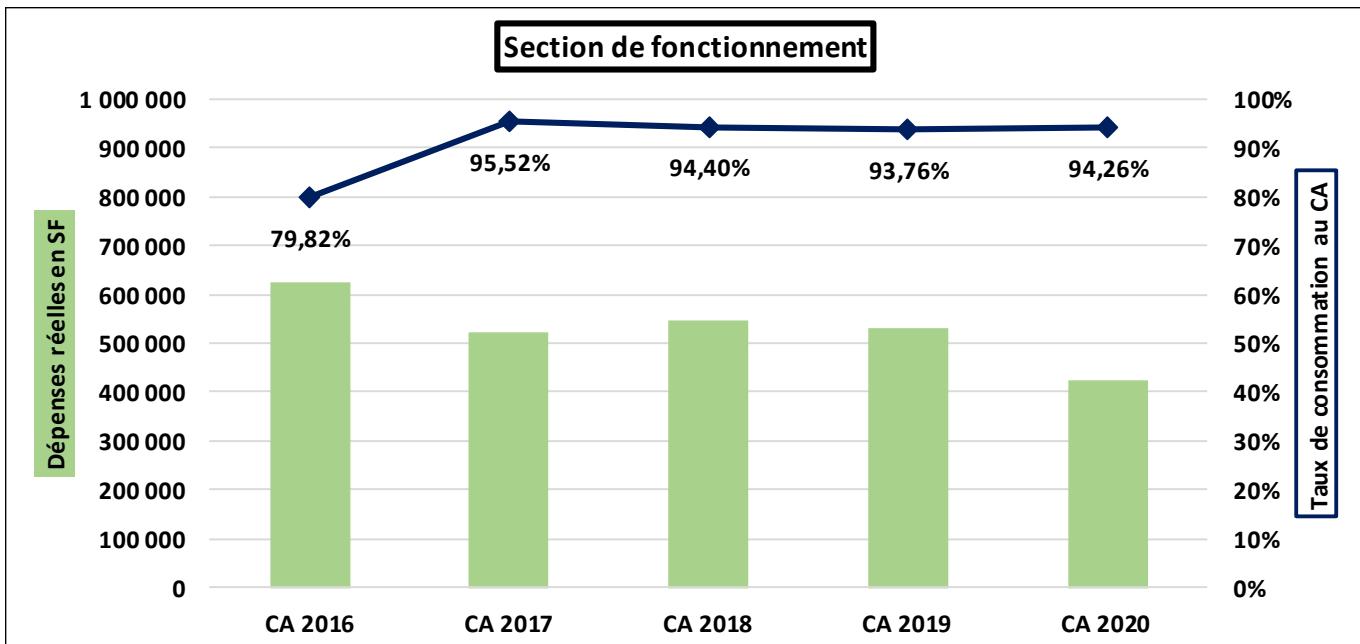
L'augmentation des dépenses d'investissement en 2020 s'explique par le mandatement des études liées au projet de suppression des passages à niveau de Neau-Brée et le contournement de Montsûrs-Notre-Territoire sur une année complète (étude débutée en septembre 2019).

Les recettes du programme s'établissent à **2 263,75 €** contre 879 132,43 € en 2019 ; celles que le Département attendait au titre de l'aménagement foncier agricole et forestier pour la ligne à grande vitesse Bretagne - Pays de la Loire ont été encaissées sur 2019 et la recette exceptionnelle constatée ici est un remboursement au titre de la participation financière du Département au Plan de modernisation des bâtiments d'élevage 2005-2006.

5.2 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Des dépenses d'investissement qui évoluent essentiellement en fonction du calendrier des opérations d'aménagement foncier et un taux de consommation qui tend à se stabiliser autour de 67 %.



Des dépenses de fonctionnement en baisse du fait de la crise sanitaire après 3 années de stabilité et un taux de consommation autour de 94 %.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Les indicateurs d'impacts du programme	Valeur 2019	Valeur 2020
<u>Dispositif transformation et commercialisation des produits agricoles à la ferme</u> Part de la subvention départementale dans la part des dépenses éligibles des projets : 5 dossiers	13 %	11,5 %
<u>Animations/manifestations agricoles</u> Nombre d'animaux présentés dans les 16 comices départementaux Nombre de participants mayennais indemnisés au salon de l'agriculture de Paris	1 481 21	0 23
<u>Procédure d'aménagement foncier (AFAFE)</u> Calendrier prévisionnel de la procédure d'AFAFE relative au contournement routier de Cossé-le-Vivien (déclaré d'utilité publique) Calendrier prévisionnel de la procédure d'AFAFE relative à la suppression des passages à niveau de Neau-Brée associée au contournement de Montsûrs-Notre-Territoire (déclaré d'utilité publique) Calendrier prévisionnel de la procédure d'AFAFE relative au projet de contournement sud d'Ernée par la RN12 (enquête publique prévue fin 2020)	Respecté : consultation AVP parcellaire et travaux connexes en 2019 Respecté : lancement étude d'aménagement en septembre 2019 Respecté : livraison de l'étude préalable d'AFAFE en 2018	Respecté : CIAF validant le projet parcellaire et le programme de travaux connexes en novembre 2020 Non respecté : validation en CIAF du périmètre d'aménagement et des prescriptions environnementales décalée de 1 an (cause : crise sanitaire) Respecté : constitution CIAF dès arrêté d'enquête publique préalable à la DUP (10/12/20) et CIAF fixée pour décider d'un AFAFE ou non

7 Le compte-rendu d'activité de la Chambre d'agriculture

Axe 1 : La pérennité des exploitations agricoles

Transmission des exploitations

- état des lieux et prospectives en matière de transmission sur la Communauté de communes de Craon et le canton de Loiron ;
- communauté de communes de Meslay-Grez : réalisation de vidéos d'offres pour des exploitations agricoles avec diffusion sur les réseaux sociaux (remplace le rallye transmission initialement prévu) ;
- accompagnement de 76 nouveaux candidats et 45 nouvelles exploitations du répertoire départ installation (RDI).

Nouvelles installations

- 108 stagiaires, 60% en production laitière, près d'un projet sur trois en bio ;
- 54 visites réalisées pour le suivi de la 1^{ère} année d'installation.

Accompagnement des exploitations fragilisées

- suivi individuel d'exploitations fragilisées : 32 premiers entretiens, 10 audits, 7 « tables rondes », 10 coaching, 5 accompagnements et 2 plans de continuation « redressement judiciaire », 2 accompagnements « liquidation judiciaire », 5 conciliations.

Accompagnement d'une agriculture innovante et diversifiée

- émergence et accompagnement de la filière 53 blé / farine : présentation de la *Mayennette* au salon de l'agriculture à Paris puis son lancement dans les 53 boulangeries adhérentes au projet le 16 mai 2020, élaboration d'un nouveau plan de communication 2020/2021 (communication digitale, panneaux, campagne dans les collèges...), nouvelle contractualisation avec les partenaires, élaboration du nouveau mélange de blés en lien avec les 3 minoteries (7 variétés pour le mélange 2021), recherche de volumes pour assurer le développement et la pérennité de la filière, mise en relation avec M@Yon Court pour la commercialisation de la farine ;

- réseau Local : rencontres sur le thème de la Loi Égalim (Laval Agglomération, Coëvrons, Sud Mayenne), participation au projet alimentaire territorial Nord et Sud Mayenne, co-organisation avec le Département de *Mayenne Food Dating* à Louverné ;
- Drive fermier 53 : 450 produits aujourd’hui disponibles, très forte activité pendant le 1^{er} confinement (passage de 120 à 380 commandes hebdomadaires) ;
- développement de l’agriculture biologique : participation à des rencontres avec les enseignants, démonstration de désherbage mécanique sur maïs en partenariat avec le CIVAM bio et la FDCUMA, accompagnement à la formalisation de 4 projets d’installation en bio.

Axe 2 : La pérennité de l’environnement

L’eau

- accompagnement et références : participation à l’étude prospective sur la quantité avec le syndicat des irrigants, aux actions agricoles sur les différents bassins versants, finalisation des études sur les captages prioritaires, appui à la Communauté de communes du Mont des Avaloirs et au syndicat de bassin de l’Oudon pour la mise en place de paiements pour services environnementaux ;
- programme de recherche 2020 (continuité 2019) : la réduction de l’utilisation des produits phytosanitaires avec l’essai SDCI (système de cultures innovant visant à réduire les intrants et notamment les produits phytosanitaires) et le développement des légumineuses et des prairies (pour assurer une plus grande autonomie et évaluer les incidences sur l’atténuation du changement climatique).

Le sol

- la fertilité des sols : 108 jeunes agriculteurs ont été sensibilisés à la lecture des cartes pédologiques dans le cadre du stage préparatoire à l’installation ; c’est aussi l’occasion d’aborder de multiples aspects, comme l’aptitude culturelle, l’organisation du parcellaire, les potentiels de rendement, l’itinéraire, les incidences environnementales ou encore les ressources ;
- Phyt’eau propre 53 : animation, communication et sensibilisation des publics agricoles et non agricoles à la réduction d’usage des produits phytosanitaires (guide agricole, démonstration de désherbage mécanique, interventions auprès des scolaires agricoles, articles techniques, formation « zéro phyto » pour les collectivités, jardinage au naturel) ;
- Infiltr’eau 53 : animation, communication et sensibilisation des agriculteurs (fiches techniques, le suivi de la ferme pilote de Chantrigné).

L’arbre

- animation du Point info bocage (208 contacts), enquête sur les coûts de plantation de haies, appui à la mise en œuvre du 1^{er} contrat « Carbocage », intervention auprès des jeunes agriculteurs, des filières et des lycées agricoles, participation à une formation de l’association des Maires de France sur les documents d’urbanisme.

L’énergie

- développement des énergies renouvelables et maîtrise des consommations : réunions de sensibilisations, visites à huit clos d’installations photovoltaïques (des vidéos mises à disposition), 3 ateliers sur le Pays de l’Ernée (contribution de la méthanisation à l’autonomie énergétique du territoire), accompagnement de projets sur ce même territoire.

La gestion des déchets

- information et inscription des exploitants agricoles qui souhaitent éliminer leurs pneus de silos dans le cadre de la collecte départementale organisée par le Département et les intercommunalités ;
- organisation d’un comité de pilotage pour coordonner 2 campagnes de collecte des déchets agricoles (bâches, ficelles, emballages vides) et une campagne pour les produits phytosanitaires non utilisables ; conception et diffusion des outils de communication (tracts, articles de presse) auprès des organismes collecteurs et des agriculteurs.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Agriculture

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Accompagner une agriculture pérenne	385 450,00	385 450,00	100,00 %	403 450,00	-4,46 %
	Aménagement foncier agricole et forestier	22 925,00	7 938,33	34,63 %	8 346,15	-4,89 %
	Soutien à la promotion et valorisation de la production agricole	40 450,00	29 663,00	73,33 %	119 376,00	-75,15 %
Fonctionnement		448 825,00	423 051,33	94,26 %	531 172,15	-20,36 %
Investissement	Accompagner une agriculture pérenne	0,00	0,00		0,00	
	Aménagement foncier agricole et forestier	475 684,17	385 520,66	81,05 %	374 331,94	2,99 %
	Soutien à la promotion et valorisation de la production agricole	178 276,58	56 634,14	31,77 %	36 089,05	56,93 %
Investissement		653 960,75	442 154,80	67,61 %	410 420,99	7,73 %
Total		1 102 785,75	865 206,13	78,46 %	941 593,14	-8,11 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Agriculture

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Accompagner une agriculture pérenne	0,00	2 263,75			
	Aménagement foncier agricole et forestier	0,00	0,00		548 925,17	-100,00 %
Fonctionnement		0,00	2 263,75		548 925,17	-99,59 %
Investissement	Accompagner une agriculture pérenne	0,00	0,00		0,00	
	Aménagement foncier agricole et forestier	0,00	0,00		330 207,26	-100,00 %
Investissement		0,00	0,00		330 207,26	-100,00 %
Total		0,00	2 263,75		879 132,43	-99,74 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Agriculture	Investissement	Aménagement foncier agricole et forestier	11 945 845,97	10 413 914,30	87,18 %	9 424 083,84	78,89 %	90,50 %	9 397 130,61	78,66 %	90,24 %
	Investissement		11 945 845,97	10 413 914,30	87,18 %	9 424 083,84	78,89 %	90,50 %	9 397 130,61	78,66 %	90,24 %
Agriculture			11 945 845,97	10 413 914,30	87,18 %	9 424 083,84	78,89 %	90,50 %	9 397 130,61	78,66 %	90,24 %



LA MAYENNE
Le Département

MISSION DÉVELOPPEMENT
LOCAL ET ENSEIGNEMENT

Programme développement local

202

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
PROGRAMME DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les finalités et enjeux

Favoriser l'attractivité du territoire et accompagner les projets des communes et des intercommunalités.

Les chiffres clés de contexte

Taux de chômage CVS (corrigeé des variations saisonnières) au 3^e trim. 2020 - Mayenne : 6,5 % ; Pays de Loire : 7,1 % et France métropolitaine : 9 % (données proches de 2019)

Au 31 décembre 2020, 15 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) adhérents à l'établissement public foncier local (EPFL) Mayenne-Sarthe dont 9 en Mayenne (Communautés de communes du Bocage mayennais, du Mont des Avaloirs, de l'Ernée, du Pays de Meslay-Grez, des Coëvrons, du Pays de Craon, Mayenne communauté et Laval Agglomération) ainsi que les Conseils départementaux de la Mayenne et de la Sarthe.

15 communes labellisées Petites villes de demain (11 décembre 2020) : Renazé, Craon, Cossé-le-Vivien, Château-Gontier-sur-Mayenne, Meslay-du-Maine, Port-Brillet, Evron, Montsûrs Notre Territoire, Mayenne, Ernée, Gorron, Ambrières-les-Vallées, Villaine-la-Juhel, Lassay-les-Châteaux et Pré-en-Pail-Saint-Samson

67 communes mayennaises labellisées « Villes et villages fleuris » dont 7 avec 4 fleurs

1 Le rappel des objectifs 2020

- Poursuivre un accompagnement actif à l'immobilier d'entreprise.
- Engager une réflexion sur la constitution d'un établissement public foncier local (EPFL) interdépartemental.
- Identifier les différents besoins de transports collectifs sur le territoire mayennais.
- Contribuer à l'élaboration des plans stratégiques régionaux [schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), Contrat de plan Etat Région (CPER), fonds structurels].

2 Les principales réalisations de 2020

2.1 Contrats de territoire

Fin 2020, le niveau de consommation de l'enveloppe globale des contrats de territoires communaux a dépassé les 90 %, avec 5 544 320 € engagés en faveur de 320 projets portés par les communes mayennaises.

Sur le volet intercommunal, ce sont 4 377 073 € d'engagements en faveur de 17 projets d'EPCI, soit 257 474 € d'aide départementale par projet.

2.2 Démarches partenariales avec les territoires

Délégation partielle au Département de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise par des EPCI de la Mayenne

En 2017 cette compétence a été déléguée partiellement au Département par 9 communautés de communes (hors Laval agglomération) puis renouvelée jusqu'au 31/12/2020 par 8 (le Pays de Loiron ayant fusionné au 1er janvier 2019 avec l'agglomération lavalloise). C'est ainsi que sur la période 2017-2020 le Département a cofinancé 37 dossiers représentant 27,7 M€ de travaux et 2,18 M€ de subvention.

L'ensemble des acteurs de ce dispositif a délibéré au cours du 2nd semestre 2020 pour repartir sur une nouvelle convention pour la période 2021-2022 ; en plus de l'aide à la construction du bâtiment qui existait préalablement, les collectivités ont souhaité soutenir les équipements photovoltaïques et ont donc mis en place une aide spécifique pour ces investissements.

La charge financière de ce dispositif est partagée entre le Département à 75% et les EPCI à 25 %. En 2020, des paiements ont été réalisés à hauteur de 1 119 091,75 € appelant une participation des territoires à hauteur de 279 772,44 €.

Enfin la collectivité a aussi versé une participation de 161 353,40 € pour 3 dossiers d’immobilier d’entreprises relevant de la programmation antérieure à 2017.

Fonds territorial Résilience

Le 5 juin 2020 a été signée entre la Région et le Conseil départemental, la convention de financement relative au Fonds Territorial Résilience dont l’objectif est de pouvoir attribuer des avances remboursables à des entreprises touchées par la crise sanitaire.

Initialement destiné aux entreprises de moins de 10 salariés et 1 million d’euros de chiffre d’affaires (CA), ce dispositif a fait l’objet d’un 1^{er} ajustement en mai 2020 pour rendre éligibles les entreprises du tourisme, de la restauration, de l’hôtellerie, de l’événementiel, de la culture et du sport, de moins de 20 salariés et de 2 millions d’euros de CA HT. Un 2nd est intervenu en novembre 2020 afin d’étendre l’accès de ce fonds aux entreprises comptant jusqu’à 50 salariés et 10 millions d’euros de CA HT.

Dans ce cadre, notre collectivité s’est engagée à apporter une participation de 614 890 € (2 € par habitant) aux côtés de la Région, de la Banque des Territoires et des EPCI du département. Un total de 210 000 € a été mandaté à la Région en 2020, somme proche de la participation due, compte tenu des avances attribuées aux entreprises de la Mayenne au 31 décembre 2020 : 112 entreprises bénéficiaires d’une avance pour un total de 936 000 € et une participation départementale attendue de 243 000 €.

Soutien aux EPCI pour le maintien de services à la population

Voté en mai 2020 dans le cadre du Plan d’urgence, ce dispositif permet au Département d’accompagner les territoires de la Mayenne qui ont œuvré pour le maintien de services à la population pendant la crise sanitaire.

La dotation globale s’élève à 2 455 568 € (2 € par habitant) ; un total de 588 465 € a été mandaté sur 2020 au bénéfice des 6 territoires qui ont conventionné avec le Département pour l’accompagnement financier de 1 755 bénéficiaires finaux. Trois territoires (Bocage Mayennais, Coëvrons et Pays de Château-Gontier) ont souhaité soutenir leurs commerces et artisans de proximité, par le biais d’actions commerciales d’ampleur mais aussi via un accompagnement financier au projet : le Département les accompagnera aussi en application de la décision de la Commission permanente du 23 novembre 2020.

Plan de relance

Le 5 octobre 2020, le Département a adopté le plan *Mayenne Relance* doté de 10 millions d’euros en investissement dont une enveloppe de 4 millions à destination des communes de moins de 10 000 habitants répartie selon les mêmes critères que les contrats de territoire ; chaque commune étant libre d’affecter sa dotation aux investissements qu’elle juge prioritaires dans la limite de 80 % de taux d’intervention du coût total HT.

2.3 Infrastructures aéroportuaires et ferroviaires

Aménagement du pôle d’échanges multimodal de la gare de Laval

En 2020, le Département a procédé au versement du solde de sa subvention (272 087,96 €) au titre de sa participation au financement de l’aménagement du pôle d’échanges multimodal de la gare de Laval sur un montant arrêté à 2 500 000 € pour un coût prévisionnel d’opération de 24 460 000 € HT (hors acquisitions foncières et reconstitutions/libération).

Aéroport de Laval et de la Mayenne

Le 18 décembre 2020, le comité syndical du Syndicat mixte de l’aéroport de Laval et de la Mayenne (SMALM) a déclaré sans suite la procédure de délégation de service public en raison des conditions qu’entraîne la pandémie de covid-19 et a décidé de se faire accompagner par un assistant à maîtrise d’ouvrage pour analyser les finances et l’organisation, vraisemblablement l’actuel AMO, IEnair.

D’ici 5 ans, l’objectif défini par le comité vise à restructurer l’exploitation de l’aéroport et à réhabiliter la piste d’atterrissement, sans modifier les contributions financières des deux collectivités membres du syndicat (pour mémoire, 163 500 € de subvention en fonctionnement et 67 500 € en investissement pour chacune).

2.4 Ingénierie d'aménagement du territoire

Partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)

En 2017, le Département de la Mayenne et le CAUE ont cosigné une convention d'objectifs afin de définir les actions partenariales qui pourraient être financées via la taxe d'aménagement et qui sont mises en œuvre annuellement : conseils aux particuliers (réhabilitation, économies d'énergie), conseils et assistance aux collectivités en matière de politique en faveur de l'habitat et de l'aménagement des bourgs ruraux, information du grand public (salon de l'Habitat, opération « un arbre un mayennais »...) et formation des acteurs publics et privés (participation aux programmes Phyt'Eau Propre et Infiltr'eau).

Par ailleurs, une recette annuelle garantie à hauteur de 403 686 € a été prévue dans cette convention pluri-annuelle ; elle a donc été versée sur 2020 conformément aux modalités prévues dans l'avenant n° 3 à la conventions initiale de 2017. La part de la taxe d'aménagement encaissée par le Département et affectée au financement du CAUE s'est élevée à 285 917,98 €, soit un différentiel de 117 768,02 € financé par le Département.

Enfin, le Département a attribué au CAUE une dotation de 13 500 € dédié à l'assistance paysagère ; la crise sanitaire n'aura cependant pas permis de déployer comme les années précédentes, les actions en faveur du label « Villes et villages fleuris » (conseils en amont, passage du jury et cérémonie).

Établissement public foncier local de la Mayenne (EPFL53)

L'EPFL de la Mayenne a été créé en 2014 afin d'assurer des missions de portage foncier pour les Communes et intercommunalités sur le territoire des EPCI qui y adhèrent. Au 2^e semestre 2019, les Départements de la Mayenne et de la Sarthe ont décidé d'un commun accord, d'étendre le périmètre de compétence de l'EPFL de la Mayenne au territoire sarthois. Après approbation du conseil d'administration, les premières demandes d'adhésion à cet EPFL par des EPCI sarthois ont été validées par arrêté préfectoral du 4 juin 2020 ainsi que le changement de dénomination de l'établissement en EPFL Mayenne-Sarthe.

L'extension du périmètre de l'EPFL Mayenne-Sarthe va se poursuivre en 2021 puisque le CA, lors de ses réunions des 27 octobre et 15 décembre 2020, a approuvé 7 nouvelles adhésions d'EPCI sarthois. Après validation par arrêté préfectoral, l'EPFL couvrira ainsi 22 EPCI représentant 517 communes et près de 600 000 habitants. À fin 2020, le montant des engagements atteint près de 460 000 € et le stock de biens en portage par l'EPFL s'élève à 1 167 000 €.

Plan de corps de rue simplifié (PCRS)

Une démarche mutualisée au niveau du territoire mayennais a été conduite par Territoire d'Énergie Mayenne (TEM) en vue du déploiement d'un nouveau socle topographique minimal de base appelé Plan de corps de rue simplifié (PCRS). Celui-ci a pour objectif de décrire l'environnement immédiat situé autour des réseaux sensibles afin de faciliter leur repérage et améliorer la sécurité des chantiers afférents.

En 2020 le Département a décidé de financer le poste de chef de projet PCRS pour un montant maximum de 50 000 €. Ce poste a été pourvu au cours du 2nd semestre 2020 et permettra la mise en place en 2021 de la gouvernance avec les partenaires afin de produire le PCRS initial et de le faire vivre.

Cette année a aussi été marquée par l'engagement officiel des acteurs dans le partenariat et par la validation des principes de répartition pour la compensation des gestionnaires de réseaux privé.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

Si certaines actions n'ont pas pu être réalisées comme prévu initialement (label « Paysages de la Mayenne, acquisitions par l'EPFL), ce programme a surtout été impacté par la crise sanitaire dans la mesure où il intègre des actions relevant des plans d'urgence voté en mai (Résilience, dispositif en faveur des EPCI) et de relance voté en octobre (dotations en faveur de l'investissement des communes) avec 798 465 € de dépenses nouvelles réalisées sur 2020.

4 Les chiffres clés de l'activité en 2020

Contrats de territoire :

- Volet EPCI → 13 projets présentés par 4 EPCI (en 2019, 26 projets présentés par 7 EPCI) d'un montant global de 12 777 593 € HT (14 821 181 € HT en 2019). La dotation correspondante s'établit à 3 204 359 € (3 035 512 € en 2019). Les versements effectués en 2020 atteignent 2 975 028 € (2 455 853 € en 2019).
- Volet communal → dotation aux communes de moins de 10 000 habitants : 42 communes ont sollicité une subvention (40 en 2019) pour la réalisation de 48 projets (46 en 2019) d'un montant global de 8 980 059 € HT (6 125 058 € HT en 2019). Le montant total de la dotation s'élève à 811 913 € (507 993 € en 2019). Les versements effectués en 2020 atteignent 576 111 € (contre 935 299 € en 2019).

Démarches partenariales avec les territoires :

- Immobilier d'entreprise : 9 nouvelles opérations programmées pour une participation départementale de 401 660 € (sur 2019 : 15 opérations validées avec une participation CD 53 de 963 292 €)
- Fonds territorial Résilience : 112 entreprises bénéficiaires d'une avance
- EPFL : sous l'effet conjugué du renouvellement des conseils communaux et communautaires et de la crise sanitaire, l'EPFL a reçu très peu de demandes d'intervention. De fait, le Conseil d'administration n'a validé aucun engagement (phase négociation), ni acquisition foncière en 2020 ; 3 acquisitions ont fait l'objet d'une revente pour un montant total de 2 495 840 €.

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

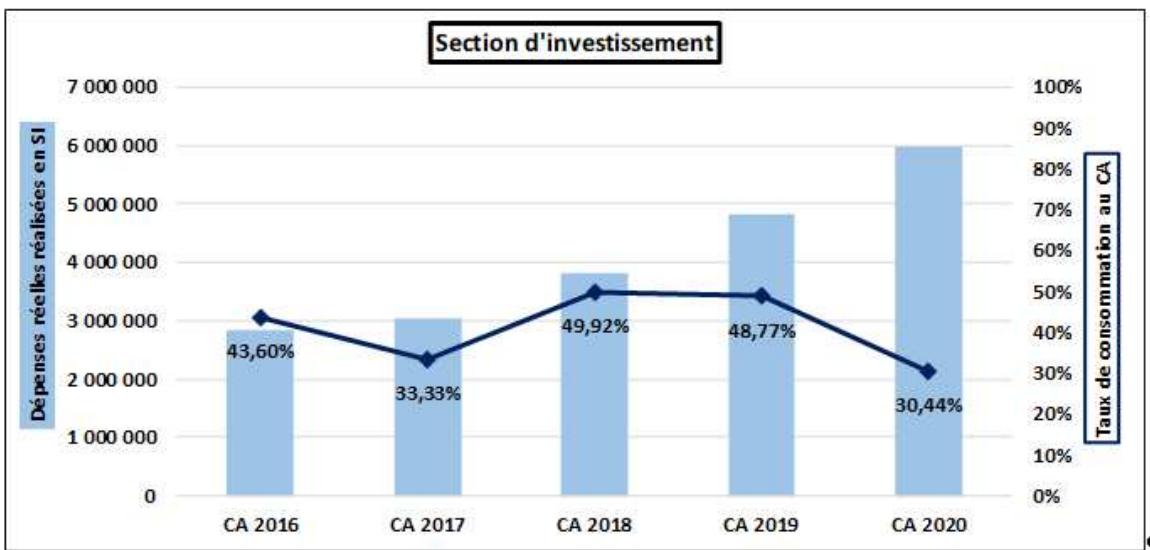
Le montant total des dépenses est égal à **6 592 433,11 €** avec une progression de 18,81 % par rapport à 2019.

Les dépenses de fonctionnement atteignent 622 796 €, soit une diminution de 15,24 % par rapport à l'exercice 2019.

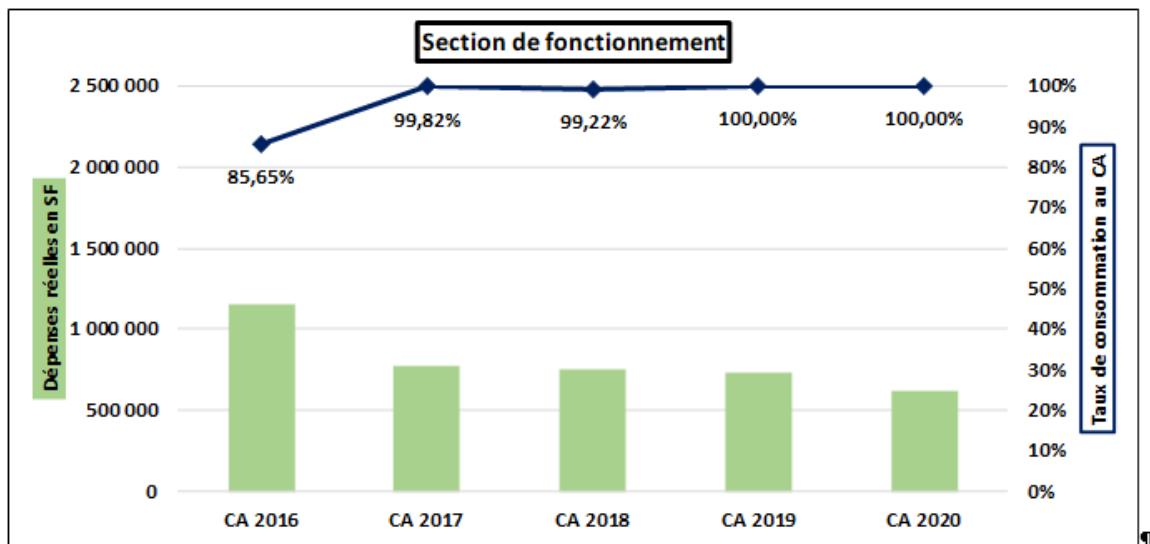
Les dépenses d'investissement se sont élevées à 5 969 637,11 €, soit une augmentation de 24% par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due à la conjugaison de deux éléments : l'accroissement des sommes versées sur le volet EPCI des contrats de territoire et sur l'aide à l'immobilier d'entreprise ainsi que la mise en œuvre du plan d'urgence (Fonds Résilience et appui aux EPCI).

S'agissant des recettes leur montant s'établit à **611 125,87 €** (stagnation par rapport à 2019). Les recettes de fonctionnement (301 353,43 €) correspondent à la part des recettes de la taxe d'aménagement affectée au CAUE (285 917,98 €) et aux loyers versés par la société France location industrie occupant un bâtiment du Département à Vaiges (15 435,45 €). La Commission permanente du 7 septembre 2020 a validé la vente du bâtiment à l'occupant sachant que l'ensemble des loyers dûs ont été encaissés sur 2020. Les recettes d'investissement d'un montant de 309 772 ,44 €, en progression de 6,39 %, comprennent, d'une part, la participation financière des EPCI (25 %) relative aux subventions versées au titre du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise (279 772,44 €) et d'autre part, la créance annuelle de 30 000 € réglée par la Communauté de communes des Coëvrons pour l'acquisition des quatre bâtiments de l'Oriolet à Vaiges.

5.2 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Des dépenses d'investissement qui augmentent régulièrement sur la période de référence et un taux de consommation qui repart à la baisse après s'être approché des 50 % deux années consécutives.



Des dépenses de fonctionnement quasi stables depuis 4 ans avec un taux de réalisation de 100 %.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Les indicateurs d'impacts du programme	Valeur 2020	Valeur 2019
Dispositif immobilier d'entreprise Part de la subvention départementale dans la part des dépenses éligibles des projets	11 % (9 dossiers)	6 % (15 dossiers)

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Développement local						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Démarches partenariales avec les territoires	0,00	0,00		0,00	
	Infrastructures aéroportuaires	163 500,00	163 500,00	100,00 %	129 000,00	26,74 %
	Infrastructures ferroviaires	310,00	310,00	100,00 %	310,00	0,00 %
	Ingénierie d'aménagement du territoire	417 186,00	417 186,00	100,00 %	553 686,00	-24,65 %
	Soutien de divers organismes	41 800,00	41 800,00	100,00 %	51 800,00	-19,31 %
Fonctionnement		622 796,00	622 796,00	100,00 %	734 796,00	-15,24 %
Investissement	Contrats de territoire	12 550 336,00	3 551 139,00	28,30 %	3 391 152,00	4,72 %
	Démarches partenariales avec les territoires	6 658 180,00	2 078 910,15	31,22 %	1 269 554,55	63,75 %
	Infrastructures aéroportuaires	67 500,00	67 500,00	100,00 %	63 500,00	6,30 %
	Infrastructures ferroviaires	333 556,47	272 087,96	81,57 %	89 826,47	202,90 %
	Parc Pégase	0,00	0,00		0,00	
Investissement		19 609 572,47	5 969 637,11	30,44 %	4 814 033,02	24,00 %
Total		20 232 368,47	6 592 433,11	32,58 %	5 548 829,02	18,81 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Développement local						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Démarches partenariales avec les territoires	0,00	0,00		0,00	
	Infrastructures aéroportuaires	0,00	0,00		534,34	-100,00 %
	Ingénierie d'aménagement du territoire	338 095,00	285 917,98	84,57 %	305 780,53	-6,50 %
	Parc Pégase	18 523,00	15 435,45	83,33 %	20 580,60	-25,00 %
Fonctionnement		356 618,00	301 353,43	84,50 %	326 895,47	-7,81 %
Investissement	Démarches partenariales avec les territoires	250 000,00	279 772,44	111,91 %	261 176,00	7,12 %
	Parc Pégase	30 000,00	30 000,00	100,00 %	30 000,00	0,00 %
Investissement		280 000,00	309 772,44	110,63 %	291 176,00	6,39 %
Total		636 618,00	611 125,87	96,00 %	618 071,47	-1,12 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Développement local	Investissement	Démarches partenariales avec les territoires	30 653 417,49	27 626 871,64	90,13 %	27 213 676,64	88,78 %	98,50 %	24 457 585,64	79,79 %	98,53 %
	Investissement		30 653 417,49	27 626 871,64	90,13 %	27 213 676,64	88,78 %	98,50 %	24 457 585,64	79,79 %	98,53 %
Développement local			30 653 417,49	27 626 871,64	90,13 %	27 213 676,64	88,78 %	98,50 %	24 457 585,64	79,79 %	98,53 %



203

LA MAYENNE
Le Département

MISSION DÉVELOPPEMENT
LOCAL ET ENSEIGNEMENT

Programme collèges

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME COLLÈGES

Les finalités et enjeux

Offrir aux collégiens des lieux d'apprentissage de qualité

Les chiffres clés de contexte

Élèves du 1^{er} degré (public et privé) :

Rentrée 2019 : 30 595 élèves

Rentrée 2020 : 29 639 élèves

Soit -3,12% (- 956 élèves)

Élèves du 2nd degré, 1^{er} cycle :

Rentrée 2019 : 16 197 collégiens publics et privés (9 428 publics et 6 769 privés)

Rentrée 2020 : 15 948 collégiens publics et privés (9 297 publics et 6 651 privés)

Soit -1,54% (- 249 élèves)

27 collèges publics et 14 collèges privés

1 Le rappel des objectifs 2020

- Finaliser la convention relative aux compétences collèges / Département et mettre en œuvre les évolutions afférentes ;
- Mettre en œuvre la loi EGALIM ;
- Mettre en œuvre le Plan Numérique Collèges 2020-2024 ;
- Poursuivre les actions innovantes pour les agents des collèges ;
- Poursuivre la réalisation du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) collèges 2018-2021.

2 Les principales réalisations de 2020

Finaliser la convention relative aux **compétences collège Département**, et mettre en œuvre les évolutions afférentes :

- Les rendez-vous « dialogue de gestion » ont démarré en octobre 2020, permettant, sur la base d'indicateurs, d'échanger sur les moyens financiers, humains, et les prestations d'accueil, d'entretien et de restauration dans les collèges. Un tableau de bord RH a été créé pour calculer et mettre à jour les besoins en moyens humains dédiés à chaque collège. Ces rendez-vous permettent également d'échanger sur les spécificités de chaque collège (classes ULIS, classes SEGPA...), sur les projets en cours et les modalités de soutien financier que propose le Conseil départemental.
- Action pédagogique : le Conseil Départemental de la Vie Collégienne s'est mis en place avec 25 collèges volontaires. Les délégués se sont réunis le 17 septembre pour choisir les propositions à présenter à l'Assemblée. Les thèmes retenus étaient : l'organisation d'un challenge inter-établissement autour du gaspillage alimentaire, l'organisation d'une journée d'action autour du handicap, le déploiement d'une action de sensibilisation sur le harcèlement, le soutien à la mise en place d'une association sportive commune aux collégiens publics et privés ou encore la construction d'un abri bus pour la cité scolaire d'Évron.

Le travail sur le déploiement d'un groupement de commandes pour les produits d'entretien a démarré avec la désignation de 6 collèges test. Ce projet doit permettre de garantir l'achat de produits d'entretien de qualité et respectueux de l'environnement.

Mettre en œuvre la **loi EGALIM** (Etat Généraux de l'alimentation)

- La plateforme logistique pour l'approvisionnement en produits locaux (*M@yon court*) et sous signe de qualité, a été lancée. Les 24 cuisines ont commandé 210 000 € de denrées auprès de *M@yon court* en 2020. 43 % des produits proposés sont biologiques et 5,6 % sous signe de qualité autres (Label Rouge et AOP).
- Une étude sur le gaspillage alimentaire a été menée de mai à novembre, permettant d'établir la moyenne départementale en la matière fin 2020, soit 49 g / jour / convive, et de définir un nouveau plan d'actions avec 3 collèges pilotes : évaluation du gaspillage incompressible, limitation du gaspillage lors de la fourniture de prestations de restauration, mesure de l'impact des nouveaux modes de distribution en salle. Ce sont plus de 4 858 000 € qui ont été économisés depuis le démarrage en 2014 des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans le Département, montant qui a pu être investi dans les approvisionnements locaux et/ou de qualité.
- Le calcul du coût de revient a été actualisé pour l'année 2019, sur la base du compte administratif 2019 et des comptes financiers des collèges. Il est stable par rapport à 2018.

Coût de revient	2018	2019
charges de personnel	3,00 €	3,06 €
budget denrées	1,85 €	1,86 €
charges de fonctionnement	1,58 €	1,53 €
	6,43 €	6,44 €
Financement		
convives	4,19 €	4,18 €
Département	2,38 €	2,40 €
collèges	- 0,14 €	- 0,13 €

Le résultat, bénéficiaire pour les collèges (0,13 € / repas), est un levier pour développer les produits locaux et sous signe de qualité.

- Les menus végétariens ont été mis en place de manière expérimentale en 2020. Le bilan effectué est positif, la plupart des collèges proposent une offre hebdomadaire, avec des plats qui plaisent beaucoup (plats à base d'œufs, déclinaison végétarienne de plats avec viande comme les lasagnes, le burger, le chili), et d'autres moins. En 2021, l'accompagnement des équipes aura pour objectif de développer la formation et les ateliers recettes pour adapter les menus au goût des convives, adapter les portions et développer la communication.

Mettre en œuvre le **Plan Numérique Collèges 2020-2024**

- 1 600 ordinateurs ont été déployés au cours de l'été 2020 : 995 PC fixes, 519 ordinateurs portables et 87 tablettes ainsi que 93 vidéoprojecteurs.
- Le Wifi est déployé dans tous les collèges.
- Un travail a été engagé autour de la réalité virtuelle afin d'expérimenter des outils de technologie immersive, et d'évaluer la valeur ajoutée, et les éventuels freins.
- Concernant l'Espace Numérique de Travail e-lyco, le Département a participé aux travaux préparatoires au lancement du futur marché, avec les autres membres du groupement de commandes (Région, Départements ligériens, Rectorat, URADEL, DRAF). Les objectifs sont à la fois de pérenniser l'outil et de garantir que celui-ci s'adapte aux besoins des utilisateurs.

Poursuivre les actions innovantes pour les **agents des collèges** :

- 2 numéros de la newsletter de la direction de l'enseignement ont été édités et transmis aux agents des collèges en 2020.
- Un groupe de travail composé d'agents des collèges volontaires, représentant chaque catégorie de métier, a été créé et s'est réuni le 1^{er} juillet afin de faire un bilan du confinement/déconfinement et aborder le projet de direction. Il en est ressorti la volonté de

maintenir la solidarité entre les équipes, de faciliter le recours au numérique pour les agents, de développer les actions visant à mieux se connaître.

- 26 Référents Informatique Collège (RIC) ont été formés, permettant au service collèges d'avoir un interlocuteur dédié au sein de chaque collège et aux agents de bénéficier de l'aide d'un collègue formé aux outils déployés dans la collectivité.
- 5 agents polyvalents d'entretien et de restauration ont changé d'affectation en 2020, dans le cadre de la mobilité lancé au dernier trimestre 2019. Ils ont à cette occasion, été accompagnés par les référents techniques.

Poursuivre la réalisation du **PPI collèges 2018-2021** :

Malgré la situation sanitaire (*cf. infra*), les travaux dans les collèges se sont poursuivis :

S'agissant des opérations d'extension ou de restructuration :

- Réhabilitation des façades, réfection des terrasses, améliorations énergétiques, mises aux normes accessibilité, agrandissement du préau, installation de panneaux photovoltaïques, déplacement de l'administration, déplacement de l'arrêt des cars scolaires et des accès, au collège Alfred Jarry à Renazé ;
- Restructuration des classes scientifiques et du pôle de technologie au collège Sévigné de Mayenne ;
- Restructuration des classes scientifiques et du pôle de technologie, réfection des classes d'arts plastiques et de musique au collège Jules Ferry de Mayenne ;
- Restructuration des classes scientifiques et du pôle de technologie, réfection de classes et des circulations au collège Alain Gerbault de Laval ;
- Déplacement de la classe relais dans les locaux du collège J. Monod à Laval.

S'agissant des opérations de grosses réparations ou réhabilitations :

- Restructuration et agrandissement des sanitaires du collège Paul Émile Victor de Château-Gontier-sur-Mayenne et des collèges P. Dubois et E. de Martonne à Laval ;
- Réfection de l'étanchéité des toitures terrasses du secteur restauration du collège Alain Gerbault à Laval ;
- Réfection de la chaufferie du collège Béatrix de Gâvre à Montsûrs-Saint-Cénéré ;
- Réfection des sous-stations de chauffage au collège Les Garettes à Villaines-la-Juhel ;
- Remplacement d'équipements de cuisine et de laverie dans divers collèges.

S'agissant des opérations de mise en sécurité :

- Remplacement des centrales de sécurité incendie des collèges M. Genevoix à Meslay-du-Maine, les Avaloirs à Pré-en-Pail-St-Samson, Sévigné à Mayenne et J. Monod à Laval ;
- Mise en sécurité périmétrique des collèges Emmanuel de Martonne à Laval (portail de livraison) et Jean-Louis Bernard à Bais.

S'agissant des opérations dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) :

- Les collèges Paul Langevin à Evron et de Misedon à Port-Brillet ont été rendus accessibles principalement par la mise en place d'ascenseurs.

S'agissant des opérations de rénovations et d'aménagements :

Les équipes techniques spécialisées (agencement intérieur, chaufferie -froid, maintenance préventive - sécurité électrique, espaces verts - aménagements extérieurs) ont poursuivi leurs travaux en régie :

- Réfection complète de classes, de couloirs ou locaux annexes aux collèges Léo Ferré à Ambrières-les-Vallées, Jules Ferry et Sévigné à Mayenne et de Misedon à Port-Brillet ;

- Réalisation d'aménagements paysagers aux collèges les 7 Fontaines à Andouillé et Alfred Jarry à Renazé ;
- Entretien des espaces verts (tonte, taille des haies, nettoyage des massifs, élagage, abattage et plantation d'arbres) dans tous les collèges publics (hors collège P. Langevin, dont les interventions sont assurées par le personnel régional de la cité scolaire) ;
- Accompagnement technique du contrat externalisé de la maintenance et de l'exploitation de l'ensemble des chaufferies des collèges, recherche d'optimisations pour réduire les consommations énergétiques, réparations et dépannages des groupes « froid » des services de restauration ;
- Maintenance préventive électrique suite aux observations formulées dans le cadre des vérifications périodiques et techniques règlementaires.

Des travaux de maintien du bâti dans un bon état d'usage et de sécurité ont également été réalisés : au quotidien, par les agents de maintenance ou par le recours à des entreprises, pour répondre à des demandes spécifiques et pour toutes les interventions de réparations ou de mises en sécurité non programmées suite à des pannes de matériels, des évènements climatiques ou des dégradations de diverses origines.

Des opérations de contrôle et de vérification des systèmes de sécurité incendie [extincteurs, BAES (bloc de secours - éclairage de sécurité), exutoires de désenfumage, SSI (système de sécurité incendie)] ont également été assurées, de même que les visites des commissions de sécurité et la gestion des contrats de maintenance.

S'agissant du transfert de propriété des collèges publics suite à la loi du 13 août 2004 relative à l'acte II de la décentralisation, on relèvera que 19 collèges sont désormais propriété du Département. Le transfert des 8 derniers collèges est en cours d'instruction par les collectivités propriétaires.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire a naturellement impacté le déploiement des dossiers et projets portés par la direction de l'enseignement, tout comme ceux portés par les collèges.

La restitution des travaux du Conseil Départemental de la Vie Collégienne et la journée « classes olympiques » ont ainsi été reportées.

S'agissant des impacts budgétaires, on relèvera que les coûts d'entretien des vêtements de travail ont fortement baissé (-17 %) mais la baisse la plus significative a concerné les recettes de l'ex FARPI (- 426 339 € soit -27 %), en lien avec la fermeture des collèges (et donc des services de restauration) pendant 2 mois.

Sur le Plan Numérique Collèges 2020-2024 :

Le principal impact de la crise en matière numérique a concerné le prêt de 273 ordinateurs aux collégiens qui n'en disposaient pas, lors du premier confinement. Ces ordinateurs ont été retirés des collèges et reparamétrés avant d'être mis à la disposition des familles. La réinstallation dans les établissements d'origine s'est effectuée de mai à fin septembre, après nouveau paramétrage et quelques réparations.

L'année 2020 a également été marquée par le renouvellement du parc d'ordinateurs dans de nombreux collèges, conformément aux ambitions portées dans le plan numérique collèges.

Sur les actions innovantes pour les agents des collèges :

Seule, une réunion du groupe de travail agents des collèges a pu se tenir du fait du contexte sanitaire. 48 agents, chefs et seconds de cuisine, ont expérimenté le télétravail pendant le confinement, notamment pour mettre à jour leur Plan de Maîtrise Sanitaire, ainsi que leurs fiches techniques. 8 agents se sont portés volontaires pour aider d'autres services départementaux et notamment le service éducatif spécialisé dans l'accueil des mineurs étrangers de la direction de la protection de l'enfance (SESAME), et pour assurer l'entretien de la maison médicale Covid-19 mise en place à Laval.

Lors de la réouverture des collèges, un accent fort a été porté sur l'entretien pour garantir un accueil des collégiens et des enseignants dans les meilleures conditions sanitaires possibles. La solidarité entre les équipes de cuisine, d'accueil et d'entretien a été essentielle pour répondre à cet objectif. Une concertation avec le groupe de pilotage collèges, composé de représentants des équipes de direction, a été organisée dès le début de la crise sanitaire et tout au long de celle-ci pour valider collectivement la déclinaison opérationnelle des protocoles définis par le l'Éducation nationale dans les collèges.

Concernant la réalisation du **PPI collèges 2018-2021**, la crise sanitaire n'a pas eu de conséquences sur l'atteinte des objectifs de réalisation du PPI en 2020. Les conditions d'exécution ont dû cependant être adaptées : pendant la période de confinement de 2 mois qui a mis à l'arrêt les chantiers en cours, une réflexion a été engagée pour reprendre l'activité dans des conditions d'exécution non dégradées avec la mise en place de règles et contraintes sanitaires à respecter. Le rythme de réalisation des travaux a ensuite été soutenu du fait d'une organisation des chantiers maîtrisée et de la volonté des entreprises à compenser la période d'arrêt de 2 mois. Les études et les consultations des entreprises se sont déroulées sans prise de retard, du fait de la totale dématérialisation des documents et d'un travail efficace en distanciel.

Sur les autres actions :

On notera une baisse des demandes de subventions des collèges pour l'acquisition de matériel et mobilier. Concernant le programme d'investissement en équipement d'entretien porté par le Département, celui-ci a été reporté à 2021.

Les voyages scolaires à l'étranger programmés à partir de mars ont été annulés.

Concernant la restauration, deux aides exceptionnelles ont été versées aux familles en 2020 : les boursiers ont ainsi bénéficié du doublement de l'aide habituelle (60 € pour le taux 1 et 100 € pour les taux 2 et 3), ainsi que d'une aide exceptionnelle dans le cadre des mesures de rentrée, proratisée sur la période septembre-décembre (soit 25 € pour les boursiers au taux 1 et 40 € pour les boursiers aux taux 2 et 3). Par ailleurs, les fonds sociaux ont été abondés à hauteur de 25 000 € afin de donner plus de souplesse au dispositif (pour les familles non boursières).

S'agissant des équipements sportifs, une baisse de l'utilisation des équipements de l'ordre de 30% a été constatée par rapport à l'année scolaire précédente. Devant les difficultés relayées par les collectivités et les collèges s'agissant du maintien de l'ouverture des vestiaires des équipements sportifs utilisés par les collégiens dans des conditions sanitaires conformes aux protocoles de l'Education nationale, le Département a décidé de participer au financement d'une désinfection complémentaire, à hauteur de 30 € par semaine et par équipement, sur la base du réalisé.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

Collèges publics :

Travaux : 7 242 643 € (dont 6 411 777 € en investissement)

2 065 968 € crédits de fonctionnement versés aux 27 collèges publics en 2020

14 projets accompagnés dans le cadre des appels à projets pédagogiques, à hauteur de 18 858 € en 2020 (projets reportés ou reconfigurés). Pas de projet « orchestre à l'école » en 2020.

Numérique éducatif : 1 497 339 € en investissement et en fonctionnement

Renouvellement de 1 600 ordinateurs ; 1 PC pour 3 élèves.

Matériel et mobilier : 109 203 €

Collèges privés :

4 164 482 € de forfait d'externat versés au 14 collèges privés

Numérique éducatif : 482 938 €

Subventions d'investissement pour la sécurisation de 5 collèges : 30 575 €

Collèges publics et privés :

Aide à la restauration : 470 898 € versés en 2020 (185 020 € d'aide classique, 209 199 € d'aide exceptionnelle en mai, 76 679 € dans le cadre des mesures de rentrée)

Collèges publics : 323 656 € pour 1 654 élèves boursiers (sur 7 809 demi-pensionnaires)

Collèges privés : 147 242 € pour 733 élèves boursiers (sur 5 995 demi-pensionnaires)

Dispositif Vecteur : 17 037 € (102 962 € de subvention « prévue » mais non versée car voyage non réalisé)

11 voyages réalisés par 9 collèges publics, qui ont concerné 448 collégiens

7 voyages réalisés par 7 collèges privés, qui ont concerné 183 collégiens

Espace Numérique de Travail Elyco : 20 859 €

Utilisation des équipements sportifs : 357 777 €

242 232 € versés pour 25 173 heures d'utilisation pour les collèges publics

82 785 € versés pour 7 448 heures d'utilisation pour les collèges privés

32 760 € de dotation exceptionnelle Covid pour la désinfection des vestiaires, versée à 23 collectivités

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Dépenses de Fonctionnement : (+ 3,07 % globalement)

Collèges privés - fonctionnement : **- 0,81 %**. Cette baisse est due à celle du forfait d'externat (- 49 534 €) dont la base de calcul a diminué en raison d'une affectation plus faible des équipes spécialisées et des équipes de maintenance ainsi que d'une baisse des effectifs de référence des collèges privés.

Collèges publics - fonctionnement : **+ 9,38 %**. Cette hausse est principalement due à la réévaluation de l'enveloppe de la Dotation Globale de Fonctionnement en 2020 (+ 59 174 €) ainsi qu'à l'affectation sur le programme *collèges* des dépenses de remplacement (prestations confiées à l'entreprise adaptée Sicomen ; 133 371 €).

Programme VECTEUR : **- 85,07 %** s'expliquant par l'annulation des voyages à compter du mois de mars 2020.

Restauration & Internat : **+ 156,48 %** lié au versement des 2 aides exceptionnelles.

Travaux : **+ 1,13 %** : quasi stabilité des dépenses de fonctionnement.

Utilisation des équipements sportifs : **- 22,16 %**, lié à la fermeture des collèges et des équipements sportifs en lien avec le contexte sanitaire.

Recettes de Fonctionnement : (- 26,88 % globalement)

L'évolution s'explique par la baisse de recettes de reversement des collèges publics pour la participation à la rémunération du personnel de restauration (ex FARPI), due à la fermeture des collèges pendant 2 mois.

Dépenses d'Investissement : (+ 12,38 % globalement)

Développement du numérique : **+ 143,06 %** s'expliquant par une consommation des crédits 2019 différée en 2020 du fait des délais laissés aux établissements pour le choix des équipements informatiques (en application du Plan Numérique) et des délais de livraison.

Équipement matériel et mobilier : **- 53,70 %** lié au report du marché d'acquisition du matériel d'entretien (réalisé en 2021).

Loi Falloux : - 49,41 %. Les dépenses pour l'accompagnement des collèges privés dans leurs travaux de sécurisation diminuent du fait de la réalisation des travaux les années précédentes.

Travaux : - 0,75 %. Le montant des travaux dans les collèges publics est similaire à celui de l'année 2020, avec un taux de réalisation de 93,71 % par rapport aux inscriptions budgétaires.

Recettes d'Investissement : (+ 52,06 % globalement)

L'évolution est liée aux versements en 2020 des subventions ANRU pour les internats de Jules Renard et Jules Ferry, et au versement par la Région de la contribution pour les travaux de rénovation de la SEGPA du collège Paul Langevin à Evron.

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

Coût moyen du collégien public : 1 805 € par élève

Fonctionnement* (dotation, crédits divers, aide à la restauration, développement du numérique, programme Vecteur, travaux, utilisation des équipements sportifs) : **382 € par élève**

Fonctionnement (masse salariale) : **566 € par élève**

Investissement (développement du numérique, équipement matériel et mobilier, travaux) : **857 € par élève**

Coût moyen du collégien privé : 742 € par élève

Fonctionnement (forfait d'externat part matériel et part personnel, crédits divers, aide à la restauration, développement du numérique, programme Vecteur, travaux, utilisation des équipements sportifs) : **665 € par élève**

Investissement (développement du numérique, Falloux) : **77 € par élève**

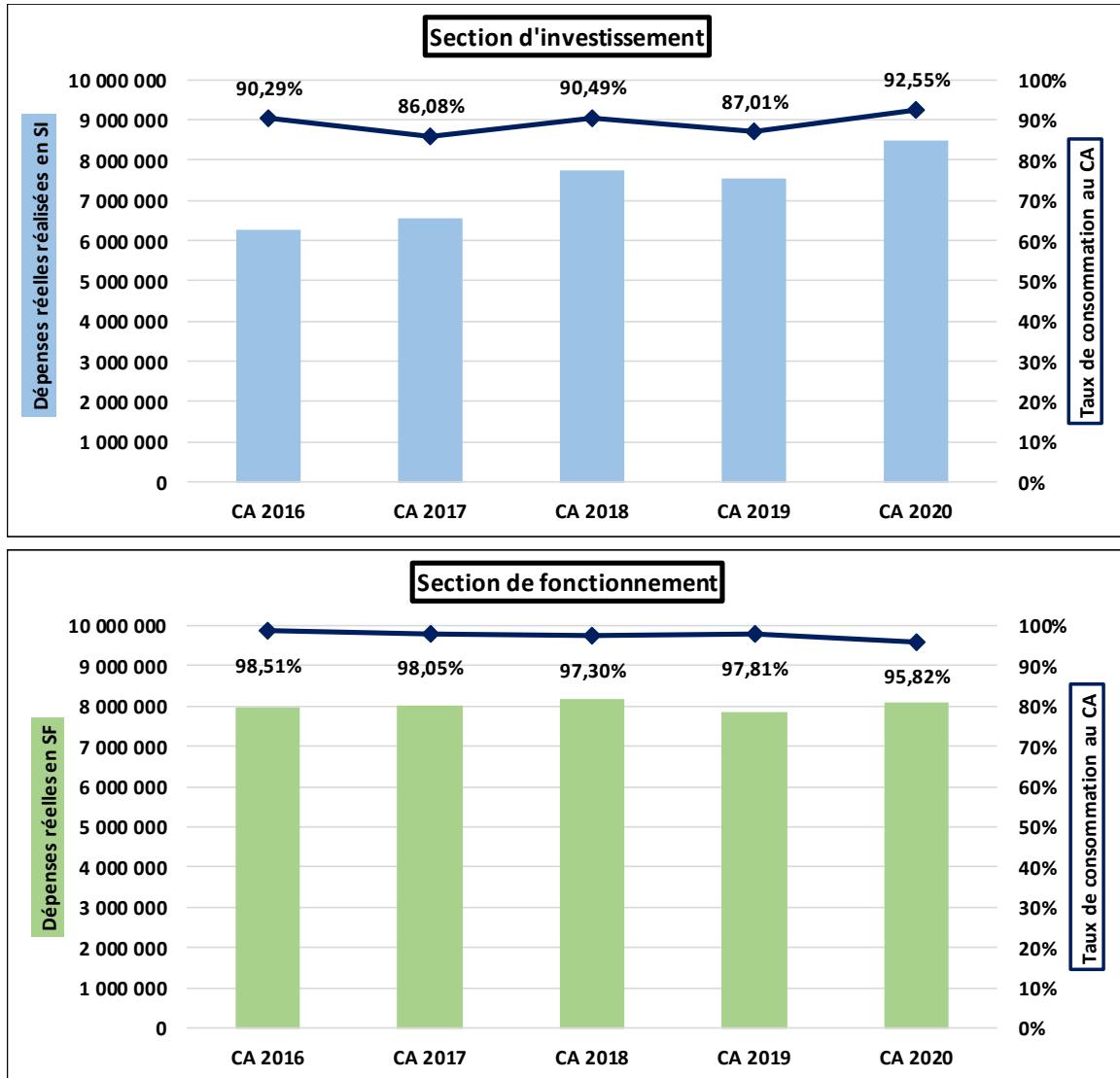
Coût moyen numérique par élève public : 162 € par élève

Coût moyen numérique par élève privé : 74 € par élève

La différence du coût moyen numérique s'explique par le report des investissements pour les collèges publics (livraisons et installation du matériel en 2020)

* : hors masse salariale et subventions divers organismes

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Absence de corrélation entre la baisse des effectifs des collèges et les financements du Conseil départemental.

La qualité du bâti et de l'équipement informatique font partie des éléments d'attractivité des établissements.

Impact sur les entreprises du bâtiment : la réalisation des travaux de restructuration lourde, de rénovation et de grosses réparations génère un volume d'activité significatif.

Restauration : la politique de développement des approvisionnements locaux encourage les producteurs de territoire, notamment avec la création de la plateforme M@yon Court.

Encouragement à solliciter les fournisseurs locaux pour les acquisitions de matériel et mobilier.

Soutien des collectivités locales propriétaires des équipements sportifs.

Emploi : recours à des entreprises adaptées et ESAT :

- ESAT Lancheneil : 123 096 € valorisé à hauteur de 21 375 € d'équivalence d'emploi de travailleurs handicapés

- EA Maine Atelier : 11 332 € valorisé à hauteur de 1 585,39 € d'équivalence d'emploi de travailleurs handicapés

- EA Sicomen : 133 371 € valorisé à hauteur de 28 499 € d'équivalence d'emploi de travailleurs handicapés

Soit un total 51 459,77 € d'équivalence d'emploi de travailleurs handicapés

- entreprise d'insertion professionnelle Alternatri : 1 873, 63 €

Le Président,



Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Collèges

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Collèges privés fonctionnement	4 185 190,00	4 164 482,80	99,51 %	4 198 538,92	-0,81 %
	Collèges publics fonctionnement	2 258 888,00	2 065 968,84	91,46 %	1 888 715,89	9,38 %
	Développement du numérique	109 400,00	69 986,97	63,97 %	70 823,73	-1,18 %
	Gestion des agents des collèges publics	0,00	0,00			
	Programme VECTEUR	30 000,00	17 037,00	56,79 %	114 102,00	-85,07 %
	Restauration et internat	486 000,00	470 898,00	96,89 %	183 600,00	156,48 %
	Subventions aux organismes à caractère éducatif et pédagogique	125 754,00	125 754,00	100,00 %	124 722,00	0,83 %
	Transport d'élèves internes				0,00	
	Travaux dans les collèges publics	831 006,00	830 865,80	99,98 %	821 576,68	1,13 %
	Utilisation des équipements sportifs loc aux	430 000,00	357 776,85	83,20 %	459 659,29	-22,16 %
					0,00	
Fonctionnement		8 456 238,00	8 102 770,26	95,82 %	7 861 738,51	3,07 %
Investissement	Développement du numérique	2 122 192,01	1 937 963,61	91,32 %	797 303,15	143,06 %
	Equipement matériel et mobilier des collèges publics	178 239,17	109 203,13	61,27 %	235 848,65	-53,70 %
	Investissement des collèges privés (loi Falloux)	30 575,45	30 575,45	100,00 %	60 434,12	-49,41 %
	Subventions aux organismes à caractère éducatif et pédagogique	0,00	0,00		0,00	
	Travaux dans les collèges publics	6 842 118,23	6 411 777,76	93,71 %	6 460 499,62	-0,75 %
Investissement		9 173 124,86	8 489 519,95	92,55 %	7 554 085,54	12,38 %
Total		17 629 362,86	16 592 290,21	94,12 %	15 415 824,05	7,63 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Collèges

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Collèges publics fonctionnement	1 285 000,00	1 286 424,55	100,11 %	1 667 942,63	-22,87 %
	Développement du numérique	50 000,00	15 222,82	30,45 %	6 369,77	138,99 %
	Programme VECTEUR	0,00	0,00		900,00	-100,00 %
	Travaux dans les collèges publics	15 000,00	0,00	0,00 %	105 006,07	-100,00 %
Fonctionnement		1 350 000,00	1 301 647,37	96,42 %	1 780 218,47	-26,88 %
Investissement	Développement du numérique	0,00	0,00		42 000,00	-100,00 %
	Equipement matériel et mobilier des collèges publics	0,00	0,00		215,45	-100,00 %
	Travaux dans les collèges publics	1 846 461,00	2 237 464,14	121,18 %	1 429 235,39	56,55 %
Investissement		1 846 461,00	2 237 464,14	121,18 %	1 471 450,84	52,06 %
Total		3 196 461,00	3 539 111,51	110,72 %	3 251 669,31	8,84 %

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION DÉVELOPPEMENT
LOCAL ET ENSEIGNEMENT**

Programme enseignement
supérieur, recherche et innovation

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Les finalités et enjeux

Contribuer au développement d'établissements d'enseignement supérieur, d'organismes de recherche et de nouvelles technologies au service du territoire.

Les interventions du Conseil départemental dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche se font dans le cadre d'un partenariat entre notre collectivité et Laval agglomération, qui se traduit notamment par le principe d'un financement à parité des différents établissements et structures (sauf situations particulières).

Par ailleurs, le schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SLESRI), qui couvre la période 2016-2020, permet aux collectivités (Département, Laval agglomération, Région) de disposer d'une vision prospective du pôle lavallois et de son développement. Ce document est structuré autour de trois ambitions (déclinées en 8 axes stratégiques et 30 actions opérationnelles) :

- Développer une offre de formation attractive et répondant aux besoins du territoire ;
- Consolider les activités de recherche et développement ;
- Renforcer les facteurs de rayonnement et d'attractivité du pôle lavallois d'enseignement supérieur et de recherche.

Les chiffres clés de contexte

Effectif global d'étudiants en Mayenne :

ÉTABLISSEMENTS	2019/2020		2020/2021		Évolution		Évolution (%)	
	Mayennais	Total	Mayennais	Total	Mayennais	Total	Mayennais	Total
Établissements universitaires et écoles d'ingénieurs	803	2 656	848	2 819	+45	+163	+5,60%	+6,14%
Autres établissements de formation supérieure (CCI, IFSI...)	681	1 273	865	1 468	+184	+195	+27%	+15,30%
Lycées (BTS)	1 082	1 699	1 094	1 793	+12	+ 94	+ 1,10%	+5,53%
TOTAL	2 566	5 628	2 807	6 080	+241	+ 452	+ 9,40%	+8,03%

Effectifs des établissements financés par le Conseil départemental :

Établissements	Effectifs 2019/2020	Effectifs 2020/2021	Évolution	Évolution (%)
CUML (Faculté de Droit)	250	277	+27	+10,80%
IUT	694	712	+18	+2,60%
ESIEA	508	515	+7	+1,38%
ESTACA	674	706	+32	+4,75%
UCO-Laval	315	381	+66	+20,95%
Arts et métiers Paristech (ENSAM)	38	43	+5	+13,15%
TOTAL	2 479	2 634	+ 150	+ 6,25%

Il apparaît que l'effectif total des étudiants en Mayenne connaît une progression significative de plus de 8 %, permettant au département de franchir le seuil des 6 000 étudiants en formation sur le territoire. Il est à noter que plus de 46 % de ces étudiants sont originaires de la Mayenne.

S'agissant des établissements soutenus par notre collectivité, les effectifs connaissent une hausse de 6,25 % par rapport à l'année universitaire précédente.

Parmi ceux-ci, il faut souligner l'augmentation de plus de 20 % (20,95 %) des effectifs de l'UCO-Laval qui concerne plus particulièrement les licences Economie-gestion et Information-communication. A l'inverse, les effectifs de l'IUT, de l'ESIEA et de l'ESTACA sont stables, notamment en raison du fait que leurs locaux sont aujourd'hui utilisés au maximum de leurs capacités.

Données relatives à la recherche :

- 10 laboratoires ou pôles de recherche sont présents dans les établissements d'enseignement supérieur du campus de Laval :
 - 4 à l'Institut universitaire de technologie (IUT) ;
 - 1 à la Faculté de droit ;
 - 2 à l'ESIEA (École supérieure d'informatique, électronique, automatique) ;
 - 2 à l'ESTACA (École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile) ;
 - 1 à l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSA).

Ces structures bénéficient d'un soutien financier fléché ou bien englobé dans les crédits alloués à leur établissement de rattachement.

1 Le rappel des objectifs 2020

- Finaliser le dossier relatif au projet d'extension de l'ESTACA Campus-Ouest sous ses aspects juridique et financier ;
- Conclure un nouveau contrat triennal de développement avec l'ESTACA pour la période juillet 2020-juin 2023 ;
- Accompagner l'ouverture sur le campus de Laval d'un centre santé/social accessible à tous les étudiants ;
- Proposer pour le Contrat de Plan Etat-Région 2021-2026 un projet immobilier pour le campus de Laval.

2 Les principales réalisations de 2020

Projet d'extension de l'ESTACA Campus-Ouest

Il convient de rappeler que, pour ce projet qui se traduira par un doublement des surfaces afin de permettre à l'ESTACA d'accueillir à terme 400 étudiants supplémentaires pour atteindre un total de 1 100 étudiants, le plan de financement prévoit que les 3 collectivités (Région, Département et Laval Agglomération) interviennent chacune à hauteur de 30 % du coût de l'opération qui s'élève à 15 M€ TTC, soit 4,5 M€ par collectivité et que l'ESTACA en financera 10 %.

Au cours de l'année 2020, une convention territoriale d'exercice concerté (CTEC) a été conclue avec la Région, qui est le chef de file du soutien à l'investissement en matière d'enseignement supérieur et de recherche, selon les dispositions de la loi MAPTAM. Par ailleurs, une convention financière a été conclue avec l'ESTACA, qui exerce la maîtrise d'ouvrage de l'opération (avec l'appui de Laval Mayenne Aménagements en qualité de maître d'ouvrage délégué), afin de garantir à l'Ecole des modalités de versement de la participation du Département qui n'engendrent pas pour elle des difficultés de trésorerie.

Contrat triennal ESTACA 2020/2023

Le nouveau contrat triennal de développement avec l'ESTACA couvrant la période juillet 2020-juin 2023 a été adopté par l'Assemblée départementale lors de la session du 9 juillet 2020. D'un montant total de 575 000 € (dont 335 000 € au titre du fonctionnement et 240 000 € au titre de l'investissement), il comprend 2 volets :

- sur le volet formation, le soutien porte sur la mise en place de 3 nouvelles formations qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'établissement lavallois, à savoir un mastère spécialisé en lien avec la compétition automobile ouvert à la rentrée universitaire 2020, une filière navale au sein du cursus de la formation d'ingénieur prévue à la rentrée universitaire 2021 ainsi qu'une formation internationale sur les thématiques de la mobilité durable ou des technologies de l'industrie du futur, prévue en fin de contrat triennal.

Par ailleurs, est également inscrite une enveloppe de crédits destinée à l'acquisition de matériel et mobilier pédagogique.

- sur le volet recherche, sont financées des bourses doctorales (achèvement des bourses prises en charge sur le contrat précédent et financement de 4 nouveaux doctorants), ainsi que l'acquisition d'équipements de recherche.

Accompagnement de l'ouverture du centre santé/social

Conformément aux engagements du Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (action 5-2), il a été décidé d'offrir aux étudiants un service santé/social de qualité, d'une part grâce à un renforcement par l'Université du Mans des moyens humains affectés au site de Laval et, d'autre part en procédant à l'aménagement de locaux destinés à l'accueil des personnes venant en consultation. Sur ce second volet, le Département et Laval Agglomération ont décidé d'intervenir à hauteur de 100 000 €, soit 50 000 € par collectivité. Cette structure est opérationnelle depuis novembre 2020.

Projet immobilier Contrat de Plan État-Région 2021-2026

Au cours de l'année 2020, le projet immobilier constitué de la Maison de l'Étudiant et de locaux d'enseignement supplémentaires a fait l'objet d'une instruction par les services de l'État et de la Région. A la date de rédaction du présent rapport, la programmation des opérations retenues pour le CPER 2021-2026 n'est pas arrêtée.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire a provoqué un retard dans l'avancement des deux projets immobiliers évoqués ci-dessus.

C'est ainsi que s'agissant du projet d'extension de l'ESTACA, la date de livraison des nouveaux locaux initialement prévue à la rentrée universitaire 2022 a été reportée d'une année, soit en septembre 2023, selon le planning prévisionnel produit par LMA en sa qualité de maître d'ouvrage délégué pour ce projet.

De même, à la date de rédaction du présent rapport, la sélection des projets retenus dans le Contrat de Plan Etat-Région 2021/2026 n'a pas été effectuée par les services de l'Etat et de la Région en charge de ce dossier, ce qui impactera nécessairement la date de livraison de ces projets.

Par ailleurs, la crise sanitaire a fortement impacté le volet « Aides aux étudiants » du programme, plus particulièrement les aides financières accordées aux étudiants effectuant des séjours à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus ou en dehors de ce programme pour les destinations hors d'Europe.

C'est ainsi que le nombre de dossiers reçus sur l'année civile 2020 est inférieur de 57 % à ceux de l'année 2019 et que le total des montants d'aides allouées est en diminution de 60 % sur l'exercice 2020 par rapport à l'année précédente.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur

Les financements versés aux établissements en 2020 se sont élevés au total à 1 168 527,33 € (soit 908 012,32 € en fonctionnement et 260 515,01 € en investissement). En regard de ces dépenses, a été enregistré pour cette action un montant total de recettes de 383 057,44 € (344 535,02 € en fonctionnement et 38 522,42 € en investissement).

Les principales dépenses, listées par établissement bénéficiaire et arrondies à l'euro près, ont été les suivantes :

- 217 060 € HT (260 472 € TTC) versés à l'ESIEA-Ouest, pour soutenir le fonctionnement de l'école et de ses activités de recherche selon les dispositions du contrat triennal 2019-2022, pour le versement des aides au recrutement des étudiants mayennais ainsi que pour l'acquisition d'équipements. En outre, une somme de 91 795 € HT (110 154 € TTC) a été engagée pour la réalisation de travaux sur le bâtiment de l'Ecole dont notre collectivité est propriétaire. Il faut rappeler qu'en application des règles de répartition entre les collectivités qui financent cette école, le Département a perçu une recette de Laval Agglomération représentant 50 % des dépenses mandatées (à l'exception des travaux du propriétaire sur le bâtiment), réduisant ainsi la charge nette pour notre collectivité ;
- 135 000 € versés au syndicat mixte qui assure la gestion de la Faculté de droit de Laval, antenne de l'Unité de formation et de recherche (UFR) droit de l'Université du Mans ;
- 109 200 € à l'ENSAM pour l'antenne lavalloise d'Arts et Métiers Paristech-Angers au titre du fonctionnement des masters et des activités de recherche ainsi que pour la prise en charge de deux bourses doctorales ;
- 85 320 € à l'ESTACA au titre du contrat triennal en vigueur, pour soutenir le fonctionnement de la recherche par la prise en charge de bourses doctorales, pour l'acquisition d'équipements pédagogiques et scientifiques ainsi que pour le versement des aides au recrutement en faveur des étudiants mayennais ;
- 114 179 € à l'IUT de Laval pour le financement de bourses doctorales, un soutien au fonctionnement des équipes de recherche et pour l'acquisition d'équipements scientifiques ;
- 90 190 € à l'UCO-Laval à titre de contribution au fonctionnement de l'établissement et de subvention d'équipement ;
- 25 000 € à l'Université du Mans au titre du fonctionnement de la filière PluriPass (1^{ère} année des études de santé) qui génère pour l'établissement des dépenses spécifiques.

S'agissant des recettes, elles proviennent de 2 sources :

- le loyer du bâtiment de l'ESIEA (273 493 €) qui fait l'objet d'une compensation intégrale comptabilisée dans l'enveloppe des dépenses ;
- les participations versées par Laval agglomération pour l'ESIEA (108 530 €) en fonctionnement et en investissement, au titre du contrat triennal 2019-2022 qui prévoit que le Département verse à l'établissement la totalité des participations prévues et sollicite de la part de Laval Agglomération le versement de sa quote-part de 50 %.

Aides aux étudiants

Le tableau ci-dessous détaille, pour les trois dispositifs d'aides aux étudiants, l'évolution du nombre de dossiers soumis à la Commission permanente ainsi que celle des crédits alloués sur les deux derniers exercices civils.

Types d'aides	Exercice 2019		Exercice 2020		Evolution			
	Nombre de dossiers	Montant de dépenses	Nombre de dossiers	Montant de dépenses	Nombre de dossiers	Montant de dépenses		
Prêt d'honneur	87	250 000,00 €	46	140 000,00 €	-47,13%	-44,00%		
Aides à la mobilité	137	107 000,00 €	59	41 800,00 €	-56,93%	-60,93%		
<i>dont allocation Erasmus</i>	<i>51</i>	<i>30 600,00 €</i>	<i>24</i>	<i>14 400,00 €</i>	<i>-52,94%</i>	<i>-52,94%</i>		
<i>dont allocation de stage ou de séjour d'études à l'étranger</i>	<i>86</i>	<i>76 400,00 €</i>	<i>35</i>	<i>27 400,00 €</i>	<i>-59,30%</i>	<i>-64,14%</i>		
TOTAL	200	253 595,00 €	105	181 800,00 €	-47,50%	-28,31%		

Ce tableau fait apparaître une diminution importante à la fois du nombre de bénéficiaires et corrélativement du montant des aides versées.

C'est ainsi que le nombre de bénéficiaires a chuté quasiment de moitié (- 47,5 %) avec une diminution encore plus importante pour les séjours à l'étranger (- 56,9 %).

Ce phénomène est en très grande partie consécutif à la situation sanitaire qui a impacté les étudiants, contraints de modifier leurs projets. C'est particulièrement le cas des séjours à l'étranger prévus dans les cursus universitaires qui n'ont, en général, pas pu se dérouler en raison des limitations mises en place par les pays d'accueil potentiels.

Sur le plan financier, la diminution du montant total des aides accordées n'est que de 28,31 %, dans la mesure où des paramètres autres que le nombre de bénéficiaires entrent en ligne de compte pour ce volet (prêt d'honneur à 2 000 € ou 4 000 € ; montants de forfaits différents pour les séjours en Europe ou hors d'Europe).

En recettes, le remboursement des prêts d'honneur accordés entre 2013 et 2015 (Nb : les prêts sont remboursables en 3 échéances entre la 5^e et la 7^e année après leur obtention) a permis de percevoir un montant de recettes de 267 028 €.

Soutien à la recherche, innovation et transfert de technologie

Depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, les financements octroyés sur cette action se limitent au soutien apporté au Laval Virtual Center (LVC), qui s'est élevé à la somme de 190 000 € en 2020 au titre du fonctionnement de la structure.

Soutien aux manifestations

Sur cette action, ont été versés :

- 75 000 € à l'association Laval Virtual pour l'organisation des rencontres internationales des technologies et usages du virtuel (salon Laval Virtual) ;
- 20 000 € à l'association "Votre Métier demain" pour l'organisation du Forum de l'enseignement supérieur et des métiers.

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

Le montant total des dépenses du programme, qui s'établit à 1 637 827,33 € est en diminution de 24,73 % par rapport à l'exercice 2019 qui avait enregistré un total de dépenses de 2 175 881,66 €.

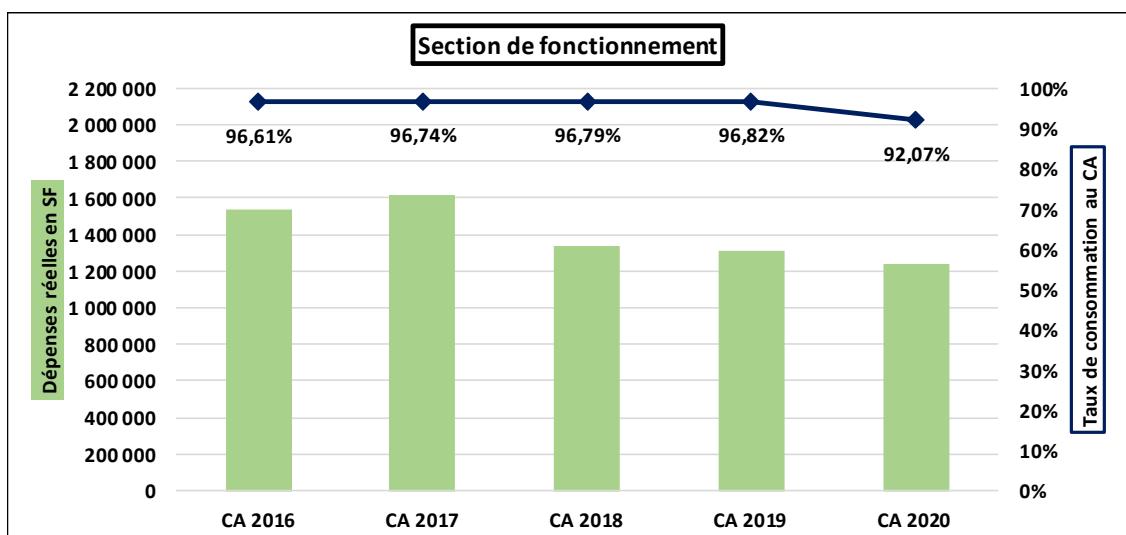
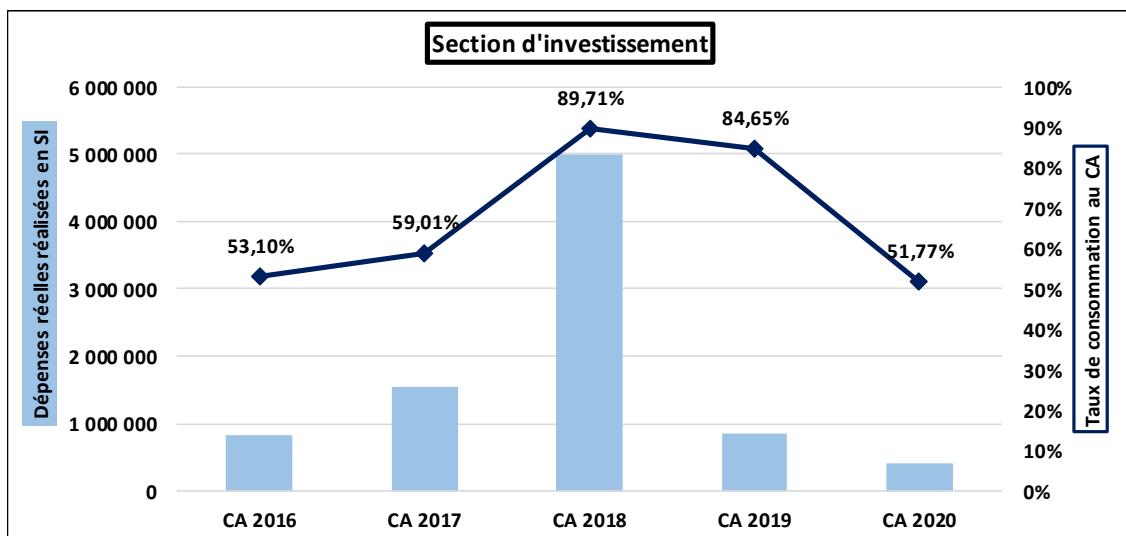
Il est à noter que cette diminution provient essentiellement de la section d'investissement, dont les dépenses s'élèvent à 400 515,01 € en diminution de 53,52 % par rapport à 2019 (861 699,39 €) alors qu'au titre du fonctionnement, la diminution n'est que de 5,85 % (1 237 312,32 € en 2020 pour 1 314 182,27 € en 2019).

Cette situation en section d'investissement trouve son origine dans la faiblesse du taux de réalisation s'élevant à 51,77 % (400 515,01 € versés pour 773 625,66 € inscrits), en raison du retard de transmission des justificatifs de dépenses par certains établissements bénéficiaires. A l'inverse, la section de fonctionnement enregistre un taux de réalisation très satisfaisant de 92,07 %, de sorte qu'au global, toutes sections confondues, le taux de réalisation du programme s'élève à 77,34 %.

S'agissant des recettes qui s'élèvent au total à 650 085,44 €, elles sont inférieures de plus de 65 % (65,27 %) à celles de l'année 2019 qui s'étaient élevées à 1 871 952,80 €.

Ce phénomène résulte du fait qu'en 2019, la Région et Laval Agglomération avaient versé au Département le solde de leur participation pour un montant supérieur à 1 M€ (1 120 470 €) au titre du bâtiment Faculté de Droit/ESPE dont le Département avait assuré la maîtrise d'ouvrage.

5-2 Synthèse consolidée du programme sur cinq exercices



- à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée.
- à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

Ces deux graphiques illustrent le fait qu'en section de fonctionnement, les dépenses et les taux de réalisation connaissent une grande stabilité, alors que les crédits d'investissement connaissent des variations nettement plus marquées, liées sur les trois derniers exercices à la réalisation de projets spécifiques tels que la construction du bâtiment Faculté de Droit/ESPE.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

- Évolution du nombre d'étudiants en Mayenne depuis 5 ans :

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	Évolution 2016/2020
5 341	5 471	5 664	5 628	6 080	13,83 %

La corrélation entre la croissance des effectifs étudiants et les financements apportés au travers du programme *enseignement supérieur, recherche et innovation* doit être relativisée, même pour les établissements soutenus par le Conseil départemental, dans la mesure où les modalités d'intervention financière des collectivités sont très différentes d'un établissement à l'autre et ne permettent pas d'effectuer de comparatifs pertinents de type indicateur de coût moyen d'un étudiant. Il faut néanmoins rappeler que la présence sur le territoire mayennais des deux écoles d'ingénieurs ESIEA et ESTACA n'a été possible que grâce à la volonté et au soutien financier des collectivités.

Le Président,



Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Enseignement supérieur recherche et innovation

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur	974 454,00	908 012,32	93,18 %	911 082,27	-0,34 %
	Aides aux étudiants	84 500,00	44 300,00	52,43 %	113 100,00	-60,83 %
	Soutien à la recherche innovation et transfert de technologie	190 000,00	190 000,00	100,00 %	190 000,00	0,00 %
	Soutien aux manifestations	95 000,00	95 000,00	100,00 %	100 000,00	-5,00 %
Fonctionnement		1 343 954,00	1 237 312,32	92,07 %	1 314 182,27	-5,85 %
Investissement	Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur	623 625,66	260 515,01	41,77 %	611 699,39	-57,41 %
	Aides aux étudiants	150 000,00	140 000,00	93,33 %	250 000,00	-44,00 %
	Soutien à la recherche innovation et transfert de technologie	0,00	0,00		0,00	
Investissement		773 625,66	400 515,01	51,77 %	861 699,39	-53,52 %
Total		2 117 579,66	1 637 827,33	77,34 %	2 175 881,66	-24,73 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Enseignement supérieur recherche et innovation

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur	372 500,00	344 535,02	92,49 %	385 904,79	-10,72 %
	Aides aux étudiants	6 000,00	0,00	0,00 %	1 800,00	-100,00 %
Fonctionnement		378 500,00	344 535,02	91,03 %	387 704,79	-11,13 %
Investissement	Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur	40 625,00	38 522,42	94,82 %	1 175 163,01	-96,72 %
	Aides aux étudiants	253 000,00	267 028,00	105,54 %	309 085,00	-13,61 %
	Soutien à la recherche innovation et transfert de technologie	0,00	0,00		0,00	
Investissement		293 625,00	305 550,42	104,06 %	1 484 248,01	-79,41 %
Total		672 125,00	650 085,44	96,72 %	1 871 952,80	-65,27 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Enseignement supérieur recherche et innovation	Investissement	Accompagnement des établissements d'enseignement supérieur	7 529 623,10	7 289 623,10	96,81 %	7 188 400,63	95,47 %	98,61 %	7 128 406,49	94,67 %	97,79 %
	Investissement		7 529 623,10	7 289 623,10	96,81 %	7 188 400,63	95,47 %	98,61 %	7 128 406,49	94,67 %	97,79 %
Enseignement supérieur recherche et innovation			7 529 623,10	7 289 623,10	96,81 %	7 188 400,63	95,47 %	98,61 %	7 128 406,49	94,67 %	97,79 %



LA MAYENNE
Le Département

MISSION DÉVELOPPEMENT
LOCAL ET ENSEIGNEMENT

Programmes européens

205

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMMES EUROPÉENS

Les finalités et enjeux

Développer la veille sur les fonds européens.

Les éléments clés de contexte

Le programme 2-05 intitulé *Programmes Européens* dont l'objectif est de développer la veille sur les financements européens, le suivi et la gestion des fonds européens 2014-2020, relève de la mission 2 *Économie, emploi, éducation et développement local*. Il n'est pas impacté financièrement, les recettes étant affectées sur les missions opérationnelles, à l'instar de la mission 3 *Enfance, famille et insertion* pour les actions cofinancées par le Fonds social européen (FSE), ou encore les missions 2 : *Économie, emploi, éducation et développement durable*, 4 : *Environnement, développement durable et mobilités* et 6 : *Routes, très haut débit, habitat*.

1 Le rappel des objectifs 2020

- Gérer les dispositifs d'actions du Programme départemental d'insertion (PDI) éligibles au FSE au titre de la subvention globale visant ainsi à permettre aux personnes en situation de précarité de retrouver leur autonomie et faciliter leur retour à l'emploi ;
- Accompagner les services du Département dans le cadre des demandes de fonds européens (aménagement numérique/très haut débit, éducation, économie, environnement/développement durable, bâtiments...) ;
- Maintenir une veille stratégique sur les appels à projets de l'Union Européenne.

2 Les principales réalisations de 2020

- **Fonds Social Européen (FSE) :**
 - Taux de programmation du la subvention globale 2018-2020 : 90,6 %
 - CA 2020 dépenses : 541 762,48 €
 - CA 2020 recettes : 618 483,90 €
- **Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et FSE hors subvention globale :**
 - En 2020, le Conseil départemental a déposé 1 dossier de demande de subvention FEDER d'un montant total s'élevant à 378 642 € soit, 40 % du coût total des travaux de rénovation énergétique du collège Alfred Jarry de Renazé.
 - Le Département a également déposé un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Social Européen (hors subvention globale du Département) pour l'achat de masques à usage unique à hauteur de 84 603 €, soit 50 % du coût total de l'opération.
- **Période de programmation des fonds européens 2021-2027 :**
 - Le Conseil départemental a contribué aux travaux de réflexion sur l'élaboration des futurs programmes FSE-FEDER en lien avec les autres départements ligériens et l'Association des départements de France (ADF) dans le cadre des consultations régionale et nationale.

3 Les données budgétaires et comptables

Aucun impact financier n'affecte ce programme dans la mesure où les crédits de fonctionnement sont répartis en dépenses et en recettes sur les missions opérationnelles et au sein de la mission 1 pour l'inscription des crédits de recettes relatifs au financement interne de postes.

Le Président



Olivier RICHEFOU



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENFANCE,
FAMILLE ET INSERTION**

Programme prévention et
protection des enfants et des
familles

*Document interne
à ne pas diffuser*

301

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME PRÉVENTION ET PROTECTION DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Les finalités et enjeux

La prévention a pour objet l'anticipation et la prévenance des risques d'inadaptation médico-sociale des familles et des personnes en proposant aides et mesures pluridisciplinaires.

La protection a pour objet la mise à distance provisoire de l'environnement familial et social des mineurs, jeunes majeurs et femmes enceintes ou mères avec enfants de moins de 3 ans lorsque leurs équilibres sont gravement compromis.

Les chiffres clés de contexte

- **3 008** naissances (stabilité par rapport à 2019)
- **2 125** informations préoccupantes (données non consolidées)
- **251** mineurs non accompagnés pris en charge au 31/12/2020
dont 125 en contrat jeune majeur
- **262** familles d'accueil employées par le Département au 31/12/2020

1 Le rappel des objectifs 2020

- En référence au plan de lutte contre la pauvreté : renforcer la prise en charge adaptée et optimisée des publics ciblés (jeunes de l'ASE en préparation à l'autonomie, ménages suivis par l'action sociale de proximité (ASP), inclusion numérique des plus fragiles, familles avec jeunes enfants...) ;
- Rechercher la simplification des circuits de traitement des demandes et de décisions (via la transformation numérique et la gestion électronique de documents (GED) notamment, rechercher la simplification et l'innovation dans les pratiques professionnelles ;
- Stabiliser et accompagner l'organisation de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et recenser les constats positifs et les axes d'amélioration de l'organisation territoriale mise en œuvre en 2017 (ASP/protection maternelle et infantile (PMI)) ;
- Lister les nécessaires coordinations entre les directions de la direction de la solidarité et établir les modalités de cette coordination ;
- Développer et renforcer le partenariat à travers l'animation et la participation aux groupes de travail menés dans un cadre multi-partenarial (stratégie de lutte contre la pauvreté, schéma de protection de l'enfance, des services aux familles...) ;
- Initier des projets territoriaux en fonction des diagnostics des besoins sociaux partagés.

2 Les principales réalisations de 2020

➤ *La poursuite de la mise en œuvre de la convention pluriannuelle de lutte contre la pauvreté*

Le Département a signé avec l'État en 2019 une convention pluriannuelle sous forme d'engagements réciproques, consistant en la réalisation d'une série de mesures dites socles sur trois ans visant à :

- Prévenir toute « sortie sèche » pour les jeunes sortant de l'ASE ;
- Refonder et revaloriser le travail social au service de toutes les familles en généralisant les premiers accueils sociaux inconditionnels de proximité et la démarche du référent de parcours ;
- Améliorer l'insertion des allocataires du revenu de solidarité active (RSA).

La convention porte également sur des actions consacrées à des initiatives départementales et s'inscrivant dans les axes de la stratégie du plan, il s'agit notamment du déploiement du programme de nutrition infantile « MALIN ».

Les crédits alloués au Département de la Mayenne s'élèvent au total à 524 121,66 € pour l'année 2020 dont 256 960,33 € au titre des actions du programme *prévention et protection des enfants et des familles*.

En 2020, le déploiement de ces crédits a notamment permis de :

- Renforcer l'accompagnement des jeunes sortant de l'ASE à travers le soutien accentué à des institutions repérées (maison des adolescents, deux places d'accueil sanctuarisées dans la structure gérée par les « deux rives »), au dispositif départemental pôle pré-majorité, au renforcement du protocole État/Département pour l'hébergement des jeunes majeurs sortant du dispositif MNA en contrat jeune majeur) ;
- Prévenir les sorties sèches de l'ASE en finançant notamment 6 places supplémentaires dans le cadre du suivi externalisé organisé par l'association Inalta et d'accueillir des jeunes au profil complexe dans une structure adaptée hors département (9 places) ;
- Développer l'intervention du service de prévention spécialisée mis en œuvre par l'association Inalta en couvrant un nouveau secteur (Evron) et en renforçant l'action sur Mayenne communauté ;
- Démarrer la formation des professionnels de protection maternelle et infantile (PMI) au programme « MALIN ».

➤ *La stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance :*

L'État, le Département et l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire (ARS) ont signé un contrat pluriannuel (2020-2022) afin de mobiliser leurs moyens pour répondre aux engagements communs suivants :

- 1- agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et des familles ;
- 2- sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures ;
- 3- donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits ;
- 4- préparer leur avenir et sécuriser leur vie adulte.

Pour la Mayenne, ces orientations se sont déclinées en fiches-actions définies conjointement entre les services du Département, de l'État et de l'ARS. Elles concernent :

- le renforcement des actions de protection maternelle et infantile (PMI) ;
- la mise en œuvre ou l'actualisation de protocoles dans le traitement des informations préoccupantes ;
- le contrôle des établissements ;
- l'accompagnement des enfants protégés en situation de handicap au moyen notamment d'une équipe mobile pluridisciplinaire portée par l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) ainsi que d'une structure destinée à l'accueil des profils complexes ;
- le renforcement des observatoires de protection de l'enfance ;
- la prévention, avec la création d'un accompagnement à la parentalité pour les parents avec handicap mental, et l'accompagnement des parents d'enfants en situation de handicap ;
- l'organisation de temps d'accueil spécifiques à destination des fratries ;
- le développement du parrainage pour les jeunes confiés ;
- le développement d'une offre d'accueil en s'appuyant sur les tiers bénévoles et les tiers de confiance.

À noter que cette stratégie s'articule avec la contractualisation relative à la lutte contre la pauvreté, les actions de l'observatoire de la protection de l'enfance, et le plan inter-directions « direction de la solidarité - direction de l'autonomie ».

La démarche est fondée sur des exigences partagées, un engagement financier et des indicateurs d'évaluation des actions conduites. Pour l'année 2020, la participation de l'État s'est élevée à 425 000 € et celle de l'ARS à 175 000 €.

➤ ***Le déploiement de nouveaux logiciels métiers à destination des assistants familiaux recrutés par le Département***

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les assistants familiaux utilisent le logiciel Web Accueillant pour renseigner la présence des enfants accueillis à leur domicile mais aussi déposer leurs demandes d'indemnisation des frais kilométriques. Parallèlement, ils sont invités à poser leurs demandes de congés et autres absences dans le logiciel Horoquartz à l'instar des autres agents du Département, et à utiliser plus largement l'environnement informatique du Département (messagerie professionnelle, espace « Sharepoint » dédié aux assistants familiaux, intranet...).

➤ ***L'élaboration d'un règlement intérieur à destination des assistants familiaux***

Le règlement intérieur des assistants familiaux a été voté en session du Conseil départemental le 9 juillet 2020. Il est le fruit d'un travail rédactionnel conséquent et d'une concertation importante avec les représentants de la profession, des organisations syndicales et des directions supports de la collectivité (direction des ressources humaines, direction des affaires juridiques).

Compte tenu des particularismes du statut des assistants familiaux et des conditions d'exercice de leur métier, il importait à la collectivité de formaliser et d'harmoniser les règles de fonctionnement à destination de ces professionnels. Ce règlement, assez exhaustif, est entré en vigueur le 1^{er} août 2020 pour la majeure partie de ses dispositions.

Une révision de ce règlement intérieur, intégrant une expérimentation conduite en accord avec le secrétariat d'État et relative aux week-ends de répit, a été adoptée lors de la session du 15 mars 2021.

➤ ***La poursuite des travaux menés par l'observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE)***

Les travaux engagés sur la définition et les modalités d'accompagnement des cas complexes se sont poursuivis en 2020. Parallèlement et grâce à l'arrivée d'une stagiaire au sein de l'ODPE, un important travail de « benchmark », de bilan des actions et d'analyses comparées, a pu être engagé autour du schéma départemental de protection de l'enfance, de la jeunesse et de la famille qui arrivera à échéance en 2021.

➤ ***La prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA)***

72 jeunes se déclarant mineurs isolés sont arrivés spontanément en Mayenne en 2020 (contre 198 en 2019). À l'issue de la procédure d'évaluation de la minorité, 53 % des jeunes ont été déclarés majeurs. Il est à souligner la signature, avec les services de la préfecture le 1^{er} octobre 2019, du protocole d'appui à l'évaluation de la minorité (AEM) dont l'objectif principal est de limiter le nomadisme des jeunes sur le territoire national. Au 31 décembre 2020, 251 jeunes MNA étaient pris en charge à l'ASE (250 au 31/12/2019). Sur le plan budgétaire, le coût de ces prises en charge, imputé sur l'action « MNA » s'élève à 2,8 M€ soit 7,44 % des dépenses de fonctionnement du programme. A noter également qu'une commission dédiée à l'attribution des contrats jeunes majeurs pour les MNA a été mise en place en cours d'année 2020 afin d'étudier de manière éclairée, chaque situation individuelle. En parallèle, le partenariat avec la Préfecture s'est renforcé de manière à raccourcir l'instruction des titres de séjour.

➤ ***Territoire d'action pour un numérique inclusif (TANI), le Conseil départemental poursuit son action en matière d'inclusion numérique.***

L'action « autonomie numérique » s'est poursuivie en 2020 dans une période particulière. Il a néanmoins été possible de maintenir le contact avec les partenaires durant le 1^{er} semestre. Toutefois, le départ fin août 2020, de la chargée de mission a ralenti la dynamique initiée depuis 2018. Dans ce contexte, les échanges se sont poursuivis avec le réseau d'acteurs mais aussi avec de nouveaux acteurs comme le Hub CONNUM (hub régional de la médiation numérique). Par ailleurs, les services participent à une opération pilotée sur Laval par le Groupement local d'employeurs d'agents de médiation (GLEAM) et le groupe ENEDIS (gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité) et à une expérimentation du « Pass Numérique ». Concernant l'évolution prévue de la plateforme collaborative « Autonomie numérique des Mayennais », l'ouverture aux aidants et au grand public n'a pas été possible.

Le Conseil départemental est labellisé territoire d'action pour un numérique inclusif (TANI) depuis 2020. Ce dispositif reconnaît la démarche d'inclusion numérique en cours et lui permet d'échanger régulièrement au niveau national avec d'autres territoires et avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire a été pour tous les agents une période empreinte de modifications des pratiques, d'adaptations, d'ajustements et de grand investissement.

➤ *Impact sur l'activité de l'action sociale de proximité :*

- Annulation ou report de toutes les actions collectives en interne ou en lien avec les partenaires prévues sur l'année autour des thématiques suivantes : logement, surendettement, habiletés parentales, ateliers vie quotidienne.
- Diminution des entretiens administratifs (37 %) réalisés par les assistantes d'accueil socio administratives du fait de la période de confinement et de la pratique importante du télétravail par la suite ne permettant plus de proposer cette modalité d'accompagnement.
- Développement d'une nouvelle pratique d'accompagnement avec la mise en place d'entretiens téléphoniques par l'ensemble des travailleurs sociaux.
- Augmentation des accueils téléphoniques (+27 %) contre une baisse des accueils physiques (-36 %) du fait du confinement et des entretiens téléphoniques développés.
- Accompagnement d'un nouveau public depuis l'été 2020, ayant perdu un emploi, en lien avec la crise sanitaire.

➤ *Impact sur l'activité de la protection maternelle et infantile :*

Les professionnels de la DPMI se sont adaptés très rapidement au contexte. Après un début de confinement strict, les vaccinations ont redémarré sur 3 sites du département. Les visites à domicile pour raison médicale ont été maintenues. Les protocoles élaborés ont garanti la sécurité sanitaire des usagers et des professionnels.

Il est à noter le développement des téléconsultations et des télé-entretiens, ce qui a permis de continuer à accompagner les familles (exemple des infirmières puéricultrices : 3 460 consultations et 3 948 téléconsultations). Cette nouvelle pratique professionnelle est désormais inscrite dans nos fonctionnements.

Malgré le confinement et la fermeture des écoles, 72% des enfants en moyenne section ont pu bénéficier du dépistage.

➤ Impact sur l'activité de la protection de l'enfance :

- Maintien et adaptation de l'activité : les agents ont été nombreux à intervenir auprès des usagers et des institutions pour assurer les urgences (ordonnances de placement provisoire (OPP), gestion de crise, visites à domicile, distributions de repas accentuées par la fermeture des foyers de jeunes travailleurs (FJT), déménagements et campagne massive de dépistage de la Covid-19 pour les mineurs non accompagnés, adaptation du traitement des aides financières, urgences sanitaires...).

D'autres personnels ont poursuivi leurs missions dans des conditions similaires malgré un contexte exceptionnel :

- Agents des maisons d'accueil,

- Familles d'accueil, mobilisées fortement compte tenu du maintien des jeunes à domicile en lien avec la suspension des droits de visite et d'hébergement et de la suppression des congés. Pour ces professionnels, la collectivité a octroyé une prime exceptionnelle à la sortie du 1^{er} confinement, deux jours de congés supplémentaires et la possibilité de bénéficier d'heures de techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) afin de les soulager.

- Réalisation de plusieurs protocoles et référentiels à destination des professionnels, partenaires et usagers afin de les accompagner pendant les périodes de confinement et post-confinement. La formalisation des protocoles s'est accompagnée d'un important travail de coordination avec les acteurs de la santé (DPMI, ARS, cellule de pédopsychiatrie), de la justice (juges pour enfants, protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), avec les établissements et services autorisés, la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Paierie départementale, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

- Afin d'analyser l'impact de la crise sanitaire sur les organisations et le service à l'usager, la direction de la solidarité accompagnée par la direction de la qualité et de la performance, a engagé une démarche REX (retour d'expérience) construite à partir de questionnaires et d'ateliers collaboratifs avec pour thématiques : les pratiques professionnelles dans l'accompagnement des usagers, le fonctionnement interne et la transversalité, les relations partenariales. Ces travaux ont notamment fait ressortir la nécessité d'avancer plus activement sur la transformation numérique et de conforter une organisation davantage inclusive et transversale.

Certaines procédures ont pris du retard du fait de la crise sanitaire, en particulier la procédure d'appel à projets relative aux accueils temporaires (délais prolongés).

S'agissant de l'impact de la crise financière sur les aspects budgétaires :

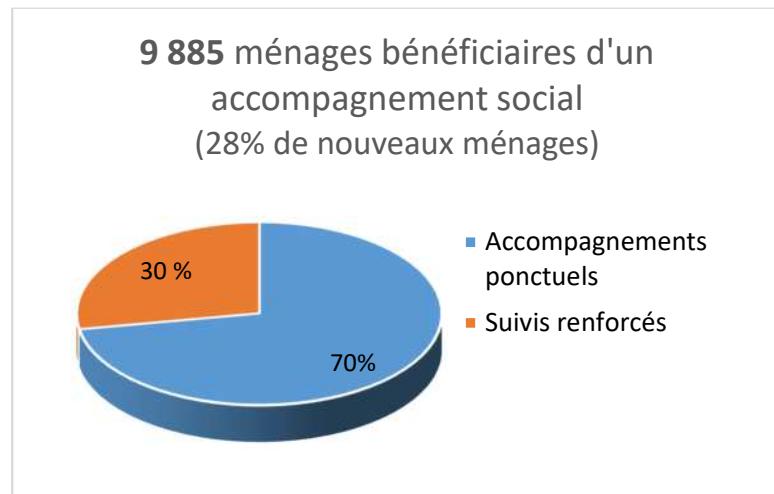
Le plan d'urgence voté par l'assemblée départementale le 5 mai 2020 a permis de financer les actions suivantes :

- Doublement de la subvention annuelle versée à six associations caritatives (48 500 €) ;
- Versement d'une prime exceptionnelle « Covid-19 » pour les assistants familiaux (206 250 €) ;
- Intervention de techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) au domicile des assistants familiaux ;
- Maintien du financement et des dotations des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) et services d'aide à domicile, fixé par décret.

Par ailleurs, cette situation inédite a eu pour effet de diminuer certaines dépenses de fonctionnement et d'en augmenter d'autres. Les domaines en régression concernent notamment les frais de déplacement et indemnités d'entretien versés aux assistants familiaux ainsi que les dépenses au profit des enfants confiés (frais de transport, séjours vacances...), tandis que les frais d'accueil des mineurs non accompagnés ont subi une hausse au niveau des frais d'hébergement et d'alimentation principalement. Ainsi globalement, il s'avère que la crise sanitaire a eu un impact modéré sur la progression des dépenses de fonctionnement.

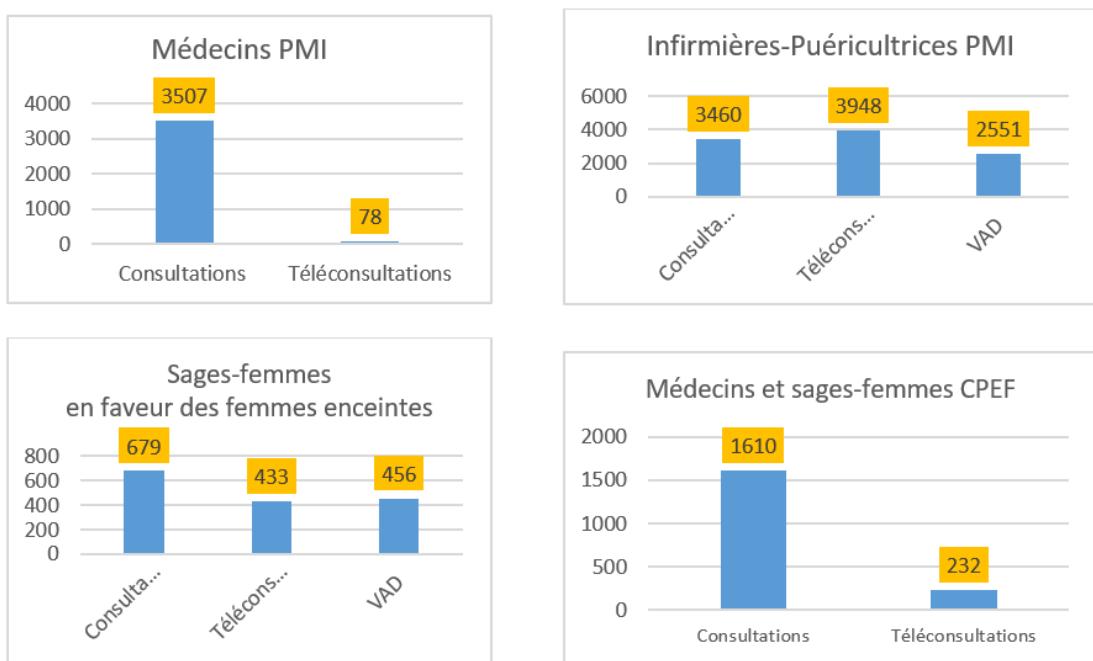
4 Les chiffres clés de l'activité 2020

➤ L'action sociale de proximité

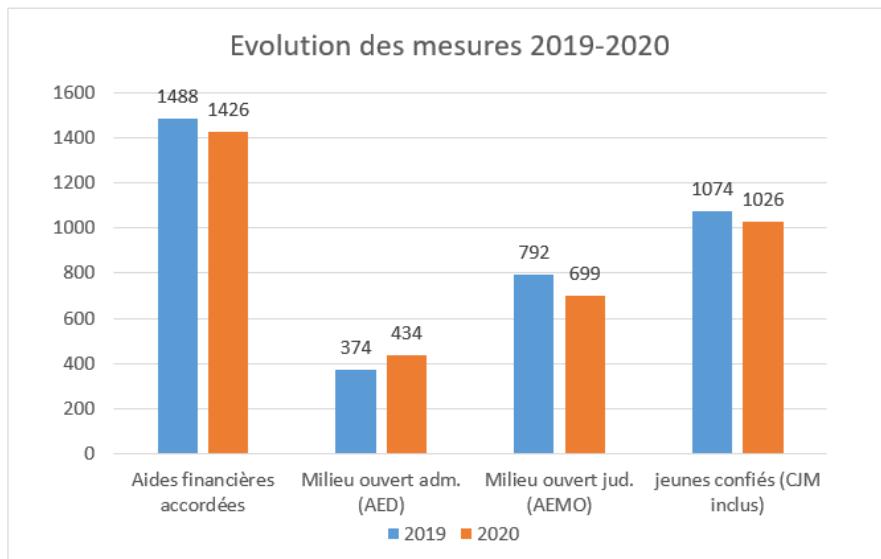


- **35 100** personnes accueillies dans les centres départementaux de la solidarité (CDS) et antennes
 - **260** entretiens administratifs par les assistantes d'accueil socio-administratives
 - **19 996** rencontres effectuées par les assistants de services sociaux dont 2 899 visites à domiciles et 5 032 entretiens téléphoniques
 - **26 %** des interventions ont pour principale problématique le budget, 16,3 % autour de la vie familiale dont la prévention et protection de l'enfance

➤ Les actions de prévention médico-sociale exercées par la PMI



➤ La prévention et protection de l'enfance



5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Avec un réalisé de 37 584 657,99 €, les dépenses de fonctionnement du programme progressent de 0,31 % (+ 115 653 €) par rapport à 2019.

Toutefois, cette relative stabilité est à mettre en corrélation avec les impacts de la crise sanitaire tout au long de l'année 2020. En effet, lors de cette situation inédite, certaines dépenses ont anormalement diminué comme c'est le cas pour les frais relatifs aux familles d'accueil, tandis que d'autres, telles les dépenses consacrées à l'accueil des mineurs non accompagnés, ont progressé.

S'agissant des subventions attribuées pour les actions auprès des familles, la situation sanitaire et ses effets sur le plan économique ont conduit le Département à doubler la subvention accordée annuellement à six associations caritatives (Banque alimentaire, Secours catholique, Secours populaire, Restaurants du cœur, Croix-Rouge Française, Saint-Vincent de Paul) d'où une progression de 49 795 € sur cette action (+11,35%).

Les dépenses d'actions socio-éducatives qui atteignent 6 285 931,13 € affichent une baisse de 440 677 € (- 6,55%), à noter les évolutions suivantes :

	CA 2020	Évolution / 2019
Dotations versées aux associations d'aide à domicile (Aid'à dom, ADMR) au titre des TISF	1 480 955 €	-130 186 € (-8,08 %)
Mesures d'actions éducatives (AEMO-AED)	3 477 244 €	-102 477 € (-2,86 %)
Stabilité des dépenses d'allocations mensuelles et secours	677 994 €	+ 4 532 € (+0,67 %)
Prévention spécialisée : un seul semestre réglé sur 2020 en attente de la nouvelle tarification	198 730 €	-191 576 € (-49 %)

Les frais d'hébergement en centres maternels hors département (167 614,96 €) ont diminué au vu du nombre de situations relevant de la prise en charge des jeunes filles enceintes au sein de ces structures (- 120 380 € soit -41,80 %).

Les dépenses imputées sur l'action *établissements* affichent une forte hausse pour atteindre 10 180 107,22 € (+811 559 € soit +8,66 %) en raison du nombre croissant de jeunes accueillis en structures hors département. Cette progression s'explique par la fermeture du lieu de vie « Les Pass Sentiers » début 2019, qui a entraîné une réorientation des jeunes vers d'autres lieux ou modes d'accueil, l'augmentation du nombre de jeunes au profil complexe nécessitant une prise en charge adaptée, le manque de places dans les dispositifs d'accueil mayennais, la nécessité de trouver des lieux d'accueil pour les jeunes en apprentissage en dehors du département.

L'action *familles d'accueil* qui concentre plus de 45 % des dépenses du programme avec 17 047 019,69 € est en régression (- 386 257 € soit -2,22 %) en lien avec les effets de la crise sanitaire et du confinement, les évolutions majeures étant les suivantes :

	CA 2020	Évolution / 2019
Rémunérations et charges des assistants familiaux (hors prime Covid-19)	10 801 099 €	-273 624 € (-2,47 %)
Frais de déplacement des assistants familiaux	645 303 €	-181 695 € (-21,97 %)
Indemnités d'entretien	2 469 389 €	-74 800 € (-2,94 %)
Dépenses au profit des jeunes confiés (loisirs, vacances, transports, frais de scolarité...)	565 639 €	-142 224 € (-20,09 %)

A noter qu'une prime exceptionnelle, votée le 5 mai 2020 dans le cadre du plan d'urgence, a été versée aux assistants familiaux en reconnaissance de leur engagement et du surcroit de leur activité lors de la crise sanitaire. Le total mandaté s'élève à 206 250 €.

Les effets de la crise sanitaire et du confinement ont par ailleurs entraîné une hausse des dépenses liées à l'accueil des mineurs non accompagnés pour atteindre globalement 2 797 119,53 € (+272 293 € soit +10,78 %). Le nombre de jeunes se déclarant mineurs arrivés en 2020 a diminué (72 contre 198 en 2019) et le nombre de jeunes pris en charge, en constante progression depuis cinq ans, s'est stabilisé (100 au 28/03/2017, 197 au 31/12/2017, 225 au 31/12/2018, 250 au 31/12/2019, 251 au 31/12/2020). Les principales lignes de dépenses impactées sont les suivantes :

	CA 2020	Évolution / 2019
Frais d'alimentation, repas	409 252 €	+ 215 354 € (+111,07 %)
Frais d'hébergement	1 846 049 €	+ 43 449 € (+2,41 %)

Avec un réalisé 2020 s'élevant à 47 382,53 €, les dépenses d'investissement régressent de 24,71 % (- 15 554 €). Sont imputées ici essentiellement, les travaux effectués dans les maisons d'accueil.

Les recettes de fonctionnement, d'un montant total de 6 258 186,57 €, affichent une hausse de 4 337 420 € (+ 225,82%) par rapport à 2019. Une reprise sur provisions de 4 M€, constituées par le passé et dont le besoin n'est plus, a en effet permis en parallèle de financer une provision à même hauteur sur le programme *insertion sociale et professionnelle* en prévision du règlement du solde des allocations RSA des exercices futurs.

Des recettes en hausse et de nouveaux financements ont été encaissés en 2020 :

- Financement exceptionnel de l'État à hauteur de 325 166 € pour le maintien de la prise en charge des jeunes majeurs par l'aide sociale à l'enfance jusqu'au 31 décembre 2020 dans le cadre des mesures d'urgences prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ;

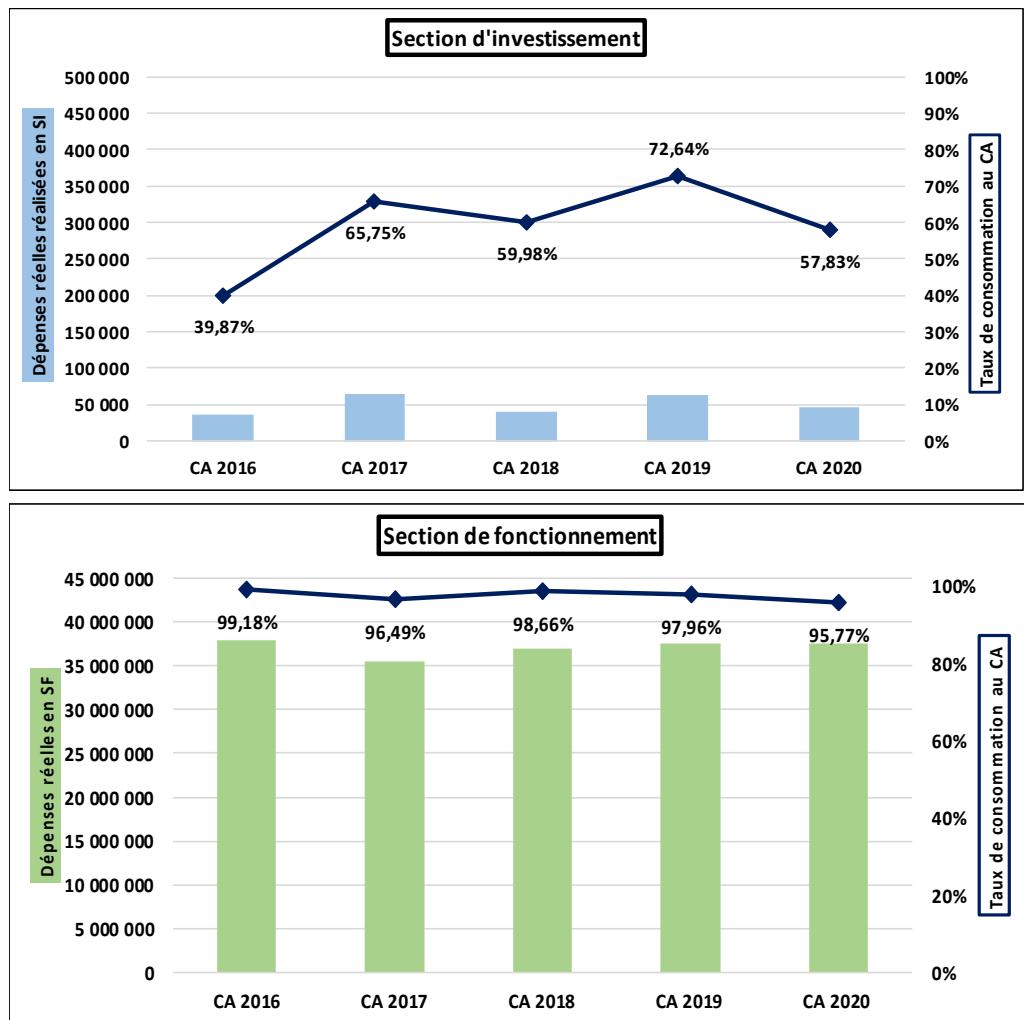
- Hausse de la participation de l'État au titre du plan de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (256 960,33 €) soit + 76 349 € (+ 42,27 %) ;

- Nouvelles recettes perçues dans le cadre de la mise en œuvre du contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022 signé le 12 novembre 2020 (État : 425 000 €, ARS : 175 000 €).

En revanche, la crise sanitaire ayant impacté les missions des professionnels de la direction de la protection maternelle et infantile pratiquant des consultations médicales, les recettes provenant des caisses pour le remboursement des actes médicaux (137 432,07 €) sont en baisse de 28 213 € (-17 %). Enfin, il faut noter que les récupérations effectuées auprès des autres départements au titre des dessaisissements (255 587,11 €) ont fortement diminué en 2020 (-427 827 € soit -62,60%).

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

- Montant moyen des allocations mensuelles ASE (AMASE) : 241 € par mois (611 familles bénéficiaires)
- Montant moyen des secours exceptionnels ASE : 202 € (163 familles bénéficiaires)
- Services d'aides à domicile (coût horaire TISF)
 - Aid' a dom : 38,58 €
 - ADMR (Aide à domicile en milieu rural) : 41,48 €
- Mesure éducative en milieu ouvert (AEMO) – prix de journée :
 - Chanteclair : 7,42 € - AEMO renforcée : 19,87 €
 - Inalta : 11,98 € - AEMO renforcée : 24,14 €
 - Apprentis d'Auteuil : 11,13 € - AEMO renforcée : 19,41 €
- Établissements habilités – prix de journée :
 - Chanteclair (MECS : maison d'enfants à caractère social) : 184,43 €
 - Apprentis d'Auteuil : 190,09 €
 - Inalta : 201,67 € (collectif) et 97,34 € (externalisé)
- Lieux de vie :
 - Forfait journalier de base : 147,18 € ; Forfait journalier majoré (pour jeunes nécessitant une prise en charge renforcée) : 218,23 €
- Coût moyen de la rémunération mensuelle d'une famille d'accueil (salaire brut + charges patronales) : 3 286 € \Rightarrow total des rémunérations + cotisations versées 2020 / 12 mois
Nombre d'assistants familiaux au 31 décembre



6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

- Dans un département rural comme la Mayenne, la PMI est un maillon précieux dans le réseau de soins du département. Elle participe à la bonne prise en charge de la santé des jeunes, des femmes autant sur le plan des grossesses que de la santé sexuelle. Les enfants de moins de 6 ans peuvent bénéficier d'une couverture vaccinale, de dépistage précoce même si la famille est en difficulté pour accéder à un médecin traitant.

- Le département fait figure d'exemple puisqu'il est proposé à l'ensemble des enfants mayennais de maternelle, un bilan de santé en moyenne section. Ce bilan de dépistage complet permet d'orienter précocement les enfants vers une prise en charge adaptée (vision, audition, langage, retard d'acquisition, troubles nutritionnels).

- 30 776 heures d'interventions à domicile (TISF, AVS) ont été exercées auprès des familles au titre de l'ASE (- 20 % d'activité par rapport à 2019 soit près de 7 700 heures en moins). Le contexte sanitaire explique la forte diminution.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Prévention et protection des enfants et des familles

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Actions auprès des familles	569 324,00	488 567,50	85,82 %	438 771,95	11,35 %
	Actions de PMI	217 500,00	199 324,72	91,64 %	200 005,53	-0,34 %
	Actions socio éducatives	6 684 799,45	6 285 931,13	94,03 %	6 726 608,25	-6,55 %
	Centres maternels	205 000,00	167 614,96	81,76 %	287 995,36	-41,80 %
	Etablissements	10 366 470,00	10 180 107,22	98,20 %	9 368 548,17	8,66 %
	Familles d'accueil	17 612 605,80	17 047 019,69	96,79 %	17 433 276,54	-2,22 %
	Mineurs non accompagnés	3 024 963,00	2 797 119,53	92,47 %	2 524 826,32	10,78 %
	Prise en charge et accompagnements spécifiques	564 546,75	418 973,24	74,21 %	488 972,80	-14,32 %
		0,00	0,00		0,00	
Fonctionnement		39 245 209,00	37 584 657,99	95,77 %	37 469 004,92	0,31 %
Investissement	Adoption filiation et administration ad hoc	3 500,00	0,00	0,00 %	0,00	
	Prise en charge et accompagnements spécifiques	78 434,33	47 382,53	60,41 %	62 936,36	-24,71 %
Investissement		81 934,33	47 382,53	57,83 %	62 936,36	-24,71 %
Total		39 327 143,33	37 632 040,52	95,69 %	37 531 941,28	0,27 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Prévention et protection des enfants et des familles

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Actions auprès des familles	199,00	199,00	100,00 %	0,00	
	Actions de PMI	170 000,00	137 432,07	80,84 %	168 045,25	-18,22 %
	Actions socio éducatives	23 300,00	23 300,00	100,00 %	23 300,00	0,00 %
	Familles d'accueil	4,00	0,44	11,00 %	2,80	-84,29 %
	Mineurs non accompagnés	260 523,91	585 689,91	224,81 %	476 330,00	22,96 %
	Prise en charge et accompagnements spécifiques	0,00	0,00		455,46	-100,00 %
		5 307 524,54	5 511 565,15	103,84 %	1 252 632,63	340,00 %
Fonctionnement		5 761 551,45	6 258 186,57	108,62 %	1 920 766,14	225,82 %
Investissement	Adoption filiation et administration ad hoc	10 000,00	0,00	0,00 %	0,00	
	Prise en charge et accompagnements spécifiques	2 000,00	618,91	30,95 %	766,10	-19,21 %
Investissement		12 000,00	618,91	5,16 %	766,10	-19,21 %
Total		5 773 551,45	6 258 805,48	108,40 %	1 921 532,24	225,72 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Prévention et protection des enfants et des familles	Investissement	Prise en charge et accompagnements spécifiques	980 458,40	830 458,40	84,70 %	764 138,10	77,94 %	92,01 %	749 668,97	76,46 %	90,27 %
	Investissement		980 458,40	830 458,40	84,70 %	764 138,10	77,94 %	92,01 %	749 668,97	76,46 %	90,27 %
Prévention et protection des enfants et des familles			980 458,40	830 458,40	84,70 %	764 138,10	77,94 %	92,01 %	749 668,97	76,46 %	90,27 %

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENFANCE,
FAMILLE ET INSERTION**

Programme accueil de la petite
enfance

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Les finalités et enjeux

Garantir une qualité des modes d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans sur l'ensemble du territoire par l'agrément et le suivi des assistant(e)s maternel(le)s et par l'autorisation ou l'avis portant sur le fonctionnement des structures d'accueil développées par les collectivités, les associations ou les entreprises

Les chiffres clés de contexte

Offre d'accueil	Nombre 2019	Nombre 2020	Places offertes 2019 (théoriques)	Places offertes 2020 (théoriques)	Évolution du nombre de places
Établissements d'accueil collectif	35	42	913	932	+ 2 %
Maison d'assistants maternels (MAM) (nombre d'assistants maternels concernés)	97 (352)	97 (368)	1 353	1 532	+ 13,22 %
Assistants maternels exerçant à domicile (hors indisponibilité)	1 873	1 856	6 865	6 336	- 7,7 %
TOTAL places			9 131	8 800	- 3,6 %

La natalité mayennaise se stabilise ces dernières années autour de 3 008 naissances par an. Le mode d'accueil individuel est le principal mode de garde en Mayenne. Au regard des avis d'accueils transmis par les assistants maternels, 603 places étaient inoccupées au 31 décembre 2020, soit **7,7 %** du nombre de places « théoriques ». Néanmoins, il est observé une augmentation des modes d'accueil collectif et une progression permanente des MAM.

1 Le rappel des objectifs 2020

- Accompagner la transformation et l'autonomie numérique des assistants maternels et des familles (accompagnement de structures relais telles que l'association l'Asmat) ;
- Identifier les axes d'amélioration possible de l'organisation territoriale dans son volet « accueil petite enfance » (suivi structures, MAM par les responsables territoriaux de protection maternelle et infantile (RTPMI) ;
- Formaliser et communiquer sur les évolutions (en interne et en externe) ; élaboration et diffusion d'un guide des pratiques à l'usage des communes souhaitant développer et/ou aider une MAM sur leur territoire ;
- Intensifier le partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) via la participation aux comités techniques et la mise en œuvre des actions définies dans le schéma des services aux familles ;
- Développer le partenariat régional au travers l'animation et la participation aux groupes de travail de la stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté.

2 Les principales réalisations de 2020

➤ *La dématérialisation des documents et des dossiers*

La dématérialisation des dossiers d'agrément des assistants maternels et des assistants familiaux est effective depuis mi-septembre 2020. Ces dossiers sont accessibles via la Gestion électronique des documents (GED) par les professionnels de la direction de la protection maternelle et infantile (DPMI).

La dématérialisation des dossiers des maisons d'assistants maternels (MAM) et des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) est programmée pour le 1^{er} semestre 2021.

L'ouverture du site « webasma » sous le nom « comme sur des roulettes » aux assistants maternels au 1^{er} juin 2019 leur permet de disposer d'un espace personnel où ils peuvent renseigner leurs profils, disponibilités, conditions d'accueil...et transmettre leur avis d'accueil et de fin d'accueil au service. L'ouverture au grand public de ce site « comme sur des roulettes » initialement programmé au printemps 2020 avec une communication événementielle à la rentrée, a été retardée en raison de la crise sanitaire.

➤ *Le développement d'une offre d'accueil adaptée, via une collaboration accrue avec les partenaires*

La nouvelle procédure MAM et EAJE mise en œuvre en 2019 se poursuit. Les projets sont présentés simultanément devant les partenaires (maire de la commune, agent de développement de la Caisse d'allocations familiales (CAF), responsable du relais d'assistants maternels (RAM), PMI). L'analyse des besoins, réalisée à partir des données issues de la CAF, de l'Association des assistantes maternelles (Asmat) et de l'Association nationale de regroupements d'associations de maisons d'assistant(e)s maternel(le)s (Anramam), oblige les porteurs du projet à s'interroger sur le besoin réel et la pérennité de la MAM. Un relevé de conclusions mentionnant les avis de chaque partenaire est rédigé et adressé aux porteurs du projet.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire et notamment le confinement ont fortement impacté le nombre de nouvelles demandes d'agrément et donc d'entrées en formation. Par ailleurs, les formations déjà engagées ont été retardées.

3.1. Temps en ressources humaines pour l'accompagnement des modes d'accueil

La crise sanitaire a fortement mobilisé les professionnels de la DPMI :

- Accompagnement intensif de la PMI vers les assistants maternels, les MAM, les EAJE, les RAM, la CAF : le guide du ministère des solidarités et de la santé (et ses actualisations) est adressé par mail à chacun avec une synthèse explicative précise de l'actualisation du document. Accompagnement de ce guide par téléphone, accueil avec bienveillance des angoisses, orientations. Les parents bénéficient du même soutien.
- Mise en place des référents Covid-19 : les responsables territoriales de PMI endoscent le rôle de référent Covid-19 sur leur zone d'action médico-sociale (ZAMS). Elles sont joignables via la boîte mail PMI dédiée. Elles sont bien identifiées sur le territoire et sont régulièrement sollicitées par les structures, les assistants maternels, les familles pour apporter un avis technique.
- Mise en place d'une foire aux questions (FAQ) en lien avec le service communication et actualisation de celle-ci à réception des documents du ministère des solidarités et de la santé.

- Développement du télé-entretien pour l'instruction des demandes d'agrément des assistants maternels et assistants familiaux : permet un échange en distanciel sur un temps adapté et évite ou diminue des déplacements pour le candidat et la professionnelle de PMI. Cette nouvelle pratique développée durant la crise va perdurer dans nos procédures.

3.2. Intensification du partenariat

- Dès l'annonce du premier confinement, des réunions hebdomadaires ont été instituées entre la CAF et la DPMI. L'objectif est l'état des lieux de tous les modes d'accueil afin de répondre aux besoins des parents n'ayant pas de solution de garde, aux questionnements des structures, et l'échange sur la mise en place des derniers protocoles sanitaires.
- Un travail de collaboration entre la CAF et le Conseil départemental, attentifs à la santé de l'assistant maternel et à celle des enfants accueillis, a permis de doter chaque assistant maternel en activité d'un kit sanitaire, comprenant des produits qualitatifs tels que du gel, des masques, du produit de sol, du savon doux, des lingettes, des draps d'examen. Les assistants maternels ont retiré leur kit sanitaire dans les relais d'assistants maternels du département et les centres départementaux de la solidarité (CDS) et leurs antennes (AS).
- Un partenariat régional a permis de définir et publier le 17 novembre 2020 un protocole : Agence régionale de santé (ARS) - PMI - Assurance maladie, sur l'organisation du « contact-tracing » Covid-19. Ce protocole concerne tous les types d'accueil collectif des jeunes enfants : les EAJE (crèche, micro-crèche) mais également les maisons d'assistants maternels (MAM), relais assistants maternels (RAM), lieux d'accueil enfant-parent.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

- **83** demandes d'agrément (- 21,7 % par rapport à 2019)
 - **48** agréments **délivrés** dans l'année (accordés) (- 17,2 %)
 - **93** assistants maternels **formés** (- 46,5 % par rapport à 2019)
 - **327** agréments **renouvelés** (- 40,8 %)
 - **770** visites et **585 télé-entretiens** réalisés chez les assistants maternels
 - dont **78** visites de suivi et **63** visites de contrôle
 - **2 maisons d'assistants maternels** ouvertes et 2 fermées au cours de l'année 2020

5 Les données budgétaires et comptables

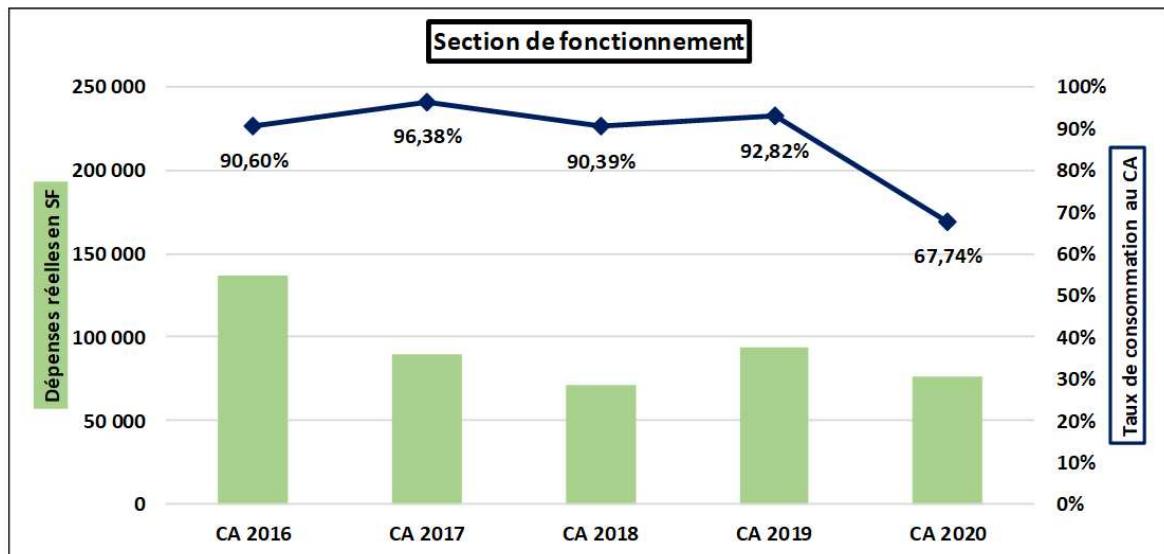
5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableau en annexe)

Avec **76 409,18 €**, les dépenses totales réalisées en 2020 sont en baisse de 16 982 € (- 18,18 % par rapport à 2019). Cette baisse est expliquée par la crise sanitaire qui a entraîné un report des séances de formation d'assistants maternels.

5.2 Les indicateurs de coût du programme

- 13 séances de formation ont été dispensées durant cet exercice pour un coût total de 62 239,98 €
 - 65 assistantes maternelles ont participé à la formation

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Le compte-rendu d'activité des principaux opérateurs du programme

La formation obligatoire de 126 h délivrée aux assistants maternels et effectuée par l'IRFA a pris fin le 14 avril 2020, date d'échéance du marché public. Un nouveau marché a été signé avec l'Association régionale pour l'institut de formation en travail social (ARIFTS) pour assurer cette mission à compter du 14 mai 2020 pour un an, reconductible tacitement durant trois ans.

Les professionnels apprécient ces temps (notamment les 6 h consacrées à l'initiation aux gestes de 1^{er} secours) qui, au-delà de l'aspect purement qualitatif, leur permettent d'échanger entre collègues et avec d'autres professionnels de la petite enfance. La qualité de l'enseignement délivré et l'investissement des assistant(e)s maternel(le)s mayennais(es) se mesurent par un fort taux de réussite à l'unité 1 du CAP petite enfance.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Accueil de la petite enfance

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Accueil individuel	97 800,00	64 782,63	66,24 %	81 323,17	-20,34 %
	Divers - soutiens aux initiatives locales	15 000,00	11 626,55	77,51 %	12 068,40	-3,66 %
Fonctionnement		112 800,00	76 409,18	67,74 %	93 391,57	-18,18 %
Total		112 800,00	76 409,18	67,74 %	93 391,57	-18,18 %

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENFANCE,
FAMILLE ET INSERTION**

Programme insertion sociale et
professionnelle

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Les finalités et enjeux

Assurer les conditions économiques, sociales et culturelles permettant aux personnes d'accéder ou de retrouver une autonomie, faciliter et encourager le retour à l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés.

Les chiffres clés de contexte

- 10 888 demandeurs d'emploi de catégorie A au 31/12/2020 contre 10 221 au 31/12/2019, soit une hausse de 6,5 % en Mayenne. La région des Pays de la Loire affiche une progression de +8,4 % sur la même période.
- Malgré cette progression, le taux de chômage du Département reste l'un des plus faibles en France avec 6,5 % au 3^{ème} trimestre 2020.
- Le nombre de jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emploi de catégorie A est en hausse de 3,2 %. La part des moins de 25 ans dans la demande d'emploi augmente et représente 21 %.
- Le nombre de seniors de plus de 50 ans demandeurs d'emploi de catégorie A est en hausse de 9,9 %. La part des plus de 50 ans dans la demande d'emploi est relativement stable à 24,77 %.
- Le nombre de ménages allocataires du revenu de solidarité active (RSA) a connu une très forte augmentation au cours de l'année 2020. Toutefois, avec 4 076 ménages allocataires au 31 décembre 2020, la Mayenne reste un Département où le nombre de B.RSA est très peu élevé avec 3,04 % des ménages mayennais concernés.

1 Le rappel des objectifs 2020

- Instaurer un point d'étape annuel et formaliser la gouvernance dans la mise en œuvre du programme départemental d'insertion (PDI) ;
- Dans le cadre d'une démarche participative : adapter l'organisation de la direction de l'insertion et du logement (DIL) pour optimiser les délais de traitement des demandes et l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (B.RSA) ;
- Favoriser la transversalité, les interactions et le partenariat entre les directions de la solidarité et avec les autres directions de la collectivité (DIL, DASP, DPMI, DPE), travailler sur la mobilité, l'insertion professionnelle et le logement pour les jeunes confiés ;
- Renforcer la mise en place de protocoles de partenariats, formaliser ou veiller à la mise à jour des conventions quand cela s'avère nécessaire.

2 Les principales réalisations de 2020

➤ *La mise en place des Services territoriaux de l'insertion (STI) et la nouvelle prise en charge des B.RSA au sein de deux zones d'actions médico-sociale (ZAMS) d'expérimentation*

Dans le cadre de la démarche participative qui a été conduite en 2019 et de la réorganisation de la direction de l'insertion et du logement, l'expérimentation visant à une nouvelle prise en charge des B.RSA a pu se mettre en place en avril 2020.

Cette nouvelle prise en charge s'articule d'une part autour de la création d'une plateforme d'orientation afin de déterminer l'orientation la plus adaptée et prendre en charge le B.RSA dès son entrée dans le dispositif, et d'autre part, dans un accompagnement renforcé pour le public orienté socio-professionnel afin de tendre le plus rapidement vers un retour à l'emploi.

En début d'année 2021, cette organisation a été étendue à l'ensemble du territoire et les cinq services territoriaux d'insertion constituent le service public de l'insertion en Mayenne.

Au cours de l'année 2020, des travaux, basés sur un sondage et sur des réflexions visant à faire évoluer les commissions RSA ont également été conduits. Ces derniers ont conclu à la nécessité de faire évoluer la présentation des dossiers et des données de pilotage, recentrer le choix des dossiers présentés pour prioriser l'échange pluridisciplinaire, présenter des zooms sur les dispositifs du PDI et des évolutions positives de parcours de bénéficiaires du RSA et créer un guide du membre des commissions RSA.

S'agissant des données de pilotage, les travaux conduits sur le deuxième semestre de l'année 2020 avec la direction de la qualité et de la performance ont permis d'intégrer les données de la fiche mensuelle du RSA sur le portail des indicateurs. Les travaux vont se poursuivre sur l'année 2021 afin de compléter ces données par de nouveaux indicateurs.

➤ ***La nouvelle aide au titre du Fonds solidarité pour le logement (FSL) et les travaux dans le cadre de l'écriture du nouveau Plan départemental de l'habitat et de l'hébergement***

Au titre du Fonds solidarité pour le logement, l'année 2020 a été marquée par la mise en œuvre d'une nouvelle aide, dénommée « prestations de désencombrement et de nettoyage sanitaire du logement ». Cette aide vise à prendre en charge partiellement, les coûts de remise en état des logements qui ne respectent plus les conditions sanitaires acceptables en raison d'une accumulation de déchets, de leur état de saleté ou de la présence d'animaux nuisibles. Ce soutien financier doit s'inscrire dans une prise en charge plus globale, basée notamment sur des soins. Cette nouvelle prestation a été mise en place en partenariat avec les services de l'État et s'inscrit dans les actions conduites dans le cadre du Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). À ce titre, les services de l'État interviennent en co-financement à hauteur de 50 % sur le montant de cette aide.

S'agissant de ce PDALHPD, les travaux démarrés en 2019 ont conclu à la volonté de créer un nouveau document, dénommé Plan départemental de l'habitat et de l'hébergement (PD2H), né de la fusion du plan départemental de l'habitat (PDH) et du PDALHPD. Le cahier des charges rédigé a permis de sélectionner un bureau d'études pour élaborer ce nouveau document visant à plus de transversalité au service du territoire et des habitants. Le second semestre a été consacré à la réalisation de la phase d'évaluation et de diagnostic (analyses statistiques et cartographiques, entretiens individuels, ateliers thématiques, ...). Une synthèse de ces éléments est prévue pour le mois de mars 2021 et la déclinaison opérationnelle et territoriale sera construite sur le 2^{ème} semestre 2021, sachant qu'il est prévu la rédaction et la validation du document final en fin d'année 2021.

➤ ***La reconduction et le développement de nouveaux partenariats au titre de l'insertion***

Le second semestre 2020 a permis de travailler sur la nouvelle maquette des crédits européens au titre du Fonds social européen (FSE) pour la période 2021-2027. En parallèle, de nouvelles consultations ont été lancées pour les prestations liées à la mobilité (centre de ressources et de mobilité), à l'accompagnement socio-professionnel et à l'accompagnement spécifique parcours social. Ces prestations bénéficiant de crédits européens n'ont été reconduites que pour l'année 2021 afin de bénéficier d'une meilleure visibilité sur le montant de l'enveloppe globale qui sera attribuée sur la période 2021-2027 au Département en sa qualité d'organisme intermédiaire.

Le nouveau partenariat marquant pour l'année 2020 est la signature d'une convention avec Mayenne compétence emploi (CAP Emploi). Cette nouvelle prestation vise à un accompagnement renforcé du public B.RSA handicapé et se décline autour de plusieurs actions comprenant notamment de l'accompagnement socio-professionnel, des actions de formation mais aussi des actions de coaching en emploi.

Enfin, au cours de l'année 2020, les travaux se sont poursuivis avec les services de l'État afin de travailler sur l'avenant s'inscrivant dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

L'année 2020 restera marquée par la crise sanitaire que nous avons tous dû affronter. Concernant le programme *insertion sociale et professionnelle*, l'accent a été mis sur les modalités d'adaptation nécessaires afin de poursuivre le service rendu aux usagers (attribution d'aides) mais aussi sur la poursuite des missions liées à la vérification du respect des engagements dans le cadre de l'allocation RSA. Sur ce dernier point, les services du Département ont veillé au maintien du respect des engagements, même si les consignes nationales préconisaient un certain assouplissement.

Cette poursuite de l'activité a nécessité l'adaptation en interne des services, et il a pu être mis en exergue le besoin de développer certains outils (mise en place de la dématérialisation complète via la gestion électronique des documents à prévoir), la nécessité de recueillir les numéros de téléphone et les adresses mails des usagers pour maintenir les contacts, ...

S'agissant des liens avec les partenaires, il a été mis en place des échanges réguliers afin de s'informer réciproquement sur les modalités de fonctionnement, sur les adaptations possibles (rendez-vous téléphoniques, nouveaux lieux de RDV, ...) et sur la bienveillance apportée à l'analyse des bilans 2020 pour le paiement des subventions annuelles.

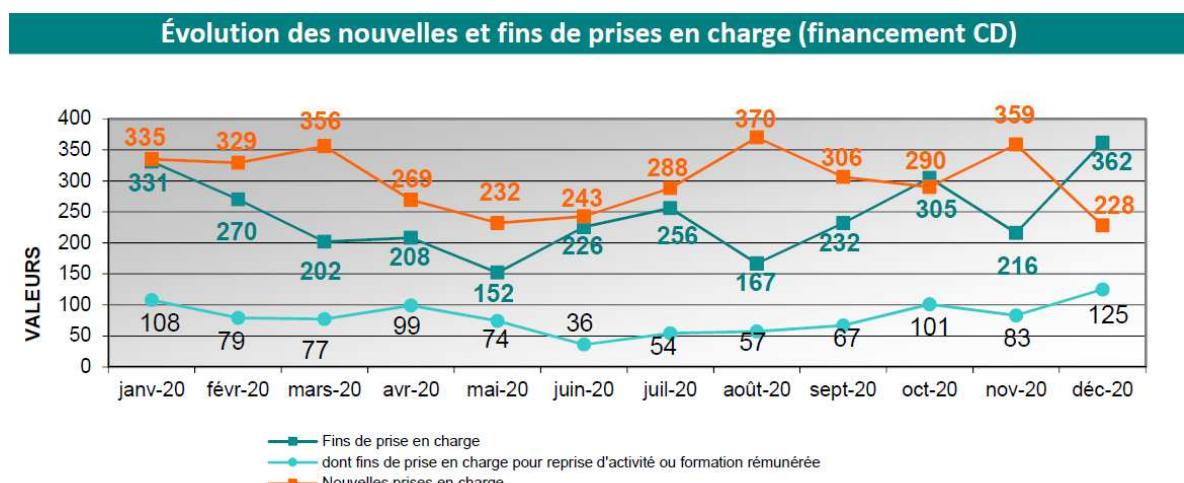
Le nombre de B.RSA a connu une très forte augmentation au cours de l'année 2020 en lien notamment avec la crise sanitaire, dans la mesure où le nombre de sorties du dispositif RSA a fortement chuté au cours de l'année 2020. Ainsi, compte tenu du plafonnement du versement des allocations RSA à hauteur de l'année 2014, le montant total du solde de l'année 2020 dû aux caisses s'élève à 4 992 391 € au 31 décembre 2020.

Dans le cadre du plan d'urgence, le Département a abondé l'enveloppe du Fonds solidarité pour le logement de 100 000 euros. Cette enveloppe n'a pas été consommée en totalité puisque ce sont 100 dossiers environ qui ont été traités, relevant des aides attribuées en lien avec la crise sanitaire et représentant un montant total de 43 335 euros. Il convient de souligner qu'en fin d'année 2020, la Caisse d'allocations familiales de la Mayenne a également mis en place des aides exceptionnelles pour subvenir aux besoins des ménages confrontés à des impayés de loyer, en lien avec le contexte sanitaire actuel.

4 Les chiffres clés de l'activité au 31 décembre 2020

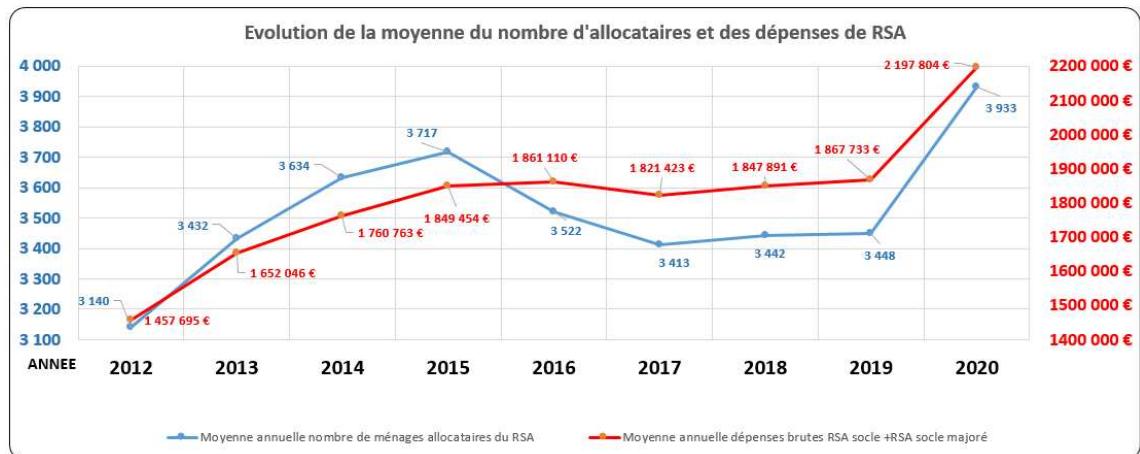
4.1 RSA – Évolution des nouvelles et fins de prises en charge (financement CD)

(Source : SOLIS)

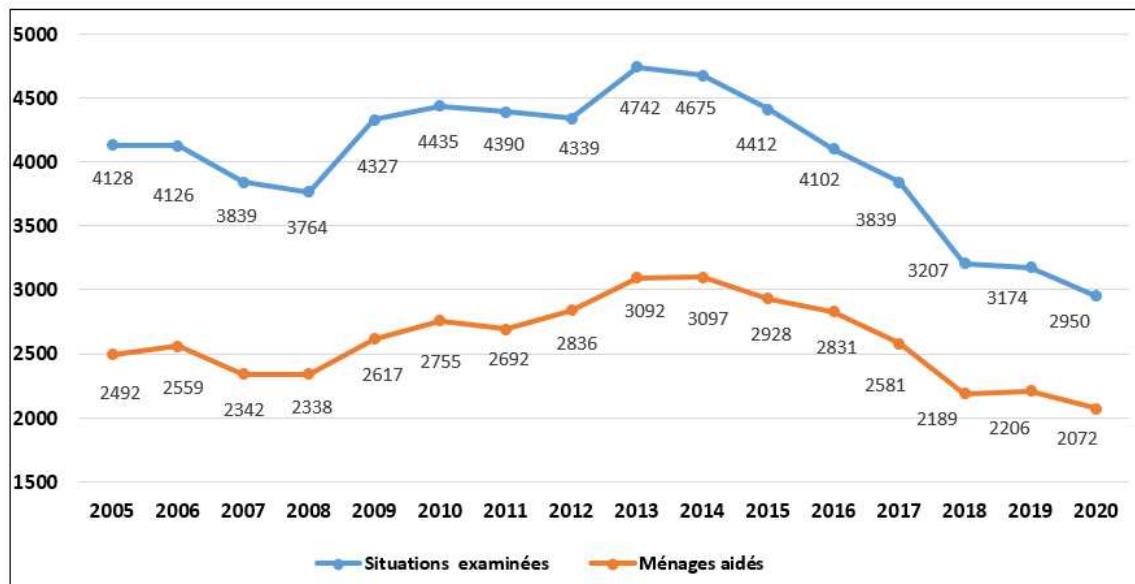


- **4 076** ménages allocataires du RSA relèvent du financement du Département au 31/12/2020 (contre 3 572 en décembre 2019, soit + 14,11 %) - source SOLIS. Après une période de régression puis de stabilité entre 2015 et 2019, l'année 2020 a été fortement impactée par les conséquences économiques de la crise sanitaire du Covid-19.

4.2 RSA - Évolution des allocataires et des dépenses associées



4.3 Les chiffres-clés de l'activité du Fonds solidarité logement (FSL)



La crise sanitaire a eu un impact sur les chiffres du FSL en début d'année 2020. Le nombre de dossiers a chuté de 19% entre le 1^{er} semestre 2019 et le 1^{er} semestre 2020 puis les chiffres sont repartis à la hausse au second semestre 2020 (+ 9 % par rapport au 2^{ème} semestre 2019). Au global, le nombre de dossiers est en baisse de 7 % et le nombre de ménages diminue de 6 %.

4.4 Indicateurs d'activité au 31 décembre 2020

➤ Le dispositif RSA

- *Taux d'orientation des publics : 92,85 %*

Sur 4 171 orientations en cours, 2 286 personnes sont orientées social (54,81 %), 1 465 orientées emploi (35,12 %), 420 orientées socio-professionnel (10,07 %).

- *Suivi de la contractualisation :*
 - 54 commissions RSA organisées
 - 3 340 dossiers étudiés
 - 2 754 contrats en cours de validité (au 31/12/20)
 - 61,31 % de taux de contractualisation
 - 235 suspensions de droits et 132 radiations sanctions
 - 66 levées de suspensions
 - 89 ouvertures de droits suite à une radiation
- *Aide personnalisée de retour à l'emploi* (APRE - bourse de 300 € par bénéficiaire reprenant une activité ou une formation rémunérée) :
 - 500 bourses versées pour un montant total de 150 000 € (695 en 2019, 775 en 2018)

➤ Les contrats aidés et les aides individuelles

Contrats aidés	27	CUI CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) signés dans le secteur non marchand à la date du 31/12/2020
	168	Salariés prévus en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion)

Aides individuelles du PDI (programme départemental d'insertion) liées à la mobilité	116	Personnes aidées pour un total de 31 709 € (soit un montant moyen de 273 € par personne)
Autres aides individuelles du PDI	18	Personnes aidées pour un total de 1 803 € (soit un montant moyen de 100 € par personne)

➤ L'accompagnement des publics

- Dans le cadre de la mise en place des services territoriaux d'insertion (STI), un nombre d'accompagnements socio-professionnels en forte augmentation et une modalité d'accompagnement qui est renforcée et réaffirmée.
- 229 personnes ont bénéficié d'un rendez-vous expertise mobilité.

➤ Le fonds de solidarité pour le logement

FSL	2 950	Demandes de FSL instruites (- 7 % / 2019) dont 443 refus (soit 15 %)
	114	Mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL) accordées par la commission (- 69 % / 2019)
	2 072	Ménages aidés (- 6 % / 2019) pour un total de 991 377 € versés (- 2,79 % / 2019) dont : 954 742 € sous forme de subventions (- 0,71 %) 36 635 € sous forme de prêts (- 37 %) soit 478 € en moyenne par an et par ménage (+ 3,46 % / 2019)
Le logement dans le parc accompagné pour l'insertion	276 16	Logements dans le parc accompagné pour l'insertion (+6,15 % / 2019) Ménages relogés dans le cadre de la commission d'attribution
Les procédures d'expulsion	320	Assignations (332 en 2019 ; 298 en 2018) dont 110 demandes de concours de la force publique (137 en 2019 ; 118 en 2018) et 27 concours accordés

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

Les dépenses

D'un montant total de **31 413 136,50 €**, les **dépenses de fonctionnement** du programme affichent une hausse de 4 256 963 € soit + 15,68 % entre 2019 et 2020. Cet écart résulte essentiellement de la constitution d'une provision de 4 M€ en prévision du règlement du solde des allocations RSA dû à la CAF et à la MSA au titre de l'exercice 2020 et des exercices futurs le cas échéant. Par ailleurs, le cadencement des paiements effectués au titre des dispositifs financés par le fonds social européen (FSE) explique la hausse de ces dépenses (+ 327 324 €), l'année 2020 ayant supporté des dépenses qui auraient dû impacter l'exercice 2019.

A noter que le solde des allocations RSA 2019 versé en 2020 à la CAF et à la MSA s'est élevé à 1 196 356 € contre 1 355 732 € l'année précédente soit -159 376 € (-11,76 %). Ce solde résulte du plafonnement aux montants de RSA versés en 2014 des paiements effectués mensuellement à réception des demandes d'acomptes transmises par les caisses.

<i>Principales allocations versées</i>	2019	2020
Bourses personnelles CD	208 500 €	150 000 €
Allocations RSA (sans remise ni régularisation)	20 821 724 €	20 857 741 €
TOTAL partiel	21 030 224€	21 007 741 €
Provisions sur allocations	0 €	4 000 000 €
Allocations RSA - Solde N-1 CAF MSA	1 355 732 €	1 196 356 €
TOTAL	22 385 956 €	26 204 097 €

<i>Contrats aidés</i>	2019	2020
Montant versé dans le secteur non marchand (CUI-CAE)	200 000 €	100 000 €
Montant versé dans le secteur marchand (CUI-CIE)	0 €	0 €
Montant versé au titre des CDDI	588 000 €	605 000 €
TOTAL	788 000 €	705 000 €

Les montants consacrés aux contrats aidés diminuent de 83 000 € (- 10,53 %) entre les deux exercices en raison de la baisse du nombre de contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) conclus en 2020.

<i>Actions du PDI (avec actions du FSE)</i>	2019	2020
Montant des actions financées sur le programme <i>insertion sociale et professionnelle</i> (y compris les prêts et subventions d'investissement)	2 470 937 €	2 928 043 €

Les dépenses ci-dessus affichent une hausse de 457 106 € (+ 18,50 %), en raison du report sur l'exercice 2020 de versements initialement prévus en 2019 pour les dispositifs FSE et de la mise en œuvre de nouvelles conventions d'accompagnement dans le cadre du programme départemental d'insertion.

<i>dont actions du FSE</i>	2019	2020
Programming 2018-2020		
Accompagnement socioprofessionnel	0 €	176 897 €
Centre de ressources et expertise mobilité	89 843 €	0 €
Appui spécifique au référent	0 €	168 593 €
Marché autonomie numérique « We tech care »	29 641 €	0 €
Développement des savoirs de base ASP migrants	94 955 €	0 €
Convention de partenariat Laval agglomération (PLIE) (accompagnement / retour à l'emploi / animation du dispositif)	0,00 €	196 272 €
TOTAL	214 439 €	541 762 €

FSL	2019	2020
Aides versées sous forme de subventions	961 596 €	954 742 €
Aides versées sous forme de prêts	58 226 €	36 635 €
TOTAL	1 019 822 €	991 377 €

S’agissant du FSL, le niveau de consommation des crédits est resté relativement stable entre 2019 et 2020 pour les aides versées sous forme de subventions, malgré l’impact de la crise sanitaire et du confinement ayant entraîné la baisse du nombre de dossiers et d’aides attribuées. A noter que 100 dossiers environ ont concerné des aides en lien avec la crise sanitaire pour un montant total de 43 335 euros. En revanche, le contexte économique explique la forte baisse des aides versées sous forme de prêts (-21 591 € soit -37 %).

Les **dépenses d’investissement** du programme s’élèvent au total à **68 618,06 €** en 2020, soit 20 458 € de moins qu’en 2019 (- 23 %).

Le total des subventions d’investissement attribuées est de 31 408 € en 2020 et se répartit ainsi : 12 000 € à la délégation départementale de la Croix rouge française pour l’acquisition d’un nouveau véhicule suite au vol et à la dégradation du véhicule servant à la collecte textile ; 19 408 € à l’établissement de travail et d’insertion à Copainville (ETIC 53) pour l’acquisition de véhicules pour le service de mise à disposition.

Les recettes

Les recettes totales du programme, à hauteur de **15 848 031,05 €**, sont en baisse de 2,04 % (soit - 329 355 €) entre 2019 et 2020.

<i>Principales recettes de fonctionnement</i>	2019	2020
TICPE RMI (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) (État)	8 103 935 €	8 103 935 €
FMDI (Fonds de mobilisation départementale pour l’insertion) (État)	1 062 336 €	1 044 541 €
TICPE RSA - Compensation liée au RSA socle majoré (ex-API)	2 198 585 €	2 198 585 €
Indus recouvrés (constatés)	1 645 680 €	1 730 966 €
FSE	573 322 €	618 484 €
Fonds d’appui aux politiques d’insertion	100 739 €	237 161 €
Fonds d’appui à la lutte contre la pauvreté et d’accès à l’emploi	170 000 €	
TOTAL partiel	13 854 597 €	13 933 672 €
<i>Reprise sur provisions allocations RSA</i>	<i>1 355 732 €</i>	<i>1 196 356 €</i>
<i>Reprise sur provisions (indus RSA et garanties d’emprunts)</i>	<i>208 403 €</i>	<i>37 934 €</i>
TOTAL	15 418 732 €	15 167 962 €

L’évolution constatée provient essentiellement de la reprise sur provisions pour allocations RSA qui diminue de 159 376 € (- 11,76 %) entre 2019 et 2020 et de l’imputation en 2019 d’un montant de 189 472 € de reprises sur provisions au titre des garanties d’emprunts effectuées pour plusieurs structures (Emmaüs, FJT l’Iliade, Copainville et ALFJT Laval).

S’agissant des dispositifs financés par le FSE, 618 484 € ont été perçus en 2020 contre 573 322 € en 2019. Cette différence est due au décalage entre les années de réalisation des dépenses et de perception des recettes.

Le montant de la participation de l’État au FMDI (fonds de mobilisation départementale pour l’insertion) est à nouveau en baisse (- 17 795 € soit -1,68 %).

Le fonds d'appui aux politiques d'insertion a fait l'objet d'une fusion en 2020 avec la participation de l'État au plan de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, dont une part est par ailleurs imputée sur le programme *prévention et protection des enfants et des familles*. Le total encaissé en 2020 sur le programme *insertion sociale et professionnelle* s'élève à 237 161,33 €, il faut y ajouter une recette de 30 000 € imputée sur le programme *ressources humaines* pour financer un poste de gestionnaire orientation. Ainsi, globalement, les montants perçus pour l'insertion en 2020 sont égaux à ceux de 2019.

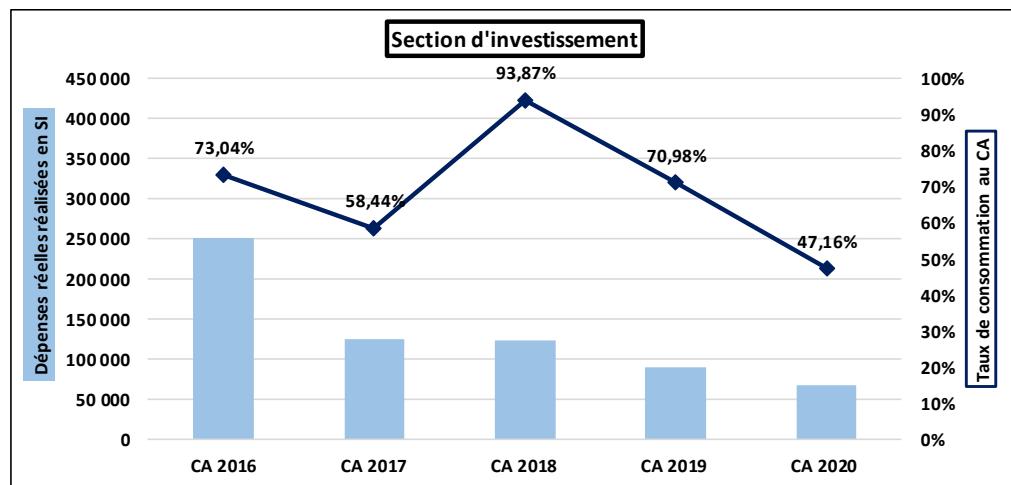
Les recettes d'investissement en lien avec l'activité du fonds solidarité logement (FSL) et provenant du recouvrement des prêts est en baisse de 21 591 € (-37 %), en corrélation avec la diminution du nombre de prêts attribués en raison de la crise liée à la Covid-19.

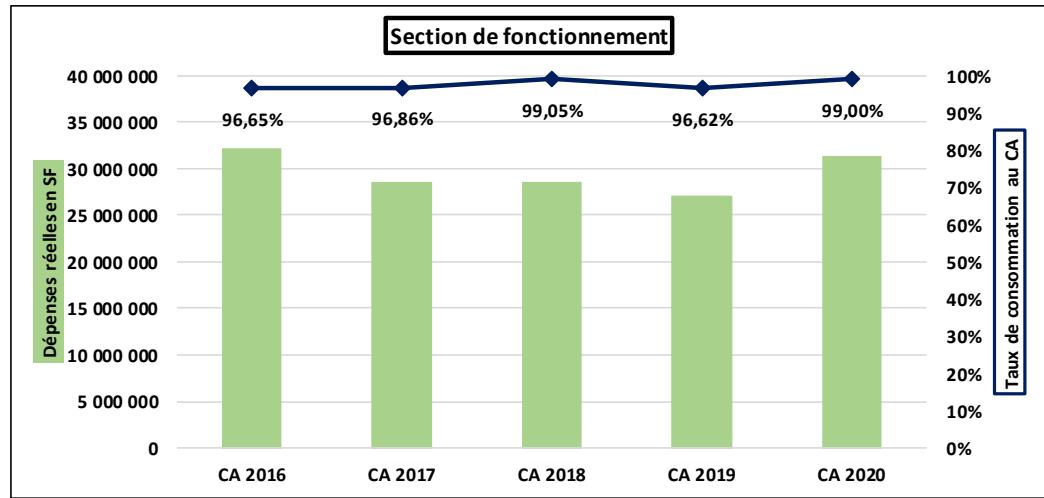
Au total, la charge nette du programme, d'un montant total de **15 633 723,51** € affiche une hausse de 4 565 860 € (soit + 41,25 %). Toutefois, hors constitutions et reprises de provisions sur les deux exercices, la charge nette s'élève à 12 832 568 € en 2020 contre 12 611 929 € en 2019 soit une progression de 220 639 € (+ 1,75 %).

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

- Montant du RSA au 31/12/20 (hors forfait logement) = 564,78 €
- Financement d'une place (ETP) en chantier d'insertion : 4 200 € en moyenne par poste en fonction de 5 critères de conventionnement
- Financement d'une place en espace de découverte et d'initiative (EDI) : 1 111 € en moyenne par personne et par an (base conventions)
- Barème du FAJ : 404 € par mois pour un jeune seul (aide à la subsistance)
- Barème du FAJ urgence : 50 € par semaine (aide à la subsistance)
- Montant de l'aide moyenne du FSL par ménage : 478 €
- Montant d'une mesure d'ASLL : 192 € en moyenne par mois mesure
- 664 places en foyer de jeunes travailleurs financées

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices





Lecture, au sein de la section : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée, à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

- 500 bourses d'un montant de 300 €, versées à des bénéficiaires à l'occasion d'une reprise d'activité
- L'équivalent de 167,6 ETP conventionnés en chantiers d'insertion pour les bénéficiaires du RSA
- 900 personnes bénéficiaires des minima sociaux ou en difficulté d'insertion, accueillies dans les EDI en Mayenne
- 317 jeunes accueillis par l'ADLJ (Association départementale pour le logement des jeunes)
- 31 dossiers loca-pass instruits
- 74 jeunes ayant reçu des informations collectives (ADLJ)

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Insertion sociale et professionnelle						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Action allocations RSA contrats aidés	27 027 533,52	27 017 354,71	99,96 %	23 225 326,03	16,33 %
	Actions d'insertion professionnelle	1 826 099,00	1 649 878,94	90,35 %	1 293 090,45	27,59 %
	Actions d'insertion sociale	1 295 275,98	1 235 357,23	95,37 %	1 106 586,04	11,64 %
	Divers - animation et développement du dispositif	52 330,00	10 824,15	20,68 %	40 410,53	-73,21 %
	Fonds solidarité logement	1 137 283,00	1 107 390,18	97,37 %	1 115 306,24	-0,71 %
	Soutien départemental en faveur du logement des personnes défavorisées	356 885,00	356 885,00	100,00 %	355 385,00	0,42 %
		35 447,00	35 446,29	100,00 %	20 069,24	76,62 %
Fonctionnement		31 730 853,50	31 413 136,50	99,00 %	27 156 173,53	15,68 %
Investissement	Actions d'insertion professionnelle	23 000,00	0,00	0,00 %	0,00	
	Actions d'insertion sociale	52 500,00	31 983,03	60,92 %	30 850,00	3,67 %
	Fonds solidarité logement	70 000,00	36 635,03	52,34 %	58 225,87	-37,08 %
	Soutien départemental en faveur du logement des personnes défavorisées	0,00	0,00		0,00	
Investissement		145 500,00	68 618,06	47,16 %	89 075,87	-22,97 %
Total		31 876 353,50	31 481 754,56	98,76 %	27 245 249,40	15,55 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Insertion sociale et professionnelle

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Action allocations RSA contrats aidés	14 572 867,00	14 448 751,76	99,15 %	14 621 563,02	-1,18 %
	Actions d'insertion professionnelle	539 281,79	537 778,34	99,72 %	715 881,95	-24,88 %
	Actions d'insertion sociale	148 839,00	148 050,93	99,47 %	484,59	30451,79 %
	Fonds solidarité logement	403 704,76	401 144,10	99,37 %	401 977,34	-0,21 %
		275 097,00	275 095,86	100,00 %	378 403,34	-27,30 %
Fonctionnement		15 939 789,55	15 810 820,99	99,19 %	16 118 310,24	-1,91 %
Investissement	Actions d'insertion sociale	5 500,00	575,03	10,46 %	850,00	-32,35 %
	Fonds solidarité logement	70 000,00	36 635,03	52,34 %	58 225,87	-37,08 %
	Soutien départemental en faveur du logement des personnes défavorisées	0,00	0,00		0,00	
Investissement		75 500,00	37 210,06	49,28 %	59 075,87	-37,01 %
Total		16 015 289,55	15 848 031,05	98,96 %	16 177 386,11	-2,04 %

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET MOBILITÉS**

Programme eau

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME EAU

Les finalités et enjeux

Garantir à tous les mayennais un accès durable et équitable à une eau de qualité, en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux.

Les chiffres clés de contexte

Redevance du **Fonds départemental** : 0,2975 €/m³ prélevée sur la facture d'eau de chaque abonné, sur un volume consommé en eau potable de 21,6 Mm³/an (donnée 2018).

Un volume consommé domestique relativement stable, de l'ordre de 16,6 Mm³/an mais un volume en progression chez les **gros industriels mayennais** depuis 2015 (4,83 Mm³/an en 2018 contre 4,35 Mm³ en 2015).

Un rendement globalement bon (de l'ordre de 84% en 2018)

Le débit moyen annuel en sortie du barrage de St Fraimbault de 25,2 m³/s pour un débit moyen interannuel de 20 m³/s, avec un été sec, ayant nécessité un soutien d'étiage important à compter du 12 août avec 40% du volume utile de la retenue déstockée.

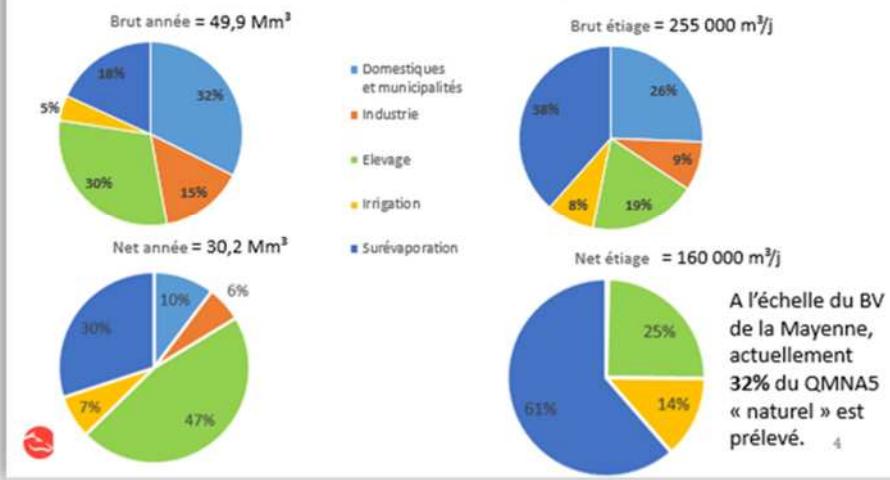
1 Le rappel des objectifs 2020

- Dans le cadre du changement climatique, engager une réflexion prospective à long terme sur les pratiques et la disponibilité des ressources en eau face aux différents usages (eau potable, agriculture, industrie, ...);
- Amplifier le programme Infiltr'eau par la diversification des publics cibles ;
- Réaliser l'étude sur les sources de phosphore sur le bassin versant de la Colmont en amont du lac de Haute Mayenne ;
- Diversifier les missions de l'agence technique départementale de l'eau (ATD'eau) pour répondre aux nouveaux besoins des collectivités ;
- Être partie prenante dans la nouvelle compétence régionale d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau.

2 Les principales réalisations de 2020

- Réalisation de l'état des lieux sur les besoins en eau et la disponibilité de la ressource en lien avec le changement climatique : l'analyse des prélèvements bruts et nets par usage démontre que tous les usagers de l'eau ont un rôle à jouer dans la préservation quantitative de la ressource (abonnés domestiques, industriels, élevages, irrigants, plans d'eau, ...).

Consommation actuelle d'eau par usage :



- Implication forte dans l'élaboration des CTEau (avec un rôle de chef de file sur le SAGE Mayenne) et contribution aux comités départementaux de l'eau. Ces actions nouvelles sont liées à la nouvelle compétence régionale d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau.
- Création d'outils de communication de sensibilisation grand public et élus, prônant la gestion intégrée des eaux pluviales : kakémono, maquette de démonstration, plaquette à destination des élus et appui de plusieurs projets engagés par les collectivités (schémas directeurs de gestion des eaux pluviales intégrées, candidatures à l'appel à projets de Agence de l'eau Loire Bretagne).



- Finalisation de l'étude relative aux sources de phosphore sur un des bassins versants amont du Lac de Haute Mayenne, à savoir le sous-bassin de *la Colmont*, en partenariat avec le Syndicat d'eau du Nord-Ouest Mayennais (SENOM) et la CC du Bocage Mayennais, avec établissement d'un plan d'actions associé mixte entre une approche agronomique (préventive) et une approche hydraulique (corrective, type talus ou zones tampon).
- Déploiement du portail démarche simplifiée sur les subventions « eau potable » et « assainissement ».

- Diversification et adaptation des missions de l'ATD'EAU avec les besoins des collectivités membres et notamment :

1. l'accompagnement de la dissolution du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) du Centre Ouest Mayennais par découpage sur trois EPCI-FP (Laval agglomération, CC de l'Ernée et CC du Pays de Craon),
2. la mise en service d'un nouveau forage, 15 ans après le lancement des premières recherches en eau,
3. l'expertise apportée sur le volet boues, suite aux restrictions d'épandage apparues dans le cadre de la pandémie de COVID19,
4. l'accompagnement des collectivités (quatre concernées) dans leur diagnostic en amont sur les micropolluants en entrée de stations d'épuration.



3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire a été particulièrement impactante pour les services assainissement dès la période de confinement et s'est traduite par des visioconférences très régulières avec les responsables techniques des collectivités, et de l'accompagnement renforcé des collectivités, tant technique que financière. Cela a concerné notamment :

- en tout début de crise, la centralisation de commandes de masques FFP2 pour l'assainissement, livrés via Rennes Métropole à Laval agglomération ;
- l'accompagnement technique et financier des collectivités dans le déploiement de solutions alternatives liées à l'interdiction d'épandage des boues non hygiénisées ;
- le lancement, fin 2020, d'une étude prospective départementale sur la valorisation des boues d'épuration, en partenariat avec les collectivités compétentes en assainissement.

Cette crise a inévitablement eu des conséquences sur la dynamique de réalisation des travaux programmés sur les ouvrages et réseaux d'eau potable et d'assainissement, liée à l'arrêt des chantiers pendant la période de confinement et la reprise très encadrée au niveau sanitaire des opérations. Cela se traduit donc par une justification moindre vis-à-vis des subventions « eau potable » et « assainissement », une sous-consommation des crédits de paiements liés aux aides, et un report de crédits de paiements sur l'année 2021.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

- **Adhésion à l'ATD'EAU de 22 collectivités compétentes en eau potable sur 28**, dont les **7 EPCI-FP** ayant pris les compétences « AEP » et « assainissement » (annexe 4a)
- Assistance technique dans le domaine de **l'assainissement collectif** assurée auprès de **l'ensemble des collectivités compétentes en assainissement**, via l'ATD'EAU ou via la cellule service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration (SATESE) pour les communes seules (annexe 4b)
- **598 visites réalisées sur les 281 systèmes d'assainissement** mayennais, avec ratrappage des visites non réalisées sur la première période de confinement, soit en moyenne plus de 2 expertises par système d'assainissement, permettant aux collectivités de remplir leurs **obligations réglementaires** vis-à-vis de la police de l'eau et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- **97 km de canalisations AEP subventionnées** dans le cadre du programme d'aide au renouvellement, soit un taux de renouvellement qui atteint dorénavant **0,8%**.
- **une enveloppe exceptionnelle de 200 000 €** en fonctionnement afin d'aider les collectivités à faire face aux surcoûts liés au développement des filières alternatives suite aux restrictions d'épandage apparues dès le 2 avril 2020

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

L'enveloppe financière consommée en 2020 sur ce programme atteint près de 4,118 M€ et le taux de consommation des crédits alloués pour 2020 est de l'ordre de 69,68 %.

Ce montant est en baisse par rapport à 2019 (-27,60 % environ). La principale dépense concerne le versement d'aides aux collectivités dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement qui représente 3,307 M€, en baisse par rapport à 2019 (-35%). Cette moindre réalisation est véritablement liée à la crise sanitaire qui n'a pas permis aux collectivités de justifier leurs subventions. En effet, de nombreux travaux ont été arrêtés en mars - avril et leur redémarrage s'est fait très progressivement pendant le déconfinement.

Les dépenses de fonctionnement (655 263,24€) sont en augmentation par rapport à 2019 (+16,93%), suite à la décision modificative 2020 qui a permis d'intervenir sur les surcoûts liés au développement de solutions alternatives à l'épandage par les collectivités assainissement.

Globalement, au 31 décembre 2020, le Département reste engagé à hauteur de **4 631 767 €** sur des opérations antérieures, soit l'équivalent d'un peu moins d'une année de programmation. L'engagement pris vis-à-vis des villes urbaines dans le cadre de leur droit de tirage est également à intégrer à hauteur de **1 199 640 €**. Le Département, au 31 décembre 2020, a donc à honorer **5 831 407 €** d'engagements antérieurs.

La recette globale de 4,985 M€ est légèrement supérieure à la recette prévisionnelle (+ 2,18 %) et provient essentiellement de la recette du fonds départemental (4,802 M€), légèrement supérieure à la prévision initiale (+ 2,17 %).

En outre, une recette de 715 744 € a été directement affectée au programme *gestion des ressources humaines*, sa perception étant liée à la prise en charge de frais de personnel :

- de la cellule d'animation SAGE Mayenne par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région pour le portage du Contrat régional de bassin versant Mayenne (164 730 €) ;

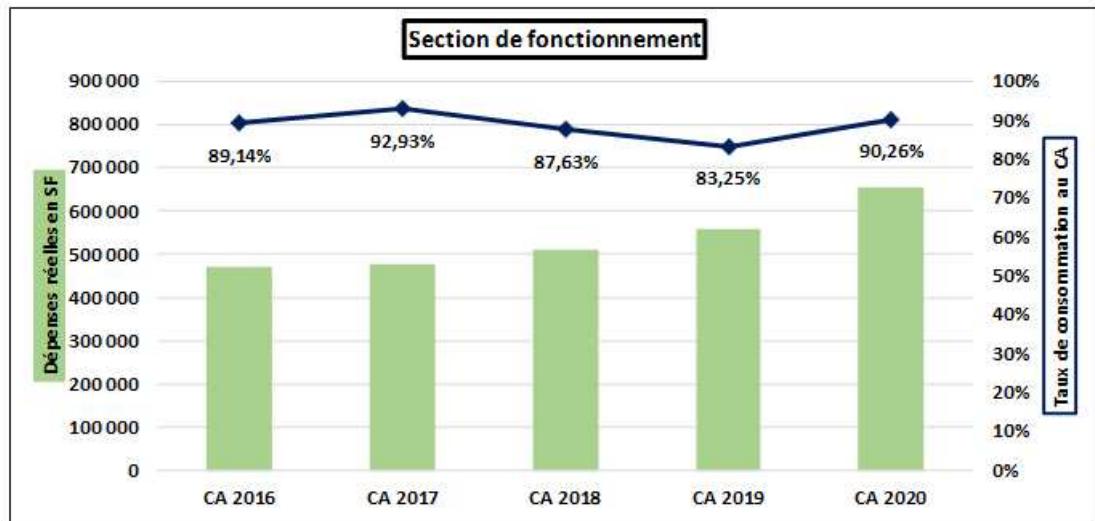
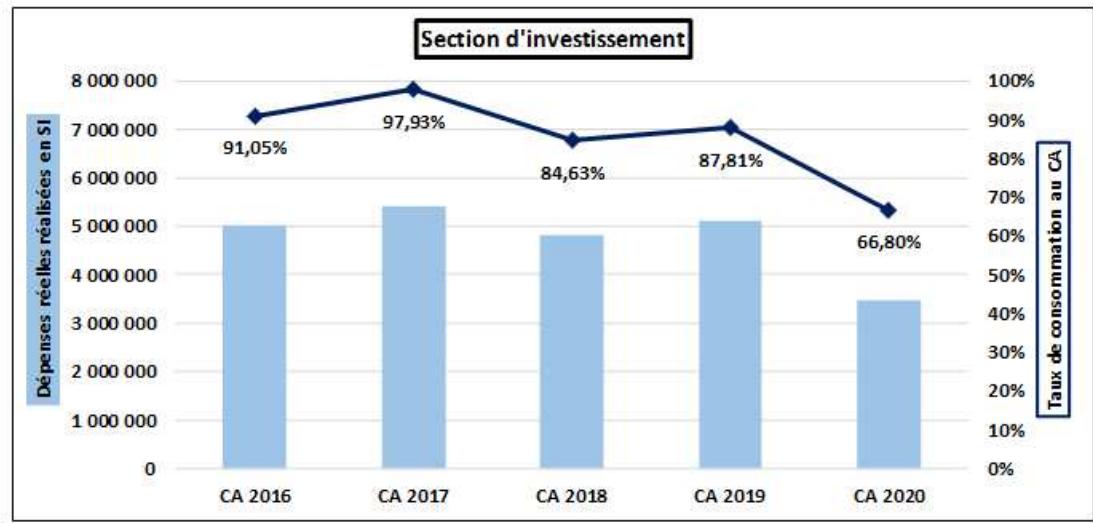
- des cellules d'animation et d'assistance technique dans les domaines de l'AEP et de l'assainissement, par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (pour 241 330,40 €), et par un fléchage du fonds d'eau (104 001,32 €), pour couvrir une partie des charges de personnel mises à disposition de l'ATD'EAU ;
- de l'ATD'EAU par les collectivités adhérentes (à hauteur de 250 450 €).

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

Coût 2020 / habitant : 14 € / habitant

Coût 2020 /abonné : 31 € / abonné

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

4,1 M€ investis dans le domaine de l'eau correspondant globalement à 13,7 M€ d'opérations engagées sur le département.

Notre action dans le domaine de l'eau repose sur deux outils de mutualisation et solidarité territoriale à l'échelle départementale :

- le fonds départemental d'eau, créé en 1992, auquel adhère la totalité des collectivités distributrices « eau potable » du département,
- une structure d'expertise et d'assistance technique au service des collectivités mayennaises (l'ATD'EAU) en eau potable et assainissement, créée en 2011.

Cette politique ambitieuse engagée depuis de nombreuses années par le Département et portée techniquement par la Direction du développement durable et de la mobilité - service Eau, s'appuie également sur le portage du SAGE Mayenne et sur un partenariat durable, depuis 2000, avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

L'année 2020 a été particulièrement riche en échanges et appuis techniques et financiers auprès des services d'eau potable et assainissement des collectivités, face aux complications engendrées par la crise sanitaire.

À noter également, l'engagement de la Région Pays de la Loire depuis le 1^{er} janvier 2020 dans la compétence animation et concertation dans le domaine de l'eau, orientée essentiellement sur le grand cycle de l'eau avec le développement d'outils financiers (CTEau, Life Revers'eau) et d'instances d'information (comités départementaux de l'eau, conférence ligérienne de l'eau).

Cette crise a ainsi démontré, s'il en était encore besoin, la pertinence de l'échelon départemental pour animer le territoire et accompagner les intercommunalités mayennaises compétentes au plus proche du terrain et des problématiques locales dans la gestion du cycle de l'eau (petit et grand cycle).

Le Président,



Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

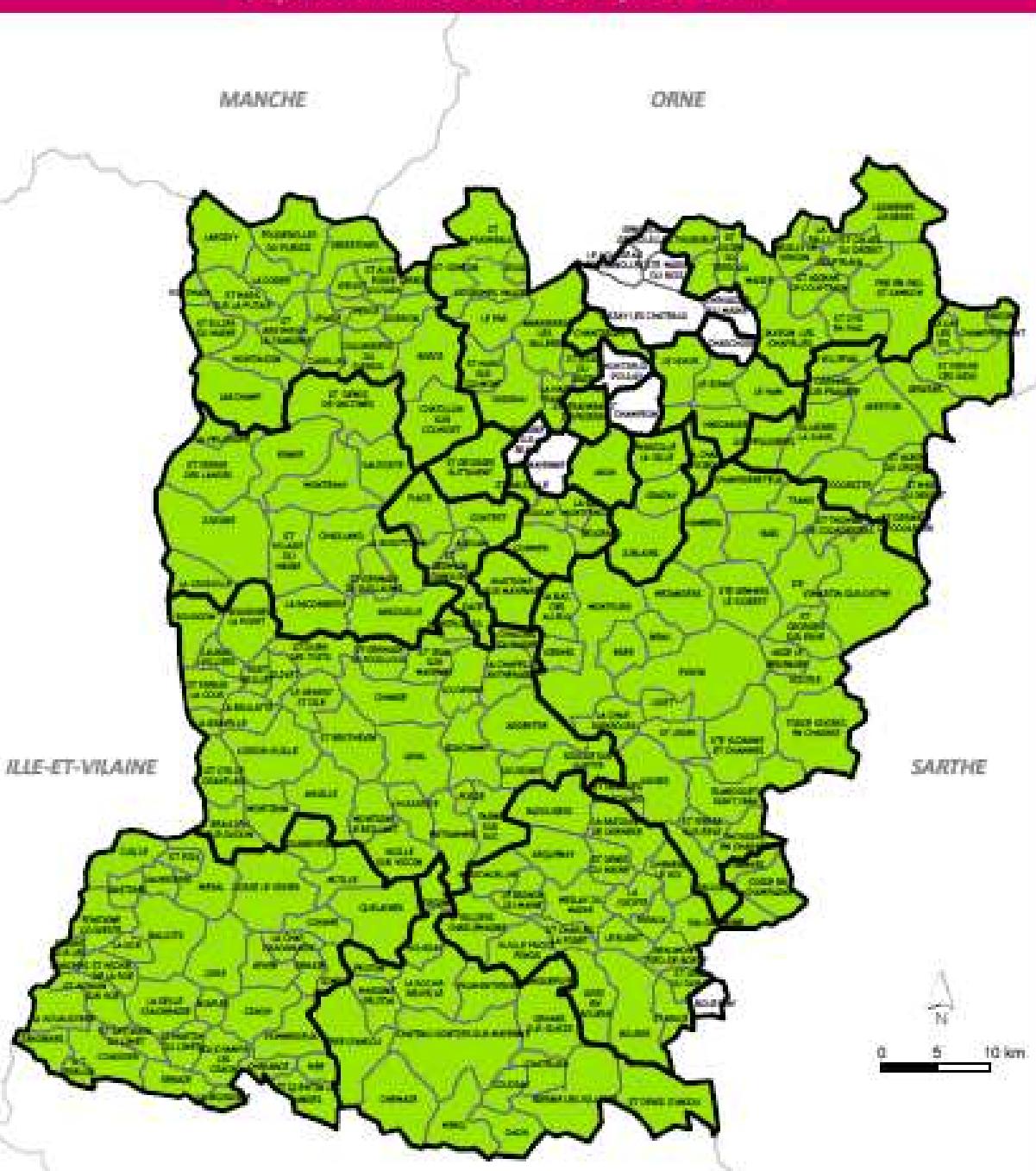
Eau						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Connaissance du patrimoine et suivi	170 000,00	170 000,00	100,00 %	157 557,35	7,90 %
	Gestion du lac de Haute Mayenne	57 605,07	48 534,22	84,25 %	55 380,06	-12,36 %
	Préservation de la ressource	168 500,00	146 832,00	87,14 %	140 234,40	4,70 %
	Schémas d'organisation et de gestion	37 500,00	12 690,00	33,84 %	24 119,10	-47,39 %
	Suivi du fonctionnement des installations	292 394,93	277 207,02	94,81 %	78 459,21	253,31 %
		0,00	0,00		104 645,17	-100,00 %
Fonctionnement		726 000,00	655 263,24	90,26 %	560 395,29	16,93 %
Investissement	Aide AEP et assainissement	4 778 749,00	3 306 962,00	69,20 %	5 037 104,00	-34,35 %
	Connaissance du patrimoine et suivi	48 000,00	18 310,08	38,15 %	0,00	
	Gestion du lac de Haute Mayenne	160 330,20	129 309,23	80,65 %	54 454,14	137,46 %
	Préservation de la ressource	50 177,62	2 138,62	4,26 %	20 000,00	-89,31 %
	Schémas d'organisation et de gestion	135 000,00	0,00	0,00 %		
	Suivi du fonctionnement des installations	11 000,00	5 568,24	50,62 %	15 350,51	-63,73 %
Investissement		5 183 256,82	3 462 288,17	66,80 %	5 126 908,65	-32,47 %
Total		5 909 256,82	4 117 551,41	69,68 %	5 687 303,94	-27,60 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Eau						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Connaissance du patrimoine et suivi	74 000,00	71 797,54	97,02 %	37 737,29	90,26 %
	Gestion du lac de Haute Mayenne	10 500,00	12 888,48	122,75 %	0,00	
	Préservation de la ressource	13 000,00	31 026,82	238,67 %	7 507,50	313,28 %
	Schémas d'organisation et de gestion	4 500,00	0,00	0,00 %	7 213,90	-100,00 %
	Suivi du fonctionnement des installations	76 500,00	67 266,86	87,93 %	73 999,82	-9,10 %
		4 700 000,00	4 801 880,08	102,17 %	5 035 113,36	-4,63 %
Fonctionnement		4 878 500,00	4 984 859,78	102,18 %	5 161 571,87	-3,42 %
Investissement	Aide AEP et assainissement	0,00	0,00		0,00	
	Connaissance du patrimoine et suivi	0,00	0,00		16 276,52	-100,00 %
	Gestion du lac de Haute Mayenne	0,00	0,00		9 600,00	-100,00 %
	Préservation de la ressource	0,00	0,00		0,00	
					0,00	
Investissement		0,00	0,00		25 876,52	-100,00 %
Total		4 878 500,00	4 984 859,78	102,18 %	5 187 448,39	-3,91 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Eau	Investissement	Aide AEP et assainissement	88 272 599,57	71 607 345,57	81,12 %	70 897 778,57	80,32 %	99,01 %	65 386 958,57	74,07 %	91,31 %
		Gestion du lac de Haute Mayenne	2 218 719,30	1 906 819,99	85,94 %	1 903 691,71	85,80 %	99,84 %	1 898 873,71	85,58 %	99,58 %
	Investissement		90 491 318,87	73 514 165,56	81,24 %	72 801 470,28	80,45 %	99,03 %	67 285 832,28	74,36 %	91,53 %
Eau			90 491 318,87	73 514 165,56	81,24 %	72 801 470,28	80,45 %	99,03 %	67 285 832,28	74,36 %	91,53 %

Adhésion des collectivités eau potable à l'agence technique départementale de l'eau pour 2021



Limites administratives

- Limite des communes
- Limite des collectivités

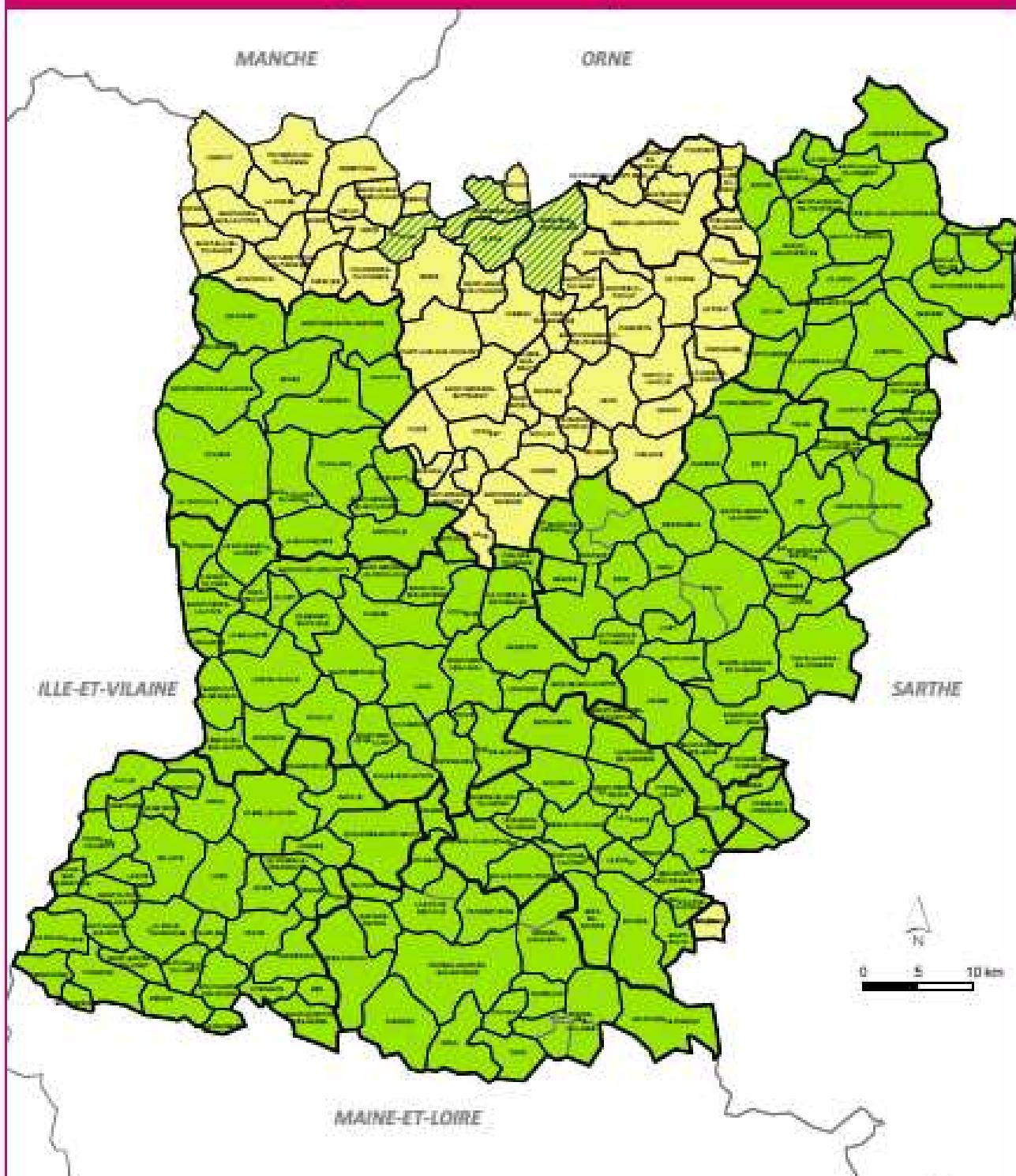
Adhésion des collectivités distributrices

- OUI
- NON

agence
technique départementale
eau



**Adhésion des collectivités assainissement à l'agence technique
départementale de l'eau pour 2021**



Limites administratives

Limite des collectivités compétentes

Adhésion des collectivités compétentes

OUI

NON (géré par un conventionnement direct avec le département) - SATOSA

communes et établissements pour le volet contrôle de l'assainissement en assainissement collectif



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET MOBILITÉS**

Programme déchets et énergie

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME DÉCHETS ET ÉNERGIE

Les finalités et enjeux

En partenariat avec les communes et groupements de communes, mettre en œuvre des politiques énergétiques et de gestion des déchets visant à réduire l'empreinte écologique des Mayennais tout en constituant un axe de développement économique.

Les chiffres clés de contexte

Les objectifs qui fondent l'action du Département sur ce programme sont ceux fixés par le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) des Pays de la Loire :

- 28 % de consommation d'EnR en 2026
- 510 kg/hab de production globale de déchets ménagers d'ici à 2025

1 Le rappel des objectifs 2020

- Développer l'économie circulaire et le soutien aux acteurs du territoire ;
- Amplifier la lutte contre la précarité énergétique ;
- Amplifier l'exemplarité du Conseil départemental ;
- Poursuivre la transition énergétique ;
- Poursuivre les partenariats stratégiques.

2 Les principales réalisations de 2020

Développement de l'économie circulaire

Nous avons en 2020 poursuivi notre animation territoriale :

- Accompagnement des collectivités lors de la crise sanitaire pour le maintien du service public de collecte des ordures ménagères. La réouverture des déchèteries après le confinement a fait l'objet d'une attention particulière avec la gestion de flux importants et le lien avec les prestataires et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme *Le Relais* qui a rencontré des difficultés importantes.
- Collaboration avec l'Agence départementale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et les EPCI sur un projet de labellisation « économie circulaire » à l'échelle départementale qui se concrétisera en 2021 par un soutien à un programme d'actions conséquent pour limiter l'impact de la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) sur l'enfouissement et l'incinération des déchets.

L'opération Ordi2.0 a été poursuivie, en collaboration avec ENEDIS. Elle a permis de doter 19 structures d'insertion avec 71 ordinateurs reconditionnés par « Maine Ateliers » à Gorron.

Une nouvelle collecte de pneus usagés, stockés dans les exploitations agricoles, a été réalisée en 2020 et a permis d'en collecter 1 137 tonnes, afin de les valoriser après broyage dans la cimenterie Lafarge de Saint-Pierre-la-Cour.

Un support synthétique a été réalisé sur la gestion des déchets ménagers en Mayenne (cf. document présenté en annexe 4 au présent rapport).

Accompagnement financier des porteurs de projet

En matière de gestion des déchets, plusieurs projets ont été soutenus :

- un aide de 30 000 € a été accordée pour la construction de deux déchèteries à Ambrières-les-Vallées et à Saint-Mars-sur-la Futaie et une de 3 943 € pour la réalisation des travaux d'aménagement, d'équipement et de signalétique sur les déchèteries de la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez.

- Nous avons également subventionné :
 - huit programmes de prévention des déchets portés par les collectivités locales compétentes (82 590 €) ;
 - deux études : une étude d'optimisation du service de prévention et de collecte des déchets ménagers et assimilés pour Laval Agglomération et une étude d'expérimentation d'un programme de collecte à la source des biodéchets des professionnels mayennais pour « Alterservice » (16 000 €).

Lutte contre la précarité énergétique

L'unité « précarité énergétique » a dû s'adapter à la crise sanitaire afin de poursuivre au mieux l'accompagnement des ménages.

Malgré la situation sanitaire et le départ en cours d'année d'un des 5 techniciens, l'activité de l'équipe a été importante comme en témoigne les grands indicateurs ci-après :

- 1 136 RDV (visites à domicile et entretiens téléphoniques en période de confinement) réalisés lors des mesures de sensibilisation individuelle ;
- Sur les 685 ménages orientés par le biais du Fonds solidarité pour le logement (FSL) ou par un travailleur social, 485 ont accepté l'accompagnement ;
- Aucune animation collective n'a pu être réalisée cette année du fait du contexte sanitaire, mais un travail étroit perdure avec *Espac'eco* ;
- 83 % des ménages accompagnés en 2019 n'ont pas refait appel au FSL en 2020 ;
- Le recours au FSL pour des aides énergie ont baissé en 2020 de 7,9 % en nombre et de 4,7 % en montant par rapport à 2019 ;
- Le dispositif mayennais a été lauréat régional dans le cadre des Trophées « stop exclusion énergétique », mettant ainsi en exergue l'efficacité de l'organisation transversale mise en œuvre ;
- Les recettes engendrées par l'accompagnement des techniciens précarité énergétique s'élèvent à 167 248 € en 2020, ce budget étant orienté vers le budget RH.

Depuis le début du dispositif en 2014, plus de 1 253 ménages ont pu bénéficier d'une mesure individuelle d'accompagnement. Le gain cumulé pour ces familles depuis le début du dispositif est de 1 253 000 €. Le gain annuel par famille est quant à lui estimé à 400 €.

Exemplarité du Conseil Départemental

Concernant, notre propre patrimoine, de nombreuses actions de maîtrise de nos consommations énergétiques ont été menées. Nous pouvons retenir pour 2020 :

- le doublement des collèges suivis en matière de performance énergétique avec l'installation de capteurs durant 12 mois et l'adaptation des conditions de régulation : il s'agit des collèges de Grand Champs à Grez en Bouère, du Collège de Misedon à Port-Brillet, du collège Sévigné à Mayenne, du collège Gerbault à Laval ;
- le recrutement courant 2020 du Cabinet CTR – OFEE qui est chargé de valoriser les certificats d'économies d'énergie (CEE) liés aux travaux de rénovation énergétiques réalisés : les travaux d'isolation de la toiture du collège Léo Ferré seront valorisés au début de l'année 2021

Transition énergétique

Le programme COTER 1 a pris fin en 2019, mais le CD53 a signé un avenant avec l'ADEME permettant ainsi le maintien du soutien financier à l'investissement pour les projets d'EnR thermique qui ont émergé en 2020. Ainsi, 9 chaudières biomasse ont fait l'objet d'un financement Département/ADEME.

L'accompagnement des projets de méthanisation s'est également poursuivi avec 4 projets soutenus dont 3 en injection biogaz, ce qui constitue une évolution par rapport aux années précédentes où les projets en cogénération étaient majoritaires.

Partenariats stratégiques

Notre partenariat avec Emmaüs s'est poursuivi en 2020 (15 400 €). Nous aidons depuis plusieurs années l'association pour l'élimination des encombrants non valorisables récupérés chez les particuliers et pour la collecte des objets réutilisables en déchèterie. A noter que la charge financière liée à l'élimination des déchets va fortement accroître ces prochaines années avec l'augmentation de la TGAP (Taxe Général sur les Activités Polluantes) et qu'un travail devra être mené en lien avec les territoires et Emmaüs pour en limiter l'impact.
Nous avons également reconduit nos soutiens de 10 000 € à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et de 10 000 € à la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), afin de développer plusieurs actions :

- La CCI a sensibilisé les entreprises à l'économie circulaire au travers de son groupe de travail Mayenne Durable et lors de webinaire sur la gestion des déchets des entreprises à l'échelle régionale ;
- La CMA a accompagné 24 artisans dans la labellisation « éco-défi » : l'action consiste à faire un état des lieux des pratiques environnementales de l'entreprise et à l'engager dans une boucle d'amélioration continue. Elle est associée à une communication en lien avec les médias locaux pour mettre en valeur les bonnes pratiques ;

La CMA a également fait la promotion des artisans « répar'acteurs » via les réseaux sociaux avec l'opération « Masques barrières », mettant en avant les couturières et la participation à la semaine de la réduction des déchets. Une opération de sensibilisation a également pu être menée à l'occasion du salon de l'habitat à Laval.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

L'ensemble des actions de sensibilisation à l'économie circulaire et aux énergies renouvelables conduites en étroites collaboration avec les EPCI et les communes ont pris du retard et/ou ont dû être décalées.

Sur le volet « précarité énergétique », des dispositions adaptées ont permis aux techniciens de poursuivre leur activité auprès des ménages. Le bilan démontre une activité record pour cette année, qui s'explique aussi par le renforcement de l'équipe par un mi-temps administratif permettant ainsi aux techniciens de consacrer tout leur temps à l'accompagnement des ménages. Par ailleurs, les actions collectives visant à renforcer la sensibilisation des personnes ayant déjà bénéficier d'un accompagnement individuel ont été préparées et sont prêtes à être déployées dès que le contexte sanitaire le permettra.

Sur le volet « développement des énergies renouvelables », les discussions internes à l'ADEME pour fixer les objectifs à assigner aux territoires dans le cadre des COTER 2 ont pris du retard, et les premiers échanges sur ces nouveaux contrats n'ont pu démarrer que fin d'année 2020.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

- Une production d'ordures ménagères en légère baisse : 162 Kg / hab (*contre 163 kg/hab en 2019*) ;
- 1 136 visites ou rendez-vous téléphoniques dans le cadre de l'accompagnement à la lutte contre la précarité énergétique (*contre 817 en 2019*) ;
- Augmentation des projets d'énergies renouvelables soutenus en 2020 : 4 projets de méthanisation dont 3 projets en injection (*contre 3 en 2019*) et 9 chaudières biomasse (*contre 3 en 2019*).

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

L'annexe 1 illustre des dépenses de fonctionnement : ces dernières sont en baisse sur le volet « accompagnement aux porteurs de projets » du fait du retard pris sur la contractualisation du COTER 2 avec l'ADEME. Sur l'année 2020, l'animation COTER a été portée entièrement par le Conseil départemental. Par ailleurs, le versement du soutien à Emmaüs et à la CCI pour leurs actions a pris du retard du fait du contexte sanitaire.

En matière d'investissement, il avait été prévu une forte augmentation des subventions allouées aux porteurs de projets, ce qui s'est effectivement produit, puisque l'on constate une augmentation de 160 % des aides accordées par rapport à 2019, année qui avait déjà connu un doublement des aides accordées. Cette augmentation est essentiellement due aux projets de méthanisation qui émergent sur le territoire, avec depuis 2020, des projets majoritairement en injection biogaz. Le taux de réalisation du programme *déchets et énergie* est pour 2020 de 60 %, avec toujours un effet de décalage sur le volet « investissements » entre l'octroi des aides et leurs paiements sur justificatifs. Le montant de report de crédits engagés fin 2020 est en effet de 456 726 € sur le programme.

Les recettes, présentées en annexe 2, se détaillent ainsi :

- La production hydro-électrique sur le barrage de Saint-Fraimbault-de-Prières : 9 364,92 € stable par rapport à 2019 ;
- Le solde de 43 800 € de la subvention Fonds Chaleur ADEME n'a pas été versé sur l'année 2020, en raison du retard dans le traitement des dossiers du fait de la situation sanitaire ;
- Le remboursement de 50 000 € lié à la réduction de prise de participation à la SAEML Croissance verte n'a pas été réalisé en 2020 par la Région ;
- Le remboursement progressif de l'avance remboursable de 50 000 € attribuée à la SCIC Mayenne bois énergie : 7 143 €.

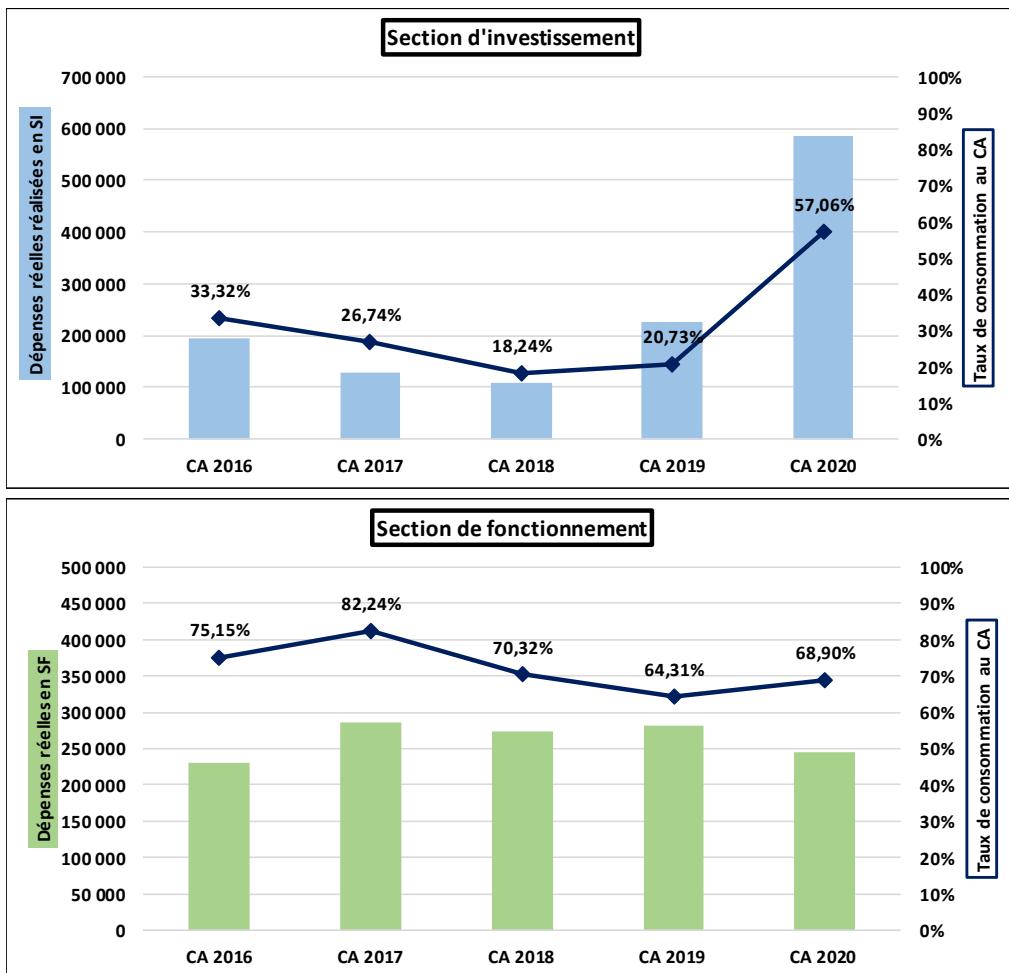
Du fait des retards évoqués, le taux de réalisation au niveau des recettes de fonctionnement n'est que de 15,58 %.

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

2,71 € / habitant contre 1,65 € / habitant en 2020

Cet indicateur démontre les efforts consentis par le Conseil départemental pour inscrire le territoire dans une démarche bas carbone.

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Il convient de rappeler que le budget annexe du traitement des déchets ménagers procède au remboursement vers le budget principal des charges de personnel, d'assurance et autres frais généraux pour un montant voisin de 112 000 €.

Les dépenses énergétiques de l'institution n'apparaissent pas dans cette action et sont supportées par d'autres programmes : *collèges et gestion mobilière et immobilière*.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

En matière de gestion des déchets, notre accompagnement à la prévention porte ses fruits et permet aux EPCI de poursuivre la réduction progressive du tonnage d'ordures ménagères résiduelles et à nos partenaires de développer des actions d'économies circulaires vers leurs adhérents (chambres consulaires notamment).

En matière énergétique, le soutien du Conseil départemental aux porteurs de projets va permettre de générer 4,45 M€ d'investissements sur les 3 ans à venir, pour 164 K€ de soutien du Conseil départemental.

Le Président

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Déchets et énergies

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Accompagnement des porteurs de projets	86 500,00	40 680,00	47,03 %	71 161,20	-42,83 %
	Connaissance et sensibilisation	53 594,00	49 594,00	92,54 %	41 190,67	20,40 %
	Développement de l'économie circulaire	191 306,00	133 136,23	69,59 %	144 062,63	-7,58 %
	Exemplarité de l'institution	25 000,00	22 149,78	88,60 %	24 892,00	-11,02 %
		0,00	0,00		0,00	
Fonctionnement		356 400,00	245 560,01	68,90 %	281 306,50	-12,71 %
Investissement	Accompagnement des porteurs de projets	1 027 687,00	586 408,00	57,06 %	225 211,00	160,38 %
	Connaissance et sensibilisation	0,00	0,00		0,00	
Investissement		1 027 687,00	586 408,00	57,06 %	225 211,00	160,38 %
Total		1 384 087,00	831 968,01	60,11 %	506 517,50	64,25 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Déchets et énergies

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Accompagnement des porteurs de projets	43 800,00	0,00	0,00 %	135 000,00	-100,00 %
	Développement de l'économie circulaire	0,00	0,00		0,00	
	Exemplarité de l'Institution	5 000,00	9 364,92	187,30 %	9 779,18	-4,24 %
Fonctionnement		48 800,00	9 364,92	19,19 %	144 779,18	-93,53 %
Investissement	Accompagnement des porteurs de projets	57 143,00	7 143,00	12,50 %	7 143,00	0,00 %
	Développement de l'économie circulaire	0,00	0,00		0,00	
Investissement		57 143,00	7 143,00	12,50 %	7 143,00	0,00 %
Total		105 943,00	16 507,92	15,58 %	151 922,18	-89,13 %

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET MOBILITÉS**

Programme déchets et énergie

**BUDGET ANNEXE DU TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS
COMPTE DE GESTION DU
PAYEUR DÉPARTEMENTAL
POUR L'EXERCICE 2020**

En application de l'article 51 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifié par l'article 48 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992, je vous présente les éléments récapitulatifs du compte de gestion préparé par le Payeur départemental pour l'exercice 2020, pour le budget annexe du traitement des déchets ménagers.

Les résultats de la gestion 2020 s'établissent ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement 2020 (2)	Résultat de l'exercice 2020 (3)	Résultat de clôture de l'exercice 2020 (4) = (1) - (2) + (3)
Investissement	- 39 757,52€	0,00 €	- 50 772,53 €	- 90 530,05€
Fonctionnement	944 873,93 €	53 999,97 €	- 199 877,01 €	690 996,95 €
Total	905 116,41 €	53 999,97 €	- 250 649,54 €	600 466,90 €

Ces résultats sont identiques à ceux apparaissant au compte administratif 2020.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ce rapport et approuver le compte de gestion du Payeur départemental, pour le budget annexe du traitement des déchets ménagers, et les résultats, dans son ensemble et dans toutes ses parties.

Le Président,



Olivier RICHEFOU

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET MOBILITÉS**

Programme déchets et énergie

**BUDGET ANNEXE DU TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS**

**COMPTE ADMINISTRATIF
POUR L'EXERCICE 2020**

En application de l'article 51 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifié par l'article 48 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992, je soumets à votre examen, pour arrêté définitif, le compte administratif du budget annexe du traitement des déchets ménagers pour l'exercice 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le Département exerce la compétence du traitement des déchets, conformément à la délibération du Conseil général du 28 juin 2001. Ce dispositif permet :

- de mutualiser les frais de transport de déchets afin de ne pas pénaliser les secteurs qui sont les plus éloignés d'un centre de traitement,
- de disposer d'une palette élargie de modes d'élimination des déchets, à savoir : l'incinération avec valorisation énergétique, l'enfouissement dans des centres respectueux des dernières normes.

En 2003, il a été décidé de gérer cette nouvelle compétence au sein d'un budget annexe.

I. RAPPEL DES INFORMATIONS DE BASE

Le budget annexe, assujetti à la TVA, est alimenté principalement par des contributions des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) avec lesquels le Conseil départemental passe une convention et qui prélevent, auprès des usagers, une taxe ou une redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Ce budget annexe fait l'objet d'une comptabilité distincte de celle du budget général. La nomenclature utilisée est la M52. Les dépenses et recettes sont présentées hors taxes. Seule la comptabilité du payeur retrace les opérations relatives au paiement ou à la perception de la TVA.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le Département est propriétaire du centre de valorisation énergétique des déchets (UVE) de Pontmain.

Le Département exploite également 6 quais de transfert à :

- Château-Gontier
- Chammes
- Livré-la-touche
- Laval
- Javron-les-Chapelles
- Parigné-sur-Braye (mis en service depuis décembre 2014)

II. LA BALANCE GÉNÉRALE 2020

La balance générale est présentée dans le tableau ci-après.

Elle fait apparaître un résultat déficitaire de l'exercice de 304 649,51 € avant reprise des résultats de l'exercice antérieur. Une fois cette reprise effectuée, l'excédent de l'exercice 2020 s'élève à 600 466,90 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (BUDGET ANNEXE DECHETS)	DEPENSES 2020	RECETTES 2020	RESULTATS 2020
TOTAL			
MOUVEMENTS REELS DE L'EXERCICE	4 328 853,21	4 024 203,70	-304 649,51
RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	39 757,52	944 873,93	905 116,41
TOTAL MOUVEMENTS REELS	4 368 610,73	4 969 077,63	600 466,90
OPERATIONS D'ORDRE	1 314 370,50	1 314 370,50	0,00
TOTAL GENERAL	5 682 981,23	6 283 448,13	600 466,90
DETAIL PAR SECTION			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
MOUVEMENTS REELS :			
de l'exercice	1 015 965,00	0,00	-1 015 965,00
excédent ou déficit N-1	39 757,52	53 999,97	14 242,45
TOTAL MOUVEMENTS REELS	1 055 722,52	53 999,97	-1 001 722,55
OPERATIONS D'ORDRE	201 589,00	1 112 781,50	911 192,50
TOTAL SECTION	1 257 311,52	1 166 781,47	-90 530,05
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
MOUVEMENTS REELS :			
de l'exercice	3 312 888,21	4 024 203,70	711 315,49
excédent ou déficit N-1	0,00	890 873,96	890 873,96
TOTAL MOUVEMENTS REELS	3 312 888,21	4 915 077,66	1 602 189,45
OPERATIONS D'ORDRE	1 112 781,50	201 589,00	-911 192,50
TOTAL SECTION	4 425 669,71	5 116 666,66	690 996,95

III. LA DÉTERMINATION ET L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Le tableau précédent met en évidence les résultats 2020. Ceux-ci doivent être appréhendés de la façon suivante au regard des dispositions de la réglementation comptable M 52.

Le résultat de fonctionnement 2020 s'établit à 690 996,95 € (résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2020).

Ce résultat excédentaire de fonctionnement doit être affecté en priorité :

- (1) - à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068),
- (2) - pour le solde et selon la décision de l'Assemblée délibérante, en excédents de fonctionnement reportés (report à nouveau créiteur sur la ligne codifiée 002) ou en une dotation complémentaire en section d'investissement (compte 1068).

Le besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020 est corrigé des restes à réaliser de cette même section dans les conditions suivantes :

	Dépenses	Recettes	Solde
Besoin de financement de la section d'investissement	1 257 311,52	1 166 781,47	-90 530,05
Restes à réaliser au 31 décembre	27 822,97	0,00	-27 822,97
Besoin de financement global de la section d'investissement	1 285 134,49	1 166 781,47	-118 353,02
Résultat de fonctionnement à reporter			572 643,93

La section d'investissement apparaît globalement déficitaire après prise en compte des restes à réaliser. Il est donc nécessaire d'y affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose de voter le compte administratif 2020 et les résultats y figurant et d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la façon suivante :

- En section d'investissement :

- Besoin de financement de la section d'investissement, affectation de 118 353,02 € au budget supplémentaire 2021 à la nature 1068.
- Nature 001 dépenses, solde : - 90 530,05 €

- En section de fonctionnement :

- Excédent de fonctionnement inscrit au budget supplémentaire 2021 à la nature 002 pour couvrir des charges nouvelles ou des réinscriptions de dépenses, à hauteur de 572 643,93 €.

Le tableau ci-après synthétise ces différents éléments :

AFFECTION DU RESULTAT 2020 (BUDGET ANNEXE DECHETS)			
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Nature 001 :	90 530,05	Nature 001 :	0,00
Nature 1068 :		Nature 1068 :	118 353,02
Restes à réaliser :	27 822,97	Restes à réaliser :	0,00
Total	118 353,02	Total	118 353,02
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Nature 002 :	572 643,93

IV. COMMENTAIRE GÉNÉRAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

En annexes 1 et 2, figure le détail des dépenses et des recettes réalisées comparées aux prévisions budgétaires 2020.

A. Indicateurs d'activité et de contexte

	Valeur 2015	Valeur 2016	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Évolution 2020/2019
Tonnage d'ordures ménagères (OMR) sans petits encombrants mayennais traités en UVE et ISDND	56 160	54 446	52 813	51 432	50 248	49 776	stable
Tonnage de déchets non mayennais prises en charge à l'UVE (apports déchets tiers)	10 445	10 648	10 122	11 175	11 287	11 847	+ 4,96 %
Tonnage de déchets incinérés y compris EPCI non mayennais + déchets industriels banals	61 991	61 494	61 852	61 450	62 062	61 286	- 1,25 %

En annexe 3, vous trouverez le poids d'ordures ménagères par territoire. **Vous pourrez noter que nous avons atteint la valeur de 162 kg d'ordures ménagères par habitant par an (soit - 1 kg/hab./an par rapport à 2019).** La fourchette est comprise entre 115 kg/hab. pour la Communauté de communes du Pays de Craon et 203 kg/hab. pour la Communauté de communes du Mont des Avaloirs. Cette année, malgré la situation sanitaire, la baisse a été beaucoup plus modérée que les autres années, avec une hausse des productions sur plusieurs territoires.

Le tableau ci-après présente l'évolution pluriannuelle d'un certain nombre d'indicateurs du budget annexe. **Vous pourrez noter que le travail engagé au début de l'année 2020 sur la maîtrise des tonnages enfouis a porté ses fruits puisque ces derniers ont baissé de près de 43 %.**

	Valeur 2015	Valeur 2016	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Évolution
Tonnage d'OM stockées à Changé	7 299	6 907	7 412	6 178	6 159	3 527	- 42,73 % sur 1 an
Tonnage de vapeur vendue	124 424	130 348	126 123	123 341	133 716	134 763	+ 0,8 % sur 1 an
Recette par tonne d'OM incinérée (en €/t)	35,6	36,4	39,66	42,19	43,63	43,48	stabilité
Coût TTC moyen d'une tonne d'OM facturée aux EPCI mayennais (en €)	80,25	81,34	81,34	81,34	81,34	81,34	stabilité
Participation des EPCI mayennais (en M€ HT/an)	4,17	4,18	4	3,93	3,81	3,82	Hausse de 5 K€

Après intégration des intérêssements, le coût complet d'exploitation de l'UVE de Pontmain pour l'exercice 2020 s'élève à 56,97 € HT.

Je vous rappelle que dans le contrat de délégation de service public de l'UVE qui a débuté au 1^{er} avril 2017, le délégataire assume la responsabilité de la saturation du four (c'est le délégataire qui répond aux appels d'offres lancés par les collectivités non mayennaises) et sur la valorisation des mâchefers.

B. L'analyse des prévisions

➤ Réalisé 2020 / Voté 2020 (BP + DM) :

1. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement se caractérise en dépenses et recettes par des réalisations très proches des prévisions.

a) En dépenses

Le niveau de consommation des crédits réels inscrits (en dehors du virement à la section d'investissement et des dotations aux amortissements) est de 94,10 % (92,79 % en 2019).

Pour rappel, nous avons poursuivi la constitution des garanties financières attachées à l'UVE de Pontmain par un versement de 37 000 € qui s'ajoutent aux 259 000 € déjà provisionnés depuis 2014.

b) En recettes

Le niveau de réalisation des recettes réelles est de 95,26 % (94,24% en 2019).

La recette liée au traitement des déchets industriels banaux est en très nette baisse, du fait de la gestion désormais prioritaire du vide de four par l'exploitant : 90 116,49 € (contre 268 427,66 € en 2019).

La recette de vente de métaux extraits des mâchefers produits par l'UVE est également en baisse, soit 102 688,35 € (contre 134 709,97 € en 2019). Néanmoins, les cours des métaux sont repartis sur une tendance haussière en fin d'année 2020.

Enfin, il est à noter que la participation des EPCI mayennais est de 3 819 807,39 € en 2020 (contre 3 814 873,46 € en 2019). La stabilisation du prix de traitement cumulée à la stabilisation des tonnages incinérés explique la stabilité des contributions.

2. Section d'investissement

a) En dépenses

Le niveau de réalisation des dépenses réelles d'investissement s'élève à 62,36 % (51,15 % en 2019).

Nous avons consacré près de 894 329,22 € au remboursement du capital de la dette. Le montant de la dette du budget annexe au 31 décembre 2020 s'élève à 2 185 745,06 €.

b) En recettes

Aucun nouvel emprunt, ni encaissement de subvention au titre de l'exercice écoulé.

❖ **EN FONCTIONNEMENT**

- Une réalisation budgétaire conforme aux prévisions.
- Un excédent de fonctionnement de **690 996,95 €**.

❖ **EN INVESTISSEMENT**

Un déficit global de – **118 353,02 €** après intégration des restes à réaliser.

❖ **AU GLOBAL**

L'excédent global de l'exercice s'élève donc à **572 643,93 €**. Cet excédent pourra être mobilisé pour financer des études et des travaux ultérieurs sur l'UVE de Pontmain.

Tels sont les points forts qui marquent la gestion 2020 du budget annexe du traitement des déchets ménagers.

Je vous prie de bien vouloir voter le compte administratif 2020 du budget annexe du traitement des déchets ménagers et les résultats y figurant, et affecter le résultat de fonctionnement comme proposé précédemment.

Le Président,



Olivier RICHEFOU

FONCTIONNEMENT

BUDGET ANNEXE DECH

Exercice	Ligne de crédit	Nature	Libellé de la ligne de crédit	Réel ou ordre	Budget	Réalisation	% de réalisation
2020	6	6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	R	100,00	0,00	0,00%
2020	7	6068	AUTRES FOURNITURES		4 400,00	630,98	14,34%
2020	8	63512	IMPÔTS FONCIERS ET TAXES		0,00	0,00	
2020	10	615221	ENTRETIEN		79 760,23	78 052,68	97,86%
2020	11	60612	ÉLECTRICITÉ		11 000,00	8 444,67	76,77%
2020	13	60611	EAU		1 000,00	272,70	27,27%
2020	14	6262	TÉLÉCOMMUNICATION		1 000,00	0,00	0,00%
2020	16	62871	REMBOURSEMENT CHARGE DE PERSONNEL		111 207,00	111 207,00	100,00%
2020	17	6231	ANNONCES ET INSERTIONS		3 000,00	0,00	0,00%
2020	18	611	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES		55 424,60	40 312,50	72,73%
2020	19	611	TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DÉCHETS		1 000 000,00	980 052,91	98,01%
2020	20	611	TRANSPORT ET TRAITEMENT DES REFIOM		380 000,00	360 394,15	94,84%
2020	21	611	EXPLOITATION DU CVED DE PONTMAIN		1 606 993,00	1 503 162,14	93,54%
2020	23	66111	CRÉDIT AGRICOLE CVED EXTENSION		91 031,00	73 978,99	81,27%
2020	26	66111	CFL CVED MODERNISATION		3 458,00	3 457,74	99,99%
2020	27	66111	CRÉDIT MUTUEL MODERNISATION		335,00	29,79	8,89%
2020	32	66111	EMPRUNT 2003		19 329,00	19 328,10	100,00%
2020	98	6561	PARTICIPIATIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT (SYNDICATS MIXTES ET ENTENTES)		0,00	0,00	
2020	102	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		0,00	0,00	
2020	114	62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT(BUDGET ANNEXE)		7 000,00	6 732,65	96,18%
2020	1116	673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		2 000,00	0,00	0,00%
2020	1117	6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		0,00	0,00	
2020	2150	66112	INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE		0,00	-8 424,85	
2020	2152	6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT		37 000,00	37 000,00	100,00%
2020	2154	6288	AUTRES - REMBOURSEMENT FRAIS		0,00	0,00	
2020	2155	65888	AJUSTEMENT TVA		0,78	0,78	100,00%
2020	3163	627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS		0,00	0,00	
2020	4166	6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	
2020	7173	62871	REMBOURSEMENT FRAIS GENERAUX		20 300,00	20 300,00	100,00%
2020	7175	6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		676,00	676,00	100,00%
2020	7176	6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION		0,00	0,00	
2020	7177	617	ETUDES ET RECHERCHES		0,00	0,00	
2020	8178	6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS		1 000,00	0,00	0,00%
2020	9180	62878	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR		65 000,00	57 685,49	88,75%
2020	10181	6161	SOUSCRIPTION D'UNE GARANTIE FINANCIERE		0,00	0,00	
2020	10182	66111	INTERETS CREDIT MUTUEL QUAI DE PARIGNE		13 207,00	13 206,92	100,00%
2020	10183	6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEURS		9,22	0,01	0,11%
2020	11187	62878	REMBOURSEMENT EPCI PREST SERV QUAI TRANSFERT		5 863,77	5 863,77	100,00%
2020	11188	6156	MAINTENANCE		0,00	0,00	
2020	13191	6228	FRAIS NOTAIRES VENTE SOFIVO		0,00	0,00	
2020	15194	6234	RECEPTIONS		575,40	523,09	90,91%
			SOUS TOTAL	R	3 520 670,00	3 312 888,21	94,10%
2020	85	023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	O	716 905,96	0,00	0,00%
2020	91	675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES		0,00	0,00	
2020	92	6761	DIFFÉRENCE SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFERÉES EN INVESTISSEMENT		0,00	0,00	
2020	93	6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		1 123 587,00	1 112 781,50	99,04%
			SOUS TOTAL	O	1 840 492,96	1 112 781,50	60,46%
			TOTAL		5 361 162,96	4 425 669,71	82,55%

INVESTISSEMENT

BUDGET ANNEXE DECH

Exercice	Ligne de crédit	Nature	Libellé de la ligne de crédit	Réel ou ordre	Budget	Réalisation	% de réalisation
2020	34	1641	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE MODERNISATION	R	113 676,00	113 675,97	100,00%
2020	36	1641	GROUPE DU CRÉDIT AGRICOLE EXTENSION		600 000,00	600 000,00	100,00%
2020	42	1641	CRÉDIT MUTUEL		26 778,00	23 819,93	88,95%
2020	43	1641	EMPRUNTS 2003		113 500,00	113 500,00	100,00%
2020	44	231318	TRAVAUX CVED PONTMAIN		0,00	0,00	
2020	45	2317318	TRAVAUX QUAI DE TRANSFERT		81 192,45	49 500,78	60,97%
2020	89	23157	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES - MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		0,00	0,00	
2020	101	001	SOLDE D EXECUTION D INVESTISSEMENT REPORTÉ		39 757,52	39 757,52	100,00%
2020	104	2031	FRAIS D ETUDES		92 055,00	72 135,00	78,36%
2020	115	2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS		0,00	0,00	
2020	1139	2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS		0,00	0,00	
2020	2149	2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS		0,00	0,00	
2020	2153	231318	TRAVAUX FUTURS "RENOUVELLEMENT FOUR" CVED		544 666,96	0,00	0,00%
2020	3160	272	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE CREANCE)		0,00	0,00	
2020	5169	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS		0,00	0,00	
2020	6171	1641	RESERVE POUR EMPRUNTS TX VARIABLE		0,00	0,00	
2020	8179	204142	SUBVENTIONS EPCI TRAVAUX		0,00	0,00	
2020	9181	23157	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES - MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		0,00	0,00	
2020	10184	1641	REMBOURSEMENT EMPRUNT QUAI PARIGNE		43 334,00	43 333,32	100,00%
2020	11186	2111	TERRAINS NUS		0,00	0,00	
2020	14192	2157	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		0,00	0,00	
2020	15193	2031	FRAIS D ETUDES QUAIS		37 945,00	0,00	0,00%
			SOUS TOTAL	R	1 692 904,93	1 055 722,52	62,36%
2020	2145	13911	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	O	47 883,00	47 883,00	100,00%
2020	2146	13913	REPRISE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE		7 133,00	7 133,00	100,00%
2020	2147	139172	REPRISE DE SUBVENTION FEDER		89 827,00	89 827,00	100,00%
2020	2159	13918	SUBV D EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES		56 226,00	56 226,00	100,00%
2020	5168	13912	SUBV D EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS		520,00	520,00	100,00%
			SOUS TOTAL	O	201 589,00	201 589,00	100,00%
			TOTAL		1 894 493,93	1 257 311,52	66,37%

FONCTIONNEMENT**BUDGET ANNEXE DECH**

Exercice	Ligne de crédit	Nature	Libellé de la ligne de crédit	Réel ou ordre	Budget	Réalisation	% de réalisation
2020	58	7068	PARTICIPATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	R	0,00	0,00	
2020	59	7068	TRAITEMENT DES ARCHIVES DE BANQUES		6 000,00	4 862,77	81,05%
2020	60	7068	TRAITEMENT AUTRES DÉCHETS INDUSTRIELS		80 000,00	90 116,49	112,65%
2020	63	707	VENTE DES MÉTAUX ISSUS DES MACHEFERS		116 500,00	102 688,35	88,14%
2020	65	7474	PARTICIPATION DES ÉTABLISSEMENT PUBLICS		4 000 000,00	3 819 807,39	95,50%
2020	94	775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		0,00	0,00	
2020	100	74718	SUBVENTION ADEME		0,00	0,00	
2020	116	7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		0,00	0,00	
2020	117	7688	AUTRES PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	
2020	1141	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		890 873,96	890 873,96	100,00%
2020	3157	7088	PRODUIT DE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE		3 000,00	3 487,03	116,23%
2020	3162	7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		0,00	3 241,67	
2020	4165	704	TRAVAUX		0,00	0,00	
2020	4167	7068	EXCEDENT D'EXPLOITATION CVED SMECO PONTMAIN		63 200,00	0,00	0,00%
2020	5170	773	MANDATS ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN		0,00	0,00	
2020	6172	7068	REVERSEMENT TGAP - CSDU		0,00	0,00	
2020	6174	7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS		0,00	0,00	
2020	12189	74718	SUBVENTION ADEME		0,00	0,00	
			SOUS TOTAL	R	5 159 573,96	4 915 077,66	95,26%
2020	95	7761	DIFFÉRENCE SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPRISES AU COMPTE DE RESULTAT	O	0,00	0,00	
2020	2148	777	REPRISE DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		201 589,00	201 589,00	100,00%
			SOUS TOTAL	O	201 589,00	201 589,00	100,00%
			TOTAL		5 361 162,96	5 116 666,66	95,44%

INVESTISSEMENT**BUDGET ANNEXE DECH**

Exercice	Ligne de crédit	Nature	Libellé de la ligne de crédit	Réel ou ordre	Budget	Réalisation	% de réalisation
2020	46	1311	SUBVENTIONS ADEME CVED PONTMAIN	R	0,00	0,00	
2020	57	1641	PRODUIT GLOBALISÉ DES EMPRUNTS		0,00	0,00	
2020	103	1311	SUBVENTION ADEME ETUDE CVED PONTMAIN		0,00	0,00	
2020	2151	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉS		53 999,97	53 999,97	100,00%
2020	2156	1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS		0,00	0,00	
2020	2157	13172	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES FEDER		0,00	0,00	
2020	2158	1318	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES		0,00	0,00	
2020	10185	001	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ		0,00	0,00	
2020	13190	024	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)		1,00	0,00	0,00%
			SOUS TOTAL	R	54 000,97	53 999,97	100,00%
2020	84	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	O	716 905,96	0,00	0,00%
2020	97	192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2004		0,00	0,00	
2020	119	281318	AMORTISSEMENT DES AUTRES BATIMENTS PUBLICS		994 499,00	984 305,00	98,97%
2020	1126	28121	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS D'ARBRES ET ARBUSTES		339,00	339,00	100,00%
2020	1127	28157	AMORTISSEMNET DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		1 521,00	1 521,00	100,00%
2020	1128	28182	MATERIEL DE TRANSPORT		0,00	0,00	
2020	1132	2817318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		119 116,00	118 505,00	99,49%
2020	1138	2804142	SUBV EQUIP'T AUX ORGANISMES PUBLICS COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES		8 112,00	8 111,50	99,99%
2020	1145	28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		0,00	0,00	
			SOUS TOTAL	O	1 840 492,96	1 112 781,50	60,46%
			TOTAL		1 894 493,93	1 166 781,47	61,59%

Annexe 3

NOM_COLLECTIVITE	population estimée 2019	Tonnage OMR 2019	Kg/hab 2019	population estimée 2020	Tonnage OMR 2020	Kg/hab 2020	Evolution 2020/2019 (Kg/hab)
CDC DE L'ERNEE	21074	3563	169	20950	3416	163	-3,56%
CDC DU PAYS DE MESLAY-GREZ	14046	2096	149	13946	2105	151	1,14%
CC DU MONT DES AVALOIRS	16271	3265	201	16022	3246	203	0,96%
CDC DU BOCAGE MAYENNAIS*	18962	3436	181	18792	3505	187	2,95%
CDC DU PAYS DE CHATEAU GONTIER*	30317	4262	141	30436	4221	139	-1,34%
MAYENNE COMMUNAUTE*	36682	4781	130	36727	4545	124	-5,05%
LAVAL AGGLO avec LOIRON	114152	20582	180	114410	20473	179	-0,75%
CC DES COEVRONS*	27363	4982	182	27189	4956	182	0,11%
CC DU PAYS DE CRAON	28888	3281	114	28840	3308	115	1,00%
Total	307755	50248	163	307312	49776	162	-0,80%

* sans le petit tout venant

petit tout venant Château-Gontier	782,52	tonnes	760,9	tonnes
	25,81	Kg/hab	25,00	Kg/hab
petit tout venant mayenne communauté	280,86	tonnes	306,82	tonnes
	7,66	kg/hab	8,35	kg/hab
petit tout venant coevrons	750,24	tonnes	713,84	tonnes
	27,42	kg/hab	26,25	kg/hab
petit tout venant bocage	109,24	tonnes	208,62	tonnes
	5,76	kg/hab	11,10	kg/hab
Total petit tout venant (tonnes)	1813,62		1781,56	

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET MOBILITÉS**

Programme milieux et paysages

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME MILIEUX ET PAYSAGES

Les finalités et enjeux

Préserver les espaces naturels sensibles et la biodiversité

Les chiffres clés de contexte

- 8 Syndicats de bassin et 4 Communautés de communes avec la compétence « milieux aquatiques » depuis le 1er janvier 2020 ;
- 16 bassins versants engagés dans un contrat « milieux aquatiques » co-signés par le Département ;
- 8 animateurs intervenant sur le bocage auprès des « planteurs », en complément d'une mission captage ou rivière ;
- 1 200 855,60 € : produit de la taxe d'aménagement après déduction du versement au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

1 Le rappel des objectifs 2020

- Accompagner les territoires pour une prise en compte des milieux par une approche systémique ;
- Renforcer l'animation de réseau départemental ;
- Revisiter la politique bocagère en adaptant notre accompagnement afin de répondre aux enjeux identifiés ;
- Porter un projet d'extension de la Réserve Naturelle Régionale Avaloirs à la Corniche de Pail ;
- Réinterroger et favoriser la place de la biodiversité dans les projets et espaces gérés par le Département.

2 Les principales réalisations de 2020

L'appel à initiatives « Découvre la nature » pour les collèges a été diffusé pour la 1^{ère} fois à la rentrée scolaire 2020-2021. Deux expositions photos sur la rivière *la Mayenne* et la vallée de St Calais-du-Désert ont été installées le long du chemin de halage. Nous avons aussi contribué à l'appropriation du patrimoine naturel par la diffusion de l'ouvrage, *A l'affût du sauvage*, réalisé par Eric Médard, auprès des collèges et des bibliothèques.

Un second plan de gestion a été engagé sur la vallée de St Calais-du-Désert pour programmer les actions sur les 10 prochaines années. Une étude a aussi été confiée au cabinet « A ciel ouvert » pour proposer des aménagements pour l'accueil du public sur la future frayère de St Jean-sur-Mayenne.

L'appui technique s'est décliné en 2020 au travers de :

- la cellule ASTER (animation et suivi des travaux en rivières) dans le domaine des milieux aquatiques. Son activité en coordination et complémentarité avec le SAGE Mayenne (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) a permis d'accompagner les études diagnostiques portées par une entente sur la Varenne. Quant aux renouvellements des contrats territoriaux, le Département a accompagné les collectivités pour mettre en place les nouveaux contrats territoriaux Eau, outils de financement communs à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et à la Région Pays-de-la-Loire, sur les secteurs Mayenne aval, Mayenne médiane, Oudon et Sarthe aval ;

- une mission d'expertise écologique, confortée au sein du service Milieux et paysages, afin d'apporter une expertise environnementale et élaborer des préconisations dans le cadre de la conduite de projets par le Département, notamment en lien avec les projets de pistes cyclables ;

- la convention de partenariat avec la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA) qui a permis d'améliorer la gestion piscicole sur le Lac de Haute-Mayenne et d'engager la création de nouvelles frayères sur la rivière *la Mayenne*. La FDPPMA est aussi associée étroitement sur la rivière *la Mayenne* au suivi de la passe-piège à Port Rhinegard, à la surveillance de la Jussie et aux discussions sur la végétation ;

- un marché d'assistance à la gestion des espaces naturels sur le département, attribué à l'association Mayenne Nature Environnement, après mise en concurrence pour la période 2019-2021. Il permet de pérenniser le suivi des prairies de Brée, de la Corniche de Pail et des coteaux de la Galardiére, ainsi que le suivi « faune et flore » des bords de routes, en lien avec la direction des infrastructures. Des inventaires de la flore ont été réalisés sur 33 nouvelles zones en bord de route afin de proposer une évolution du zonage en fauchage tardif.

- une nouvelle convention avec la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour le développement de filières de valorisation de productions bocagères favorables pour l'eau, dans le cadre d'une démarche structurante et innovante. Elle vise à sécuriser et conforter les filières bois bocagère existantes, créer et développer une filière bois d'œuvre bocager, œuvrer avec les sociétés de l'agro-alimentaire au développement d'une communication mettant en avant les pratiques durables des agriculteurs approvisionneurs, accompagner les collectivités dans l'entretien des bords de route et participer au réseau régional l'Afac-Agroforesteries Pays de la Loire.

Après l'adoption du schéma départemental des espaces naturels sensibles (SDENS) 2018-2023, voté le 13 décembre 2018, les sites reconnus espaces naturels sensibles par le Département sont désormais au nombre de 58. Le Conseil départemental prévoit la mise en œuvre des actions de façon concertée et partagée, en s'appuyant sur les acteurs locaux, notamment les collectivités. Il y a désormais 6 conventions de partenariat qui leur donnent accès au programme d'aide à la gestion des ENS.

Parmi nos programmes d'aides, ceux relatifs au bocage ont connu un succès grandissant avec un doublement des dossiers de demande d'aides à la plantation et une augmentation des versements de l'ordre de 30 %, toutes aides confondues.

Des travaux de préservation et de valorisation ont été entrepris sur les 6 espaces naturels sensibles, propriétés du Département. Il faut noter la création d'une nouvelle frayère connectée à *la Mayenne* sur la commune de Changé. Sur la Corniche de Pail, le Département a concentré ses efforts sur l'acquisition de parcelles avec l'appui de la SAFER et sur la préparation des travaux prévus au programme LIFE (l'instrument financier pour l'environnement) avec la mise en place d'un groupement de commande avec le Parc naturel régional Normandie-Maine (PNRNM) et l'acquisition de matériels.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire a entraîné le report d'actions prévoyant l'accueil de public, notamment les rencontres de réseau pour le développement de l'éco-pâturage ou la gestion des milieux aquatiques, l'animation « Escales au bord de l'eau » portées par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) ou la manifestation de l'Arbre en tête. Le programme des sorties « nature » a été impacté avec l'annulation des sorties jusqu'en juin 2020. Le Département a ensuite décidé de maintenir les suivantes avec une jauge adaptée à la situation sanitaire.

Les travaux structurants ont été maintenus et ont pu être réalisés courant 2020. Certains travaux récurrents d'entretien sur les ENS ont été annulés par manque de temps. A contrario, la mise en œuvre des actions prioritaires a été adaptée, à la fois sur les calendriers et sur les modalités de réalisation, notamment l'appel à initiatives pour les collèges et les suivis sur la rivière *la Mayenne* (anguilles, jussie et rongeurs aquatiques envahissants).

En terme financier, l'impact n'est pas significatif.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

Action 1 : accueil du grand public	2019	2020
Nombre de sorties nature grand public programmées	34	47
Nombre de participants à l'agenda des sorties nature	658	111

Action 3 : suivi de la politique bocagère	2019	2020
Compteur du défi « 1 arbre, 1 mayennais »	144 994	245 068
Nombre de dossiers pour la plantation de haies bocagères	77	143
Longueur de haies plantées prévisionnelles	49 km	103 km
Nombre de nouveaux arbres et arbustes prévus avec l'appel à projet	17 217	10 650
Nombre de plans de gestion durable des haies prévus	0	12

Action 3	2019	2020
Nombre d'ha de la Corniche de Pail avec promesse de vente	0 ha	16,92 ha
Nombre de ragondins et rats musqués piégés par POLLENIZ sur la rivière <i>la Mayenne</i>	460	429
Surfaces de jussie traitées sur le domaine public fluvial	127 m ²	23 m ²
Engagement d'AP pour la restauration des rivières	413 609 €	337 266 €

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Les dépenses

Connaissance et sensibilisation

Les dépenses de connaissance et sensibilisation s'élèvent à 26 885,25 € en 2020.

Le taux de réalisation en fonctionnement est de 58 % en 2020, avec une baisse de 27 % des crédits mandatés par rapport à 2019 du fait des reports et annulations d'actions à cause de la crise sanitaire. Deux études ont été engagées fin 2020, ce qui explique le taux de réalisation de 5 % en investissement.

Suivi et appui technique

Le taux de réalisation global est d'environ 66 %. Les crédits prévus pour le nouveau partenariat avec la SCIC Mayenne Bois Energie ont été partiellement mobilisés du fait d'un échelonnement des versements intégrés dans la convention.

Les dépenses mandatées de 117 725,00 € recouvrent les marchés d'assistance à la gestion des espaces naturels et les partenariats avec différentes structures qui contribuent à la gestion et la promotion de ces espaces. Ils sont en légère diminution (- 5,54 %) malgré le nouveau partenariat mentionné ci-dessus, car plusieurs projets ont été impactés par la situation sanitaire ou un manque de lisibilité des actions proposées, notamment pour l'association POLLENIZ.

Préservation et valorisation

En section de fonctionnement, le taux de réalisation est de 98 %. Les dépenses s'élèvent à 182 271,60 €, en légère augmentation de 4 % par rapport à 2019. Les principaux postes de dépenses correspondent à notre participation au Parc naturel régional Normandie-Maine (PNRNM) et aux actions conduites sur les ENS.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 684 607,43 € et se répartissent entre les actions sur les ENS, les subventions pour les travaux en rivière et le bocage. L'augmentation de 27 % s'explique par le versement à la Communauté de communes du mont des avaloirs (CCMA) d'un acompte de 200 000 € pour la restauration du moulin de Cordouen et l'augmentation des aides versées pour la préservation du bocage. Le taux de réalisation de 55,5 % doit être corrélé aux engagements qui concernent principalement le solde de la réhabilitation du moulin de Cordouen à Saint-Calais-du-Désert, les nouveaux dispositifs en faveur des haies et des arbres et les acquisitions foncières sur la Corniche de Pail.

Prévention des inondations

Absence de mouvement sur ces lignes.

Les recettes

Elles s'élèvent à 1 391 707,60 €, stables par rapport à 2019. Le taux de réalisation global est de 85 %, ce qui s'explique par le niveau effectif des recettes de la taxe d'aménagement, en diminution de 7,8% par rapport à 2019.

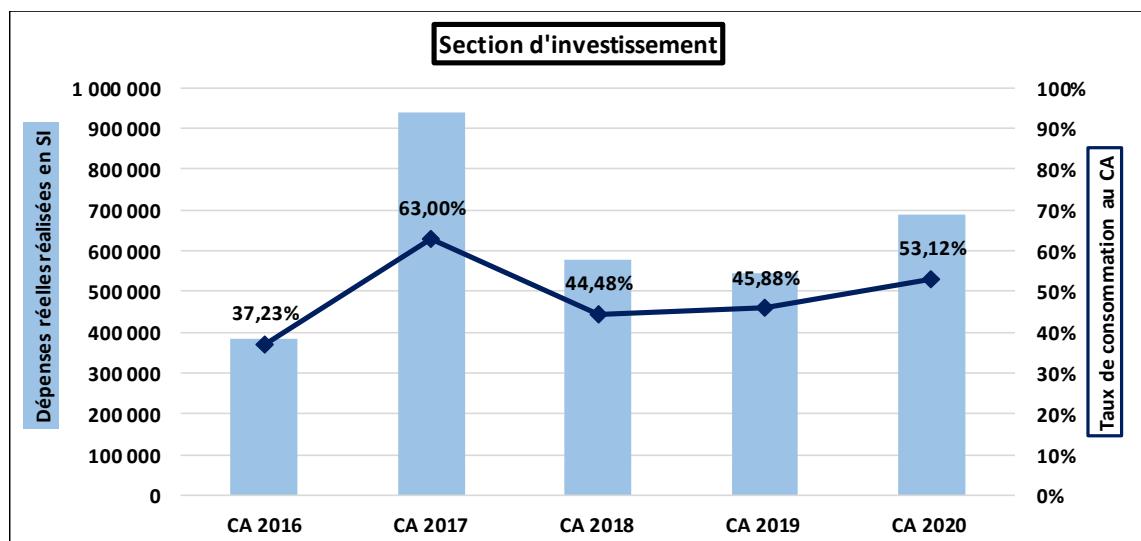
Pour la prévention des inondations, des recettes de 118 936,56 € ont été perçues pour les travaux du pont de Montjean de 2018. Des recettes du Fonds européen de développement régional (FEDER) sont encore attendues sur ce dossier.

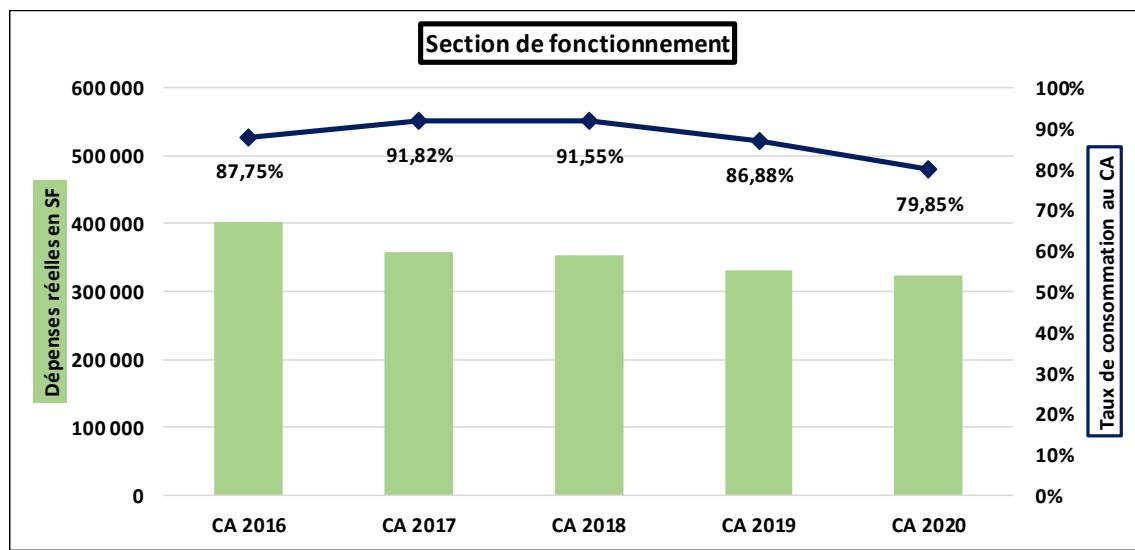
5.2 Les indicateurs de coûts du programme

Pour le calcul du coût du programme qui témoigne du volume financier des actions entreprises sur le département, les dépenses mandatées ont été divisées par le nombre d'habitants. Les recettes perçues n'ont pas été prises en compte.

Le coût brut du programme représente 3,29 € par habitant. Ce niveau correspond à la moyenne de l'effort financier engagé par le Conseil départemental pour la préservation de la biodiversité ces dernières années.

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices





Le volume de dépenses réelles et le taux de consommation pour la section d'investissement ont augmenté, en lien avec le versement des subventions liées à la réhabilitation du moulin de Cordouen.

5.4 Les recettes affectées au programme

Utilisation de la taxe d'aménagement (TA), cf. tableau en annexe 4.

Ces crédits ont été affectés à :

- l'acquisition d'espaces naturels	10 560,00 €
- la gestion et l'aménagement des espaces départementaux	252 386,76 €
- les inventaires du patrimoine naturel	3 372,00 €
- le dispositif d'aide à la gestion des ENS	203 733,00 €
- le dispositif d'aide à la restauration des rivières	241 709,00 €
- le dispositif d'aide à la plantation d'arbres	164 247,00 €
- les aménagements pour la randonnée	324 434,30 €
- les frais de personnel	285 126,51 €
- les frais de communication	19 504,55 €

Ces interventions représentent une dépense globale brute de 1 505 073,12 €. Après la prise en compte de toutes les recettes perçues en 2020, nous constatons un solde annuel positif de 87 370,87 €. La reprise du produit de la taxe, non affecté à la date du 31 décembre 2019, soit 53 914,64 €, nous amène aujourd'hui à un reliquat de 141 285,51 €.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Notre SDENS 2018-2023 accroît la lisibilité de notre politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles et facilite son appropriation par les collectivités et les associations locales. Il crée ainsi une démarche positive et dynamique sur le territoire qui se confirme avec la mise en place de partenariats.

Le programme *milieux et paysages* contribue aussi à pérenniser une vie associative locale dynamique en mobilisant les associations locales et en donnant de la lisibilité avec un programme de sorties « nature ». La convention et le marché que nous avons respectivement avec la FDPPMA et Mayenne nature environnement (MNE) nous ont permis de poursuivre une collaboration efficace pour la gestion de nos milieux naturels.

En outre, nous avons conforté les entreprises locales et mobilisé les structures d'insertion par la réalisation de travaux et la mise en valeur des espaces naturels départementaux et également par notre soutien à la restauration des cours d'eau et à la plantation d'arbres.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Milieux et paysages

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Connaissance et sensibilisation	40 544,20	23 513,25	57,99 %	32 238,05	-27,06 %
	Préservation et valorisation	185 567,18	182 271,60	98,22 %	174 448,36	4,48 %
	Prévention des inondations				0,00	
	Suivi et appui technique	179 050,00	117 725,00	65,75 %	124 626,64	-5,54 %
Fonctionnement		405 161,38	323 509,85	79,85 %	331 313,05	-2,36 %
Investissement	Connaissance et sensibilisation	61 688,00	3 372,00	5,47 %	9 328,75	-63,85 %
	Préservation et valorisation	1 233 519,32	684 607,43	55,50 %	537 044,67	27,48 %
	Prévention des inondations	0,00	0,00		0,00	
Investissement		1 295 207,32	687 979,43	53,12 %	546 373,42	25,92 %
Total		1 700 368,70	1 011 489,28	59,49 %	877 686,47	15,24 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Milieux et paysages

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Connnaissance et sensibilisation	14 800,00	1 456,00	9,84 %	8 287,80	-82,43 %
	Préervation et valorisation	1 433 850,00	1 204 303,31	83,99 %	1 306 262,01	-7,81 %
	Suivi et appui technique	40 150,00	66 556,81	165,77 %	17 750,00	274,97 %
Fonctionnement		1 488 800,00	1 272 316,12	85,46 %	1 332 299,81	-4,50 %
Investissement	Connnaissance et sensibilisation	18 200,00	0,00	0,00 %	36 850,20	-100,00 %
	Prévation et valorisation	4 455,00	454,92	10,21 %	13 953,55	-96,74 %
	Prévention des Inondations	121 017,83	118 936,56	98,28 %	0,00	
Investissement		143 672,83	119 391,48	83,10 %	50 803,75	135,01 %
Total		1 632 472,83	1 391 707,60	85,25 %	1 383 103,56	0,62 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Milieux et paysages	Investissement	Préservation et valorisation	6 976 757,86	6 229 176,38	89,28 %	6 045 378,59	86,65 %	97,05 %	5 041 885,71	72,27 %	80,94 %
		Prévention des inondations	348 107,00	348 107,00	100,00 %	348 107,00	100,00 %	100,00 %	348 107,00	100,00 %	100,00 %
	Investissement		7 324 864,86	6 577 283,38	89,79 %	6 393 485,59	87,28 %	97,21 %	5 389 992,71	73,58 %	81,95 %
Milieux et paysages			7 324 864,86	6 577 283,38	89,79 %	6 393 485,59	87,28 %	97,21 %	5 389 992,71	73,58 %	81,95 %

METL Ministère de l'Egalité des territoires et du Logement
(DGALN/DHUP/AD5)

Circulaire n° 95-62 du 28 Juillet 1995- ANNEXE - XX -

**BILAN DES RECETTES ET EMPLOIS DE LA TAXE AFFECTEE AUX ESPACES NATURELS SENSIBLES
2020**

DEPARTEMENTS			
<i>N° de départements</i>		53	
BILAN DES RECETTES			
Produits non employés au 31 décembre de l'année précédente		53 914,64	
Taxe départementale perçue au titre de l'année 2020 (*) TA		1 200 855,60	
TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES		1 254 770,24	
AUTRES RECETTES subventions Etat-Région		391 588,39	
FONDS PROPRES DU DEPARTEMENT		0,00	
TOTAL GENERAL DES RECETTES DISPONIBLES		1 646 358,63	
BILAN DES EMPLOIS		Montant	Superficie en m2
1 - Acquisitions d'espaces naturels sensibles (par le département)		10 560,00	0
dont : a) amiables		10 560,00	0
b) expropriations		0,00	
c) droit de préemption		0,00	
2 - a) Aménagements d'espaces naturels sensibles (par le département)		0,00	0
b) Entretien d'espaces naturels sensibles (par le département)		252 386,76	7 482 152
3 - Participations aux acquisitions d'espaces naturels sensibles par		0,00	0
dont : a) le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres		0,00	
b) des communes		0,00	
c) des établissements de coopération intercommunale		0,00	0
4.1 - Aménagement d'espaces naturels sensibles acquis par		203 733,00	1 345 000
dont : a) le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres		0,00	
b) des communes		3 733,00	45 000
c) des établissements de coopération intercommunale		200 000,00	1 300 000
d) des établissements publics de collectivités locales		0,00	
e) l'agence des espaces verts de la région Ile-de-France		0,00	
f) des propriétaires privés sous convention article L. 130-5 du C.U.		0,00	
4.2 - Entretien d'espaces naturels sensibles acquis par		0,00	0
dont : a) le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres		0,00	
b) des communes		0,00	
c) des établissements de coopération intercommunale		0,00	
d) des établissements publics de collectivités locales		0,00	
e) l'agence des espaces verts de la région Ile-de-France		0,00	
f) des propriétaires privés sous convention article L. 130-5 du C.U.		0,00	
5.1 - Acquisitions d'espaces spécifiques:		0,00	0
dont: a) sentiers du plan départemental itinéraires de promenade et de randonnée (trame verte et bleue)		0,00	0
b) de chemins et de servitudes de halages et de marchepied		0,00	
c) de chemins le long des autres cours d'eau et plans d'eau		0,00	
d) des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature		0,00	
e) sites Natura 2000		0,00	
5.2 - Aménagement et gestion d'espaces spécifiques:		324 434,30	46 499
dont: a) sentiers du plan départemental itinéraires de promenade et de randonnée (trame verte et bleue)		324 434,30	46 499
b) de chemins et de servitudes de halages et de marchepied		0,00	
c) de chemins le long des autres cours d'eau et plans d'eau		0,00	
d) des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature		0,00	
e) sites Natura 2000		0,00	0
6-1 - Etudes et inventaires du patrimoine naturel		3 372,00	4 400 000
a) protection d'espaces naturels sensibles		3 372,00	4 400 000
7 - Acquisition, aménagement, gestion de sites destinés à la préservation des ressources en eau		0,00	0
8 - Travaux contribuant à la préservation ou remise en état des continuités écologiques en schéma régional de cohérence écologique		0,00	
S/TOTAL 1 : EMPLOIS DE L'ANNEE DE L'EXERCICE		794 486,06	13 273 651
AUTRES EMPLOIS DE LA TDENS ET DE LA TAD		710 587,06	
S/TOTAL 2		1 505 073,12	
EMPLOIS NON EXPLIQUES		0,00	
TOTAL GENERAL DES EMPLOIS		1 505 073,12	
SOLDE À REPORTER EN 2021		141 285,51	
EMPLOIS À REPORTER EN 2021		0,00	
DETAIL AUTRES EMPLOIS DE LA TDENS ET DE LA TAD			
Restauration rivières		241 709,00	
Haies		164 247,00	
Frais de communication		19 504,55	
Frais de personnel		285 126,51	

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET MOBILITÉS**

Programme sécurité sanitaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME SÉCURITÉ SANITAIRE

Les finalités et enjeux

Contribuer à l'évaluation, la préservation et l'amélioration de l'environnement et de l'état sanitaire départemental par le dépistage, le contrôle, l'analyse et le conseil.

Les chiffres clés de contexte

Nombre d'animaux en Mayenne :

- Bovins 574 043 animaux dans 5 200 ateliers (- 3,19% animaux ; - 5,98% ateliers)
- Ovins / Caprins 1 795 cheptels ovins (+7,17%) ; 512 cheptels caprins (+2,60%)
559 « petits détenteurs » (+30,61%)
- Équins 1 640 lieux de détention déclarés (+33,33%) ; 2 735 juments saillies
122 étalons actifs et stationnés en Mayenne ; 1 812 naissances (+0,83%)
- Porcins 535 élevages déclarés (-1,11%) ; 31 852 porcs reproducteurs
305 005 porcs engrangements (+3,52%) ; 140 535 porcs en post-sevrage (-0,75%)
- Volailles 680 exploitations (-18,17%) ; 1 364 bâtiments (-2,43%) (3 exploitations sur 4 détiennent des bovins et des volailles, soit 634)

Nombre de vétérinaires en Mayenne : 48 sites de cabinets/cliniques vétérinaires, 228 vétérinaires inscrits à l'ordre des vétérinaires

1 Le rappel des objectifs 2020

Les missions historiques de sécurité sanitaire du Département ont été complétées en 2020 par des actions rendues nécessaires en raison de la crise sanitaire. En effet, dès la première heure de la pandémie, le Conseil départemental a exercé pleinement ses responsabilités en réalisant des actions innovantes et utiles pour chaque citoyen mayennais et ce, tout au long de cette année si particulière. Ainsi, les objectifs 2020 du programme sécurité sanitaire ont été les suivants :

- *Les actions novatrices en lien avec la crise sanitaire ;*
- *Le partenariat financier historique avec le Groupement de Défense Sanitaire de la Mayenne (GDS53) ;*
- *Le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53), outil au service des politiques du Conseil départemental.*

2 Les principales réalisations de 2020

L'année 2020 aura été principalement marquée par des acquisitions en urgence de matériels de protection individuelle et collective pour un montant global de 2 033 748,26 €. Ces matériels ont été difficiles à obtenir en raison des ruptures d'approvisionnements constatés au niveau mondial. Il convient de noter que les acquisitions ont été réalisées dans un esprit de « circuit court » (cas des masques, fabriqués en Mayenne et distribués aux autorités de santé puis aux citoyens dès le mois de mars) ou de fabrication française (cas des réactifs utilisés par le LDA53 dans le cadre des analyses de RT PCR - *real time polymerase chain reaction* - sur écouvillons nasopharyngés pour la recherche du SARS-CoV-2 - *severe acute respiratory syndrome coronavirus 2*-).

Dans le cadre du partenariat avec le GDS53, outre les actions historiques en matière de protection de l'environnement (via les aides au GDS apicole, en très nette baisse cette année, en lien avec les mesures de confinement subies et une animation réduite sur le territoire), il convient de signaler une baisse globale des aides de prophylaxie. Ce constat n'est pas lié à une réduction des interventions du Département mais bien à la diminution du nombre d'éleveurs de bovins et de cheptels. Cette raréfaction est à modérer pour les éleveurs de petits ruminants, en légère hausse depuis quelques années. Le détail de ces actions est présenté au paragraphe 4.2 (indicateurs de coûts du programme).

Pour ce qui est du LDA53, son compte administratif 2020 fait l'objet d'un rapport dédié (cf. rapport 4-04 ter).

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

Pendant toute la période de pandémie, le programme *sécurité sanitaire* a assuré l'ensemble de ses missions afin de ne pas ajouter d'autres crises sanitaires à celle déjà en cours. Le LDA53 a continué à exercer l'ensemble de ses activités, en ajoutant à ses analyses et expertises habituelles des missions d'urgence sanitaire, comme la mise en place de tests RT PCR ou encore la collecte d'équipements de protections individuelles et de matériels médicaux auprès des cabinets vétérinaires mayennais pour équiper les centres de soins.

L'activité des pôles « achat-comptabilité », « magasin » et « logistique » de la direction des moyens généraux a été renforcée sur les acquisitions, le transport et le stockage puis la livraison des équipements de protection destinés aux besoins internes (dont les collèges), aux partenaires en lien avec la direction de l'autonomie (résidences autonomie, services d'aides à domicile...) et la direction de la solidarité (assistants maternels, assistants familiaux, structures d'accueil d'enfants confiés...) ainsi qu'aux Mayennais (opération *May'masque*).

Les chiffres clés de l'activité 2020

Les démarches menées par la direction des moyens généraux à partir de mars 2020, ont permis d'acquérir pour :

- 180 062,74 € d'équipements de sécurité pour les besoins internes de la collectivité (gel hydroalcoolique, masques, lingettes désinfectantes, surlunettes, gants, visières, blouses, sacs poubelles, jerricans, stations GHA, essuie-mains papier, lavettes lavables, crayons embout gomme, savon pompe, écran protection en plexiglas, thermomètres, ruban adhésif) ;
- 133 805,39 € d'équipements de sécurité pour les besoins des partenaires (gel hydroalcoolique, gants, surlunettes, surchaussures, tabliers, charlottes, blouses jetables, pompes + mousse hydroalcoolique, visières, combinaisons, surblouses, manches jetables) ;
- 1 502 985,41 € de lots conséquents de masques tout type, selon les publics ciblés (masques chirurgicaux, masques FFP2, masques en tissu, masques inclusifs).

Soit la répartition ci-dessous, par catégorie de biens :

Par grande catégories	Qté	Partenaires	Interne	Mayennais et autres
Gel et solution Hydroalcoolique	litre	5 235	6 363	
Charlottes	unité	20 200	3 325	
Surchaussures	unité	33 800	420	
Gants	unité	289 200	57 481	
Visières - lunettes	unité	401	413	
Blouses, ponchos, combinaison, manches jetable	unité	71 565	11 591	
Tabliers	unité	63 100		
Masques chirurgicaux/ FFP2	unité		89 535	300 000
Masques tissu	unité		35 456	300 000
Lingettes désinfectantes	unité		55 020	
Lingettes lavables	unité		4 663	
Distributeurs de GHA	unité		25	
Protections plexi	unité		357	
Thermomètres	unité		27	
Désinfectant	flacon			1 607

- 33 966 tests RT PCR réalisés au LDA53 (dont 1 600 positifs détectés).

4 Les données budgétaires et comptables

4.1 Commentaires des principales évolutions (cf. tableaux en annexe 1 et annexe 2)

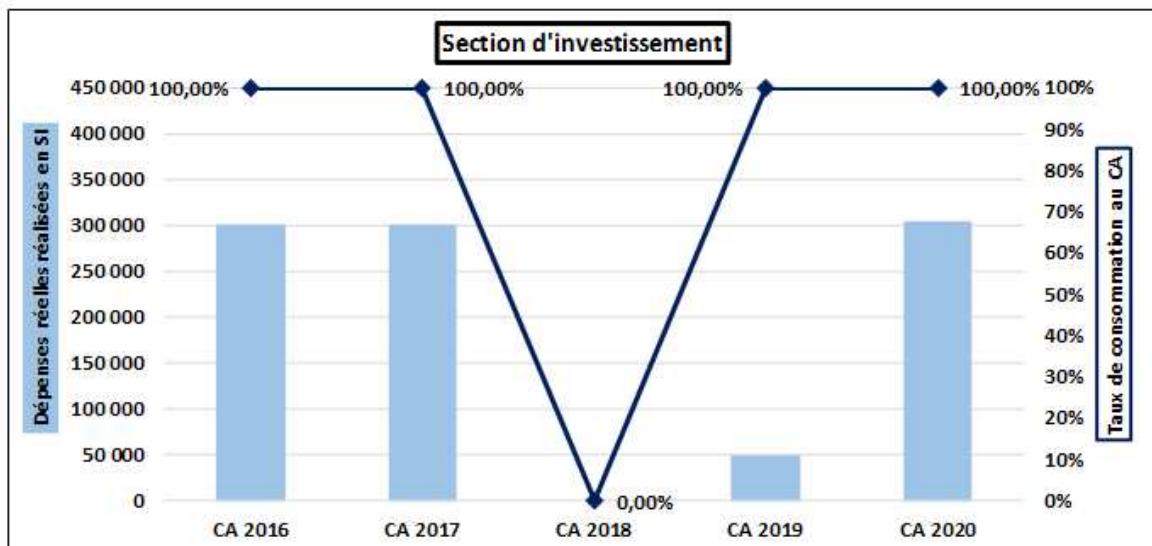
Les dépenses globales du programme *sécurité sanitaire* pour l'exercice 2020 atteignent 2 860 549,93 €.

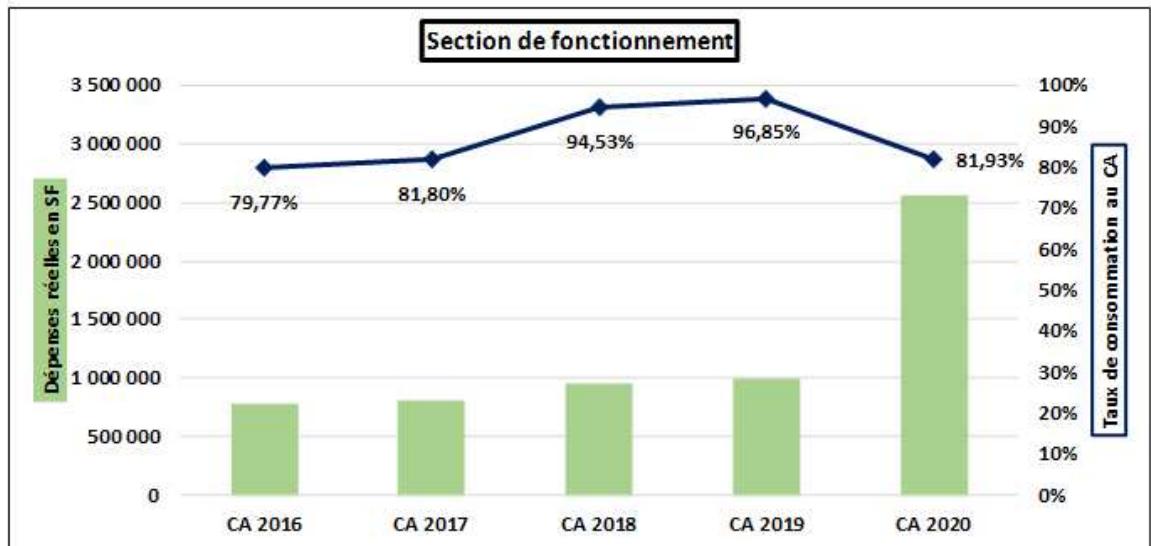
4.2 Les indicateurs de coûts du programme

Achat d'équipements de sécurité COVID	1 757 134,42 €
Achat de kits de détection RT PCR COVID 19	276 573,84 €
Subvention à la section apicole du GDS53	4 000 € (-42,86 %)
Montant versé par le Conseil départemental au titre des analyses de prophylaxie	199 000 € (stable)
Subvention GDS 53 au titre des actions suivantes : - aides aux analyses pour installations des jeunes éleveurs (action 1) - aides aux analyses pour les animaux des éleveurs mayennais présents aux comices et concours (action 2) - aides aux analyses pour la sécurité sanitaire des équidés détenus par les éleveurs mayennais (action 3)	21 000 € (plafonné) réparti de la façon suivante : - Action 1 : 15 219,46 € (plafonné) - Action 2 : 2 750,80 € - Action 3 : 3 029,74 €
Montant des honoraires vétérinaires pris en charge par le Conseil départemental (opérations de prophylaxies annuelles)	96 699,80 €
Subvention d'équilibre du Conseil départemental au budget annexe du LDA53	201 406,07 € (- 69,80 % par rapport à 2019 où elle s'élevait à 666 965,79 €)
Dépenses liées aux ruches du Département	39,80 €
Subvention d'investissement pour divers travaux au LDA53	304 696 € (+509,39 %)

Les actions sanitaires pilotées par le GDS53 représentent un montant global de subvention de 121 699,80 €, en diminution de 9,38 % par rapport au budget 2019. La participation aux honoraires vétérinaires (intervention 5) affiche, à nouveau, une baisse (- 9,02 % pour un montant 2019 de 106 289,44 €), en lien avec la diminution du nombre de bovins et d'ateliers d'animaux allaitants dans notre département.

4.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices





Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

Ces deux graphiques appellent les commentaires suivants :

- Les dépenses réelles d'investissement d'un montant de 304 696 € correspondent à la subvention versée pour les travaux à venir sur la salle d'autopsie et la réalisation d'un abri-vélos. Le budget annexe du LDA53 a réalisé pour 63 711,15 € de travaux en 2019 (pour plus de détails, se reporter au rapport 4.04 ter).
- Les dépenses de fonctionnement du programme *sécurité sanitaire* sont en très nette augmentation en 2020 du fait de la crise sanitaire (+ 155,52 % représentant + 1 555 598,70 €). En cause, la situation d'urgence sanitaire qui a nécessité l'acquisition de matériels divers pour y faire face (masques, réactifs d'analyses COVID) pour un montant de 2 033 748,06 €. Les autres dépenses (soutien à l'élevage, participation à la prophylaxie, subvention d'équilibre au LDA53, ruches) sont en régression de 47,80 % (522 105,87 € contre 1 000 255,23 € en 2019), notamment grâce à la diminution de la subvention d'équilibre au LDA53 (- 69,80 %).
- Les recettes globales du programme *sécurité sanitaire* pour l'exercice 2020 s'élèvent à 303 100 €. Elles correspondent à une subvention de l'Etat pour l'achat des masques.

En complément de ce programme

Le rapport du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) est présenté dans un document séparé (rapport 4-04ter).

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Sécurité sanitaire

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Actions de soutien à l'élevage	164 000,00	121 699,80	74,21 %	134 289,44	-9,38 %
	Actions du LDA 53	860 349,00	400 406,07	46,54 %	865 965,79	-53,76 %
		2 095 350,00	2 033 748,06	97,06 %		
Fonctionnement		3 119 699,00	2 555 853,93	81,93 %	1 000 255,23	155,52 %
Investissement	Actions du LDA 53	304 696,00	304 696,00	100,00 %	50 000,00	509,39 %
Investissement		304 696,00	304 696,00	100,00 %	50 000,00	509,39 %
Total		3 424 395,00	2 860 549,93	83,53 %	1 050 255,23	172,37 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Sécurité sanitaire

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Actions de soutien à l'élevage	0,00	0,00		0,00	
		303 100,00	303 100,00	100,00 %		
Fonctionnement		303 100,00	303 100,00	100,00 %	0,00	
Total		303 100,00	303 100,00	100,00 %	0,00	

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET MOBILITÉS**

Programme sécurité sanitaire

**BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES
DE LA MAYENNE (LDA53)**

**COMPTE DE GESTION DU
PAYEUR DÉPARTEMENTAL**

En application de l'article 51 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifié par l'article 48 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992, je vous présente les éléments récapitulatifs du compte de gestion préparé par le Payeur départemental pour l'exercice 2020, pour le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses.

Les résultats de la gestion 2020 s'établissent ainsi :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (1)	Part affectée à l'investissement 2020 (2)	Résultat de l'exercice 2020 (3)	Résultat de clôture de l'exercice 2020 (4) = (1) - (2) + (3)
Investissement	-8 600,51 €	0 €	307 574,05 €	298 973,54 €
Fonctionnement	111 126,34 €	103 079,51 €	52 092,84 €	60 139,67 €
Total	102 525,83 €	103 079,51 €	359 666,89 €	359 113,21 €

Ces résultats sont identiques à ceux apparaissant au compte administratif 2020.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ce rapport et approuver le compte de gestion du Payeur départemental, pour le budget du laboratoire départemental d'analyses et les résultats dans son ensemble et dans toutes ses parties.

Le Président,



Olivier RICHEFOU

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET MOBILITÉS**

Programme sécurité sanitaire

**BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES
DE LA MAYENNE (LDA53)**

**COMPTE ADMINISTRATIF
POUR L'EXERCICE 2020**

En application de l'article 51 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, modifié par l'article 48 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992, je soumets à votre examen, pour arrêté définitif, le compte administratif du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne (LDA53) pour l'exercice 2020.

I. BALANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE 2020

La balance générale fait apparaître un résultat excédentaire de l'exercice 2020 de 256 587,38 € avant une reprise des résultats de l'exercice antérieur. Une fois cette reprise effectuée, l'excédent de l'exercice 2020 s'élève à 359 113,21 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (BUDGET ANNEXE LDA 53)	DEPENSES 2020	RECETTES 2020	RESULTATS 2020
TOTAL			
MOUVEMENTS REELS DE L'EXERCICE	3 486 970.43	3 743 557.81	256 587.38
RESULTAT EXERCICE PRECEDENT	8 600.51	111 126.34	102 525.83
TOTAL MOUVEMENTS REELS OPERATIONS D'ORDRE	3 495 570.94	3 854 684.15	359 113.21
	415 530.41	415 530.41	0.00
TOTAL GENERAL	3 911 101.35	4 270 214.56	359 113.21
DETAIL PAR SECTION			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
MOUVEMENTS REELS :			
. de l'exercice	143 807.87	304 696.00	160 888.13
. excédent ou déficit N-1	8 600.51	103 079.51	94 479.00
TOTAL MOUVEMENTS REELS OPERATIONS D'ORDRE	152 408.38	407 775.51	255 367.13
	185 962.00	229 568.41	43 606.41
TOTAL SECTION	338 370.38	637 343.92	298 973.54
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
MOUVEMENTS REELS :			
. de l'exercice	3 343 162.56	3 438 861.81	95 699.25
. excédent ou déficit N-1	0.00	8 046.83	8 046.83
TOTAL MOUVEMENTS REELS OPERATIONS D'ORDRE	3 343 162.56	3 446 908.64	103 746.08
	229 568.41	185 962.00	-43 606.41
TOTAL SECTION	3 572 730.97	3 632 870.64	60 139.67

II. DÉTERMINATION ET AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2020

Au titre des résultats 2020, conformes aux dispositions de la réglementation comptable M52, il est constaté que :

- le résultat d'investissement 2020 s'établit à 298 973,54 € (résultat cumulé à la clôture 2020) ;
- le résultat de fonctionnement 2020 s'établit à 60 139,67 € (résultat cumulé à la clôture 2020).

L'excédent de la section d'investissement au 31 décembre 2020 est corrigé des restes à réaliser de cette même section dans les conditions suivantes :

	Dépenses	Recettes	Solde
Besoin de financement de la section d'investissement	338 370.38	637 343.92	298 973.54
Restes à réaliser au 31 décembre	104 837.94	0.00	-104 837.94
Besoin de financement global de la section d'investissement	443 208.32	637 343.92	194 135.60
Résultat de fonctionnement à reporter			60 139.67

C'est sur ces bases qu'il vous est proposé de voter le compte administratif 2020 du budget annexe du LDA53, ainsi que les résultats y figurant. Il est également proposé à votre délibération de reporter le résultat de chaque section de la façon suivante :

- En section d'investissement :
 - Excédent d'investissement inscrit au budget supplémentaire 2021 à la nature 001 « résultat d'investissement reporté », report de 298 973,54 € ;
- En section de fonctionnement :
 - Excédent de fonctionnement inscrit au budget supplémentaire 2021 à la nature 002 « résultat de fonctionnement reporté », report de 60 139,67 € ;

Le tableau ci-après synthétise ces différents éléments :

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 (BUDGET ANNEXE LDA 53)			
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Nature 001 :	0.00	Nature 001 :	298 973.54
Nature 1068 :		Nature 1068 :	0.00
Restes à réaliser :	104 837.94	Restes à réaliser :	0.00
Total	104 837.94	Total	298 973.54
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		Nature 002 :	60 139.67

III. COMMENTAIRE GÉNÉRAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

En annexes 1 et 2, figure le détail des dépenses et des recettes réalisées comparées aux prévisions budgétaires 2020.

Le résultat net des analyses COVID (recettes - dépenses) est d'un peu plus de 120 000 € sur l'exercice 2020. Les dépenses prises en compte (486 756,20 €) concernent la totalité des réactifs et consommables nécessaires à la réalisation des analyses (y compris celles payées sur le budget principal), ainsi que les frais de personnel supplémentaires. Les recettes retenues concernent les factures réellement réglées sur l'exercice 2020 par le Groupement de Coordination Sanitaire et BIOLARIS, soit 607 338 €.

Il est important de noter que 601 732,80 € de factures émises en 2020 ont été encaissées sur l'exercice 2021, ce qui aura des conséquences sur le compte administratif 2021.

Retour sur les principaux évènements 2020

- ✓ Sans surprise, le premier évènement sur lequel il convient de revenir pour l'année 2020 restera cette pandémie inédite de niveau mondial, qui a conduit le laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne à proposer ses services, en complément des laboratoires de biologie médicale de notre département. En effet, les missions du LDA53 ont toujours été d'assurer la protection sanitaire des mayennais, via un concept qui devient très diffusé : celui de « One health » (littéralement « une seule santé »). Le LDA53 a toujours œuvré pour la santé des animaux, mais également celle de l'environnement et, via les contrôles sanitaires des aliments et de l'eau, pour celle des hommes. Le monde de la « biologie vétérinaire » a été porté sur le devant de la scène et le Département peut être fier d'avoir toujours soutenu son outil de proximité, afin qu'il reste doté de moyens humains, matériels et financiers lui permettant de s'adapter aux évolutions réglementaires et techniques, ainsi qu'aux besoins de son territoire. C'est « naturellement » que le LDA53 a mis en place la technique de RT PCR pour détecter le SARS CoV2, en conventionnant avec le centre hospitalier de Laval ainsi qu'avec le laboratoire BIOLARIS, montrant que face à l'urgence, la mutualisation de

compétences était possible. Il conviendra également de souligner l’implication de toutes les équipes techniques, administratives et ressources qui sont restées en activité, sur site et à distance pour permettre au laboratoire de continuer à réaliser les analyses, dès le début des confinements, sans interruption. Le service logistique a participé à la collecte des équipements de protection individuelle et de soins médicaux auprès des cabinets vétérinaires afin de les acheminer vers les centres de soins qui étaient en rupture de consommables. Les coopérations démarrées avec le centre hospitalier de Laval ont également abouti à la mise en place d’une autre convention entre le LDA53 et le groupement de coopération sanitaire de la Mayenne, pour l’usage partagé d’un appareil d’identification bactérienne rapide (Maldi Tof – Matrix assisted laser desorption ionisation / time of flight).

- ✓ La pandémie a retardé la réalisation de l’audit COFRAC de renouvellement du LDA53, qui s’est déroulé en présentiel malgré tout. Les extensions demandées pour répondre à la mise en place de l’éradication de la maladie des muqueuses (BVD) ont été obtenues, ce qui permettra au laboratoire de pouvoir candidater lorsque la direction générale de l’agriculture lancera l’appel à candidatures pour devenir laboratoire agréé sur ces valences.
- ✓ Le service « formation » a subi de plein fouet les fermetures des restaurations collectives et n’a pu suivre son plan prévisionnel de formations, entraînant la baisse de près de 50% de son chiffre d’affaire. Il faut néanmoins signaler qu’en 2020, ce service a obtenu la certification QUALIOPI, qui lui permettra d’être en adéquation avec la future réglementation qui entrera en vigueur en janvier 2022. Cette marque de confiance quant à la qualité des prestations fournies a été l’occasion d’activer un groupe de travail avec le laboratoire de la Vendée sur cette thématique de certification.
- ✓ Les services « chimie » et « bactériologie » ont également activé leurs plans de continuité d’activité lorsque les clients étaient eux-mêmes ouverts. Les chiffres démontrent que l’activité a été difficilement ratrappée. Par ailleurs, le service « chimie » a réalisé des aménagements de ses espaces techniques, afin de thésauriser les locaux remis à neuf.
- ✓ La Direction des bâtiments a géré pour le compte du budget annexe la remise en conformité de son monte-chARGE ainsi que les travaux de réhabilitation du réseau d’eau chaude sanitaire, afin de retirer les bras morts, sources de contaminations en Légionnelles du réseau.

A. Indicateurs d'activité

Les activités analytiques de 2020 du LDA53 sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

	Analyses		Factures émises (en € HT)	
	Nombre	% 2020/2019	Factures émises 2020	% 2020/2019
Ensemble du LDA			Nombre :	
			15 559	0.00%
	422 729	14.65%	3 628 454	48.69%
SANTE ANIMALE				
Diagnostic vétérinaire	15 679	23.58%	369 305	-4.37%
PCR (biologie moléculaire)	7 496	-63.75%	61 488	-47.63%
Biologie médicale	28 066		1 211 890	
Sérologie	295 771	17.08%	974 012	21.17%
HYGIENE-ENVIRONNEMENT				
Alimentation animale	5 791	-5.76%	59 663	-5.37%
Bactériologie alimentaire	20 980	-13.89%	267 727	-10.21%
Bactériologie des eaux	7 951	3.79%	118 931	0.87%
Chimie alimentaire	512	-20.62%	7 261	-31.14%
Chimie des eaux	25 815	-6.76%	344 546	-17.74%
Formation	86	-30.65%	9 702	-46.83%
Hydrobiologie	23	53.33%	23 510	49.92%
Logistique	8 437	-9.27%	123 841	-8.18%
Sols	6 122	-9.86%	56 578	1.83%

Le montant total des factures émises par le laboratoire départemental est en augmentation (+ 48,69 %), avec un total des recettes d'analyses s'élevant à 3 628 454 € (contre 2 440 284 € en 2019). Cette évolution est essentiellement due aux factures de biologie médicale (qui ont mis les analyses PCR de santé animale quasiment à l'arrêt (-63,75%)). Il s'agit des analyses COVID. Le montant total des factures émises par les secteurs historiques du LDA53 (santé animale et hygiène-environnement) serait de 2 416 564 €, soit en légère baisse par rapport à 2019 (- 1%). Il est à noter que le secteur hygiène-environnement a connu une perte de chiffre d'affaires de près de 11 % du fait d'une activité réduite de ses clients pendant le premier confinement. Quant au secteur santé animale, il connaît une progression de son chiffre d'affaires de 7,47 %, principalement en lien avec les mesures d'éradication de la BVD. L'historique des recettes par secteur d'activité est présenté en annexe 4.

Le nombre global d'analyses réalisées augmente lui aussi (+ 14,65 % avec les analyses COVID, + 7,04 % sans).

B. L'analyse du compte administratif

1. Section de fonctionnement

a) En dépenses

Analyse des prévisions

Le niveau de consommation des crédits réels inscrits est de 88,89 %.

Analyse des évolutions

Les dépenses réelles de fonctionnement (3 343 162,56 €) montrent une augmentation de 3,71 %, soit + 119 480,03 €, au regard du compte administratif 2019 (3 223 682,53 €).

Les dépenses de personnel, remboursées au budget principal par le budget annexe du LDA53, sont de 2 286 738,86 €, soit une diminution de 0,91 % (- 21 026,83 €).

Egalement remboursées au budget principal par le budget annexe, les dépenses relatives aux véhicules, aux assurances et à l'affranchissement diminuent légèrement par rapport à 2019 (47 828,23 €, soit - 1 525,03 €).

Les dépenses relatives à l'achat de consommables et de réactifs d'analyses sont en très nette augmentation (571 620,08 € pour 372 593,40 € en 2019, soit + 199 026,68 €, + 53,42 %) du fait des acquisitions nécessaires pour réaliser les analyses COVID (kits de réactifs et consommables divers). Il est à noter que 276 573,84 € de kits de réactifs ont aussi été acquis sur le budget principal dès le début de la période d'urgence sanitaire.

b) En recettes

L'évolution pluriannuelle du taux de couverture « dépenses réelles de fonctionnement / recettes réelles de fonctionnement », présentée en annexe 3, est passée de 82,19 % en 2019 à 96,84 % en 2020, non compris le report de l'excédent de fonctionnement et la subvention d'équilibre.

Les recettes d'analyses représentent un montant de 3 037 212,76 €, soit 101,11 % des recettes prévisionnelles, en augmentation de 24,05 % par rapport à 2019 (+ 588 923,19 €). Les recettes liées aux analyses COVID ont largement contribué à ce résultat si l'on prend en compte la répartition du chiffre d'affaires du LDA53, même s'il y a un décalage de temps entre la date d'émission des factures et l'encaissement des recettes en régie.

Comme chaque année, le budget principal a versé une subvention de 199 000 € pour prendre en charge une partie des analyses de prophylaxie réalisées par les éleveurs mayennais.

Le montant de la subvention d'équilibre versée par le budget principal au budget annexe du LDA53 s'élève à 201 406,07 €, soit en diminution de 69,80 % (- 465 559,72 €) par rapport à 2019. Ce chiffre encourageant est lié à la réalisation des analyses COVID et au fait que le budget principal a supporté l'acquisition d'une partie des kits d'analyses nécessaires à la réalisation de ces analyses. Ainsi, si l'on ajoute les 276 573,84 € déjà évoqués à cette subvention, la subvention aurait été de 477 979,91 €, à comparer aux 661 349 € inscrits lors de la préparation du BP.

2. Section d'investissement

Le budget annexe a fait l'objet d'une subvention de 304 696 € de la part du budget principal en 2020, aux fins de démarrer les travaux de la salle d'autopsie (lesquels ont été reportés en 2021) et de construire un abri vélos sur le site du LDA53.

a) En dépenses

Analyse des prévisions

Le niveau de consommation des crédits réels inscrits est de 29,30 % (75,21 % en 2019).

Analyse des évolutions

Les dépenses réelles d'investissement 2020 s'élèvent à 152 408,38 € contre 311 045,26 € en 2019, dont 8 600,51 € de report de déficit d'investissement 2019 sur 2020.

63 711,15 € de travaux ont été réalisés en 2020 (55 278,65 € sous la maîtrise d'ouvrage du LDA53 et 8 432,50 € sous la maîtrise d'ouvrage du Département). Il s'agit principalement de la modernisation de l'ascenseur (23 636 €), de l'éradication des légionnelles sur le réseau d'eau chaude sanitaire (27 035,76 €) et de la construction d'un abri à vélos.

Des acquisitions de logiciels ont été réalisées pour un montant de 13 690 €, dont 2 340 € pour la réalisation des analyses COVID.

Le renouvellement du matériel s'est élevé à 62 692,22 € (+ 14 772,05 € par rapport à 2019). Le choix des acquisitions a été fondé sur les priorités suivantes :

- Acquisition de divers matériels pour la santé animale (centrifugeuse, thermocycleur...) pour un montant de 28 066,80 € ;
- Achat d'un automate pour le service de « chimie » (analyseur pour la DBO) pour 33 179,00 € ;
- Remplacement de divers petits matériels pour 1 446,42 €.

Les reports sur 2020 s'élèvent à 104 837,94 €. Ils concernent principalement la poursuite des travaux sur le bâtiment (premiers engagements de dépenses pour la salle d'autopsie) et des commandes de renouvellement de matériel.

b) En recettes

Les recettes réelles correspondent à l'excédent de fonctionnement capitalisé ainsi qu'à la subvention d'investissement versée par le Conseil départemental (304 696 € pour les travaux indiqués ci-dessus).

Tels sont les points forts de la gestion du laboratoire départemental d'analyses de la Mayenne.

Je vous prie de bien vouloir approuver le compte administratif 2020 du budget annexe et les résultats y figurant, et affecter le résultat de la section de fonctionnement comme proposé ci-dessus.

Le Président,



Olivier RICHEFOU

DEPENSES PAR SECTION

FONCTIONNEMENT

BUDGET ANNEXE LDA 53

Exercice	Ligne de crédit	Nature	Libellé de la ligne de crédit	Réel ou ordre	Budget	Réalisation	% de réalisation
2020	3617		ACCREDITATION COFRAC ET ETUDES DIVERSES	R	49 000,00	37 866,65	77,28%
2020	1060636		HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL		12 400,00	8 107,14	65,38%
2020	1160622		CARBURANTS VEHICULES SOCIETES		0,00	0,00	
2020	1260631		PRODUITS D'ENTRETIEN		9 200,00	6 982,66	75,90%
2020	1360604		FOURNITURES ADMINISTRATIVES		6 000,00	4 832,26	80,54%
2020	1760608		REACTIONTS ET CONSUMMABLES DE LABORATOIRE		807 266,46	571 620,08	70,81%
2020	196135		LOCATIONS MOBILIERES		9 900,00	9 035,83	91,27%
2020	21615221		ENTRETIEN BATIMENTS		30 300,00	15 464,83	51,04%
2020	236156		MAINTENANCE		119 695,00	82 697,32	69,09%
2020	2461558		ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIELS		20 050,00	16 562,80	82,61%
2020	2660632		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		11 020,00	8 260,47	74,96%
2020	2760611		EAU ET ASSAINISSEMENT		7 500,00	5 815,81	77,54%
2020	2860612		ELECTRICITE ET GAZ		66 900,00	65 314,93	97,63%
2020	2960614		AUTRES FOURNITURES		0,00	0,00	
2020	3062871		REMBOURSEMENT CONSEIL GENERAL (FRAIS COMMUNS)		50 000,00	47 828,23	95,66%
2020	326251		VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS		0,00	0,00	
2020	336236		FRAIS D'IMPRESSION		1 000,00	0,00	0,00%
2020	346231		ANNONCES ET INSERTIONS		0,00	0,00	
2020	376182		DOCUMENTATION		6 350,00	6 326,58	99,63%
2020	386188		AUTRES FRAIS DIVERS		500,00	338,33	67,67%
2020	406261		FRAIS D AFFRANCHISSEMENT		1 927,50	1 927,50	100,00%
2020	416262		FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		0,00	0,00	
2020	426241		TRANSPORT DE BIENS		7 800,00	5 472,71	70,16%
2020	4562268		AUTRES HONORAIRES, CONSEILS		1 300,00	370,00	28,46%
2020	4762871		REMBOURSEMENT CONSEIL GENERAL CHARGES DE PERSONNEL		2 353 000,00	2 286 738,86	97,18%
2020	486283		FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX		55 000,00	54 238,06	98,61%
2020	536228		AUTRES SERVICES EXTERIEURS		111 500,00	93 415,47	83,78%
2020	566184		FORMATION		12 000,00	5 716,68	47,64%
2020	92673		TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		1 000,00	110,50	11,05%
2020	936711		CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		500,00	0,00	0,00%
2020	95002		RESULTAT DU FONCTIONNEMENT REPORTE		0,00	0,00	
2020	614166111		INTERETS REGLES A L ECHEANCE		0,00	0,00	
2020	614266111		INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE		0,00	0,00	
2020	81476541		CREANCES ADMISES NON VALEURS		3 371,76	3 371,52	99,99%
2020	81486542		CREANCES ETEINTES		1 528,00	1 527,24	99,95%
2020	815065884		AUTRES		0,24	0,24	100,00%
2020	91506281		CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		2 000,00	1 085,00	54,25%
2020	101556355		TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES		0,00	0,00	
2020	121576255		FRAIS DE DEMENAGEMENT		0,00	0,00	
2020	141606234		RECEPTIONS		111,04	111,04	100,00%
2020	141616238		DIVERS		600,00	376,82	62,80%
2020	1416360632		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT ATDB		1 830,00	1 167,00	63,77%
2020	15166615221		ENTRETIEN DE BATIMENTS ATDB		500,00	480,00	96,00%
2020	15167627		SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		100,00	0,00	0,00%
			SOUS TOTAL	R	3 761 150,00	3 343 162,56	88,89%
2020	66023		VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	O	68 737,83	0,00	0,00%
2020	81675		VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES		0,00	0,00	
2020	826761		DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREEES EN INVESTISSEMENT		0,00	0,00	
2020	836811		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		229 570,00	229 568,41	100,00%
			SOUS TOTAL	O	298 307,83	229 568,41	76,96%
			TOTAL		4 059 457,83	3 572 730,97	88,01%

INVESTISSEMENT

BUDGET ANNEXE LDA 53

Exercice	Ligne de crédit	Nature	Libellé de la ligne de crédit	Réel ou ordre	Budget	Réalisation	% de réalisation
2020	41152033		FRAIS D INSERTION	R	0,00	0,00	
2020	411621848		AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS		0,00	0,00	
2020	41172188		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		0,00	0,00	
2020	41182182		MATERIEL DE TRANSPORT		0,00	0,00	
2020	41192157		MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		104 935,40	62 692,22	59,74%
2020	4121275		AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOSITS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		0,00	0,00	
2020	41222181		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE, ET AMENAGE.		0,00	0,00	
2020	41232031		FRAIS D ETUDES DS1		0,00	0,00	
2020	41242031		FRAIS D ETUDES DRB		0,00	0,00	
2020	4125231318		TRAVAUX DS1		0,00	0,00	
2020	4126231318		TRAVAUX LDA		341 256,22	55 278,65	16,20%
2020	513721838		AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE		3 715,00	3 714,50	99,99%
2020	513921318		AUTRES BATIMENTS PUBLICS		0,00	0,00	
2020	61401641		EMPRUNTS EN EUROS		0,00	0,00	
2020	81492051		CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		17 899,80	13 690,00	76,48%
2020	9151238		AVANCES VERSEES DEPENSES		0,00	0,00	
2020	10154231318		TRAVAUX DRB		43 715,41	8 432,50	19,29%
2020	13159001		SOLDE D EXECUTION D INVESTISSEMENT REPORTE		8 600,51	8 600,51	100,00%
			SOUS TOTAL	R	520 122,34	152 408,38	29,30%
2020	86192		REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2004	O	0,00	0,00	
2020	10992157		TRANSFERT ACTIF BPAL VERS BA LVD		0,00	0,00	
2020	11002182		TRANSFERT ACTIF BPAL VERS BA LVD		0,00	0,00	
2020	110221848		TRANSFERT ACTIF BPAL VERS BA LVD		0,00	0,00	
2020	2105198		NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS		0,00	0,00	
2020	714413913		SUBV D EQUIP TRAFEREEES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS		182 000,00	182 000,00	100,00%
2020	1115613911		SUBVENTIONS D EQUIPEMENT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		3 962,00	3 962,00	100,00%
			SOUS TOTAL	O	185 962,00	185 962,00	100,00%
			TOTAL		706 084,34	338 370,38	47,92%

RECETTES PAR SECTION

FONCTIONNEMENT

BUDGET ANNEXE LDA 53

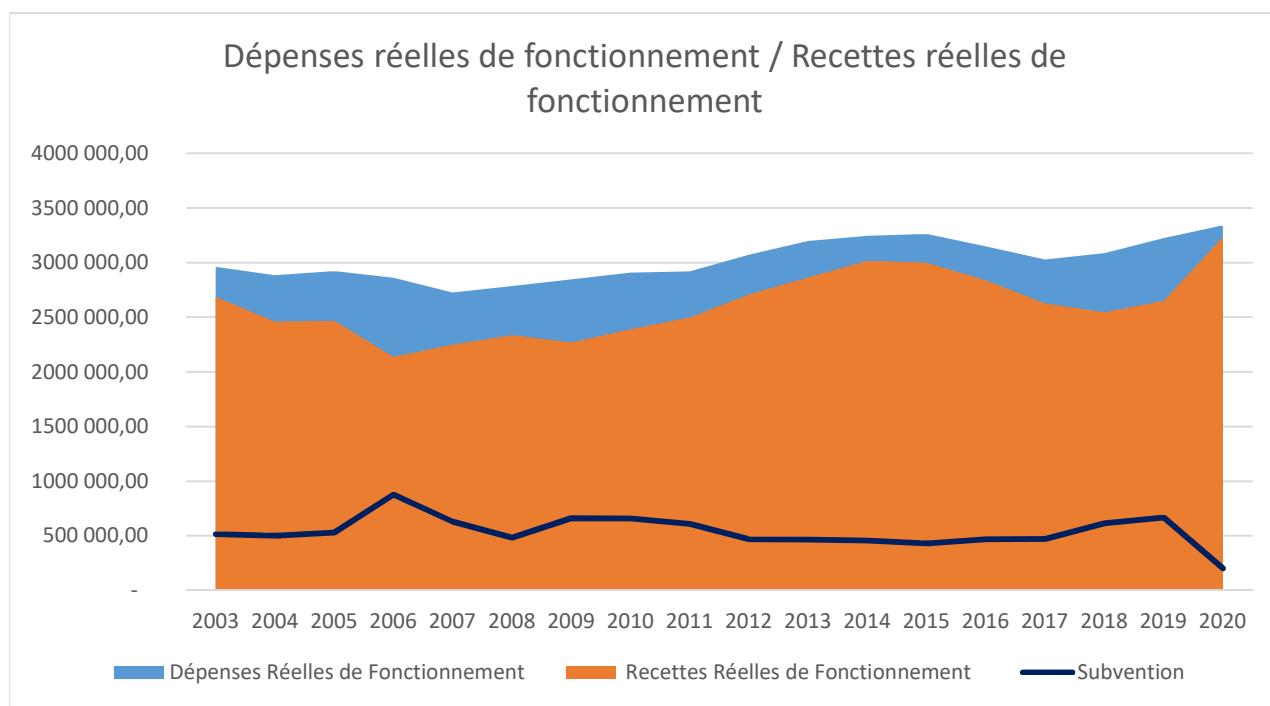
Exercice	Ligne de crédit	Nature	Libellé de la ligne de crédit	Réel ou ordre	Budget	Réalisation	% de réalisation
2020	50	7061	TAXES D ANALYSES	R	3 004 000,00	3 037 212,76	101,11%
2020	51	75822	PRISE EN CHARGE DEFICIT BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINI PAR BUDGET PRINCIPAL		661 349,00	201 406,07	30,45%
2020	52	7473	DOTATION CONSEIL GENERAL (CAMPAGNE PROPHYLAXIE)		199 000,00	199 000,00	100,00%
2020	84	775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		0,00	0,00	
2020	88	7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		100,00	21,13	21,13%
2020	2108	773	MANDATS ANNULLES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN		0,00	0,00	
2020	2112	7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		0,00	0,00	
2020	4132	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		8 046,83	8 046,83	100,00%
2020	4133	7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS		0,00	0,00	
2020	4134	7714	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		1 000,00	1 221,85	122,19%
			SOUS TOTAL	R	3 873 495,83	3 446 908,64	88,99%
2020	85	7761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPRISES AU COMPTE DE RESULTAT	O	0,00	0,00	
2020	2106	7768	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS		0,00	0,00	
2020	2111	7785	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT TRANSFERE AU COMPTE DE RESULTAT		0,00	0,00	
2020	7145	777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE		185 962,00	185 962,00	100,00%
			SOUS TOTAL	O	185 962,00	185 962,00	100,00%
			TOTAL		4 059 457,83	3 632 870,64	89,49%

INVESTISSEMENT

BUDGET ANNEXE LDA 53

Exercice	Ligne de crédit	Nature	Libellé de la ligne de crédit	Réel ou ordre	Budget	Réalisation	% de réalisation
2020	69	275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	R	0,00	0,00	
2020	94	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		0,00	0,00	
2020	4127	2031	ANNULATION MANDAT SUR FRAIS D'ETUDES		0,00	0,00	
2020	4129	2157	ANNULATION MANDAT MATERIEL DE LABORATOIRE		0,00	0,00	
2020	4130	231318	ANNULATION MANDATS ET SOLDES NEGATIFS SUR TRAVAUX RECETTES		0,00	0,00	
2020	4131	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES		103 079,51	103 079,51	100,00%
2020	6143	1313	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL		304 696,00	304 696,00	100,00%
2020	10152	1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		0,00	0,00	
2020	10153	238	AVANCES VERSEES RECETTES		0,00	0,00	
2020	13158	024	PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)		1,00	0,00	0,00%
2020	14162	231318	ANNULATION MANDATS ET SOLDES NEGATIFS SUR TRAVAUX RECETTES		0,00	0,00	
2020	15163	1641	EMPRUNTS EN EUROS		0,00	0,00	
			SOUS TOTAL	R	407 776,51	407 775,51	100,00%
2020	67	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	O	68 737,83	0,00	0,00%
2020	72	281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS		4 318,00	4 317,67	99,99%
2020	73	28157	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		116 402,00	116 401,36	100,00%
2020	74	28188	AUTRES		325,00	325,00	100,00%
2020	75	28182	MATERIEL DE TRANSPORT		9 800,00	9 800,00	100,00%
2020	76	28185	MATERIEL DE TELEPHONIE		0,00	0,00	
2020	77	281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE		139,00	139,00	100,00%
2020	78	28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES		10 094,00	10 093,38	99,99%
2020	79	28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES		0,00	0,00	
2020	80	281318	AMORTISSEMENT DES AUTRES BATIMENTS PUBLICS		82 766,00	82 766,00	100,00%
2020	87	192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2004		0,00	0,00	
2020	1104	281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS		0,00	0,00	
2020	2107	28033	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'INSERTION		0,00	0,00	
2020	3113	28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS		0,00	0,00	
2020	11155	28153	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES RESEAUX DIVERS		5 726,00	5 726,00	100,00%
			SOUS TOTAL	O	298 307,83	229 568,41	76,96%
			TOTAL		706 084,34	637 343,92	90,26%

Année	Dépenses Réelles de Fonctionnement	Recettes Réelles de Fonctionnement	Taux de couverture	Subvention	Progression de la subvention d'équilibre (N/N-1)
2003	2 960 606,06	2 684 952,64	90,69%	515 538	/
2004	2 884 763,65	2 459 873,81	85,27%	499 882	-15 656
2005	2 923 265,51	2 469 309,98	84,47%	530 743	30 861
2006	2 861 277,79	2 136 659,32	74,68%	878 098	347 355
2007	2 726 458,23	2 249 767,63	82,52%	630 508	-247 590
2008	2 786 158,63	2 338 137,12	83,92%	484 614	-145 894
2009	2 846 028,63	2 271 165,21	79,80%	663 306	178 692
2010	2 909 065,42	2 389 169,41	82,13%	659 816	-3 490
2011	2 920 854,34	2 499 666,41	85,58%	609 215	-50 601
2012	3 071 479,43	2 710 043,63	88,23%	469 997	-139 218
2013	3 197 370,85	2 863 915,70	89,57%	464 963	-5 034
2014	3 244 114,79	3 016 748,11	92,99%	456 154	-8 809
2015	3 262 022,07	2 999 902,37	91,96%	431 981	-24 173
2016	3 147 947,00	2 838 176,89	90,16%	467 488	35 507
2017	3 027 020,65	2 627 739,79	86,81%	471 556	4 068
2018	3 086 266,84	2 544 656,61	82,45%	616 500	144 944
2019	3 223 682,53	2 649 481,06	82,19%	666 966	50 466
2020	3 343 162,56	3 237 455,74	96,84%	201 406	-465 560

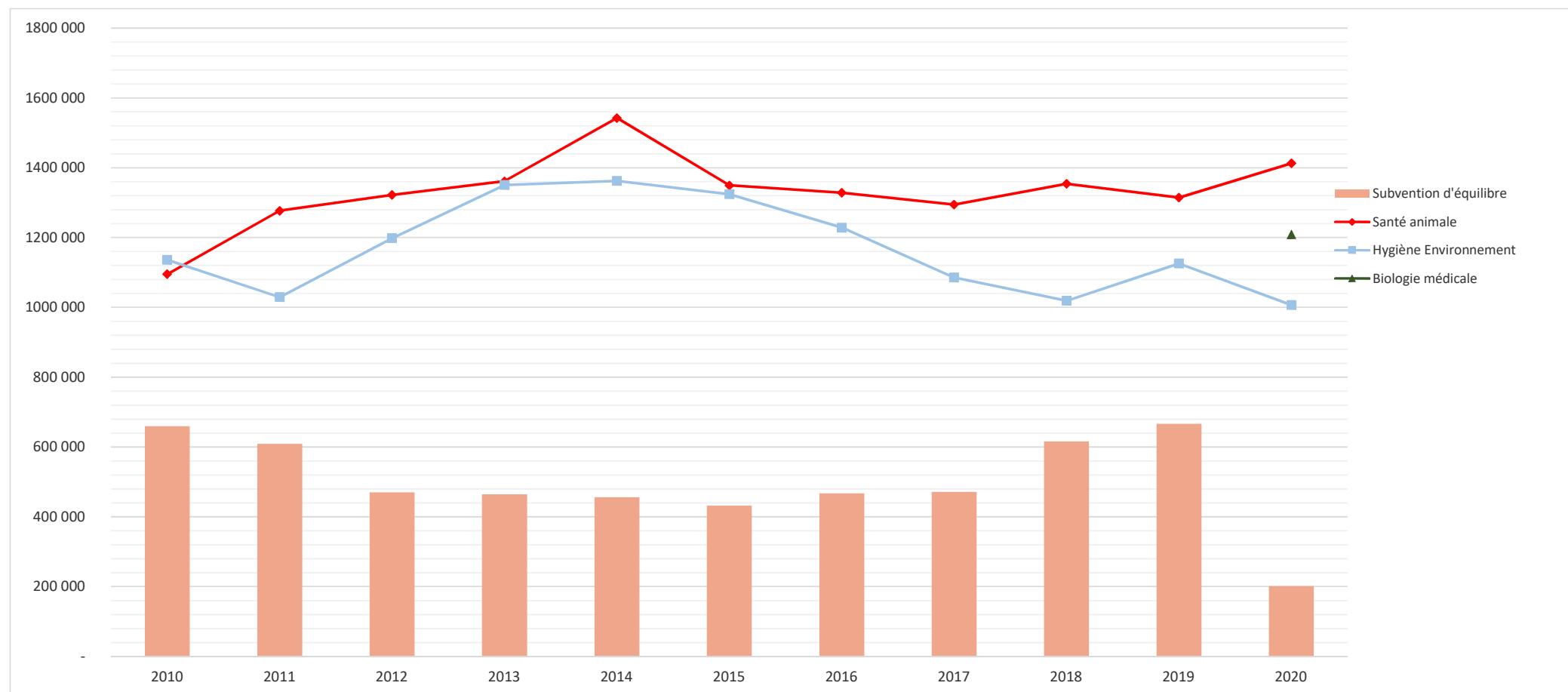


EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU LDA53

Secteur d'activité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Santé animale	1 095 094	1 276 948	1 322 398	1 361 321	1 542 597	1 349 532	1 328 714	1 294 289	1 353 804	1 314 528	1 412 674
Hygiène Environnement	1 136 269	1 029 561	1 198 575	1 350 609	1 362 317	1 324 052	1 228 506	1 085 406	1 019 081	1 125 756	1 006 710
Biologie médicale											1 209 071
Total	2 231 363	2 306 509	2 520 972	2 711 930	2 904 913	2 673 584	2 557 220	2 379 695	2 372 885	2 440 284	3 628 454

Nombre de factures émises 30 844 30 322 30 910 32 157 33 155 29 162 25 693 17 042 15 966 15 559 15 559

Subvention d'équilibre 659 816 609 215 469 997 464 963 456 154 431 981 467 488 471 556 616 500 666 966 201 406



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET MOBILITÉS**

Programme mobilités durables

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME MOBILITÉS DURABLES

Les finalités et enjeux

Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique par une politique de mobilités durables encourageant les modes de transport doux, les alternatives à la voiture en solitaire et le déploiement de mobilités alternatives

Les chiffres clés de contexte

Dépenses liées au transport : 4 500 € par ménage

Part modale de la voiture : 78 %

Trajets domicile / travail : 19 % des déplacements

Une quarantaine d'aires de co-voiturage sur le département

1 Le rappel des objectifs 2020

- Placer le développement durable au cœur des déplacements du département.
- Développer le covoiturage solidaire, en lien avec la plateforme de mobilité.
- Accompagner les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en lien avec la Région, pour développer des solutions alternatives à la voiture thermique individuelle.
- Mettre en œuvre une politique de sensibilisation pour accompagner le changement de comportement.

2 Les principales réalisations de 2020

Accompagnement des porteurs de projet

L'aide à l'animation et la sensibilisation pour les EPCI a été sollicitée à hauteur de 15 000 € par la Communauté de communes du Mont des Avaloirs. L'aide de 30 000 € accordée en 2019 pour le GAL Sud Mayenne a été prolongée en 2020.

Par ailleurs, une aide de 24 000 € a été attribuée aux Communautés de communes de l'Ernée et du Bocage mayennais pour la réalisation d'un schéma directeur cyclable en groupement.

Enfin, le Département a lancé en 2020 un appel à projets auprès des EPCI visant à financer des solutions alternatives à la voiture individuelle pour les citoyens (dépenses d'investissement uniquement, usages pour les services internes de la structure non éligibles). L'enjeu était d'impulser une dynamique de développement d'initiatives et d'expérimentations.

Six EPCI ont déposé des projets sur deux thématiques :

- La mobilité douce, avec des dispositifs encourageant l'utilisation de vélos à assistance électrique pour les usagers. Ces initiatives constituent un réel levier pour accompagner le changement de comportement vers des déplacements doux.
- La mobilité évitée, avec des équipements de salles de visio-conférence, qui pourront être utilisées par les collectivités, mais également les associations, les entreprises, ... En cette période de crise sanitaire, ce type d'équipements a prouvé toute son utilité pour assurer la continuité du service public et le maintien du lien social.

Le montant total de l'aide allouée dans le cadre de cet appel à projets s'élève à 107 554 €.

Connaissance et sensibilisation

En 2019, le projet d'apporter une dimension durable à la plateforme de mobilité, portée par le programme *insertion sociale et professionnelle*, a été retenu dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) France Mobilités. Au regard des conditions sanitaires, ce projet a été réorienté vers le développement de l'usage du vélo pour les publics fragiles. Une quinzaine de vélos ont été réhabilités par Emmaüs et mis à disposition de mineurs non accompagnés, qui ont pu également bénéficier d'une formation pratique à la sécurité en vélo.

Le Conseil départemental a participé, avec la Région Pays de la Loire, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et Territoire d'Énergie Mayenne (TEM) à l'organisation du 3ème colloque régional des mobilités durables qui s'est déroulé le 17 septembre 2020 à Château-Gontier-sur-Mayenne. Cet évènement a permis de mettre en valeur les actions menées en Mayenne à l'échelle régionale.

L'opération « J'aime mon biclou », mise en place après son adoption lors du BS 2020, a permis d'apporter aux mayennais une aide complémentaire à l'aide de l'Etat « coup de pouce vélo » pour leur réparation de vélo. 869 demandes ont été reçues dont 133 ont été déclarées inéligibles et 736 ont bénéficié d'une aide du Département pour un total de 27 769 €, l'enveloppe initialement prévue s'levant à 15 000 €.

À la rentrée 2020/2021, le Département a proposé à des collégiens mayennais volontaires, le prêt de vélos pour assurer leurs déplacements quotidiens, pour se rendre au collège. Au 31 décembre 2020, 15 vélos ont été mis à disposition d'élèves du collège Jules Renard, 3 au collège de Craon et 2 au collège Don Bosco à Mayenne. Dès que les conditions sanitaires le permettront, cette opération sera accompagnée par un programme de formations à la pratique du vélo. Le budget lié à cette opération, en ce qui concerne la fourniture des vélos, est porté par les moyens généraux.

Enfin, l'année 2020 nous aura permis d'ajuster nos propositions pour le schéma départemental des mobilités durables qui sera présenté au BS 2021 et d'affiner notre politique cyclable.

Exemplarité

Les formations à l'éco-conduite pour les agents, ont été poursuivies jusqu'à la crise sanitaire. Huit sessions ont pu être organisées pour 26 agents.

Le vélo est un moyen de transport de plus en plus utilisé pour les déplacements domicile / travail des agents et des collégiens. Avec l'augmentation de l'utilisation des vélos à assistance électrique, est apparu un besoin croissant de stationnement sécurisé. Un diagnostic, réalisé en interne, a permis d'identifier des besoins de stationnement vélos sur 10 collèges et 11 sites administratifs ou techniques du Département. Ce diagnostic servira de base en 2021 au lancement de la consultation d'un marché de fourniture et installation d'abris vélos qui seront déployés sur les sites identifiés dans les quatre prochaines années.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

En raison de la crise sanitaire, quelques projets ont dû être reportés :

- la sensibilisation des salariés au co-voiturage solidaire, initiée avec la Communauté de communes du Pays de Craon ;
- la concertation avec les EPCI sur le projet de schéma départemental des mobilités durables.

Elle aura également eu un impact très important sur nos déplacements, avec :

- le développement du télétravail et des visio-conférences pour les réunions ;
- un engouement pour l'usage du vélo.

Ces pratiques, au-delà du contexte sanitaire, ont tendance à se conforter dans le temps :

- Le nombre d'agents en télétravail au sein du Conseil départemental (hors obligations liées à la crise sanitaire) est passé de 181 sur la période 2019-2020 à 381 sur la période 2020-2021.
- Le nombre de visioconférences réalisées via Skype Entreprise au sein du Conseil départemental est passé d'une moyenne mensuelle de 332 sur les 6 derniers mois avant le 1^{er} confinement, à une moyenne de 2 800 par mois. Concernant les visioconférences réalisées à partir de l'outil LifeSize, leur nombre était de 3 434 sur l'année 2020.
- L'usage du vélo, toutes pratiques confondues et hors période de confinement, a augmenté entre 2019 et 2020 de 27% globalement en France, dont +31 % en milieu urbain et +15 % en milieu rural.

Cette tendance confirme la pertinence de l'engagement du Conseil départemental dans une politique volontariste forte sur les mobilités douces, notamment sur la réalisation d'aménagements cyclables sécurisés.

Par ailleurs, l'impact de la crise sanitaire se mesure directement sur les déplacements réalisés par les agents avec les véhicules de service du Conseil départemental avec une baisse de 22 % des distances parcourues entre 2019 et 2020.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

- 4 EPCI ont sollicité l'aide à l'animation mobilités durables
- 2 EPCI se sont engagés dans un schéma directeur cyclable
- 6 EPCI ont répondu à l'appel à projets « expérimentations » avec 3 projets relatifs à l'équipement de système de visio-conférence et 3 projets d'aide à l'achat ou à la location de vélos à assistance électrique pour les usagers
- 240 personnes ont participé au colloque régional Pays de Loire Energie Tour, organisé en Mayenne
- un besoin de 21 abris vélo a été recensé sur les sites départementaux
- 381 agents du Conseil départemental pratiquent le télétravail (hors période de contraintes sanitaires)
- Baisse de 600 000 Km de la distance parcourue par les véhicules de services du Conseil départemental par rapport à 2019

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 17 672,90 € et il n'y pas eu de dépenses d'investissement. Le montant total des dépenses s'élève donc à 17 672,90 €, avec un taux de réalisation de 4,47 %.

La faible consommation des crédits de fonctionnement s'explique par :

- le report du développement du co-voiturage solidaire, au regard de la situation sanitaire, qui devait s'accompagner d'une communication importante ;
- le décalage entre l'engagement (2020) et le paiement (2021) des subventions aux EPCI pour les opérations d'animation.

La non-consommation des crédits d'investissement s'explique par le décalage entre l'engagement (2020) et le paiement (2021) des subventions aux EPCI pour les projets retenus à l'appel à projets « expérimentations » et les schémas directeurs cyclables.

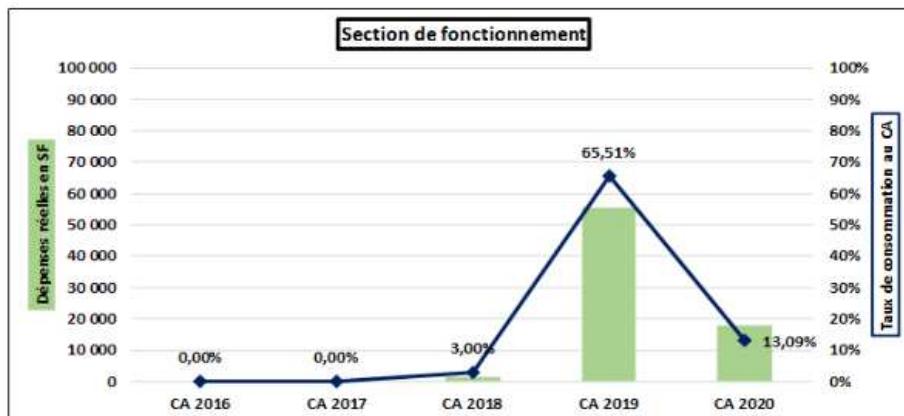
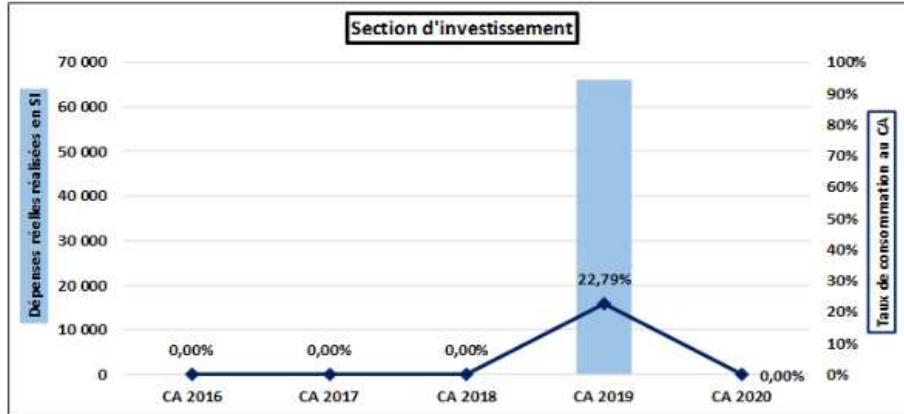
Le montant des reports engagés fin 2020 en investissement s'élève à **142 555 €** sur le programme *mobilités durables*.

Cout du programme : 0,06 € / habitant

Ce coût ne traduit pas réellement la politique ambitieuse du Conseil départemental sur les mobilités durables, car il n'intègre pas l'ensemble des dépenses qui seront réalisées en 2021 sur des actions engagées en 2020.

A noter que le programme *mobilités durables* connaîtra une forte évolution en 2021 avec un nouveau dispositif sur les mobilités douces qui contribuera à augmenter sensiblement les dépenses.

5.2 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Le dialogue engagé avec les EPCI sur les mobilités et l'animation territoriale déployée par le Département ont permis de faire émerger des projets concrets sur les territoires qui ont pu bénéficier d'un soutien financier. Le contenu de notre politique en lien avec les besoins des collectivités, complémentaire à celle engagée par la Région, aura également permis de renforcer les liens avec les EPCI afin de développer en 2021 une animation territoriale.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Mobilités durables

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Animation sensibilisation	135 000,00	17 672,90	13,09 %	55 683,00	-68,26 %
Fonctionnement		135 000,00	17 672,90	13,09 %	55 683,00	-68,26 %
Investissement	Animation sensibilisation	0,00	0,00			
	Mobilité douce	205 000,00	0,00	0,00 %	66 104,44	-100,00 %
	Mobilité partagée	55 000,00	0,00	0,00 %	0,00	
Investissement		260 000,00	0,00	0,00 %	66 104,44	-100,00 %
Total		395 000,00	17 672,90	4,47 %	121 787,44	-85,49 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Mobilités durables

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Animation sensibilisation	30 000,00	30 000,00	100,00 %		
Fonctionnement		30 000,00	30 000,00	100,00 %		
Total		30 000,00	30 000,00	100,00 %		

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION AUTONOMIE ET
SANTÉ DE PROXIMITÉ**

Programme autonomie

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME AUTONOMIE

Les finalités et enjeux

*Améliorer la qualité de vie de la personne âgée dans son environnement individuel et collectif.
Favoriser l'insertion sociale des personnes en situation de handicap en apportant un accompagnement de qualité tant à domicile qu'en établissement.*

Les chiffres clés de contexte

- 307 445 habitants en Mayenne au 1^{er} janvier 2017.
- 34 124 habitants de 75 ans ou plus, soit 11,1 % de la population (part supérieure aux niveaux régional (9,5 %) et national (9,2 %). Constat identique pour la part de la population des personnes de plus de 80 ans.
- 135,8 places en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, ce qui place le département au-dessus du taux régional d'équipement en EHPAD (133,5) et très largement au-dessus du taux national (101,4) : une offre en hébergement permanent élevée qui reste à diversifier en offre temporaire et de répit, conformément aux orientations du Plan *May'Ainés*.
- 67 % des adultes en situation de handicap qui ont une orientation vers une prise en charge médico-sociale, accueillis en établissement ; l'offre vers des services reste à développer pour répondre aux aspirations en faveur de plus d'inclusion.
- Forte prédominance des déficiences psychiques et intellectuelles qui concerne 84 % des personnes adultes en situation de handicap accueillies dans des établissements et services médico-sociaux (ESMS).
- 30 % des enfants reconnus dans le champ du handicap pour des troubles psychiques.
- 6 161 usagers avec au moins un droit attribué par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) en 2020 : 1 498 personnes de moins de 20 ans et 4 663 personnes de 20 ans et plus.
- Plus de 11 000 personnes âgées et en situation de handicap ont bénéficié d'un droit payé en 2020.

1 Le rappel des objectifs 2020

- Permettre aux personnes âgées et personnes en situation de handicap de rester à domicile et d'accéder au droit commun ;
- Proposer des dispositifs alternatifs à l'offre institutionnelle ;
- Répondre aux situations complexes sans solution.

2 Les principales réalisations de 2020

- En direction des personnes âgées et de leur aidants, l'année 2020 a été marquée par le plein déploiement des 12 mesures du plan *May'Ainés*, adopté par l'Assemblée départementale le 29 avril 2019.

En 2020, 793 561 € ont été consacrés au financement des principales actions suivantes :

- 148 219 € au titre de l'aménagement de 54 logements (mesure 2) ;
- 177 133 € pour l'appui aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) (mesure 5) ;
- 39 750 € concernant la délégation de suivi des accueillants familiaux (mesure 7) ;
- 265 956 € au titre de l'amélioration de la qualité de vie au travail au sein de 37 EHPAD et 8 résidences autonomie (mesure 9) ;
- 108 443 € au titre de la participation du Département aux frais de formation des infirmiers en pratique avancée (mesure 12).

- En direction des personnes en situation de handicap, l'année 2020 a permis, en dépit des contraintes de la crise sanitaire, de poursuivre les travaux de l'adaptation de l'offre médico-sociale, et de mobiliser les acteurs vers un département plus inclusif : c'est tout le sens, d'une part, du cahier des charges visant à adapter l'offre aux besoins et notamment aux personnes présentant des troubles autistiques, d'autre part, de la démarche « La Mayenne, Territoire 100% inclusif » portée par le Département et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire. Celle-ci s'appuie sur des ateliers participatifs organisés autour des 5 axes retenus par le Comité Interministériel du Handicap :
 - Accéder à ses droits plus facilement ;
 - Être accueilli et soutenu dans son parcours, de la crèche à l'université ;
 - Accéder à l'emploi et travailler comme tout un chacun ;
 - Vivre chez soi ;
 - Être acteur dans la cité.

Les premiers ateliers de travail, auxquels 134 personnes ont participé, ont eu lieu en février et mars 2020, avant le 1^{er} confinement. Au vu du contexte sanitaire, il a ensuite été proposé aux participants, de poursuivre les réflexions via la plateforme collaborative « May dialogue » consultable par tous, et par des échanges téléphoniques. Ces travaux ont abouti à l'élaboration de 21 fiches-actions qui composent le plan d'actions présenté aux membres du Comité de pilotage, le 18 février dernier.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

L'Assemblée départementale a voté un plan d'urgence visant à soutenir les secteurs les plus impactés par la crise sanitaire, en portant une attention particulière au public vulnérable, dont les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Le Département, d'une part, a versé les primes dites Covid pour le secteur médico-social et plus précisément à destination des professionnels des SAAD correspondant aux personnels mobilisés non inclus dans les dispositions gouvernementales, et d'autre part, a compensé les pertes financières des SAAD suite au premier confinement.

Concernant le versement des primes dites Covid, la participation du Département s'élève à 1 244 831 €, déclinée de la façon suivante :

- 796 896 € pour les salariés des SAAD ;
- 61 397 € pour les salariés de résidences autonomies ;
- 357 038 € pour les salariés de ESMS ;
- 25 000 € pour les accueillants familiaux ;
- 4 500 € pour la Maison d'Accueil temporaire de Saulges.

Le Département a retenu et appliqué les modalités d'attribution suivantes :

- Financement à hauteur de 1 000 € par ETP ;
- Pour l'ensemble des intervenants auprès des personnes âgées et en situation de handicap, y compris le personnel administratif et d'encadrement ;
- Pour le personnel ayant travaillé lors de la crise, du 17 mars au 11 mai ;
- Financement versé sous forme de subventions auprès des établissements et services employeurs l'ayant reversé aux professionnels par la suite.

Seulement 23 % des dépenses mobilisées par le Conseil départemental ont été compensées par l'État, alors qu'un cofinancement à hauteur de 50 % avait été initialement annoncé.

Concernant la compensation des pertes financières en raison d'une baisse d'activité, 11 SAAD ont bénéficié d'une compensation s'élevant à 326 497,70 €. Ces dépenses ont impacté les dépenses de prestations de compensation du handicap (PCH), allocation personnalisée d'autonomie (APA) et services ménagers.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

Au titre des dépenses de fonctionnement :

- *Action partenariales, de prévention, de professionnalisation et d'études : + 1 939 911,72 € (+ 90,15 %, soit + 919 684,94 €) :*

Le Département soutient les accueillants familiaux et poursuit les actions de prévention de la dépendance dans le cadre de la Conférence des financeurs.

- 62 091 € pour la délégation de suivi des accueillants familiaux par 6 établissements ;
- 433 326 € pour la Conférence des financeurs, 44 projets ont bénéficié d'une subvention ;
- 1 244 831 € pour les primes COVID.

- *Allocations individuelles de solidarité PA/PH : 35 166 027,08 € (+ 6,00 %, soit + 1 992 055,96 €) :* Cette hausse traduit les évolutions sociétales en faveur du maintien à domicile et de l'inclusion mais également la volonté du Département de soutenir les SAAD par la revalorisation du tarif horaire de l'APA, de la PCH et des services ménagers. Cette revalorisation s'inscrit dans le cadre de la mesure 5 du plan May'Aînés. Le tarif horaire évolue de 19,50 € à 21 € la semaine (APA et PCH) et de 19,50 € à 24 € les dimanches et jours fériés (APA et PCH). Pour les services ménagers, le tarif horaire évolue de 18,40 € à 19 €.

Au 31/12/2020, 8 455 personnes ont bénéficié d'un paiement, les chiffres clés sont :

- APA domicile : 2536 personnes, soit 188 demandes supplémentaires
- APA en établissement : 3 946, soit une progression de 103 bénéficiaires
- PCH aide humaine : 1 306 personnes, soit une progression de 44 bénéficiaires

- *Contribution au fonctionnement de la MDPH : 963 226,63 €, la MDA conservant en son sein le GIP MDPH avec des dépenses et des recettes propres.*

- *Transport d'élèves en situation de handicap : 1 607 216,00 €, le Département ayant l'obligation légale de financer le transport pour les élèves qui, en raison de la gravité de leur handicap, ne peuvent pas emprunter les transports de droit commun.*

- *Plan May'Aînés en dépenses en fonctionnement et investissement : 793 561,05 €, résultant du déploiement des 12 mesures afin de répondre aux préoccupations et à une meilleure qualité de vie des personnes âgées en trouvant des solutions les plus adaptées possibles en terme de logement, de soutien aux services à domicile, aux accueillants familiaux, aux aidants, à l'amélioration de la qualité de vie pour les personnes accueillies en EHPAD, et également un appui aux projets de transformation de ces établissements.*

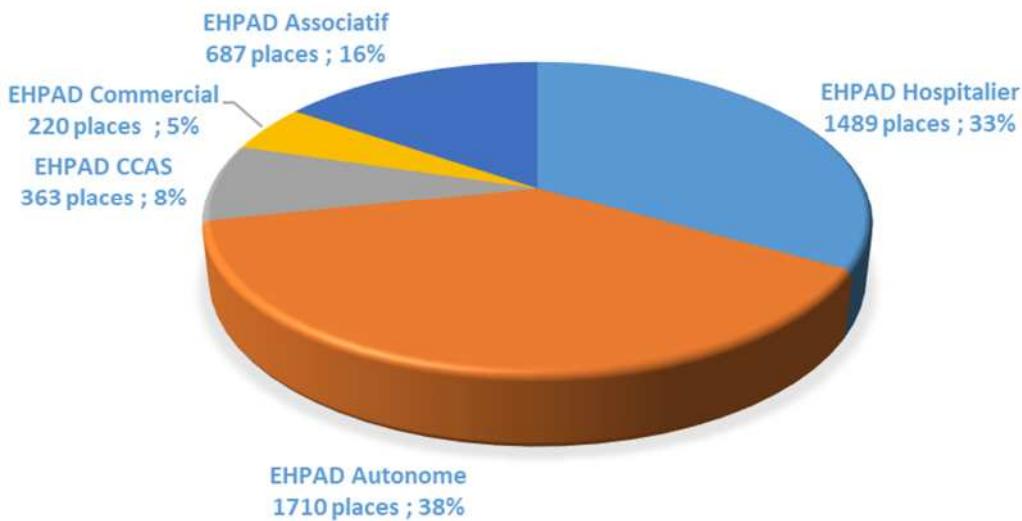
Au titre des recettes :

- *Allocations individuelles de solidarité : 15 109 242,71 € (+ 13,84 %, soit + 1 836 697,37 €).* Les dépenses relatives à l'APA et la PCH ne sont que partiellement compensées en recettes. Le Département assume plus de 46 % des dépenses.

- *Contribution au fonctionnement de la MDPH : 963 226,63 € dont une contribution de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) à hauteur de 533 226,63 €.*

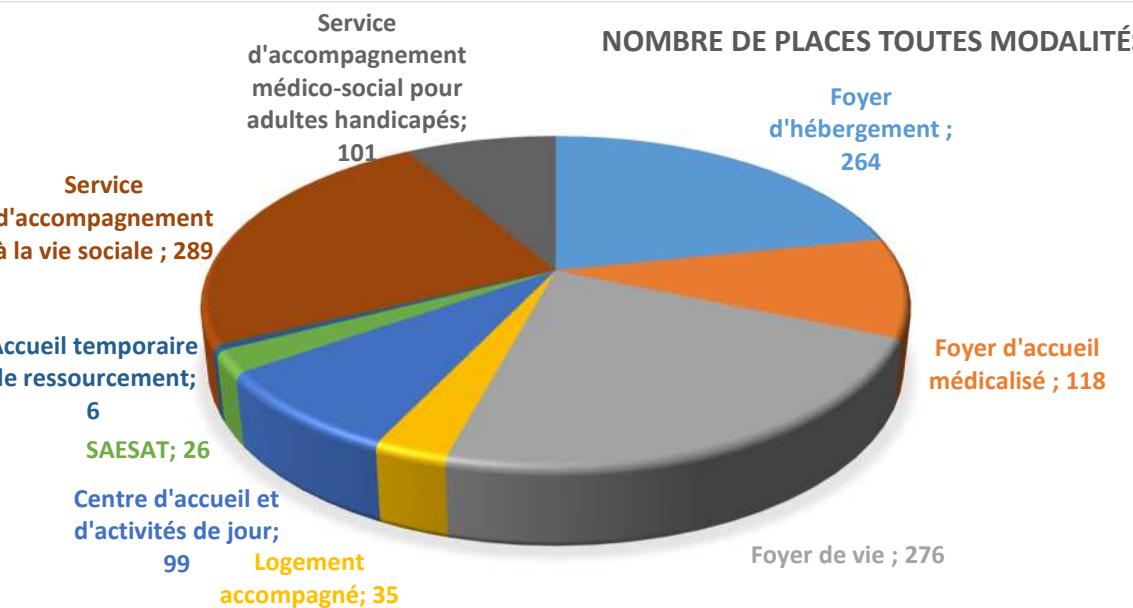
Le département compte 50 structures gestionnaires d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) pour 60 sites et représentant 4 366 places d'hébergement permanent financées, avec seulement 103 places d'hébergement temporaire et 54 places d'accueil de jour.

RÉPARTITION DES CAPACITÉS D'EHPAD PAR TYPE DE STRUCTURE - 4469 PLACES



Le département compte également 12 résidences autonomie qui représentent 385 places, ainsi que 25 SAAD (Services d'aide et d'accompagnement à domicile) autorisés dont 6 SAAD rattachés à une résidence services.

Les capacités d'accueil pour les personnes en situation de handicap financées totalement ou partiellement par le Conseil départemental sont de 1 293 places, dont seulement 47 en temporaire et 128 en accueil de jour. La diversification de l'offre est un des enjeux de la transformation de l'offre en cours. Ces 1 293 places sont réparties dans les structures suivantes :



Concernant plus particulièrement les Services d'Aide à la Vie sociale (SAVS), et les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), au 31/12/2020, leur capacité d'accueil est de :

- 289 places en SAVS, ce qui apparaît insuffisant pour répondre aux besoins ; 552 orientations ont été notifiées par la CDAPH.
- 101 places en SAMSAH ; 513 orientations ont été notifiées.

Au 31 décembre 2020, les capacités d'accueil dans le cadre de l'accueil familial sont les suivantes :

- 63 places en hébergement permanent,
- 21 places en hébergement temporaire.

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Les dépenses (fonctionnement et investissement) brutes du programme *autonomie* s'élèvent à 91 619 909,50 € (87 447 940,38 € en 2019, soit + 4,77 %).

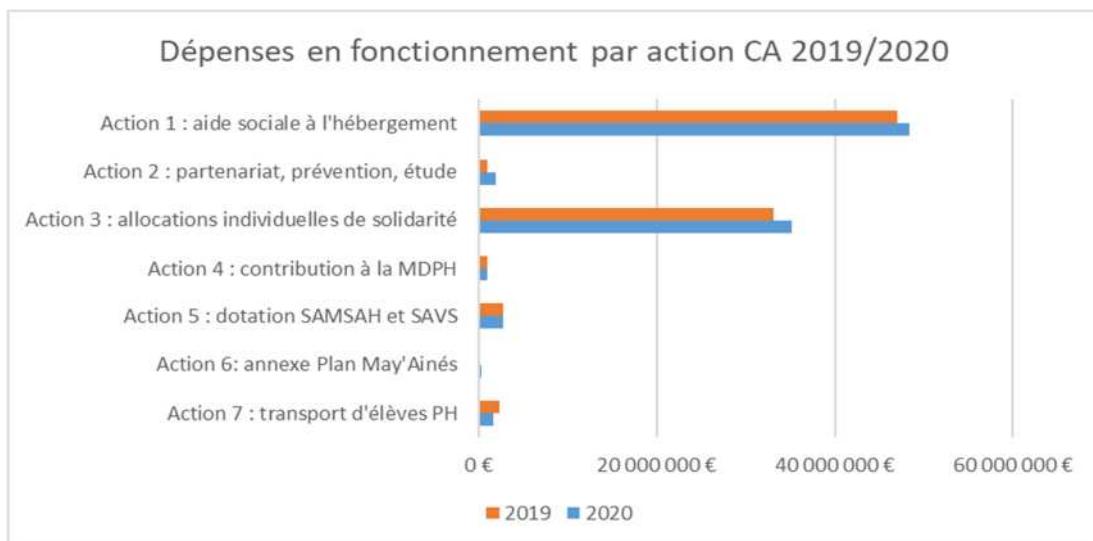
Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses ont augmenté de 3 728 840,13 €, soit + 4,27 % :

- L'accroissement des dépenses relatives à l'APA et la PCH à domicile correspondant à l'augmentation du nombre de bénéficiaires et à la revalorisation du tarif horaire des SAAD dans le cadre du Plan *May'Aînés*.
- L'augmentation des dépenses relatives à l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap en raison des dispositions mises en place dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, permettant de déroger à la limitation à 90 jours de la durée annuelle de l'accueil temporaire.
- Le financement de l'accueil de jour au Foyer d'accueil médicalisé FAM « l'Etape » pour des jeunes adultes atteints des troubles du spectre autistique.
- L'augmentation constante des dépenses relatives aux frais de séjour des personnes en situation de handicap accueillies dans les établissements pour personnes âgées ;
- Le plan *May'Aînés* dont le soutien, notamment, aux SAAD et aux EHPAD via la solution Bliss pour des patients douloureux ;
- Le déploiement de la délégation de suivi dans le cadre de l'accueil familial ;
- La participation aux frais de formation des infirmiers en pratique avancée.

♦ 5.1.1 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses brutes de fonctionnement du programme *autonomie* s'établissent à 91 098 652,11 € (+ 4,27 %, soit + 3 728 840,13 €).



Action sociale à l'hébergement : 48 334 456,18 € (+ 2,79 %, soit + 1 310 898,70 €)

***Hébergement permanent* : 44 935 428,67 € (+1,82 %, soit + 801 594,24 €)**

La progression apparaît plutôt maîtrisée, avec une évolution de + 1,82 %, considérant notamment une augmentation des frais de séjour pour les personnes en situation de handicap :

- Frais de séjour en foyer d'hébergement : + 453 148,71 € ;
- Frais de séjour en foyer d'accueil médicalisé : + 103 722,25 ;

- Frais de séjour en foyer de vie : + 383 117,21 € ;
- Frais de séjour des personnes en situation de handicap accueillies en établissement pour personnes âgées : + 601 831,41 € ; **c'est la concrétisation des orientations départementales sur la transformation de l'offre, permettant aux personnes handicapées vieillissantes d'être accueillies au sein d'EHPAD ;**
- Frais de séjour dans le cadre de l'amendement Creton : + 152 910,90 €. La transformation de l'offre adultes en cours doit permettre de réduire le nombre de ces situations de très jeunes adultes maintenus au sein de structures pour enfants, à défaut d'une offre adultes adaptée et suffisante ;
- Frais de séjour des personnes en situation de handicap en accueil familial : + 85 346,80 €. **Cette augmentation s'explique par l'augmentation des tarifs à compter du 01 janvier 2020, visant à soutenir et encourager cette offre alternative.**

A contrario, 3 postes présentent des dépenses à la baisse :

- Frais de séjour en EHPAD et Unités de soins longue durée (USLD) : - 932 351,45 € ;
- Frais de séjour en résidence autonomie : - 32 873,62 € ;
- Frais de séjour en logement accompagné - 17 492,70 €.

Aide sociale hébergement permanent pour personnes âgées : 13 862 222,61 € (- 964 650 €, soit - 6,51 %)

LISTE DE BENEFICIAIRES EN STRUCTURE Personnes âgées (PA) droit payé	Nombre de bénéficiaires 31/12/2018	Nombre de bénéficiaires 31/12/2019	Nombre de bénéficiaires 31/12/2020
Total des PA ayant bénéficié d'un financement aide sociale hébergement	591	628	584

Les EHPAD ont été contraints de suspendre les entrées pendant le confinement, ce qui s'est traduit par une diminution des demandeurs d'aide sociale : 584 bénéficiaires en décembre 2020 contre 628 en décembre 2019.

Aide sociale hébergement permanent pour personnes en situation de handicap : 31 073 206,06 € (+ 1 766 245, soit 6.03 %)

LISTE DE BENEFICIAIRES EN STRUCTURE PH droit payé département 53 et hors département	Nombre de bénéficiaires 31/12/2018	Nombre de bénéficiaires 31/12/2019	Nombre de bénéficiaires 31/12/2020
Personnes en situation de handicap, Foyer De Vie (FDV), Foyer d'Hébergement (FH), Foyer d'Accueil Médicalisé, Logements accompagnés (Logeac)	581	609	588
Personnes en situation de handicap bénéficiant d'un accompagnement SAMS AH et SAVS	390	390	390
Personnes en situation de handicap et personnes âgées accueillies en accueil familial	24	24	22
Personnes en situation de handicap accueillies en structure PA	270	287	288
Personnes en situation de handicap accueil de jour permanent dont les FDV externat, Service Accueil ESAT	195	198	158
Personnes en situation de handicap en accueil temporaire au sein de tous les ESMS	30	37	32
Personnes en situation de handicap amendement Creton en accueil de jour et hébergement permanent	9	8	9
Total des PH ayant bénéficié d'un financement aide sociale hébergement	1 499	1 553	1 487

En 2020, nous notons une baisse du nombre des personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement, et plus particulièrement sur les accueils de jour et du Service annexe des ESAT. En effet, nombreuses sont les personnes restées à domicile lors du confinement du printemps.

Le montant des dépenses des frais de séjour (permanent) des personnes en situation de handicap de plus de 60 ans en établissement pour personnes âgées poursuit son augmentation. Cette hausse va dans le sens des orientations du cahier des charges de la transformation de l'offre médico-sociale visant à favoriser l'accueil des personnes handicapées vieillissantes au sein des EHPAD.

L'augmentation est aussi liée au paiement sur 13 mois dont décembre 2019 payé sur l'exercice 2020.

Accueil de jour et accueil temporaire PH : 3 398 803,86 € (+ 17,69 %, soit + 510 806,10 €)

La dépense au titre de l'accueil temporaire a augmenté, notamment en raison des dispositions mises en place dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, permettant aux personnes en situation de handicap d'être accueillies au-delà de 90 jours par an.

L'augmentation s'explique notamment par le financement de l'accueil de jour mis en place à titre expérimental, en 2018, pour accueillir des jeunes adultes atteints de troubles du spectre autistique (TSA) et sans réponse, en l'absence de foyer d'accueil médicalisé adapté. Cet accueil de jour du FAM fait partie des réponses à mettre en place, conformément au cahier des charges de la transformation de l'offre, pour faire face à l'augmentation des adultes présentant des TSA.

En décembre 2020, 9 bénéficiaires de l'amendement Creton ont été accueillis, soit en accueil de jour ou en hébergement permanent. Ils étaient également 9 bénéficiaires en juin 2019.

La dépense relative aux amendements Creton a augmenté, en raison notamment d'accueil de situations complexes dans des structures hors département, dont le prix de journée est particulièrement élevé.

Frais d'actes et de contentieux : Le montant s'élève à 223,65 €

Action partenariales, de prévention, de professionnalisation et d'études : + 1 939 911,72 € (+ 90,15%, soit + 919 684,94 €)

Subventions : 53 050 €

Le Conseil départemental soutient l'activité d'associations agissant en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées par l'octroi de subventions de fonctionnement.

En 2020, l'association Handi-cheval n'a pas bénéficié de subvention en raison de la suspension de ses activités.

Autres actions partenariales : 642 030,72 €

Financement d'études : 4 155,50 €

Le département de la Mayenne est le seul territoire des Pays de la Loire, en lien avec l'ARS, à s'être engagé dans la démarche vers un Territoire plus inclusif dont les principaux objectifs sont :

- Co-construire, avec les personnes en situation de handicap, une société plus inclusive et ainsi contribuer à la transformation de la société ;
- Améliorer la participation et la coordination de tous les acteurs engagés dans le parcours de vie d'une personne.

La conférence des financeurs : 433 326,72 € (- 37,90 %)

Les dépenses sont liées à des actions de prévention de la dépendance menées par des associations, des centres communaux d'action sociale (CCAS) ou des organismes privés. En 2020, les actions financées par la Conférence en 2019 se sont poursuivies jusqu'en novembre. De plus, 44 projets ont bénéficié d'une subvention par la Conférence des financeurs qui s'est réunie en octobre 2020 (montant de subventions prévu : 596 295 €). Ces projets sont financés sur l'année 2020 et 2021.

NOMBREUSES actions ont été reportées du fait de la crise sanitaire entraînant un décalage du versement des acomptes et des soldes en 2020 expliquant la baisse des dépenses réalisées en 2020.

Les dépenses sont compensées en N+1 par des recettes versées par la CNSA.

Le forfait autonomie : 136 620,90 €

Les dépenses sont stables par rapport à 2019 ; cette aide est versée aux résidences autonomie pour financer des actions d'information et de conseil en matière de prévention, de santé, des ateliers d'activités physiques et intellectuelles pour préserver l'autonomie des résidents. Chaque année, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) délivre le forfait autonomie au Conseil départemental qui le répartit ensuite entre les résidences autonomie, en fonction du nombre de places autorisées.

Frais annexes : 67 927,60 €

Ces dépenses correspondent principalement, d'une part, au déploiement de la délégation de suivi social et médico-social des accueillants familiaux (action 7 du Plan May'Aînés). **Six établissements ont conventionné avec le Département pour sa mise en œuvre : le délégataire est chargé d'accompagner la prise en charge de la personne accueillie, de conseiller, d'orienter et de réaliser des entretiens pour étayer la pratique professionnelle des accueillants familiaux.** Il s'agit d'autre part, du financement des frais de déplacement et des frais de formation des accueillants familiaux (62 091,15 €).

Au titre des frais annexes, sont également inscrites les dépenses relatives aux Rendez-vous de l'Autonomie. En effet, la MDA propose chaque année ces rendez-vous à destination des acteurs de l'autonomie (professionnels, associations, élus, collectivités...). Ils ont pour objectif de susciter les échanges sur des thématiques liées aux actualités sur le champ des personnes âgées et/ou des personnes en situation de handicap. En 2020, un rendez-vous de l'autonomie a été organisé, sur la thématique de l'attractivité des métiers du médico-social. Pour permettre au plus grand nombre d'assister à cet événement, et étant donné le contexte sanitaire, l'ensemble des interventions était filmé pour une retransmission en directe. Aussi, le montant de 3 242,10 € correspond au financement du prestataire pour cette captation vidéo.

Divers frais : 2 594,35 € correspondent à des dépenses en documentation.

Subventions dans le cadre du Plan d'urgence : 1 244 831 €

Il s'agit des dépenses consenties par le Département au soutien du secteur médico-social lors de la crise sanitaire à travers le versement des primes dites Covid aux professionnels mobilisés comme expliqué précédemment.

Allocations individuelles de solidarité : 35 166 027,08 € (+ 6,00 %, soit + 1 992 055,96 €)

Services ménagers : 286 350,12 € (+ 78,01 %, soit 125 488,66 €)

Cette aide est accordée, sous conditions de ressources, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui ont besoin d'une aide pour demeurer à leur domicile. L'augmentation s'explique principalement par la revalorisation du tarif à 19 € depuis janvier 2020 (18,40 € en 2019). Les bénéficiaires ont en moyenne une dizaine d'heures d'intervention à domicile.

En ce qui concerne plus particulièrement les personnes âgées, si leur niveau de dépendance (GIR) est de 1 à 4, elles relèvent de l'APA et ne peuvent donc pas prétendre à l'aide-ménagère.

Les personnes en situation de handicap peuvent, en complément ou dans l'attente de la mise en œuvre de la PCH, bénéficier de services ménagers, qui permettent l'intervention d'un professionnel au domicile de la personne en situation de handicap, pour l'aider à faire ses courses, à entretenir son domicile, à préparer ses repas et ainsi favoriser le maintien à domicile.

SERVICES MENAGERS	Nombre de bénéficiaires payés au titre du mois de décembre 2019	Nombre de bénéficiaires payés au titre du mois de décembre 2020
Personnes âgées	40	46
Personnes en situation de handicap	61	67
SOMME	101	113

APA à domicile : 9 535 658 € (+ 17,39 %, soit 1 412 757,32 €)

BENEFICIAIRES APA domicile (droit ouvert) en décembre 2019	BENEFICIAIRES APA domicile (droit ouvert) en décembre 2020
2 382	2 536

L'augmentation de la dépense s'explique par :

- L'augmentation du nombre de bénéficiaires, 188 demandes supplémentaires en un an ;
- La revalorisation du tarif horaire au soutien des SAAD, cette revalorisation correspond à la mise en œuvre de la mesure 5 du plan *May'Aînés*, le tarif était de 19,50 € / heure et depuis le 1^{er} janvier 2020 : 21 €/ heure la semaine et 24 €/ heure les dimanches et jours fériés ;
- La valorisation de l'aide au répit des aidants à domicile, dans les plans d'aide APA, jusqu'à 6 heures par semaine, pour les GIR 1. Il s'agit de la mesure 6 du plan *May'Aînés*. Le plan d'aide moyen accordé au 1^{er} janvier 2020 était de 483 € et au 31 décembre 2020, il était de 493 €. De janvier à décembre 2020, 178 aidants ont bénéficié d'heures de répit.

En décembre 2020 :

	Féminin	Masculin	somme
GIR 1	23	18	41
GIR 2	197	165	362
GIR 3	334	193	527
GIR 4	1 130	476	1 606
Somme	1 684	852	2 536

APA en établissement : 17 912 500,01€ (+ 0,49%, soit + 87 066,28 €)

APA EN ETABLISSEMENT	Nombre de bénéficiaires payés au titre du mois de décembre 2019	Nombre de bénéficiaires payés au titre du mois de décembre 2020
SOMME	3 843	3 946

Le nombre de bénéficiaires APA en établissement a augmenté de 103 personnes, en décembre 2020, 3 946 personnes en ont bénéficié.

Les recettes perçues par la CNSA au titre de l'APA ne couvrent, en 2020, que 42,20 % de la dépense (en 2019 : 39,96 %). Le Département finance ce delta sur ses fonds propres.

PCH Prestation de compensation du handicap : 6 036 105,70 €

La PCH est une aide financière destinée à couvrir les besoins liés au manque d'autonomie des personnes en situation de handicap et permet leur maintien à domicile. Son attribution est personnalisée et tient compte de l'environnement de la personne. Cette prestation comprend 5 éléments : principalement l'aide humaine et des aides techniques liées à l'aménagement du logement et du véhicule ainsi que d'éventuels surcoûts dus au transport, les aides spécifiques ou exceptionnelles (acquisition ou entretien de fauteuil par exemple) et les aides animalières.

En ce qui concerne la PCH à domicile, il s'agit de permettre à des personnes en situation de handicap de vivre à domicile.

PCH aide humaine : 5 484 743,60 € (+ 9,89% soit 493 483,83 €)

PCH aide humaine	Nombre de bénéficiaires d'au moins un paiement au cours de l'année 2018	Nombre de bénéficiaires d'au moins un paiement au cours de l'année 2019	Nombre de bénéficiaires d'au moins un paiement au cours de l'année 2020
Somme	1 143	1 262	1 306

L'accroissement des dépenses au titre de la PCH à domicile aide humaine s'explique notamment par la revalorisation du tarif horaire, mesure 5 du plan *May'Aînés* ainsi que par l'augmentation du nombre de bénéficiaires (+ 44).

De nombreux départements constatent l'augmentation des dépenses résultant de la PCH, tant en nombre de bénéficiaires que de volume horaire attribué : ces dépenses sont en lien avec les aspirations des personnes en situation de handicap à rester au domicile, en mobilisant les aides humaines et techniques dans ce sens.

PCH établissement : 551 362,10 €

Les personnes en situation de handicap hébergées en établissement médico-social sont éligibles à la PCH. Lorsque la personne est en établissement, 10 % de l'enveloppe est versée pour son argent personnel par mois. En cas de retour à domicile, la totalité de l'enveloppe est versée afin de répondre au besoin d'accompagnement. La mise en œuvre de ce droit est désormais de plus en plus, sollicitée par les personnes et leurs aidants.

PCH en établissement	Nombre de bénéficiaires d'au moins un paiement au cours de l'année 2018	Nombre de bénéficiaires d'au moins un paiement au cours de l'année 2019	Nombre de bénéficiaires d'au moins un paiement au cours de l'année 2020
Somme	328	341	380

Les recettes perçues par la CNSA au titre de la PCH sont de 40,25 % (en 2019 : 36,88 %). Le Département finance le delta sur ses fonds propres.

Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)

L'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) est une prestation d'aide sociale versée par le Conseil départemental. Elle est destinée aux personnes en situation de handicap dont le taux d'incapacité, reconnu par la CDAPH, est au moins à 80 % et qui ont besoin de l'aide d'une tierce personne pour les actes essentiels de la vie.

Nombre de bénéficiaires ACTP d'au moins un paiement au cours de l'année 2018	Nombre de bénéficiaires ACTP d'au moins un paiement au cours de l'année 2019	Nombre de bénéficiaires ACTP d'au moins un paiement au 2020
244	241	219

L'ACTP à domicile : 1 245 524,25 € (- 4,85%, soit - 63 459,54 €)

Les dépenses relatives à l'ACTP à domicile baissent de 63 459,54 €. Cette diminution résulte de l'extinction progressive du dispositif. Seules les personnes admises au bénéfice de l'ACTP avant l'entrée en vigueur de la PCH continuent à en bénéficier tant qu'elles en remplissent les conditions.

L'ACTP en établissement : 149 889 € (+ 6,75 %, soit + 9 479,95 €)

Contribution au fonctionnement de la MDPH : 963 226,63 € (- 2,76 %, soit - 27 362,59 €)

Il s'agit d'une part de la participation volontaire du Conseil départemental au fonctionnement du GIP MDPH, à hauteur de 400 000 €, ainsi que sa participation au fonds de compensation du handicap (30 000 €), et d'autre part le versement de la dotation de la CNSA vers le GIP MDPH (533 226,63 €, + 22 637,41 € par rapport à 2019).

Depuis 2018, appuyée par la CNSA, la MDA poursuit le chantier de la transformation numérique dont le déploiement du SI (système d'information), le télé service. Ce chantier comporte de forts enjeux de qualité de service, d'équité de traitement des usagers, de modernisation et de simplification.

Dotation aux Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés et aux Service d'accompagnement à la vie sociale : 2 786 553,61 €

Les dépenses restent globalement stables et correspondent aux dotations octroyées.

Les **SAMSAH** : 896 716,22 €

Les SAMSAH (101 places) sont des services qui, outre les compétences d'accompagnement éducatif et social des SAVS, proposent un accompagnement par du personnel de soin, pour des personnes en situation de handicap vivant à leur domicile.

Ils sont financés conjointement par le Conseil départemental et par l'ARS via des crédits de soins. Les décisions d'accompagnement font l'objet d'une orientation décidée par la CDAPH.

Les **SAVS** : 1 889 837,39 € (+ 0,19 %, soit 3 632,57 €)

Les SAVS (289 places) ont pour but d'apporter un accompagnement éducatif et/ou social à des personnes en situation de handicap de plus de 18 ans, vivant à domicile. Ils apportent un soutien dans les différents domaines de la vie quotidienne et des relations sociales, en accompagnant notamment le bénéficiaire, sur les questions liées au logement, aux démarches administratives, aux relations de bon voisinage, à l'hygiène et à l'accès à la santé, ou à l'organisation de loisirs et du temps libre.

Les SAVS peuvent intervenir auprès des travailleurs ESAT, mais aussi auprès de toutes autres personnes en situation de handicap : par exemple, jeunes adultes ayant un projet de travail en milieu ordinaire, étudiants en situation de handicap ou adultes ayant un handicap psychique qui ne travaillent pas.

Les décisions d'accompagnement font l'objet d'une orientation décidée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Transport d'élèves en situation de handicap : 1 607 216,00 € (- 31,76 %, soit 748 027,68 €)

Le montant consacré à cette action correspond à la contribution versée à la Région.

Cette action concerne le financement du transport des élèves en situation du handicap qui disposent d'un avis de la MDA ; cet avis indique, après évaluation médico-sociale, qu'ils ne peuvent pas prendre les transports de droit commun. La MDA émet deux types d'avis : un avis en faveur d'un transport collectif adapté, ou un avis en faveur d'un transport individuel, en fonction du handicap et des troubles de l'enfant.

Depuis 2017, suite à la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, également connue en tant que Loi NOTRe, la compétence relative au transport scolaire est transférée aux Régions. Cependant, le transport adapté des élèves en situation de handicap est resté de la compétence des Départements. En Mayenne, dans un objectif d'inclusion, le Département a fait le choix de déléguer cette compétence à la Région : celle-ci est exercée depuis le 1er janvier 2018, pour une période de 4 ans, jusqu'au 31 décembre 2021.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, cette dépense est inscrite au sein du programme *autonomie*.

Annexe Plan May'Aînés : 272 303,66 € (+ 1 133,53 %, soit 250 228,46 €)

Les mesures 4, 5 et 12 du Plan *May'Aînés* sont valorisées dans cette action. Les dépenses se déclinent de la façon suivante :

- Mesure 4 : 8 802,00 €, pour le module SAAD des systèmes d'information afin d'optimiser les échanges entre ces services et le Conseil départemental ;
- Mesure 5 : 177 133,66 €, en faveur d'un appui aux SAAD pour la coordination, la formation et l'échange de pratiques, ainsi que la revalorisation de la participation aux heures APA ;
- Mesure 12 : 108 443,20 € pour le soutien à l'innovation et la promotion des métiers ; ces dépenses sont ciblées sur le déploiement des infirmiers en pratique avancée (3 infirmiers ont été accompagnés en 2020).

Le Conseil départemental prend la pleine mesure des difficultés de recrutement des SAAD. A cet égard, les services sont mobilisés, aux côtés des élus et avec l'ensemble des partenaires (emplois, territoires, centres de formations ...) pour apporter des réponses concrètes et pragmatiques à ce sujet très préoccupant. C'est dans ce cadre qu'il est actuellement expérimenté l'équipement des SAAD en véhicule électrique.

Les autres dépenses de fonctionnement résultant des 12 mesures du plan *May'Aînés* sont ventilées dans les actions suivantes : action sociale à l'hébergement, allocations individuelles de solidarité personnes âgées et personnes en situation de handicap et actions partenariales.

Autres dépenses, constitution de provisions : 28 957,23 €

27 729,77 € au titre des prestations d'aide sociale pour personnes âgées concernant 3 dossiers.

1 227,46 € au titre des prestations d'aide sociale pour personnes en situation de handicap concernant un dossier.

La constitution de provisions paraît judicieuse et prudente en raison des difficultés de recouvrement des titres émis et des montants en cause.

♦ 5.1.2 Dépenses d'investissement

Le montant relatif aux dépenses en investissement dans le cadre de la poursuite du déploiement du Plan *May'Aînés* en 2020 est de **521 257,39 €** (+ 567,18 %, soit + 443 128,99 €). Les dépenses ont été réparties notamment comme suit :

- Mesure 1 : 50 000 € au titre de l'habitat séniors permettant aux personnes âgées en perte d'autonomie de bénéficier d'une alternative entre le maintien à domicile et l'hébergement en institution. L'objectif est de 300 logements, avec une enveloppe globale de 3 millions sur 3 ans. En 2020, 5 logements ont été financés et 13 logements séniors supplémentaires ont été validés. Depuis le lancement du plan *May'Aînés* 31 logements séniors ont été validés. Cette dépense est suivie par la Direction de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation territoriale, rattachée à la Direction de l'infrastructure ;
- Mesure 2 : 148 219 € au titre de l'aménagement de logements afin de permettre le maintien à domicile et de prévenir la perte d'autonomie. En 2020, 19 logements ont été validés appartenant aux bailleurs sociaux et communes et 35 logements appartenant à des locataires ou propriétaires du parc privé. L'enveloppe dédiée à cette mesure est de 1,5 M €. Cette dépense est suivie par la Direction de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation territoriale, rattachée à la Direction de l'infrastructure ;
- Mesure 3 : au titre du soutien à la mobilité. L'enveloppe dédiée à cette mesure est de 630 000 €. En décembre 2020, 4 EPCI se sont positionnés pour acquérir un véhicule électrique accessible. Cette dépense est suivie par la Direction des moyens généraux ;
- Mesure 4 : 35 931,60 €, au titre de l'amélioration de la communication entre le Département et les SAAD, cette dépense est suivie par la Direction des services numériques, les actions correspondent à l'automatisation des échanges avec les SAAD ;
- Mesure 8 : en 2020, 21 150 € au titre du renforcement de l'aide à l'investissement immobilier des EHPAD et des résidences autonomie.

En 2020, 2 projets ont été validés :

- ✓ 3 564 568,78 € au Centre hospitalier de Laval pour le financement des travaux de reconstruction à neuf des EHPAD Jeanne Jugan et Rocher Fleuri, en créant 2 EHPAD de 132 places chacun ;
- ✓ 1 275 000 € à l'EHPAD La Baconnière pour le financement des travaux de reconstruction ;
- Mesure 9 : 265 956,79 € au titre de l'amélioration de la qualité de vie au travail au sein des EHPAD. 45 établissements (37 EHPAD et 8 résidences autonomie) ont déposé une demande depuis novembre 2019. 22 sur les 60 EHPAD mayennais ont épousé l'enveloppe allouée. Le montant total accordé s'élève à 1 173 148,70 € (cela représente 53,23 % de l'enveloppe totale). L'enveloppe dédiée est de 2,2 M €.
- Mesure 11 : au titre des actions de santé en faveur des personnes âgées, permettant l'innovation pour garantir aux aînés des parcours de santé adaptés et améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé, notamment le déploiement de la télémédecine. Le montant alloué pour cette mesure est de 150 000 €.

♦ 5.1.3 Recettes de fonctionnement

En 2020, les recettes de fonctionnement du programme *autonomie* s'élèvent à **32 648 363,93 €** (+ 4,91 %, soit 1 529 033,29 € par rapport à 2019).

L'augmentation des recettes résulte notamment de l'augmentation de la dotation CNSA consacrée :

- Aux allocations individuelles de solidarité : APA, PCH ;
- Au déploiement du système d'information (SI) MDPH ;
- A la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile et la formation des accueillants familiaux ;
- A la participation de l'État aux dépenses du Département s'agissant des primes Covid pour le secteur médico-social.

Les recouvrements sur bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement des personnes âgées sont en baisse de 11, 55 %, correspondant à la diminution de nouveaux résidents accueillis en EHPAD liée à la crise sanitaire.

Les évolutions par actions :

Action sociale à l'hébergement : 16 505 048,46 € (- 386 773,90 €, soit - 2,29 %)

De manière générale, les recettes de l'action sociale à l'hébergement ont légèrement diminué entre les exercices 2018 et 2019.

Recouvrement sur bénéficiaires personnes âgées : 6 256 475,68 € (- 11,55 %, soit 816 783,61 €)

Il s'agit de la participation des bénéficiaires de l'aide sociale au paiement des frais de séjour. En effet, chaque bénéficiaire reverse au Département 90 % de ses ressources par mois.

La baisse s'explique par une diminution du nombre de personnes âgées bénéficiaires à l'aide sociale hébergement, suite à la crise sanitaire COVID. En décembre 2020, 584 personnes âgées ont bénéficié d'un financement d'aide sociale hébergement, ce qui représente une diminution de 44 personnes entre décembre 2019 et décembre 2020.

Recouvrement sur bénéficiaires personnes en situation de handicap : 3 365 744,33 € (+ 2,29 %, soit + 75 460,89 €)

Cette hausse s'explique par une régularisation de 2019 sur l'exercice 2020.

Recouvrement sur bénéficiaires personnes en situation de handicap hébergées en EHPAD : 3 203 677,48 € (+ 27,44%, soit + 689 871,35 €)

L'augmentation des recettes s'explique par le nombre plus conséquent de personnes en situation de handicap, bénéficiaires de l'aide sociale, hébergées en EHPAD.

Recouvrement sur les intérêts capitaux : 309 226,55 € (- 8,32 %, soit - 28 072,17 €)

Les recettes sont récupérées auprès des bénéficiaires de l'aide sociale hébergement accueillis dans les foyers de vie, foyer d'hébergement et foyer d'accueil médicalisé du département de la Mayenne.

Recouvrement sur successions personnes âgées : 1 545 860,04 € (+ 11,99 %, soit + 165 554,62 €)

En 2020, 213 dossiers de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement ont fait l'objet d'une ou plusieurs récupérations dans le cadre de l'ouverture de la succession. Le nombre de bénéficiaires est stable par rapport à 2019. L'augmentation des recettes s'explique par l'augmentation des capitaux disponibles sur l'actif net de la succession.

Recouvrement suite à Retour à Meilleure Fortune (RMF) – donataires personnes âgées : 63 183,72 € (- 73 ,86 %, soit - 178 492,63 €)

La diminution des recettes résulte d'une baisse du nombre de dossiers de bénéficiaires ayant fait l'objet d'un recouvrement suite à Retour à meilleure fortune.

Recouvrement sur successions personnes en situation de handicap : 757 340,98 €, (+ 140,52 %, soit + 442 459,62 €)

L'augmentation des recettes résulte d'une augmentation du nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un recouvrement sur succession.

Recouvrement RMF – donataires personnes en situation de handicap : 4 359,95 € (- 40 375,36 €, soit - 90,25 %).

La diminution des recettes correspond à la baisse du nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un recouvrement sur donataire.

Participation des débiteurs alimentaires : 973 536,93 € (-5,67 %, soit - 58 568 €)

A l'occasion d'une demande de prise en charge des frais de séjour d'une personne âgée et en raison du caractère subsidiaire de l'aide sociale, les obligés alimentaires sont sollicités. La capacité contributive de ces derniers est calculée selon le barème fixé par le règlement départemental d'aide sociale à l'hébergement.

Reprise sur provisions dotations personnes âgées garanties d'emprunts : 22 667,00 €

Reprise sur provisions dotations personnes en situation de handicap garanties emprunts : 2 665,00 €

Annulations de mandats émis sur exercices antérieurs : 310,80 €

Ces annulations correspondent à l'annulation de titres pour personnes âgées accueillies en hébergement.

Actions partenariales, de prévention, de professionnalisation : 421 611,84 € (- 11,45%, soit - 54 494,71 €)

Le montant des dotations de la CNSA au titre du forfait autonomie et de la Conférence des financeurs est ajusté chaque année en fonction du montant des dépenses réalisées l'année N-1.

Dotation de la CNSA versée au titre du forfait autonomie : 136 620,95 € (+ 41,72 %, soit + 82 737,05 €)

Dotation de la CNSA versée au titre des actions de prévention (Conférence des financeurs) : 284 982,78 € (- 24,53 %, soit - 92 618,54 €)

La dotation versée au titre des actions de prévention a diminué de 92 618,54 € suite à une baisse des dépenses en 2019.

Allocations individuelles de solidarité : 15 109 242,71 € (+ 13,84 %, soit + 1 836 697,37 €)

Les recettes proviennent notamment de la CNSA, partenaire et contributeur financier, elles se déclinent de la façon suivante :

- 11 754 240,96 € au titre des dotations APA ;
- 2 991 241,78 € au titre des dotations PCH ;
- 246 524,81 € correspondant d'une part au conventionnement « Section 4 » du budget de la CNSA pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile et la formation des accueillants familiaux, et d'autre part à la participation de l'Etat aux dépenses consenties par le Département s'agissant des primes Covid ;
- 47 000 €, la CNSA a participé financièrement au projet de télétransmission des SAAD dans le cadre du plan *May'Aînés*, la gestion des dépenses est gérée par la Direction des Services Numériques.

Les autres recettes perçues au titre de l'action *allocations individuelles de solidarité* concernent la récupération d'indus.

Récupération d'indus : 117 235,16 €

- APA domicile : 50 751,38 €
- APA établissement versé aux bénéficiaires : 6 573,65 €
- PCH domicile plus de 20 ans : 38 958,60 €
- PCH domicile moins de 20 ans : 12 197,24 €
- PCH établissement PH plus de 20 ans : 4 363,17 €
- ACTP PH domicile moins de 60 ans : 2 190,98 €
- ACTP PH domicile plus de 60 ans : 2 125,41€
- Annulations de mandats sur exercices antérieurs sur l'APA domicile : 74,73 €

Contribution au fonctionnement de la MDPH : 531 726,63 € (+ 11,36 %, soit + 54 248,21 €)

Cette recette correspond, d'une part, à la contribution de la CNSA au fonctionnement de la MDPH, et d'autre part, à la participation de la CNSA au déploiement du système d'information de la MDPH.

Transport adapté : 31 459,06 €

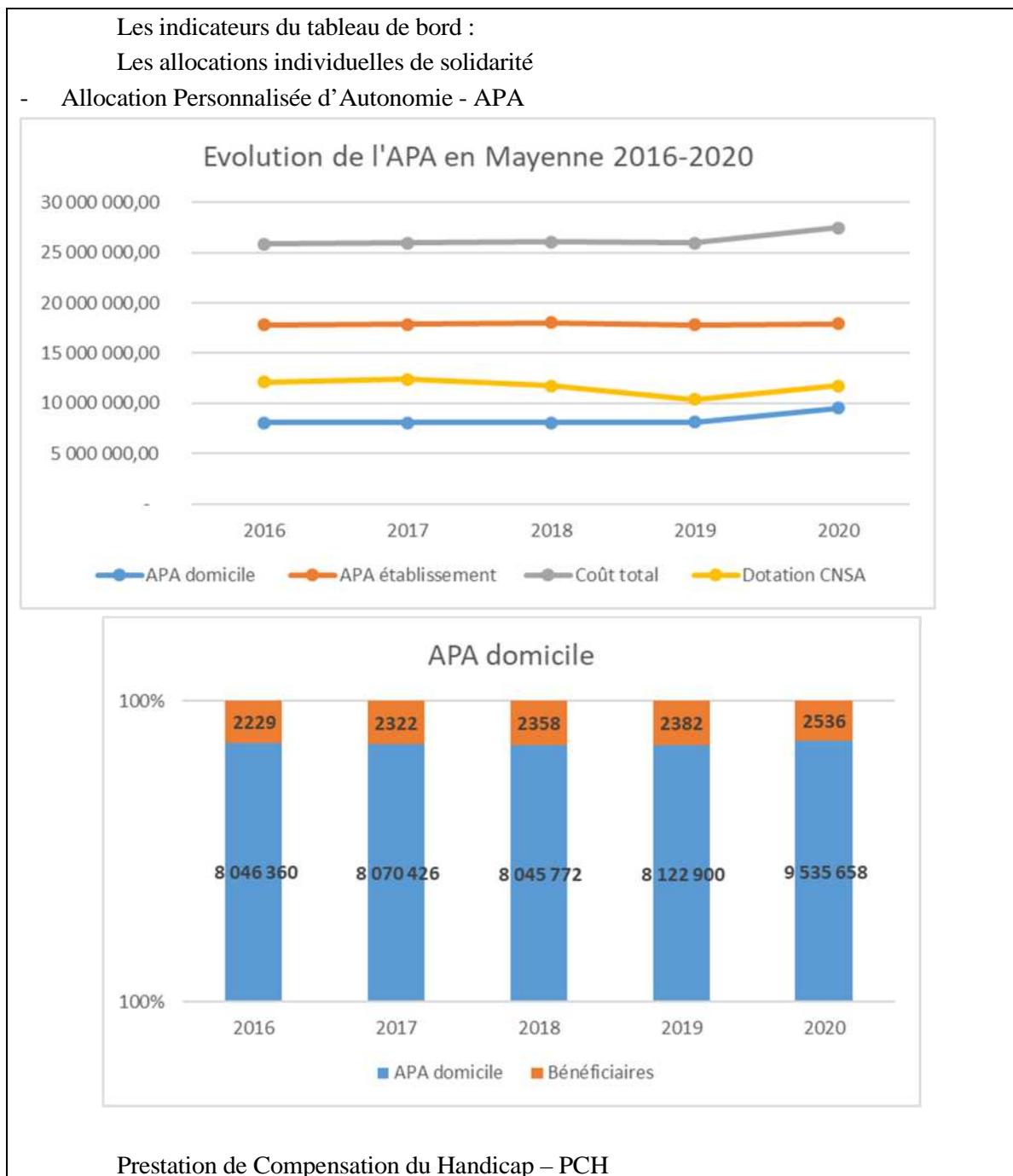
Cette recette correspond à une régularisation effectuée par la Région, au vu du réalisé (exercices 2018-2019), dans le cadre de l'action relative au transport des élèves en situation de handicap.

Reprise sur provision : 2 275,13 €

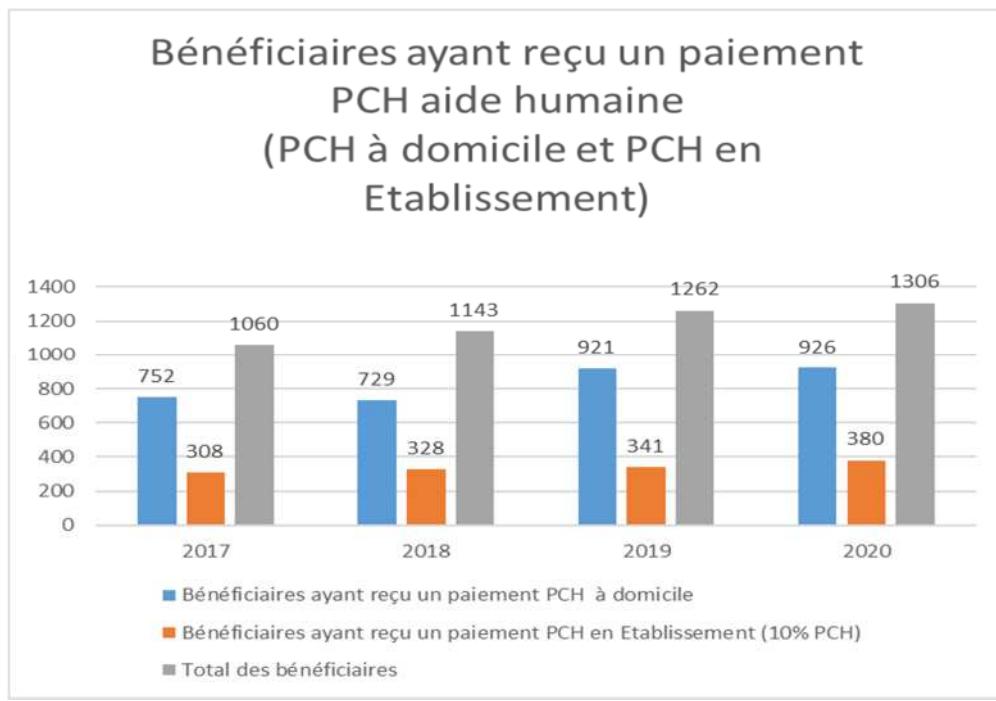
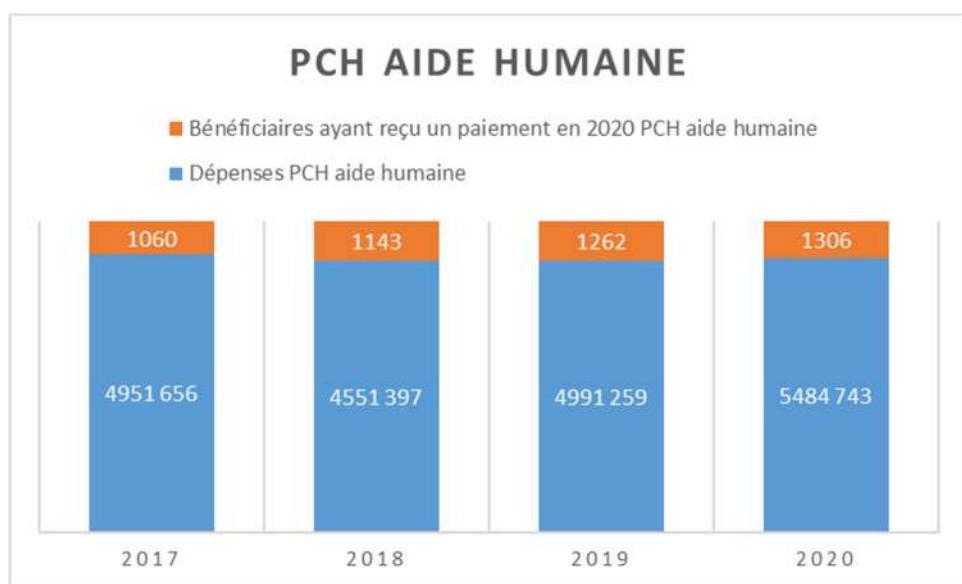
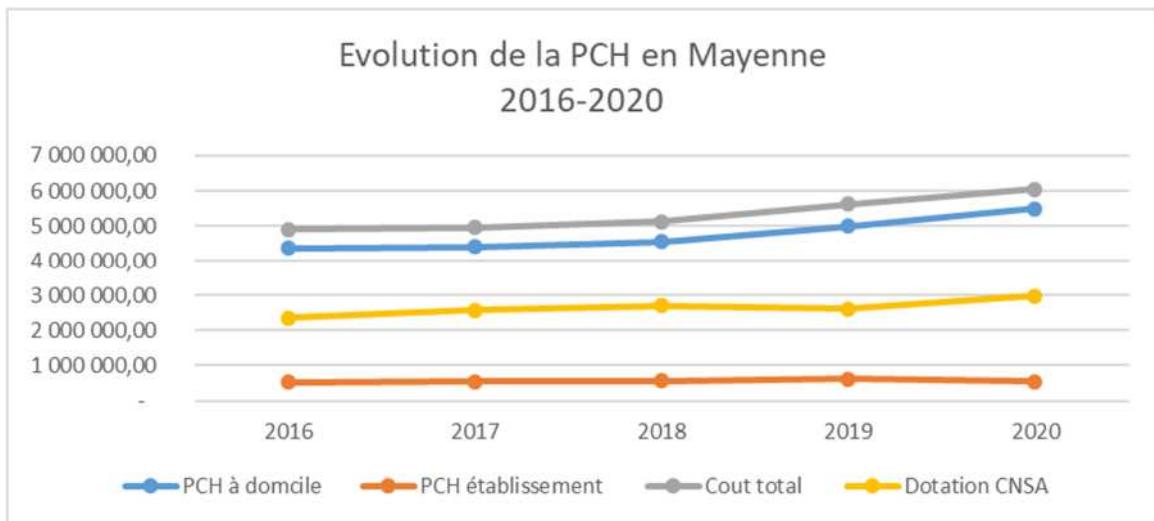
La reprise sur provision concernant les personnes âgées s'élève à 1 329,66 €.

La reprise sur provision concernant les personnes en situation de handicap s'élève à 945,47 €.

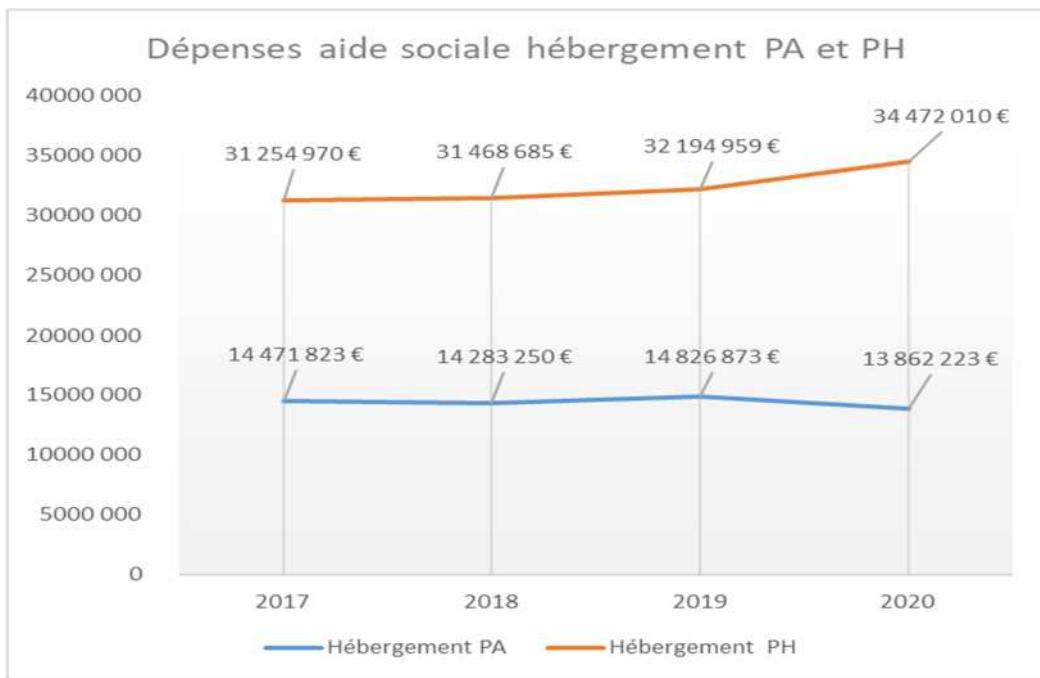
5.2 Les indicateurs de coûts du programme



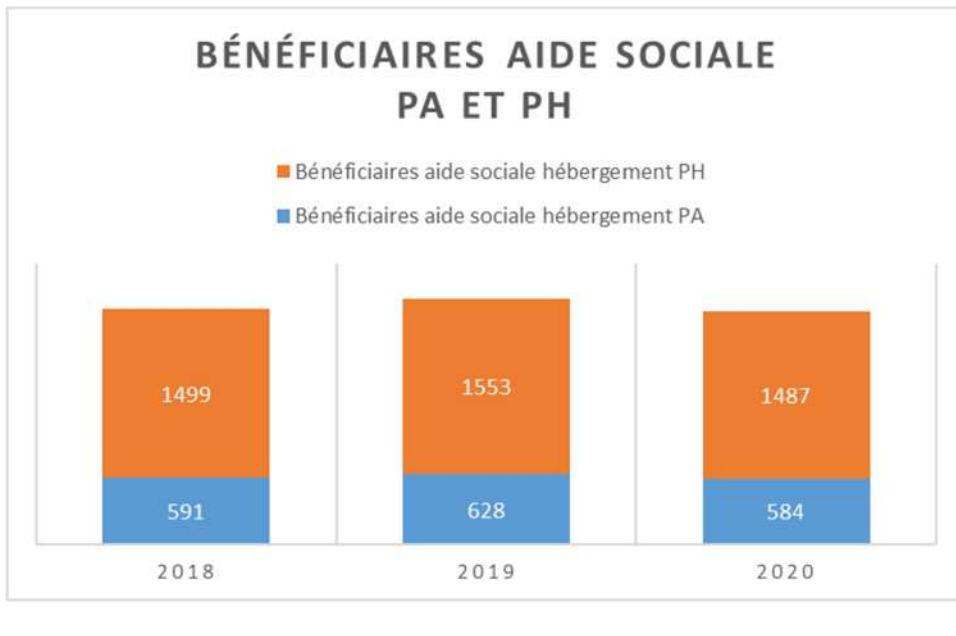
Prestation de Compensation du Handicap – PCH



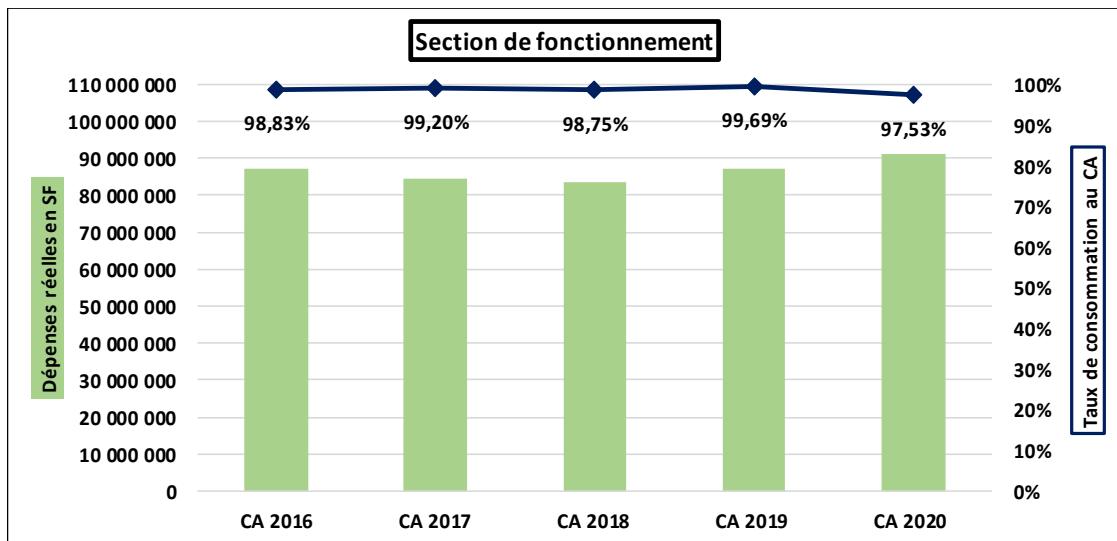
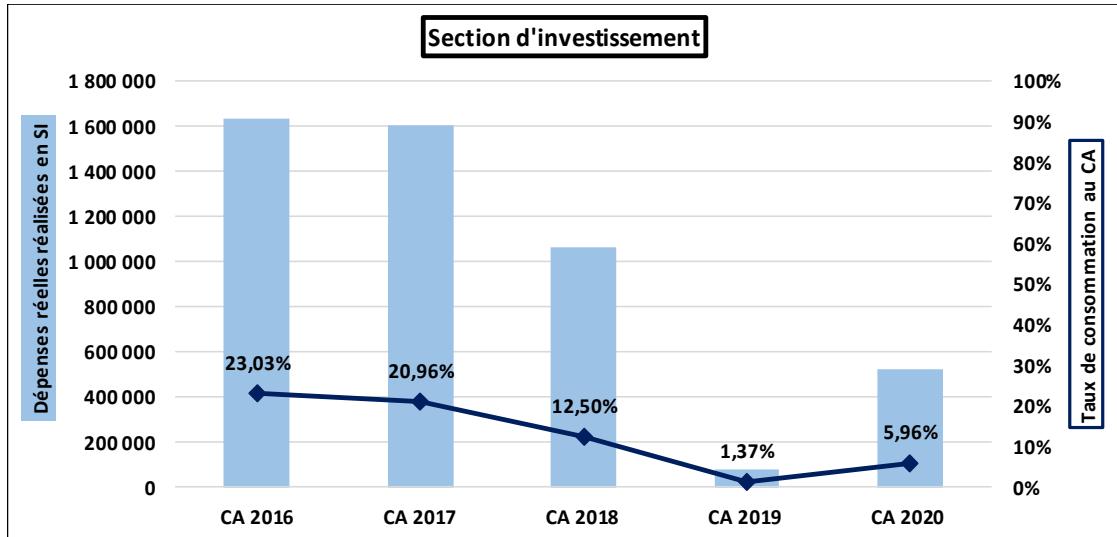
Aide sociale à l'hébergement – ASH
Pour des personnes en situation de handicap (PH) et personnes âgées (PA)



Bénéficiaires aide sociale hébergement personnes en situation de handicap et personnes âgées



5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : au sein de la section :

- à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée.
- à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Autonomie						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Action sociale à l'hébergement	48 339 744,98	48 334 456,18	99,99 %	47 024 784,94	2,79 %
	Actions partenariales, de prévention, de professionalisation et d'études	3 985 139,29	1 939 911,72	48,68 %	1 020 226,78	90,15 %
	Allocations individuelles de solidarité	35 371 414,07	35 166 027,08	99,42 %	33 173 971,12	6,00 %
	Contribution au fonctionnement de la MDP H	994 500,00	963 226,63	96,86 %	990 589,22	-2,76 %
	Dotation SAMSAH SAVS	2 786 556,00	2 786 553,61	100,00 %	2 782 921,04	0,13 %
	Plan May'Ainés	288 343,66	272 303,66	94,44 %	22 075,20	1133,53 %
	Transport d'élèves en situation de handi cap	1 607 216,00	1 607 216,00	100,00 %	2 355 243,68	-31,76 %
		28 958,00	28 957,23	100,00 %	0,00	
Fonctionnement		93 401 872,00	91 098 652,11	97,53 %	87 369 811,98	4,27 %
Investissement	Action sociale à l'hébergement	0,00	0,00		0,00	
	Plan May'Ainés	8 744 522,70	521 257,39	5,96 %	78 128,40	567,18 %
Investissement		8 744 522,70	521 257,39	5,96 %	78 128,40	567,18 %
Total		102 146 394,70	91 619 909,50	89,69 %	87 447 940,38	4,77 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Autonomie

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Action sociale à l'hébergement	16 425 927,00	16 505 048,56	100,48 %	16 891 822,46	-2,29 %
	Actions partenariales, de prévention, de professionalisation et d'études	835 000,00	421 611,84	50,49 %	476 106,55	-11,45 %
	Allocations individuelles de solidarité	14 851 842,07	15 109 242,71	101,73 %	13 272 545,34	13,84 %
	Contribution au fonctionnement de la MDP H	564 500,00	531 726,63	94,19 %	477 478,42	11,36 %
	Plan May'Ainés	47 000,00	47 000,00	100,00 %		
	Transport d'élèves en situation de handi cap	79 112,00	31 459,06	39,77 %	0,00	
		2 276,00	2 275,13	99,96 %	1 377,87	65,12 %
Fonctionnement		32 805 657,07	32 648 363,93	99,52 %	31 119 330,64	4,91 %
Total		32 805 657,07	32 648 363,93	99,52 %	31 119 330,64	4,91 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Autonomie	Investissement	Action sociale à l'hébergement	1 046 057,68	839 424,65	80,25 %	475 350,68	45,44 %	56,63 %	464 208,03	44,38 %	55,30 %
		Plan May'Ainés	24 654 398,97	16 084 772,43	65,24 %	13 088 036,92	53,09 %	81,37 %	7 707 450,49	31,26 %	47,92 %
	Investissement		25 700 456,65	16 924 197,08	65,85 %	13 563 387,60	52,77 %	80,14 %	8 171 658,52	31,80 %	48,28 %
Autonomie			25 700 456,65	16 924 197,08	65,85 %	13 563 387,60	52,77 %	80,14 %	8 171 658,52	31,80 %	48,28 %



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION AUTONOMIE ET
SANTÉ DE PROXIMITÉ**

Programme santé de proximité

502

COMPTE ADMINISTRATIF 2020
PROGRAMME SANTÉ DE PROXIMITÉ

Les finalités et enjeux
Faciliter l'accès à la santé dans chaque territoire.

Les chiffres clés de contexte

La Mayenne compte **179** médecins généralistes libéraux. Pour la première année depuis 2013, le département a enregistré **14 installations pour 9 départs**.

En Mayenne, **1 médecin généraliste sur 3** participe à la formation des internes en médecine (un ratio supérieur à la moyenne nationale : 1 médecin sur 4). La structuration de la permanence de soins (garde médicale) et ses **30** maisons de santé pluri-professionnelles (dont proposent un exercice coordonné) offrent les conditions d'exercice attendues par la nouvelle génération de professionnels de santé.

Par ailleurs, il est à rappeler qu'une douzaine de médecins récemment retraités ont repris une activité médicale, sous forme de vacation, dans le cadre de l'expérimentation du service médical de proximité (Henri Dunant). Aujourd'hui, et après 3 ans d'exercice, ce service innovant compte 3 400 patients ayant inscrit le centre Henri Dunant comme structure traitante (l'objectif fixé étant de 3 000).

1 Le rappel des objectifs 2020

- Renforcer l'attractivité du territoire mayennais pour l'installation des professionnels de santé
- Soutenir l'expertise territoriale
- Soutenir l'innovation en santé

2 Les principales réalisations de 2020

Le Conseil départemental s'est fixé pour objectif de poursuivre la fidélisation des étudiants en Mayenne en renforçant l'accueil d'internes en médecine générale effectuant leur stage de six mois en milieu libéral et hospitalier en Mayenne (l'objectif initial de 30 est largement dépassé). Le nombre d'étudiants accompagnés continue à augmenter avec 209 internes pour l'année universitaire 2020 (185 l'année précédente), grâce notamment à la communication sur le dispositif et au développement du nombre de terrains de stage dans les établissements de santé.

Ce dispositif d'aide avait été étendu en novembre 2009 aux dentistes en fin de formation. Le nombre de stagiaires potentiels, fixé à 5 par an, est aujourd'hui aussi largement dépassé : 13 pendant l'année universitaire 2019-2020.

Par ailleurs, la création du dispositif vers les externes a permis de renforcer le rôle du Département auprès des étudiants en médecine. 77 ont été accompagnés pour l'année universitaire 2019-2020. En 2020, **414 050 €** de subventions ont été versés.

► Axe 1 du plan Ambition Santé 53 : Attractivité médicale :

Le Département subventionne certaines actions d'associations d'étudiants. Cette année, 2 demandes avaient été formulées : une pour le gala en santé et l'autre pour le week-end de formation au tutorat pour les 1^{res} années en santé, mais en raison de la crise sanitaire, ces évènements ont dû être annulés.

Le service de conciergerie dispose d'un fichier prospect qui se renforce chaque semestre. Actuellement, il regroupe près de 813 coordonnées de professionnels de santé.

De plus, un partenariat a été créé entre le Département, le Centre hospitalier de Laval et Laval économie dans le but de mettre en place des soirées pour les internes en stage afin qu'ils découvrent le département de manière ludique et unique. En 2020, 6 soirées ont été mises en place et ont regroupé en moyenne une quinzaine d'internes par soirée.

Pour l'année universitaire 2020-2021, 12 aides financières ont été attribuées à des ambassadeurs ayant fait le choix de démarrer un cursus universitaire en santé à la faculté d'Angers. Pour la précédente année universitaire, sur les 12 lauréats, 5 ont réussi à intégrer la 2^e année de santé de médecine à Angers, 1 intègre le cursus en pharmacie, 1 en maïeutique (sage-femme), 2 poursuivent des études en psychologie et retenteront leur chance dans le cadre du L-PASS, 1 entre en licence STAPS (parcours kiné), 1 poursuit en DUT Chimie et 1 a abandonné.

Enfin, depuis la rentrée 2019, le centre Jean Monnet accueille l'antenne de la première année de santé à Laval : 43 étudiants étaient inscrits en 2020 (+ 3 par rapport à 2019). Dans le cadre de la dernière année universitaire, le taux de réussite à une filière de santé à Laval est de 27,6 %. Pour comparaison, le taux de réussite d'Angers et du Mans s'élève à 31 %.

► Axe 2 du plan Ambition Santé 53 : Territorialisation

Un des axes du Plan santé est de favoriser le déploiement des Contrats Locaux de Santé (CLS) sur les territoires du département. En 2020, le Département a accompagné 2 territoires : la Communauté de communes du Mont des Avaloirs et la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez. De plus, suite à une évaluation réalisée en 2019, il a été identifié la demande d'animer en lien avec l'ARS, un réseau d'animateurs de CLS à l'échelle départementale : deux rencontres ont été programmées en 2020. Cette animation d'un réseau des CLS permet de diffuser une connaissance des actions médico-sociales (sur les enjeux concernant les actions en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des actions de solidarité) et de favoriser l'interconnaissance territoriale.

De plus, en partenariat avec l'Université de santé d'Angers, il a été créé en 2020, le premier poste de chef de clinique assistant, grâce à l'expérimentation de ce statut en dehors du Centre Hospitalier Universitaire (CHU), au service Pédiatrie du Centre Hospitalier de Laval.

► Axe 3 du plan Ambition Santé 53 : Innovation

Le service médical de proximité prend en charge 3 400 patients. Depuis février 2020, une antenne de consultation est opérationnelle une journée par semaine, en lien avec le pôle de santé de Villaines-la-Juhel - Javron-les-Chapelles. L'expérimentation du service Henri Dunant, extrêmement innovante, continue à faire l'objet de nombreux benchmarks à l'échelle nationale.

En 2019, le Département a cofinancé une assistance à maître d'ouvrage (AMO) avec l'ARS pour favoriser le déploiement de la télémédecine au sein des EHPAD en Mayenne. Cette AMO s'est poursuivie en 2020 afin d'identifier les besoins, d'étudier la faisabilité et le calendrier de déploiement.

Pendant la crise sanitaire, en partenariat avec l'ARS, il a été déployé une solution par smartphone de visio-régulation SAMU vers les EHPAD et les structures du handicap.

Enfin, le Département de la Mayenne a participé en 2020 au CATELVISIO, événement dédié aux séniors et la santé numérique.

En 2020, ces deux derniers axes représentent **83 573,00 €**.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

En raison de la crise sanitaire, la période de stage d'hiver des internes a été prolongée d'un mois en mai 2020. Le Conseil départemental a validé le principe d'accompagner financièrement les internes pendant ce mois.

De plus, plusieurs événements (salons, action vers Paris) ont été annulés en raison de la crise sanitaire, ainsi que la soirée d'accueil des internes au Laval Virtual Center et certaines soirées découvertes de la Mayenne pour les internes.

Enfin, le projet de déploiement de la télémédecine en EHPAD a été ralenti et sera finalement déployé en 2021. Néanmoins, pour répondre aux urgences de la situation sanitaire, le Département a accompagné le projet de l'ARS, de proposer une solution par smartphone de visio-régulation SAMU vers les EHPAD et les structures du handicap (coût : 10 000 €).

4 Les chiffres-clés de l'année 2020

Le stage d'internat constitue un des déterminants à l'installation : c'est pourquoi le Département accompagne les internes en stage ambulatoire en Mayenne depuis 2008 avec une aide financière de 300€/mois. Ce dispositif a été ouvert en 2019 aux internes en stage hospitalier en Mayenne. En 2020, on a remarqué une augmentation des terrains de stage proposés par les établissements mayennais.

Nombre de subventions octroyées en 2020 aux étudiants en médecine et odontologie effectuant leur stage de six mois en Mayenne :

- 61 en médecine générale (61 en 2019),
- 148 en centre hospitalier (124 en 2019),
- 13 en odontologie (14 en 2019).

De plus, à la rentrée 2019, a été créé un dispositif pour les externes en stage dans un centre hospitalier en Mayenne leur permettant de bénéficier d'une indemnité de 200 €/période de stage :

- 77 externes ont été accompagnés.

Enfin, 12 étudiants ont pu bénéficier de la bourse pour effectuer la première année de santé.

134 sollicitations ont été recensées dans le cadre du « guichet unique » (+ 12 % par rapport à 2019) :

- Emanant principalement des professionnels de santé pour 84 % des demandes :
 - o internes en médecine,
 - o dentistes en stage actif,
 - o candidats à l'exercice.
- Et concernant principalement :
 - o information sur les aides départementales (45 %),
 - o accompagnement à l'installation (16 %),
 - o recherche immobilière personnelle ou professionnelle (14 %),
 - o mise en relation avec des professionnels de santé (14 %),
 - o recherche de place en crèche (3 %).

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Le montant total des dépenses afférentes au programme *santé de proximité*, détaillées par action dans l'annexe jointe, est égal à 497 623 €, en évolution de 45,99 %.

Cette augmentation s'explique par le développement positif du nombre de terrains de stage sur le département (internes en stage hospitalier et étudiants dentistes), le déploiement du dispositif d'aide aux externes, et également par la mise en place de nouvelles actions inscrites dans le plan *Ambition santé 53*, à l'image de la création du poste de chef de clinique assistant et du co-financement de 2 postes d'animateurs de contrats locaux de santé.

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

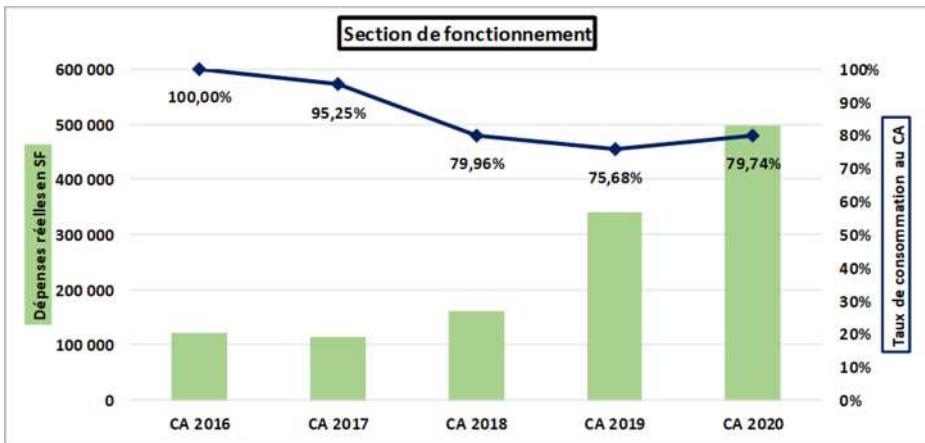
1 800 € / interne en stage en Mayenne

200 € / externe en stage en Mayenne

2 000 € par étudiant accompagné en 1^{ère} année de santé (12 candidats maxi par an).

17 % exercent en Mayenne à l'issue de leur formation

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Nombre de médecins installés en Mayenne:

- Nombre de médecins généralistes libéraux installés : 8 en 2017, 6 en 2018, 4 en 2019, 14 en 2020*
- Nombre de médecins spécialistes libéraux installés : 8 en 2017, 9 en 2018 et 7 en 2019 et 3 en 2020

Nombre de stagiaires indemnisés depuis le début du dispositif en 2008 : 538. Il s'agit du nombre total d'internes indemnisés depuis le début du dispositif, tous ne se sont pas installés dans le département et certains ont bénéficié de plusieurs bourses car ils ont effectué plusieurs stages dans le département.

Environ 17 % de ces stagiaires exercent en Mayenne selon les modalités suivantes :

- 33 médecins ont posé leur plaque en s'installant ou en devenant « collaborateurs libéraux » ;
- 6 anciens internes exercent sous le statut « d'assistants libéraux » ;
- 18 assurent des remplacements ponctuels ou réguliers dans le département ;
- 12 ont choisi d'exercer dans des centres hospitaliers du département ;
- 7 ont un projet d'exercice en Mayenne à l'issue de leur formation ;
- 2 ont quitté le département (mutation du conjoint, situation personnelle).

Sur les 78 stagiaires dentistes indemnisés :

- 10 réalisent une collaboration libérale en Mayenne ou se sont installés ;
- 2 ont quitté le département ;
- les autres ont opté pour d'autres territoires ou n'ont pas terminé leur formation.

* en 2020, sur les 14 installations libérales enregistrées, près de 50 % sont d'anciens stagiaires, soit directement le fruit de la politique conduite. Cette quantification intègre les primo-installations et les changements de mode d'exercice. Selon les données de l'Assurance Maladie, en Mayenne : 9,9% des patients âgés de plus de 17 ans n'ont pas de médecins traitants déclarés. Ce classement place le département de la Mayenne dans la moyenne nationale (47ème place nationale comme les départements de la Creuse, Dordogne, Hérault, Oise, Vaucluse et Haute-Vienne).

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Santé de proximité

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Communication	528 500,00	414 050,00	78,34 %	289 550,00	43,00 %
	Innovation	0,00	0,00		30 000,00	-100,00 %
	Territorialisation	95 573,00	83 573,00	87,44 %	21 300,00	292,36 %
Fonctionnement		624 073,00	497 623,00	79,74 %	340 850,00	45,99 %
Total		624 073,00	497 623,00	79,74 %	340 850,00	45,99 %

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ROUTES, TRÈS
HAUT DÉBIT, HABITAT**

Programme routes

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

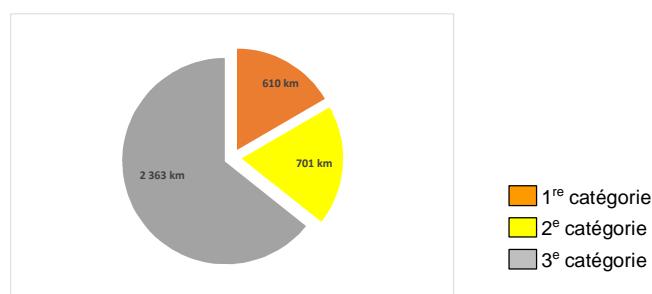
PROGRAMME ROUTES

Les finalités et enjeux

Améliorer l'accessibilité du territoire par un maillage d'infrastructures routières.

Les chiffres clés de contexte

- Linéaire d'infrastructures routières :
 - Autoroute (A81) : 57 km
 - Routes nationales (RN) : 147 km
 - Routes départementales (RD) : 3 674 km
 - Voies communales (VC) : 4 183 km
- Répartition du réseau départemental : (3 674 km en 2020)



Part des RD de 1^e et 2^e catégories non-soumises aux barrières de dégels : 55 % (729 km)

- Fréquentation des grands axes :
 - A81 : 23 500 véh/jour (valeur 2019)
 - RD 900 : 30 125 véhicules/j en 2019 (+ 2,3 % par rapport à 2018)
- Sécurité routière :
 - Nombre de tués sur les routes mayennaises en 2020 : 7 (8 en 2019)

1. Le rappel des objectifs 2020

- Mettre en œuvre le plan routier départemental 2016-2021 :
 - Concrétiser et mettre à l'étude les grands projets qui contribueront au développement de l'attractivité de la Mayenne.
 - Porter ou accompagner des projets d'amélioration et de sécurisation du réseau routier courant, en concertation avec les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).
 - Investir dans l'entretien, pour contribuer à la pérennité du patrimoine routier, au bénéfice de l'ensemble des usagers.
- Conforter le développement de *Mayenne ingénierie*.
- Poursuivre le développement des usages du numérique dans la relation à l'usager.
- Optimiser les moyens d'intervention en régie.
- Redéfinir notre politique d'entretien et d'exploitation de la rivière *la Mayenne* et du halage.

2. Les principales réalisations de 2020

Concernant les projets neufs, l'année 2020 a été marquée par :

- Contournement nord de Château-Gontier-sur-Mayenne (RD20)

Les travaux du viaduc sur le ruisseau du *Bouillon*, ont été achevés en juin 2020 après un chantier de 16 mois pour un montant final de 2,665 M € TTC.

Dans le même temps, la construction du viaduc sur la rivière *la Mayenne* s'est poursuivie, En août 2020, l'ensemble des culées et des fondations était réalisé et toutes les palées provisoires mises en place dans le lit de *la Mayenne*.

La pose de la charpente métallique a pu démarrer rive gauche, le 19 octobre 2020 puis rive droite à partir du 27 octobre 2020. Le 23 novembre 2020, le dernier tronçon métallique a été posé dans l'attente du coulage du tablier au 1^{er} semestre 2021.

Le montant mandaté cumulé pour ce contournement a atteint 30,129 M€ à fin 2020.

- Contournement de Cossé-le-Vivien (RD771)

Dès janvier 2020, les travaux préparatoires ont permis la mise en place des mesures de protections environnementales, le dégagement des emprises et l'abattage d'arbres par les entreprises BEMA et CHAZE TP.

Les dévoiements de réseaux (électriques, téléphoniques, eau potable, assainissement) ont débuté qu'en juillet 2020.

Les travaux de terrassement ont ensuite démarré en septembre 2020 notamment dans la partie nord-ouest, entre les routes de Méral (RD4) et de Loiron-Ruillé (RD124).

À compter de fin octobre 2020, les travaux d'ouvrages d'art ont été initiés avec la construction d'un pont neuf au droit de la voirie communale n°5 et l'élargissement du pont existant sur la route d'Astillé (RD103).

Le montant mandaté cumulé pour le contournement de Cossé-le-Vivien a atteint 7,069 M€ en 2020 (hors valorisation de la maîtrise d'œuvre interne). Ce montant inclut les dépenses du barreau RD4.

- Suppression des passages à niveau de Neau et Brée et contournement de Montsûrs

L'avant-projet, initié au second trimestre 2019, s'est achevé à la fin de l'année 2020 avec la validation du coût de l'opération lors du COPIL du 4 décembre 2020.

L'année 2020 a également vu la signature de l'avenant à la convention initiale de 2011 pour la régularisation du financement des études jusqu'au niveau avant-projet par l'État, SNCF Réseau, la Région et le Département.

Concernant la conduite de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE), le recueil des données agricoles auprès des exploitants, la définition du périmètre et l'analyse des prescriptions environnementales se sont poursuivis tout au long de l'année 2020 dans le but d'une mise à l'enquête fin 2021.

- Liaison routière entre la RD900 et la RD31 (carrefour de la Croix de Thuré)

L'année 2020 s'est caractérisée par :

- ✓ la finalisation de la concertation préalable selon le *Code de l'environnement*, conduite du 28 novembre 2019 au 10 janvier 2020, avec la contribution de deux garants désignés par la Commission nationale de débat public ;
- ✓ le choix de la solution à proposer à l'enquête publique, validé par le COPIL d'octobre 2020.

L'enquête publique est envisagée courant 2022.

- Études d'opportunité RD31 – Chailland – Ernée

L'année 2020 a été consacrée à une refonte complète du cahier des charges pour la mise au point du marché relatif aux études préalables RD31 – Chailland/Ernée. La consultation s'est déroulée fin 2020 et le marché a été notifié au bureau d'études SCE le 11 février 2021.

- Études d'opportunité RD771 – Laval – Renazé

L'année 2020 a été consacrée à une refonte complète du cahier des charges pour la mise au point du marché relatif aux études préalables à la déclaration d'utilité publique (DUP) et à l'autorité environnementale de la RD771 - Laval/Renazé. La consultation s'est déroulée fin 2020-début 2021 et le marché a été notifié au bureau d'études SCE le 26 mars 2021.

- Participation financière aux projets sur routes nationales et autoroutes

En 2020, un montant de 0,937 M € a été versé à l'État au titre des travaux de la 3^e tranche (partie nord) de la déviation Moulay-Mayenne.

Concernant l'entretien des routes départementales et la sécurité, l'année 2020 a été marquée par :

- Réalisation de projets d'amélioration des routes, concertés avec les communes et EPCI

1,525 M€ ont été consacrés en 2020 à la concrétisation d'opérations d'amélioration courante du réseau routier départemental, concertées dans le cadre de l'élaboration du *Plan routier départemental 2016-2021*.

- Recalibrage et renforcement structurel des chaussées

1,918 M€ ont été consacrés à la réalisation de travaux de chaussée sur les routes départementales en agglomération (2,75 M€ en 2019), dont 0,545 M€ par voie de fonds de concours versés à 15 communes, pour les accompagner dans leurs aménagements de bourgs.

En 2020, 10,388 M€ ont été consacrés à l'entretien des chaussées (y compris les travaux concertés avec les communes et EPCI) : 6,955 M€ de travaux de réfection de couches de roulement en enrobés, 1,857 M€ d'enduits superficiels et 1,577 M€ pour la préparation des enduits à réaliser en 2021.

0,626 M€ ont été mandatés pour des travaux d'investissement sur notre patrimoine d'ouvrages d'art en 2020 (0,504 M€ en 2019) pour des travaux de remplacement d'ouvrage, de remplacement de garde-corps, de réfection d'étanchéité et de maçonnerie.

- Actions en faveur de la sécurité routière

Malgré la pandémie de COVID-19, des actions de sécurité menées par le Département, par le biais de subventions aux associations (17 250 €), ont sensibilisé les usagers aux risques routiers, notamment les jeunes et les conducteurs de deux-roues.

Le Département a en charge la répartition du produit des amendes de police pour les communes de moins de 10 000 habitants. En 2020, 59 dossiers ont ainsi bénéficié d'une aide financière.

- Relèvement de la vitesse maximale autorisée à 90 km/h

Après avoir mené une étude détaillée sur son réseau et consulté tous les Conseillers départementaux, le Département a proposé le relèvement de la vitesse maximale autorisée à 90 km/h sur 230 km de routes départementales. Comme suite à la consultation de la Commission départementale de la sécurité routière (CDSR) réunie par le Préfet le 14 janvier 2021, les arrêtés ont été signés et la signalisation déployée fin janvier pour une effectivité du relèvement de la vitesse au 1^{er} février 2021.

Concernant la rivière la Mayenne, l'année 2020 a été marquée par :

○ Travaux et études sur les ouvrages de navigation

374 447 € concernent le remplacement des portes d'écluses de *la Bavouze* et de *la Fosse*.

470 415 € ont été nécessaires pour la réhabilitation des portes de *Pendu*, Saint-Baudelle et le remplacement du pertuis de *la Fosse*.

45 527 € ont été destinés aux ponts tournants de *Neuville* et de *la Rongère*.

Par ailleurs, la passerelle de *Neuville* a été modifiée pour un coût de 33 360 €.

○ Travaux sur le chemin de halage

L'année 2020 a été marquée par des travaux importants à Moulay au niveau de *la Marjolaine*. Des travaux de sécurisation ont été nécessaires suite à un éboulement de la falaise. Le coût de cette opération s'élève à 315 105 € dont 34 728 € d'études.

• *Mayenne ingénierie*

Le montant de la subvention d'équilibre versée par le Département s'élève à 37 093,94 € au titre de l'année 2020. Les moyens engagés pour la réalisation des prestations, par les services de la Direction des infrastructures, ont été remboursés au Département pour un montant de 83 070 €, sur le budget de la mission *administration générale, finances et ressources humaines*.

3. Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire a eu peu d'impact sur les chantiers courants pour lesquels les surcoûts directs pris en charge par le Département s'élèvent à 30 000 €. Le programme a ainsi pu être réalisé en totalité. À noter, cependant, l'ouverture retardée du chantier du contournement de Cossé-le-Vivien, et le décalage des études impliquant des investigations de terrain, du fait du premier confinement. Enfin, le surcoût lié au Covid-19, pour le chantier du contournement de Château-Gontier-sur-Mayenne reste à apprécier.

4. Les chiffres clés de l'activité 2020

5 ha de boisement dans le cadre du contournement de Château-Gontier-sur-Mayenne.

900 m³ de béton et 180 tonnes d'acier pour le viaduc de *la Mayenne*.

50 convois exceptionnels pour amener la grue pour la mise en œuvre de l'ossature du viaduc *la Mayenne*.

Test de gratuité : 72 265 trajets pris en charge ; 526 abonnés.

60 km d'enrobés et 175 km d'enduits sur les routes départementales.

259 tonnes de sel utilisées pour l'hiver 2019-2020.

181 adhérents à *Mayenne ingénierie*.

5. Les données budgétaires et comptables de 2020

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

Le volume des crédits d'investissement inscrits en dépense nette a augmenté d'environ 32 % entre 2019 et 2020. Le taux de réalisation des dépenses d'investissement a augmenté (83 % contre 78 % en 2019).

S'agissant du budget de fonctionnement, il a diminué d'environ 7 % en charge nette par rapport à 2019. Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement s'établit à 88 % en 2020, légère baisse par rapport à 2019 (89 %).

Le taux de réalisation des recettes s'établit à 107 % en section d'investissement. Le versement anticipé de la participation de la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier explique ce taux. En section de fonctionnement, il atteint 114 % et s'explique notamment par l'affectation des crédits de recettes foncières en recette sur le programme *routes*.

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

Le budget d'entretien alloué au kilomètre de route départementale s'établit, hors dépenses indirectes, à 671 €, comme en 2019.

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : au sein de la section :

- à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée.
- à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

6. L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

Le programme *routes* a un impact direct sur le chiffre d'affaires des entreprises du secteur des travaux publics. En 2020, celui-ci est de 31,6 M€ (22,5 M€ en 2019).

Le Président,



Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Routes

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Suppression des passages à niveaux	12 040,00	11 452,62	95,12 %	3 701,83	209,38 %
	Travaux et entretien du réseau fluvial	121 953,60	68 149,93	55,88 %	103 752,50	-34,31 %
	Travaux et sécurité sur le réseau routier départemental	2 590 290,06	2 347 362,30	90,62 %	2 466 276,01	-4,82 %
	Travaux neufs sur les liaisons routières stratégiques	140 367,88	102 088,69	72,73 %	135 968,20	-24,92 %
		6 699,00	6 698,58	99,99 %	0,00	
Fonctionnement		2 871 350,54	2 535 752,12	88,31 %	2 709 698,54	-6,42 %
Investissement	Suppression des passages à niveaux	700 956,13	234 821,15	33,50 %	49 596,43	373,46 %
	Travaux et entretien du réseau fluvial	1 727 389,09	1 327 526,79	76,85 %	716 850,81	85,19 %
	Travaux et sécurité sur le réseau routier départemental	14 686 296,16	12 508 396,66	85,17 %	11 921 121,97	4,93 %
	Travaux neufs sur les liaisons routières stratégiques	20 822 172,58	17 273 488,61	82,96 %	10 133 572,28	70,46 %
Investissement		37 936 813,96	31 344 233,21	82,62 %	22 821 141,49	37,35 %
Total		40 808 164,50	33 879 985,33	83,02 %	25 530 840,03	32,70 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Routes						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Suppression des passages à niveaux	410,00	408,76	99,70 %	408,76	0,00 %
	Travaux et entretien du réseau fluvial	49 000,00	2 932,14	5,98 %	43 921,26	-93,32 %
	Travaux et sécurité sur le réseau routier départemental	611 924,65	746 663,19	122,02 %	614 769,35	21,45 %
	Travaux neufs sur les liaisons routières stratégiques	35 000,00	24 744,54	70,70 %	50 055,91	-50,57 %
		0,00	16 732,03		0,00	
Fonctionnement		696 334,65	791 480,66	113,66 %	709 155,28	11,61 %
Investissement	Suppression des passages à niveaux	1 011 300,00	906 932,70	89,68 %	18 336,79	4845,97 %
	Travaux et entretien du réseau fluvial	77 084,00	52 084,00	67,57 %	0,00	
	Travaux et sécurité sur le réseau routier départemental	896 010,61	946 097,35	105,59 %	717 957,49	31,78 %
	Travaux neufs sur les liaisons routières stratégiques	9 771 329,60	10 718 230,74	109,69 %	9 518 407,26	12,61 %
Investissement		11 755 724,21	12 623 344,79	107,38 %	10 254 701,54	23,10 %
Total		12 452 058,86	13 414 825,45	107,73 %	10 963 856,82	22,35 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Routes	Investissement	Suppression des passages à niveaux	25 269 060,17	9 340 060,17	36,96 %	8 595 664,00	34,02 %	92,03 %	8 197 925,19	32,44 %	87,77 %
		Travaux et entretien du réseau fluvial	23 498 395,04	20 188 395,04	85,91 %	18 753 469,17	79,81 %	92,89 %	18 370 532,74	78,18 %	91,00 %
		Travaux et sécurité sur le réseau routier départemental	192 037 286,27	145 505 786,27	75,77 %	144 976 514,81	75,49 %	99,64 %	143 089 088,29	74,51 %	98,34 %
		Travaux neufs sur les liaisons routières stratégiques	168 795 234,88	143 524 234,88	85,03 %	127 744 678,68	75,68 %	89,01 %	125 043 701,34	74,08 %	87,12 %
	Investissement		409 599 976,36	318 558 476,36	77,77 %	300 070 326,66	73,26 %	94,20 %	294 701 247,56	71,95 %	92,51 %
Routes			409 599 976,36	318 558 476,36	77,77 %	300 070 326,66	73,26 %	94,20 %	294 701 247,56	71,95 %	92,51 %



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ROUTES, TRÈS
HAUT DÉBIT, HABITAT**

Programme déploiement des
équipements et des usages
numériques

602

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME DÉPLOIEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES USAGES NUMÉRIQUES

Les finalités et enjeux

Lutter contre la fracture numérique en apportant aux Mayennais le très haut débit.

Les chiffres clés de contexte

Déploiement du très haut débit (THD) sur le territoire mayennais [zone DSP (délégation de service public) du syndicat mixte ouvert (SMO) Mayenne THD]

- Au 31/12/2020 : environ 3 000 k€ ont été versés au délégataire.

Téléphonie mobile

- Nouveau dispositif en place : le New-Deal Mobile. Les opérateurs prennent en charge le coût de déploiement des pylônes décidés par les collectivités selon un quota défini par l'État.

1. Le rappel des objectifs 2020

- Accompagner et soutenir financièrement le fonctionnement de la structure départementale dédiée au désenclavement numérique du territoire dans le cadre du déploiement du réseau d'initiative publique du Département.
- Définir une stratégie de renforcement des politiques départementales en matière d'usages et de services numériques.

2. Les principales réalisations de 2020

► Une 3^{ème} année de la convention de DSP qui marque l'intensification des réceptions sur le terrain

Le 31 octobre 2020 marquait la fin de la troisième année de la DSP. Le jalon contractuel prévoyait la réception de 75 844 prises : seulement 315 prises ont réellement fait l'objet d'une réception par le syndicat mixte ouvert (SMO), c'est pourquoi des pénalités ont été émises vers le délégataire.

Toutefois, au 31 décembre 2020, le réseau compte 40 682 prises déployées. Environ 10 000 clients ont souscrit un abonnement à la fibre, soit un taux de pénétration de 25%.

Sur le terrain, 2020 a vu s'intensifier les contrôles et les recettes, particulièrement sur la partie Transport du réseau : d'une manière générale, le SMO a pu constater que les travaux étaient de bonne qualité.

► Un schéma des usages et services numériques

Le plan stratégique « Réussir ensemble » 2016-2021 a pour ambition de faire de la Mayenne un territoire connecté au monde et de généraliser les usages numériques. L'administration départementale est pleinement mobilisée pour atteindre cette ambition numérique, simplifier ses services, se rapprocher des usagers et gagner en performance dans un contexte contraint.

L'accès au très haut débit constitue une réelle opportunité pour générer et développer des services et usages numériques mais aussi de nouvelles formes d'activités et d'emploi et contribuer à l'attractivité de la Mayenne. À l'heure où la Mayenne travaille au déploiement de 117 000 prises visant à faire de notre département le premier territoire français intégralement connecté, il est essentiel que notre collectivité soutienne, fasse converger et mutualise les différentes initiatives liées aux nouveaux usages autour d'une démarche innovante et partenariale au travers d'un schéma de développement des usages numériques restant à concrétiser.

Ce schéma directeur souhaité par le Département, membre fondateur du syndicat mixte Mayenne très haut débit (THD), après avoir dressé un état des lieux des usages numériques sur le territoire mayennais, fixera de grandes orientations de développement de ces usages, dans tous les secteurs économiques (e-administration, e-santé, transport, éducation, développement économique...). Concrètement et sans attendre, certaines orientations ont donné lieu à la mise en œuvre d'actions concrètes comme en matière de tiers-lieux (4 projets accompagnés – une rencontre en visio de tous les acteurs départementaux) ou d'e-inclusion à travers la labellisation *Territoire d'actions pour un numérique inclusif* (TANI).

Lors du budget 2020, une nouvelle action « Transition numérique et usages » a été intégrée dans le cadre du programme *qualité et performance*. Cette nouvelle action, sans impact budgétaire, a pour finalité d'identifier et de rassembler les différents projets et actions de l'institution départementale en faveur de la transition numérique et du développement des usages associés.

Elle constitue la première déclinaison pour notre collectivité de la Stratégie de développement des usages et services numériques (SDUSN) qui intègre 3 principaux enjeux : l'accompagnement des mayennais dans cette transition numérique, l'innovation pour développer l'attractivité de notre territoire et la transformation de notre organisation vers une e-administration.

► **Inclusion numérique**

L'inclusion numérique ou « e-inclusion », est un processus dont les enjeux sont l'accessibilité du numérique pour chaque individu et la transmission des compétences numériques. L'e-inclusion vise donc deux objectifs : la réduction des inégalités et exclusions sociales en mobilisant le numérique, et le numérique comme levier de transformation individuelle et collective.

A cette fin, un rapprochement s'est opéré avec les services de l'État pour la co-construction d'une feuille de route portée par la direction de la solidarité.

► **Internet des objets**

Une étude d'opportunité a été lancée courant 2020 pour une plateforme départementale supportant un réseau d'objets connectés, en vue d'offrir des services d'internet des objets, dit « Internet of Things ».

Il a été convenu que les objets connectés pouvaient aider à répondre aux défis de la transition numérique, énergétique et environnementale.

Aussi, avant d'offrir des services généralisés à l'échelle départementale, après plusieurs échanges avec tous les acteurs concernés, 4 thèmes ont été identifiés (les déchets, l'éclairage public, la télémétrie de l'eau, la gestion des bâtiments publics) et seront déployés avec les collectivités volontaires. Les travaux sur le montage juridique, technique et financier de ce projet, sont en cours.

Toutefois, une expérimentation temporaire (maximum de 18 mois) de type « démonstrateur » sera mise en œuvre au 1^{er} semestre 2021, sur quelques sites du Département et de collectivités, afin de donner une impulsion, une incitation au projet, et surtout démontrer l'intérêt (les possibilités fonctionnelles, la remontée et la valorisation des informations) de lancer les investissements.

► **Un New Deal pour la téléphonie mobile entre l'État et les opérateurs : le Département appuie les initiatives prises**

La mise en œuvre des pylônes réalisés en maîtrise d'ouvrage par Territoire énergie Mayenne (TEM) pour les onze communes, centres-bourgs en zone blanche (ZB), constatés en 2015 dans le cadre d'un appel à projets, est désormais opérationnelle pour tous les pylônes.

Concernant le nouveau dispositif « New Deal Mobile », le Département (le SMO) en a accepté le principe, négocié entre l'État et les opérateurs, qui confie la construction des sites prévus pour la Mayenne aux opérateurs (à l'exception des sites déjà construits ou en cours par TEM évoqués ci-dessus).

Comme en 2019, « L'Équipe projet local » (EPL) composée de l'AMF, de TEM, des maires des sites pressentis, et co-présidée par la Préfecture et le SMO, continue de définir les sites définitifs afin de les transmettre à l'État.

La liste des sites ayant fait l'objet d'un arrêté ministériel s'élève à 13 communes en 2020 : Livet, Senonnes, Saint-Germain-de-Coulamer, Carelles, Origné, La Pallu, Saint-Germain-d'Anxure, Sainte-Gemmes-le-Robert, Lévaré, Gennes-sur-Glaize, Ménil, Montsûrs et Le Ham.

► **Concernant le dispositif d'aide à l'équipement individuel haut débit par voie satellitaire**, 2 dossiers ont été traités en 2020 et ont donné lieu au versement de la subvention pour un montant total de 400 euros.

3. Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire en 2020 a eu un impact sur le déploiement du très haut débit (THD) sur le territoire mayennais, tant sur les études que sur les travaux, qui ont été interrompus pendant le premier confinement. Le SMO a accepté un allongement du délai contractuel avec le délégataire de 6 mois et 11 jours, soit 2 mois supplémentaire au 4 mois et 11 jours de la période d'urgence sanitaire.

4. Les chiffres clés de l'activité 2020

- 44 nœuds de raccordement optique (NRO centraux) opérationnels
- 322 points de mutualisation - PM (armoires de rues) prévus : 2 sont encore en cours d'études et les autres sont déployés ou en cours de déploiement
- Les réceptions sur le terrain s'intensifient, particulièrement sur la partie Transport.
- Clause d'insertion sociale : l'objectif des 44 000 heures est atteint et même dépassé.
- Continuité du travail de l'équipe projet local, en lien avec l'équipe projet régional sur la téléphonie mobile

5. Les données budgétaires et comptables de 2020

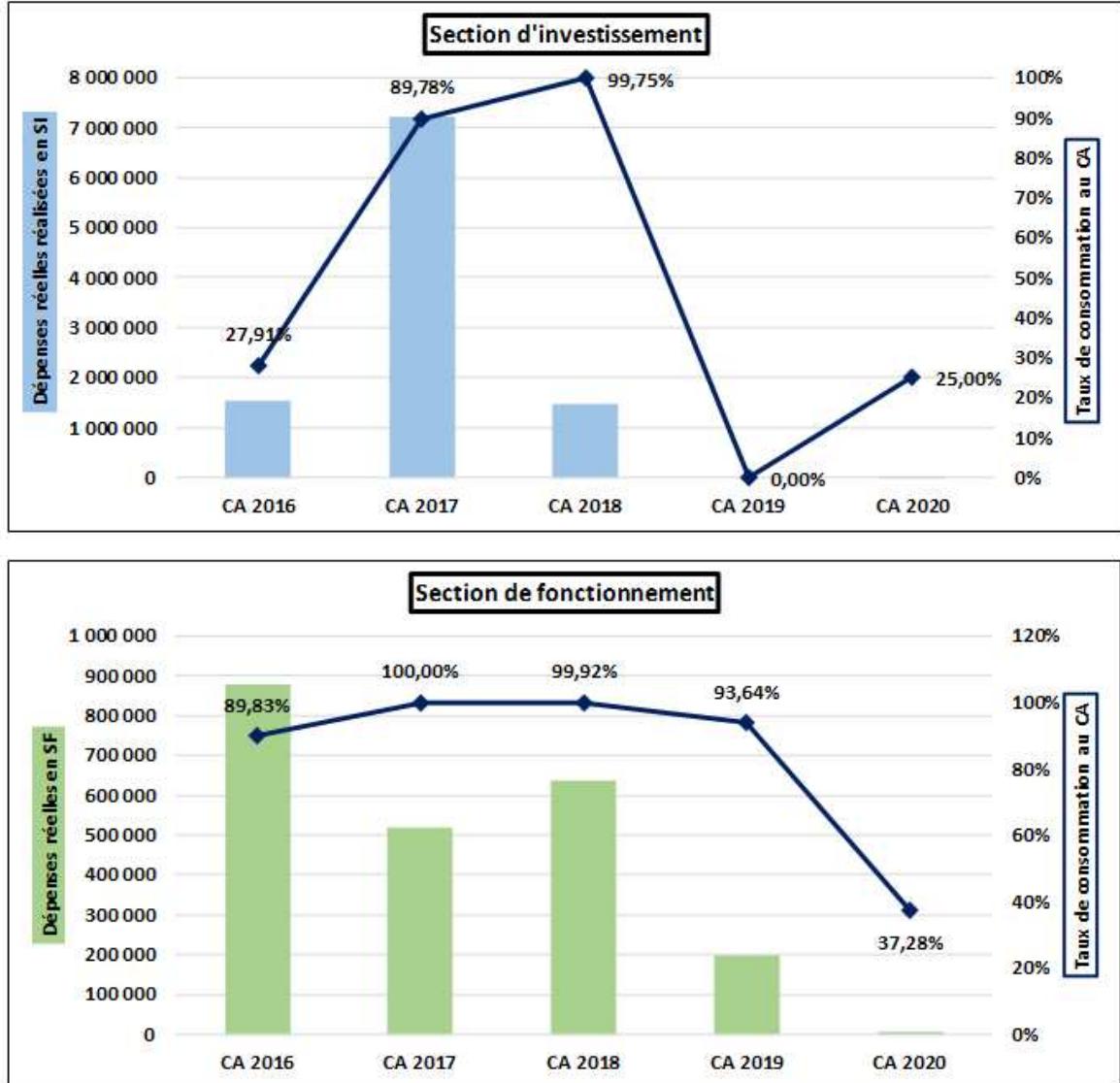
5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

Le montant total des **dépenses** afférentes au programme et présentées dans l'annexe 1, soit 7 110 €, est en très nette diminution par rapport à l'exercice antérieur (199 650 €). Ces dépenses concernent essentiellement les adhésions de la collectivité à l'Avicca et à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) pour la part fonctionnement et seulement 400 € pour l'aide à l'installation de kit internet par voie satellitaire pour la part investissement.

En effet, en 2020, le SMO n'a pas sollicité le versement d'une subvention de fonctionnement.

La seule recette réalisée, environ 2 900 euros, correspond à la redevance due pour l'antenne située sur le toit de l'Hôtel du département.

5.2 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : au sein de la section : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

6. L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

- 117 000 locaux à desservir en FttH (hors DSP de Laval agglomération et zones AMII).
- 322 zones arrière de points de mutualisation (ZAPM) sur le département représentant en moyenne chacune 350 locaux.

Lors de la 2^e session de formation en lien avec la clause d'insertion sociale, 6 alternants sur 7 ont obtenu leur CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) et 5 d'entre eux ont été recrutés dans les équipes des sous-traitants.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Déploiement des équipements et des usages numériques

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Déploiement des infrastructures numériques	8 000,00	6 710,00	83,88 %	199 650,00	-96,64 %
	Développement des usages et des services numériques	10 000,00	0,00	0,00 %	0,00	
Fonctionnement		18 000,00	6 710,00	37,28 %	199 650,00	-96,64 %
Investissement	Contrats de territoire	0,00	0,00		0,00	
	Déploiement des infrastructures numériques	1 600,00	400,00	25,00 %	0,00	
Investissement		1 600,00	400,00	25,00 %	0,00	
Total		19 600,00	7 110,00	36,28 %	199 650,00	-96,44 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Déploiement des équipements et des usages numériques

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Déploiement des infrastructures numériques	2 900,00	2 918,32	100,63 %	2 861,10	2,00 %
Fonctionnement		2 900,00	2 918,32	100,63 %	2 861,10	2,00 %
Investissement	Contrats de territoire	0,00	0,00		0,00	
	Déploiement des infrastructures numériques	0,00	0,00		984 489,58	-100,00 %
Investissement		0,00	0,00		984 489,58	-100,00 %
Total		2 900,00	2 918,32	100,63 %	987 350,68	-99,70 %

Annexe 3

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Déploiement des équipements et des usages numériques	Investissement	Déploiement des infrastructures numériques	4 120 505,33	4 112 105,33	99,80 %	4 112 105,33	99,80 %	100,00 %	4 112 105,33	99,80 %	100,00 %
	Investissement		4 120 505,33	4 112 105,33	99,80 %	4 112 105,33	99,80 %	100,00 %	4 112 105,33	99,80 %	100,00 %
Déploiement des équipements et des usages numériques			4 120 505,33	4 112 105,33	99,80 %	4 112 105,33	99,80 %	100,00 %	4 112 105,33	99,80 %	100,00 %

LA MAYENNE
Le Département

**MISSION ROUTES, TRÈS
HAUT DÉBIT, HABITAT**

Programme habitat

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME HABITAT

Les finalités et enjeux

*Favoriser un habitat adapté aux besoins des Mayennais,
apporter des solutions de logement coordonnées.*

Les chiffres clés de contexte*

- 307 445 habitants (58 habitants / km²)
- 133 449 ménages dont 45 133 composés d'une personne seule (34 %)
- 21 % ont plus de 65 ans
- 156 665 logements :
 - 134 165 résidences principales ;
 - 8 311 résidences secondaires ;
 - 14 179 logements vacants.
- 42 % du parc de logements date d'avant 1970
- 81 % du parc de logements composé de maisons individuelles
- 88 623 propriétaires occupants (66,5 % des ménages)
- 43 287 locataires (32,5 % des ménages) dont 14 113 d'un logement HLM (11 % des ménages)
- Le parc de logements locatifs sociaux est constitué de 15 862 logements répartis de la manière suivante :
 - 8 893 logements Mayenne habitat
 - 5 347 logements Méduane habitat
 - 1 622 logements PODELIHA

*Chiffres INSEE 2019

1. Le rappel des objectifs 2020

- Poursuivre la mise en œuvre de la délégation de compétence des aides à la pierre.
- Poursuivre les actions déjà engagées sur le champ de l'amélioration habitat.
- Accompagner les porteurs de projets innovants en matière d'offre de logements adaptés au vieillissement et à la perte d'autonomie des personnes âgées.
- Poursuivre la diffusion de la culture « habitat » et accompagner les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).
- Mettre en place progressivement une assistance aux collectivités locales souhaitant s'engager dans des démarches de revitalisation des centres-bourgs.

2. Les principales réalisations de 2020

➤ Le volet habitat des contrats de territoire

Le Conseil départemental s'est engagé aux côtés des communes et intercommunalités sur des stratégies en matière d'habitat afin, notamment, de rééquilibrer les pôles d'attractivité, les polarités, dans une stratégie globale de cohérence territoriale et géographique du Département.

Les dossiers présentés concernent principalement des projets d'acquisition ou de réhabilitation de logements communaux, de logements sociaux locatifs ou bien encore la construction de logements pour les séniors (aide à hauteur de 50 % du reste à charge des collectivités). Le montant total des subventions attribuées à 8 communes au cours de l'année 2020 s'élève à 435 671,72 €. Les paiements effectués sur l'exercice 2020 concernent 11 opérations (5 retenues en 2018, 1 en 2017, 1 en 2019 et 4 en 2020) et atteignent la somme de 424 574,43 €.

➤ La poursuite du programme d'intérêt général (PIG 2017-2021)

Le Département a réalisé un *Programme d'intérêt général 2017-2019* en faveur d'une part, de la lutte contre l'habitat indigne et l'habitat très dégradé, d'autre part, de la lutte contre la précarité énergétique. Afin de conforter son efficacité, sa durée a été prorogée jusqu'au 31 décembre 2021.

Les actions menées dans le cadre du 1^{er} volet consistent à traiter les situations d'habitat indigne (logements occupés) des locataires du parc privé et des propriétaires occupants. Il s'agit également d'accompagner les communes cibles dans le repérage et le traitement des situations d'habitat très dégradé en centre-bourg en proposant sur le marché une offre nouvelle de logements, correspondant aux besoins des ménages mayennais (un objectif attendu de 120 dossiers traités sur la durée du PIG).

S'agissant de la lutte contre la précarité énergétique, la finalité consiste à repérer les ménages en situation de précarité énergétique (via le fonds de solidarité pour le logement et les travailleurs sociaux du Département) et de traiter les problématiques relevant du bâti par le PIG (isolation, rénovation des logements).

La collectivité apporte une aide financière aux ménages éligibles engageant des travaux dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne et l'habitat très dégradé. À noter que la participation financière du Conseil départemental aux travaux est majorée en cas de conventionnement entre le Département et l'EPCI.

Situation au 31/12/2020 :

Marché suivi animation du PIG	Habitat indigne	Habitat très dégradé	Précarité énergétique
Coût global par dossier (TTC)	1 020,00	1 020,00	540,00
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une commande en 2020	4	16	89
Montant total des prestations engagées sur 2019	4 080, 00	16 320, 00	48 060,00
Nombre de dossiers annulés ou ayant fait l'objet d'une visite infructueuse en 2020	1	-	14
Nombre de dossiers en cours de suivi au 31/12/2020	21	30	117
Nombre de dossiers clôturés depuis le début du dispositif	53	-	168

En 2020 au titre des travaux, 23 dossiers de demande de subvention au titre de l'habitat indigne ou très dégradé ont été validés pour un montant de 165 453 €, soit un montant moyen de 7 193 € qui vient en complément des aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). 45 000 € correspondant à 6 dossiers ont été mandatés sur l'exercice 2020.

➤ La prise de délégation de compétence des aides à la pierre pour une politique de l'habitat ambitieuse

Au 1^{er} janvier 2019, le Département de la Mayenne est devenu délégataire de la gestion et de l'attribution des aides à la pierre (hors Laval agglomération) et par conséquent l'interlocuteur privilégié pour la répartition des aides départementales, de l'État et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Cette délégation constitue un véritable outil de gouvernance de la politique en matière d'habitat : pilotage en amont de la programmation, intervention sur le choix des programmes, des partenariats, des localisations.

Si des opérations ont pris du retard du fait du contexte (COVID-19 et report des élections municipales), les programmations prévues en 2020 ont été réalisées. Ainsi, sur le territoire du Département de la Mayenne, 95 logements (PLUS/PLAI) ont été financés, soit 57 PLUS et 38 PLAI. Le Conseil départemental a également délivré 2 agréments PLS¹ ainsi que 53 agréments PSLA². L'enveloppe finale des crédits PLUS et PLAI s'élève à 221 749 €.

¹ PLUS : prêt locatif à usage social ; PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration ; PLS : Prêt locatif social

² PSLA : Prêt social location-accession

Concernant le parc privé, le décrochage constaté en 2019 s'explique par la concurrence des dispositifs d'Action logement et des aides de *MaPrimeRénov'*, désormais délivrés au niveau national sans aucun lien avec le local. Toutefois, en 2020, la Mayenne a dans son ensemble réalisé ses objectifs en matière d'aides à l'amélioration de l'habitat. 689 logements (636 propriétaires occupants et 33 propriétaires bailleurs) ont ainsi fait l'objet d'une aide de l'ANAH. Les droits à engagement se sont élevés à 6 821 490 €.

► Poursuite des 2 mesures du *Plan May'Aînés* (budget du programme autonomie)

Par délibération du 29 avril 2019, le Conseil départemental a approuvé le *Plan May-Aînés* 2019-2021, comprenant 12 mesures visant à apporter des réponses pragmatiques aux problématiques liées à la perte d'autonomie.

En 2020, s'agissant de la mesure 1 - développement de l'habitat séniors (soutien à la construction ou rénovation, par des bailleurs, de logements à destination des personnes âgées en perte d'autonomie souhaitant bénéficier d'une alternative entre le maintien à domicile et l'hébergement en institution), une aide de 130 000 € a été accordée à Méduane Habitat pour financer la construction de la Résidence du Port à Saint-Jean-sur-Mayenne composée de 13 logements.

En ce qui concerne la mesure 2 - aménagement de logements pour le maintien à domicile des personnes, en 2020, 7 organismes publics (Mayenne habitat, Méduane Habitat, 1 EPCI, 2 communes, 2 CCAS) ont bénéficié d'une aide forfaitaire de 2 500 € (par logement) pour la rénovation de 56 logements, soit une subvention globale de 140 000 €. Par ailleurs, un montant total de 159 841 € (incluant 15 337 € de prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage) a été alloué à 49 particuliers.

Les crédits de paiement relatifs à ces deux mesures sont rattachés au programme *autonomie*. 50 000 € au titre de la mesure 1 pour la Résidence du clos Chesnaie à Saint-Denis-du Maine et 148 219 € pour la mesure 2 afférents à 55 logements ont été versés en 2020.

► Plan départemental de l'habitat et de l'hébergement (PD2H).

Le Conseil départemental s'est associé à la Préfecture et aux services de l'État pour élaborer le premier *Plan départemental de l'habitat* (PDH) 2015-2020. Depuis, s'appuyant sur les orientations partagées avec les acteurs locaux concernés, de nombreuses actions ont été engagées par le Conseil départemental (volet habitat des contrats de territoire, programme de résorption de l'habitat indigne et très dégradé, mise en place d'un observatoire de l'habitat, *Plan May'Aînés*). Ce PDH arrivé à terme, à l'instar du *Plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées* (PLALHPD), une révision des deux documents a été engagée.

Ainsi, l'État et le Conseil départemental ont conjointement retenu le bureau d'études *Le Management des liens*. Celui-ci présente la particularité de proposer une méthodologie mettant les élus et les utilisateurs au cœur de la démarche. Le marché s'élève à près de 100 000 € cofinancés par le Conseil départemental (50 %) et l'État (50 %).

Le travail avec le bureau d'études a commencé en juillet 2020. Il se matérialise, aujourd'hui, par une série d'entretiens avec les acteurs de l'habitat et de l'hébergement (bailleurs sociaux, EPCI, ADIL, CAUE, CCAS, CHRS, etc.), la collecte de données, l'organisation des premiers ateliers thématiques suivis de ceux avec les habitants.

3. Impact de la crise sanitaire sur le programme

Que ce soit sur fonds propres (*Contrat de territoire volet habitat, Plan May'Aînés, Programme d'intérêt général*) ou par délégation des aides à la pierre, aucun impact majeur n'a été observé ou subi.

Ainsi, en matière de délégation des aides à la pierre, la programmation de logements locatifs sociaux a été conforme aux objectifs. Les résultats en termes d'amélioration du parc privé ont dépassé les objectifs initiaux. Au total, 689 logements aidés par l'ANAH uniquement (906 en Mayenne en comptabilisant les chiffres de Laval Agglomération) ont fait l'objet de travaux d'amélioration (énergétique, autonomie, etc.). Malgré une chute inévitable des visites à domicile de l'opérateur ANAH (SOLIHA), aucune conséquence financière n'est observée.

En matière de dispositifs sur fonds propres (fonctionnement ou investissement), des décalages ont pu être observés du premier semestre vers le second semestre sans conséquence de résultat ou financière.

4. Les chiffres clés de l'activité 2020

- Programmation de logements locatifs sociaux :
 - 97 logements locatifs sociaux dits « classiques » (PLUS/PLAI)
 - 53 PSLA
 - 1 projet de démolition (24 logements)
 - 2 projets de restructuration et réhabilitation (Mayenne et Habitat Jeunes Château-Gontier-Sur-Mayenne)
- Amélioration de l'habitat (ANAH) :
 - 689 logements rénovés (énergie, maintien à domicile, etc.) et donc 689 ménages aidés uniquement via l'ANAH.
 - À ce chiffre il faut ajouter, les résultats du dispositif *MaPrimeRénov'* géré directement par l'État, hors délégation des aides à la pierre. Au total, en Mayenne, 538 ménages ont bénéficié d'une aide à ce titre.
- Plan May'Aînés :
 - 53 dossiers financés au titre de la mesure 2B pour des ménages hors plafonds ANAH nécessitant des travaux de maintien à domicile.
- Programme d'intérêt général de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé :
 - 23 dossiers financés ayant permis la remise sur le marché de 23 logements dégradés et/ou vacants en centre-bourg.
- Contrats de territoire (volet habitat)
 - 8 projets de revitalisation de l'habitat en centre-bourg financés.

5. Les données budgétaires et comptables de 2020

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

Les dépenses :

Les dépenses de fonctionnement, à hauteur de **197 953,89 €**, sont en baisse de 4 107,36 € (soit -7,48 %) par rapport à 2019, en raison des annulations du carrefour et du salon de l'habitat à la suite de la crise sanitaire.

Les dépenses réalisées en section d'investissement de **503 404,43 €** sont en légère hausse par rapport à 2019 (+4,38 % soit +21 117,88 €). Augmentation due à une évolution au titre des contrats de territoire.

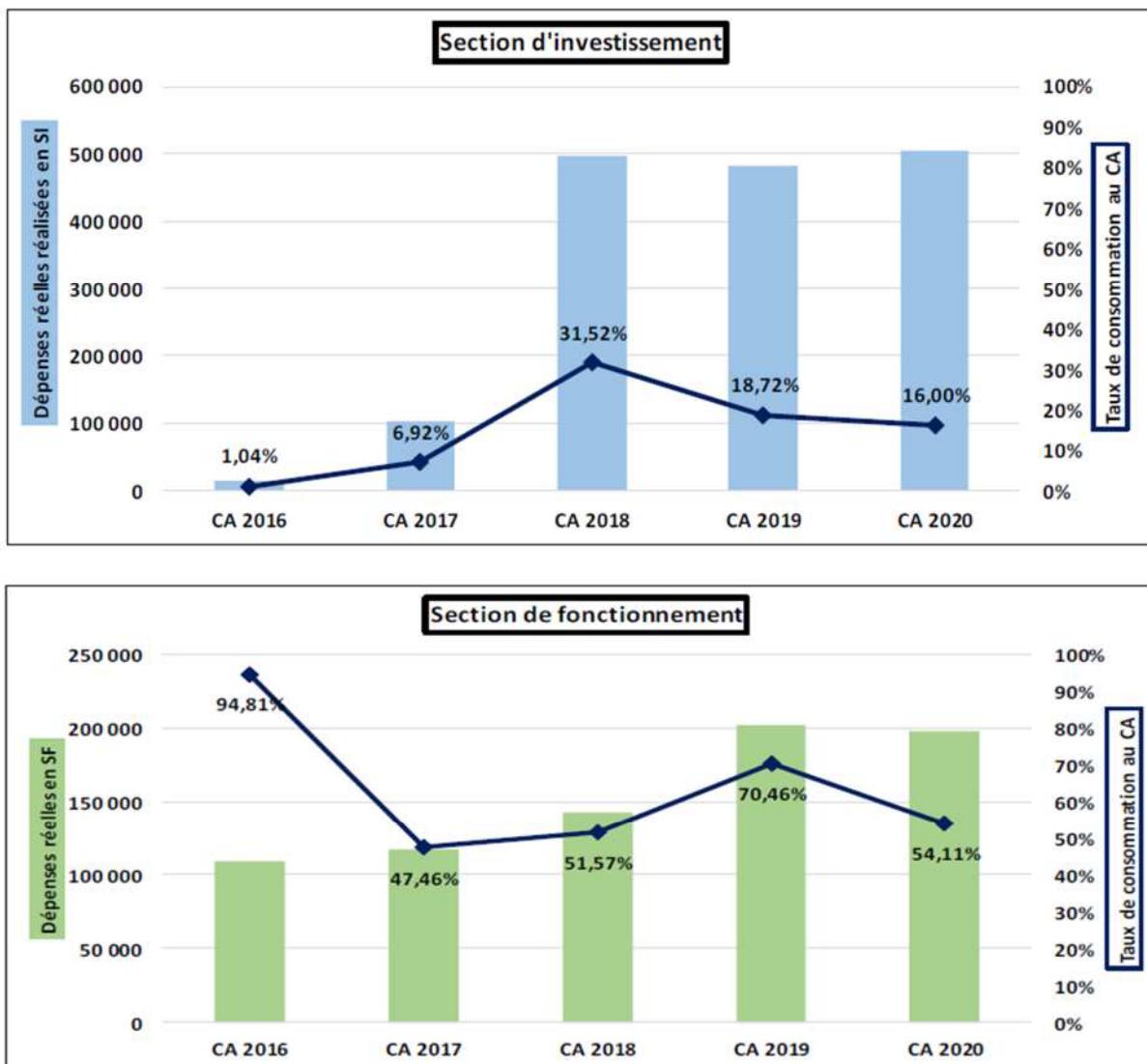
Les recettes :

Le total des recettes du programme s'élève à **533 228,44 €** en 2020 contre 138 793,22 € en 2019. En investissement, elles correspondent à la participation de l'État au financement des aides à la pierre soit 460 550,44 €. En fonctionnement, elles comprennent la participation de Laval Agglomération (8 928 €) et de la Caisse des dépôts et consignations (10 000 €) à l'étude relative aux conditions de scénarii de restructuration des organismes de logement social mayennais ainsi que la contrepartie de l'État au titre de l'élaboration du PD2H (25 000 €) et au suivi-animation du PIG (28 750 €).

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

- Au titre de la programmation du logement locatif social, 220 000 € d'aides déléguées de l'État pour la construction neuve. Au titre de la démolition/réhabilitation/restructuration, 390 000 € d'aides déléguées de l'État.
- Au titre de l'ANAH, 13 M€ de subventions attribuées sur l'ensemble du territoire (aide moyenne : 11 000 €) et 25 M€ de travaux générés pour le secteur du bâtiment (coût moyen : 22 000 € TTC).
- Au titre du *Plan May'Aînés*, 3 000 € d'aides moyennes aux ménages hors plafonds ANAH pour leur maintien à domicile (pour un montant moyen de travaux éligibles de 7 700 €).
- Au titre du *Programme d'intérêt général* en faveur de la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, 23 dossiers de demande de subvention validés pour un montant de 165 453 €, soit un montant moyen de 7 193 € qui vient en complément des aides de l'ANAH.

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : au sein de la section :

- à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée.
- à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

- **3 895** consultations réalisées par l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 53). Chiffre en léger recul par rapport à 2019 (4 342).
- **2 276** consultations (dont 475 entretiens techniques) réalisées au niveau de l'Espace info énergie (1 414 en 2018 ; 2 157 en 2019). Chiffre en nette augmentation en lien avec les objectifs de l'État en matière de massification de la rénovation énergétique.
- **3 292** ménages renseignés et conseillés par SOLIHA (3 074 en 2019).
- **1 103** ménages accompagnés vers un projet de travaux dont **906** dossiers validés ANAH sur l'ensemble du département.
- **97 logements locatifs (PLUS/PLAI) agréés** auprès majoritairement des deux principaux bailleurs du Département.
- **24** logements locatifs sociaux en démolition (Ville de Mayenne).
- **2 projets de restructuration et réhabilitation** (Mayenne et Habitat Jeunes Château-Gontier-sur-Mayenne)
- **53 agréments PSLA** auprès de l'opérateur PSLA du Département.

Le Président,



Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Habitat

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Aides à la pierre Conseil départemental	199 800,00	57 443,89	28,75 %	62 091,25	-7,48 %
	Coordination de la politique départementale de l'habitat	166 060,00	140 510,00	84,61 %	139 970,00	0,39 %
Fonctionnement		365 860,00	197 953,89	54,11 %	202 061,25	-2,03 %
Investissement	Aides à la pierre Conseil départemental	302 777,00	67 304,00	22,23 %	91 987,48	-26,83 %
	Aides à la pierre Etat	699 646,00	0,00	0,00 %	0,00	
	Contrats de territoire	2 143 899,17	436 100,43	20,34 %	390 299,07	11,73 %
	Coordination de la politique départementale de l'habitat	0,00	0,00		0,00	
Investissement		3 146 322,17	503 404,43	16,00 %	482 286,55	4,38 %
Total		3 512 182,17	701 358,32	19,97 %	684 347,80	2,49 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Habitat

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Aides à la pierre Conseil départemental	56 800,00	28 750,00	50,62 %	94 311,22	-69,52 %
	Coordination de la politique départementale de l'habitat	27 500,00	43 928,00	159,74 %	0,00	
Fonctionnement		84 300,00	72 678,00	86,21 %	94 311,22	-22,94 %
Investissement	Aides à la pierre Etat	655 164,00	460 550,44	70,30 %	44 482,00	935,36 %
Investissement		655 164,00	460 550,44	70,30 %	44 482,00	935,36 %
Total		739 464,00	533 228,44	72,11 %	138 793,22	284,19 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Habitat	Investissement	Aides à la pierre Conseil départemental	0,00	0,00	#DIV/0	0,00	#DIV/0		0,00	#DIV/0	
		Aides à la pierre Etat	1 699 646,00	949 646,00	55,87 %	698 794,00	41,11 %	73,58 %	0,00	0,00 %	0,00 %
		Contrats de territoire	6 934 121,60	3 934 121,60	56,74 %	2 732 698,52	39,41 %	69,47 %	1 211 822,86	17,48 %	30,80 %
	Investissement		8 633 767,60	4 883 767,60	56,57 %	3 431 692,52	39,75 %	70,27 %	1 211 822,86	14,04 %	24,81 %
Habitat			8 633 767,60	4 883 767,60	56,57 %	3 431 692,52	39,75 %	70,27 %	1 211 822,86	14,04 %	24,81 %



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION JEUNESSE,
SPORT, TOURISME,
CULTURE ET PATRIMOINE**

Programme jeunesse et
citoyenneté

701

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Les finalités et enjeux

Soutenir les initiatives collectives et individuelles de jeunes, développer l'esprit citoyen et favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde.

Les chiffres clés de contexte

- 48 257 jeunes âgés de 15 à 29 ans* (soit 15,7 % de la population)
- 4 319 élèves de 3^e à la rentrée 2019-2020 bénéficiaires du chéquier jeunes 3e (4 218 en 2018-2019)
- entre 5 600 et 6 800 associations en activité (éducation, culture, social, santé, environnement, défense des droits, loisirs...) dans tout le département, animées par des bénévoles estimés entre 56 000 et 61 000**
- 70 comités de jumelage en Mayenne dont 22 Souabe-Mayenne
- Une cinquantaine d'appariements scolaires

*INSEE, données 2016

**INSEE, JO Associations, novembre 2018 (nombre d'associations créées pour 10 000 hab. Mayenne/National- 9,3/10,7)

1 Le rappel des principaux objectifs 2020

Objectifs pluriannuels

- Engager une politique d'encouragement à la vie associative, au bénévolat et à la citoyenneté des mayennais et en particulier des jeunes.
- Soutenir les projets structurants en matière de solidarité internationale.
- Sensibiliser les jeunes à l'Europe.
- Développer les partenariats du Conseil départemental avec les régions jumelées.
- Soutenir les différents jumelages du département et appariements scolaires.

Objectifs 2020

- Poursuite des dispositifs d'aide annuels relevant des actions *solidarité internationale et coopération et jumelages internationaux*.
- Consolidation de l'appel à projet dématérialisé « *jeunesse citoyenne* » et des dispositifs d'aide à la formation des encadrants des centres de vacances et surveillants de baignade (BAFA/BAFD/BNSSA).
- Élaboration d'une feuille de route visant au renforcement du partenariat Souabe-Mayenne dans les domaines de compétences obligatoires communes.
- Poursuite de l'opération des « Quatre Régions pour l'Europe » à destination des jeunes originaires de Souabe, de Bucovine roumaine, de Bucovine ukrainienne et de la Mayenne.
- Campagne « *Chéquiers jeunes 3e* » pour la période 2018-2021.

2 Les réalisations de 2020

Les chiffres-clés de l'activité :

- 14 structures aidées au titre du soutien aux actions de jeunesse citoyenne et de solidarité internationale
- 72 BAFA (52 en 2019), 1 BAFD (0 en 2019), 8 BNSSA (4 en 2019) subventionnés
- 31 269 chèques jeunes 3^e utilisés sur la campagne 2019-2020 (31 161 en 2018-2019)
- 567 remboursements de licences sportives ou culturelles de 25 € pour les élèves en classe de 6^e dans le cadre de l'opération Génération Mayenne 2024
- Aucune aide aux échanges jeunes Souabe-Mayenne accordées en raison de la pandémie
- 4 associations, dont 3 associations de collectivités soutenues, au titre de la coopération européenne et internationale (Maison de l'Europe, Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), Bureau Europe Pays de la Loire, Pays de la Loire Coopération internationale)

Les principales réalisations en matière de :

Coopération et jumelages internationaux

- ✓ La situation sanitaire mondiale connue à partir du mois de mars 2020 n'a pas permis d'organiser de rencontres entre les dirigeants du Bezirk de Souabe et les élus du Département. Néanmoins, la volonté de maintenir et, quand la situation le permettra, de renforcer la participation conjointe à des programmes de coopération européenne dans les domaines de l'environnement et du développement économique notamment, est plus que jamais d'actualité.
- ✓ Pour cette même raison, la 19^e édition du projet des « 4 Régions pour l'Europe » qui devait avoir lieu en Mayenne à la fin du mois d'août 2020 a été reportée à 2021, sous une forme virtuelle au regard des incertitudes qui pèsent encore tout au long de l'année 2021.

Solidarité internationale

Le dispositif du Conseil départemental a permis de soutenir :

- L'accompagnement de femmes démunies dans des activités agricoles sur des parcelles communautaires en République Démocratique du Congo,
- La construction d'un centre de formation et d'apprentissage aux métiers, avec la mise en place d'une hygiène satisfaisante par la réalisation d'une adduction d'eau potable et construction de latrines, à Gomponsom au Burkina Faso,
- L'électrification de cases en brousse, proches du village africain de Boussé au Burkina Faso, avec l'installation de 100 panneaux solaires.

Par ailleurs, le Conseil départemental a de nouveau renouvelé son adhésion au réseau multi-acteurs de la coopération internationale de la Région des Pays de la Loire - Coopération Internationale.

Soutien aux actions de jeunesse et de citoyenneté

- ✓ Les chéquiers jeunes 3^e : une somme globale de 206 028 € (197 405 € en 2019) a été mandatée pour couvrir les dépenses sur les campagnes 2019-2020 et 2020-2021. Cette enveloppe se répartit à hauteur de 174 582 € (181 521 € en 2019) en faveur des partenaires mayennais pour le remboursement des chèques et 31 446 € (15 884 € en 2019) de prestations réalisées par le titulaire du marché (Groupe UP). En outre, sur les 43 190 chéquiers distribués au cours de la campagne 2019-2020, on enregistre un taux d'utilisation de 72,5 %, soit un maintien par rapport à la campagne précédente (72,8 %).

- ✓ S’agissant des aides à la formation aux brevet d’aptitude aux fonctions d’animateur ou directeur (BAFA ou BAFD) ou brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), le montant total alloué s’est élevé à 23 650 € contre 16 400 € en 2019, en hausse de 44 %. L’évaluation du dispositif réalisée auprès des usagers et des services jeunesse du territoire a conduit le Conseil départemental à se rapprocher d’autres financeurs à l’instar de la CAF et de l’Union française des œuvres laïques d’éducation physique (UFOLEP) dans le cadre de son parcours VISA (dispositif d’accompagnement à la formation des jeunes aux métiers de l’animation) afin de tenter de répondre de la façon la plus efficace aux difficultés de recrutement d’animateurs en centres de loisirs (sans hébergement) à travers le territoire.
- ✓ Dans le cadre du plan de relance 2020 lié à la situation sanitaire, une aide de 25 € a été apportée par enfant scolarisé en classe de 6^e dans le cadre de l’opération *Génération Mayenne 2024* dès lors que le jeune adhérait, via une licence, à une fédération sportive fédérale ou une association culturelle. Lancée le 1^{er} septembre 2020, l’opération a enregistré plus de 500 demandes au cours des deux premiers mois. L’annonce du 2^e confinement le 30 octobre dernier a fortement ralenti le rythme de prise de licence. Au 31 décembre 2020, 567 jeunes mayennais ont pu bénéficier de ce soutien à l’adhésion à un club sportif ou une association culturelle et artistique.
- ✓ Enfin, 14 structures ont bénéficié du *soutien aux actions de jeunesse citoyenne* dans le cadre du nouvel appel à projet, pour une aide globale de 32 420 € et une enveloppe disponible de 40 000 €. Cet appel à projet a permis de mieux cibler les aides à destination des jeunes de 11 à 26 ans et l’utilisation de la plateforme « démarches simplifiées » a par ailleurs fluidifié le dépôt et l’instruction des dossiers. La situation sanitaire n’a pas permis la réalisation de l’ensemble des projets déposés par les associations mayennaises et le nombre de demandes s’est d’ailleurs contracté, passant de 19 structures aidées en 2019 à 14 l’an passé.

3 Les données budgétaires et comptables

3.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableau en annexe)

Les dépenses du programme *jeunesse et citoyenneté* s’élèvent au total à 327 485,34 € en 2020, soit un taux de réalisation de 63,14 %. Leur niveau est inférieur de 5,10 % à celui atteint en 2019 (345 086,83 €).

En section de fonctionnement :

318 294,34 € de dépenses ont été réalisés, soit une très légère baisse de 5,06 % par rapport à 2019 (335 258,83 €).

Le soutien aux actions de jeunesse et citoyenneté a augmenté de 8,53 % (290 448,34 € en 2020 contre 267 624,81 € en 2019), la coopération et les jumelages internationaux ont largement baissé, passant de 66 434,02 € en 2019 à 22 106 € en 2020, pour les raisons que nous connaissons. La solidarité internationale enregistre une augmentation des subventions allouées en 2020 passant de 1 200 € à 5 740 € avec le soutien apporté à trois programmes sanitaires au Burkina Fasso et en République Démocratique du Congo.

En section d’investissement :

9 191 € de dépenses ont été réalisés, soit une légère baisse de 6,48 % par rapport à 2019 (9 828 €).

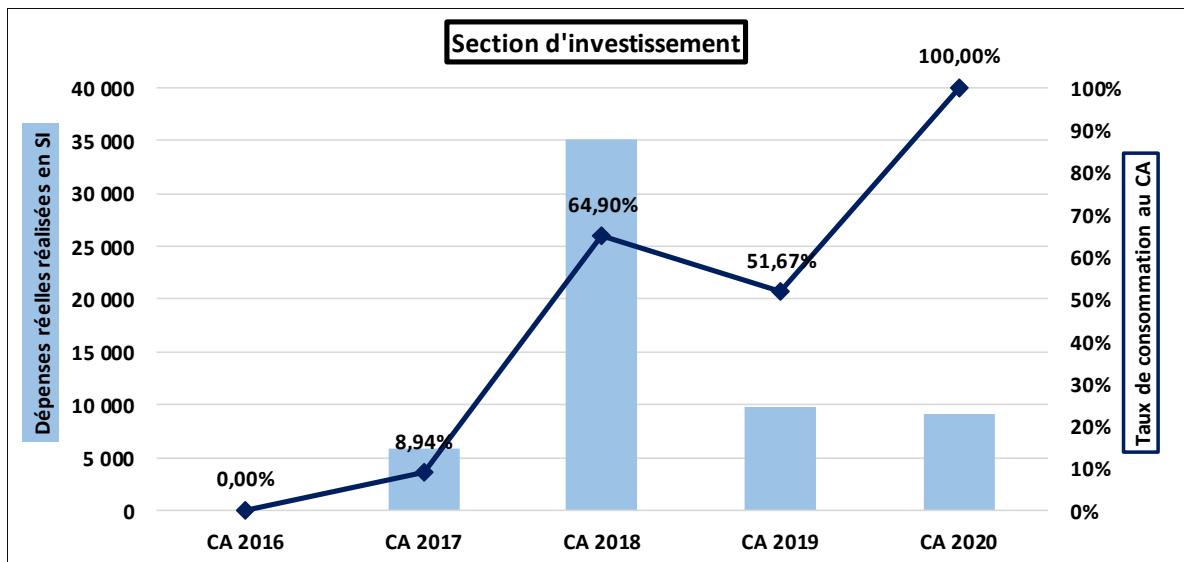
Ces dépenses correspondent au versement du second et dernier acompte de la subvention allouée aux Pupilles de l’enseignement publics (PEP) pour les travaux réalisés au centre de vacances des Mainiaux situé au Collet d’Allevard.

Aucune recette n’a été perçue sur l’exercice 2020.

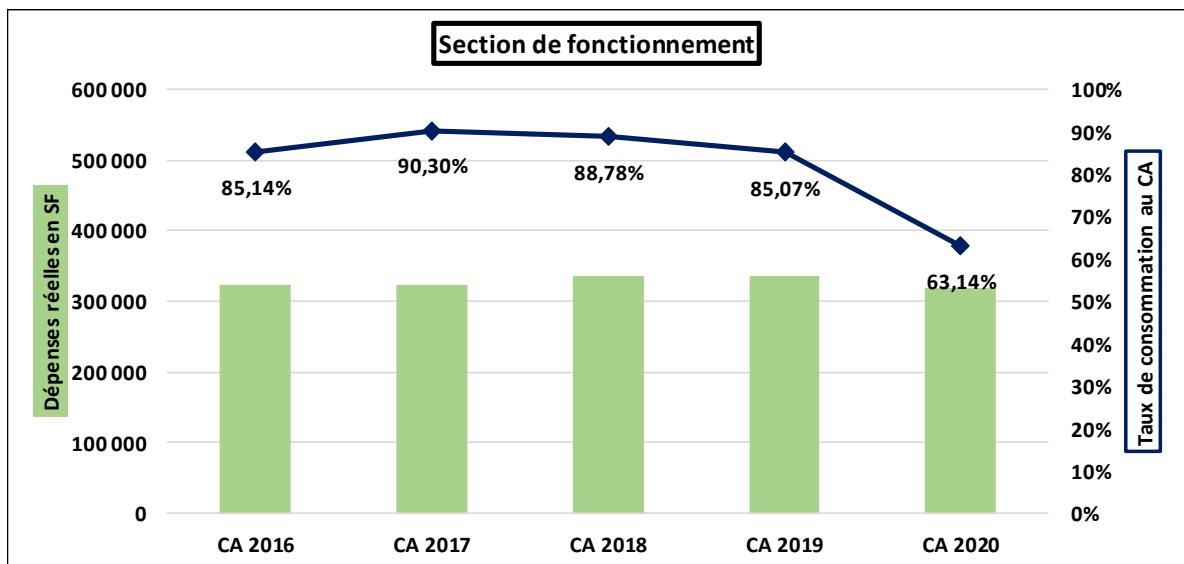
3.2 Les indicateurs de coûts du programme

Les indicateurs de coûts du programme

- COÛT MOYEN D'UN CHÉQUIER JEUNES 3^e : 47 € en 2020 (47 € en 2019)
- MONTANT MOYEN DES AIDES AUX PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE : 1 913 € (600 € en 2019)
- MONTANT MOYEN DES AIDES AUX PROJETS DE JEUNESSE ET DE CITOYENNETÉ : 2 315 € (2 200 € en 2019)



3.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et s'illustre par une colonne colorée ; à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

4 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

En situation normale, le programme *jeunesse et citoyenneté* cible non seulement les 35 000 jeunes âgés entre 15 et 24 ans (dont plus particulièrement les élèves des classes de 3^e utilisateurs du *chéquier jeunes 3^e*) mais également l'ensemble des citoyens mayennais, membres des nombreuses associations relevant de mouvements populaires de jeunesse, de comités de jumelage, d'anciens combattants et d'actions humanitaires. De plus, les actions mises en place dans le cadre du partenariat établi depuis 30 ans avec nos homologues souabes, et étendu ensuite aux roumains et ukrainiens de la Bukovine, encouragent en particulier la jeunesse à s'ouvrir vers l'Europe et le monde. La situation que nous connaissons depuis mars 2020 a mis un coup d'arrêt à plusieurs actions du programme *jeunesse et citoyenneté*, notamment dans le domaine des échanges internationaux, sans remettre en cause sa pertinence dans l'ouverture au monde des jeunes mayennais.

Le Président,



Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Jeunesse et citoyenneté

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Coopération et Jumelages Internationaux	39 106,00	22 106,00	56,53 %	66 434,02	-66,72 %
	Solidarité Internationale	15 000,00	5 740,00	38,27 %	1 200,00	379,33 %
	Soutien aux actions de Jeunesse et de citoyenneté	449 994,00	290 448,34	64,54 %	267 624,81	8,53 %
Fonctionnement		504 100,00	318 294,34	63,14 %	335 258,83	-5,06 %
Investissement	Solidarité Internationale	0,00	0,00		0,00	
	Soutien aux actions de Jeunesse et de citoyenneté	9 191,00	9 191,00	100,00 %	9 828,00	-6,48 %
Investissement		9 191,00	9 191,00	100,00 %	9 828,00	-6,48 %
Total		513 291,00	327 485,34	63,80 %	345 086,83	-5,10 %



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION JEUNESSE,
SPORT, TOURISME,
CULTURE ET PATRIMOINE**

Programme sport

702

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME SPORT

Les finalités et enjeux

Contribuer au développement et à la promotion des activités physiques et sportives

Les chiffres clés de contexte

- 46 comités départementaux et 7 associations uniques affiliés au Comité départemental olympique et sportif (CDOS)
- 79 462 licences sportives réparties dans près de 935 associations affiliées au CDOS
- 23 clubs de niveau national pour 37 équipes
- 12 sportifs de haut niveau et 33 sportifs espoir en 2020
- 1 club sportif professionnel : le stade lavallois Mayenne football club

1 Le rappel des objectifs 2020

Objectifs pluriannuels

- Contribuer à la promotion et au développement des activités physiques et sportives pour tous, en s'appuyant notamment sur les comités sportifs départementaux et les associations sportives départementales ;
- Participer au maillage du territoire en équipements sportifs de qualité et adaptés aux pratiques sportives locales, en privilégiant les équipements sportifs de dimension intercommunale ;
- Promouvoir le sport de haut niveau, encourager et maintenir les sportifs et équipes de haut niveau amateurs et professionnels sur le territoire ;
- Soutenir l'organisation de manifestations sportives favorisant le rayonnement et l'attractivité de la Mayenne ;
- Soutenir le sport hippique.

Objectifs 2020

- Faire vivre le label terre de jeux (TJ) en Mayenne et avoir, au sein du département, un centre de préparation (CP) des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP 2024) ;
- Définir le rôle du Département dans la nouvelle gouvernance du sport en région des Pays de la Loire ;
- Garantir l'ouverture d'Espace Mayenne ;
- Favoriser le développement de la pratique sportive par le soutien aux projets d'équipements structurants.

2 Les principales réalisations de 2020

Les principales réalisations ont porté sur :

- le soutien au mouvement sportif en partenariat avec le CDOS dans le cadre de la crise sanitaire,
- le suivi de l'impact de la crise sur le mouvement sportif départemental en partenariat avec le CDOS d'une part et la filière équestre d'autre part, qui s'est traduit par un maintien des aides et la mise en place de 4 dispositifs d'aides dans le cadre du plan d'urgence et du plan Mayenne Relance,

- l'animation du Club Pégase Mayenne 2024 et la mobilisation des acteurs du sport mayennais dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2020 et 2024 (semaine olympique février 2020, label TJ et CP JOP 2024),
- la participation aux travaux organisés par le Conseil régional sur la déclinaison de la nouvelle gouvernance en région Pays de la Loire,
- la gestion et le suivi du projet Espace Mayenne (financier, travaux, montage juridique et financier liés à la gestion, et démarches administratives liées à l'ouverture de cet équipement),
- le suivi et la mise en œuvre des dispositifs d'aides aux travaux des sociétés des courses et aux projets d'équipements sportifs des collectivités locales (équipements sportifs utilisés par les collégiens, ancien dispositif d'aides aux équipements sportifs et socio-éducatifs).

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire a en effet engendré un surcroit d'activité et de nouvelles dépenses au sein du programme *sport*.

Dans le cadre du plan d'urgence et du plan Mayenne Relance votés en 2020, 4 dispositifs ont été mis en place durant l'année.

Parmi ces 4 dispositifs, deux d'entre eux concernent la filière équine. Le premier a permis de soutenir 21 centres équestres fortement impactés financièrement par la crise, pour un montant total de 57 800 €. Le second a permis de soutenir dans le cadre d'un appel à projets, 31 entraîneurs de chevaux pour l'acquisition de matériels à hauteur de 750 € chacun, pour un montant total de 22 850,75 €.

Par ailleurs dans le cadre du plan Mayenne Relance voté le 5 octobre dernier, deux nouveaux dispositifs dotés respectivement d'une enveloppe de 1,5M€ ont été lancés visant à favoriser d'une part la rénovation énergétique des équipements sportifs, et la réalisation de terrains synthétiques à partir de 2021 d'autre part.

Par ailleurs, il était prévu que les travaux d'Espace Mayenne s'achèvent en fin d'année 2020 pour une ouverture début 2021. En raison de la crise sanitaire, les travaux ont été retardés de quelques mois. C'est pourquoi, les dépenses de travaux et recettes ont été moins élevées que prévu lors du budget 2020 (9 M€ de dépenses en moins par rapport au prévisionnel), malgré des nouvelles dépenses liées aux restrictions engendrées par le contexte sanitaire (+ 61 272 € de frais de gardiennage notamment).

L'année 2020 devait être marquée également par des événements sportifs majeurs en Mayenne : le Moto-cross des Nations à Ernée et les Boucles de la Mayenne, le Rallye cross organisé par Ecurie Océan Mayenne. Malgré les annulations, toutes les subventions allouées en faveur des manifestations qui devaient avoir lieu en 2020 ont été maintenues et versées afin de ne pas fragiliser les associations organisatrices.

Il était aussi prévu le déplacement d'une délégation mayennaise aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020 dans l'objectif de promouvoir les qualités d'accueil des installations mayennaises auprès des représentants des délégations sportives étrangères, dans la perspective des JOP de Paris 2024. À cet effet, 47 612,91 € de frais de déplacement et d'hébergement ont été engagés en 2020 auprès de l'Agence TUI. Bien que les JOP de Tokyo auront lieu à l'été 2021, le déplacement d'une délégation mayennaise est annulé en raison des restrictions liées à la crise sanitaire. Les démarches sont en cours avec l'agence pour obtenir l'intégralité du remboursement des dépenses.

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

- 138 associations sportives subventionnées (128 en 2019)
- 11 collectivités aidées pour des projets d'équipements sportifs (23 en 2019, 8 en 2018)
- 4 dispositifs mis en place et contribution au lancement du dispositif « génération Mayenne 2024 »

En fonctionnement :

- 44 comités départementaux (dont handisport et sport adapté ainsi que les 3 fédérations scolaires), 32 associations au titre des manifestations sportives, 23 clubs de niveau national pour 37 équipes, 12 associations affiliées au fédération handisport et/ou sport adapté
- 6 projets aidés dans le cadre de la semaine olympique 2020 (6 367 €)
- des soutiens spécifiques au CDOS (59 000 €), Golf (30 000 €), Club Pégase Mayenne (10 000 €), au Stade Lavallois Mayenne FC (60 000 € au titre de missions d'intérêt général et 152 376 € pour le marché de prestations de services)
- 7 sociétés des courses aidées (1 000 € chacune)
- 4 projets aidés au titre du fonds de soutien aux initiatives locales (5 500 €/ 20 000 € inscrits)
- 21 centres équestres aidés dans le cadre du plan d'urgence (57 800 € au total)

En investissement :

- au titre des contrats de territoires : 1 projet aidé au titre du volet communal pour un montant total de 61 766 € (38 049 € en 2019), 4 projets de travaux d'équipements sportifs sur le volet intercommunal à hauteur de 1 136 934 € (250 000 € en 2019). Les versements effectués en 2020 s'élèvent à 38 058 € pour le volet communal et 360 298 € pour le volet intercommunal
- au titre du dispositif d'aides aux équipements sportifs utilisés par les collégiens : 446 807,02 € de subventions versées pour 13 projets sur les 45 projets aidés en 2019
- 3 sociétés des courses (Laval, Saint-Pierre-la-Cour, Molière-Chemazé) aidées pour la réalisation de travaux à hauteur de 112 609 €
- 1 projet d'acquisition de matériel aidé pour un montant total de 7 000 € à l'école handisport de la Mayenne pour l'achat de 3 fauteuils tout terrain
- 2 projets d'acquisition de matériels nautiques aidés pour un montant total de 5 056,65 € (4 437,55 € au Club athlétique Évron voile et 619 € au Club nautique d'aviron de Laval)
- 31 entraîneurs de chevaux aidés à hauteur de 750 € pour l'achat de matériel (22 850,75€).

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Dépenses

Les dépenses relatives au programme *sport* (annexe 1) s'élèvent à 17 407 230,36 € soit une hausse de plus de 54 % par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à près de 1 135 380 €. Elles restent stables par rapport à 2019 malgré les nouvelles dépenses générées en 2020 par le plan d'urgence sur la section fonctionnement (57 800 € versés aux centre équestres), les frais engagés pour le déplacement de la délégation mayennaise aux JOP de Tokyo (47 612,91 €) et les soutiens exceptionnels accordés aux manifestations sportives majeures programmées en 2020 mais qui n'ont pas eu lieu (Motocross des Nations : 50 000 €, Rallye cross d'Ecurie Océan Mayenne : 25 000 €). En effet, l'augmentation des dépenses a été compensée par une baisse des dépenses relatives à Espace Mayenne par rapport à 2019. Pour mémoire, le Département avait versé 265 714 € de frais de souscription d'assurances pour les travaux d'Espace Mayenne en 2019.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à un peu plus de 16 271 850 €, soit une augmentation de près de 12,5 % en un an, principalement due aux dépenses relatives aux travaux d'Espace Mayenne (+ 22,8 % soit + 2,8 M€ par rapport à 2019).

Recettes

Les recettes obtenues en 2020 s'élèvent à 1 685 887 €.

Parmi ces recettes, 1 500 000 € proviennent de subventions perçues pour la réalisation d'Espace Mayenne :

- 1 200 000 € par la Région des Pays de la Loire au titre du programme « équipements structurants d'intérêt régional » (correspondant au 2^{ème} versement de la subvention allouée à hauteur de 4M€)
- 300 000 € par le Centre National pour le Développement du Sport (correspondant au 2^{ème} versement de la subvention octroyée à hauteur de 1 500 000 €).

Le Département a par ailleurs récupéré en 2020 la somme de 58 504,79 € suite aux avances versées à différentes sociétés dans le cadre du lancement des travaux d'Espace Mayenne.

Par ailleurs, les 120 000 € d'avance versés à l'association « Voile et Loisirs » en 2017 suite à la cession d'activité de l'association, ont été récupérés en cours d'année 2020. À noter qu'avec le différentiel de la vente du matériel et du règlement des différentes opérations liées à la dissolution de l'association, la remise gracieuse par le Département au profit de l'association s'élève à 44 551,66 €.

La situation des autorisations de programme figure en annexe 3.

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

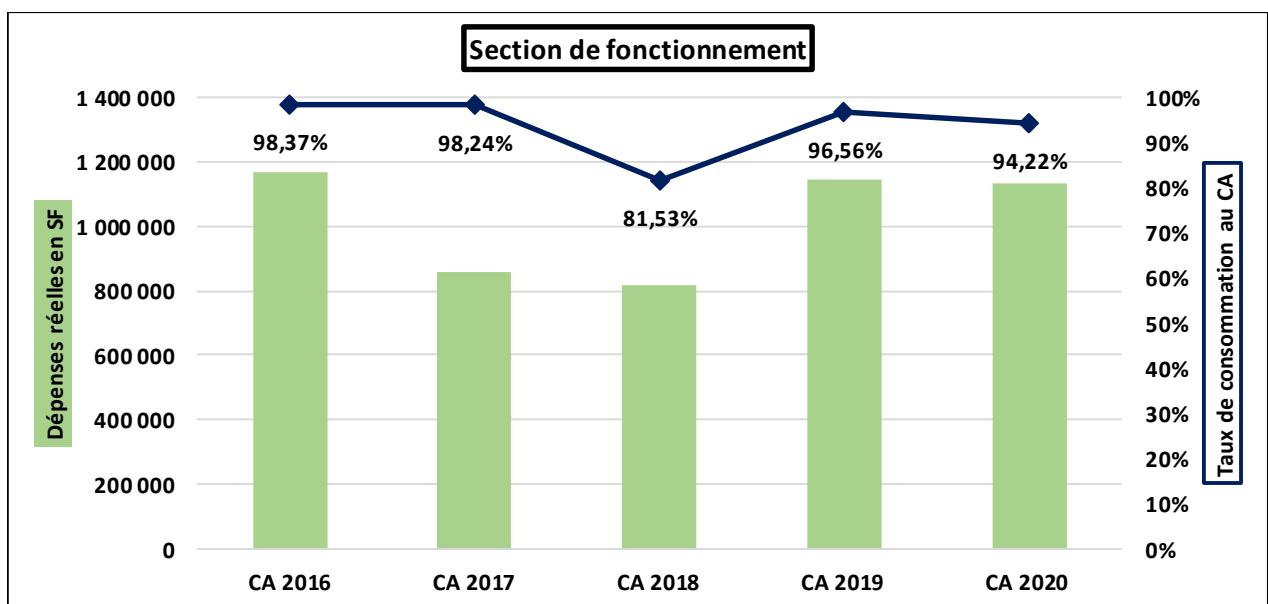
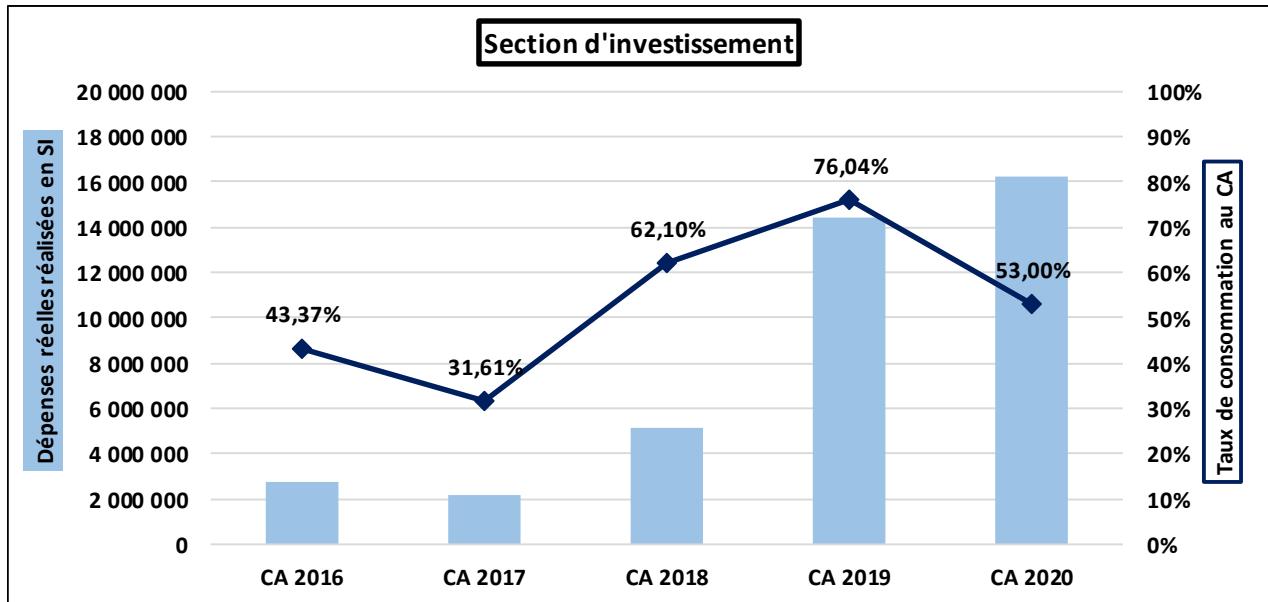
Coût total du programme (réalisé) / nombre de licences sportives (affiliées au CDOS)

- 219 € (175,60 € / licence en 2019)

Coût du programme / nombre d'habitants en Mayenne

- 56,70 € (51,20 € / habitant en 2019)

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Lecture : à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses réalisées et elle s'illustre par une colonne colorée. À droite, l'échelle représente le taux de consommation au sein de la section et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

6 Le compte-rendu d'activité des principaux opérateurs

Les principales activités du CDOS de la Mayenne ont porté notamment sur :

- Le suivi et l'évaluation de l'impact de la crise sur le fonctionnement du mouvement sportif par le lancement d'enquêtes en direction des associations sportives ;
- L'accompagnement personnalisé des associations sportives en tant que centre de ressources d'information des bénévoles (CRIB) sur la problématique de l'emploi, domaine d'expertise du CDOS ;

- La réalisation des formalités liées à l'embauche, aux bulletins de salaire et à l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, pour le compte d'associations sportives mayennaises en tant qu'organisme reconnu « tiers de confiance » par l'URSSAF dans le cadre du dispositif « Impact Emploi » ;
- Le pilotage et la promotion du parcours d'activités physiques et santé (PAPS), initié et mis en place en 2011 par le CDOS puis labellisé en 2019 « Maison Sport Santé » par le ministère des sports et le ministère des solidarités et de la santé, auprès du secteur médical et des collectivités locales mayennaises.

Le Président,



Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Sport						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Aide au sport professionnel	212 376,00	212 376,00	100,00 %	212 376,00	0,00 %
	Aides au sport fédéral ou de haut niveau	396 500,00	376 480,29	94,95 %	241 500,00	55,89 %
	Aides au sport hippique	7 000,00	7 000,00	100,00 %	6 000,00	16,67 %
	Appui aux pratiques sportives	527 852,00	478 251,66	90,60 %	382 597,62	25,00 %
	Espace Mayenne	61 272,00	61 272,00	100,00 %	265 713,86	-76,94 %
	Infrastructures sportives	0,00	0,00		33 548,47	-100,00 %
Fonctionnement		1 205 000,00	1 135 379,95	94,22 %	1 141 735,95	-0,56 %
Investissement	Aides au sport hippique	177 926,59	58 553,26	32,91 %	26 000,00	125,20 %
	Appui aux pratiques sportives	31 009,80	16 170,65	52,15 %	41 605,00	-61,13 %
	Contrats de territoire	2 122 274,00	398 356,00	18,77 %	867 677,00	-54,09 %
	Espace Mayenne	26 271 369,34	15 103 571,19	57,49 %	12 299 315,95	22,80 %
	Infrastructures sportives	2 098 500,13	695 199,31	33,13 %	1 231 315,87	-43,54 %
Investissement		30 701 079,86	16 271 850,41	53,00 %	14 465 913,82	12,48 %
Total		31 906 079,86	17 407 230,36	54,56 %	15 607 649,77	11,53 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Sport

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Espace Mayenne	0,00	900,00		0,00	
	Infrastructures sportives	0,00	0,00		0,00	
Fonctionnement		0,00	900,00		0,00	
Investissement	Appui aux pratiques sportives	120 000,00	120 000,00	100,00 %		
	Espace Mayenne	1 609 173,00	1 565 887,01	97,31 %	2 789 198,00	-43,86 %
	Infrastructures sportives	0,00	0,00		0,00	
Investissement		1 729 173,00	1 685 887,01	97,50 %	2 789 198,00	-39,56 %
Total		1 729 173,00	1 686 787,01	97,55 %	2 789 198,00	-39,52 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION

Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Sport	Investissement	Aides au sport hippique	1 171 280,00	1 031 280,00	88,05 %	1 031 280,00	88,05 %	100,00 %	939 055,92	80,17 %	91,06 %
		Appui aux pratiques sportives	270 249,75	231 235,45	85,56 %	231 235,45	85,56 %	100,00 %	225 986,30	83,62 %	97,73 %
		Espace Mayenne	52 900 000,00	50 475 149,57	95,42 %	50 475 149,57	95,42 %	100,00 %	35 719 518,36	67,52 %	70,77 %
		Infrastructures sportives	18 737 758,54	15 687 896,84	83,72 %	15 687 896,84	83,72 %	100,00 %	13 126 057,72	70,05 %	83,67 %
	Investissement		73 079 288,29	67 425 561,86	92,26 %	67 425 561,86	92,26 %	100,00 %	50 010 618,30	68,43 %	74,17 %
Sport			73 079 288,29	67 425 561,86	92,26 %	67 425 561,86	92,26 %	100,00 %	50 010 618,30	68,43 %	74,17 %



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION JEUNESSE,
SPORT, TOURISME,
CULTURE ET PATRIMOINE**

Programme tourisme

703

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020
PROGRAMME TOURISME**

Les finalités et enjeux

Développer l'économie touristique et les pratiques de loisirs tout en améliorant le cadre de vie des habitants par l'augmentation de l'offre de loisirs.

Les chiffres clés de contexte (Source Mayenne tourisme)

Hôtellerie et Hôtellerie de plein air : pas d'enquête Insee en 2020

Locatifs saisonniers (gîtes ruraux / gîte de groupe / chambres d'hôtes) (commercialisés par la centrale des Gîtes de France Mayenne) : 268 locatifs ont réalisé 84 413 nuitées (+ 6000 par rapport à 2019).

Sites de visite les plus fréquentés du département (sites à billetterie) :

	2020	2019	variation/ 2019 (%)
Refuge de l'Arche	63 061	80 006	-21,2%
Grottes de Saulges/Musée de Préhistoire	16 892	40 387	-58,2%
Musée Robert Tatin	16 133	38 143	
Musée archéologique départemental de Jublains	9 843	26 392	-62,7%
CIAP de Sainte-Suzanne	11 777	23 375	-49,6%
Musée du château de Mayenne	Non communiqué	20 804	
ZOOM (ex-Musée des Sciences de Laval – CCSTI)	20 004	18 751	+ 6,7%
Jardins des Renaudies	10 249	18 589	- 44,9%
La Cité du Lait - Lactopôle	6 927	15 121	- 54,2%

Sites de loisirs les plus fréquentés du département (entrées payantes) :

	2020	2019	variation/ 2018 (%)
Domaine de l'Orbière - Forcé	14 000	22 000	-36,4%
Parc de loisirs de la Colmont - Gorron	5 228	9 499	-45,0%
Wakepark - Téléski-nautique de la Rincerie	Non communiqué	8 000	
Canotika – Château-Gontier	5 662	6 500	-12,9%
Vélo-Rail – Saint-Loup-du-Gast	6 000	5 400	+11,1%
May'N Loisirs – Base de la Haie Traversaine	Non communiqué	5 243	

Fréquentation cycliste du chemin de halage :

Compteur de Briassé – ORIGNÉ

Année	Cyclistes	
2020	18 523	-41%
2019	31 207	18%
2018	26 417	8%
2017	24 358	15%
2016	21 203	37%

Compteur du Port – SACÉ

Année	Cyclistes	
2020	26 465	2%
2019	26 016	5%
2018	24 851	1%
2017	24 725	12%
2016	22 091	5%

Compteur de SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIÈRES

Année	Cyclistes	
2020	20 540	12%
2019	18 321	16%
2018	15 840	-4%
2017	16 504	19%
2016	13 870	15%

1 Le rappel des objectifs 2020

- Mettre en place le programme d'actions visant à prospecter de nouveaux porteurs de projets touristiques en travaillant avec les réseaux déjà existants.
- Rivière *la Mayenne* (bassin de *la Maine*) : déployer le plan marketing défini en commun avec les Départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire avec la valorisation du nouveau nom du bassin de *la Maine* et de ses offres touristiques (tourisme fluvial, fluvestre).
- Rivière *la Mayenne* : suite aux appels à projets 2017 et 2018 pour la valorisation touristique des maisons éclusières, livrer 4 maisons éclusières rénovées pour avril 2020 au plus tard ; installer un nouveau professionnel dans le restaurant « la Guinguette » à Montflours.
- Schéma départemental des véloroutes et voies vertes : étudier les besoins en signalétique sur les différents itinéraires.
- Poursuivre et développer la coordination du développement touristique par Mayenne tourisme en lien avec les différents intervenants (EPCI, offices de tourisme, têtes de réseau ...).
- Participer au projet global d'attractivité de la Mayenne par des actions fléchées tourisme, en cohérence avec les actions départementales.

2 Les principales réalisations de 2020

Bilan de la saison touristique

La fréquentation touristique moyenne a été fortement bouleversée par la crise COVID-19. L'avant-saison de printemps s'est déroulée sous confinement. Après un redémarrage encourageant de l'activité en milieu de printemps, la saison estivale a été marquée par un brutal arrêt suite à l'apparition de nouveaux foyers de contamination en Mayenne à la mi-juillet. La reprise s'est faite progressivement en août mais n'a pas permis un rattrapage des fréquentations perdues en juillet. L'arrière-saison a été relativement satisfaisante bien qu'elle ait été abrégée par le confinement d'octobre, survenu avant la fin des vacances scolaires de la Toussaint qui marque traditionnellement la fin de la grande saison touristique. Les restrictions sanitaires et notamment la fermeture des restaurants, cafés et des sites de visite, n'ont pas permis de retrouver un niveau de fréquentation plus conforme aux congés de Noël, en particulier pour le bassin de Laval qui n'a pas pu organiser les fêtes des lumières.

2.1 Rivière la Mayenne

- Dans le cadre du groupe de travail organisé avec les départements de la Sarthe et du Maine-et-Loire : début du projet de valorisation d'une identité et d'une stratégie marketing partagée sur le Bassin de *la Maine*. Lancement en septembre 2020 de la marque *Les Rivières de l'Ouest*.
- Suite à l'appel à projets 2018 pour la valorisation de maisons éclusières le long de la rivière *la Mayenne* : réalisation des travaux et démarrage de l'exploitation des maisons éclusières de la *Richardière* et la *Fourmondière Supérieure* à Montflours, de *Belle-Poule* à Changé et de *Neuville* à la Roche-Neuville pour un montant total de 630 000€ HT.
- Suite au départ du gestionnaire en fin d'été 2019, lancement d'un appel à projets et sélection d'un candidat pour la reprise de l'exploitation du restaurant « la Guinguette » à Montflours (maison éclusière de la *Fourmondière Inférieure*) pour la saison estivale 2020.

2.2 Structuration des acteurs du tourisme

- Versement à Mayenne Tourisme d'une dotation globale de 1 085 000 € dont 950 000 € pour son fonctionnement, 100 000 € pour l'opération « Le Repos des Héros » et 35 000 € aux partenaires touristiques suivants :
 - Association « Tour de la Mayenne VTT » : 3 000 € ;
 - Comité départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) : 13 500 € ;
 - Comité départemental du tourisme des Deux-Sèvres (10 000 €) pour la participation au titre de La Vélo Francette® (reliant Ouistreham à La Rochelle à vélo) ;
 - Manche tourisme : 8 500 € pour La Véloscénie®.

- Manifestations touristiques : soutien financier apporté à la seconde édition de la Vélofourchette, route des fromages mayennais à vélo (2 000 €).
- Opération « *MIAM ! La Mayenne à croquer* » (219 520 €) : opération destinée à renforcer la fréquentation des sites touristiques et des restaurants, suite au confinement du printemps.

2.3 Enrichir l'offre de qualité des équipements

- Le Département a poursuivi pour la seconde année, son soutien au déploiement des activités de l'association « May'N'Loisirs », à la base de La Haie-Traversaine, centrées sur le développement des jeux nautiques, en lui octroyant une subvention de 150 000 €.

2.4 Autres interventions sur le domaine départemental

- Voies Vertes
 - Ouverture de la voie verte Alençon / Couternes, dont 17 km traversent le département de la Mayenne (1 992 777.60 €) et qui est intégrée à l'itinéraire national de la Véloscénie®.
 - Travaux de sablage sur :
 - l'itinéraire Laval / Renazé : sur environ 3,86 km entre les PR 20+795 et 25+350 (communes de Cossé-le-Vivien, Cosmes, La Chapelle Craonnaise) ;
 - l'itinéraire Château-Gontier-sur-Mayenne / Chemazé : sur environ 4.575 km entre les PR 6+000 et 10+575 (communes de Chemazé), ainsi que sur environ 3.7 km entre les PR 2+325 et 6+000 (communes de Château-Gontier-sur-Mayenne - Chemazé)
 - l'itinéraire Mayenne / Javron : sur environ 5.55 km entre les PR 8+890 et 14+440 (communes de Marcillé-la-Ville et La Chapelle-au-Riboul)
- En complément, des travaux de dévoiement de la voie verte au niveau du centre équestre de La-Chapelle-au-Riboul et un aménagement de parking à Marcillé-la-Ville ont été réalisés.
- Réseau multi-randonnée
 - Réouverture d'un chemin au Mont des Avaloirs – commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson
- Schéma vélo
 - Remise à niveau de signalisation et aménagement entre la RD 131 et la VC de Bel Air – Commune de Louverné
- Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
 - 250 communes mayennaises ont délibéré, mais 18 communes ayant fusionné en 2019, le total est ramené à 232, soit 95,5% pour un peu plus de 4 850 km de sentiers recensés, dont 2 750 km de chemins ruraux ; des mises à jour de cette base (créeée en 2001) programmées chaque année par le Département ou réalisées à la demande des communes (avec de nouvelles inscriptions de chemins ruraux).
- Lancement de l'élaboration du schéma de signalisation touristique :

Un bureau d'étude a été retenu afin d'accompagner le Conseil Départemental dans l'élaboration de son schéma de signalisation touristique, qui devra être finalisé en 2021 (31 982 € HT).

3 Impact de la crise budgétaire sur le programme

La crise sanitaire a occasionné un retard dans les chantiers de rénovation des maisons éclusières qui devaient initialement être terminés au printemps. L'ensemble des travaux ont néanmoins été conclus au plus tard au milieu de l'été, ce qui a permis un démarrage d'exploitation pour une partie des porteurs de projet.

En parallèle, le Conseil Départemental a approuvé l’annulation des loyers dus pour l’occupation de ces maisons jusqu’à la fin de la saison touristique, annulation reconduite à l’occasion du second confinement démarré en novembre.

Afin d’appuyer la relance du secteur touristique, fortement impacté, le Département a par ailleurs lancé en juin 2020 l’opération « *MIAM ! La Mayenne à croquer* », qui visait à inciter les habitants et visiteurs à (re)découvrir l’offre de visites du territoire et à leur offrir des bons de 20 € à utiliser dans les restaurants partenaires. 219 520 € ont ainsi été consacrés à cette opération, soit 10 976 bons utilisés chez les restaurateurs.

Le Conseil Départemental a également soutenu l’opération « *Le Repos des Héros* » en versant une subvention de 100 000 € à Mayenne Tourisme pour sa mise en œuvre. Cette opération consistait à offrir sous forme de bon-cadeaux de 500 €, 190 séjours aux personnes dites de « première ligne » dans la lutte contre la pandémie de COVID-19.

4 Les chiffres clés de l’activité 2020

7 maisons éclusières exploitées
10 976 bons « <i>MIAM ! La Mayenne à croquer</i> » utilisés dans les restaurants
190 séjours gagnés dans le cadre de l’opération « <i>Le Repos des Héros</i> » (6 290 participants) dont 131 séjours consommés en totalité ou en partie au 31/12/2020

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaires des principales évolutions (cf. tableaux en annexes)

Le montant total des **dépenses** afférentes au programme et détaillées par action dans l’annexe 1, s’élève à 5 192 639,56 €, soit une augmentation de 160,36% par rapport à l’exercice 2019.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 532 229,10 € soit une hausse de 20,44%. Cette augmentation de 260 023,20 € est liée en majeure partie à l’opération « *MIAM ! La Mayenne à croquer* » lancée durant l’été (219 520 €).

Les dépenses d’investissement s’établissent à 3 660 410,46 €, soit une hausse de 406,82 % par rapport à 2019 (+ 2 938 186,52 €). Cette augmentation est essentiellement liée aux travaux de réalisation de la voie verte Alençon / Couternes (1 992 777,60 €), ainsi que les rénovations des quatre maisons éclusières retenues au terme de l’appel à projets 2018 (840 489,69 €). Des travaux spécifiques sur la maison éclusière de la *Fourmondière Inférieure* (La Guinguette) ont également été réalisés en 2020 pour un montant de 81 230,70 €. Enfin la Maison du Tourisme a également fait l’objet d’investissements pour un montant de 187 299,70 €.

S’agissant des **recettes**, détaillées par action en annexe 2, leur montant total atteint 1 373 775,92 € (hausse de 3 490 % par rapport à 2019).

Les recettes d’investissement s’élèvent à 754 526,42 € (absence de recettes en 2019) et correspondent notamment à deux subventions de la Région pour un montant total de 262 570,17 € (178 906,40 € pour l’aménagement de la voie verte Alençon / Couternes et 83 663,77 € pour le sablage), ainsi que la participation du département de l’Orne (453 619,98 €) pour les travaux sur ce même itinéraire Alençon / Couternes.

Les recettes de fonctionnement se portent à 619 249,50 €, soit une hausse de 1 518,33% (+ 580 984,69 €) et sont essentiellement dues à la vente de rails (587 030 €).

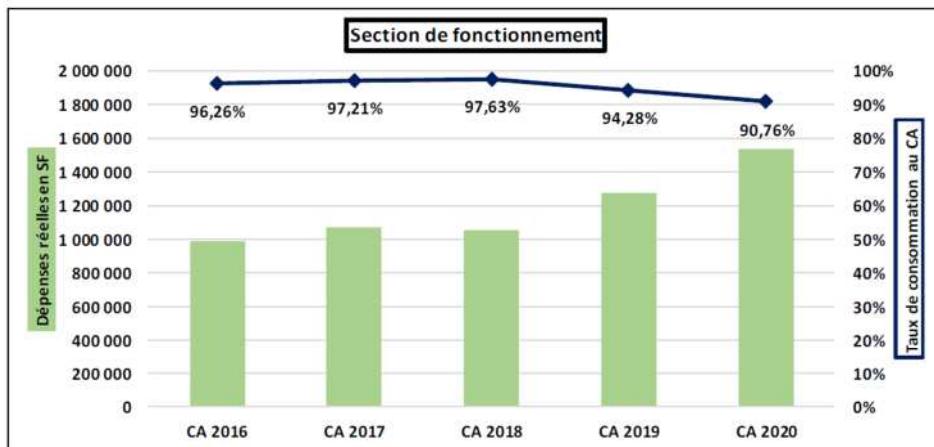
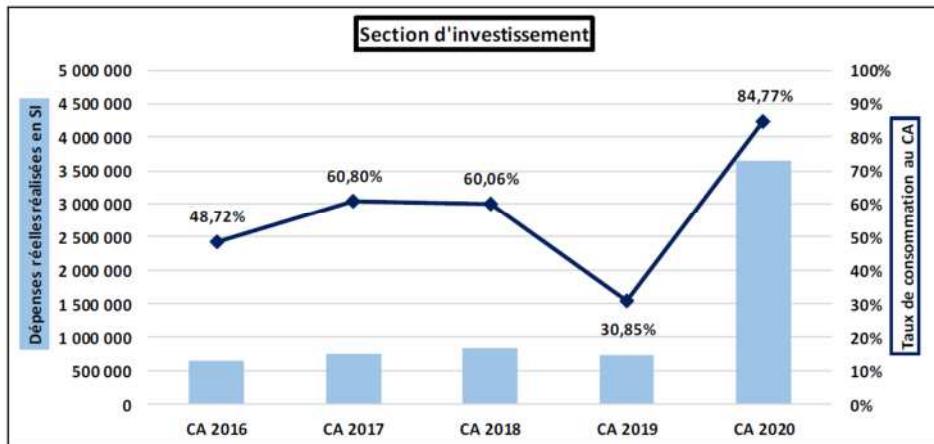
La situation des autorisations de programme figure en annexe 3.

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

Coût du programme réalisé/nombre d'habitants en Mayenne :
2019 : 6,53 € / habitant (sur la base de 305 021 habitants au 1^{er} janvier 2019)
2020 : 16, 88€ / habitant (sur la base de 307 445 habitants au 1^{er} janvier 2020)

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices

➤ Situations pluriannuelles des dépenses



Lecture : au sein de la section :

- à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée.
- à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

6 L'impact du programme sur les bénéficiaires et sur nos principaux partenaires

la création et la valorisation de voies vertes concourent au cadre de vie des Mayennais et permettent à la Mayenne de prendre toute sa place sur les grands itinéraires reconnus au niveau national (La Vélo Francette® et La Véloscénie®) ;

→ la rénovation des maisons éclusières et le développement de services touristiques dans certaines d'entre elles contribue également à qualifier le cadre de vie des Mayennais et à enrichir l'offre de ces grands itinéraires.

→ le Département apporte un appui financier déterminant à l'association Mayenne Tourisme, acteur connu et reconnu pour la promotion de la destination Mayenne ainsi que pour le développement de l'offre touristique mayennaise, aussi bien qualitativement que quantitativement, en s'appuyant sur le réseau des professionnels institutionnels et privés du tourisme.

7 Le compte rendu d'activité des principaux opérateurs

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE - MAYENNE TOURISME

- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie marketing et de communication de la destination Mayenne proposée par l'agence LMWR : « les Vallées de la Mayenne® » (jusqu'en août 2020) et la marque « *les Slowlydays®* »,
- Mise en place d'outils d'appui aux professionnels du tourisme impactés par la crise COVID-19, soit environ 1 200 entreprises de tourisme : carte de click&collect restaurants, carte des producteurs, mise en avant des hébergements, Opération Mercredi, c'est ma Boite qui invite, 41 newsletters à destination des professionnels sur les divers dispositifs d'aide aux entreprises du tourisme, l'activité pendant la crise Covid, etc
- Participation aux opérations du Département : opération « Miam, le Repos des héros, L'hôtel comme on M »
- Partenariat avec les Coëvrons sur le dispositif : « Merci des Coëvrons »
- Développement du tourisme fluvial sur le bassin de la Maine en lien avec les Départements du Maine-et-Loire et de la Sarthe avec un accent mis sur la communication. Lancement officiel de la marque *Rivières de l'Ouest*. Edition d'une carte touristique et de 3 kakemonos.
- Développement de la visibilité de la destination Mayenne sur le marché international : les opérations programmées en partenariat avec Solution&Co (CRT) ont été reportées à 2021, ou 2022 selon les cas : « Bienvenue en France, opération marché GB, opération marché Belge ».
- 2 salons grand public : Salons Fiets à Utrecht et Gant aux Pays-Bas, le salon Bike Brussels à Bruxelles a été annulé en raison de la crise sanitaire.
- Animation du dispositif « May'N Pass », outil de fidélisation de la clientèle, proposant des offres privilégiées (réduction, invitation VIP, information en avant-première)
- Outils de communication : réalisation de campagnes photos et vidéos, actualisation de la collection éditoriale. Réalisation de vidéos courtes sur les Expériences *Slowlydays* et sur les sites de visites.
- Poursuite du développement de la gestion de la relation client (GRC) par des e-news et des réseaux sociaux et de l'outil e-Resa (système individuel de réservation en ligne)
- Ingénierie-conseil en développement auprès des professionnels et porteurs de projet, notamment pour optimiser la performance commerciale des acteurs touristiques,
- Programme de professionnalisation des prestataires touristiques autour de la marque *Slowlydays*
- Structuration de la filière vélotourisme avec les deux véloroutes nationales (La Véloscénie® Paris-Le Mont-Saint-Michel et La VéloFrancette® Ouistreham-La Rochelle) et le déploiement du schéma vélo et de la marque « Accueil Vélo » qualifiant une offre de services (hébergement, site de visite et office de tourisme),
- Animation du système d'information touristique interdépartemental e-SPRIT, base de données partagée avec l'ensemble des acteurs touristiques institutionnels (offices de tourisme) et privés (3 000 offres pour la Mayenne),
- 3 journalistes et influenceurs accueillis dans le cadre de voyages de presse thématiques notamment autour de la Vélo Francette® et la Vallée de la Mayenne, les sites départementaux (Jublains, Sainte-Suzanne, Musée Tatin), le patrimoine des villes et villages, les châteaux habités (les Joyaux de la Mayenne), les hébergements *Slowlydays®*.
- Poursuite de l'observatoire départemental du tourisme (INSEE, éco-Compteurs, veille concurrentielle...)
- Intervention sur le Slow-Tourisme lors de colloques, séminaires, rencontres nationales. La rencontre nationale organisée par le Ministère de l'écologie initialement prévue au printemps 2020 en Mayenne s'est finalement tenue en visio conférence mi-octobre.
- Marque *Slowlydays* : Nombre de prestataires porteurs de la marque *Slowlydays* : 40. Nombre de prestataires accompagnés lors du processus d'acquisition de la marque pour 2021 : 30

Nombre d'accompagnements de projet par le pôle ingénierie	74 demandeurs uniques pour 120 requêtes
Salons et opérations promotionnelles	2 salons maintenus
Support web	Diffusion de 9 e-news Mise en ligne du site web pour les professionnels en décembre Poursuite de la qualification du SIT (agenda, hébergements, restaurants, sites de visite, offres de loisirs..) → 178 357 consultations en 2020
Nombre de journalistes et influenceurs accueillis	3 accueils Traitement des demandes d'information ou de prêt photo hors accueil physique : 50
Label Tourisme & Handicap	16 structures labellisées

Le Président,



Olivier RICHEFOU

Annexe 1

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)
 (Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Tourisme						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Autres Interventions sur le domaine déparémental	31 590,00	26 817,60	84,89 %	33 826,72	-20,72 %
	Enrichir l'offre de qualité des équipements	60 000,00	16 105,80	26,84 %	1 500,00	973,72 %
	Structuration des acteurs du tourisme	1 469 140,00	1 362 238,96	92,72 %	1 140 008,54	19,49 %
	Valorisation touristique La rivière la Mayenne	127 410,00	127 066,74	99,73 %	96 870,64	31,17 %
Fonctionnement		1 688 140,00	1 532 229,10	90,76 %	1 272 205,90	20,44 %
Investissement	Autres Interventions sur le domaine déparémental	2 722 395,30	2 413 608,18	88,66 %	352 921,66	583,89 %
	Enrichir l'offre de qualité des équipements	361 880,00	102 615,42	28,36 %	73 652,00	39,32 %
	Structuration des acteurs du tourisme	226 194,96	222 466,47	98,35 %	33 257,91	568,91 %
	Valorisation touristique La rivière la Mayenne	1 007 760,15	921 720,39	91,46 %	262 392,37	251,28 %
Investissement		4 318 230,41	3 660 410,46	84,77 %	722 223,94	406,82 %
Total		6 006 370,41	5 192 639,56	86,45 %	1 994 429,84	160,36 %

Annexe 2

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Tourisme						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Autres Interventions sur le domaine déparmental	587 030,00	587 030,00	100,00 %	0,00	
	Enrichir l'offre de qualité des équipements	0,00	0,00		0,00	
	Structuration des acteurs du tourisme	0,00	0,00		0,00	
	Valorisation touristique La rivière la Mayenne	31 616,00	32 219,50	101,91 %	38 264,81	-15,80 %
Fonctionnement		618 646,00	619 249,50	100,10 %	38 264,81	1518,33 %
Investissement	Autres Interventions sur le domaine déparmental	1 036 470,30	752 785,45	72,63 %	0,00	
	Enrichir l'offre de qualité des équipements	0,00	0,00		0,00	
	Valorisation touristique La rivière la Mayenne	0,00	1 740,97		0,00	
Investissement		1 036 470,30	754 526,42	72,80 %	0,00	
Total		1 655 116,30	1 373 775,92	83,00 %	38 264,81	3490,18 %

Annexe 3

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Tourisme	Investissement	Autres interventions sur le domaine départemental	11 593 465,71	9 888 465,71	85,29 %	8 980 631,47	77,46 %	90,82 %	8 918 718,19	76,93 %	90,19 %
		Enrichir l'offre de qualité des équipements	2 314 014,00	2 314 014,00	100,00 %	2 225 613,21	96,22 %	96,22 %	2 125 513,21	91,85 %	91,85 %
		Structuration des acteurs du tourisme	1 127 414,50	977 414,50	86,70 %	957 842,47	84,96 %	98,00 %	923 686,01	81,93 %	94,50 %
		Valorisation touristique La rivière la Mayenne	4 643 625,57	4 178 625,57	89,99 %	4 055 238,96	87,33 %	97,05 %	3 937 585,81	84,80 %	94,23 %
	Investissement		19 678 519,78	17 358 519,78	88,21 %	16 220 326,11	82,43 %	93,44 %	15 905 503,22	80,83 %	91,63 %
Tourisme			19 678 519,78	17 358 519,78	88,21 %	16 220 326,11	82,43 %	93,44 %	15 905 503,22	80,83 %	91,63 %



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION JEUNESSE,
SPORT, TOURISME,
CULTURE ET PATRIMOINE**

Programme culture

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

PROGRAMME CULTURE

Les finalités et enjeux

Promouvoir une offre culturelle diversifiée et accessible à tous.

Les chiffres de contexte

- 14 saisons culturelles professionnelles, 9 conservatoires intercommunaux, 10 cinémas (dont 8 classés art et essai) pour 23 écrans, 3 centres d'art contemporain et environ 60 festivals dans l'ensemble des domaines artistiques, répartis sur tout le département.
- Une trentaine d'équipes artistiques professionnelles (compagnies de théâtre, de danse, groupes de musiques actuelles, ensembles de musique classique).
- 34 médiathèques et 102 bibliothèques de proximité composent le réseau départemental de la lecture publique piloté par la Bibliothèque départementale de la Mayenne (BDM).

1- Le rappel des objectifs 2020

- Accompagner les EPCI dans la mise en œuvre de leur projet culturel de territoire et animer l'action territoriale au niveau départemental ;
- Accompagner le renouvellement des projets de structures ressources départementales ;
- Renforcer le pilotage départemental des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) au service du parcours des élèves ;
- Structurer progressivement l'observation culturelle et les outils d'évaluation ;
- Préparer la mise en œuvre des axes retenus sur l'étude prospective de la politique départementale de lecture publique en lien avec le réseau de lecture publique ;
- Contribuer à la diffusion d'une culture numérique et de l'innovation.

2- Les principales réalisations de 2020

○ Cinéma

Si l'année 2019 a connu le 2^e plus haut niveau de fréquentation en France depuis 53 ans avec une hausse de +7 % sur le département, la crise sanitaire de 2020 crée un risque fort pour la pérennité de certaines salles de cinéma, accentuée en milieu rural par la baisse du nombre des bénévoles souvent âgés et une affiche limitée.

Le nouveau projet culturel 2020-2022 de l'association Atmosphères 53, interlocuteur privilégié du Département pour le cinéma, se déploie dans ce contexte avec une consolidation du soutien départemental sur 2 ans, fléché sur les développements des ateliers de pratique cinématographique de *Collège au cinéma*, du rayonnement *des Reflets du cinéma* et des actions d'animation du réseau des salles de cinéma du département, cruciales en cette période afin d'accompagner les salles.

L'association mène une action de fond sur les 9 EPCI, avec plusieurs modes d'action :

- des mutualisations départementales : le festival *Reflets du cinéma*, 4^{ème} festival cinéma de la région, qui touche l'ensemble des 10 salles de cinéma du département et dont l'édition de mars 2020, consacrée au cinéma africain, a été annulée la veille de l'événement, le temps fort *Cinéma et santé*, la diffusion estivale de séances en plein air (une quinzaine de séances toutes annulées en 2020), la diffusion de réalisateurs mayennais...
- le soutien à la création : projets de créateurs du territoire, organisation d'une résidence chaque année portée dorénavant par l'association et soutenue par le Département. L'année 2020 a été marquée par la résidence cinématographique de In/Fraction autour du ciné-concert *La Jetée* de Chris Marker ;

- l'animation du réseau des salles avec pour objectif de dynamiser l'exploitation cinématographique (*Ciné-club des salles mayennaises...*), les échanges de pratique, l'accompagnements spécifiques de certaines collectivités...
- des actions d'éducation à l'image pour l'ensemble des niveaux scolaires : avec le soutien du Département, Atmosphères 53 a en effet en charge l'opération *Collège au cinéma* qui lui permet de mettre en place un projet global d'éducation à l'image inter niveaux scolaires (maternelle et primaire avec *Ciné-enfants / collège / lycée*) et d'enrichir les propositions par des rencontres et ateliers avec des professionnels. Ces actions ont touché environ 33 500 jeunes.

Pour favoriser une diffusion cinématographique cohérente sur son territoire, le Conseil départemental encourage par ailleurs le maintien des salles par un dispositif d'aide à la rénovation des équipements.

○ **Conventions intercommunales d'appui aux projets culturels de territoire**

L'ensemble des EPCI est en convention avec le Département. 8 EPCI ont à présent validé leur projet culturel de territoire en 2018 ou 2019 et signé une convention triennale avec le Département. Ces EPCI ont bénéficié de l'accompagnement stratégique et technique du Département et de Mayenne Culture, chargée d'animer les transversalités avec les services départementaux pour la politique territoriale.

Ces démarches se déploient progressivement : souvent concertées avec les acteurs du territoire, elles permettent une lisibilité et une structuration des stratégies culturelles intercommunales et sont porteuses d'objectifs qualitatifs ou de nouveaux projets.

L'État s'appuie sur la politique départementale mayennaise pour ses actions territoriales : la DRAC des Pays de la Loire est partenaire du dispositif *Aux arts, collégiens* sur 7 territoires et cosignataire de 4 conventions, soit un montant total d'environ 86 000 € en 2020-2021 d'apport financier nouveau pour les EPCI.

Le Département a apporté un soutien financier et en ingénierie au territoire de Laval Agglomération. Il a prolongé d'une année (2020-2021) la convention globale de transition signée l'an passé, en maintenant les moyens engagés pour le territoire, afin de soutenir notamment les évolutions de compétence culture prévues au 1^{er} janvier 2021 pour la compétence optionnelle. Mayenne Culture a participé au comité technique d'une étude lancée par l'EPCI et soutenue par le Département, sur la compétence saison spectacle vivant. Concernant la compétence facultative, un projet d'animation de la coopération entre les saisons spectacle vivant est à l'étude.

Le principe éventuel d'un soutien pluriannuel et les modalités d'aide à Laval Agglomération seront soumises à l'Assemblée départementale en 2021-2022, pour s'adapter à la prise de compétence, structuration d'un projet entre les salles de spectacles et le souhait d'engagement sur un projet culturel de territoire global. Le Département sera attentif à certains enjeux culturels d'intérêt départemental sur ce territoire, concernant notamment l'éducation artistique et culturelle des collégiens ou le soutien à la création.

Le soutien direct apporté aux EPCI pour leur politique culturelle représente 1 148 000 € en 2020-2021, et avec *Aux arts, collégiens* et les aides départementales aux associations du territoire, ce sont 1 696 000 € de soutiens départementaux qui sont territorialisés.

- **Le schéma départemental de l'enseignement artistique (SDEA)**

Lancé de façon pionnière en Mayenne en 1993, le schéma de l'enseignement artistique s'inscrit dans la loi du 13 août 2004 qui demande aux Départements de se doter de cet outil afin d'organiser et améliorer l'offre et de créer une dynamique collective au sein des conservatoires. Concernant à la fois les questions d'enseignement artistique, les pratiques amateurs et l'éducation artistique, et couvrant la musique, la danse, le théâtre et les arts plastiques, ce schéma est positionné au cœur de la nouvelle politique culturelle territoriale. Sa dynamique est organisée autour de l'agence Mayenne Culture avec notamment un plan de formation en faveur des personnels des conservatoires et il reconnaît un rôle ressource du conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de Laval agglomération pour les enseignements artistiques.

Le soutien départemental aux conservatoires intercommunaux représente 726 000 € en 2020. Tous les conservatoires mayennais ont réussi à maintenir une part d'activités pendant la crise sanitaire grâce aux outils numériques et en développant l'innovation pédagogique.

Par ailleurs, le Département a voté en 2020 un soutien complémentaire au contrat de territoire de Laval Agglomération pour les travaux dans l'ancien bâtiment du Crédit foncier de France, en vue d'y installer le site principal du CRD, soit 1 200 000 €. Avec le contrat de territoire, le soutien départemental représente ainsi 2 871 416 € (12.4 % au total).

- **Les saisons de territoire**

La politique culturelle départementale a impulsé des saisons de territoire ayant pour champ d'action l'ensemble du territoire intercommunal : elles sont soutenues sur leur programme d'actions artistiques et culturelles professionnelles à l'année (programmation, action culturelle, médiation, éducation artistique, soutien à la création), l'acquisition de parcs de matériel scénique et la rénovation des centres d'art intercommunaux.

Le Département a aidé ces projets à hauteur de 279 500 € en fonctionnement (hors Le Carré, scène nationale) en 2020. Dans le cadre de ce soutien, le Département a encouragé les EPCI à indemniser les représentations et actions annulées pendant la crise sanitaire. Le réalisé est cependant en forte baisse (- 58 500 €) avec une majorité de reports d'action sur 2021.

Dans la lignée des préconisations de l'étude qui avait été portée par l'agence Mayenne Culture en 2017 et suite à la mutualisation des services culturels intercommunaux avec ceux de la Commune de Meslay-du-Maine, la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez a engagé la 2^e année de préfiguration de sa saison culturelle, avec un soutien accru du Département.

- **Les réseaux de lecture publique**

L'action conjointe des communautés de communes et du Département en **lecture publique** a permis un maillage dense du réseau de bibliothèques à l'échelle intercommunale. Le conventionnement soutient l'action culturelle intercommunale « lecture » et propose une aide au fonctionnement logistique des plateformes mises en place en 2019 (au total 78 700 € en 2020-2021). Cette année, le travail en commun de la bibliothèque départementale (BDM) avec les EPCI sur l'action culturelle s'est trouvé complexifié par la crise sanitaire et la difficulté à maintenir des propositions d'actions culturelles compatibles avec les consignes sanitaires. La BDM a accompagné et aiguillé les structures dans leur adaptation au contexte sanitaire (applications de jauge, de mises en quarantaine des documents, changement d'horaires, offres en ligne...). Une grande partie du réseau a continué son activité de prêt la plus grande partie de l'année, les bibliothèques n'ayant été fermée au public que lors du premier confinement, et seulement trois semaines lors du second.

- **Aux arts, collégiens / éducation artistique et culturelle pour les collégiens**

Aux arts, collégiens a été lancé à la rentrée 2017. Il s'agit d'un dispositif territorialisé d'éducation artistique et culturelle à destination des élèves de niveau « collège », coordonné au niveau du territoire intercommunal, autour du spectacle vivant et de l'art contemporain, intégrant une dimension de pratique pour les collégiens. Le pilotage stratégique du dispositif à l'échelle départementale est assuré par Mayenne Culture. L'EPCI, ou la structure associative qui porte la saison culturelle de territoire, coordonne la mise en œuvre du dispositif sur son territoire. L'opération, multi-partenaire, bénéficie du soutien de la DRAC des Pays de la Loire (26 500 € pour 2020 dont 13 500 € pour le Département), du Rectorat, de la Direction des services de l'Éducation nationale et de la Direction diocésaine.

La proposition, faite aux intercommunalités ayant la compétence associée, a rencontré une adhésion des territoires et des établissements scolaires : 7 EPCI (Communautés de communes des Coëvrons, de l'Ernée, du Pays de Craon, du Bocage mayennais, du Pays de Château-Gontier, du Mont des Avaloirs et Mayenne Communauté) ont poursuivi le partenariat à la rentrée 2020. L'opération a touché 27 établissements, 69 classes et 1 600 élèves qui bénéficient de parcours diversifiés (spectacles, expositions, ateliers de pratique, rencontres...).

Portée par Mayenne Culture, une étude qualitative concernant l'éducation artistique et culturelle des collégiens a commencé en mars 2020 avec le soutien d'un cabinet extérieur. La phase 2 concernant les préconisations sera présenté en commission d'étude au mois de mai 2021 pour une mise en œuvre progressive à partir de l'année scolaire 2022-2023 : ajustement éventuel d'*Aux arts collégiens* et des autres propositions vers les collèges (*Collège au cinéma*, jumelages, *Danse au collège*, ateliers de pratique artistique, orchestres à l'école), relance et articulation de dispositifs d'approfondissement, meilleure gouvernance entre les partenaires institutionnels... L'objectif est de mieux articuler les dispositifs et d'organiser un parcours cohérent au niveau départemental pour les collégiens, intégré dans les parcours pédagogiques des établissements.

- Animation du réseau culturel et de l'action territoriale au niveau départemental

Mayenne Culture met en place des actions d'animation du réseau départemental qui matérialisent la démarche d'accompagnement méthodologique, menée au quotidien auprès des EPCI : préparation d'une journée destinée aux nouveaux élus à la culture sur le département en janvier 2021 notamment.

L'agence a démarré progressivement la production et la structuration d'outils permettant une meilleure quantification et qualification de l'activité culturelle, dans un objectif d'aide à la décision pour le Département et les acteurs, de valorisation des apports de la culture pour ces derniers, de partage des expertises et d'amélioration de l'action publique (action des conservatoires, dossiers et infographies *Tranzistor*, parcours EAC en collège...).

Le Département accompagne par ailleurs des projets transversaux ou interterritoriaux (Biennale de la marionnette *Onze*, notamment, annulée en 2020).

o Création, diffusion et action culturelle

- Etude sur la politique départementale en faveur des arts visuels

Porté par Mayenne Culture, un état des lieux prospectif sur le secteur des arts visuels a débuté fin 2020 et se poursuivra au 1^{er} semestre 2021 pour faire le diagnostic dans ce domaine et identifier des modes d'actions départementaux à privilégier. L'étude est portée par une co-traitance entre un cabinet spécialisé dans les politiques culturelles territoriales et l'autre dans les arts visuels (Objectif patrimoine / Association mouvement d'art contemporain - AMAC).

- Autres soutiens

Le Département confie des objectifs départementaux à des structures labellisées : le 6PAR4, scène de musiques actuelles portant également le festival *Les 3 Éléphants*, le Carré, scène nationale et centre d'art contemporain d'intérêt national ainsi que le Théâtre de Laval, centre national de la marionnette en préparation. Les partenariats avec ces acteurs permettent de répondre aux objectifs de la politique départementale. Dans le cadre de son rôle d'expertise départementale, Mayenne Culture a accompagné les changements de direction et l'élaboration des nouveaux projets du 6PAR4 et du Carré. Suite à l'arrêt annoncé des actions du Théâtre de l'Éphémère en Mayenne, l'évolution des activités portées par l'association a également été amorcée.

Le Conseil départemental soutient des festivals et des projets d'intérêt départemental. L'ensemble des aides départementales votées en 2020 ont été maintenues malgré les nombreuses annulations dues à la crise sanitaire du printemps, de l'été et de l'automne. La quasi-totalité des festivals ont ainsi été annulés. Les festivals du *Chaînon Manquant* et des *Embuscades* ont néanmoins pu se dérouler entre mi-septembre et mi-octobre avec d'importants ajustements et l'application des normes sanitaires en vigueur. Le partenariat engagé pour la deuxième année consécutive avec le festival du *Chaînon Manquant* a été consolidé, se traduisant notamment par des représentations sur différents territoires intercommunaux lors du *Prologue du Chaînon*, en amont du festival.

Le Département positionne le soutien à la création professionnelle comme une priorité. Une quinzaine d'équipes artistiques mayennaises développant des projets en théâtre, arts de la rue, danse et musique, ont ainsi été aidées en fonctionnement ou au projet. Après une année 2019 riche de sept créations, plusieurs ont été freinées en 2020 par la crise sanitaire. Deux créations ont néanmoins pu être finalisées au cours de l'automne : *Mu* de la compagnie DADR et *Ici ou (pas) là* de la compagnie Label Brut. L'appel à projets départemental lancé au cours de l'été pour aider à la relance des activités de création professionnelle a participé au maintien de la vie artistique sur le territoire. Une dizaine d'équipes artistiques ont été aidées dans ce cadre. Au total, 128 000 € ont été orientés vers le soutien à la création artistique professionnelle en 2020.

Le soutien complémentaire du Département aux ateliers artistiques des collèges (dispositif national proposé par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture) a pour objectif de permettre aux établissements mayennais de développer la durée des interventions d'artistes professionnels auprès des collégiens. Cette aide facilite également l'école du spectateur, permettant aux élèves d'assister à des spectacles programmés dans les structures culturelles du territoire. Un bilan de ce dispositif est intégré à l'étude sur l'éducation artistique et culturelle des collégiens initiée en 2020.

○ Lecture

Chiffres clés (en nombre)	2020	2019	Évolution
Acquisitions de livres	15 827	18 269	-13 %
Acquisitions de CD	892	961	-13 %
Acquisitions de DVD	2 530	2 555	-1%
Acquisitions de jeux vidéo	798	688 + consoles et casques réalité virtuelle	+16%
Médiathèque numérique	Offre : 64 066 livres, 1 525 presse, 2 366 jeunesse, 6596 films, 1175 tutoriels formation, 83 jeux vidéos	Offre : 47 377 livres, 1 652 presse, 1 411 jeunesse, 6 000 films, 831 tutoriels formation	
	Consultations : 18673 livres, 31 913 Presse, 6865 films, 3472 tutoriels formation	Pas de données 2019	
Prêts d'expositions, valises	Prêts du matériel d'animation (raconte tapis, valises thématiques et vitaminées bdm) auprès des EPCI.		
Diffusion des documents	225 livraisons navette pour 9 réseaux intercommunaux	313 livraisons navette pour 9 réseaux intercommunaux	-28%
Consultation du catalogue et de la médiathèque numérique	3 038 758 pages consultées	2 265 310 pages consultées	34%

Le premier confinement a généré une suspension des acquisitions de livres et des navettes pendant les mois de mars et avril impliquant une baisse. Le soutien sur les jeux vidéo s'est poursuivi en 2020. La baisse sur l'offre CD et DVD au profit du numérique se poursuit doucement car les besoins en supports physiques demeurent. Les commandes ayant été engagées avant le confinement sur ces domaines, il n'y a pas eu d'impact sur le nombre de titre acquis.

L'année 2020 a été marquée par une explosion de l'activité sur la Médiathèque Numérique, seule offre de lecture publique disponible en Mayenne pendant le confinement.

La Bibliothèque Départementale a poursuivi en 2020 son accompagnement en ingénierie culturelle en suivant les projets de rénovation de deux médiathèques de la Communauté de Commune du Mont des Avaloirs, la mise en place de la radio-identification (RFID) sur le réseau de la Communauté de Commune de l'Ernée. Elle a fortement accompagné les bibliothèques dans le cadre d'une valorisation des fonds par désherbage (retrait des documents vieillissants)

La Bibliothèque Départementale a poursuivi son action autour des trois axes :

- **Axe 1 : Enjeu de développement des publics**

Le taux d'inscrits demeurait en 2020 au-dessus de la moyenne nationale mais une tendance à la baisse se profile, ainsi que des marges de progression pour toucher de nouveaux publics, jeunes ou éloignés de la lecture. La BDM a poursuivi le travail autour du développement des publics spécifiques avec l'arrivée d'une chargée de mission. Si les démarches Facile à lire ont été retardées par le contexte sanitaire, l'expérimentation du déploiement du Prix *Bull'gomme* en collège a été la première pierre de partenariats fructueux avec les collèges.

- **Axe 2 : Enjeu de co-construction des politiques publiques et de transversalité**

La relation BDM/EPCI évolue vers davantage de co-construction et de coopération afin de mieux répondre aux besoins des territoires, de tenir compte des spécificités de chacun des EPCI, de taille et de nature différentes.

Les liens et passerelles avec les autres projets de territoire, les services départementaux (Direction de l'Enseignement, Direction de la Solidarité) et Mayenne Culture, se développent.

- **Axe 3 : Enjeu de rayonnement de la politique départementale de lecture publique (Veille et innovation)**

Dans un contexte sanitaire contraint, la BDM a maintenu une démarche d'innovation, de veille, de recherche et d'expérimentation au service du territoire mayennais, notamment dans le domaine du numérique. Une tournée FabLab s'est terminée peu avant le confinement pour initier les bibliothèques du réseau aux enjeux de la création numérique. Les malles de réalité virtuelle ont également été déployées, et les initiatives sur ces deux domaines sont à poursuivre dans un contexte sanitaire propice à la médiation.

3- Les impacts de la crise sanitaire

Un plan d'actions a été déployé afin d'accompagner les acteurs culturels, amortir les effets de la crise, maintenir l'emploi culturel et éviter des cessations d'activités :

- **Mesures d'urgence**

- Maintien des aides aux structures associatives et aux projets artistiques décidé par le Département malgré le contexte de reports et d'annulations, afin de permettre aux structures d'assumer leurs frais de personnel et de fonctionnement, et de reprendre leurs activités en mode dégradé ;
- Dans une posture de dialogue et dans le cadre de ses soutiens réguliers (conventions culturelles intercommunales et actions d'éducation artistique en collège), le Département a encouragé les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les collèges à indemniser les représentations et actions annulées.

- **Accentuation de l'accompagnement de Mayenne Culture auprès des acteurs du spectacle vivant et arts visuels**

- Lancement d'une concertation avec les saisons culturelles, animation de ce réseau et, à la demande des acteurs, rôle d'interface avec la préfecture et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale autour d'un protocole départemental d'accueil des salles de spectacles. Base d'un dialogue pérenne et efficace avec la préfecture, dans une approche et des décisions mutualisées, ce protocole a permis un gain de temps réciproque entre les saisons et les services de l'Etat en garantissant aux spectateurs un cadre sanitaire professionnel sécurisant ;
- Participation au collectif des festivals et lancement de la réflexion sur la mutualisation de matériel avec la mise en place d'un dispositif local d'accompagnement (DLA) départemental en partenariat avec France Active (étude de faisabilité concernant une ressourcerie culturelle) ;
- Proposition d'une offre de formation à distance (webinaires), pour le personnel des conservatoires, notamment afin de favoriser l'innovation pédagogique pendant la crise ;
- Accompagnements individualisés, partenariats spécifiques, relais national et régional...

- **Accentuation de l'animation du réseau de salles de cinéma par Atmosphères 53**

- Suivi individualisé de la reprise des salles, relais national et régional ;
- Accompagnement des salles en difficulté afin d'activer des leviers de soutien (EPCI, Région, Centre National du Cinéma) et partenariat avec Mayenne Culture en la matière.

- Soutien renforcé à la création avec le lancement d'un appel à projets

L'appel à projets *Créations et nouvelles formes artistiques*, voté au début de l'été 2020 a suscité un grand intérêt de la part des acteurs artistiques du département. Le principe : des créations intégrant des pratiques innovantes ou proposant des expériences artistiques originales et l'emploi et la rémunération d'artistes et de techniciens professionnels. Les équipes se sont mobilisées en présentant des projets variés en danse, théâtre, musique ou de façon pluridisciplinaire. Avec cette proposition, le Département a permis aux équipes professionnelles de maintenir en 2020 leurs activités, et aux publics mayennais de bénéficier de propositions artistiques originales. 13 projets ont bénéficié d'un soutien pour un montant total de 42 700 €.

4- Les chiffres clé de l'activité 2020

Intercommunalité culturelle

- Lié à la politique départementale, un maillage intercommunal exemplaire autour de projets territoriaux : sur les 9 EPCI en 2020, tous mettent en œuvre la compétence « enseignement artistique » et la compétence « lecture », 8 la compétence « saison culturelle » et 5 la compétence « cinéma ». Ces prises de compétence sont plus ou moins complètes selon les territoires (fonctionnement, personnel, bâtiments, soutien aux structures).

Suite à la fusion au 1^{er} janvier 2019 entre Laval Agglomération et la Communauté de Communes du Pays de Loiron, une période de transition de 2 ans a été laissée au territoire par la préfecture pour configurer le périmètre de la compétence optionnelle saison culturelle.

- 9 EPCI en convention avec le Département.

Impact du maillage culturel départemental

- Environ 25 400 usagers réguliers ont fréquenté les conservatoires mayennais au cours de la saison 2019-2020, soit près de 83 usagers pour 1 000 habitants. Parmi eux, 7 200 élèves ont suivi un enseignement et 17 000 jeunes ont participé à des actions de sensibilisation et d'éducation artistique et culturelle.

- Environ 66 000 spectateurs ont participé aux actions et spectacles proposés par les saisons culturelles professionnelles des territoires du département en 2019-2020. Près de 10 000 visiteurs ont également fréquenté les centres d'art contemporain. En comparaison avec la période précédente, la crise sanitaire a ainsi entraîné une diminution de la fréquentation de 33% pour les saisons de spectacle vivant et de 21% pour les centres d'art contemporain.

- 51 271 personnes inscrites dans les bibliothèques en décembre 2019 (19 % de la population desservie, supérieur à la moyenne nationale) pour 1 697 850 prêts de documents (plus de 5 prêts par habitant). Il est à noter qu'il y a systématiquement un décalage d'un an sur ces données, et que ces chiffres ne reflètent pas l'activité perturbée de 2020.

- La soixantaine de festivals mayennais attirent traditionnellement plus de 240 000 personnes. Néanmoins, la plupart de ces manifestations ont été annulées en 2020. *Le Chaînon Manquant* et *Les Embuscades* ont toutefois été autorisés à se tenir en s'adaptant aux conditions sanitaires.

- En 2019, le Centre National du Cinéma avait comptabilisé un total de 732 000 entrées (dont 419 000 à Laval) pour les cinémas du département, soit une augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. Ceci représentait 2,38 entrées par habitant. Les bilans du CNC pour 2020 sont en cours. La fréquentation des salles sera très fortement impactée par la crise sanitaire compte tenu de la durée de leur fermeture.

5- Les données budgétaires et comptables de 2020

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

En fonctionnement, la baisse importante de 147 000 € en 2020 par rapport aux montants mandatés en 2019 (- 4.4 %) s'explique directement par la crise sanitaire, malgré les dépenses engagées par Mayenne Culture pour une étude sur les arts visuels (40 000 €) et l'appel à projets création. Les annulations ou reports de spectacles ou d'interventions artistiques par les EPCI créent mécaniquement une baisse de budget de près de 70 000 € (saisons et *Aux arts, collégien*s) bien que la majorité des équipes artistiques ait été indemnisée : une bonne partie des actions et crédits afférents est reportée et impactera l'exercice 2021. Le taux de consommation en fonctionnement s'élève à 90.5 % (96,8 % en 2019).

Le réalisé en investissement s'élève à 1.61 millions (taux de consommation de 82.6 %) dont 1.04 million au titre des contrats de territoire globaux et 0.6 pour le soutien en investissement au CRD de Laval Agglomération (acompte 2020).

Les recettes (13 500 €) proviennent d'une subvention de la DRAC pour *Aux arts, collégiens*.

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

Coût 2020 du programme par habitant (fonctionnement) : 9.74 €.
--

6- Le compte rendu d'activité des principaux opérateurs

Bilan de l'agence Mayenne Culture dans le cadre de son conventionnement

L'activité 2020 de l'agence aura, comme pour beaucoup d'acteurs, été fortement impactée par la crise COVID. Mayenne Culture aura ainsi joué un fort rôle ressources dans l'accompagnement de cette crise, tant auprès des collectivités et institutions que des acteurs culturels (concertations territoriales, accompagnement des acteurs, lien constant avec les services de l'État et participation à des réunions régionales, les syndicats, formation en webinaire spécifique, etc..). Plusieurs collaborateurs ont ainsi été fortement mobilisés sur ces questions.

D'autre part, le festival des *Nuits de la Mayenne*, qui aurait dû pour la première fois depuis longtemps se tenir sur l'ensemble des EPCI, a été annulé en lien avec la préfecture en raison de ce contexte sanitaire très dégradé (report quasi-intégral à l'année suivante ainsi que l'étude des publics initialement prévue). Néanmoins, le festival s'est engagé dans un accompagnement à la stratégie de mécénat. Un évènement plus léger de relance culturelle et d'aide aux artistes locaux a été imaginé en remplacement. Toutefois, celui-ci n'a pu non plus se tenir, le département de la Mayenne étant particulièrement impacté par le COVID sur l'été 2020. Un mécanisme de soutien aux artistes et techniciens mobilisés sur l'évènement a alors été actionné. Par ailleurs, l'animation par le spectacle vivant des journées du patrimoine a donné lieu à 3 représentations musicales en septembre.

Autant que possible, les actions ont été reportées en cours d'année ou l'année suivante.

Mayenne Culture a toutefois maintenu une grande partie de ses actions de formations. Elle a ainsi réuni sous différents formats (présentiel avec un protocole sanitaire strict, visioconférence, webinaire) environ 750 stagiaires sur 4 départements. Mayenne Culture, en qualité d'organisme de formation professionnelle, a également obtenu la certification qualité *Qualiopi*.

Les actions à destination des scolaires ont été plus difficiles à poursuivre sur la fin de l'année 2019-2020 en raison du confinement. Elles auront toutefois concerné 1 300 élèves sur les actions d'éducation artistique danse. Le projet Aladin, croisant l'ensemble instrumental de la Mayenne et plusieurs orchestres au collège, a en partie été sauvé grâce à un report de quelques concerts prévus, sur la rentrée 2020 à la plus grande joie des participants qui avaient réussi à tenir les temps de préparation prévus dans les établissements.

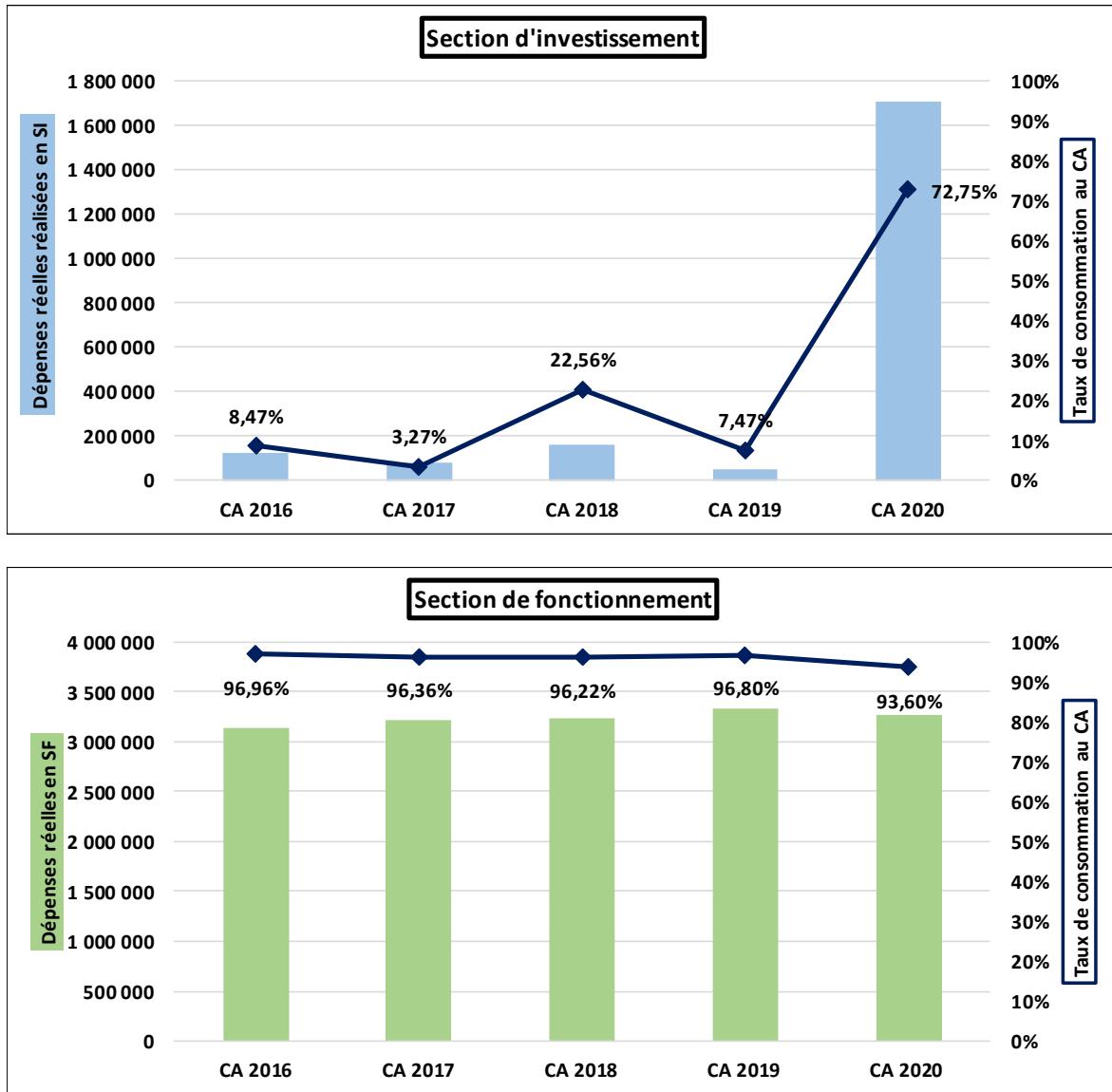
Les actions de l'agence ont concerné dans ce contexte sanitaire 5 000 usagers directs sur une cinquantaine de communes, auxquels il faut ajouter 20 000 lecteurs et usagers pour *Tranzistor*.

À noter tout particulièrement en 2020 pour les actions artistiques, la création dansée *Tempo* au Théâtre de Laval et l'annulation des compagnonnages en faveur des praticiens amateurs hormis une collaboration entre choristes amateurs et l'orchestre dans le cadre de la *Folle journée* sur le répertoire *We lov' Bethov'*.

Tranzistor, média s'intéressant à l'ensemble du champ culturel (musique, danse, théâtre, cinéma, littérature, arts visuels), a publié 2 numéros de son magazine balayant les sujets de la bande dessinée et de la facture instrumentale, un fil d'actualité web en lien avec la crise COVID et un hors-série guide des musiques actuelles. La valorisation annuelle de 2 artistes professionnels, ou en voie de professionnalisation locaux, a pu avoir lieu en clôture du festival du *Chaînon manquant au 6par4*. Multi-supports, *Tranzistor* se décline aussi en émission de radio (studio et live) et sur Internet. La résidence de journaliste d'Arnaud Roiné, en partenariat avec le *Presstival* info du Pays de Château-Gontier a permis à 250 jeunes de l'enseignement primaire à supérieur, une sensibilisation aux médias et aux techniques de l'information, aboutissant notamment à des réalisations journalistiques par groupe et à une exposition *Regards et préjugés. La culture chez les jeunes en question*, diffusée en milieu scolaire.

L'Ensemble instrumental de la Mayenne dirigé par la cheffe d'orchestre Mélanie Lévy-Thiébaut a donné 4 concerts pour 700 bénéficiaires. L'année 2020 a débuté avec la *Folle journée* à Laval autour de l'œuvre de Beethoven et s'est poursuivie par 2 projets d'envergure : dernière phase de la création musicale et chorégraphique *Tempo* réunissant l'Ensemble instrumental de la Mayenne, la compagnie Liminal (Aurélien Richard) et des danseurs de la Mayenne et de la Sarthe (représentation tout public au Théâtre de Laval, mais représentation scolaire annulée), 5 concerts (dont 3 annulés) avec les orchestres à l'école du territoire en partenariat avec l'association nationale Orchestre à l'école (Aladin et autres histoires, Carl Nielsen). Chloé Meyzie, nouvelle cheffe d'orchestre, verra sa mission décalée dans le temps selon la crise sanitaire.

➤ Situations pluriannuelles des dépenses



Lecture : au sein de la section :

- à gauche, l'échelle représente le volume des dépenses et s'illustre par une colonne colorée.
- à droite, l'échelle représente le taux de consommation et s'illustre par la courbe annotée de pourcentages.

Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Culture

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Cinéma	175 000,00	165 000,00	94,29 %	151 250,00	9,09 %
	Conventions Intercommunales d'appui aux projets culturels de territoire	1 303 303,00	1 160 111,50	89,01 %	1 209 530,90	-4,09 %
	Création diffusion et action culturelle	1 399 500,00	1 334 957,00	95,39 %	1 321 250,00	1,04 %
	Lecture	621 405,00	615 089,76	98,98 %	647 316,57	-4,98 %
Fonctionnement		3 499 208,00	3 275 158,26	93,60 %	3 329 347,47	-1,63 %
Investissement	Cinéma	10 000,00	0,00	0,00 %	0,00	
	Contrats de territoire	1 635 181,00	1 037 807,00	63,47 %	0,00	
	Conventions Intercommunales d'appui aux projets culturels de territoire	609 000,00	602 552,00	98,94 %	3 231,00	18549,09 %
	Création diffusion et action culturelle	20 000,00	0,00	0,00 %	0,00	
Lecture		69 757,93	64 949,95	93,11 %	43 576,35	49,05 %
Investissement		2 343 938,93	1 705 308,95	72,75 %	46 807,35	3543,25 %
Total		5 843 146,93	4 980 467,21	85,24 %	3 376 154,82	47,52 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Culture

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Conventions intercommunales d'appui aux projets culturels de territoire	13 500,00	13 500,00	100,00 %	16 500,00	-18,18 %
	Lecture	700,00	0,00	0,00 %	0,00	
Fonctionnement		14 200,00	13 500,00	95,07 %	16 500,00	-18,18 %
Investissement	Lecture	0,00	0,00		0,00	
Investissement		0,00	0,00		0,00	
Total		14 200,00	13 500,00	95,07 %	16 500,00	-18,18 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION

Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Culture	Investissement	Cinéma	398 755,00	206 133,00	51,69 %	206 133,00	51,69 %	100,00 %	206 133,00	51,69 %	100,00 %
		Lecture	378 831,55	333 831,55	88,12 %	315 623,53	83,32 %	94,55 %	314 144,34	82,92 %	94,10 %
	Investissement		777 586,55	539 964,55	69,44 %	521 756,53	67,10 %	96,63 %	520 277,34	66,91 %	96,35 %
Culture			777 586,55	539 964,55	69,44 %	521 756,53	67,10 %	96,63 %	520 277,34	66,91 %	96,35 %



LA MAYENNE
Le Département

**MISSION JEUNESSE,
SPORT, TOURISME,
CULTURE ET PATRIMOINE**

Programme patrimoine

705

COMpte ADMINISTRATIF 2020 PROGRAMME PATRIMOINE

Les finalités et enjeux

Valoriser et animer le patrimoine historique

Les chiffres clés de contexte

4 mois de fermeture des sites départementaux suite à la pandémie de covid-19 (du 14 mars au 15 mai et du 29 octobre et 31 décembre 2020)

1 mois et demi de gratuité des sites patrimoniaux (du 16 mai au 30 juin 2020)

1 Le rappel des objectifs 2020

- Refondre le dispositif d'aide à la restauration du patrimoine historique suite à l'augmentation de l'enveloppe.
- Encourager les travaux de recherche en sciences humaines et sociales grâce à la mise en place de bourses de recherche.
- Réussir l'intégration du musée Robert-Tatin.
- Doter la direction des archives d'un programme scientifique, culturel et éducatif (projet de service).

2 Les principales réalisations de 2020

Suite à l'augmentation de l'enveloppe consacrée à l'aide à la restauration du patrimoine historique à 320 000 €, un nouveau dispositif a été adopté lors de la session du 12 décembre 2019 avec l'ouverture aux communes de plus de 2 000 habitants et aux propriétaires privés de patrimoine non protégé. Bénéficiant de l'expertise de la direction du patrimoine, 34 communes et 8 propriétaires privés ont été accompagnés financièrement pour un total de 320 158 €.

Pour encourager les travaux de recherche en sciences humaines et sociales, une bourse de recherche universitaire a été créée par délibération du 27 septembre 2019. Pour sa première année de mise en œuvre, l'objectif est atteint puisque 6 étudiants ont bénéficié d'une aide départementale pour l'année universitaire 2019-2020 dans des domaines de recherche variés pour un total de 11 000 €.

L'objectif de l'année 2020 pour le nouveau musée départemental Robert-Tatin était la bonne intégration du personnel à la collectivité départementale. Malgré le confinement puis le télétravail, celle-ci s'est bien déroulée, favorisée par les rencontres de janvier (direction du patrimoine, DAT) et le fort investissement d'autres directions pour mettre à niveau les équipements. Le maintien de la programmation des expositions, la publication d'un programme annuel des activités qui met en avant l'action du musée, le recrutement d'une médiatrice du patrimoine et d'un agent d'entretien en remplacement des deux départs, ont également contribué à cette intégration. Une nouvelle identité visuelle et bientôt un nouveau site web achèveront de manifester la place qu'occupe désormais le musée Robert-Tatin aux côtés des deux « anciens » sites départementaux.

Aux Archives départementales, le projet de service complète la refonte de l'organigramme de 2019 et constitue une feuille de route pour les 5 ans à venir. Pour les élus, les autres services du Conseil départemental et les partenaires extérieurs, il s'agit d'un outil indispensable à une meilleure lisibilité des actions menées par les Archives. Engagé dès le 29 novembre 2019, le travail sera présenté à l'été 2021. Dans l'intervalle, une partie des actions sont d'ores et déjà engagées.

Par ailleurs, pour l'archéologie préventive, l'année 2020 a été marquée par l'obtention de l'extension de l'habilitation (délivrée par les ministres de la Culture et de l'Enseignement-supérieur, de la recherche et de l'innovation) qui permettra au service de réaliser des fouilles portant sur la période antique. L'action menée sur les objets d'art s'est aussi traduite par l'inscription au titre des monuments historiques, d'une collection privée d'objets mobiliers conservée au château du Feu à Juvigné.

Au château de Sainte-Suzanne, la réflexion est engagée quant à la modernisation de la scénographie de l'exposition permanente du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ouverte en 2009.

Au musée archéologique de Jublains, la programmation principale de l'année a été maintenue, avec l'organisation de l'exposition temporaire *Veni, vidi, ludique*, dont la tenue a dû être intégralement réorganisée entre le 20 juin et le 1^{er} novembre grâce à l'accord de plus d'une vingtaine de musées prêteurs. Ce sont ainsi 7 320 visiteurs qui ont pu bénéficier d'une exposition au sujet rassembleur et plaisant, dont les retours du public sont très positifs. Par ailleurs, le volet numérique du projet de renouvellement de l'exposition permanente a été défini fin 2020.

Pour la première fois depuis de très nombreuses années, le musée Robert-Tatin a participé aux Journées européennes du Patrimoine. 722 personnes ont ainsi profité de l'occasion pour découvrir l'univers de Robert Tatin.

À l'invitation de l'association des Départements de France, à l'occasion des 230 ans des Départements, les Archives ont présenté dans leurs murs, du 15 septembre 2020 au 8 janvier 2021, l'exposition originale *Pégase, du mythe au territoire*, en partenariat avec la plasticienne Delphine Thébault. Cette exposition a été mise en avant à l'occasion des journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre. Afin de continuer à faire vivre l'exposition pendant le second confinement et notamment de répondre à la forte demande des établissements scolaires, une version numérique de l'exposition a été présentée au public sur internet.

3 Impact de la crise sanitaire sur le programme

La crise sanitaire a eu un fort impact sur l'activité et les fréquentations des sites patrimoniaux en raison de leur fermeture au public du 14 mars au 15 mai, puis du 29 octobre au 31 décembre. Cependant, le public a été présent dès leur réouverture totale mi-mai et la saison estivale a été marquée par une bonne fréquentation malgré l'annulation de manifestations susceptibles de drainer un important public. Les conditions d'accueil et les propositions d'animations ont été revues pour être conformes aux conditions sanitaires en vigueur.

Au château de Sainte-Suzanne, l'exposition temporaire *Architectures de papier* produite par la Cité de l'Architecture et du Patrimoine n'a pu être accueillie au Ciap à partir du 1^{er} avril. Sa présentation a été reportée ainsi que l'important programme culturel associé.

Au musée Robert-Tatin, les deux expositions temporaires (*Paysages* et *Du Morbihan à la Frénouse*) ont été écourtées. Le catalogue de l'exposition *Du Morbihan à la Frénouse* a été mis en ligne sur le site internet du musée pour compenser en partie, la fin prématurée de cette exposition.

Au musée archéologique de Jublains, la seconde période de fermeture au public a été consacrée à la constitution de mallettes et ateliers pédagogiques adaptés à de la médiation hors les murs, ainsi qu'à l'organisation inédite, pour clôturer l'année, d'un concert retransmis en Facebook live le 6 décembre.

Les Archives se sont efforcées de maintenir leur salle de lecture ouverte autant que possible. Elle n'a été totalement fermée que pendant le confinement du printemps. Ensuite rouverte parmi les premières de France, elle a continué d'accueillir du public pendant le confinement de l'automne, moyennant un protocole sanitaire renforcé et une réservation préalable obligatoire pour les lecteurs afin de gérer les arrivées et les départs en toute sécurité. Par ailleurs, souhaitant jouer pleinement leur rôle dans la collecte des témoignages qui constitueront les sources historiques de demain, les Archives ont lancé dès avril, en plein cœur du confinement, l'opération *La fabrique de l'histoire des Mayennais*. Abondamment relayée par les médias et sur les réseaux sociaux, cette collecte invitait les particuliers et acteurs du territoire à transmettre des documents originaux sur le vécu du confinement.

Enfin, la campagne 2020 de la fouille programmée de Jublains a été annulée en raison de la crise sanitaire. L'enveloppe financière (dont la subvention de l'État) a cependant été maintenue et a permis de financer plusieurs études : verrerie, archéozoologie, céramique, ferreux et instrumentum (petits objets liés à la parure, la toilette, le jeu, le décor...).

4 Les chiffres clés de l'activité 2020

Fréquentation des sites :

Jublains : 9 843 visiteurs (26 382 en 2019), Château de Sainte-Suzanne : 11 777 visiteurs (23 375 en 2019), Musée Robert-Tatin : 16 133 visiteurs (30 465 en 2019) et le Pays d'art et d'histoire : 1 047 visiteurs (3 488 en 2019).

Au total 38 800 visiteurs contre 83 710 en 2019 (- 53,6 %)

Nombre de lecteurs aux Archives départementales : 511 lecteurs inscrits, 5 686 documents communiqués lors de 1 317 séances de travail et 646 416 connexions, 360 millions de pages-actions générées, 188 élèves, 566 visiteurs (conférences et journées du patrimoine, hors expositions), 926 recherches par correspondance.

5 Les données budgétaires et comptables

5.1 Commentaire des principales évolutions (cf. tableaux en annexe)

Les dépenses réalisées en 2020 s'élèvent à 948 326 €, en baisse de 39,12 % par rapport à 2019.

En fonctionnement, cette baisse de 15,38 % s'explique à la fois par l'annulation de manifestations compte tenu de la fermeture des sites (musée de Jublains, château de Sainte-Suzanne, musée Robert-Tatin et Archives départementales), la non-réalisation de diagnostics d'archéologie préventive et le retard d'exécution de certaines prestations qui n'ont pas pu être réalisées en 2020 comme prévu initialement.

En investissement, la forte baisse des dépenses (- 60,03 %) s'explique par la très forte diminution des dépenses liées à la gestion des sites départementaux (81 521 € en 2020 contre 464 257 €) en raison notamment du retard pris sur le projet de restauration de la forteresse de Jublains. Les autres actions du programme restent relativement stables par rapport à 2019. Le faible taux de réalisation (35,98 %) s'explique principalement par le faible taux de versement des aides (35,47%). En effet, au 31 décembre 2020, il restait 333 123 € à verser pour honorer les engagements pris en 2020 et les années antérieures.

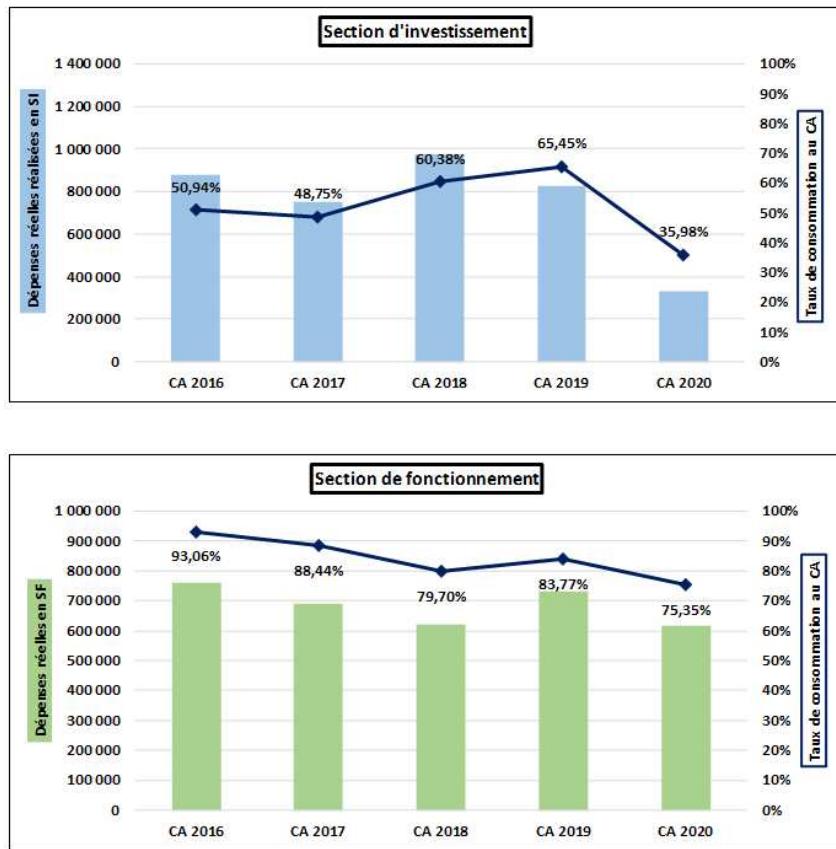
Les recettes encaissées s'élèvent à 213 439 € et sont en baisse de 46,63 % par rapport à 2019. Cette chute s'explique principalement par la fermeture des sites départementaux (mi-mars à mi-mai) puis la gratuité (mi-mai, fin juin). Cependant, il est à noter que la départementalisation du musée Robert-Tatin au 1^{er} janvier est venue compenser cette diminution avec un premier enregistrement au programme *patrimoine*, des recettes du musée à hauteur de 72 758 €, même si celles-ci sont à un niveau bien inférieur que leur niveau habituel. En archéologie préventive, la subvention du ministère de la Culture et de la Communication liée aux diagnostics d'archéologie préventive réalisés entre juin 2018 et mai 2019 baisse de 41 808 €.

5.2 Les indicateurs de coûts du programme

Dépenses du programme par habitant (population INSEE du Département en 2017) : 3,09 €

Dépenses nettes (dépenses – recettes) du programme par habitant (population INSEE du Département en 2017) : 2,39 €

5.3 Synthèse consolidée du programme sur 5 exercices



Le Président,

Olivier RICHEFOU

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (DEPENSES)
(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Patrimoine						
Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Aides	144 400,00	136 104,00	94,25 %	164 213,00	-17,12 %
	Animation du château CIAP de Sainte Suza nne et du PAH Coevrons Mayenne	61 448,00	46 147,77	75,10 %	76 234,48	-39,47 %
	Animation du musée de Jublains	166 844,43	134 247,41	80,46 %	87 561,87	53,32 %
	Animation du musée Robert Tatin	12 001,00	7 182,78	59,85 %	0,00	
	Archéologie	90 106,57	55 625,23	61,73 %	131 071,08	-57,56 %
	Gestion des sites départementaux	142 000,00	127 461,84	89,76 %	121 057,79	5,29 %
	Gestion du patrimoine écrit et sonore dé partemental	193 604,00	103 413,42	53,41 %	140 498,04	-26,40 %
	Inventaire	9 000,00	7 241,64	80,46 %	8 978,85	-19,35 %
Fonctionnement		819 404,00	617 424,09	75,35 %	729 615,11	-15,38 %
Investissement	Aides	608 849,00	215 934,00	35,47 %	241 164,00	-10,46 %
	Animation du château CIAP de Sainte Suza nne et du PAH Coevrons Mayenne	375,00	375,00	100,00 %	34 298,73	-98,91 %
	Animation du musée de Jublains	15 353,50	1 263,50	8,23 %	0,00	
	Animation du musée Robert Tatin	10 000,00	0,00	0,00 %	0,00	
	Archéologie	2 910,00	2 910,00	100,00 %	0,00	
	Contrats de territoire	10 326,00	8 693,00	84,19 %	0,00	
	Gestion des sites départementaux	184 037,04	81 521,21	44,30 %	464 257,60	-82,44 %
	Gestion du patrimoine écrit et sonore dé partemental	87 913,91	20 205,92	22,98 %	88 244,17	-77,10 %
Investissement		919 764,45	330 902,63	35,98 %	827 964,50	-60,03 %
Total		1 739 168,45	948 326,72	54,53 %	1 557 579,61	-39,12 %

DONNEES BUDGETAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (RECETTES)

(Les crédits de paiement pour lesquels l'action n'est pas référencée dans les tableaux sont exceptionnellement rattachés directement au programme)

Patrimoine

Section	Action	Inscrit 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisation	Réalisé 2019	Evolution
Fonctionnement	Animation du château CIAP de Sainte Suza nne et du PAH Coevrons Mayenne	40 000,00	30 177,60	75,44 %	102 012,21	-70,42 %
	Animation du musée de Jublains	65 000,00	56 736,36	87,29 %	112 046,42	-49,36 %
	Animation du musée Robert Tatin	109 000,00	72 758,36	66,75 %	0,00	
	Archéologie	50 000,00	52 173,79	104,35 %	98 713,78	-47,15 %
	Gestion des sites départementaux	500,00	0,00	0,00 %	136,61	-100,00 %
	Gestion du patrimoine écrit et sonore dé partemental	2 000,00	1 584,91	79,25 %	2 346,02	-32,44 %
Fonctionnement		266 500,00	213 431,02	80,09 %	315 255,04	-32,30 %
Investissement	Animation du château CIAP de Sainte Suza nne et du PAH Coevrons Mayenne	0,00	0,00		16 000,00	-100,00 %
	Animation du musée de Jublains	0,00	0,00		0,00	
	Gestion des sites départementaux	122 476,84	8,83	0,01 %	68 690,48	-99,99 %
	Gestion du patrimoine écrit et sonore dé partemental	0,00	0,00		0,00	
Investissement		122 476,84	8,83	0,01 %	84 690,48	-99,99 %
Total		388 976,84	213 439,85	54,87 %	399 945,52	-46,63 %

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (INVESTISSEMENT) ET D'ENGAGEMENT (FONCTIONNEMENT) PAR PROGRAMME ET ACTION											
Programme	Section	Action	Total voté AP	Total affecté AP	% AP affectée / AP votée	Total engagé AP	% AP engagée / AP votée	% AP engagée / AP affectée	Cumul mandaté CP	% cumul mandaté CP / AP votée	% cumul mandaté CP / AP affectée
Patrimoine	Investissement	Aides	5 770 195,35	4 490 244,35	77,82 %	4 490 244,35	77,82 %	100,00 %	4 097 280,35	71,01 %	91,25 %
		Gestion des sites départementaux	16 449 062,81	13 504 062,81	82,10 %	11 908 467,49	72,40 %	88,18 %	11 775 853,18	71,59 %	87,20 %
		Gestion du patrimoine écrit et sonore départemental	2 398 855,49	2 188 855,49	91,25 %	2 038 708,94	84,99 %	93,14 %	2 019 558,94	84,19 %	92,27 %
	Investissement		24 618 113,65	20 183 162,65	81,99 %	18 437 420,78	74,89 %	91,35 %	17 892 692,47	72,68 %	88,65 %
Patrimoine			24 618 113,65	20 183 162,65	81,99 %	18 437 420,78	74,89 %	91,35 %	17 892 692,47	72,68 %	88,65 %